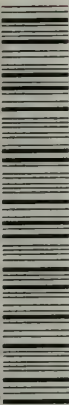
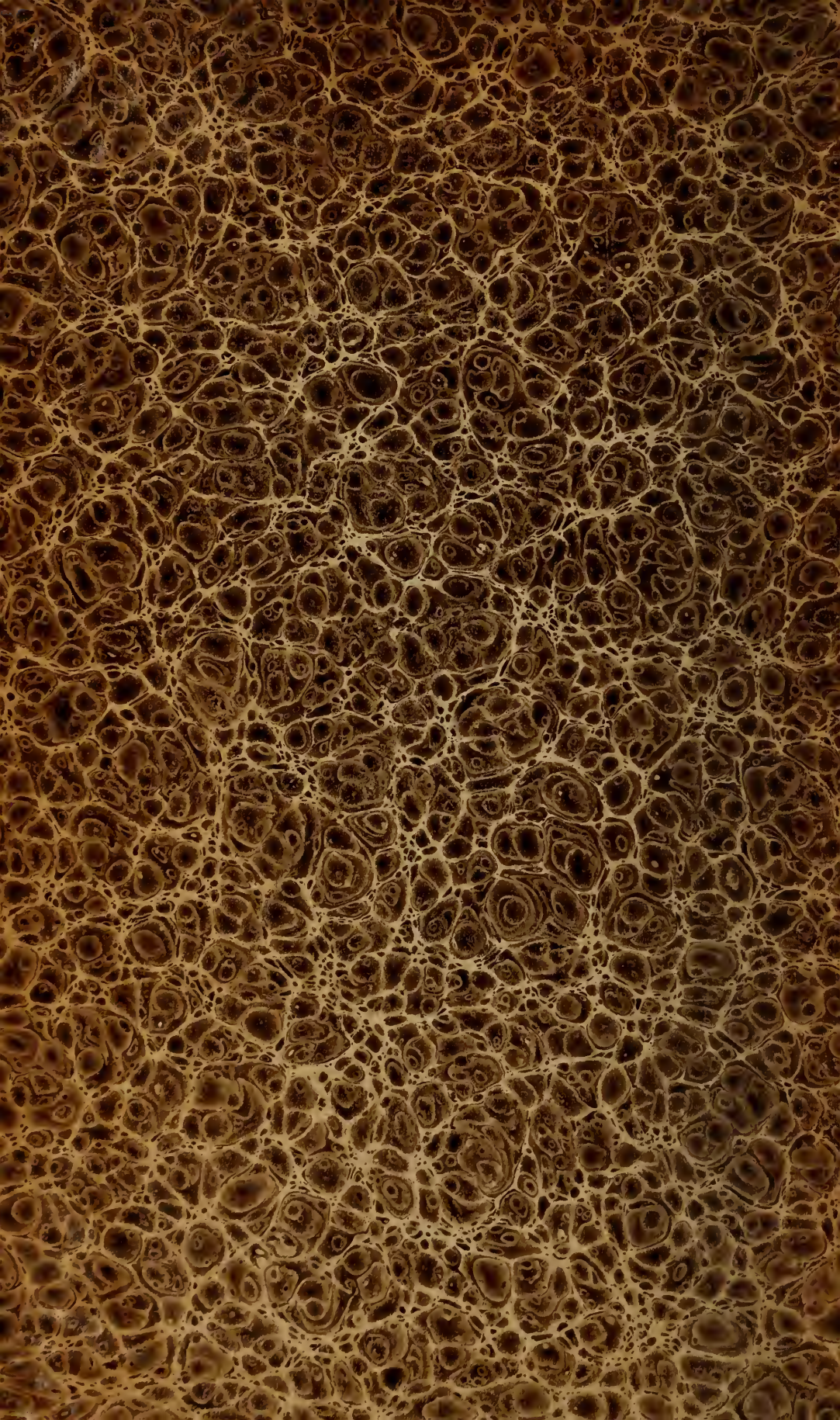
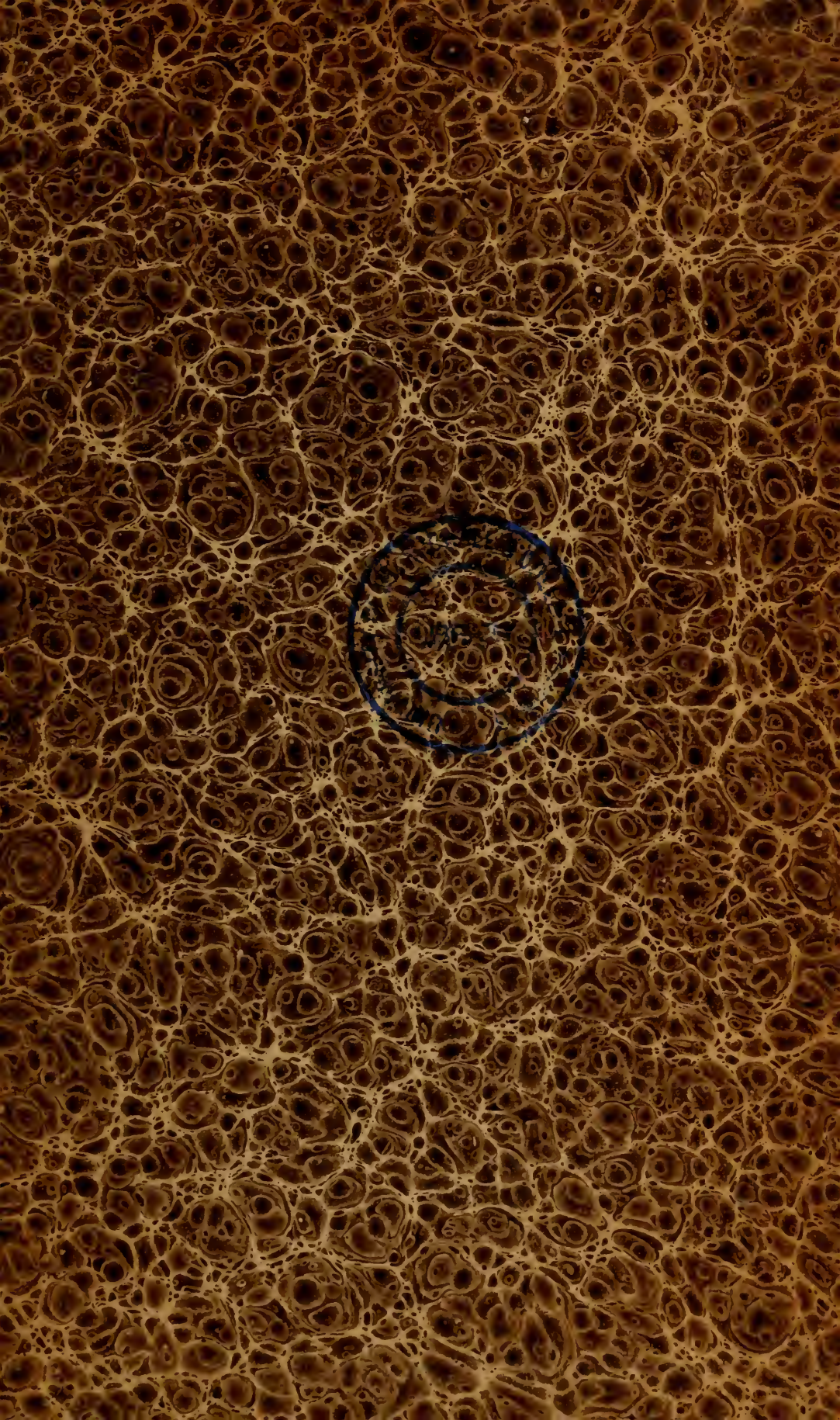


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 04329 0758





VIE

DU VÉNÉRABLE

LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT



POITIERS. — TYP. DE OUDIN FRÈRES.





Bouasse-Lévesque Éditeur 220, Paris 29, rue S^t Sulpice

Le Vénéralle
LOUIS MARIE GRIGNION DE MONTFORT.
 Missionnaire apostolique. Instituteur de la Compagnie de Marie
 et de la Congrégation de la Sagesse - 31 Janvier 1673 - 28 Avril 1710.

L. grignion. prêtre et esclave Jrd. de Jésus en Marie - (L)

Mieux

V I E

DU VÉNÉRABLE LOUIS-MARIE

GRIGNION DE MONTFORT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, FONDATEUR

DES PRÊTRES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE

ET DE LA CONGRÉGATION

DES FILLES DE LA SAGESSE

PAR M. L'ABBÉ PAUVERT

Archiprêtre, curé de Saint-Jacques, à Châtellerault, ancien Supérieur au Petit-Séminaire
de Montmorillon,
Chevalier de la Légion d'honneur.



LIBRAIRIE DE HENRI OUDIN

LOUDIN FRÈRES, SUCCESSEURS

POITIERS

4, RUE DE L'ÉPERON, 4.

PARIS

68, RUE BONAPARTE, 68.

1873

TRANSFERRED

WINDSOR



Fac-Simile de l'écriture du V. S. de Dieu.

Dernières paroles de la prière dans laquelle il
demande à Dieu des Missionnaires pour sa
Compagnie de Marie.

es nous Grand Dieu! quoiqu'il y ait tant
de gloire de douceur et de profusions
servir, quasi personne ne prendra votre
part en main? quasi aucun soldat ne
sera engera sous vos étendards? quasi
aucun fr Michel ne secouera du milieu de
ses frères en zélant votre gloire: quis
ut Deus? ah! permettre moi de crier —
partout: au feu, au feu, au feu! à l'aide,
à l'aide, à l'aide! au feu dans la maison
de Dieu! au feu dans les armes! au feu —
Jusqu dans le fancheaire! à l'aide de
notre frère qu'on assassine! à l'aide de
nos enfants qu'on égorge! à l'aide de
notre bon père qu'on poignarde!
qui domini est fungatur mihi: que
tous les bons prêtres qui sont répondez

danste monde chrétien, soit qu'ils soient
actuellement dans le combat ou qu'ils se
soient retirés de la mêlée dans des déserts
et des solitudes, que ces bons prestres
viennent et se joignent à nous: uis unita
fit fortior, afin que nous fassions, sous
l'étendart de la Croix, une armée ^{bien} rangée
en bataille et bien réglée, pour attaquer
de concert les ennemis de Dieu qui ont
de saonné l'alarme: Sonnerunt, fremuerunt,
fremuerunt, multiplicati sunt

dirumpimus uincula eorum et proiciamus
a nobis iugum ipsarum. qui habitant in
caelis irridebunt eos.

exurgat Deus, et dissipentur inimici eius
exurge, dñe, quare obdormis! exurge.

Seigneur, leuez vous, pour quoi semblez
vous dormir? leuez vous dans votre toute-
puissance, votre miséricorde et votre Justice,
pour vous former une compagnie choisie
de garde armée pour garder votre maison, -
pour défendre votre gloire et sauver vos
âmes, afin qu'il n'y ait qu'un bercaïl et qu'un
pasteur, et que tous vous rendent en
gloire dans votre temple: et in templo
eius omnes dicent gloriam. amen.

M. J. J. J.

ÉVÊCHÉ DE POITIERS.

La *Vie du V. Louis Grignion de Montfort*, par M. l'abbé Pauvert, met dans un jour nouveau les actions et les vertus de ce pieux personnage : divers reproches élevés contre lui par certains auteurs se trouvent complètement écartés par la publication de quelques lettres inédites qui se rapportent aux premières années de sa vie sacerdotale. L'analyse de son beau traité de la *Vraie dévotion*, l'étude sur les poésies et cantiques du fervent missionnaire, offrent un véritable intérêt.

Destiné particulièrement aux personnes qui vivent dans le monde, ce livre leur inspirera le respect et la dévotion pour ce vénérable serviteur de Dieu, dont la mémoire est restée en bénédiction dans notre diocèse. Puisse-t-il hâter l'heure où il nous sera donné d'invoquer le Bienheureux !

Donné à Poitiers, le 15 septembre 1875, jour octave de la Nativité de Notre-Dame.

† L.-E., évêque de Poitiers.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément au Décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que si, dans le cours de cet ouvrage, nous avons donné quelquefois le titre de Saint ou de Bienheureux au Vénérable de Montfort, c'est uniquement en témoignage de notre vénération pour lui, et nullement dans la pensée de prévenir le jugement de notre Sainte Mère l'Église. Nous déclarons pareillement que les grâces, révélations et faits extraordinaires que nous avons rapportés, n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté en ce qui a été approuvé et confirmé par cette même Sainte Église catholique, apostolique, romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

PRÉFACE

I.

Le Souverain Pontife a déclaré que le Vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort a pratiqué toutes les vertus d'une manière héroïque.

Ce Décret solennel prouve qu'il n'y a aucun doute sur la sainteté de sa vie et de sa mort, et que ses vertus ont été assez héroïques et assez opportunes pour être dans notre siècle une glorification de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une preuve de l'énergie de sa grâce, une protestation contre les iniquités contemporaines, par conséquent un exemple et un nouveau stimulant de vertu pour les fidèles.

Monseigneur l'Évêque de Poitiers, dans un de ses éloquentes panégyriques, dit ces belles paroles : « Si les saints n'apparaissent pas fortuitement sur la scène du monde, ce n'est pas non plus le hasard qui, après leur mort, détermine l'époque de leur glorification. Dans le ciel des élus comme au firmament visible, c'est sur un signal du Très-Haut que les étoiles longtemps cachées et comme endormies dans un point reculé de l'espace, accourent en criant : Nous voici, et qu'elles commencent de briller pour celui qui les a faites : *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : adsumus ; luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas* (Bar. III, 35).

Des rapports secrets et permanents ont été établis entre l'Église triomphante et l'Église militante, et quand Dieu nous destine de nouveaux combats sur la terre, presque toujours il nous montre de nouveaux alliés et de puissants protecteurs dans les cieux. »

C'est aussi sous ce rapport que cette cause a été envisagée à Rome. « L'époque la plus glorieuse pour la France est le siècle de Louis XIV. Tous les genres de gloire s'y trouvent concentrés : victoires éclatantes, agrandissement du royaume, fin des guerres civiles, honneur et protection accordés au commerce, aux arts et aux sciences, réunion d'hommes célèbres dans l'armée, dans la magistrature et le clergé, construction de monuments splendides, gloire de la France rayonnant dans toutes les parties du monde. Mais, sous ces dehors brillants, on voyait poindre des germes de désordre ; trop concentré dans la recherche du luxe, de la richesse et de la gloire, le peuple français se détournait des pensées austères de la religion et du désir de ses fins immortelles. Les voluptés et les délices franchissaient la cour qui les avait vues naître, corrompaient les âmes et préparaient la dissolution des mœurs. En un mot, malgré l'éclat du siècle de Louis XIV, la France laissait prévaloir chez elle les trois concupiscences dont parle l'apôtre bien-aimé : celle de la chair, celle des yeux, et l'orgueil de la vie qui vient du monde et non du Père.

« Mais Dieu, qui ne manque jamais à son Église et qui lui suscite des hommes choisis pour les besoins de leur époque, envoya à ce peuple séduit un homme dont toute la vie prêchait la folie de la croix. Tous les yeux se tournèrent vers cet homme puissant en œuvres et en paroles, dont les dis-

cours rappelaient les saintes pensées de la foi et inculquaient l'humilité et l'austérité de la loi évangélique. Dieu lui donna une manière d'être profondément ennemie des tendances de son époque : il ne voyait que par la foi, ne recherchait que la bassesse, n'aspirait qu'à la souffrance, et méprisait toute considération humaine. Cette opposition flagrante et visible, qui était une censure des mœurs contemporaines, fournit aux ennemis de la doctrine et de la morale évangéliques une occasion de persécuter cet homme, de calomnier ses actions et ses paroles, de blâmer ses démarches comme singulières et déplacées. Cette persécution était si artificieuse qu'elle influença des hommes prudents et pieux qui le repoussaient ou le traitaient durement, en sorte qu'il souffrit de la part des bons et des méchants. Admirable économie de la Providence ! Cet homme, tiré du monde pour confondre par la folie de la croix la sagesse du monde, devint, par la persécution, plus conforme à l'image de celui qui fut détesté et poursuivi par les hommes. »

Si la vie du V. Montfort fut une protestation contre le sensualisme de ses contemporains, l'Église, en proclamant ses vertus héroïques, nous donne une leçon et un exemple dont nous avons aussi grand besoin que les Français du XVIII^e siècle. Les germes de corruption qui ne faisaient qu'éclorre se sont épanouis en toute liberté. Le besoin de la jouissance, l'horreur de la privation sont aujourd'hui le mobile de notre activité fiévreuse. C'est le but de l'énergie sociale et individuelle, c'est là que tendent les découvertes industrielles, les théories politiques et scientifiques. La morale elle-même s'est énervée : elle ne cherche plus sa sanction dans l'idée de Dieu et l'espoir de la récompense infinie ;

elle n'impose le devoir et la répression des appétits que comme une condition de paix et de bien-être ici-bas ; elle nie la parole de l'Évangile qui avait dit : Heureux ceux qui pleurent ; elle soutient l'affirmation contraire et dit : Heureux ceux qui sont dans la joie ; elle étouffe l'idée surnaturelle dans son atmosphère sensualiste.

A notre époque, il faut donc étudier ces héros de la croix qui ont suivi de plus près la trace de leur maître. C'est sous ce rapport que nous avons analysé la vie et le caractère du V. Montfort.

Tout en restant fidèle à la vérité historique, chaque biographe représente son héros comme il le voit et comme il le sent. Les faits que j'ai rapportés ne diffèrent en rien de ceux qui ont été consignés par mes devanciers ; mais en peignant le V. Montfort, je n'ai eu garde d'adoucir l'âpreté de ses traits. Je l'ai décrit comme je l'ai trouvé dans ceux qui ont le mieux étudié et connu son caractère.

Dieu est admirable dans ses Saints. Ils sont le chef-d'œuvre de la sagesse et de la miséricorde infinie : quand nous traçons leur portrait, nous ne devons être que de fidèles copistes. Corriger ou idéaliser est une folie : nous ne ferons jamais aussi bien que l'artiste infini.

Que ceux-là corrigent ou retranchent qui peignent un personnage profane comme type d'une époque ou expression d'une idée : ils y sont forcés pour soutenir leur thèse. Mais les Saints doivent être peints pour eux-mêmes ; leur vie renferme toujours le même enseignement, la victoire de la grâce sur la nature, la prédominance du principe divin sur l'élément mortel. Que ce principe céleste ait vaincu la nature en l'immolant, comme chez le V. Montfort, qu'il

l'ait subjuguée en la dirigeant doucement et harmonieusement, comme chez d'autres Saints, il faut peindre dans sa manifestation spéciale cette grâce de Dieu qui prend toutes les formes. Le grand art ici, c'est de n'en pas avoir et de copier humblement son modèle, nature et grâce, traits humains et image divine.

D'ailleurs, adoucir cette mâle figure du V. Montfort, c'est rendre sa vie inexplicable et lui ôter sa force et sa beauté ; son caractère le plus saillant, c'est d'avoir immolé complètement la nature. Vivant du principe surnaturel, ou, comme le dit l'avocat de la cause, ne voyant que par l'œil de la foi, il n'avait ni les idées ni les impressions des autres hommes. Telle fut la cause de sa forte et sainte originalité.

L'immolation de la nature, le culte exclusif du principe surnaturel, tel est aussi le double spectacle qui rend cette vie si édifiante pour les âmes pieuses, si facile à comprendre pour tous ceux qui ont les premières notions de l'idée chrétienne. Les manières et la conduite du V. Montfort furent, de son vivant, une énigme pour une partie de ses contemporains, pour d'autres, un scandale et une folie. C'est qu'ils ne se plaçaient pas au point de vue véritable. Le V. Montfort se traitait comme un cadavre, il voulait être traité de même par ceux qui le connaissaient¹. Liens naturels, ménagements, prudence humaine furent pour lui chose inconnue ou méprisée. Il ne voulait conserver de la nature que ce qui est exigence imposée par la volonté divine ou support

1. Qu'on me regarde comme un mort, je le répète, afin qu'on s'en souvienne ; qu'on me regarde comme un homme mort ; je ne prétends rien voir ni toucher de la famille dont Jésus-Christ m'a fait naître ; rien et moi c'est la même chose. (Lettre à sa mère, 28 avril 1704.)

nécessaire de la grâce. Tout ce qui est bon naturellement, mais inutile à l'action de la grâce, lui devint méprisable, comme ne valant pas la peine de captiver sa liberté d'enfant de Dieu. De là les persécutions et les humiliations dont il fut victime, de là le scandale qu'il produisit chez des âmes sensuelles ou aveugles, et l'énigme que présenta sa vie à des hommes profondément religieux, qui ne pouvaient s'expliquer ces actions étranges et ce froissement des impressions naturelles. Ils n'y trouvaient aucune prudence, aucune sagesse, aucune harmonie. Tandis que tout y était pour eux problème insoluble, les populations ignorantes, il est vrai, mais éclairées par le sentiment instinctif du bon et du vrai que conservent si facilement les âmes chrétiennes, se laissèrent aller aux énergiques entraînements de sa parole. Elles furent grandement édifiées de voir ce prêtre éloquent et noble demander un morceau de pain comme un mendiant, marcher dans la boue avec ses chaussures percées et porter son sac comme un vagabond ; elles se disaient, dans leur langage grossier mais juste ; que si Montfort, qui parlait si éloquemment et qui vivait si saintement, était réduit à vivre d'aumônes, c'est qu'il le voulait bien, puisque tant d'autres, qui ne savaient ni bien parler ni bien vivre, occupaient des postes lucratifs ; elles ne prenaient aucun scandale de voir des évêques le priver de la parole et du ministère ecclésiastique, et disaient hardiment que ces prélats étaient trompés par d'autres ou se trompaient eux-mêmes. L'histoire qui, à certaine distance, dessine mieux les objets, nous explique ces persécutions dont il fut victime. Elles lui furent presque toutes suscitées par l'influence du jansénisme, qu'il combattait à outrance. Les évêques français n'étaient pas jansénistes, mais plusieurs avaient

pour cette erreur des ménagements qu'il n'est pas facile de concilier avec la soumission filiale due à l'Église ; ils méritaient le reproche que Jésus-Christ adressait à ces anges de l'Apocalypse : ils avaient de grandes vertus, mais pas assez d'énergie pour confondre les séducteurs. (Apoc. 2, 14, 20.)

II.

Nous avons trois preuves péremptoires de la mission céleste du V. Montfort : l'existence de ses deux congrégations, les miracles opérés par son intercession, le jugement de l'Église qui lui a conféré le titre de vénérable, et qui vient d'affirmer que ses vertus ont été héroïques, en attendant un autre titre imploré par le respect de ses enfants et des peuples de l'Ouest, au milieu desquels son souvenir est toujours vivant. Un mauvais arbre pourrait-il porter de bons fruits ? Un fanatique aurait-il immortalisé ses œuvres ? On peut appliquer au V. Montfort les réflexions naïves de l'aveugle-né : « Si cet homme n'était pas envoyé de Dieu, il ne pourrait rien faire. »

Il est une autre preuve de la mission du V. Montfort ; moins visible que les autres, elle n'échappe pas aux observateurs attentifs.

Lorsque les révolutionnaires de 93 promènèrent sur la France leurs fureurs impies, beaucoup de provinces courbèrent la tête, quelques-unes applaudirent ; deux seulement, la Vendée et la Bretagne, dirent comme les Machabées : « Il vaut mieux mourir que de voir l'opprobre de notre

nation ». Pour quel motif ces deux contrées limitrophes, mais séparées par une barrière infranchissable, celle du langage, lancèrent-elles au combat leurs catholiques populations? Parcourez notre histoire : à aucune époque, ont-elles été signalées comme plus pieuses que les autres? S'étaient-elles jamais mises à la tête du mouvement religieux? A la brillante période des croisades, ont-elles envoyé de plus nombreuses phalanges sous les étendards de la croix? Non ; recueillez toutes les plaintes vendéennes, pas une seule qui en ait gardé le souvenir. Lisez les nombreuses ballades bretonnes, si soigneusement conservées ; une seule y fait allusion, encore c'est pour décrire les malheurs qui ensanglantèrent le manoir breton, pendant que le châtelain guerroyait outre-mer. Ont-elles fourni plus de chevaliers aux ordres militaires? Non encore, puisque la langue bretonne n'était pas comptée au nombre de celles qui donnaient des électeurs pour le choix du grand Maître de Malte.

Il faut donc en conclure que cette exaltation et cette intrépidité de l'esprit religieux dans les provinces de l'Ouest sont dues à des causes récentes et presque contemporaines. La Bretagne le dut aux prédications de Michel le Nobletz, du P. Maunoir et du P. Bernard.

La Vendée le dut exclusivement au V. Montfort et à ses successeurs, qui firent passer leur foi et leur enthousiasme dans l'âme des prêtres et des paysans vendéens. C'est du pays où existait la maison mère de son ordre que partit le premier signal qui commença cette guerre de géants où gain de cause resta aux vaincus. Vers 1797, en voyant ces campagnes incultes, ces granges brûlées, ces villages veufs

de leurs 400 mille habitants tombés sous le plomb ou sous le fer, les sages de l'époque déplorait ce sang versé pour rien : ils ne savaient pas que Dieu le conserve comme un trésor quand il a coulé pour la justice. La Vendée était à terre, mais sa sublime plaidoirie restait sans réponse. Elle avait prouvé que le sol français tremblera toujours sous les pas des oppresseurs de la vérité catholique ; tandis que la main du premier Consul semblait ouvrir les églises désertes et les cathédrales dévastées, c'étaient Cathelineau, Bonchamp, Larochejaquelein, Lescure, Charrette, d'Elbée, c'étaient ces laboureurs martyrs enfouis sous leurs sillons ensanglantés, c'étaient tant de pieuses paysannes, tant de pures jeunes filles guillotinéés, fusillées ou noyées dont les ombres héroïques agitaient sur leurs gonds rouillés les portes de nos églises, les ouvraient à deux battants et y faisaient entrer à flots les populations redevenues catholiques. Sans cet immense holocauste, des législateurs révolutionnaires n'auraient jamais deviné la force latente du catholicisme. Dieu, d'ailleurs, n'eût pas laissé finir si vite ces saturnales où des impies dansaient les pieds dans le sang.

Les martyrs de la Vendée jouèrent auprès de la justice divine le rôle de ces victimes de l'Apocalypse qui disaient à Dieu : « Jusques à quand, Seigneur, qui êtes saint et vrai, ne faites-vous pas justice et ne vengez-vous pas notre sang ? » Cette vengeance miséricordieuse ne se fit pas attendre.

Que ce mépris de la mort, que cette foi ardente, que cette haine de l'impiété soit l'œuvre de Montfort et de ses fils qui continuèrent à évangéliser ces contrées, tous l'attestent, amis et ennemis, et les Pères du Concile provincial

de Poitiers, demandant la béatification du V. Montfort, et les documents que Gensonne et autres fournirent à la Convention, et l'incendie de la maison de Saint-Laurent, le massacre des religieuses et des frères, et le martyre de deux missionnaires égorgés comme propagateurs du fanatisme dans la Vendée.

Toutes ces preuves de la sainteté et de la mission divine du V. Montfort ne sont plus nécessaires après le Décret du Souverain Pontife qui proclame ses vertus héroïques.

On sera heureux de lire ce Décret qui a tant d'importance pour la béatification et la canonisation du Vénérable Missionnaire.

Décret apostolique constatant l'héroïcité des vertus du Vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort.

« Parmi les hommes apostoliques que la nation très-illustre des Français a produits continuellement jusqu'à nos jours, on devra compter le Vénérable Louis Grignon. Il naquit en 1673, dans une petite ville de Bretagne, appelée Montfort, d'où il prit son surnom. Il passa très-pieusement son enfance et sa jeunesse dans la crainte du Seigneur; après avoir fait ses études littéraires et philosophiques à Rennes, il fit son cours de théologie à Paris, dans le Séminaire de Saint-Sulpice, et mérita d'être élevé au sacerdoce. Il commença aussitôt à enseigner aux pauvres, réunis dans les hospices, les vérités élémentaires de la foi et à en prendre soin. Mais, touché de compassion pour les infidèles, assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, il souhaitait de voler à leur salut; il voulut cependant se rendre dans notre illustre Ville, pour visiter le tombeau des Anôtres et com-

muniquer son projet au Souverain Pontife Clément XI, de sainte mémoire. Ce Pape cependant lui fit entendre qu'il avait été choisi de Dieu plutôt pour l'utilité de la France que pour le salut des barbares, afin qu'il combattît vaillamment l'hérésie des Jansénistes, qui faisait alors beaucoup de ravages. Excité par ces paroles, le Vénérable de Montfort brûla de zèle pour la maison de Dieu, dans l'esprit et la vertu d'Élie, et, revenu en France revêtu du titre de Missionnaire Apostolique, il se dévoua entièrement toute sa vie au ministère sacré des missions : et avec un tel succès, qu'il ramena dans le chemin du salut un nombre presque infini de pécheurs même des plus égarés, et fit rentrer dans le bercail de Jésus-Christ un grand nombre d'hérétiques ; qu'il changea partout les mœurs des lieux qu'il évangélisait, et éloigna du Clergé le fléau du Jansénisme. De plus, il institua deux congrégations : l'une de Prêtres, appelée du Saint-Esprit (Missionnaires de la Compagnie de Marie), qui s'adonnaient à l'œuvre sainte des missions dans les diverses parties de la France ; l'autre, de pieuses vierges auxquelles il donna le nom de Filles de la Sagesse, et qui devaient se consacrer au soulagement de tous les besoins des pauvres. Enfin, ce vaillant imitateur d'Élie, épuisé de forces par le poids accablant de ses travaux, tourmenté par les persécutions, harcelé par les calomnies, rassasié d'opprobres, parvint à la fin de sa vie. Fortifié par les sacrements de l'Église, et désirant ardemment la mort pour être avec Jésus-Christ, il se reposa très-doucement dans le baiser du Seigneur, le 28 avril 1716. Sa réputation de sainteté qui, pendant sa vie, fleurit toujours parmi les injures multipliées de ses calomniateurs, après sa mort se répandit de jour en jour davantage dans toute la France. C'est pourquoi, après

l'approbation des procès faits par l'autorité de l'Ordinaire, dans le diocèse de Luçon, le Souverain Pontife Grégoire XVI, de sainte mémoire, la veille de la Nativité de la sainte Vierge, de l'année 1838, signa de sa propre main la commission de l'introduction de la cause. Ensuite, après l'expédition des lettres rémissoriales, les procès apostoliques ont été faits dans le même diocèse de Luçon. Après la reconnaissance de la validité de ces procès, la Congrégation des Rites sacrés commença, suivant l'usage reçu, à examiner la question sur les vertus du vénérable serviteur de Dieu, Louis, et on tint les Congrégations ante-préparatoires chez le cardinal Clément Villecourt, d'illustre mémoire, le 9 janvier 1866. Ensuite, cette question fut proposée de nouveau dans la congrégation préparatoire tenue au Vatican, le 16 juillet 1867. Mais, comme le postulateur, pour arriver plus sûrement au succès de la cause, avait fait des instances à l'effet de tenir une autre congrégation préparatoire, cette autre congrégation, accordée par notre Saint-Père le Pape Pie IX, fut tenue le 16 février de cette année 1869. Enfin, on discuta la question des vertus du même serviteur de Dieu, dans la congrégation générale qui se tint devant le Saint-Père, au Vatican, le 27 juillet de la même année, dans laquelle Son Éminence le cardinal Nicolas Clarelli Paracciani, substitué au cardinal Clément Villecourt, décédé, proposa cette même question : « S'il est certain que le Vénérable ait pratiqué les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité, soit envers Dieu, soit envers le prochain, et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance, et les vertus morales qui s'y rapportent, dans un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit? » Et les Très-Éminents Cardinaux et

les Révérends Pères Consultants donnèrent par ordre leur avis. Mais Sa Sainteté, après avoir recueilli les suffrages, exhorta les Consultants à continuer de prier avec Elle pour obtenir de la divine Sagesse lumière et conseil pour achever cette affaire très-importante.

« Enfin, aujourd'hui, jour consacré au très-invincible prince de la milice céleste, saint Michel Archange, notre Saint-Père le Pape, après avoir célébré la messe dans sa chapelle privée du palais du Vatican, monta sur son trône dans la salle Noble du même palais et appela auprès de lui le Très-Éminent Cardinal Constantin Patrizi, Évêque de Porto et de Sainte-Rufine, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et en même temps le Très-Éminent cardinal Nicolas Clarelli Paracciani, Évêque de Frascati, et rapporteur de la cause, avec le Révérend Père Pierre Minetti, promoteur de la foi, et moi, secrétaire soussigné, et décréta en leur présence « qu'il est tellement certain que le Vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignion de Montfort, a pratiqué les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance, et les vertus morales qui s'y rapportent dans un degré héroïque, dans le cas et à l'effet dont il s'agit, que l'on peut procéder à la discussion des quatre miracles. »

« Sa Sainteté a commandé que ce décret fût publié et relaté dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, le 29 septembre 1869.

« CONSTANTIN, Évêque de Porto et de Ste-Rufine,
« Cardinal PATRIZI, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.
(Place du Sceau.)

D. BARTOLINI,
« Secrétaire, etc..... »

III.

Comme tous les disciples de Jésus-Christ qui ont lutté ardemment, le V. Montfort eut des admirateurs enthousiastes et sincères. Signe de contradiction après sa mort comme pendant sa vie, il excita chez ses partisans le besoin de tracer son histoire pour répondre aux calomnies, en sorte que cet humble missionnaire de campagne, qui prêcha si rarement dans les cathédrales, a trouvé plus d'historiens que nos grands orateurs; que dis-je, plus d'historiens que nos rois. Parmi ces biographies, les unes ont été livrées au public, les autres sont restées entre les mains de sa Congrégation.

Le premier de ses historiens est M. Grandet, qui fit imprimer son livre huit ans après la mort du Vénérable serviteur de Dieu. M. Grandet, après avoir été chanoine d'Angers, contribua puissamment dans cette ville à la fondation du séminaire dirigé par les Sulpiciens et entra dans leur Congrégation. Je ne sais si ce contemporain connaissait le serviteur de Dieu, ni même s'il l'avait entendu prêcher; rien ne l'indique dans son récit. Sa narration simple et naturelle a beaucoup d'omissions et d'anachronismes: elle est composée de documents fournis par des témoins oculaires; mais si l'auteur s'est donné peu de souci pour coordonner ses matériaux, quelle peine il a prise pour se les procurer! Quel zèle pour réclamer tous les témoignages qui doivent absoudre le serviteur de Dieu; amis ou ennemis, il les met tous à contribution pour élever ce monument à la gloire de son héros.

Il demande des documents à tous ceux qui ont connu le missionnaire : évêques, vicaires généraux, archidiacres, confesseurs, directeurs, compagnons de travail, religieux ou séculiers, aumôniers d'hospices, procureurs, avocats, tous lui répondent et consignent par écrit leur admiration pour le serviteur de Dieu. En sorte que cette vie écrite par un des prêtres de la Congrégation de Saint-Sulpice est la plus précieuse de toutes, comme expression du jugement des contemporains. M. Grandet est très-sobre d'appréciations ; mais, dans sa préface, il trace le caractère du serviteur de Dieu comme le faisait M. Blain, son ami.

« La conduite de M. Grignon de Montfort a paru si extraordinaire pendant qu'il a vécu, que les impies l'ont voulu faire passer pour diabolique, l'appelant sorcier, antéchrist et possédé ; les mondains l'ont estimée extravagante, et les gens de bien l'ont tout au moins crue singulière et hétéroclite ; aussi, j'ai lieu de craindre que la vie que j'entreprends d'écrire n'ait le même sort après sa mort. Je dois m'attendre que ceux qui prendront la peine de la lire seront surpris, même indignés, de voir un homme qui marche la tête nue pendant les hivers, dans les temps de pluie et même dans les plus grandes chaleurs de l'été ; qui porte dans ses voyages un crucifix au bout d'un bâton, qui se met à genoux dans les maisons où il entre et dit l'oraison : *Visita, quæsumus*..... Les esprits forts ne pourront souffrir qu'il se jette aux pieds de son domestique lorsqu'il croit avoir commis quelque faute, et qu'il l'oblige à le fouler aux pieds et à le traiter comme le plus grand des scélérats.

« Les gens qui se laissent conduire par les sentiments de

la nature, ne pourront goûter qu'il ne veuille pas aller loger ni manger chez ses parents, ni même les visiter, lorsqu'il est dans le lieu de sa naissance. Les sages de ce siècle trouveront à redire qu'il se charge des fardeaux des pauvres qu'il rencontre en son chemin, qu'il les mette sur ses épaules pour les soulager, qu'il boive, mange et loge avec eux, en un mot qu'il fasse un grand nombre d'actions qui paraissent ridicules et extravagantes. »

La seconde histoire fut composée par le R. P. Picot de Clorivière, de la Société de Jésus. Il nous avertit qu'il n'a fait aucune recherche par lui-même, et qu'il s'est surtout servi d'un mémoire très-étendu composé par M. Besnard; cette histoire est pieuse, exacte, méthodique et complète. Néanmoins le procès de béatification la cite rarement, parce qu'elle est calquée sur le manuscrit de M. Besnard. Du reste, on pourrait appliquer au R. P. Clorivière l'appréciation de saint Thomas, qui disait de saint Bonaventure écrivant la vie de saint François d'Assise : *C'est un saint qui écrit la vie d'un autre saint.*

En 1839, le R. P. Dalin, alors supérieur du petit séminaire des Sables, écrivit une troisième histoire du V. Montfort. Il a redressé quelques erreurs de ses devanciers. La narration est vive, élégante et méthodique, mais trop abrégée. L'auteur, comme il l'indique dans sa préface, s'est proposé surtout de compléter l'histoire écrite par le R. P. Picot de Clorivière.

Il y a deux histoires manuscrites : la première est de M. Blain, chanoine de Rouen, ami, compatriote, condisciple de collège et de séminaire du V. Montfort. Ce mémoire serait le plus précieux, s'il embrassait toute la vie du

serviteur de Dieu. Mais l'auteur ne rapporte à peu près que des faits dont il a été témoin. Éloigné de son ami pendant les quinze dernières années de sa vie, il garde le silence sur cette période si importante.

Destiné seulement à quelques lecteurs, le mémoire a l'avantage de n'user ni de ménagements forcés ni de réticences. Amis et ennemis, le V. serviteur de Dieu lui-même, tout est jugé de haut, sans partialité, sans enthousiasme, avec une vigueur d'appréciation qui s'impose au lecteur.

C'est M. Blain qui a le mieux connu et peint le V. Montfort.

M. Besnard, prêtre de la Compagnie de Marie et quatrième supérieur de l'Ordre, a fait une histoire très-détailée du fondateur. C'est le document le plus complet. Il avait vécu avec les RR. PP. Mulot et Vatel, premiers compagnons du V. missionnaire. Outre les renseignements précieux qu'il puisa dans leurs entretiens, il en recueillit beaucoup d'autres, en parcourant les lieux évangélisés par le V. Montfort. « J'ai pris, dit-il, toutes les connaissances nécessaires pour ne rien omettre dans une vie où tout m'a paru intéressant, et je me suis attaché aux mémoires les plus sûrs, pour ne rien dire que de vrai. Je me suis même transporté dans presque tous les endroits où le missionnaire a exercé son zèle, et j'ai parlé à plusieurs personnes qui avaient assisté à ses missions. Je n'ai rien à me reprocher pour l'exactitude, mais j'ai tout lieu de craindre que mon livre ne partage le sort de celui à qui je le consacre. »

Comme M. Blain, le R. P. Besnard ne voile pas ce que le monde appellera les défauts du tableau. Il peint sans

l'adoucir ce caractère aux traits si graves. Voici comme il l'apprécie pendant son séjour au séminaire de Saint-Sulpice : « De tout ce que nous venons de dire, résultait un composé de quelque chose de singulier : un homme qui n'était pas comme les autres, un homme qui, étant dans le monde, semblait n'être pas du monde. Dans ce genre de singularité, il allait toujours croissant ; plus il vivait parmi les hommes, moins il vivait comme les autres hommes. Les choses de la terre ne lui étaient rien, il n'y pensait même pas, ou il les envisageait sous leur véritable point de vue, dans le néant qui leur est propre. Dès lors, bien au-dessus de ce que dans le monde on appelle bienséance, il ne connaissait que celle que sa foi et son amour lui prescrivaient : tout l'humain disparaissait à ses yeux, et dans la multitude des choses visibles qui frappaient ses sens, il ne voyait que l'invisible. De là ses façons de penser, de parler et d'agir, qui n'étaient rien moins qu'ordinaires. Déplacé pour ainsi dire dès qu'on le retirait des choses divines, il paraissait ou aliéné ou sans esprit. Il est vrai que dès qu'il était question des choses de Dieu, il se retrouvait tout entier. Pensées sublimes, sentiments tendres et affectueux, raisonnements solides, discours pleins de force et d'onction, on n'avait qu'à admirer. »

Sous le rapport du style, le R. P. Besnard ne peut être comparé au chanoine de Rouen. Il est facile de voir que le siècle et les études littéraires avaient baissé.

Cette histoire se composait de dix-sept cahiers ; les deux premiers étaient perdus, comme il est consigné dans le procès-verbal relatif aux pièces de la canonisation. J'ai été assez heureux pour les retrouver dernièrement dans les ar-

chives de l'évêché de Poitiers, grâce aux recherches de M. l'abbé Baron, secrétaire.

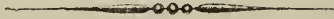
Nous avons un autre document très-précieux pour une des périodes les plus ignorées dans cette vie : c'est le recueil des lettres du Vénérable serviteur de Dieu et des réponses de M. Lechassier, son directeur, qui fut ensuite supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice. Il renferme en outre cinq autres lettres très-importantes, deux de Monseigneur Girard, évêque de Poitiers, deux de M. Lechassier, une cinquième, des pauvres de l'hôpital de Poitiers. Au début du procès, on n'en avait que cinq, dont deux seulement sont du V. Montfort.

M. le supérieur de Saint-Sulpice m'a remis la copie de dix-neuf lettres relatives au V. Montfort, et celle de six autres où M. Lechassier parle incidemment du Vénérable serviteur de Dieu.

Grâce à ces documents, j'ai pu présenter sous son vrai jour une période très-importante de sa vie qui est inexplicable chez ses historiens, son départ de la communauté de Saint-Clément, ses voyages à Fontevault, à Poitiers et à Paris. Là, comme dans tous les actes de sa vie, il a été guidé par l'obéissance, et aucun nuage n'a plané sur ses vertus.

Puisse ce héros de la Croix être mieux connu dans nos contrées qu'il a nourries de la parole divine ! Puisse ce père de deux familles religieuses être honoré par les fidèles comme il l'est par ses missionnaires et par ses Sœurs de la Sagesse ! Tel est le but de mon livre. Je l'ai fait pour les chrétiens qui vivent dans le monde. Des développements, inutiles pour les âmes engagées dans la voie de la perfection,

deviennent nécessaires à celles qui se contentent de suivre les grands préceptes du christianisme. L'ignorance du surnaturel, les idées sensualistes, la recherche du bien-être, vices dominants de notre siècle, réagissent sur elles, voilent la lumière de la foi, et à leur insu, leur donnent des impressions antichrétiennes. Il ne suffisait donc pas de raconter des faits si opposés à nos tendances; il a fallu exposer, parfois discuter, pour faire voir tout ce qu'il y a de beau et d'harmonieux dans cette vie tout enivrée de la Croix.



LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DU VÉNÉRABLE LOUIS GRIGNION
DE MONTFORT JUSQU'À SON ENTRÉE AU PETIT
SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

CHAPITRE I^{er}.

NAISSANCE DU VÉN. LOUIS GRIGNION DE MONTFORT ; SA SAINTETÉ
SE MANIFESTE DÈS SES PREMIÈRES ANNÉES.

Le vénérable serviteur de Dieu, Louis Grignon, naquit à Montfort-la-Canne, petite ville du diocèse de Saint-Malo, le 31 janvier 1673. Il eut pour père Jean-Baptiste Grignon, sieur de la Bacheleraie, gentilhomme breton, avocat au bailliage de Montfort, et pour mère Jeanne Robert Visuelle. Au baptême, on lui donna le nom de Louis, auquel il ajouta, en recevant la confirmation, le nom de Marie, preuve de la tendre dévotion qu'il eut dès son enfance pour la sainte Mère de Dieu. Plus tard, regardant la grâce comme sa mère, et la nature comme une inconnue, il quitta son nom paternel et se fit appeler Montfort, parce qu'il avait reçu le baptême dans cette ville. Cette particularité, qui paraît assez minime dans une vie où les actions se pressent, nous révèle le caractère de ce héros de la croix.

Chez lui, ce n'est pas seulement la prédominance de la grâce et la sujétion de la nature à la loi de l'esprit, c'est la nature qui s'immole pour que la grâce conserve toute sa vitalité. Chez la plupart des âmes chrétiennes, la grâce use presque toute son énergie à réprimer les élans de la concupiscence ; ce qui en reste, après ce travail obligatoire, ne produit plus que les actes surnaturels nécessaires au salut. Chez le Vénéralle Montfort, au contraire, l'immolation de la nature permet au principe divin de la grâce de s'épanouir dans toute sa vigueur. Comme la vie de la nature, quand elle est prédominante, étouffe la vie de la grâce, ainsi la vie de la grâce, quand elle est abondamment versée dans une âme, comprime et affaiblit la vie naturelle. C'est l'état auquel aspirent toutes les grandes âmes du christianisme. Demander à ces hommes qui se sont crucifiés auprès de leur Maître, les impressions ordinaires, c'est demander des fleurs à un arbre desséché, ou le sourire à un cadavre.

A quelle occasion cette vie s'est-elle divinisée au souffle de la grâce ? Quels moyens Dieu a-t-il employés ? Le V. Montfort a-t-il trouvé ces éléments de perfection au foyer domestique ? les a-t-il recueillis comme un héritage de famille ? ou Dieu lui a-t-il envoyé quelques-uns de ses anges terrestres pour lui frayer passage et le faire marcher sans peur dans ces sentiers étranges ? ou bien lui a-t-il parlé cœur à cœur, lui seul, comme il le fit jadis pour Samuel ? Questions qui réveillent à la fois la piété et la curiosité du lecteur, mais qu'il est impossible de résoudre, parce que les documents nécessaires nous manquent.

En effet, les premières années de son enfance, celles où paraît s'être élaboré ce germe de perfection divine n'ont eu pour confidants que son père et sa mère, ses frères et ses sœurs moins âgés que lui, et un oncle maternel qui habitait avec sa famille. Ce dernier, immédiatement après la mort de

son neveu, fit paraître un mémoire où il décrivait les années de sa première enfance et les vertus précoces dont elle fut ornée. Malheureusement, ces annales de la famille, citées par ses premiers historiens, ont disparu ; nos efforts pour les retrouver à Saint-Laurent, à Montfort et à Rennes ont été inutiles : en sorte que, pour donner un aperçu de la piété du V. Montfort dans ses premières années, nous n'avons d'autres ressources que de citer quelques traits consignés dans sa vie par M. Grandet, et empruntés à l'auteur de cette notice, M. Robert Visuelle, prêtre sacriste de Rennes, et oncle maternel du Vénérable Montfort. Dès l'enfance, le Vénérable Montfort parut n'être animé que par le désir de plaire à Dieu et de le faire servir par les autres. Ce caractère distinctif de sa sainteté se retrouve dès le début de sa vie : voyait-il sa mère avoir des ennuis et se plaindre de ces épreuves qui ne manquent jamais aux âmes maternelles, il la consolait et l'exhortait à la patience. Dès l'âge de cinq ans, il goûtait les vérités chrétiennes assez vivement pour les répéter à sa mère.

Mais il exerçait surtout son zèle envers une de ses jeunes sœurs, nommée Louise, qu'il affectionnait plus que les autres, soit qu'elle fût moins distante d'âge, soit qu'elle fût plus portée à la piété ou plus docile à profiter de ses instructions. Quoique enfant, il mettait tout en œuvre pour lui faire quitter les amusements de l'enfance ; il la séparait par adresse de ses compagnes, pour la mener prier Dieu. Témoignait-elle quelque répugnance ? il lui faisait de petits présents, et il lui disait : « Ma petite sœur, vous serez toute belle et tout le monde vous aimera si vous aimez Dieu. » Aussitôt elle le suivait et attirait ses compagnes pour réciter le chapelet, à l'exemple de son frère. Pour les engager à le dire tous les jours, il leur donnait ce qu'il avait de plus beau. Le plus grand plaisir qu'elles pouvaient

lui faire, était de lui parler ou de lui faire parler de Dieu. Enfin lorsque cette jeune sœur, un peu plus avancée en âge, se portait, d'après ses prières, à la pratique de quelque vertu, il ne savait comment lui en témoigner sa joie. Le V. Montfort dès son enfance avait donc déjà visibles et toutes formées ces vertus qui jetèrent plus tard un si vif éclat sur sa vie ; on peut dire de son zèle pour la gloire de Dieu ce que Job dit de la miséricorde : « Il a crû avec lui de « puis son enfance, il est sorti en même temps du sein de « sa mère. » (Job. xxxi. 18.)

Beaucoup de saints ont trouvé dans les premiers entretiens de leurs mères la prédication la plus éloquente. La femme chrétienne qui, en prodiguant ses caresses et ses baisers à son fils, lui parle de Jésus-Christ et de son ineffable tendresse, possède une grâce de conviction que l'enfant ne retrouvera jamais sur les lèvres de ses semblables. Dans ces entretiens d'une mère pieuse avec son jeune enfant dont elle nourrit l'âme, il y a comme un reflet de l'amour maternel de la sainte Vierge qui était l'expression la plus haute de la nature et de la grâce. La Providence avait ménagé ce moyen de perfection à plusieurs des grands saints, à saint Louis, roi de France, à saint François de Sales. Leurs mères les avaient initiés, dès le premier éveil de la raison, aux admirables secrets de l'amour divin.

Le V. Montfort ne paraît pas avoir reçu ce secours, du moins au même degré. Ses parents sans doute étaient de bons chrétiens ; mais sa mère, préoccupée du soin de sa nombreuse famille, avait souvent besoin que son jeune fils lui rappelât l'idée de Dieu pour lui rappeler la patience. Le père, violent et emporté, ayant les soucis d'une position embarrassée et de huit enfants à pourvoir, paraît s'être plus préoccupé de la terre que du ciel. C'est ce que nous fait penser l'exhortation que le V. Montfort, devenu prêtre,

adressait à sa mère : « Je prie mon père , de la part de
« mon Père céleste , de ne pas toucher la poix , car il en
« sera gâté ; de ne pas manger de la terre , car il en sera
« suffoqué ; de ne point avaler de fumée , car il en sera
« étouffé. »

Cette intelligence si vive des choses de Dieu dans un âge si tendre , ce mépris des amusements qui font la vie de l'enfance , ce zèle pour la gloire de Dieu , cette tendresse filiale pour la Sainte Vierge , nous montrent que , dès l'aurore de sa vie , le V. Montfort eut des communications intimes avec Dieu , et que Marie dont il devait être , après saint Bernard , un des plus dévots serviteurs et le panégyriste le plus profond , n'attendit pas que cette âme prédestinée vînt la chercher. Pareille à cette sagesse dont il est parlé dans l'Écriture , elle le prévint , allant à sa rencontre comme une mère pleine de tendresse : *obviabit illi quasi mater honorificata.* (Eccles. xv. 2.)

La vie du V. Montfort fut toute d'une pièce , comme ces riches étoffes dont la chaîne et la trame sont de même valeur. La grâce y fut toujours dominante ; la nature n'y joua qu'un rôle d'obéissance et d'immolation.

CHAPITRE II.

LOUIS FAIT SES ÉTUDES AU COLLÈGE DE RENNES, SOUS LES
RR. PP. JÉSUITES. — SES TALENTS ET SES VERTUS.

La voix intérieure avait suffi à l'enfance du Vénérable Montfort, pendant ces années bénies où la grâce du baptême a conservé sa force, parce que l'orgueil et les passions font silence. Mais il lui fallut un secours, à cette époque orageuse où l'âme perd à la fois son calme, sa docilité et sa sainte ignorance des choses terrestres. Le Vénérable Monfort allait entrer dans cet âge de l'adolescence que le monde appelle le plus bel âge de la vie. Pour l'âme qui reste chrétienne, oui : ces premiers rayons de l'intelligence donnent à l'âme un mérite que n'avaient pas eu les années de l'enfance ; mais pour la plupart des hommes, l'adolescence et la jeunesse sont le temps fatal de la vie : c'est pendant cette période qu'ils amassent un trésor de colère pour l'éternité, un trésor de vices pour la terre.

Aussi, parmi les Ordres religieux qui ont milité pour la gloire de Jésus-Christ et le salut des âmes, les vrais chrétiens ont en grande estime ceux qui se dévouent à instruire et à former les jeunes gens. Tâche pénible, parce qu'elle n'est jamais terminée et qu'il faut la reprendre sans cesse ; tâche ingrate, parce que le bien n'est pas visible, et que souvent le maître a toutes les fatigues pour labourer et semer sans avoir la joie du moissonneur. Les chrétiens qui ont eu le bonheur de passer leur jeunesse sous l'aile de ces anges protecteurs doivent à Dieu de grandes actions de grâces, et dans un âge mûr, une vive reconnaissance à ces maîtres

dont l'obscur travail a fait d'eux des hommes et des disciples de Jésus-Christ.

Parmi toutes les saintes milices enseignantes, la Société de Jésus tient le premier rang. Dans l'idée de son fondateur, l'instruction de la jeunesse fut sa mission principale ou plutôt sa raison d'être : et c'est là surtout qu'elle appliqua son intelligence et sa merveilleuse énergie. Le Vénérable Montfort eut le bonheur d'avoir les Pères de la Société pour maîtres tout le temps de ses études classiques. Il leur conserva toute sa vie sa confiance filiale, et, sous le coup des humiliations et des adversités, il alla toujours chercher parmi eux des consolateurs et des guides. Eux, de leur côté, ne dédaignèrent jamais leur ancien élève, et, sans crainte de se compromettre, lui fournirent aide et secours.

Les Pères de cette Compagnie avaient un collège florissant à Rennes ; dans certaines classes, le nombre des élèves s'élevait à quatre cents. La petite ville de Montfort n'en étant distante que de quatre heures, M. Grignion, malgré sa nombreuse famille et les embarras de sa position, envoya son fils prendre leurs leçons.

Le pauvre gentilhomme, qui avait reçu de sa famille une instruction soignée, ne voulait pas laisser déchoir ses enfants ; il leur donna en éducation ce qu'il ne pouvait leur laisser en richesses, et, quelques années plus tard, il s'établit à Rennes pour faire partager le même avantage à ses deux autres fils. Louis, qui était l'aîné, y fut d'abord envoyé seul et quitta la maison paternelle pour prendre pension à Rennes et suivre les leçons du collège tenu par les Pères de la Compagnie.

Cette vie avait ses dangers. Pour s'en rendre compte, il faut se rappeler l'organisation des collèges, à cette époque. Aucun ne recevait de pensionnaires ; les écoliers vivaient dans leurs familles ou dans une pension étrangère et venaient

aux heures des classes apporter leur travail et recevoir les leçons du maître. La classe finie, ils rentraient dans leur liberté. Cette liberté, il est vrai, était assujettie à un certain contrôle. A des heures variées, un Religieux se présentait au domicile des écoliers, exigeant leur signature de présence pour prouver qu'ils ne préféreraient pas la promenade ou le jeu à l'étude.

Ce genre de vie était favorable aux jeunes gens qui habitaient la maison paternelle. La soumission aux parents, les droits rigoureux du père à cette époque, les instructions religieuses du professeur mêlées à l'étude des auteurs profanes, les réunions au collège pour les offices du dimanche, laissaient agir sur ces jeunes âmes l'influence chrétienne de la famille et l'autorité religieuse de leurs maîtres, sans avoir ce contact incessant des pensionnats qui livre souvent des âmes faibles à des camarades pervers. Pour acquérir les vertus chrétiennes et morales, ce mode d'éducation serait certainement le meilleur, si la famille était religieuse, si tous les enfants pouvaient passer auprès d'elle les instants qui ne sont pas consacrés aux classes.

Mais c'était la minorité. Dans ce collège, où se trouvaient réunis près de deux mille étudiants, la plus grande partie étaient logés et nourris chez des étrangers qui ne pouvaient exercer qu'une surveillance très-bornée. Quelques jeunes gens riches avaient des gouverneurs : faible garantie, car les gouverneurs, ordinairement jeunes, auraient eu besoin eux-mêmes d'être surveillés sous le rapport de la morale et de la foi, comme nous le voyons dans l'histoire de saint Stanislas, dont la pieuse jeunesse était confiée à un gouverneur qui en secret avait embrassé les erreurs de Luther. Le reste des écoliers, c'est-à-dire le plus grand nombre, était livré à lui-même et se conduisait bien ou mal, suivant ses inclinations, son courage, son application au travail, et

le soin de fuir des amis paresseux et pervers, dont il y avait toujours bon nombre dans ces sortes de réunions.

Laisé ainsi seul à l'âge de douze ans, le jeune Montfort profita de tous les moyens de salut qui lui étaient offerts. Comme la grâce précoce qu'il avait reçue lui montrait que la sanctification de l'âme consiste surtout dans l'accomplissement des devoirs ordinaires, il fut excellent écolier pour être fervent chrétien. Le travail, les exercices de piété, l'obéissance à ses maîtres, la vie laborieuse et solitaire le firent remarquer comme un élève accompli. Les années de l'adolescence s'écoulèrent pures, actives et inconnues, comme celles du divin Maître dans son atelier de Nazareth.

Cette période obscure de la vie qui n'a pour témoin que l'œil de Dieu et de quelques maîtres, est pourtant, pour la plupart des hommes, la règle qui mesure leur destinée pour la terre et pour le ciel. C'est cette germination silencieuse de leurs facultés morales et intellectuelles qui en prépare l'épanouissement ou la stérilité pour l'âge mûr. Le Vénérable Montfort ne fit point comme tant de serviteurs paresseux qui laissent oisif le talent confié par le Père de famille : il développa son beau génie par le travail, et se fit remarquer par ses succès, tandis que ses vertus se développaient avec la même vigueur que son intelligence.

Parmi les moyens de salut et les pieuses industries dont les Pères se servaient pour entretenir la piété de leurs écoliers, il en est un surtout qui leur a merveilleusement réussi, et qui, après trois cents ans, porte les mêmes fruits de grâce qu'au moment de son institution, comme l'ont éprouvé tous ceux qui ont eu le bonheur d'en faire partie pendant leur jeunesse : la Congrégation de la Sainte Vierge. Que d'âmes d'écoliers lui ont dû leur persévérance dans la pureté et dans la foi ! Les Pères de la Compagnie qui la propageaient dans leurs maisons savaient qu'il y a

une merveilleuse harmonie entre l'âme du jeune homme et la pensée de la sainte Mère de Jésus-Christ, et que cette pensée qui lui rappelle sa mère, cette intercession qui réveille l'amour et la confiance, sont le plus ferme appui de la fragilité, le secours le plus efficace après la chute.

L'organisation de cette Société prouve chez ses instituteurs une profonde connaissance de la jeunesse. Vouloir que des centaines de jeunes gens marchent d'un pas égal dans l'arène de la vertu et de la science, c'est ignorer le cœur humain. Imposer à tous la ferveur, la communion fréquente, les longues prières qui ne sont pas prescrites par l'Église, c'est imposer aux uns l'hypocrisie, aux autres un joug qui leur fait prendre la religion en haine. Les Pères instituèrent donc cette Congrégation de la Sainte Vierge dont l'entrée volontaire doit être le prix de la piété, du travail et de la vertu. Au lieu d'en accaparer le gouvernement, ils se contentèrent de la diriger, laissant l'initiative et l'autorité de cette association à leurs écoliers, qui se choisissaient eux-mêmes leurs dignitaires et leurs associés. Le jeune Montfort sollicita son admission et l'obtint facilement, parce qu'il était un modèle de sagesse et de vertu ; il y donna l'exemple de la piété la plus fervente.

Malgré ces secours et l'admirable industrie de leurs maîtres, plusieurs de ces jeunes écoliers, réunis en si grand nombre, étaient loin de pratiquer toutes les vertus chrétiennes. On parle quelquefois du *bon vieux temps* : quand il s'agit des hommes pris dans leur ensemble, je crois que la vérité historique demande qu'on supprime la première épithète : vieux ou jeune, le temps est toujours mauvais, à cause de la sottise et des passions des hommes. L'expression de l'Apôtre s'applique à tous les instants de la durée : *dies mali sunt* (Eph. v. 16) : les jours sont mauvais. Parmi ces nombreux jeunes gens dont beaucoup répondaient au zèle des

Pères, il en était aussi qui ne payaient leur dévouement que par la plus noire ingratitude ; méchants par désœuvrement, par légèreté, sans autre profit pour eux que le plaisir de mal faire.

Le condisciple du V. Montfort qui nous a décrit cette période de sa vie, fait ici le tableau d'une classe de rhétorique composée de quatre cents élèves. Ceux qui forment la jeunesse et se plaignent de labourer une terre ingrate y trouveront une consolation ; ils verront que leurs devanciers, qui donnaient à pleines mains des fleurs de rhétorique, ne faisaient pas pour eux-mêmes une ample moisson de roses.

« Le R. P. Gilbert, notre régent, était l'homme le plus capable de nourrir la piété du jeune Grignon ; car il était d'une piété consommée, et il marquait chaque jour par des exemples d'une vertu héroïque. Plusieurs fois je l'ai vu outragé publiquement par ses écoliers, sans donner aucune marque d'impatience. Comme le nombre de ses écoliers était fort grand et que celui des libertins n'était pas petit, il avait sans cesse quelque nouveau genre d'insulte à souffrir. Ce saint Religieux, uniquement appliqué à sanctifier ses élèves encore plus qu'à les instruire dans la rhétorique, n'omettait aucune occasion de leur parler de Dieu et de leur faire sentir la nécessité de le servir et de l'aimer. Il était attentif à sanctifier les études les plus profanes par des réflexions pleines de piété. Nul jour où ce saint régent ne présentât des leçons et des exemples de vertu à ses disciples. Sa douceur inaltérable au milieu des injures les plus sensibles que lui faisaient ses écoliers libertins, loin de les toucher, était pour eux un nouveau motif d'en inventer de nouvelles pour avoir le criminel plaisir d'altérer sa douceur ; mais en vain ; car il paraissait insensible. Savant dans l'art de souffrir et de se taire, il rendait confus par son silence les auteurs de l'injure.

« S'il s'empressait avec tant de soin à gagner les méchants, il ne négligeait pas les bons. Il s'étudiait à conserver en eux les semences de piété par de fréquentes exhortations. Tous les samedis et les veilles de grandes fêtes, il ne manquait jamais d'employer une demi-heure entière à parler de Dieu à ses écoliers, ce qu'il faisait avec beaucoup de grâce et d'onction. Louis Grignion l'écoutait avec une avidité que le pieux régent eut soin de cultiver dans des visites particulières. Il vit dès lors que le pieux jeune homme était de ceux que Dieu favorise de grâces privilégiées ; il me dit, quelques années après, qu'il le regardait comme un saint. Il me fit cette réflexion à Paris, au Noviciat, où il avait été appelé pour enseigner la rhétorique aux jeunes Jésuites.

« Ce témoignage d'un homme qui alla, peu de temps après, consumer sa vie dans les pays étrangers, est un témoignage bien favorable pour M. de Montfort ¹. »

En effet, le Père Gilbert, dont la mémoire est en bénédiction dans la Société de Jésus, partit pour la Martinique et mourut en évangélisant les nègres esclaves et les Caraïbes, qui le respectèrent mieux que cette jeunesse ingrate.

Dès cette période de sa vie, le Vénérable Montfort fit paraître deux vertus rares à tous les âges : le bon emploi du temps et la charité pour les pauvres. Il consacrait les jours de congé à la visite des pauvres et à celle de pieux ecclésiastiques. Tout son plaisir dès lors était de parler ou d'entendre parler de Dieu.

Mais comme il faut un délassement à l'enfance, il s'appliquait à la peinture, pour laquelle il avait beaucoup de talent et de goût. « De lui-même et sans maître, il avait appris à dessiner et à peindre en miniature. Il avait une si grande facilité pour cet art, qu'il lui suffisait de voir pour

1. Manuscrit de M. Blain, ch. 2.

faire. Un peintre qu'il alla visiter en fut si surpris , qu'il cessait de travailler au moment que le jeune Grignion paraissait devant lui. Il fallait de l'argent à cet homme pour mériter de lui un peu plus d'ouverture ; Louis Grignion n'en avait pas , la Providence lui en fournit un peu par une aventure assez singulière. Un petit tableau de piété, en miniature, très-bien fait, étant tombé entre les mains du jeune écolier , il le copia si bien qu'il se trouva parfaitement semblable à l'original. Un homme de goût en ce genre, en fut si satisfait, qu'il lui donna un louis d'or pour l'avoir ; et ce fut avec ce louis que le jeune Grignion trouva un peu plus d'accès chez le peintre ¹. »

4. Bl. ch. 3.

CHAPITRE III.

SA CHARITÉ; SA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET SON ANGÉLIQUE
PURETÉ. — SES ÉPREUVES DANS SA FAMILLE.

Le passage de rhétorique en philosophie est ordinairement fatal aux écoliers par une liberté plus grande de travail et de fréquentations ; mais il ne servit qu'à faire avancer le Vénérable Montfort dans la ferveur. Il avait alors dix-huit ans. Toutes les vertus qu'il manifesta plus tard étaient déjà chez lui portées à l'héroïsme, piété, pureté, mortification, pensée de Dieu, amour de la sainte Vierge ; il était tout lui-même. Il avait dans son zèle et dans sa charité cette énergie singulière qui suppose une foi vive en Dieu et qui tue dans l'âme toute impression naturelle. Ce qu'un autre eût regardé comme héroïque, il le faisait, lui, sans difficulté, sans hésitation, comme l'acte le plus ordinaire de la vie. Tel ce trait où tout est admirable pour un jeune homme de dix-huit ans, charité, confiance et naïveté.

« Un de ses condisciples était si pauvre et si mal vêtu qu'il était un objet de raillerie. M. Grignon, pour le vêtir, se fit mendiant, et ne rougit point d'implorer ses compagnons. Mais tout ce qu'il put amasser ne faisant que la moitié de la somme nécessaire, il trouva un moyen de la compléter, en menant le pauvre écolier à un marchand auquel il dit : « Voici mon frère et le vôtre, j'ai quêté dans
« la classe ce que j'ai pu pour le vêtir ; si cela n'est pas
« suffisant, c'est à vous à ajouter le reste. » Ce trait de simplicité et de charité, le premier qu'on connaisse de mille autres, obtint sa récompense. La charité produisit la charité. Le marchand accorda ce que M. Grignon lui deman-

dait, et le pauvre écolier fut vêtu, au grand étonnement de ses condisciples, qui commencèrent à regarder avec vénération l'auteur de cette bonne œuvre ¹. »

Le V. Montfort fit son cours de philosophie sous le R. P. Prévost, homme doué de beaucoup de piété et d'un grand zèle pour la sanctification de ses disciples. Chargé de la Congrégation des grands écoliers, il avait une dévotion particulière pour la Sainte Vierge et un zèle ardent pour la répandre, et on dirait que le vénérable Montfort, un de ses congréganistes, l'aurait prise de lui, s'il ne l'eût pas fait paraître dès le berceau. L'amour de Marie étant comme né avec lui, on peut dire que la Sainte Vierge l'avait choisi la première et avait gravé dans sa jeune âme cette tendresse si singulière qui l'a fait regarder comme un des plus grands dévots de la Mère de Dieu. Était-il devant une image de Marie, il paraissait ne plus connaître personne : dans une espèce d'extase, immobile, il se tenait des heures entières au pied des autels, à la prier, à l'honorer, à lui dédier son innocence, à se consacrer à son service. Cette dévotion sensible n'était pas en lui passagère comme en tant d'autres enfants ; elle était journalière. L'église de Saint-Sauveur, sa paroisse, le voyait tous les jours, en allant et en revenant de classe, rendre ses visites à une ancienne et miraculeuse image, et son oncle atteste qu'il y passait quelquefois une heure. Dès sa plus tendre jeunesse, il allait à elle avec une simplicité enfantine, lui exposant tous ses besoins temporels et spirituels. Tout, à son avis, était fait, quand il avait prié sa bonne mère.

C'est à cette protection de la Sainte Vierge qu'il faut attribuer sa merveilleuse innocence. Une des grâces les plus

1. Blain, ch. 6.

rare que Dieu accorde aux jeunes gens chrétiens, c'est de conserver l'innocence de leur baptême et d'imprimer sur tout leur être le double cachet de la perfection angélique en préservant leur cœur d'affections insensées, et leur corps des outrages de la volupté. Chez le jeune homme abandonné à lui-même, cette chasteté spirituelle et corporelle est un des grands prodiges de la grâce. Tout est obstacle autour de lui : la curiosité indiscreète de l'imagination, les lectures, les conversations, les regards, la perversité des autres, les élans du cœur, la fougue des sens. Le jeune homme que Dieu a préservé toute sa vie, malgré ces nombreux obstacles, prouve l'énergie du sang divin et de la grâce qui en découle aussi victorieusement que le martyr ou le miracle.

Moins visible que le martyr et le miracle, cette preuve subsiste toujours dans une proportion bien plus grande que le monde ne saurait le croire. Quel directeur de séminaire n'a pas trouvé de ces âmes virginales qui ont conservé le divin trésor, tantôt au milieu des luttes et des angoisses de l'âme, tantôt au moyen d'une sainte ignorance et d'un voile céleste que l'ange de la pureté a mis devant leurs yeux ? Ce dernier genre de chasteté est la grâce la plus admirable. Elle suppose que le cachet divin a été plus fortement imprimé sur les facultés humaines.

Mais, quel que soit le mode dont Dieu se serve pour conserver ces âmes privilégiées, qu'elles continuent leur route calmes ou militantes, vous remarquez chez toutes le même caractère : une réserve absolue, une horreur profonde pour toute apparence de mal, alors même qu'elles n'en comprennent ni le péril ni la gravité.

L'innocence du Vénérable Montfort fut d'une exquise délicatesse, puisqu'il ne ressentit pas ces humiliantes attaques de l'ange de satan. Il en fit naïvement l'aveu à l'un de ses condisciples, croyant que toutes les âmes qui vivent

chrétiennement partageaient le même privilège. Il était si ignorant sur tout ce qui peut altérer l'innocence, dit monsieur Blain, qu'un jour l'entretenant des tentations contre cette vertu, il me dit qu'il en ignorait l'existence. Tous ceux qui l'ont connu à fond admirèrent également en lui l'union de ces deux vertus si rares et si nécessaires dans l'état ecclésiastique : l'innocence et la pénitence.

« Tout ce que la vertu a de plus héroïque, tout ce que la perfection a de plus sublime, semblait être comme naturel en lui, tant sa grâce était éminente ! Il parut en effet comme né avec le recueillement, l'oraison la plus continue, la pénitence la plus rigide, la mortification la plus universelle, avec une paix, une douceur et une tranquillité d'âme que je n'ai jamais vues s'altérer au milieu des contradictions et des humiliations les plus sensibles. Les disciplines, les chaînes de fer et autres semblables instruments de mortification furent à son usage aussitôt qu'ils parvinrent à sa connaissance. Il était encore écolier, et paraissait déjà un homme parfait, tenant tous ses sens sous une telle garde qu'on ne lui voyait échapper ni regard, ni parole, ni geste, ni manières inconsidérées ; ses yeux toujours baissés, son air dévot le singularisaient déjà, et le faisaient distinguer de ses condisciples¹. »

Cette absolue soumission de toutes les facultés spirituelles et sensibles de l'âme fut chez le vénérable Montfort l'effet d'une grâce plus abondante que chez les autres, et d'une fidélité plus grande de sa part. Sa nature emportée, son énergie de volonté, sa vivacité d'affection, son imagination ardente et artistique devaient lui créer des dangers et lui faire goûter tout au plus l'amertume de la paix au milieu de luttes renaissantes. Il n'en fut rien. Parmi tant d'élé-

1. Bl. ch. 5.

ments de tentations et d'orages, il resta calme dans sa céleste ignorance du mal. Son âme ne poussa jamais aucun cri sous la morsure des passions.

Mais si le saint jeune homme n'avait en lui-même aucun trouble intérieur, Dieu, pour fortifier la vertu, qui a toujours besoin d'épreuves, lui ménageait au sein de la famille des croix pesantes, pour le former à ce courage et à cette patience dont la réunion forme un des traits caractéristiques de sa vie.

Vers la fin de ses études classiques, il n'était plus abandonné à lui-même au milieu des écoliers de Rennes. Sa famille était venue l'y rejoindre ; voici la cause de cette détermination :

M. Grignon avait deux fils plus jeunes. Il voulut les doter, comme leur frère, d'une éducation brillante ; mais ses modiques ressources et sa nombreuse famille ne lui permettant pas d'entretenir trois de ses enfants en pension, il prit le parti de quitter Montfort et de s'établir à Rennes pour surveiller lui-même et faire à peu de frais l'éducation de ses trois fils. « Le V. Montfort, qui était dans une classe plus avancée que ses frères, leur servit de précepteur. Mais, malgré ses vertus et son zèle pour leur avancement, il eut beaucoup à souffrir des emportements capricieux de son père. Sa douceur et sa docilité ne l'auraient pas défendu de ses violences, s'il ne se fût sagement dérobé à ses yeux par la fuite. »

Il est probable que ces irritations du père provenaient parfois de la piété ardente de son fils, qui, dès son enfance, eut un zèle indomptable pour la gloire de Dieu. Une mère, même peu fervente, recevra des leçons de piété de son fils, et admirera le courage de celui qui les donne ; un père s'irritera de ces remontrances. Il croit son autorité compromise et ne comprend pas que cette inquiétude pour le salut de

son père est la plus grande marque d'amour filial. Que de fois j'ai vu des prêtres zélés rester muets devant un père sans religion, et prier leurs frères dans le sacerdoce d'adresser des paroles de salut qui, de la part d'un étranger, seraient mieux accueillies !

Un trait rapporté par son condisciple donne le droit de parler ainsi ; il nous montre que le père du V. Montfort n'était pas un chrétien parfait, et que son fils, dès sa jeunesse, avait ce zèle inflexible qui fut le caractère de sa vie. « Son père avait chez lui un livre rempli de figures immodestes. Le chaste jeune homme le souffrait avec peine. Mais la crainte d'un père violent l'empêchait de jeter le livre au feu ; enfin son zèle, fortifié par l'âge, ne pouvant plus se modérer, il profita d'un moment où il était seul à la maison pour faire brûler le livre, résolu à souffrir tous les mauvais traitements, si son père venait à le savoir ¹. »

1. Bl. ch. 8.

CHAPITRE IV.

IL EMBRASSE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE ET COMMENCE L'ÉTUDE
DE LA THÉOLOGIE A RENNES.

C'est pendant son cours de philosophie que le V. Montfort réfléchit au choix de la vocation qu'il devait suivre. Peut-être y avait-il pensé pendant ses études classiques ; mais rien n'avait trahi son dessein. D'ailleurs, aucune raison ne le forçait à prendre un parti. Instruit par de saints religieux, élevé au milieu d'une famille qui avait besoin de lui pour l'éducation de ses jeunes frères, étranger au monde, et s'exerçant à la piété plus qu'à la science, il n'avait nul besoin de manifester un attrait qui n'eût en rien modifié ses sentiments et sa position.

Ce choix d'un état est l'acte le plus critique de la vie. Que de jeunes gens se décident par des motifs étrangers à la religion, tantôt prenant pour guide un attrait capricieux, sans réfléchir à leurs aptitudes et aux intérêts éternels, tantôt n'ayant d'autre aiguillon que celui des exigences de la vie et de la volonté de leurs parents, et très-enclins à ne rien faire. D'autres, mieux intentionnés, réfléchissent longtemps et craignent de prendre leur parti, parce que, doués d'une bonne volonté générale, ils n'ont ni aptitude, ni vocation déterminées.

Avec son énergie de caractère et sa méditation des années éternelles, le V. Montfort ne pouvait être longtemps dans l'indécision, et encore moins subir l'influence des autres. Là, comme dans toutes les actions de sa vie, il ressemblait à ces chérubins d'Ézéchiël dont l'aile puissante fend l'air en droite ligne, sans aller ni à droite ni à gauche. D'ail-

leurs, qu'aurait-il fait dans le monde avec son innocence, son amour de la croix et de la pauvreté, sa faim et sa soif de la justice ? A la vue de ses jouissances et de ses périls, un seul cri s'échappait de son cœur : Vos autels, ô Dieu des vertus ! *Altaria tua ! Domine virtutum !*

Peut-être aussi la protection de la sainte Vierge et son inspiration le préservèrent de ces incertitudes et lui mirent devant les yeux le but où devait tendre son activité ; c'est du moins l'idée de son pieux condisciple. « Il semble, dit-il, que la sainte Vierge le conduisait en toutes ses voies, comme l'ange Raphaël le jeune Tobie. Il semble qu'il apprenait d'elle tout ce qu'il avait à faire, même dans les choses les plus embarrassées, comme la vocation à un état de vie. »

Un seul point aurait pu tenir en suspens la vocation du V. Montfort : devait-il être ecclésiastique séculier ou entrer dans un Ordre religieux ? Son besoin de croix, de pauvreté et d'obéissance semblait le prédestiner à l'état religieux ; mais Dieu, qui l'avait façonné pour être le père de deux nouvelles familles religieuses, éloigna de lui un attrait qui plus tard eût été une entrave à sa liberté. Malgré sa grande admiration et sa filiale reconnaissance pour les Pères de la Société de Jésus et pour les prêtres de la Congrégation de Saint-Sulpice, on ne voit pas qu'il ait eu, même un seul instant, la pensée de se fixer parmi eux.

Une fois sa résolution arrêtée, le V. Montfort se mit courageusement à l'œuvre. Après son cours de philosophie, il ne pensa plus qu'à étudier à fond la théologie, pour être en état de remplir les fonctions de la vie apostolique à laquelle il se destinait.

Il n'avait encore vécu que parmi les gens du monde, et cependant il savait déjà le détachement de la terre et la sainte folie de la croix. Voici comment le dépeint ce condisciple qui a si bien décrit cette période de sa vie :

« Ce fut à cette époque que nous allâmes ensemble à la campagne, chez un ami commun qui, peu de temps après, entra dans l'Ordre des capucins, où il était regardé comme un exemple de vertu.

« Les discours du vénérable Montfort n'étaient que de Dieu et des choses de Dieu ; il ne respirait que le zèle du salut des âmes, et déjà son cœur enflammé de l'amour divin, ne pouvant plus se contenir, il ne cherchait qu'à le soulager par des témoignages de charité pour le prochain ; mais il cherchait l'écart pour le contenter. Souvent il se déroba à nos yeux pour aller en secret embrasser un pauvre mendiant hébété et fort disgracié de la nature. Il se jetait même à ses pieds pour les baiser, quand il se croyait hors des yeux des hommes.

« Mais il ne put si bien se cacher, que je ne le surprisse dans ces pieux transports de charité. Il me montra ensuite, dans son jardin, des lieux retirés et propres pour la prière, où il se plaisait à passer la meilleure partie du temps dans ce saint exercice. Il me paraissait si rempli de Dieu, si pénétré de son amour et du désir de sa perfection, que j'en étais confus et édifié 1. »

A son retour des vacances, il entra en théologie sous le P. Magon et le P. Baron, Jésuites. Celui-ci était un profond théologien, sous lequel le pieux écolier eût pu faire de grands progrès ; mais Dieu, qui voulait le perfectionner dans la science des saints, l'appela à Paris pour l'instruire dans l'école des plus pures vertus ecclésiastiques, en le faisant entrer dans le séminaire de Saint-Sulpice.

Pour bien comprendre cette réflexion de M. Blain, il faut se rappeler la différence du régime des collèges chez les Jésuites, et des séminaires chez les Sulpiciens. Les Jésuites,

1. Bl. ch. 8.

comme les Dominicains, n'avaient que des cours de théologie où les élèves venaient écouter le professeur et prendre les grades. Les jeunes clercs qui les suivaient étaient abandonnés à eux-mêmes ou recueillis dans des séminaires dirigés par des prêtres séculiers qui n'avaient pas les mêmes ressources pour former leurs élèves aux vertus ecclésiastiques.

La grande gloire de M. Olier n'est pas d'avoir établi des séminaires, car longtemps avant lui les évêques zélés se conformaient au vœu du Concile de Trente qui en avait prescrit l'établissement : c'est d'avoir fondé une Congrégation qui, renonçant à tout autre ministère ecclésiastique, se dévoue exclusivement à la tâche monotone de former les jeunes gens aux vertus sacerdotales. Tel qu'il existait alors, ce mode d'instruction et d'éducation était parfait. Les savants professeurs des facultés, débarrassés de tout embarras de surveillance et d'éducation, consacraient leur vie à l'étude et versaient à leurs élèves tous les trésors de la science théologique. Les directeurs de séminaire, n'ayant plus le souci de la science et de l'étude, consacraient toute leur activité à surveiller le travail, le caractère et la piété de leurs élèves. Cette division du travail théorique et de l'éducation pratique entre les facultés et les séminaires donnait un grand élan à la science sacrée, sans nuire à la piété.

CHAPITRE V.

LE JEUNE MONTFORT PART POUR PARIS ET FAIT LE VOYAGE A PIED.

L'humble fortune de sa famille ne lui permettait pas de payer sa pension à Saint-Sulpice ; Dieu se servit, pour l'y placer, de mademoiselle de Montigny, personne pieuse de Paris, qui, ayant un procès au parlement de Bretagne, était venue à Rennes et avait pris son logement chez M. Grignon. Elle voulut être utile à sa nombreuse famille, et lui proposa d'emmener avec elle une des filles qui n'avait que huit ans et demi, se chargeant de la nourrir et de payer tous les frais de son éducation.

Retournée à Paris, Mlle de Montigny annonça bientôt à la famille que Louis pouvait partir, parce qu'une dame charitable se chargeait de payer sa pension dans un des séminaires de Saint-Sulpice ; car il y en avait plusieurs qui, avec la même organisation spirituelle et scientifique, différaient seulement pour le prix de la pension et le régime alimentaire. Cette protectrice, qui ne paraît pas avoir été très-généreuse ou très-fortunée, le destina à la plus pauvre de ces maisons, qui était dirigée par M. Bottu de la Barmondière.

Le pieux écolier se hâta de quitter la maison paternelle avec l'empressement du Père des croyants, quand il entendit la voix divine lui dire de quitter sa terre natale. On voulut lui donner un cheval pour faire au moins la moitié de la route ; mais il refusa, fit à pied tout le voyage de Rennes à Paris, quoique la distance fût de soixante-seize lieues, comme on les comptait alors. Il partit son sac sur

le dos, se préparant à faire ses courses apostoliques dans cet équipage. Son frère et son oncle allèrent le conduire jusqu'au village de Cesson, qui est à quelques lieues de Rennes. Il leur dit adieu en les embrassant, prit son chapelet, qu'il récita souvent le long de la route. Peu de temps après, il tomba une si grande abondance de pluie, qu'il en fut trempé jusqu'à Paris, sans discontinuer sa marche. Les yeux souvent au ciel, le cœur à Saint-Sulpice, l'invocation continuelle de Marie sur les lèvres, il arriva au terme de son voyage huit ou dix jours après son départ. Cette marche forcée sous la pluie suppose chez un jeune clerc de vingt ans une vigoureuse constitution, et de plus, une énergie inspirée par la grâce. Les plus robustes manœuvres qui partent pour chercher du travail auraient de la peine à soutenir une pareille marche.

A cette fatigue du corps se joignit une autre épreuve plus dure pour un jeune homme qui n'en avait jamais fait l'apprentissage. Il fut obligé, pour la première fois, de mendier pour lui-même ; sa famille n'avait pu lui donner que trente francs pour son voyage et ses premières dépenses. Il avoua à l'un de ses amis qu'il avait essayé bien des rebuts en route ; car les personnes dont il implora la charité n'étaient pas également bienveillantes ; celles mêmes qui lui donnaient du secours, le lui faisaient souvent payer par des paroles humiliantes, plus dures qu'un refus bienveillant.

Le premier sacrifice que fit le V. Montfort à son arrivée à Paris fut celui de la curiosité. C'est un des plus méritoires pour la nature humaine, parce qu'il immole une jouissance légitime, qu'on peut colorer d'un vain prétexte de science. Ne pas regarder un beau site, comme le fit saint Bernard sur les bords du lac de Constance, quand on a, comme lui, un vif sentiment des beautés de la nature, fermer les yeux pour ne pas voir les merveilles de l'archi-

tecture et les chefs-d'œuvre de l'art, quand on a, comme le V. Montfort, le goût artistique et l'imagination du poète, c'est une pénitence plus sensible que le jeûne et la discipline, qui causent une privation ou une douleur passagère, tandis que la curiosité est un aiguillon qui ne se repose pas. Comme le V. Montfort n'était venu à Paris que pour chercher la perfection, il ferma les yeux à tout ce qui l'en détournait. Cette expression est littéralement juste ; car il sortit dix ans après de la capitale sans avoir rien regardé, comme s'il eût été aveugle ; c'est le témoignage de M. Blain. « Ceux qui l'ont connu savent qu'il portait les yeux si baissés, qu'il ne pouvait voir qu'à ses pieds. On s'étonnait même qu'il pût se conduire dans les rues ; et, ce qui était plus étonnant, c'est qu'il savait où toutes les images de la sainte Vierge étaient placées dans les carrefours et sur les portes des maisons ; en sorte qu'en marchant avec M. Grignon dans les rues de Paris, ce qui m'est arrivé plusieurs fois, aussi bien qu'à d'autres, on était également surpris et édifié de voir un homme qui ne levait jamais les yeux, ôter souvent son chapeau pour saluer des images de la sainte Vierge qui ne frappaient les regards de personne ¹. »

1. Blain, ch. 12.

CHAPITRE VI.

IL ENTRE DANS LA MAISON DE M. DE LA BARMONDIÈRE ET GAGNE SA PENSION A VEILLER LES MORTS — EFFETS QUE CES VEILLES PRODUISENT SUR SON IMAGINATION.

Arrivé à Paris après ce pénible voyage, le V. Montfort se reposa quelques jours ; et, par la protection de mademoiselle de Montigny, entra dans la petite communauté de M. de la Barmondière.

Ce digne ecclésiastique avait été curé de Saint-Sulpice ; son prédécesseur, en lui léguant la magnifique église qu'il avait fait bâtir, lui avait aussi laissé d'immenses dettes à payer. La fabrique fut obligée de faire banqueroute, et le curé, poursuivi, harcelé et insulté par des créanciers auxquels il ne devait rien pour son propre compte, crut devoir céder à l'orage et laisser un poste qui était pour lui une source de tribulations. Mais, pour ne pas rester inutile, il fonda une petite communauté, où, moyennant une pension minime, il recevait de jeunes ecclésiastiques pauvres, à qui l'absence de ressources ne permettait d'entrer ni au grand ni au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il est important de bien connaître cette différence, pour ne pas accuser le V. Montfort d'avoir quitté son pays sur un fol espoir, ou mademoiselle de Montigny d'avoir trompé sa famille.

Aujourd'hui nous appelons petit séminaire celui où les jeunes clercs font leurs études classiques, et grand séminaire, la maison où ils suivent les cours de théologie. Tel n'est pas le sens qu'il faut attacher à ces deux expressions employées par les historiens du V. Montfort. Le petit et le

grand séminaire, dirigés par les Sulpiciens, n'étaient composés que d'élèves de théologie ; mais comme leurs ressources variaient beaucoup, suivant les bénéfices dont ils étaient pourvus et la fortune de la famille, on appelait grand séminaire celui où la pension était plus élevée et la nourriture plus délicate. Cette pension était de 500 livres, somme assez considérable pour l'époque. Les fils de grands seigneurs, les jeunes clercs richement prébendés entraient dans cette maison aristocratique et pouvaient avoir des serviteurs à leur compte. Le petit séminaire, où la nourriture seule était différente, se trouvait plus accessible aux fortunes médiocres, et n'exigeait que trois cents livres de pension.

Mais cette somme étant trop forte pour les clercs pauvres, de zélés ecclésiastiques, imitateurs des Sulpiciens ou agrégés à leur compagnie, avaient fondé de petites communautés, où, moyennant une faible rétribution, ils guidaient et nourrissaient leurs élèves. Telle était la maison de M. de la Barmondière et celle de M. Boucher.

Mademoiselle de Montigny s'était déjà chargée de la pension de la sœur du V. Montfort. Elle engagea donc une dame pieuse à payer la modique pension du frère. Elle-même le recommanda au vertueux supérieur, dont elle avait été la paroissienne quand il était curé de Saint-Sulpice.

M. de la Barmondière, doué d'un zèle ardent et d'une grande douceur, joignait à une science profonde une humilité plus profonde encore et une simplicité d'enfant. De tous les directeurs qui guidèrent l'éducation cléricale du V. Montfort, c'est celui qui l'a le mieux connu, le mieux apprécié, le plus tendrement chéri. Au lieu de s'effaroucher de ses manières, le vieux directeur comprit tout d'abord la richesse de ses facultés intellectuelles, l'abondance de dons surnaturels que lui versait l'Esprit-Saint, et sa courageuse coopération à la grâce. Voyant que son élève, au lieu de redouter

l'austère régime de sa maison, voulait y joindre des mortifications volontaires, il le laissa libre de suivre son attrait ; mais, en même temps, il cultiva son beau génie, le regardant comme l'élève dont l'intelligence était la plus élevée ; et, pour ne rien perdre des dons naturels que Dieu avait cachés sous cette rude écorce, il l'engagea à développer son talent pour le dessin, la peinture et la sculpture, espérant qu'il en tirerait parti pour la gloire de Dieu.

Le V. Montfort, de son côté, épanchait son cœur avec tout l'abandon de sa loyale nature. Il prit M. de la Barmondière pour son directeur et lui dévoila tous les secrets de son âme et de ses communications avec Dieu ; si bien que l'humble vieillard, étonné de ces voies extraordinaires, envoyait son pénitent consulter M. Bouin, directeur du grand séminaire de Saint-Sulpice, qui passait pour un des grands maîtres de la vie spirituelle.

Le V. Montfort se trouvait donc là comme dans un lieu de délices. Il pratiquait des mortifications extraordinaires ; mais, comme les croix sont toujours plus pénibles quand on ne les a pas choisies, Dieu lui imposa la plus pesante en lui faisant craindre de quitter par force ce saint asile où il avait été recueilli.

Au bout de quelques mois, la dame charitable qui payait sa pension refusa de continuer, soit qu'elle n'eût pris qu'un engagement passager, soit qu'elle fût hors d'état de le remplir plus longtemps. La position était critique : la misère des temps, la cherté des grains, la multitude des pauvres épuisaient toutes les ressources des riches. La pauvre communauté avec ses faibles pensions avait à peine du pain, et ne pouvait nourrir des bouches non payantes. Le V. Montfort courait grand risque d'être jeté hors de son Eden et de tomber sans ressources sur le pavé de Paris. Tous le craignaient pour lui : lui seul, mieux initié aux voies de la

Providence, lui confia le soin de le nourrir et de le mener à son but. « Que seriez-vous devenu, lui demandait-on un jour, si M. de la Barmondière vous eût renvoyé ? — Je n'y ai pas encore pensé, et mon appui est en Dieu. »

La charité, dit l'apôtre saint Paul, espère tout. Telle fut celle de M. de la Barmondière. Ne pouvant nourrir pour rien le V. Montfort, il lui chercha un moyen de gagner sa pension. Il le choisit donc, ainsi que trois autres séminaristes, pour veiller les morts, sur la paroisse de Saint-Sulpice. La rétribution attachée à ce triste emploi fournirait à leur dépense. Les autres frais d'entretien restaient à trouver : « le pieux séminariste résolut de les recevoir du prochain et de boire généreusement la honte attachée à cette obscure mendicité, calice d'amertume auquel il se condamna toute sa vie. »

Cette veille de la mort revenait trois ou quatre fois la semaine. « Je puis, dit M. Blain, décrire au juste l'ordre qu'il y suivait, en ayant été témoin plusieurs fois avec d'autres. Il donnait à l'oraison quatre heures entières, toujours à genoux, les mains jointes et le corps immobile ; ensuite deux heures à la lecture spirituelle, les deux suivantes au sommeil, et ce qui restait, à l'étude des cahiers de théologie dont il allait prendre les leçons en Sorbonne.

« Le saint jeune homme, si souvent alors compagnon et gardien des morts, ne manquait pas de les consulter et d'étudier sur leur visage la vanité du monde et de ses plaisirs, pour apprendre à fond cette sagesse céleste qui porte au mépris de tout ce qui est périssable ; il se plaisait à leur découvrir la face et à considérer dans sa laideur le mensonge de la jeunesse et de la beauté évanouies.

« Deux surtout de ces cadavres, auprès desquels il passa la nuit, lui firent de grandes leçons sur la caducité des choses

mortelles. L'un était un personnage de la première qualité et même un prince, disait-on, atteint d'un coup mortel en sortant d'une orgie ; son corps devint si infect que les beaux qui, le lendemain, le portèrent en terre, accoutumés à l'odeur des morts, ne pouvaient supporter celle-ci, et protestèrent qu'ils n'en avaient jamais senti de pareille. Cependant le serviteur de Dieu la supporta toute la nuit, et s'approcha du cadavre, lui découvrit le visage pour y lire l'horreur du crime et la vanité des plaisirs qui étaient écrits en horribles caractères. Il en fit autant à une des premières dames de la cour, qui passait pour être des plus belles. En vingt-quatre heures, son visage, devenu si hideux, lui apprit tout ce qu'il devait dire ensuite dans ses prédications sur la brièveté de la vie et le néant de la beauté mortelle. Une autre chose le touchait encore extrêmement en ces occasions : c'était de voir que ces corps, peu de jours auparavant si idolâtrés, étaient abandonnés de tout le monde, et qu'il ne restait tout au plus qu'un valet dans la maison, tout le monde fuyant comme si la peste y eût été ⁴. »

Le V. Montfort avait à peine 21 ans. Comme l'âge mûr est l'application pratique des idées et des impressions de la jeunesse, devenu missionnaire, il faisait revenir sans cesse dans ses discours et dans ses cantiques les descriptions lugubres du trépas. Il redisait avec une effrayante énergie les réponses que la mort lui avait fait entendre dans ces effroyables veilles. Son génie poétique, pareil à la fleur funèbre qui a germé sur la fosse des morts, plus tard s'y épanouissait à l'aise, et se colorait d'un éclat mélancolique ; sans pitié pour sa jeunesse, qu'il avait assombri par ce lugubre spectacle, il est impitoyable pour les autres et ne

4. Blain, ch. 46.

recule devant aucune image. Il évoquait par le souvenir ces deux morts, quand il chantait plus tard :

Voyez cette affreuse laideur
Défigurant ce beau visage,
Sitôt qu'une froide sueur
Couvre le corps de son nuage.
Ces vains et fragiles attraits
S'évanouissent pour jamais.

Ce front ridé, cet œil mourant,
Cette couleur pâle et livide,
Ces soupirs d'un homme expirant
Font peur même au plus intrépide ;
Et cet étrange changement,
La mort le fait dans un moment.

Voyez fourmiller tous ces vers
Au fond de cette fosse obscure !
Voyez-les dévorer les chairs
Du corps qu'on leur jette en pâture !
Ce qui brillait à tous les yeux
Leur sert de mets délicieux.

Hélas ! qu'êtes-vous devenus,
Beaux fronts, superbes chevelures ?
Un amas de boue et de pus
Succède à vos riches parures.
L'homme peut-il donc tant chérir
Ce que l'on voit sitôt périr ?

Ici le V. Montfort renvoie à ses frères les rudes leçons qu'il avait apprises dans ses nuits passées à l'école de la mort. Ce n'est pas un génie plaintif qui gémit doucement sur lui-même et regrette que la fleur de la vie soit trop éphémère. C'est comme l'Ange des tombeaux qui réveille les vivants par les sons du glas funèbre. Il intitule une de ses mélodies *Le Carillon de la Mort* :

Il faut mourir ! il faut mourir !
De ce monde il nous faut sortir !
Le triste arrêt en est porté,
Il faut qu'il soit exécuté.

Esclaves de la vanité,
Que deviendra votre beauté ?
L'infection, la puanteur
Vous rendront un objet d'horreur.

Pour que ces amères réalités pénétrèrent dans nos âmes comme elles avaient pénétré dans la sienne, ce barde de la mort prend tous les tons et toutes les formes. Il emprunte à saint Ephrem sa belle image du sépulchre, imitée par les prédicateurs dans la chaire, par les tragiques sur la scène ; mais tandis que l'orateur Syrien et ceux qui l'ont imité se contentent de peindre le squelette, quand le temps l'a dénudé, le V. Montfort ajoute toujours quelques traits de l'horrible spectacle qui avait frappé sa jeunesse :

Arrête, ici, passant, regarde cette tombe !
Riches, grands et petits, à la mort tout succombe !
Regarde bien comme la mort l'a mis ;
Il doit t'en arriver autant, je te le dis.

Quand la mort me surprit au printemps de mon âge,
Je me piquais d'esprit, de force et de courage ;
Au même instant, je me vis abattu :
Tu doutes maintenant si j'ai jamais vécu.

En regardant mon nom écrit sur cette pierre.
Pénètre plus avant, et fouille jusqu'en terre ;
Apprends de moi ce que c'est que la mort,
Et songe, en me voyant, quel doit être ton sort.

Découvre ce tombeau : tu n'y verras qu'ordure,
Que puanteur, que vers, qu'horreur, que pourriture.
J'ai comme toi vécu plein de santé,
Comme moi tu seras : l'arrêt en est porté.

La chair se change en vers, et les vers en poussière :
C'est ainsi que nos corps rentrent dans leur matière :
En peu de temps, l'homme entier se dissout,
Et devient un limon dont le temps vient à bout.

Telles furent les veillées d'armes de ce chevalier de la mort ; il y gagna mieux que sa misérable nourriture : il y

recueillit, pour son âme, un âpre dédain des choses mortelles, et pour ses frères qu'il devait convertir, des images lugubres qui imprimaient une sainte terreur aux âmes éprises de la terre.

CHAPITRE VII.

MORTIFICATIONS QU'IL AJOUTE A SES VEILLES; SA CHARITÉ POUR LES
PAUVRES; SON ORAISON CONTINUELLE.

En gardant les morts, le pieux séminariste ne voulait pas faire un métier, mais un exercice de religion et d'austérité : aussi se refusait-il tout adoucissement dont ces tristes gardes réveillent le besoin.

Pour soutenir la fatigue de ces nuits pénibles, il était permis à ceux qui les passaient de faire une collation suffisante ; mais le vénérable Montfort ne se l'est jamais permise, et ne touchait à rien de ce qu'on lui présentait, ce qui faisait souvent murmurer ses compagnons de veille.

Il aurait dû, au moins, réparer ses forces, en mangeant, comme les autres, sa portion au réfectoire. Il n'y avait aucun risque d'intempérance ni de sensualité ; car les portions étaient si minces et si peu engageantes, en 1693, année de disette, que le dîner était une mortification, et qu'on était en état, au sortir du repas, de se remettre à table pour en faire un meilleur. Le vénérable Montfort ne mangeait pas la moitié de sa portion. Ce strict nécessaire pour vivre lui paraissait trop abondant. Sa mortification le portait à s'en retrancher la meilleure partie. « Cette rigide abstinence
« imposée à sa forte nature a été, de toutes ses pénitences,
« la plus rude et la plus sensible ¹. »

Trois nuits par semaine sans se coucher, deux heures de sommeil sur sa chaise, un travail opiniâtre, une nourriture

1. Blain.

insuffisante et détestable, c'en était assez pour contenter la piété la plus fervente et affaiblir la constitution la plus vigoureuse. L'athlète infatigable, que son maître n'arrêtait pas, en ajoutait beaucoup d'autres : il se donnait tous les jours des disciplines terribles qui effrayaient M. le Vallier, son voisin de chambre. C'était un pieux laïque que M. de la Barmondière avait retiré dans sa Communauté et mis à l'écart dans une chambre voisine de M. Grignion. Les autres instruments de pénitence, haire, cilice, chaînes en fer, bracelets, allaient sur le pied des disciplines, et quoiqu'on ne sache pas l'ordre qu'il mettait en leur usage, on peut dire que la succession en était perpétuelle, et qu'il n'ôtait l'un que pour faire place à l'autre, afin de porter continuellement, comme dit l'Apôtre, la mortification de Jésus sur son corps.

Il était pauvre et gagnait sa vie à veiller les morts ; mais Dieu lui fit trouver des trésors dans sa pauvreté : car, demandant à beaucoup d'ecclésiastiques, il recevait souvent des aumônes assez considérables, dont il se réservait peu, souvent rien, dans ses pressants besoins, pour avoir le plaisir de les distribuer aux pauvres : en sorte que, sans autre secours que sa pauvreté, il a plus donné que ne pouvait faire un charitable ecclésiastique, riche des biens de famille ou de ceux de l'Église.

« Souvent le vénérable Montfort se dépouillait en faveur des indigents, et distribuait sans réserve tout ce qu'on lui avait donné. Il ne lui restait qu'une pièce de trente sols, lorsque, fort sollicité par une pauvre femme de lui faire l'aumône pour soulager sa misère, il lui demanda ce qu'il lui fallait pour en sortir. « Une pièce de 50 sols », répliqua-t-elle. Il la lui donna à l'instant. Elle fut si consolée qu'elle était hors d'elle-même, et si reconnaissante qu'elle lui en faisait ses remerciements quand elle le voyait. Une autre fois, on lui

avait fait faire une soutanelle fort chaude pour son usage ; mais, sans même l'étreonner, il la réserva pour de pauvres ecclésiastiques, avec nombre d'autres habits qu'il avait quêtés pour eux. Je pourrais à bon droit, dit M. Blain, l'appeler *le Frère quêteur des pauvres* ; car, toute sa vie, il en a fait l'office. Rien à lui, rien qui ne fût aux indigents. L'argent et les habits, pour l'ordinaire, ne restaient entre ses mains qu'autant de temps qu'il en fallait pour les faire passer en celles des nécessiteux.

Mais ces vertus, mortification, travail, soulagement des pauvres, seraient inutiles ou illusoirs, si elles n'avaient pour but de faire régner dans l'âme l'amour de Dieu, la vertu par excellence, suivant la parole de l'apôtre saint Paul : « Quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir
« les pauvres, et livré mon corps pour être brûlé, si
« la charité me manque, tout cela ne sert de rien. » Le V. serviteur de Dieu sanctifiait toutes ses œuvres extérieures par la prière. Il faisait plusieurs heures d'oraison par jour, et donnait beaucoup de temps à la lecture spirituelle.

Son oraison devint si continuelle, son besoin de s'entretenir avec Dieu si constant et si impérieux, que, pour le satisfaire, il heurtaït coutumes, usages et convenances de la vie sociale. Toutes ces exigences subies par nous plus volontiers que celles de l'Évangile étaient pour lui sans valeur, nulles et inaperçues. Il était joyeux de s'attirer les mépris du monde. Entrait-il en Sorbonne, en sortait-il : il ne manquait pas d'y faire au milieu de la classe sa prière à genoux, et à la fin de l'année, il la faisait plus longue, pour demander pardon à Dieu des fautes que lui et les autres écoliers y avaient commises, « action singulière qui lui attirait les
« regards et les moqueries des étudiants ¹ ».

1. Blain, ch. 45.

Un jour, dit encore M. Blain, je l'avais mené chez un banquier ; il demeura dans le vestibule, où je le trouvai à la vue des valets, nu-tête, à genoux et en prière, comme s'il eût été dans l'église. Ce qu'il fit là, il le faisait partout où il pria. Une autre fois, je le menai voir le docteur ^{***}, abbé de grande qualité, qui, quelque temps après, fut fait évêque. Pendant que nous parlions ensemble, M. Grignion, les yeux inviolablement baissés, dans le silence et dans le recueillement ordinaire, paraissait faire oraison, et s'en revint avec moi sans avoir usé de sa langue ni de ses yeux, ce qui édifia beaucoup le docteur 1.

Ce besoin d'union avec Dieu lui dicta plus tard la lettre qu'il écrivit à son oncle, le 6 mars 1699 :

J. M. J.

Je vous prie de dire à Madame B^{***} que j'ai reçu son paquet de lettres pour Monseigneur l'évêque de Saint-Malo. Ces commissions différentes, mon cher oncle, je vous l'avoue, me font de la peine, et me font comme revivre au monde. Plût à Dieu qu'on me laissât en repos, comme les morts dans le tombeau, ou le limaçon dans sa coquille, qui, y étant caché, paraît quelque chose, mais en sortant, il n'est qu'ordure et vilénie ; c'est ce que je suis, et même pis, puisque je ne fais que tout gâter, lorsque je me mêle de quelque affaire. Je vous prie donc, au nom de Dieu, de ne vous souvenir de moi que pour prier Dieu pour moi. *Non praevaleat homo, ab homine iniquo et doloso erue me.*

Je suis, en Notre-Seigneur et notre bonne Mère,

Tout vôtre pour le temps et pour l'éternité.

Ce fut alors que le pieux séminariste, par mortification

1. Blain.

ou par crainte de se distraire de la pensée de Dieu, fit pour jamais le sacrifice de l'occupation la plus innocente et la plus agréable pour lui, le dessin et la peinture.

Ce fut chez M. de la Barmondière que le vénérable serviteur de Dieu mit le sceau à sa perfection, et exécuta sur son âme ce qu'il conseilla depuis comme le terme de la sainteté. Il se vida ¹ complètement de lui-même par la mortification et le sacrifice des jouissances les plus légitimes.

On peut appliquer à l'âme humaine ce que les anciens philosophes disaient faussement de la nature : elle a horreur du vide ; l'âme ne peut rester vide d'amour. Lorsque la mortification et l'humilité l'ont délivrée de tout amour terrestre, l'amour divin y entre à flots, remplissant de sa lumière et de sa flamme tout ce vide laissé par l'absence des choses qui passent. Tel était l'état du pieux séminariste.

1. Dev.

CHAPITRE VIII.

MORT DE MONSIEUR DE LA BARMONDIÈRE. — LE V. MONTFORT ENTRE
DANS LA COMMUNAUTÉ DE M. BOUCHER. — IL Y TOMBE MALADE ET
SE FAIT PORTER A L'HÔTEL-DIEU.

La petite communauté de M. de la Barmondière, avec son travail continuel, sa chétive nourriture et ses nuits sans sommeil auprès des cadavres, paraissait aux âmes ordinaires un rude purgatoire. Pour le vénérable serviteur de Dieu, elle était un paradis sur terre.

Parmi les vertus qu'il avait pratiquées dans son enfance, et fortifiées à l'école de ses maîtres, il en était une surtout qui le soutint dans les nombreuses épreuves de sa vie : la soumission à la volonté divine. Il en eut besoin dans une des plus sensibles qu'il ait subies, la perte de son pieux directeur. Avec lui, il perdait un père plein d'affection, un guide expérimenté dans les voies spirituelles, un protecteur qui lui donnait sa nourriture, et le moyen d'arriver au sacerdoce. M. de la Barmondière emportait donc au tombeau ses plus chères espérances.

Le grand secret de la perfection chez le V. Montfort, comme chez tous les vrais serviteurs de Jésus-Christ, c'est de voir Dieu partout, et l'homme nulle part. Se regardant comme un instrument entre les mains de Dieu, ils considèrent leurs semblables au même point de vue ; pour eux, Dieu cache toujours l'homme, c'est là le soutien de leur patience. *Hic patientia Sanctorum est.* Apoc., XIV, 12. C'est ce qui arma notre saint d'une insensibilité apparente, quand il apprit sa mort.

Suivant la coutume de ce temps-là, il était en retraite à

Saint-Lazare pour se préparer à l'ordination, lorsque M. de la Barmondière éprouva les attaques de la maladie qui l'enleva en peu de jours. Ainsi, au sortir de sa retraite, il apprit la mort de son bienfaiteur. « Ses confrères, qui savaient ses obligations envers M. de la Barmondière, étudiaient son visage, et examinaient quels mouvements exciterait dans son âme la surprise d'une mort si peu attendue et si terrible pour lui. Il en parut étonné, mais il n'en fut pas troublé; il ne perdit rien de sa paix. Je dirai plus : il parut comme insensible. Un de ses confrères, ne sachant s'il devait s'en édifier ou s'en scandaliser, lui dit devant les autres : « Monsieur Grignon, ou vous êtes un grand saint, ou un grand ingrat : un grand ingrat, si vous n'êtes pas touché de la mort d'un grand bienfaiteur ; un grand saint si, en étant touché, vous en supprimez le sentiment par vertu⁴. »

Cette mort eut pour lui toutes les suites fâcheuses qu'il avait pu prévoir ; car la communauté de M. de la Barmondière mourut avec lui, et le petit séminaire de Saint-Sulpice profita de ses dépouilles.

Cette résignation à la volonté divine, cette immolation de tous les sentiments naturels au bon vouloir de Dieu n'étaient pas, chez le V. Montfort, une vertu de parade, pour exciter l'admiration de ses condisciples, ni même un de ces efforts de perfection que l'âme chrétienne s'impose parfois pour édifier ses frères. Il ne répandit pas en secret les larmes qu'il avait fait rentrer devant public. Dans sa cellule, comme dans la récréation, sa paupière, suivant l'expression du prophète, garda le silence. La preuve, c'est qu'en écrivant à l'un de ses parents la mort de M. de la Barmondière, les bienfaits qu'il en avait reçus et l'embarras où le jetait la perte de son bienfaiteur, il ajoute ces mots, qui prouvent sa fer-

4. Blain, ch, 48.

meté et sa confiance en Dieu : « Je ne m'en embarrasse pas, et j'ai dans les cieux un Père qui ne peut me manquer. Il m'a conduit ici : il m'a conservé jusqu'à présent, il me fera éprouver ses miséricordes ordinaires, quoique pour mes péchés je ne mérite que des châtimens. »

Cette lettre est du 20 septembre 1694. La petite communauté fut bientôt dissipée : la mort dispersa le troupeau en frappant le pasteur.

Cette maison était une des plus florissantes pour les études théologiques. Deux fois par an, M. de la Barmondière examinait lui-même ses élèves pour constater leurs progrès dans la science sacrée. Quoiqu'il y eût des jeunes gens remarquables par leur savoir, le supérieur déclara néanmoins que le jeune Grignon l'avait emporté sur les autres. Il avait un esprit pénétrant, et il eût excellé s'il eût continué ses études en Sorbonne.

La divine Providence lui fournit pourtant un moyen d'y avancer, en le faisant admettre dans la maison de M. Boucher, au sortir de celle de M. de la Barmondière ; on n'étudiait pas moins dans l'une que dans l'autre, et les écoliers s'y distinguaient par leurs progrès dans les sciences. « Le V. Montfort y trouvait aussi de quoi contenter son grand attrait pour la pauvreté et la mortification ; car la nourriture, aussi bien que tout le reste, y était alors pauvre et dégoûtante, et l'on pouvait aisément, allant prendre ses repas, entrer dans la disposition de ce grand saint qui dit qu'il faut aller à la table comme à la potence : *Ad mensam tanquam ad patibulum.* »

Pour faire une telle cuisine, il n'était besoin que de la main des écoliers : « aussi la faisaient-ils chacun à son rang, « et tous avaient le plaisir de s'empoisonner à tour de rôle ¹ ».

1. Blain.

M. Blain, qui nous donne ces détails, ajoute comme le héros de Virgile : « *Quæque ipse miserrima vidi et quorum pars magna fui* : moi-même j'ai vu ces misères et j'en ai été victime. C'est, dit-il, ce que je sais par expérience, ayant habité cette maison à cette époque ; mais tout y est bien changé. »

« Quelque fort que fût le serviteur de Dieu, il ne put résister à des études si assidues et si peu nourries, d'autant plus que ses autres pénitences étaient toujours excessives. Il succomba donc et tomba dans une maladie qui le conduisit aux portes de la mort. Il était en son tour de cuisine, la haire sur le dos, lorsqu'il ressentit les premières attaques du mal. Son premier soin fut de dépouiller l'instrument de pénitence et de le cacher ; mais Dieu permit qu'il fût retrouvé quelque temps après. »

« Aussitôt malade, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, et mis, quoiqu'il ne fût pas même dans les Ordres sacrés, dans la salle des prêtres. Les Religieuses, qui ne tardèrent pas à découvrir sa grande piété et sa rare vertu, en prirent tous les soins imaginables. »

La maladie, qui est l'épreuve de la vertu, en est souvent l'écueil. La convalescence est encore plus à craindre aux âmes pieuses, même de la trempe la plus solide ; l'une et l'autre furent le creuset où celle de M. de Montfort s'épura pour en sortir plus brillante.

Le nom d'*Hôtel-Dieu* le ravissait ; et il dit d'un air gai et riant à M. Blain, qui lui rendit visite : « Je suis dans la « maison de Dieu, quel honneur ! Mes parents n'en seront « peut-être pas tropaises ; mais la nature est-elle jamais d'ac-
« cord avec la grâce ? » La joie et le calme éclataient sur son visage : on eût dit qu'il n'avait ni souffrance, ni maladie. A son ordinaire, il ne parlait que de Dieu et des choses de Dieu ; on allait même le voir pour s'édifier. Ni plaintes, ni

inquiétudes, ni aucune marque d'impatience : rien de l'homme ne paraissait dans ce moribond.

On lui tira la dernière goutte de sang. Si voisin de l'éternité, il ne perdit rien de sa paix. Sa grande innocence et ses rudes austérités pouvaient le rassurer. D'ailleurs, il ne partageait pas l'avis de ceux qui croyaient sa maladie désespérée. Eclairé par inspiration divine, ou par révélation, il dit à M. Blain qu'il ne mourrait pas et qu'il serait promptement rétabli.

En effet, peu de jours après, il fut en état de se lever, de marcher, de prier, de lire. A cette nouvelle, M. Brenier, supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, dit que Dieu souvent laisse aller ses saints aux portes de la mort, et qu'il les en rappelle lorsque tout est désespéré, pour faire éclater en eux son pouvoir et sa tendresse.

Le pieux convalescent, en reprenant ses forces, entra en de nouveaux désirs de servir Dieu, « comme un athlète qui « s'est un peu assis pour se reposer ⁴ ».

Dieu, qui a toujours paru conduire son serviteur comme par la main, lui donna entrée dans le petit séminaire de Saint-Sulpice, sans qu'il fit lui-même aucune démarche pour obtenir cette faveur.

4. Blain.

LIVRE II

DEPUIS L'ENTRÉE DU V. MONTFORT AU PETIT SÉMINAIRE
DE SAINT-SULPICE JUSQU'A SON ORDINATION.

CHAPITRE IX.

ENTRÉE DU VÉNÉRABLE MONTFORT AU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-
SULPICE. — VERTUS QU'IL Y PRATIQUE.

Le V. Montfort était connu de quelques directeurs de Saint-Sulpice, parce que M. de la Barmondière avait fait partie de cette Congrégation. D'ailleurs, ce saint prêtre l'avait souvent envoyé recevoir les conseils de M. Bouin, directeur du petit séminaire, homme très-consommé dans la science spirituelle. Dieu se servit de ce pieux directeur et d'une personne charitable pour lui procurer la somme de deux cent cinquante francs, prix de la pension du petit séminaire.

M. d'Allègre constituait au petit séminaire une rente de cent cinquante francs pour en faciliter l'entrée à un jeune ecclésiastique pauvre. Il proposa à M. Bouin de l'appliquer au jeune Grignon, dont il connaissait le dénûment. Le directeur accepta la proposition avec joie, et fit davantage. Comme le prix de la pension était de deux cent cinquante francs, il compléta ce qui lui manquait en lui procurant un

bénéfice qui rapportait cent livres de rente et qui devait remplacer le titre nécessaire pour entrer dans les Ordres. Le pieux séminariste, loin de solliciter cette faveur, ne connaissait ni le bénéfice, situé à Saint-Julien de Coureilles, à deux lieues de Nantes, ni le protecteur qui lui procurait cette grâce. M. de Jonchères, archidiacre de Nantes, en prit possession pour lui.

Le V. Montfort entra donc au petit séminaire de Saint-Sulpice, et M. Brenier, le supérieur, regarda comme une grande grâce l'entrée de ce jeune séminariste dans sa maison. Pour en remercier Dieu, il fit réciter le *Te Deum*.

Ce fait insolite nous est attesté par un témoin oculaire, M. Blain, qui dit : « J'en ai été témoin », et qui ajoute, pour le rendre croyable : « Il est vrai que ce prudent supérieur ne s'en expliqua pas ouvertement ; mais, soit qu'il l'eût dit ou qu'il l'eût laissé à entendre, on disait parmi nous que le *Te Deum* avait pour but de remercier Dieu de l'admission de M. de Montfort ».

Ce disciple si savant dans la science des saints avait besoin de maîtres habiles. Dieu les lui donna dans Messieurs Bouin et Brenier.

« M. Brenier, fondateur du petit séminaire, né d'une maison riche et illustre, était le plus humble des hommes ; tout son soin était ou de se cacher ou de paraître méprisable. Le plus grand des pécheurs à ses yeux, il voulait que tout le monde le crût pécheur ; une louange, pour lui, était une injure ; il fallait ou l'oublier ou l'outrager pour lui faire plaisir. Sa mortification, son obéissance, son humilité étaient telles qu'on l'eût pris pour un des anciens habitants de la Thébaïde. »

« M. Bouin, le directeur du V. Montfort, était un ange sur terre et un des plus saints hommes des derniers siècles. Ses austérités extraordinaires en faisaient un martyr ; son

zèle ardent, sa douceur incomparable et sa charité sans bornes pour le prochain, en faisaient un saint François de Sales ; sa charité, son oraison et son union intime avec Dieu, en faisaient un Philippe de Néri⁴ ».

Tel fut l'homme que la Providence destina à conduire le V. Montfort. Sa direction fut, comme celle de M. de la Barmondière, douce et paternelle. M. Bouin, très-mortifié, détaché de tout et absorbé en Dieu, ne réprimait ces vertus dans son pénitent que pour l'acquit de sa conscience ; car, tout en lui disant de s'arrêter, il lui donnait l'exemple des vertus héroïques qu'il voulait modérer en lui.

Dès son entrée au petit séminaire, ses supérieurs ne jugèrent pas à propos de lui faire continuer ses études en Sorbonne. Ce fut un malheur.

Ainsi le pieux écolier se trouvait hors d'état de prendre ses grades.

D'ailleurs, on le privait des secours et des stimulants nécessaires pour étudier à fond la théologie scolastique, dont son génie enthousiaste avait plus grand besoin que les autres.

Sa pauvreté fut la seule cause de son exclusion. Ses supérieurs ne croyaient pas qu'il pût payer les dépenses nécessaires pour prendre les grades.

Mais il donna toujours des preuves de sa merveilleuse aptitude aux travaux théologiques. Un jour qu'il devait, suivant la coutume du séminaire, soutenir une thèse sur la grâce, ses condisciples résolurent de le presser par leurs arguments, et de lui citer des passages difficiles des Pères, pour l'embarrasser et le contraindre à donner plus de temps à l'étude qu'à la contemplation. Quelle fut leur surprise quand ils l'entendirent répondre en maître, et citer de longs

4. M. Blain.

passages de saint Augustin et des autres Pères, pour expliquer ceux qu'on lui objectait ! Ils avouèrent donc que le Saint-Esprit est un meilleur maître que tous les docteurs, pour donner la science : *Ubi Deus magister, quam cito discitur quod docetur* ¹ !

La pénétration naturelle dont il était doué, son travail opiniâtre, ses immenses lectures et surtout son union avec Dieu suppléèrent abondamment aux leçons des docteurs. De ces centaines de condisciples qui fréquentaient la Sorbonne, il n'en est pas un seul, je crois, qui ait laissé un traité théologique de quelque valeur ; tandis que le V. Montfort, qui avait été privé de ces secours, nous a laissé l'admirable *Traité de la dévotion à la sainte Vierge*, l'ouvrage le plus remarquable de cette époque sous le rapport de la profondeur, de la pénétration, de la logique et de la beauté des théories. Je ne parle pas du style, dont les théologiens faisaient bon marché, à l'exception de Peteau et de Thomassin ; à part quelques incorrections, le traité du V. Montfort égale les plus belles pages de Bourdaloue.

Au petit séminaire de Saint-Sulpice, le V. Montfort fut tel qu'on l'avait vu chez M. de la Barmondière et chez M. Boucher, un prodige de perfection ; son silence, son recueillement, ses austérités étonnaient les plus avancés dans la pratique de ces vertus. « N'étant plus obligé de sortir pour suivre les cours, il vécut dans Paris comme au milieu d'un désert. Il ne quittait sa chambre que pour les exercices de la communauté, et y rentrait avec le même recueillement qu'il en était sorti. Les récréations, loin de le dissiper, favorisaient son recueillement, car il ne pouvait parler ou entendre parler que de Jésus et de Marie. Il prenait en dégoût toute conversation qui ne rappelait pas le nom du

1. Gran.

Fils et de la Mère. Ses entretiens roulaient presque toujours sur la sainte Vierge, dont il ne se lassait pas de publier les vertus et les grandeurs. Si c'était en lui un défaut, il faut avouer que son directeur était le premier coupable, et M. Grignon, en suivant son attrait, suivait l'exemple de son supérieur et directeur. M. Bouin était si rempli de Dieu et si vide de tout le reste, qu'il eût été embarrassé de parler d'autre chose ; si la réflexion l'avertissait d'en suspendre le discours pour ne pas faire d'un temps de récréation un temps d'oraison, la parole lui manquait, il ne savait plus que dire. Les jeunes gens les plus pieux, assemblés autour de lui pour entendre les paroles de vie qui sortaient de sa bouche, demeuraient alors dans le silence ; et il était obligé d'interrompre le sien et de reprendre le discours sur Dieu et les choses divines. »

Le V. Montfort était donc plus tenté de suivre son exemple que son avertissement. Cependant l'obéissance et la charité l'ont souvent obligé de paraître gai dans ses récréations. Il avait même fait à ce dessein un recueil de contes et d'histoires propres à faire rire, qu'il tâchait de débiter de son mieux. Mais il faut avouer qu'il n'avait point grâce d'état, non plus que M. Bouin. Le maître et le disciple, si dégoûtés des choses du monde, ne pouvaient en dire les contes qu'avec dégoût, et en rendaient le récit insipide par la manière dont ils les racontaient. Si on eût été tenté de rire en les écoutant, c'eût été de les voir débiter d'un air dévot les choses les plus comiques.

On a reproché au V. Montfort de n'avoir pas eu assez d'obéissance. En voilà pourtant un trait héroïque, parce qu'il répugnait profondément à son attrait et à ses aptitudes. Sans doute, on sourit du mode employé par ce vieux directeur et par son jeune élève. Vous figurez-vous ce vieillard tout absorbé dans la pensée de Dieu et des années

éternelles, le V. Montfort dont la jeune imagination ne rêvait que Jésus-Christ, sa sainte Mère, la haine des sens et les lugubres enseignements de la mort, torturant leur esprit pour feuilleter des recueils de calembours et de sonnettes, prenant la peine d'en copier les passages qui leur paraissaient les plus amusants, de les apprendre par cœur et de les débiter en récréation avec la gentillesse d'un satyre qui veut exécuter une danse légère¹. Vous auriez dit au V. Montfort de se mettre à genoux au milieu de la récréation et de demander pardon à ses frères qu'il n'avait jamais offensés, de prendre une besace et d'aller mendier son pain à la porte des riches hôtels ou de tendre la main aux passants : cette humiliation, qu'un autre n'aurait jamais voulu subir, n'eût été pour lui qu'un délassement. Mais travailler pour débiter gauchement des fadaises dont le ton et le naturel font le seul mérite, il fallait toute l'obéissance d'un saint pour se condamner à ce travail qui devait lui paraître encore plus ridicule qu'à ses condisciples. Il ne fit aucun progrès dans cet art de dire spirituellement des riens : aussi, malgré sa bonne volonté, il revenait toujours à parler de cette Mère céleste qui occupait sa pensée et son cœur. Naturellement inventif et d'une imagination féconde, il avait toujours à proposer quelques nouvelles pratiques, ou quelques nouveaux motifs de vertu ; il aurait désiré enrôler tout le monde dans la Société de l'Esclavage de la sainte Vierge. Le livre de M. Boudon lui avait inspiré ce zèle, et il lui fut permis de le suivre et d'exhorter à cette dévotion ; mais afin que la plus sévère critique n'y trouvât rien à blâmer, M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, modifia la formule et l'acte de cette association. A ces mots : *Esclaves de Marie*, il substitua ceux-ci : *Esclaves de Jésus en Marie*.

1. Cette comparaison est du défenseur de la cause.

Le V. Montfort ne s'en tint pas là : le petit livre de saint Bonaventure où les paroles des psaumes sont appliquées à la sainte Vierge lui étant tombé entre les mains, il le goûta et en fit ses délices. Il voulut faire part à ses condisciples de son bonheur, et obtint de ceux qui n'étaient pas dans les ordres, de le réciter avec lui les jours de promenade, les supérieurs en ayant accordé la permission.

Cette dévotion le suivait partout. Trouvait-il de belles et pieuses images de la sainte Vierge : son cœur se satisfaisait à les voir et à les admirer, et il n'épargnait rien pour les avoir. Il en a acheté quelquefois bon nombre qu'il distribuait dans le grand et le petit séminaire. Il s'était fait une loi d'en avoir toujours une sur lui. Il en acheta une de métal, qu'il avait souvent dans la main, qu'il regardait, et dont il baisait les pieds avec une dévotion toujours nouvelle.

D'autres fois, le pieux séminariste proposait à ses confrères de rendre mutuellement à leurs Anges gardiens les devoirs de respect, de tendresse et d'obéissance qui leur sont dus, et de leur adresser intérieurement le salut qui semblait extérieurement s'adresser à la personne qu'on rencontrait. Il ne fit que remettre en vigueur cette sainte pratique, depuis longtemps établie à Saint-Sulpice.

D'autres fois c'était le *Deo gratias* auquel il donnait cours parmi ses condisciples, à l'exemple de saint Félix de Cantalice, le disant comme lui en toute rencontre, et exhortant les autres à imiter son exemple ⁴.

4. Blain.

CHAPITRE X.

SON ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU.

Mais si le V. Montfort nous présente, à cette époque, l'homme intérieur et mortifié, l'amant de la croix et des saintes pensées, nous voyons poindre en lui l'ardent missionnaire, l'ennemi du péché qu'il empêchera au risque de sa réputation et de sa vie.

Un jour, voyant dans Paris deux jeunes gens tirer l'épée et se battre, il se présente à eux le crucifix en main, car il en portait toujours un sur lui ; et il leur parla d'une manière si touchante qu'il les sépara. Un d'eux, quelques années après, embrassa l'état ecclésiastique et en vint chercher l'esprit au petit séminaire de Saint-Sulpice, où il raconta ce fait à M. Blain, qui le savait déjà de la bouche du V. Montfort. Il ajouta qu'il fut très-frappé de cette action généreuse, et que dès ce moment il songea à se donner à Dieu.

On dit qu'un jour, passant sur le Pont-Neuf, il vit un grand nombre de personnes qui entouraient un charlatan, et recueillaient avec avidité les sottises qui tombaient de ses lèvres. Affligé de voir des chrétiens perdre leur temps et leur âme à écouter les impures plaisanteries d'un bateleur, le V. Montfort monte sur le trottoir opposé, harangue la multitude, et lui reproche d'entendre des obscénités dont Dieu leur fera rendre un terrible compte au jour du jugement. Touchée de sa parole, la populace se dissipa et laissa le charlatan ¹.

Je prie le lecteur de remarquer le *on dit* de M. Grandet. M. Blain rapporte ce fait du Pont-Neuf comme une rumeur

1. Grandet, 46.

vague et calomnieuse, dont on se servit plus tard pour indisposer contre lui ses anciens maîtres ¹.

C'est encore à ce même sentiment de zèle qu'il faut attribuer le fait suivant rapporté par M. Blain. « Comme on trouve souvent, dans Paris, des hommes et des femmes qui vendent des chansons lascives, et les chantent à pleine voix, le pieux séminariste avait le cœur blessé toutes les fois qu'il faisait ces sortes de rencontres ; et pour suspendre le cours du mal, au moins pour quelque temps, puisqu'il ne pouvait en tarir la source, il achetait sur l'heure tout ce que ces sortes de gens portaient d'exemplaires de ces chansons infâmes, et les déchirait en leur présence, en leur faisant une douce réprimande, qui était toujours bien reçue à la faveur de l'argent qui l'accompagnait.

« Quand on lui représentait que son zèle en cette occasion était assez inutile, et qu'il ne faisait qu'arrêter pour quelques moments un mal qui trouvait dans son argent une matière nouvelle pour grossir et se répandre plus loin, il répondait qu'il serait heureux s'il pouvait empêcher ou du moins retarder quelque péché. Il en faisait autant quand il trouvait sur les quais quelques mauvais livres : il les achetait pour les déchirer, quoique souvent on lui représentât qu'il en laissait une infinité d'autres, et qu'il faudrait des sommes immenses pour purger de cette peste les boutiques des libraires ². »

Mais, en même temps, Dieu, pour récompenser la foi ardente de son serviteur, lui venait en aide dans sa pauvreté, et touchait en sa faveur les âmes charitables. M. Le Vallier, pieux laïque, dont on a parlé, dit qu'un jour le V. Montfort l'avait prié, en lui donnant 30 sols, c'était tout

1. Blain. ch. 57.

2. Blain, p. 43.

ce qu'il possédait, de lui acheter un vêtement dont il avait besoin. Ce n'était pas suffisant, à beaucoup près. A ses objections, le pieux séminariste répondit qu'il n'avait pas de foi ; mais ce bon séculier n'ayant pas en effet assez de foi pour multiplier les trente sols, on se moqua de lui, quand il les offrit pour un objet qui valait trois fois davantage. Ayant appris sa déconvenue, le serviteur de Dieu lui reprocha son peu de foi, et ajouta, en parlant de la sainte Vierge, qu'elle lui fournirait le surplus. M. Le Vallier raconta le fait à M. Blain et lui dit : « Je ne doute pas que M. Grignon, qui a tant de confiance en la sainte Vierge, ne trouve dès aujourd'hui, et ne m'apporte l'argent nécessaire : ce qui ne manqua pas d'arriver ¹. »

1. Grandet, p. 293.

CHAPITRE XI.

SON SUPÉRIEUR ET SON DIRECTEUR LUI FONT SUBIR DE RUDES ÉPREUVES.

Ainsi s'écoulèrent les deux premières années du V. Montfort au petit séminaire de Saint-Sulpice sous la conduite paternelle de M. Bouin. Cet homme séraphique disait bien parfois qu'il y avait de l'extraordinaire dans son élève ; mais ayant un don de Dieu pour distinguer les grâces singulières, il ne s'effrayait pas des singularités de son pénitent. Il modérait doucement cette âme filiale, pour qui un avertissement était un ordre. Le directeur prudent ne lui témoignait pas toute son estime, mais il le défendait à l'occasion et rendait témoignage de son obéissance.

Avant le V. serviteur de Dieu, était passé au séminaire un jeune homme aux pénitences outrées et singulières ; mais la volonté propre ou l'esprit diabolique en était le moteur, comme le prouvait son indiscretion et son opiniâtreté. Aussi ce jeune homme qui, avec moins de macérations et plus d'obéissance, serait parvenu à une grande sainteté, après plusieurs années d'austérités dont aucun directeur n'avait pu tempérer l'excès, se trouva à bout de forces, épuisé de tête et de poitrine, et contraint de recourir à des soins délicats pour refaire sa santé. A la délicatesse succéda la mollesse, à la mollesse le dérèglement des mœurs.

Comme on alléguait cet exemple contre le V. Montfort, prétendant qu'il l'imiterait dans sa fin comme dans ses commencements, M. Bouin fit la différence de ces deux personnages : « S'ils sont semblables dans la pratique de la pénitence, ils ne le sont pas dans celle de l'obéissance ; le premier était un opiniâtre et celui-ci un obéissant. »

Pendant ces deux ans, M. Brenier, supérieur du petit séminaire, ne paraît pas avoir poursuivi le V. serviteur de Dieu comme il le fit plus tard. De lui-même, il ne sévit pas contre ses singularités, et il laissait à des condisciples moqueurs le soin de les remarquer et de les corriger. Cette tâche est ordinairement bien remplie ; la correction fraternelle est la vertu que les jeunes gens, clercs ou laïques, pratiquent avec le plus de fidélité.

Mais après la mort de M. Bouin, tout changea de face pour le V. Montfort. Il avait pris pour directeur de sa conscience M. Léchassier, qui devint quelques années après supérieur général de la Congrégation. Il était difficile de mieux choisir pour s'attirer des croix. Rien dans le jeune Grignon ne convenait à son directeur. Il avait trop de raison et de piété pour le poursuivre personnellement d'une aveugle antipathie ; mais il n'approuvait ni ses tendances, ni ses idées.

Or c'est là surtout ce qui empêche les hommes de se comprendre et de se goûter. On s'habitue à tous les visages, à tous les langages, à toutes les manières ; on ne s'habitue jamais à voir chez un autre des aptitudes, des affections et des idées qui nous paraissent inutiles, fausses ou dangereuses. Non content de ses propres contradictions, M. Léchassier appela à son aide M. Brenier, qui jusqu'alors avait été bienveillant pour lui. Tous deux, par charité, s'acharnèrent sur lui pour le faire changer de gré ou de force, exécutant à la lettre la parole de l'Écriture : *Sepiam viam tuam spinis.* (Os. II, 6.) Ils l'entourèrent d'épines, ne lui laissant libre que l'étroit sentier dans lequel ils lui avaient fixé son passage. Cette épreuve fut d'autant plus pénible pour le V. Montfort que ses directeurs ne l'y avaient pas accoutumé.

MM. de la Barmondière et Bouin, remplis d'estime et d'admiration pour leur pénitent, en laissaient percer quelque

chose, et ce quelque chose nourrit un reste d'amour-propre, subtil et délicat, qui meurt difficilement, même dans les âmes vertueuses.

Cette considération fut probablement un des motifs qui engagèrent M. Léchassier à prendre des moyens plus durs auxquels il se trouvait déjà porté par ses idées et par son caractère.

M. Blain, en nous dessinant le portrait de tous ses anciens maîtres, qui furent aussi ceux du V. Montfort, ne nous a pas laissé celui de M. Léchassier. Il ne le pouvait pas, puisque ce saint prêtre gouvernait la Congrégation de Saint-Sulpice à l'époque où il composa son mémoire. Mais le caractère du directeur se devinera dans sa manière d'agir.

M. Blain, qui voulait faire connaître son vertueux condisciple, nous a peint les détails les plus intimes de sa vie au séminaire, et il prend M. Léchassier lui-même pour garant de ses assertions. « Après la mort de M. Bouin, dit-il, M. de Montfort pria M. Léchassier de se charger de sa direction ; c'est donc à ce digne supérieur des séminaires de Saint-Sulpice à nous dire ce qu'il sait de son disciple. Il en a connu parfaitement les grâces et les vertus, il a éprouvé son esprit et l'a fait éprouver de toutes les manières. Il a pris M. Grignon dans tous les sens, et l'a étudié à fond. Pour éprouver son obéissance, il lui retirait souvent ce qu'il lui avait accordé, retranchait, diminuait de ses pénitences, de ses oraisons et de ses exercices de piété. Le directeur, éclairé dans les voies des saints, paraissait indifférent à tous les goûts de son disciple, et s'étudiait à amortir les plus subtiles recherches de l'amour-propre¹. »

Souvent il entendait traiter d'imagination ses sentiments

1. Blain, ch. 35.

et ses desseins, et on ne lui permettait de les suivre qu'après avoir paru les blâmer ou les mépriser. Il était encore plus gêné sur le fait de la pénitence, qu'on ne lui accordait plus qu'avec poids et mesure ; mais on lui en accordait pourtant, assez pour faire le supplice de la nature. Ses disciplines étaient si rigoureuses qu'il semblait vouloir se déchirer. Voici un fait que je tiens de celui qui en a été témoin :

« M. Grignon, peu après une expédition sanglante, rencontre dans son chemin M^{***}, qui l'arrêta et lui porta par mégarde, en lui parlant, la main sur lui ; il la retira pleine de sang, ce qui l'édifia beaucoup. »

S'il ne pouvait plus suivre constamment son attrait pour les mortifications extérieures auxquelles son directeur substituait les mortifications plus pénibles de la volonté, lui-même, entrant dans cette voie, en ajoutait d'autres qui ne lui étaient pas commandées. Une chose lui faisait-elle plaisir : c'était assez pour la sacrifier. Quand il recevait des lettres, jamais il ne les ouvrait immédiatement ; mais il attendait quelque temps pour mortifier le premier mouvement, et quelquefois il en retardait la lecture des semaines entières quand il en sentait trop le désir. Quand j'allais le voir, dit M. Blain, il m'a quitté plus d'une fois après le premier salut, brusquement et sans me rien dire, pour renoncer à la satisfaction de la visite de son ami. Il demandait la chambre la plus petite et la plus incommode ; presque tout le temps qu'il est resté au petit séminaire, il a occupé celles qui avoisinent les toits, où il avait le contentement de faire souffrir à son corps et le chaud et le froid, sans parler des insectes¹.

Quelque froid qu'il fût, il ne regardait le feu que pour le fuir ; pour l'ordinaire, il se couvrait moins qu'il ne fallait

1. Blain, ch. 35.

pour s'exempter de la rigueur des hivers. S'il n'allait pas les pieds nus, ce qui ne convenait pas à son état, il avait trouvé le secret de pratiquer cette mortification aux yeux de Dieu, en coupant la semelle de ses bas ; cette pénitence, qu'il a exercée le reste de sa vie, devait lui être plus sensible au séminaire, parce que, demeurant sans mouvement dans sa chambre la plus grande partie des journées, il devait avoir les pieds froids comme glace ¹. Grâce à sa mortification et à sa profonde solitude, le V. Montfort se fit un si riche fond de recueillement qu'il paraissait comme « absorbé en Dieu et incapable des choses extérieures ».

Pour le faire sortir de cette abstraction qui lui eût été dangereuse, son supérieur et son directeur le chargèrent de l'office de maître de cérémonies. Ce remède agit comme tous ceux de cette nature, quand ils sont appliqués à des individualités réfractaires. Mais comme le serviteur de Dieu était doué d'un grand esprit d'ordre et d'une énergique volonté, il signala son passage dans cet emploi par une amélioration utile : il rédigea et plaça sous un même titre tout ce qui regarde les offices de diacre, de sous-diacre et d'acolythe, tandis qu'avant lui toutes ces notions étaient éparses et confuses. D'autres l'avaient essayé et n'avaient pu y réussir.

Dans cette retraite, il s'occupait aussi à faire des cantiques spirituels qui lui servirent beaucoup dans ses missions. Aussitôt que ses confrères en poésie surent qu'il se mêlait de vers, ils furent très-curieux de les entendre. J'ai dit ses confrères en poésie ; car il n'y a pas une maison de jeunes gens, collège, séminaire, école de droit et de médecine, où l'on ne trouve des adeptes qui entretiennent le feu sacré, ou, comme le disait Virgile dans son langage païen,

1. Blain.

qui ne sacrifient aux Muses. Il faut que la perfection soit difficile dans toutes ces confréries poétiques, puisqu'il y a tant de novices et si peu de profès. Le V. Montfort avait rejeté comme inutiles tous les arts d'imagination auxquels M. de la Barmondière avait voulu l'appliquer, peinture, sculpture, architecture. Il avait gardé la poésie comme moyen d'action sur les peuples, peut-être comme entretien avec Dieu ; plusieurs de ses cantiques, en effet, sont des prières : on y sent le feu ou les larmes.

« Ses condisciples voulaient rire à ses dépens : ils croyaient qu'il ne pouvait sortir que des vers ridicules de la plume d'un dévot abstrait qui ne savait parler que de Dieu et de la Vierge Marie. Mais ils virent bientôt qu'il savait en parler noblement, avec onction et grâce, et que l'esprit s'exalte et s'affine dans la solitude et l'union avec Dieu ¹ ».

En effet, si le pieux séminariste leur lut ses cantiques sur la mort qui semblent avoir été composés sous l'impression récente de ses veilles, il dut faire rentrer le rire. Peut-être leur disait-il son cantique d'abandon à la Providence, qui reflète si bien l'état de son âme au milieu des rudes épreuves dont l'accablaient ses supérieurs et ses condisciples :

Voici mon mot ordinaire :

Dieu soit béni !

Quoi qu'il m'arrive sur terre ,

Dieu soit béni !

J'ai perdu toute ressource,

Dieu soit béni !

On m'arrête dans ma course,

Dieu soit béni !

On me blâme ou l'on m'accuse,

Dieu soit béni !

On me donne, on me refuse,

Dieu soit béni !

1. Blain, ch. 38.

On m'outrage, on me caresse,
Dieu soit béni !
On me guérit, on me blesse,
Dieu soit béni !

Chacun me fait-il la guerre ,
Dieu soit béni !
Aucun ne m'est-il contraire,
Dieu soit béni !

Je passe pour être habile.
Dieu soit béni !
Je suis partout inutile,
Dieu soit béni !

Tout va bien ou tout renverse.
Dieu soit béni !
Tout me sert ou me traverse,
Dieu soit béni !

Le ciel promet ou menace,
Dieu soit béni !
Dieu fait justice ou fait grâce,
Dieu soit béni !

Comme le V. Montfort, malgré la mortifiante industrie de M. Léchassier, restait toujours calme, son directeur, voulant le contraindre à changer ou à se trahir si sa vertu ne venait pas de Dieu, appela le supérieur à son aide pour lui procurer de longues et vives humiliations.

« C'était, dit M. Blain, l'homme le plus capable de bien s'en acquitter. M. Brenier était un saint dont la vertu dominante était l'humilité ; son attrait pour cette vertu avait contraint M. Tronson à le conduire dans cette voie ; la divine Providence, pour contenter et rassasier cette âme famélique d'humiliations, lui en avait procuré des plus sensibles ; de plus, personne ne connaissait mieux les routes de l'amour-propre et ne savait mieux lui tendre des pièges et le dévoiler. Enfin il était d'un esprit vif et pénétrant, et avait le don de discernement des esprits. »

Le V. Montfort ne pouvait être en meilleures mains pour être humilié ; aussi le fut-il pleinement, longuement et pu-

bliquement : il recevait de lui en toute occasion les plus vertes réprimandes, il ne trouvait sur son visage qu'un air dédaigneux, n'entendait sortir de sa bouche que des paroles dures, ne recevait de ses yeux que des regards menaçants. Enfin, le saint supérieur, qui avait une si grande science du cœur humain et de tous les retranchements qu'y pratique l'amour-propre, fit son chef-d'œuvre dans cette milice spirituelle sur M. de Monfort.

Les assauts les plus rudes qu'il lui livrait étaient publics, et avaient autant de témoins que de jeunes gens qui composaient la communauté. C'était à l'entrée de la récréation qu'il attaquait son élève par tous les endroits où il le croyait sensible, lui disant tout ce qu'il imaginait de plus propre à le mortifier.

En lisant ces détails intimes, il nous semble aujourd'hui que la conduite de ces saints personnages était aussi étrange que les manières dont ils voulaient corriger leur disciple. Heureusement ils ne faisaient pas le même travail sur tous leurs élèves ; car ils n'auraient pas suffi à la peine : directeur et dirigés auraient fini par y perdre la tête. Mais le V. Montfort était seul de sa trempe : sa pensée de Dieu, son détachement absolu de la vie et la solidité de sa tête le mettaient à l'abri des commotions nerveuses ; il pouvait supporter ces épreuves et bien au delà ; s'il fut tenté de s'abattre, sa prévision de l'avenir et ses projets apostoliques le faisaient entrer dans les sentiments d'un poëte latin qui disait : *Siste, puer lacrymans, forsan pejora ridebis* : Jeune homme, sèche tes larmes ; tu en verras probablement de plus cruelles.

Pour trouver un jeune homme supportant pendant six mois les rebuts de son directeur, les persécutions de son supérieur, les moqueries de ses condisciples, et, sous ce triple feu, restant humble sans abattement, calme sans jac-

tance, courageux sans mépris, il faudrait essayer un million de séminaristes ; les plus valeureux n'iraient pas à deux mois ; ils auraient vite la plainte sur les lèvres, la colère dans le cœur ou tout au moins les larmes aux yeux.

CHAPITRE XII.

CETTE MÉPRISE DE SES DIRECTEURS NE PROUVE RIEN CONTRE LA
VERTU DU V. MONTFORT.

Et pourtant cette épreuve si longtemps et si courageusement soutenue fut, de son vivant, la plus grande objection contre la vertu du vénérable : après sa mort, elle fut un problème qui jeta du doute sur la sainteté de sa vie cléricale.

Comment des hommes si remarquables par leur vertu, leur zèle et leur prudence, l'ont-ils ainsi étendu sur le lit de Procuste¹? C'est donc qu'ils le jugeaient disproportionné à la perfection sacerdotale. Que plus tard des évêques insoumis aux bulles des papes, que d'autres peu occupés de leur diocèse, trompés par des grands vicaires jansénistes ou par des prêtres jaloux, que même de pieux évêques, fatigués des clameurs orageuses qu'excitait la parole enthousiaste du V. Montfort, lui aient interdit la prédication et lui aient demandé pour tout service de quitter leur diocèse, toutes ces tracasseries sans fondement s'expliquent d'elles-mêmes. Mais ici le pieux séminariste est depuis deux ans sous les yeux de ses maîtres ; il en avait passé deux autres dont ils pouvaient se rendre compte : comment, après ces quatre années de noviciat, l'idée leur vient-elle de le pousser à bout pour faire éclater quelque secret hypocrite qu'ils lui supposaient dans le cœur? C'est donc qu'ils avaient des soupçons sur lui et qu'ils croyaient sa vertu ou fausse, ou aveugle, ou peu solide?

1. Image employée par l'avocat de la cause.

C'est incontestable ; mais à qui la faute, ou plutôt à qui l'erreur ? Le V. Montfort pouvait-il l'éviter ? pouvait-il se faire autre ? Après cette rude épreuve, n'est-il pas resté le même ? Il faut donc que M. Léchassier se soit placé à un point de vue, raisonnable pour lui sans doute, mais sans application juste à son disciple. Quant à M. Brenier, son jugement ne compte pas ; il avait laissé son élève en repos sous M. Bouin, il le persécute à outrance sur l'invitation d'un autre, et finit par voir que tous ces soupçons manquent de fondement. Une humilité d'esprit excessive, une trop grande défiance de sa pensée ne valent rien chez celui qui commande : il doit recevoir un renseignement, jamais une impression toute formée qui le rend parfois responsable d'erreurs qu'il n'eût pas commises.

Or, parmi les motifs de soupçon de M. Léchassier, les uns venaient de lui-même et de son caractère, les autres des circonstances, d'autres enfin de la position et des manières de son élève. Tout ce malentendu fut donc pour le courageux séminariste une épreuve, rien de plus, mais cherchez-y la plus petite faute, opiniâtreté, irréflexion, négligence : vous ne la trouverez pas.

Sans nous arrêter ici à décrire la singularité du vénérable serviteur de Dieu, il est certain qu'il était étrange parce que ses impressions ne ressemblaient pas à celles de ses condisciples. Si cette manière d'être eût été accompagnée d'apathie, de somnolence, de timidité, comme on le voit ordinairement dans ces sortes de caractères, maîtres et élèves l'eussent laissé en paix, se contentant parfois de faire autour de lui quelques escarmouches inoffensives. Mais tel n'était pas le V. Montfort : à sa singularité se joignaient un enthousiasme ardent, une conviction profonde, une intrépidité à toute épreuve. Comme il ne craignait ni le mépris, ni la pauvreté, ni la mort, il était le plus hardi des hommes,

n'ayant peur de rien, ni peur de personne : il était de ceux dont on rit, mais qu'on ne méprise jamais ; son affirmation pleine de bonne foi et de force finissait par devenir saintement contagieuse, et prenait de l'ascendant sur tout le monde. C'est là ce qui fait du V. Montfort un type à part : ses singularités ne pouvaient être ensevelies dans l'ombre, elles se plaçaient sur le chandelier, et brillaient à côté de sa foi, de son zèle et de son indomptable intrépidité.

C'est l'histoire de toute sa vie, la cause de ses triomphes et de ses épreuves.

Plus tard, les habitants des landes de Pontchâteau voyaient bien que le V. Montfort n'était pas fait comme les autres : c'est pourquoi ils trouvaient tout naturel de faire sous sa conduite des choses extraordinaires. Supposez que pour les engager à élever leur fameux calvaire, c'est-à-dire à consacrer soixante mille journées de travail sans recevoir pour salaire un seul verre de cidre, on leur eût envoyé Bossuet ou Bourdaloue, Fléchier ou Massillon : en voyant un de ces majestueux génies pétrir la boue, remuer la terre, charger la hotte des travailleurs en chantant des cantiques, et quand l'heure de midi était arrivée, descendre avec ces cinq cents paysans et paysannes à la petite fontaine qui coule au bas de la lande pour y tremper son misérable *croûton* et le plus souvent prier ces pauvres gens de lui donner du pain, n'auraient-ils pas cru que ce grand homme était devenu fou, ou plutôt ils n'en auraient pas vu le triste spectacle, parce qu'ils n'auraient pas voulu le suivre une seule journée.

Mais comme le V. Montfort ne ressemblait à personne, ils entreprirent sous sa conduite une œuvre qui ne ressemblait à rien d'ordinaire. La mémoire de cet homme s'est incrustée sur ces granits qu'il a remués, elle est éternelle comme ces genêts et ces ajoncs qui tous les printemps jettent

leurs guirlandes d'or sur ces argiles qui se sont amoncelées à sa voix ; à deux fois différentes on a réparé le calvaire en ruine, et chaque restauration a coûté trente mille journées. Demandez aux paysans le nom du grand seigneur qui a fait rétablir le calvaire, ils ne savent pas ce que vous voulez leur dire : ils ne connaissent que Montfort. En 1821, un curé de Pontchâteau consacra cinquante mille francs à restaurer cette œuvre, et demanda pour toute récompense de reposer sur cette terre bénie. Il y a quelques mois, j'ai vu sa tombe, j'ai plusieurs fois lu son épitaphe ; j'ai fait comme les paysans bretons, j'ai oublié le nom. J'y ai passé deux jours dans la fraternelle hospitalité de ses enfants. Je n'y ai vu que trois choses : la lande se déroulant à perte de vue, la croix de Jésus-Christ qui la domine, et la grande ombre de Montfort : *ingentem miraberis umbram*. Jetez quel nom vous plaira aux sauvages échos de ces collines : ils n'en répètent jamais qu'un seul, Montfort, Montfort.

Mais le V. Montfort était tout d'une pièce le même à trente-six ans, le même à vingt-quatre : pauvre, il quêdait et faisait des aumônes ; retiré en lui-même et absorbé en Dieu, il établissait parmi ses condisciples l'esclavage de Jésusen Marie, la dévotion aux saints Anges et d'autres pratiques. On comprend très-bien que ces nouveautés spirituelles, établies par un jeune homme ardent et étrange, ne fussent pas goûtées de tous ses maîtres.

En effet, l'homme qui a passé sa vie à mesurer ses pas, sa démarche, son regard, pour qu'on ne le distingue jamais des autres, et que sa personnalité se fonde avec celle de tous, comprend avec peine que tout le monde n'imité pas son exemple. S'il surgit autour de lui une individualité tranchée et originale, qui ne prenne pas les empreintes du moule, malgré lui il est porté à croire qu'elle ne le veut pas, ou bien que cette résistance involontaire

annonce une nature indomptable qui se ploiera toujours mal au joug du devoir et de l'obéissance. En vain ces natures énergiques sont ornées des plus beaux dons surnaturels : leurs maîtres craignent toujours que la grâce extraordinaire ne soit qu'un don fugace, et que la nature ne reste isolée avec des grâces ordinaires qui n'arrêteront plus sa fougue. Ils répètent avec une certaine raison l'axiome théologique : *Naturalia non amittuntur*, la nature ne se perd pas.

Appliquez à ces âmes exceptionnelles ce qu'un prophète dit d'Élie : tandis que le docile bataillon des fils de prophètes cheminait paisiblement par monts et par vaux, l'Esprit-Saint saisissait Élie et le plaçait sur la crête d'un rocher ou dans le plus creux de la vallée. La volonté du prophète n'y était pour rien : ses frères marchaient ; lui, traversait les airs.

Toute la difficulté consiste donc à savoir quelle force les fait agir ? Est-ce l'Esprit-Saint, est-ce l'esprit tentateur, est-ce l'esprit propre doué de facultés enthousiastes et surexaltées ? Distinction difficile et délicate, qui ne sera jamais bien saisie que par un homme profondément intérieur et connaissant par l'expérience de lui-même et des autres le secret des voies divines. Si ce guide ne connaît que les voies ordinaires, vous êtes à peu près sûr qu'il prendra le change et qu'il voudra comprimer comme force rebelle une action divine qui ne dépend ni de lui ni de son pénitent. Il se trompera, tout en agissant d'après sa conscience et sa raison, parce qu'il entreprend un travail au-dessus de ses lumières. C'est ce qui arriva à M. Léchassier, malgré sa science et ses vertus.

Pour bien saisir cette distinction et comprendre ce que nous avons à dire sur la fondation des Ordres religieux, il faut se rappeler que toute société issue de l'Église gravite sous l'impulsion des deux forces : l'une, surnaturelle, qui a

commencé son existence ; l'autre, humaine et naturelle, qui s'harmonise avec la première. Toute société surnaturelle qui laisse prédominer le principe naturel tombe dans le désordre et bientôt dans la mort ; mais toute société humaine qui veut rester purement surnaturelle sans recourir aux moyens naturels de conservation , n'aurait qu'une durée éphémère, et tomberait vite de solitude et d'épuisement. Il y a donc pour tous les Ordres religieux deux périodes distinctes : l'une d'éclosion, où le principe surnaturel domine et est la raison d'être de leur naissance : le fondateur base son œuvre surtout sur ce principe et s'occupe peu des moyens naturels de conservation, parce que tous ses disciples, s'ils ont de l'intelligence, sont capables de les appliquer ; l'autre période, lorsque le fondateur et ses premiers disciples étant morts, les successeurs s'occupent d'étayer l'œuvre par la prudence humaine : période critique, où l'on court risque d'altérer la pensée du fondateur en substituant une force humaine à un surnaturalisme qui paraissait exclusif. Tous les grands Ordres ont eu cette période de crise. La robuste Société des Jésuites n'y échappa point : elle eut, après la mort de ses premiers Généraux, ses tourmentes intestines.

Il en fut de même de la Congrégation de Saint-Sulpice : elle ne commit pas le crime et la folie de plusieurs Ordres et réformes d'origine française, qui donnèrent dans l'erreur ansénienne et furent rebelles au Saint-Siège leur défenseur ; mais elle tempéra l'ascétisme de M. Olier son fondateur, et ce fut surtout sous la direction de M. Léchassier que s'opéra ce travail commencé déjà sous M. Tronson. De là son inintelligence du V. Montfort, qui avait surtout puisé ses idées chez M. Olier, en leur donnant la teinte enthousiaste de son génie.

En effet, en lisant la vie et les écrits de M. Olier et du

V. Montfort, il est facile de voir, que le mysticisme et le surnaturalisme dominant chez l'un comme chez l'autre. Si M. Olier est moins étrange, à cause de sa position sociale et de son but, au point de vue des idées, des pratiques intérieures, du besoin qu'il ressent d'aller à Jésus-Christ par des intermédiaires, et surtout par celui de la sainte Vierge, on voit qu'il y a le plus grand rapport entre ces deux grands personnages, ou plutôt que le V. Montfort est le disciple de M. Olier. Lisez les livres de M. Olier sur la sainte Vierge, et le *Traité de la vraie dévotion* par Montfort, vous retrouvez la même idée, diffuse chez M. Olier, magnifiquement formulée chez le V. Montfort; chez tous les deux, heurtant de front les tendances de leurs contemporains, qui voulaient un criticisme outré et la simplification des pratiques religieuses. M. Léchassier, fils d'un conseiller qui nous a laissé un ouvrage ultra-parlementaire, avait puisé, dans sa famille et dans le courant des idées contemporaines, une défiance excessive contre tout ce qui lui paraissait nouveau.

En dehors de ses impressions personnelles qui lui faisaient peu goûter la manière d'être du V. Montfort, M. Léchassier avait une autre raison très-réelle, mais qui ne dépendait ni de lui, ni de son pénitent : c'était le danger de l'hypocrisie, vice qui devait être fréquent à cette époque.

En effet, il est deux sortes d'hypocrisie : l'une de tous les temps, suite presque fatale de la faiblesse humaine, qui, tout en commettant le mal, avoue qu'il vaudrait mieux pratiquer la vertu. Cette hypocrisie consiste à voiler ses désordres sous les dehors d'une honnêteté vulgaire; elle est moins criminelle et moins contagieuse que l'audace du crime qui, étalant ses désordres, semble dire que le bien et le mal sont la même chose.

Mais il est une autre hypocrisie plus vile devant les

hommes, plus infâme devant Dieu : celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ a foudroyée chez les Pharisiens : elle consiste non plus seulement à cacher ses vices, mais à faire parade des vertus opposées, à vouloir retirer tous les avantages de la vertu, estime, considération, influence, sans se priver des jouissances du mal. Toutes les fois qu'une qualité religieuse ou naturelle est en grand honneur chez un peuple, soyez sûr que les âmes viles qui pratiquent le vice contraire prendront, par orgueil ou par cupidité, le masque d'une vertu qu'ils outragent. C'est ainsi que depuis un siècle nous avons les hypocrites du patriotisme, les hypocrites de la liberté, les hypocrites de l'humanité, les hypocrites du dévouement au pouvoir.

Des hommes qui ont toujours leur opinion à l'encan et une perfidie toute armée, protestent le plus haut de leur fidélité. Que dis-je? le crime lui-même, s'il devient un degré pour arriver aux charges, aura ses hypocrites ; si, dans un moment de vertige, un pouvoir scélérat met la cruauté en honneur, des hommes exagéreront le sang qu'ils ont versé ; au lieu d'un ruisseau, ils en mettront un torrent : tels plusieurs des infâmes Montagnards de 93.

La nature humaine étant avilie à ce point, il devait y avoir des hypocrites religieux sous Louis XIV, puisque la religion était profondément estimée et honorée. L'histoire est d'accord avec la théorie. Molière, que je cite parce qu'il est cité par le promoteur de la foi dans cette même question, nous a laissé deux types d'hypocrisie : Tartufe, l'hypocrite de la vertu ; don Juan, l'hypocrite de la conversion. Le cardinal de Retz dans ses mémoires, Labruyère dans ses portraits, Bourdaloue dans ses discours, nous retracent les mêmes caractères. Saint-Simon démasque quelques visages contemporains.

MM. de Saint-Sulpice, connaissant cette disposition des

esprits, faisaient tous leurs efforts pour en préserver leurs élèves. Ils employaient vis-à-vis d'eux une direction paternelle, et leur inspiraient une grande confiance et une piété franche et loyale, ennemie de l'excès et de la singularité, abris faciles pour l'hypocrisie. La singularité du jeune Montfort, ses excessives mortifications, sa pauvreté, qui pourtant répandait d'abondantes aumônes, sa volonté de fer et en même temps sa prodigieuse activité, faisaient craindre qu'il ne donnât dans cet écueil. M. Léchassier, qui paraît avoir eu cette crainte, veillait toujours sur lui. Cette défiance était excusable ; mais le V. Montfort doit-il être responsable d'un défaut dont il n'y eut jamais chez lui la moindre trace ? Il était pauvre, il était actif et ingénieux : était-ce sa faute ? Cette suspicion permanente chez M. Léchassier tombait à faux sur le vénérable serviteur de Dieu.

Il est enfin un quatrième motif qui explique la dureté de rapports de ces zélés supérieurs et de leur élève. Ils étaient trop clairvoyants pour ne pas voir quelles richesses il y avait dans cette âme si morte à elle-même et si pleine d'énergie pour les choses de Dieu. Ils espéraient donc qu'il s'attacherait à leur Congrégation. M. Léchassier en fit la confiance à M. Blain, qui le dit en termes formels. Ils le désiraient, mais en même temps ils voulaient leur néophyte changé, transformé et passé à ce laminoir qui met l'esprit, la volonté et les manières au calibre des autres. Vains efforts ! Cette nature celtique se serait pulvérisée dans ce travail ou aurait brisé les instruments les plus énergiques.

Il fallut donc le laisser tel : après six mois de ce travail ingrat, M. Brenier se déclara vaincu et à bout de ressources. M. Léchassier guida de son mieux son pénitent, lui prodigua son zèle et sa charité, puisque, après son sacerdoce, il continua pendant deux ans à le diriger par lettres, malgré

ses immenses occupations. S'il y eut de la part de M. Léchassier une rupture définitive, c'est que plus tard on ne se comprend jamais bien quand on ne s'est pas compris étant jeune. Pour être juste, il faut peut-être aussi l'attribuer à l'inexpérience importune du V. Montfort, qui fatiguait de son affection filiale un directeur antipathique à son caractère et à ses tendances.

M. Brenier, supérieur du séminaire, après cette épreuve si courageusement supportée, rendit à son élève la confiance qu'il méritait : il l'honora de ces emplois qui, dans les séminaires, ne s'accordent qu'à la régularité. Il le chargea du soin de la bibliothèque et de l'entretien de la chapelle de la très-sainte Vierge, dans l'église de Saint-Sulpice.

CHAPITRE XIII.

IL VA EN PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES. — IL FAIT VŒU DE CHASTETÉ AVANT SON ENTRÉE DANS LES ORDRES. — SA FRAYEUR DU SACERDOCE. — SA PIÉTÉ EN CÉLÉBRANT SA PREMIÈRE MESSE.

M. Brenier le choisit aussi pour aller avec un de ses disciples faire, au nom du séminaire, un pèlerinage à l'un des sanctuaires les plus célèbres où Marie est honorée. Le désir d'inspirer à leurs élèves une grande dévotion à la sainte Vierge avait fait introduire cette coutume par les pieux directeurs de Saint-Sulpice. Le pieux séminariste reçut à son tour cette agréable commission avec toute la joie de son âme.

On lui donna pour associé, dans ce pèlerinage, un homme digne de lui, un des plus fervents du séminaire, un modèle vivant de régularité, d'innocence et de mortification. Ainsi le V. Montfort n'eut point sujet avec lui de borner sa dévotion ou de la gêner par complaisance. Libre dans les mouvements de son zèle, il s'y abandonnait dans les vastes campagnes de la Beauce, et se dérobaît à son compagnon pour aller çà et là, chemin faisant, parlant de Dieu aux laboureurs ou aux autres pauvres gens. Arrivé à Chartres, il alla se jeter avec tendresse au pied de l'image de la sainte Vierge, qu'on y honore dans une chapelle souterraine. Là, aux pieds de sa bonne Mère, son cœur était content, et il pouvait dire avec saint Pierre : Ah ! qu'il fait bon ici ! *Bonum est nos hic esse*. Les moments lui étaient courts ; il y demeurait avec grand plaisir et en sortait avec regret ; il lui tardait d'y retourner, et le lendemain ne venait pas assez tôt à son gré. Il communia dans l'oratoire de la Vierge avec

une ferveur et une piété que la grâce du lieu sembla mettre à son comble, et y persévéra en oraison 6 heures de suite, à genoux, immobile et comme en extase. Dans l'après-midi, il recommença une nouvelle oraison qui fut aussi longue que la première. Son compagnon ne se lassait pas d'admirer qu'un jeune homme de son âge passât une journée presque tout entière, sans relâche, dans une profonde oraison, aussi recueilli à la fin qu'au commencement, dans une espèce de ravissement. Pour lui, il avouait qu'après quelques heures, sa dévotion avait été épuisée, et qu'il ne comprenait pas comment son compagnon pouvait entretenir Dieu si longtemps et ce qu'il avait tant à lui dire ¹.

C'est à ce voyage que M. Grandet rapporte l'invention du jeu des jonchets, qu'il attribue au V. Montfort. Il était tellement appliqué à Dieu, qu'il spiritualisait toutes choses. Dans ses voyages, il s'arrêtait souvent pour apprendre aux pauvres qu'il rencontrait, à connaître et à aimer Dieu. Il avait inventé un jeu qui, loin de le distraire, lui rappelait Dieu. C'était une poignée de paille qu'on appelle des jonchets, sur chacun desquels il écrivait le nom d'une vertu : par exemple, la charité valait cinquante points, la foi quarante, l'humilité trente ; et celui qui en tirait davantage sans faire tomber les autres, gagnait la partie.

Tout jaloux que je suis de la gloire du V. Montfort, je ne le crois pas l'inventeur de ce jeu pastoral. Il a eu tant de mérites différents, qu'il est inutile de lui faire usurper celui de Palamède. Mais ce qui vaut beaucoup mieux que l'invention, c'est le perfectionnement surnaturel qu'il lui donna pour réveiller l'idée de Dieu dans l'esprit des petits campagnards. Ils avaient grand besoin des leçons du V. serviteur de Dieu pour bannir de leur jeu la fraude et les que-

1. Blain.

relles, compagnes inséparables de tous les jeux de l'enfance ; pour elle, un jeu chrétien vaudrait le meilleur des sermons.

Ne vous étonnez pas de voir cet austère amant de la croix surnaturaliser ainsi des futilités : la sainteté, pour la plupart des hommes, consisterait à diviniser les innombrables vanités de la vie. Que de grands saints nous ont laissé de pareils exemples ! L'apôtre bien-aimé jouait avec une perdrix pour délasser son esprit des terribles visions de Pathmos ; saint François Xavier assistait aux jeux des matelots, leur donnait des conseils et tenait leurs cartes pour prévenir les blasphèmes et les querelles. Saint Louis de Gonzague, si austère, avait inventé un jeu pour égayer les promenades de ses compagnons de noviciat, et ce jeu est encore en usage.

Cependant les années préparatoires du sacerdoce se passaient, tantôt calmes, tantôt éprouvées, mais toujours méritoires et fructueuses pour le V. serviteur de Dieu. Il n'eut aucune de ces hésitations si fréquentes chez les novices du sacerdoce, quand ils songent à la faiblesse humaine et aux serments irrévocables qu'ils vont prononcer. Sachant bien que Dieu aime les présents faits avec allégresse, il devança les vœux solennels imposés par l'Église, et, avec la permission de son confesseur, il fit le vœu de chasteté perpétuelle.

« Pour le prononcer, il choisit l'église de Notre-Dame de Paris, où il avait coutume d'aller communier tous les samedis. Là, il s'abandonna aux mouvements de la plus tendre piété, et consacra à Dieu une victime exempte des souillures dont la jeunesse a coutume de se flétrir. Je ne sais pas, dit M. Blain ¹, si le don de chasteté lui coûta beaucoup dans la suite ; mais je sais qu'avant son entrée à Saint-Sulpice il n'avait éprouvé aucun combat. Il a toujours vécu

1. Blain, ch. 47.

comme un ange dans un corps mortel. Je suis persuadé qu'il est mort vierge, et que sa chair est entrée innocente dans le tombeau. »

Mais s'il n'éprouva aucune difficulté pour offrir à Dieu son âme et son corps comme victime de la chasteté, il n'en fut pas de même quand il fallut recevoir la prêtrise : *Angelicis humeris onus formidandum*. C'est un fardeau lourd aux épaules des anges. Cette parole s'était profondément gravée dans son cœur, grâce à ses réflexions, aux enseignements de ses maîtres et à l'esprit général de la pieuse maison qu'il habitait.

Toute sa vie avait été une préparation au sacerdoce : qui donc était plus digne de cet auguste caractère, si l'homme pouvait en être digne ? Que lui pouvait-il manquer pour le sacerdoce, sinon la conscience intime et pénétrante de son indignité ? Cette sainte disposition qui relève le mérite de toutes les autres et que toutes les autres ne peuvent remplacer, l'arrêta au pied des autels. Il reculait, bien loin de s'empresse pour l'ordination. Au lieu de s'ennuyer des longs interstices qu'on met à Saint-Sulpice entre chaque ordre, il les trouvait trop courts et ne cherchait qu'à les prolonger. Il attendait avec tremblement qu'on lui dît : *Amice, ascende superius* : « Mon ami, montez plus haut », et eût été lui faire grand plaisir de l'oublier. Au reste, cette louange ne lui est pas particulière, elle appartient à cette communauté qui inspire une sainte horreur de l'ordination ¹.

M. Léchassier jugea sans doute que son pénitent était arrivé à un sublime degré d'union avec Jésus-Christ, puisque, peu avant ou peu après son ordination, il le chargea d'écrire sur cette matière. Le V. Montfort fit cette confidence à M. Blain, et lui promit cet écrit ²; mais soit que son

1. Blain, 48.

2. Blain.

humilité lui en fît un reproche, soit que son obéissance ne le lui eût pas permis, il ne le communiqua jamais.

Le pieux séminariste avait passé cinq ans entiers à Saint-Sulpice, et deux autres années dans les maisons de MM. de la Barmondière et Boucher. Tout son temps n'avait été qu'une longue préparation au sacerdoce ; la solitude, l'oraison, la pénitence, l'étude de la théologie, de l'Écriture sainte, et les pieuses lectures, en avaient absorbé tous les instants. De plus, il avait souffert toutes les privations, sœurs de la pauvreté. Sa famille ne lui avait rien fourni : pas un misérable vêtement, pas un livre d'étude, pas un cahier pour tracer ses pensées, qu'il n'ait été contraint de quêter à la charité de ses condisciples ou des personnes pieuses. Les degrés de cette échelle qui le conduisait au sacerdoce auraient dû lui paraître durs et longs à monter ; néanmoins, il voulait retarder encore, imitant le divin Maître et son précurseur, qui passèrent trente ans dans la retraite pour préparer leur prédication de trois années. Peut-être, dit un grand serviteur de Dieu, saint Jean n'eût-il pas converti tant de pécheurs, s'il eût consacré trois ans à la solitude et trente à la prédication.

Il fut promu à l'ordre de la prêtrise le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, le 5 juin de l'année 1700, par Messire Jean Hervien Bazan de Flamanville, évêque de Perpignan, que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait commis pour faire l'ordination de son diocèse. Le jeune diacre fut d'autant plus aise de recevoir de ce prélat l'imposition des mains, qu'il avait eu l'honneur d'être, pendant plusieurs carêmes, son clerc ou son coadjuteur, dans les catéchismes qu'il faisait avec un succès prodigieux à près de mille laquais dans l'église Saint-Sulpice, quand il n'était pas encore évêque.

« Le jour de son ordination, le V. Montfort fut tellement

pénétré des sentiments de respect et de reconnaissance envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il obtint de son directeur la permission de passer le reste du jour devant le Saint-Sacrement, pour remercier Dieu d'une grâce si extraordinaire ; et il en consacra plusieurs à se préparer à dire sa première messe.

« Le lieu qu'il choisit pour la dire fut celui dont il avait eu tant de soins depuis son entrée au séminaire, la chapelle de la Sainte-Vierge derrière le chœur, dans la paroisse Saint-Sulpice. J'y assistai, dit M. Blain ; j'y vis un homme comme un ange à l'autel ¹. »

1. Blain, 49.

LIVRE III

DEPUIS LE SACERDOCE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU
JUSQU'AU COMMENCEMENT DES DEUX ORDRES QU'IL A
FONDÉS.

CHAPITRE XIV.

EN SORTANT DU SÉMINAIRE, LE V. MONTFORT SE REND A NANTES DANS
LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-CLÉMENT, DIRIGÉE PAR M. LÉVÊQUE. —
VERTUS DE CE SAINT VIEILLARD.

Ordonné prêtre, il ne pensa plus qu'à se consacrer au salut des âmes. Son zèle avait commencé par lui-même ; dans ce travail solitaire, il avait allumé le feu céleste, qui ne demandait plus qu'à se répandre. Pendant les quelques mois qui précédèrent son départ, il compila et prépara des matières de discours, et se fit un fonds assez riche pour parler à toute heure et sur toutes sortes de sujets.

Le long séjour qu'il avait fait au séminaire malgré son âge et sa pauvreté, avait probablement un double motif chez le vénérable serviteur de Dieu : il trouvait que l'on n'est jamais assez avancé dans les vertus sacerdotales pour s'approcher du saint autel ; mais il avait une autre raison. L'inspiration divine ne s'était pas fait entendre clairement pour lui désigner sa voie. Le sacerdoce est comme le ciel : il a différentes demeures : laquelle choisirait-il ? Devait-il rester avec ces maîtres de Saint-Sulpice dont il

aimait tant les vertus et la vie régulière? Ils l'espéraient. Mais cette activité foudroyante qui faisait le fonds de son âme, n'eût pu supporter toute sa vie l'étroite enceinte du séminaire. — Demanderait-il une paroisse? c'était encore un cercle restreint pour son activité. — Irait-il porter l'Évangile et sacrifier sa vie chez les nations barbares? C'était là son attrait. Il disait quelquefois aux ecclésiastiques qui demeuraient avec lui : « Que faisons-nous ici, mes chers amis? pourquoi sommes-nous des ouvriers inutiles, pendant qu'il y a tant d'âmes qui périssent au Japon et aux Indes, faute de prédicateurs et de catéchistes pour les instruire des vérités nécessaires au salut? » Ayant un jour appris que M. Tronson devait faire partir le lendemain plusieurs ecclésiastiques pour aller au séminaire de Montréal, dépendant de celui de Saint-Sulpice, il alla s'offrir pour les accompagner au Canada. Mais ce sage supérieur, persuadé que Dieu le demandait ailleurs, le remercia de sa volonté. M. Léchassier lui défendit également ce voyage, dans la crainte qu'emporté par son zèle, il ne se perdit dans ces vastes forêts, en courant chercher les sauvages; ce sage directeur alléguait ce motif à M. Blain.

Connaissant son attrait pour les emplois de la vie apostolique, les Directeurs de Saint-Sulpice lui conseillèrent d'aller chez un saint prêtre de Nantes affilié à la Congrégation; il dirigeait en cette ville une communauté d'ecclésiastiques uniquement occupés à faire des missions dans les paroisses de la Bretagne.

La Providence montrait le soin paternel qu'elle avait pour le V. Montfort : la transition du séminaire aux fonctions sacerdotales est un danger pour la ferveur. Occupé des autres, on oublie plus facilement le soin de son âme. Les exigences du ministère et les préoccupations de la charité mettent beaucoup d'imprévu dans la vie, et ne per-

mettent plus de faire la part aussi régulière de l'oraison, des exercices et de l'étude ; mais ce danger était plus grand pour le V. Montfort à cause de sa vie mortifiée. Pourrait-il la continuer dans le monde avec les fatigues de l'apostolat ?

Le nouveau Supérieur que Dieu lui donnait, M. Lévêque, était le plus capable d'entretenir cette ferveur par ses leçons, et surtout par ses exemples.

Ces deux hommes si différents d'âge et de caractère se ressemblaient pour le genre de vie et la pénitence. Il aurait été difficile de trouver deux prêtres plus animés de haine contre leur chair et plus attentifs à la crucifier. M. Lévêque, un des premiers disciples de M. Olier, avait puisé son esprit et était entré dans sa célèbre école de perfection placée dans le château d'Aoronne ; l'humilité et la pénitence étaient ses vertus dominantes. « Le cilice était son vêtement de tous les jours, et il ne le dépouillait vieux et usé que pour en prendre un autre plus piquant. De Nantes il venait à Paris par eau et à pieds, et un écu fournissait à tous les frais d'un si grand voyage : c'était assez, en effet, pour ne prendre que du pain et de l'eau ; aussi, dans les auberges où il était connu, on ne s'avisait pas de lui en présenter davantage. Le séminaire de Saint-Sulpice étant la source de sa vie spirituelle, il allait de temps en temps s'y renouveler dans la ferveur. Avancé en âge, il y venait plus souvent et y demeurait plus longtemps, car sa passion était d'y mourir, et Dieu le lui accorda. Presque décrépît, il redoublait ses pénitences ; l'année de sa mort, il avait acheté un cilice fort à son goût, parce qu'il était rude et piquant. La haine qu'il portait à son corps le faisait paraître insensible à la douleur : en sorte que les chirurgiens faisaient des incisions sur son pied où il s'était blessé et ne savaient s'ils coupaient la chair morte ou vive, ne voyant en lui aucun signe de sentiment.

« Pour dernière préparation à la mort, il alla du séminaire de Paris à celui d'Issy, le dimanche gras, à jeun, et chargé d'une chaîne de fer.

« Arrivé à Issy, il y passa le carême en retraite et en pénitence : huit heures d'oraison par jour en remplissaient une bonne partie ; et comme il lui était défendu de les faire de suite à genoux, il ne se soulageait de cette mortification que par une plus grande en se prosternant sur le pavé de marbre de la dévote chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, où il trouvait ses délices.

« Telle fut la préparation à la mort de ce vénérable vieillard de plus de quatre-vingts ans, si pénétré de l'esprit de pénitence.

« Le V. Montfort saisit cette occasion de faire ses premières armes sous un missionnaire si zélé pour sa propre sanctification. Il accepta donc l'offre de M. Lévêque, et tous deux, vers le mois de septembre 1700, s'embarquèrent à Orléans pour descendre la Loire jusqu'à Nantes ¹. »

Il y avait sur le bateau trois libertins qui se permettaient des blasphèmes et des paroles déshonnêtes : le V. Montfort avait trop de zèle pour le souffrir. Voyant que ses exhortations étaient inutiles, d'un ton prophétique il les avertit qu'ils seraient châtiés de leur crime. En effet, quelques jours après, deux de ces débauchés tirèrent l'épée dans une querelle, et se blessèrent mutuellement ; le troisième faillit mourir des suites de son intempérance.

Après leur arrivée à Nantes, les deux missionnaires allèrent ensemble faire des missions à la campagne, jusqu'à la fin de février de l'année suivante, 1701. Ce fut là que le V. Montfort fit son apprentissage des missions qu'il a continuées jusqu'à sa mort, convaincu par son expérience que

1. Blain, ch. 50.

nul emploi dans l'Église n'est plus agréable à Dieu, plus utile au prochain, plus méritoire pour les ouvriers évangéliques qui le remplissent dignement ; car c'est un moyen efficace pour retirer de l'esclavage du démon une infinité d'âmes qui depuis longtemps sont plongées dans la fange de leurs crimes.

Les historiens du vénérable missionnaire nous donnent peu de détails sur son séjour dans la communauté de Saint-Clément. Ils ne disent pas les motifs qui le portèrent à quitter Nantes pour aller à Poitiers.

Heureusement, pour expliquer ce voyage qui eut une si grande influence sur la vie du V. Montfort, et qui fut l'occasion dont Dieu se servit pour créer l'Ordre de la Sagesse, nous avons l'historien le mieux informé et le plus véridique : c'est le V. Montfort lui-même, rendant compte de sa conduite à M. Léchassier pour solliciter de lui des conseils. Autant sa conduite, ses allées et ses venues sont inexplicables dans ses historiens, autant elles sont appuyées sur des motifs raisonnables et nécessaires dans l'exposé que le bienheureux en fait à son guide spirituel.

Lettre de M. Grignon de Montfort à M. Léchassier, le 6 novembre 1700.

MONSIEUR,

Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs !

Je ne puis vous exprimer la joie intérieure que votre lettre, quoique courte, m'a donnée, ce qui est une marque de l'union de charité que le bon Dieu a mise entre vous et moi, quoique indigne, et qu'il veut entretenir : c'est pour ce motif que je m'en vas vous marquer en peu de mots mon état présent.

Je n'ai pas trouvé ici ce que je pensais, et ce pourquoi

j'ai quitté, comme malgré moi, une aussi sainte maison que le séminaire de Saint-Sulpice. J'avais envie, aussi bien que vous, d'aller me former aux missions, et particulièrement à faire le catéchisme aux pauvres gens qui est mon plus grand attrait ; mais je ne fais rien de cela, et je ne sais pas même si je le ferai ici ; car il y a ici peu de sujets, et il n'y a personne d'expérience que M. Lévêque, mais qui, pour son grand âge, n'est plus capable de faire des missions ; et si sa ferveur qui est grande l'y portait, M. des Jonchères, ainsi qu'il m'a dit, l'en empêcherait.

Il s'en faut beaucoup qu'il y ait ici la moitié de l'ordre et du règlement qu'il y a à Saint-Sulpice, et il semble que les choses restant comme elles sont, il ne peut pas en être autrement ; car il faut remarquer qu'il y a ici quatre sortes de personnes, pour ne pas dire cinq, dont les buts et les intentions sont toutes différentes.

J'avoue qu'il ne tient pas à M. Lévêque que la règle ne soit observée ; il fait ce qu'il peut et non pas ce qu'il veut, particulièrement à l'égard de quelques personnages qui sont de la maison, qui ne goûtent guère ses manières, quoique très-simples et très-saintes. Cela étant ainsi, je me trouve, depuis que je suis ici, comme partagé entre deux sentiments qui semblent opposés. Je ressens d'un côté un amour secret de la retraite et de la vie cachée pour anéantir et combattre ma nature corrompue qui aime à paraître, et l'autre, je sens de grands désirs de faire aimer Notre-Seigneur et sa sainte Mère, et d'aller d'une manière pauvre et simple faire le catéchisme aux pauvres de la campagne et exciter les pécheurs à la dévotion à la très-sainte Vierge : c'était ce que faisait un bon prêtre mort ici depuis peu en odeur de sainteté. Il allait de paroisse en paroisse faire le catéchisme aux paysans aux dépens de la seule Providence. En vérité, mon très-cher Père, je ne suis pas digne de cet

emploi honorable ; mais je ne puis m'empêcher, vu les nécessités de l'Église, de demander continuellement, avec gémissement, une petite et pauvre compagnie de bons prêtres qui s'exercent sous l'étendard et la protection de la sainte Vierge. Je tâche, quoique avec peine, de calmer ces désirs, quoique bons et continuels, par un entier oubli de ce qui me regarde entre les bras de la divine Providence et par une parfaite soumission à vos avis qui me seront toujours des commandements. Il me vient comme à Paris des désirs de m'unir à M. Ludugé, scolastique de Saint-Brieuc, grand missionnaire et homme d'une grande expérience, ou d'aller à Rennes me retirer à l'hôpital général auprès d'un bon prêtre que je connais, pour m'exercer à des œuvres de charité envers les pauvres. Mais je rejette tous ces désirs, quoique je n'y sente aucune inclination, soit pour aller ailleurs.

J'ose me dire dans la paix du Seigneur,

GRIGNION, prêtre,

esclave indigne de Jésus en Marie.

M. Léchassier, que le V. Montfort consultait sur ses intérêts spirituels, tarda assez à lui répondre. Il voyait la solidité de ces motifs ; mais il lui coûtait de faire de la peine à un saint vieillard et de discréditer sa maison en lui retirant un prêtre zélé, trois mois après l'avoir fait partir avec lui. Il agit donc comme on le fait dans les circonstances embarrassantes : il traîna en longueur, gagna du temps, fit écrire au Vénérable par M. Blain, son ami dévoué, et finit par lui répondre, trois mois après, par la lettre suivante :

Ce 9 mars 1701.

A MONSIEUR GRIGNION,

J'ajoute, Monsieur, à la lettre que vous a écrite M. Blain, qu'après y avoir bien pensé, je ne crois pas que vous deviez

quitter la communauté de Saint-Clément cette année , à moins que M. Lévêque ne vous en éloigne lui-même. Alors vous pourrez bien, quand il sera parti pour quelque voyage, vous retirer aussi, si vous le trouvez à propos. Je me recommande à vos sacrifices, et suis de tout cœur tout à vous.

LÉCHASSIER.

Cette lettre était un assentiment aux projets du V. Montfort : son directeur ne cherche pas à combattre les justes motifs qui l'éloignent de la communauté de Saint-Clément ; il veut seulement qu'il y passe une année et qu'il obtienne le consentement de M. Lévêque.

Le V. Montfort dans sa lettre ne se plaint que du laisser aller de cette maison, à cause des étrangers et de l'esprit d'insubordination des associés de M. Lévêque. Mais M. Blain, initié à toute cette affaire, ajoute un grief plus grave que les deux autres : les prêtres de cette association avaient une doctrine suspecte, et penchaient vers les erreurs du jansénisme. Avec son caractère et sa foi, le V. Montfort ne devait pas faire partie de cette communauté. Son dévouement sans bornes à l'autorité de l'Église et du Siège Apostolique lui donnait une aversion profonde pour la secte jansénienne qu'il devait plus tard combattre à outrance.

CHAPITRE XV.

LE V. MONTFORT FAIT LE VOYAGE DE FONTEVRAUD POUR ASSISTER A LA PROFESSION DE SA SOEUR. — MADAME DE MONTESPAN L'ENVOIE A POITIERS EN LE RECOMMANDANT A MONSIEUR GIRARD QUI EN ÉTAIT ÉVÊQUE. — LES PAUVRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL LE DEMANDENT POUR AUMÔNIER. — SON ZÈLE PENDANT SON SÉJOUR A POITIERS.

Le V. Montfort était résolu à quitter la maison de M. Lévêque. Néanmoins, pour obéir comme un enfant au directeur que la Providence lui avait donné, il resta sept mois encore avec M. Lévêque, et le quitta sans dessein prémédité, par des motifs qu'il n'avait pas fait naître, et qui n'ont besoin d'aucune justification ; il les expose à son directeur.

M. Grignon de Montfort à M. Léchassier.

Poitiers, ce 4 mai 1701.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER PÈRE EN J.-C.

Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs.

Monseigneur de Poitiers m'a commandé de vous écrire ce qui suit. Je reçus, le quatrième dimanche d'avril, une lettre de ma sœur de Fontevraud écrite par l'ordre de Madame de Montespan, par laquelle elle me mandait de venir incessamment à Fontevraud pour assister à sa prise d'habit qui devait se faire le mardi suivant. Je partis donc le même jour à pied, j'arrivai à Fontevraud le mercredi matin, le jour d'après la prise d'habit de ma sœur. Pendant deux jours que je demeurai à Fontevraud, j'eus l'honneur d'avoir plusieurs conférences particulières avec Madame de

Montespan ; elle me questionna sur plusieurs choses, mais particulièrement sur ce qui me regardait ; elle me demanda ce que je voulais devenir ; à cela je lui répondis naïvement : L'attrait que vous savez que j'ai de travailler au salut des pauvres, mes frères ; elle me dit qu'elle approuvait beaucoup le dessein que j'avais, d'autant plus qu'elle connaissait par expérience qu'on néglige beaucoup l'instruction familière des pauvres, et qu'elle me ferait donner, si je voulais, un canonicat qui dépend d'elle ; de quoi je la remerciai humblement et promptement, lui alléguant que je ne voulais jamais changer la divine Providence dans un canonicat ou bénéfice. A ce refus, elle me dit d'aller du moins voir Monseigneur de Poitiers pour lui découvrir mes intentions. Quoique j'eusse de la répugnance à satisfaire le désir de Madame, tant à cause de vingt-huit lieues de chemin qu'il fallait encore que je fisse que pour bien d'autres raisons, je lui obéis pourtant aveuglément pour faire la sainte volonté de Dieu que je regardais uniquement. J'arrivai à Poitiers la veille de saint Jacques et de saint Philippe, et je fus contraint d'y attendre quatre jours Monseigneur de Poitiers, qui devait bientôt revenir de Niort, où il était, pendant lesquels je fis une petite retraite dans une petite chambre où j'étais enfermé au milieu d'une grande ville où je ne connaissais personne selon la chair. Je m'avisai pourtant d'aller à l'hôpital pour servir les pauvres corporellement, si je ne le pouvais spirituellement. J'entrai pour prier Dieu dans leur petite église, où quatre heures environ, que j'y passai en attendant le souper, me parurent cependant bien courtes. Elles parurent cependant bien longues à quelques pauvres qui, m'ayant vu à genoux et avec des habits si conformes aux leurs, allèrent le dire aux autres et s'entre-excitérent les uns les autres à boursiller pour me faire l'aumône ; les uns donnèrent plus, les autres moins, les plus pauvres un denier,

les plus riches un sol. Tout cela se passa sans que je le susse ; je sortis ensuite de l'église pour demander quand on souperait et en même temps la permission de servir les pauvres à table ; mais je fus bien trompé, d'un côté ayant appris qu'ils ne mangeaient point en communauté, de l'autre ayant appris qu'on voulait me faire l'aumône et qu'on avait donné ordre au portier de ne pas me laisser sortir. Je bénis Dieu mille fois de passer pour pauvre et d'en porter les glorieuses livrées. Je remerciai mes frères de leur bonne volonté. Ils m'ont depuis ce temps-là pris en telle affection, qu'ils disent publiquement que je serai leur prêtre, c'est-à-dire leur directeur, car il n'y en a point de fixe dans l'hôpital depuis un temps considérable, tant il est pauvre et abandonné ! Quand Monseigneur de Poitiers fut revenu, j'allai le prier et je lui dis en peu de mots ce que Madame m'avait ordonné. Il m'écouta et me remercia assez sèchement : ce que je demandais. Mais, d'un autre côté, le supérieur et la supérieure des pauvres, au nom de tous, présentèrent une requête à M. l'abbé de Bournat, frère de Monseigneur, laquelle fit impression sur son esprit et sur celui de Monseigneur. C'est pourquoi Monseigneur m'ayant encore une fois parlé plus paisiblement, il m'a commandé de vous écrire ceci avant que je parte pour m'en retourner à Nantes, afin que vous jugiez ce que je dois faire. Je vous dirai, mon très-cher Père, que j'ai à la vérité beaucoup d'inclination à travailler au salut des pauvres en général, mais non pas tant de me fixer et de m'attacher dans un hôpital. Je me mets pourtant dans une entière indifférence, ne désirant que de faire la sainte volonté de Dieu, et je sacrifierais volontiers mon temps, ma santé et ma vie même pour le salut des pauvres de cet hôpital abandonné, si vous jugez à propos. Je pars demain, jour de l'Ascension, pour Nantes, et je ne me départirai jamais, comme j'espère

de votre conduite et de votre amitié en Jésus-Christ et sa sainte Mère dans lesquels je vous suis tout soumis.

On m'a plusieurs fois fait instance de vous demander la permission de me faire approuver pour confesser, mais je n'ai point encore voulu le faire, car il faut pour cet emploi si difficile et si dangereux une mission particulière.

Permettez-moi de saluer M. Brenier, M. Le Fèvre et tout le séminaire.

GRIGNION, prêtre et esclave indigne
de Jésus en Marie.

Cette lettre est décisive. Le V. Montfort n'a pas quitté M. Lévêque par inconstance ; il n'est pas allé à Poitiers par caprice, mais par l'ordre formel de M^{me} de Montespan qui l'y envoyait par intérêt pour lui, pour le tirer de l'indigence, en lui procurant un canonicat dont elle avait la nomination. Il n'a pas abandonné à la misère et laissé sur le pavé de Paris une sœur âgée de 25 ans ; elle était alors dans la communauté de Saint-Joseph, aux frais de Madame de Montespan ; son embarras ne survint que plus tard, lorsqu'il quitta Poitiers pour aller à son secours.

Il est regrettable que cette lettre, plus importante que tous les renseignements donnés ici par ses historiens, n'ait pas été connue plus tôt.

La réponse de M. Léchassier ne se fit pas attendre. Il lui écrivit quelques jours après une lettre où commence à poindre un peu de ce double sentiment qui le porta, l'année suivante, à rompre sans retour avec le V. Montfort. M. Léchassier lui dit qu'il n'a pas le don de guider les âmes dans les voies extraordinaires ; d'ailleurs, une légère impatience avertit le V. Montfort que sa correspondance et ses perpétuelles interrogations importunent son directeur, qui a d'autres travaux.

Lettre de M. Léchassier à M. Grignon.

12 mai 1701.

A MONSIEUR GRIGNON,

Je ne puis répondre à votre lettre du 4 de ce mois que vous ne m'expliquiez davantage les articles sur lesquels vous me demandez réponse. Vous ne dites point où est situé le canoniat que Madame de Montespan veut vous donner. Vous ne dites pas non plus si le Chapitre est nombreux ; s'il est proche de l'hôpital où on vous demande ; à quelles conditions on vous veut dans cet hôpital ; quels en sont les administrateurs ; si Monseigneur de Poitiers vous y veut employer, ni pourquoi il vous a dit de m'écrire. Au reste, mon cher Monsieur, il me sera difficile de vous déterminer, quand vous m'aurez donné tous ces éclaircissements. Je ne suis pas assez éclairé pour des personnes dont la conduite n'est pas ordinaire. Je vous dirai néanmoins simplement ma pensée. Je me recommande à vos prières, et suis de tout cœur à vous.

LÉCHASSIER.

Je ne puis vous dire sur la confession que ce que je vous ai écrit une autre fois. Faites examiner votre capacité par quelque personne capable d'en juger.

En même temps l'évêque de Poitiers, qui désirait attacher le V. Montfort à l'hôpital général, écrivait directement à M. Léchassier pour avoir des renseignements sur l'ancien élève de Saint-Sulpice. Comme appréciation du vénérable Montfort, elle ne renferme rien, puisqu'il ne le connaissait pas, et qu'il le voyait pour la première vue ; il lui parut ce qu'il a paru à tous et durant toute sa vie, avoir des manières extraordinaires.

Mais cette lettre renferme un document historique de la haute importance. La sœur du V. Montfort a été recommandée à Madame de Montespan par Monseigneur Girard lui-même, qui le fit à la prière de Mgr de Saint-Valery, évêque de Québec.

Lettre de Monseigneur l'évêque de Poitiers à M. Léchassier.

Il est venu icy, Monsieur, un prêtre de Bretagne du diocèse, je crois, de Saint-Malo, et nommé, ce me semble, Grignon, qui m'a dit estre connu et conduit par vous. Il estait venu en cette ville, par ordre de Madame de Montespan, à ce qu'il m'a dit, de laquelle il reçoit quelques secours pour une de ses sœurs que je me souviens en effet avoir autrefois recommandée à cette dame à la prière de Monseigneur de Québec. Ne m'ayant pas trouvé icy, où je ne suis que d'avant-hier, il y a passé quelques jours à m'y attendre, et ayant esté vu à l'hospital général, il y a esté désiré sans y estre connu. Ses manières m'ont paru extraordinaires. Je luy ay dit de vous exposer naïvement ce qui luy est arrivé icy. Un homme digne de foy m'assure qu'il l'a fait et qu'il a vu sa lettre. Je vous prie de m'en mander votre sentiment et si vous le croyez propre à instruire et à conduire un hospital général ou à quelqu'autre fonction de notre sacré ministère.

« Je profite avec joye de cette occasion pour me renouveler dans l'honneur de votre souvenir, me recommander à vos prières et vous assurer que je suis toujours dans tous les sentiments qui vous sont dus, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

ANTOINE, évêque de Poitiers.

Poitiers, ce vendredi 6 mai 1701.

M. Léchassier répondit par une lettre pleine de franchise et de jugement ; il loue le V. Montfort sans réserve ; mais au milieu de ces éloges perce toujours sa double crainte : il est extraordinaire, et d'un zèle outré et sans expérience.

Lettre de M. Léchassier à Monseigneur de Poitiers.

Paris, 13 mai 1701.

MONSEIGNEUR,

Je connais M. Grignon depuis plusieurs années. Il m'a fait savoir l'ordre que vous lui avez donné de m'écrire ce qui lui était arrivé à Poitiers. Il est du diocèse de Saint-Malo, d'une famille noble, nombreuse, peu accommodée. Dès sa jeunesse il a esté comme abandonné à la Providence, quoiqu'il eût père et mère, et il a esté près de dix ans à Paris sans recevoir d'eux aucun secours. Dieu l'a prévenu de beaucoup de grâces, et il y a répondu fidèlement, car il m'a paru et à d'autres qui l'ont examiné de près, avoir été constant dans l'amour de Dieu et la pratique de l'oraison, de la mortification, de la pauvreté et de l'obéissance. Il a bien du zèle pour secourir les pauvres et pour les instruire. Il a de l'industrie pour venir à bout de plusieurs choses ; mais comme son extérieur a quelque chose de singulier, que ses manières ne sont pas du goût de bien des gens, qu'il a une haute idée de la perfection, bien du zèle et peu d'expérience, je ne sais pas s'il est propre pour l'hôpital où on le demande. Il ne m'a pas marqué quel étoit l'emploi qu'on vouloit lui donner dans cette maison, s'il y avait des administrateurs, enfin il ne m'a fait aucun détail. Ainsi, Monseigneur, je me contente de vous exposer ce que je connais de ses dispositions, laissant à votre jugement la décision de l'affaire. Vous avez sur toutes choses, et singulièrement sur la con-

duite de votre diocèse, des lumières et plus pures et plus étendues que je n'en puis avoir. Tout ce que vous réglerez touchant ce jeune prêtre sera, sans doute, selon l'esprit de Dieu pour sa plus grande gloire. Pour moy, Monseigneur, je ne puis vous dire combien je suis édifié des grands biens que vous faites dans ce vaste diocèse dont le Seigneur vous a chargé. L'odeur de vos vertus vient jusqu'à nous, et souvent on nous fait le récit de l'édification que vous donnez à tout le monde, même aux plus opiniâtres des nouveaux réunis. Je prie Dieu qu'il vous conserve longtemps toute la santé nécessaire pour de si grands travaux.

Je suis avec un profond respect,

LÉCHASSIER.

Toute cette période de la vie du V. Montfort ayant été ignorée de ses historiens qui n'avaient pas ses lettres, je suis obligé de la reconstruire sur sa correspondance avec M. Léchassier. Je crois ce travail nécessaire pour montrer que le vénérable serviteur de Dieu, au lieu d'agir par une activité aveugle, obéit à la Providence, qui lui parlait tantôt par la voix de ses supérieurs, tantôt par des événements où sa volonté propre n'avait aucune part.

Le V. Montfort, comme il le dit naïvement à M. Léchassier, avait été reçu froidement et sèchement par Mgr de Poitiers, et il s'en applaudit comme d'une bonne fortune, parce que cet accueil peu favorable l'exemptait du canonicat qu'il ne voulait pas accepter, mais qu'il ne pouvait pas refuser de madame de Montespan, protectrice de ses sœurs. Peut-être monseigneur Girard désirait-il voir passer le canonicat sur une autre tête. Quoi qu'il en soit, la demande des pauvres de l'hôpital, la protection de madame de Montespan, et surtout la réponse de M. Léchassier, firent impression sur l'esprit du prélat. Mais comme il était obligé

de s'absenter, il remit la conclusion de cette affaire à une époque plus reculée.

Le vénérable serviteur de Dieu resta environ un mois à Poitiers, menant une vie apostolique ; les grands vicaires le firent loger au petit séminaire. Il allait presque tous les jours faire le catéchisme aux pauvres et aux enfants qu'il rassemblait sous les halles. Ils s'y rendaient en foule, tant ses paroles étaient remplies de l'onction du Saint-Esprit. Il allait aussi visiter les pauvres de l'hôpital et les consoler, et il leur parlait avec autant de respect que s'ils eussent été des princes, regardant Jésus-Christ en leur personne. Il les prêchait et catéchisait matin et soir, et lorsqu'on lui donnait quelque chose par aumône pour son usage, il avait soin de le leur distribuer.

« Ayant appris que la plupart des écoliers de Poitiers étaient fort libertins et vivaient dans un grand dérèglement, il entreprit de les gagner à Dieu et d'en faire des saints. Il proposa d'abord à ceux qui étaient les plus dociles de faire une petite société entre eux, de s'assembler de temps en temps, de recevoir certaines règles, qui consistaient à faire chaque jour un peu d'oraison, la lecture spirituelle d'un bon livre, à aller tous les jours de congé se divertir innocemment ensemble, à s'approcher des sacrements, à s'ennôler dans la Congrégation de la sainte Vierge établie au collège des Jésuites, et surtout à tâcher de gagner à Dieu leurs camarades les plus déréglés ¹. »

Cette petite association porta des fruits admirables ; dès que le V. Montfort avait parlé à quelqu'un de ces écoliers, quelque scandaleux et endurci qu'il fût, il devenait tout changé et brûlait du désir de mener une vie chrétienne.

Toute la ville de Poitiers sait que grand nombre d'ex-

1. Grandet.

cellents prêtres et de saints religieux sont sortis de cette Société. Un de ces prêtres consacra sa vie au service des soldats pestiférés qui, prisonniers de guerre, étaient logés dans un petit hôpital hors de la ville de Poitiers. Ils n'avaient d'autre secours que de sa part et de celle d'un Père Jésuite, et tous deux ensemble, après les avoir assistés corporellement et spirituellement, moururent martyrs de la charité ¹.

Ce jeune homme, qui goûta un des premiers la parole du V. Montfort, et qui plus tard mourut victime de sa charité pour des soldats étrangers, porte un nom bien cher aux Filles-de-la-Sagesse. C'était Alexis Trichet, frère de la sœur Marie-Louise de Jésus, leur fondatrice. Dans son enfance, il remplissait auprès de sa sœur le même rôle que le V. Montfort auprès de sa sœur Louise Grignon. Il l'exhortait à quitter le monde et lui disait souvent : Ma sœur, il faudra que vous soyez un jour une scolastique, et moi un Benoit. Quand il eut été élevé à la prêtrise, son mérite le fit nommer à la cure de la Résurrection, dont il ne prit pas possession, ayant été prévenu par la mort : il se dévoua pour des soldats malades, et choisit, pour aller au ciel, une voie plus courte que le cloître, la mort gagnée au service des pestiférés.

Après un mois passé dans ces exercices du zèle, le V. Montfort, qui n'avait aucune charge à Poitiers, en partit, non pas pour aller à Paris, comme le disent ses historiens, mais pour retourner à Nantes, puisqu'il n'avait pas encore rompu ses engagements avec M. Lévêque. Cette circonstance de sa vie est prouvée de la manière la plus péremptoire par sa correspondance avec M. Léchassier.

1. M. Grandet.

CHAPITRE XVI.

EN ATTENDANT SA NOMINATION, IL RETOURNE A NANTES ET FAIT
QUELQUES MISSIONS. — IL REVIENT A POITIERS.

Le vénérable serviteur de Dieu était sous le poids d'une double indécision : Monseigneur Girard le nommerait-il aumônier de l'hôpital de Poitiers ? Lui-même devait-il quitter M. Lévêque pour se consacrer aux pauvres d'un hôpital ?

Il ne tenait pas à lui de résoudre la première question qui dépendait de Mgr Girard ; mais la seconde ne regardait que lui seul : pour fixer ses irrésolutions, il écrivit à son directeur le 11 juin 1701. Sa lettre est perdue ; mais il est bien facile d'en reconstruire le sens en lisant celle de M. Léchassier, qui lui sert de réponse.

A Monsieur Grignion.

17 juin 1701.

Je ne sais, Monsieur, que répondre à votre lettre du onzième de ce mois. J'attends, aussi bien que vous, la voix du véritable Pasteur pour vous la manifester quand il m'aura fait la grâce de me donner à connaître ce qu'il demande de vous. Je ne puis vous dire si l'attrait que vous ressentez est une marque de la volonté de Dieu, ni s'il est une raison suffisante pour quitter dès maintenant le poste que vous avez et le bon M. Lévêque qui a fait de la dépense pour vous. Quant à ce que vous me demandez dans une autre lettre, s'il est à propos que vous vous fassiez examiner par quelque personne capable et expérimentée pour savoir si vous estes

en estat de confesser, je réponds que oui et que vous ne devez pas différer davantage.

Continuez de prier pour moy et je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

LÉCHASSIER.

La raison apportée ici par M. Léchassier, c'est-à-dire les dépenses faites par M. Lévêque, ne devaient pas peser lourdement dans la balance de la justice : le vénérable serviteur de Dieu pouvait le quitter sans être obligé à restitution.

En effet, ce saint vieillard, très-mortifié, très-pauvre, et qui allait de Nantes à Paris pour un écu, ne gâtait pas ses missionnaires. Leur revenu le plus clair, c'était la nourriture qu'ils trouvaient à la communauté et dans les missions. Aussi le bon vieillard ayant, au mois de novembre précédent, donné un vêtement d'hiver au V. Montfort, il écrivit à M. Léchassier pour lui annoncer cette grande nouvelle et lui prouver le soin qu'il prenait de son pénitent. Le directeur lui répond le 22 janvier : « Je suis très-édifié de la « charité que vous avez eue de munir M. Montfort contre « le froid de l'hiver ; Dieu en sera votre récompense ; je « l'ai exhorté à ne pas se séparer de vous. »

Mais soit que la soutane ne fût pas d'un drap solide, soit que le zélé missionnaire, dans ses courses apostoliques au milieu des chemins boueux de la Bretagne, prît plus de soin des âmes que de ses vêtements, quand il alla visiter Fontevrault et quelques jours après l'hôpital de Poitiers, sa soutane était dans un état si lamentable, tous ses vêtements si délabrés, que les pauvres de l'hôpital se erurent obligés de lui venir en aide.

Le serviteur de Dieu n'était nullement décidé à prendre la place d'aumônier, ayant de la répugnance à s'enfermer.

Il continua donc le travail des missions dans le diocèse de Nantes, comme le prouvent ses lettres de juillet et de septembre à M. Léchassier.

Le 5 juillet 1701.

MONSIEUR,

Le pur amour de Dieu règne en nos cœurs.

La fidélité que je dois avoir à vous découvrir toutes choses pour fonder votre jugement décisif m'oblige à vous dire que M. Lévêque avec M. des Jonchères m'ont envoyé dans une paroisse de la campagne assez abandonnée. Pendant dix jours que j'y ai demeuré, j'y ai fait le catéchisme aux enfants deux fois le jour et trois prônes. Le bon Dieu et la sainte Vierge y ont donné bénédiction, c'est pourquoi M. des Jonchères et M. Lévêque, qui savent l'affaire de Poitiers, m'ont dit de vous écrire, et même me font offre de m'aider de leurs biens et de leur autorité pour m'envoyer dans les paroisses les plus abandonnées du diocèse pour y continuer ce que j'ai heureusement commencé à Grandchamp (c'est le nom de la paroisse) ; ou plutôt ce que la divine Providence et la très-sainte Vierge ont opéré malgré ma misère ; je trouve, mon cher Père, tant de richesse dans cette divine Providence et tant de force dans la très-sainte Vierge qu'elles suffisent pour enrichir ma pauvreté et soutenir ma faiblesse. Eloigné de ces deux appuis, je ne peux rien.

Tout à vous en Jésus et en Marie.

GRIGNION, prêtre et esclave

indigne de Jésus en Marie.

Le 9 juillet, M. Léchassier lui écrit pour approuver sa conduite et lui renouveler l'avis de suivre les voies ordi-

naires : « Tant que vous suivrez les avis des personnes d'expérience et qui se conduisent d'après les règles ordinaires, j'espère que Notre-Seigneur bénira vos travaux. »

Pendant que le V. Montfort poursuivait ses courses apostoliques à Nantes, Mgr Girard, pressé par les pauvres, le demanda enfin pour aumônier de l'hôpital, et le 25 août lui écrivit la lettre suivante :

A M. Grignon, prêtre à Nantes.

Nos pauvres continuent, Monsieur, de vous désirer. M. Le Jousteux vous l'a mandé de ma part. Je crois même que Madame de Montespan a eu la bonté de vous en faire écrire ; mais enfin je crois vous devoir dire moy-même que leurs désirs, joints à ce que M. Léchassier a pris la peine de me répondre, me font croire que Dieu vous veut auprès d'eux, si Monseigneur votre évêque veut bien vous donner la permission d'y venir. Je vous prie donc de la lui demander, d'en profiter au plus tôt s'il vous l'accorde ; de vous souvenir de moi dans vos prières et de me croire tout à vous, Monsieur, en Notre-Seigneur Jésus-Christ dont le saint nom soit à jamais bény.

† ANTOINE, évêque de Poitiers.

Poitiers, ce jeudi, 25 août 1701.

Cette lettre pressante forçait le V. Montfort à prendre un parti ; mais il ne voulut se déterminer à un acte si décisif qu'après en avoir obtenu la permission du directeur auquel il obéissait comme un enfant. Le 6 septembre il lui écrit :

MONSIEUR ET TRÈS-CHER PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs.

Les prières instantes et continuelles des pauvres de l'hôpital de Poitiers, jointes aux désirs de Monseigneur de

Poitiers et de Madame de Montespan de qui mes sœurs dépendent beaucoup, m'obligent de vous importuner encore et de vous déduire en simplicité et sans liaison mes sentiments, demeurant tout à fait indifférent en tout, hormis dans l'obéissance. Je travaille depuis trois mois sans relâche dans plusieurs paroisses où M. Lévêque et M. des Jonchères m'ont envoyé. Je vous écris encore présent de la paroisse du Pèlerin. Dieu et la sainte Vierge ont bien voulu se servir de mon ministère pour y faire quelque bien.

Il y a ici du bien à faire comme il y en a partout ; mais il y a aussi beaucoup d'ouvriers, deux maisons de retraite pour les hommes, une pour les femmes, et trois compagnies de missionnaires, pour ne pas dire quatre.

Je ne sens, comme vous savez, aucune inclination pour la communauté de Saint-Clément, l'obéissance seule m'y retient. M. Lévêque, qui le sait bien parce que je me conduis en tout selon ses avis après les vôtres, m'a témoigné que puisque le bon Dieu ne m'appelait pas à demeurer constamment dans la communauté pour y travailler au salut des ecclésiastiques, je devais chercher quelque lieu où me retirer de temps en temps après les petites missions que l'obéissance me prescrivait ; il m'a cependant dit qu'il me donnerait volontiers une petite chambre, mais je doute si c'est du fond du cœur. Sur ces entrefaites, Monseigneur, après les pauvres de Poitiers, m'écrit pour aller me renfermer dans son hôpital ; mais je n'ai point d'inclination à me renfermer. L'évêché de Poitiers a beaucoup plus besoin d'ouvriers que celui-ci, j'en suis moi-même témoin et en ai été surpris. Mais on ne m'appelle pas pour le public, ce n'est que pour un lieu particulier. L'espérance que je pourrais avoir de m'étendre avec le temps dans la ville et la campagne pour profiter à plusieurs, peut seule donner quelque inclination d'aller à l'hôpital. Le catéchisme aux

pauvres de la ville et de la campagne est mon élément.

Depuis que je suis ici, la divine Providence s'est servie de moi pour placer encore une de mes pauvres sœurs et m'a donné des liaisons de grâce avec plusieurs pécheurs comme moi et avec quelques personnes spirituelles.

Voilà l'état des choses, voilà mes sentiments ; mais l'obéissance aveugle à vos volontés est mon plus grand ouvrage et mon plus grand désir. J'ose, mon très-cher Père en Jésus-Christ, me dire tout à fait soumis à vos ordres et tout à vous.

GRIGNION,

Prêtre et esclave indigne de Jésus en Marie.

Je prie mon lecteur de bien remarquer le dernier article de cette lettre : « depuis que je suis ici, la divine Providence s'est servie de moi pour placer une de mes pauvres sœurs ». Jusqu'ici, il n'a été nullement fait mention de cette sœur ; le vénérable n'a pas quitté Nantes, n'est pas allé à Paris, n'a nullement songé à faire ce voyage, quoi qu'en disent ses trois historiens. Ce placement qu'il croyait définitif et qu'il avait négocié par lettres, c'était l'entrée de sa sœur Louise dans la communauté de Saint-Joseph, à Paris.

Le 23 septembre, M. Léchassier lui écrit qu'il agrée sa conduite et qu'il ne peut refuser Monseigneur l'évêque, Madame de Montespan et les pauvres.

Ce 20 septembre 1701.

Puisque M. Lévêque vous dégage, Monsieur, des obligations de bienséance et de reconnaissance qui pourraient vous retenir dans sa communauté, et que d'ailleurs Monseigneur de Poitiers vous demande à l'hôpital, que vous ne pouvez refuser Madame de Montespan qui vous en sollicite, je ne vois nul inconvénient que vous contentiez le désir des

pauvres. Tout ce que je vous recommande, c'est que vous suiviez les règles ordinaires, et que vous ne vous en écartiez pas sous prétexte de dévotion, que vous n'ayez consulté des personnes habiles et expérimentées, et surtout Monseigneur l'Évêque diocésain. Donnez-moy part à vos prières et saints sacrifices, et croyez que je suis, Monsieur, très-sincèrement tout à vous.

LÉCHASSIER.

Le vénérable serviteur de Dieu quitta donc la communauté de Saint-Clément vers le mois d'octobre 1701, et se rendit à Poitiers ; mais il n'entra pas immédiatement à l'hôpital : sa nomination n'avait pas encore été négociée avec les administrateurs : c'est ce qui ressort de sa lettre du 3 novembre 1701.

De M. Grignon de Montfort à M. Léchassier.

De Poitiers, 3 novembre 1701.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER PÈRE EN JÉSUS-CHRIST.

Le pur amour de Dieu règne en nos cœurs.

Je suis à Poitiers dans le petit séminaire où Monseigneur m'a mis, en attendant l'assemblée des administrateurs de l'hôpital pour ma réception. Il y a presque quinze jours que je fais le catéchisme aux pauvres mendiants de la ville avec l'agrément et l'aide de Monseigneur. Je vas voir et exhorter les prisonniers dans les prisons et les malades dans les hôpitaux, en leur faisant part des aumônes que l'on me donne. L'hôpital pour lequel on me destine est une maison de trouble où la paix ne règne point, et une maison de pauvreté où le bien spirituel et temporel manque ; mais j'espère que Notre-Seigneur, par l'intercession de la très-sainte Vierge, ma bonne mère, la rendra une maison sainte, riche et paisible, c'est pourquoi j'ai beaucoup besoin de la grâce

et de votre aide. Les filles directrices de la maison veulent que je mange en commun avec elles, comme quelqu'un de mes prédécesseurs ; je n'y veux point entendre ; fais-je bien ?

J'ai marqué à Monseigneur que, dans l'hôpital même, je ne voulais pas me séparer de ma mère la divine Providence, et que, pour cet effet, je me contenterais de la nourriture des pauvres sans aucun revenu fixe, ce que Monseigneur a beaucoup agréé avec offre de me servir de père. Fais-je bien ?

Je continue de faire ici plusieurs choses que je faisais à Nantes, je couche sur la paille, je ne déjeune point et je ne mange pas beaucoup le soir, je me porte fort bien. Fais-je bien ? Puis-je prendre par semaine une fois la discipline outre les trois ordinaires, ou bien une ou deux fois une ceinture de crin ?

Je prends la liberté de saluer et de remercier très-humblement monsieur Brenier ; Dieu seul peut reconnaître parfaitement les biens que j'ai reçus de lui et très-particulièrement de vous à qui je suis et serai toute ma vie soumis en Jésus et Marie.

GRIGNION, prêtre indigne
et esclave de Jésus en Marie.

Je salue votre ange gardien.

Cette lettre, modèle d'obéissance filiale, ne pouvait convenir à M. Léchassier, qui était bien résolu à ne plus se charger de la conduite du V. Montfort, soit à cause de l'éloignement, soit à cause de la voie extraordinaire où il marchait ; il décline donc désormais toute responsabilité et lui enjoint de se choisir à Poitiers un directeur qui réponde de sa conduite.

Ce 12 novembre 1701.

Je juge par votre lettre monsieur, que vous estes con-

tent, puisque votre zèle trouve dans les hôpitaux et les prisons les objets qui vous conviennent. Vous me marquez plusieurs articles dans votre lettre sur quels j'ay peine à répondre. 1° Parce que n'estant pas tout à fait selon la conduite ordinaire, j'aurais peine à estre garant de tout ce que vous faites, ne voulant pas d'ailleurs et n'osant pas donner des bornes à la grâce qui peut-être vous attire à ces sortes de pratiques.

2° Parce qu'estant éloigné de vous, il est impossible que vous puissiez me consulter sur quantité de choses que vous croiriez utiles pour les emplois que vous aurez, comme il est arrivé dans votre petite mission, desquelles choses je serais en quelque sorte responsable au public, puisque vous dites en toute occasion que vous ne faites rien que par mon ordre et que vous vivez dans une entière dépendance de ma conduite.

Je vous conseille donc, Monsieur, et je vous prie de vous choisir un bon directeur dans le lieu où vous estes, de qui vous preniez lumière et conseil sur toutes vos difficultés ; vous savez qu'elles doivent être les qualités d'un directeur, vous estes dans une grande ville où vous pourrez faire un bon choix. Je serai toujours avec la même estime et la même affection. Tout à vous.

LÉCHASSIER.

CHAPITRE XVII.

VERS LE MOIS DE NOVEMBRE 1701, IL ENTRE COMME AUMÔNIER A L'HÔPITAL GÉNÉRAL. — IL LE RÉFORME AU SPIRITUEL ET AU TEMPOREL.

Ce fut vers la fin de 1701 que le V. Montfort entra comme aumônier à l'hôpital général. Loin d'avoir brigué ce poste, il déclare positivement à son directeur que ce ministère répugne à son attrait et à ses aptitudes.

Il y resta jusqu'au mois de septembre suivant. Pendant ces dix mois, quelles furent les œuvres du vénérable serviteur de Dieu? Quels succès couronnèrent son zèle? De quelles croix furent-elles accompagnées? Pour les raconter, nous avons le V. Montfort lui-même.

Pour bien comprendre la lettre du vénérable serviteur de Dieu et la réponse de M. Léchassier, il est nécessaire de rappeler ici les changements survenus dans l'évêché de Poitiers.

Monseigneur Antoine Girard était mort. Comme on l'a vu, la première visite du V. Montfort ne l'avait pas favorablement impressionné. Mais pendant les quinze jours qui suivirent sa première entrevue, ayant été témoin du zèle apostolique que déploya le serviteur de Dieu, il l'appela dans son diocèse et n'épargna ni lettres ni démarches pour le fixer à l'hôpital de Poitiers. La lettre du V. Montfort prouve que ce pieux évêque approuvait la voie extraordinaire où il marchait, puisque tout en lui permettant de ne rien recevoir de l'hospice pour sa place d'aumônier, il lui fait lui-même l'aumône, le place à son séminaire et le soutient de son autorité. Comme c'est pendant cette première

année que le vénérable serviteur de Dieu jeta les fondements de l'Ordre de la Sagesse, on peut dire que c'est à Monseigneur Antoine Girard que le diocèse de Poitiers doit l'honneur d'avoir été le berceau de cette Congrégation si utile à la gloire de Dieu, au soulagement des pauvres et à l'édification des fidèles.

A ce pieux évêque en succéda un autre qui a laissé dans son diocèse et dans toute l'Église de France une grande réputation de sainteté, Monseigneur de la Poype de Vertrieu. On ne l'appelait que le saint évêque de Poitiers. Après un épiscopat de trente ans, il fit comme saint Augustin dont son historien dit : « Il ne laissa pas de testament, parce que, pauvre de Jésus-Christ, il n'avait rien. » Ce fut la réponse de M. de la Poype à ceux qui, pendant sa dernière maladie, le pressaient d'écrire ses dernières volontés : « A quoi bon, dit ce saint évêque, puisqu'il ne me reste rien. »

Comme M. de la Poype était connu de M. Léchassier en sa qualité d'ancien élève de Saint-Sulpice, le V. Montfort prie son directeur de lui écrire pour obtenir sa protection et l'aider dans les difficultés qu'il trouve pour la réforme de l'hospice général dont il était aumônier.

De l'hôpital général de Poitiers, ce 4 juillet 1702.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER PÈRE EN JÉSUS-CHRIST.

Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs.

Si j'ai longtemps tardé à vous écrire, ce n'a été ni par oubli de vos bienfaits, ni faute d'obéissance à vos avis charitables dans la personne qui me conduit ici en votre place ; mais pour ne pas vous importuner et pour vous mander en une seule lettre plusieurs accidents et plusieurs bouleversements qui me sont arrivés et m'arrivent tous les jours.

Voici donc, mon cher Père, ma conduite et mes actions en abrégé et en vérité.

M. Lévêque, mon second père après vous, m'ayant, par un surcroît de bienfaits, donné quelque argent pour faire mon voyage à Poitiers, je le donnai tout aux pauvres avant de sortir de Saumur où je fis une neuvaine ; j'entrai à Poitiers sans un seul denier. Monseigneur, d'heureuse mémoire, me reçut à bras ouvert et me fit loger et nourrir au petit séminaire, en attendant qu'il me mît à l'hôpital. Pendant ce temps qui fut près de deux mois, je fis le catéchisme aux dépens de Monseigneur à tous les pauvres mendiants de la ville que j'allais chercher dans les rues. Je le fis d'abord dans une pauvre chapelle de Saint-Nicolas, ensuite, à cause de la foule du peuple, sous les halles, et j'entendis dans l'église Saint-Porchaire les confessions de plusieurs.

Monseigneur, importuné par les cris et les désirs empressés des pauvres, me donna à eux à peu près à la Tous-saint. J'entrai dans ce pauvre hôpital ou plutôt cette pauvre Babylone avec une ferme résolution de porter, avec Jésus-Christ mon maître, les croix que je prévoyais me devoir arriver, si l'ouvrage était de Dieu. Ce que plusieurs personnes ecclésiastiques et expérimentés de la ville me dirent pour me détourner d'aller dans cette maison de désordre ne fit qu'augmenter mon courage pour entreprendre cet ouvrage, malgré ma propre inclination, qui a toujours été et qui est encore pour les missions.

A mon entrée, les supérieurs et les inférieurs de l'hôpital et toute la ville même furent dans la joie, me regardant comme une personne donnée de Dieu pour réformer cette maison. Les supérieurs de l'hôpital, avec qui j'agissais de concert et plus en obéissant qu'en commandant, me donnèrent d'abord les mains pour l'exécution et l'observa-

tion de la règle que je désirais introduire. Monseigneur même et tout le bureau furent les premiers à m'autoriser et me permirent de faire manger les pauvres au réfectoire et de leur aller quêter quelque chose par la ville pour manger avec leur pain sec : ce que je fis pendant trois mois, non sans beaucoup de rebuts et de contradictions qui s'augmentèrent de jour à autre ; de telle sorte que par le moyen d'un appelé N*** et Mademoiselle la supérieure de l'hôpital, je fus contraint, par l'obéissance à notre vicaire, d'abandonner le soin de ces tables qui contribuaient beaucoup au bon ordre de la maison. Ce monsieur, aigri contre moi sans aucun légitime fondement que je sache, me rebutait, contrariait et outrageait sans cesse dans la maison, et me décriait dans ma conduite par la ville chez les administrateurs, ce qui anima étrangement tous les pauvres qui m'aimaient tous, hormis quelques libertins et libertines ligués avec lui contre moi. Pendant cette bourrasque, je gardais le silence et la retraite, remettant entièrement ma cause entre les mains de Dieu et n'espérant qu'en son secours, malgré les avis contraires qu'on me donnait. J'allai pour cet effet faire une retraite de huit jours aux Jésuites. Là, je fus rempli d'une grande confiance en Dieu et en sa sainte Mère, qui prendrait évidemment ma cause entre ses mains. Je ne fus pas trompé dans mon attente. Au sortir de la retraite, je trouvai ce monsieur malade ; il mourut quelques jours après... La supérieure, jeune et vigoureuse, le suivit en six jours. Plus de quatre-vingts pauvres tombèrent malades, plusieurs en moururent. Toute la ville croyait que la peste était dans l'hôpital, et disait publiquement que la malédiction était sur cette maison. Parmi tous ces malades et tous ces morts que j'assistais, moi seul je ne fus point malade. Depuis la mort de ces supérieurs, j'ai encore eu de plus grandes persécutions. Un pauvre élevé et orgueilleux

s'est mis dans l'hôpital à la tête de quelques libertins pour me contredire, plaidant sa cause auprès des administrateurs et me condamnant dans ma conduite, parce que je leur dis hardiment, quoique doucement, leurs vérités qui sont des ivrogneries, des querelles, des scandales. Presque aucun administrateur (quoique je ne prenne rien de la maison, pas même un morceau de pain, les étrangers me nourrissant par charité) ne se met en peine de punir ces vices et de corriger ces désordres intérieurs, et presque tous ne pensent qu'au bien temporel et extérieur de la maison.

Il est vrai pourtant, mon cher Père, que parmi tous ces troubles et contradictions que je ne dis qu'en gros, Dieu s'est voulu servir de moi pour faire de grandes conversions dans la maison et hors de la maison. L'heure du lever, du coucher, de la prière vocale, du chapelet en commun, du réfectoire en commun, des cantiques et même de l'oraison mentale pour ceux qui le veulent, subsiste encore maintenant malgré les contradictions. Depuis que je suis ici, j'ai été dans une mission perpétuelle, confessant presque toujours depuis le matin jusqu'au soir, et donnant des conseils à une infinité de personnes, et le grand Dieu, mon Père, que je sers quoiqu'avec infidélité, m'a donné, depuis que je suis ici, des lumières dans l'esprit, que je n'avais pas : une grande facilité pour m'énoncer et parler sur-le-champ sans préparation, une santé parfaite et une grande ouverture de cœur envers tout le monde. C'est ce qui m'attire l'applaudissement de presque toute la ville (ce qui me doit bien faire craindre pour mon salut). Je ne donne entrée dans ma chambre à aucunes femmes, pas même aux supérieures de la maison.

Je m'oubliais de vous dire que je fais une conférence toutes les semaines aux treize ou quatorze écoliers qui sont l'élite du collège, et ce avec l'approbation de feu Monseigneur.

Il y a dans ce hôpital une fille qui a l'esprit le plus fin, le plus politique et en même temps le plus orgueilleux que j'aye jamais connu ; c'est elle qui a causé tous les troubles. Je crains que M. l'abbé de la Poype n'y soit trompé, comme a été son prédécesseur, par trop de crédulité. Si vous jugez à propos, vous le préviendrez là-dessus. Monsieur et cher Père, honorez-moi d'une de vos lettres ; je vous suis plus que jamais soumis. Ce n'est que par force que je suis privé de vos conseils. J'ose dire que je vous suis tout soumis en Jésus et Marie.

LOUIS GRIGNION, prêtre et esclave
indigne de Jésus en Marie.

Le séjour du V. Montfort à l'hôpital général de Poitiers ne fut donc pas de deux mois seulement, comme le dit M. Grandet. Il y était entré à la Toussaint de l'année 1701, et il y exerçait encore les fonctions d'aumônier quand il reçut la réponse de M. Léchassier, datée du 2 du mois d'août 1702 :

« Il m'aurait été difficile, Monsieur, de répondre plus tôt à votre lettre. J'eusse néanmoins vaincu toute difficulté si vous eussiez eu besoin de ma réponse pour vous déterminer sur quelque chose d'important. Je bénis Dieu par sa sainte Mère de toutes les grâces qu'il vous a faites et pour votre propre sanctification et pour celle des autres. Vous estes heureux de n'estre point ébranlé par les persécutions. J'espère qu'elles ne vous nuiront point si vous suivez toujours les règles de la prudence chrétienne et que vous n'entreprenez rien que par bon conseil. N'inventez rien en matière de dévotion extérieure qui n'ait esté bien concerté et autorisé par les supérieurs légitimes. Il est encore moins à propos de chercher des nouveautés dans les pratiques extérieures, puisque la vertu la plus pure est celle que les

apôtres ont apprise de Notre-Seigneur. Longtemps avant que j'eusse reçu votre lettre, M. de la Poype était parti pour Lyon, ainsi je ne puis rien lui dire de ce que vous désirez qu'il sache.

Je vous suis obligé de la part que vous me faites dans vos affaires. Je vous le serai encore plus si vous priez pour moy avec une ferveur extraordinaire, afin que je satisfasse pour mes péchés et à mes devoirs. Je suis, Monsieur, en l'amour de Jésus et de sa sainte Mère, tout à vous.

LÉCHASSIER.

Le V. Montfort esquisse dans sa lettre à M. Léchassier le tableau des tribulations qu'il eut à souffrir dans l'hospice de Poitiers ; mais à part la peinture qu'il lui fait de son zèle au milieu de la contagion, il ne lui parle pas de ses rudes travaux pour les pauvres. Son premier historien nous les décrit ainsi : « Son désintéressement, sa mortification et l'amour qu'il avait pour eux parurent avec éclat ; car non-seulement il ne voulut pas recevoir les honoraires qu'on avait coutume de donner aux autres directeurs, mais il choisit la plus pauvre de toutes les chambres pour y loger, celle où l'on plaçait les malades infectés du mal contagieux. Il défendit qu'on lui donnât d'autre nourriture que celle des domestiques ; souvent même il dînait avec les pauvres et mangeait de leurs restes. Comme il n'y avait presque aucun ordre dans cet hôpital, il commença par y établir des règlements fort sages, premièrement pour la nourriture des pauvres et ensuite pour le spirituel : *primum quod animale, deinde quod spirituale*. On avait coutume de donner une livre et demie de pain par jour à chaque pauvre, ce qui paraissait plus commode et moins embarrassant aux administrateurs. Les jeunes gens qui, ayant grand appétit, n'avaient rien pris depuis vingt-quatre heures, mangeaient

tout ce pain à leur déjeuner et passaient tout le reste du jour sans nourriture, ce qui faisait que la plupart languissaient et tombaient malades ; il obtint des administrateurs que tous ces petits pains qu'on leur distribuait une fois par jour fussent convertis en de grands pains coupés par morceaux et distribués peu à peu aux pauvres, au déjeuner, à dîner, à goûter et à souper, aux uns plus, aux autres moins, selon leur âge et leur besoin, et il les obligea tous de se mettre à table pour dîner et pour souper, leur faisant donner du potage, en sorte qu'avec cette économie, il avait à la fin de chaque semaine plus de quatre-vingts ou cent livres de pain de reste ; et tandis qu'auparavant tous les pauvres étaient mécontents, la plupart malades, ils commencèrent à se mieux porter et à bénir Dieu de leur avoir donné un si saint économe.

« Il n'y eut qu'une femme qu'il ne put réduire à manger de la sorte, laquelle, étant très-mécontente de cette réforme, courut après lui avec une broche de rouët pour le percer ; il tâcha de l'apaiser par la douceur ; mais tous les autres pauvres, hommes et femmes, se soumirent à un règlement si sage ; on leur faisait une lecture à chaque repas ; lui-même les servait à table.

« Toute la ville de Poitiers fut charmée du bon ordre que le V. Montfort avait mis dans l'hôpital : aussi les personnes de piété y apportèrent de tous côtés des aumônes abondantes ! »

La vacance du siège de Poitiers se prolongea quelque temps ; pendant cet intervalle, le vénérable serviteur de Dieu se vit obligé de faire le voyage de Paris pour aller secourir sa sœur Louise qui, privée de tout secours, ne pouvait pas payer sa dot et entrer dans l'état religieux.

CHAPITRE XVIII.

IL QUITTE POITIERS AU MOIS D'AOUT 1702 ET PART POUR PARIS, AFIN DE PLACER SA SOEUR LOUISE QUI ÉTAIT DÉLAISSÉE. — IL LA FAIT ENTRER COMME RELIGIEUSE DU SAINT-SACREMENT A RAMBERVILLIERS. — LETTRES ADMIRABLES QU'IL LUI ÉCRIT.

Louise Grignon avait été amenée à Paris par mademoiselle de Montigny, qui la plaça dans une communauté pour la faire instruire. Elle y resta pendant quatre ou cinq ans ; mais sa protectrice en mourant ne lui laissa rien, soit par impossibilité, soit plutôt parce qu'elle fut prévenue par la mort. Son frère, qui était alors au séminaire, ne put rien faire pour elle. Mais Monseigneur de Saint-Valéry, évêque de Québec, qui connaissait la pauvreté et la sainteté du séminariste, recommanda Louise à madame de Montespan, qui la fit entrer chez les Dames de Saint-Joseph à Paris, en payant sa pension.

Un jour madame de Montespan ayant interrogé le V. Montfort sur l'état de sa famille, il lui avoua ingénûment qu'elle était pauvre et qu'il avait six sœurs.

Madame de Rochechouart, qui était abbesse de Fontevrault, en accueillit deux, sur la recommandation de madame de Montespan sa sœur ; mais l'une fut obligée d'en sortir à cause d'une fluxion sur les yeux qui menaçait de lui faire perdre la vue. L'autre fit profession à Fontevrault sur la dot fournie par madame de Montespan ; elle y était encore religieuse en 1724. C'est elle qui prit le voile, lorsque le serviteur de Dieu fut invité par madame de Montespan à la cérémonie de la vêtue religieuse.

Le V. Montfort étant retourné à Nantes, au mois d'avril

1701, apprit que sa sœur Louise serait bientôt obligée de sortir de la communauté de Saint-Joseph. M. Grandet en donne deux raisons : la première, c'est qu'on n'y voulait plus recevoir que des jeunes filles de Paris, et la seconde, qu'elle était trop pauvre. Cette seconde raison suppose que Louise était placée là comme dans un asile, sans avoir dessein de s'y faire religieuse.

Le V. Montfort, ayant appris cette nouvelle, écrivit à sa sœur une lettre admirable, qui, mieux que toutes les dissertations historiques, nous fait connaître ses dispositions habituelles.

MA CHÈRE SŒUR EN JÉSUS-CHRIST.

Le pur amour de Dieu règne en nos cœurs.

Quoique éloigné de corps de vous, je ne le suis pas de cœur, parce que votre cœur n'est pas éloigné de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, et vous êtes fille de la divine Providence, dont je suis aussi l'enfant, quoique indigne. On devrait plutôt vous appeler Novice de la divine Providence, parce que vous ne faites que commencer à pratiquer la confiance et l'abandon parfait qu'elle demande de vous. Vous ne serez reçue professe et fille de la Providence, que quand votre abandon sera général et parfait et votre sacrifice entier. Dieu vous veut, ma chère sœur, Dieu vous veut séparée de tout ce qui n'est pas lui, et peut-être effectivement abandonnée de toutes les créatures ; mais consolez-vous, réjouissez-vous, servante et épouse de Jésus-Christ, si vous ressemblez à votre maître, à votre époux ; Jésus est pauvre, Jésus est délaissé, Jésus est méprisé et rejeté comme la balayure du monde. Heureuse, mille fois heureuse Louise Grignon, si elle est pauvre d'esprit, si elle est délaissée, méprisée, rejetée comme la balayure de la maison

de Saint-Joseph ! ce sera pour lors qu'elle sera véritablement la servante et l'épouse de Jésus-Christ, et qu'elle sera professe de la divine Providence, si elle ne l'est de la religion. Dieu veut de vous, ma chère sœur, que vous viviez au jour la journée, comme l'oiseau sur la branche, sans vous soucier du lendemain ; dormez en repos sur le sein de la divine Providence et de la très-sainte Vierge, ne cherchant qu'à aimer et contenter Dieu ; car c'est une vérité infaillible, un axiome éternel et divin, aussi véritable qu'il n'y a qu'un Dieu ; plût à Dieu que je pusse les écrire dans votre esprit et dans votre cœur en caractères ineffaçables : cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. Si vous faites la première partie de cette proposition, Dieu, infiniment fidèle, fera la seconde, c'est-à-dire, que si vous servez Dieu fidèlement et sa très-sainte Mère, vous ne manquerez de rien en ce monde ici et dans l'autre ; vous ne manquerez même pas d'un frère prêtre, qui a été, qui est et qui sera toujours tout à vous dans ses sacrifices, afin que vous soyez tout à Jésus-Christ dans le vôtre. Je salue votre bon ange gardien.

1701.

Mais le saint, étant à Nantes, trouva le moyen de placer cette sœur par la protection de personnes pieuses. C'est ce qu'il écrit à M. Léchassier dans sa lettre du 6 septembre 1701. Où fut-elle placée ? Son frère obtint-il de la faire rester à Saint-Joseph ? La mit-il dans une autre communauté ? Nous ne trouvons aucun éclaircissement ni dans ses lettres ni dans ses historiens.

Mais elle n'y resta que deux ans. Dans l'année 1703, le V. Montfort, qui était aumônier de l'hôpital général de Poitiers, apprit que sa sœur allait de nouveau être renvoyée et

qu'elle n'aurait d'autre ressource que de se placer comme demoiselle de compagnie, auprès de quelque dame de grande maison. Il partit sans rien dire à personne, pendant la vacance du siège de Poitiers, et vint à pied à Paris.

Il fit ce voyage comme toutes les autres courses, à pied et sans argent, et arriva les pieds blessés et ensanglantés. Ne voulant être à charge à personne, il se retira à l'Hôtel-Dieu pour faire guérir ses plaies, et y resta environ quinze jours. Il trouva sa sœur sans ressources, et songea à la renvoyer à ses parents, n'ayant personne pour lui fournir le nécessaire.

Mais, avant de prendre ce parti désespéré, il pria beaucoup Dieu pour elle, et confiant en sa Providence, il alla voir M. Bargeville, sulpicien, son ancien ami, et lui dit que ni lui ni sa sœur n'avaient de quoi subsister. Ce digne prêtre en parla le lendemain à la Mère supérieure des Bénédictines du Saint-Sacrement, et lui dit qu'il ne connaissait aucun prêtre plus mortifié, plus zélé, plus soumis à la Providence, plus dévot à la sainte Vierge.

Cette sainte femme ayant prié M. de Bargeville de lui procurer une visite du V. Montfort, le serviteur de Dieu alla la voir le lendemain et lui exposa ingénûment l'état de misère où ils étaient réduits.

Il y avait une pieuse coutume parmi les Bénédictines du Saint-Sacrement : la sainte Vierge étant regardée comme la supérieure de la communauté, on mettait devant son image une portion pareille à celle des religieuses, et on la donnait à un pauvre.

La supérieure offrit donc au V. Montfort de venir manger à leur parloir cette portion dévolue aux pauvres. Il accepta avec reconnaissance ; mais il lui demanda la permission d'amener un de ses frères avec lui : c'est ainsi qu'il appelait les pauvres : ce qu'elle lui accorda. Sa portion était

suffisante pour deux, grâce à la pieuse prodigalité des Sœurs et de sa grande sobriété, puisque depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne mangea qu'une fois par jour, et encore très-sobrement.

Pour éprouver la confiance de son serviteur, Dieu permit que ses démarches pour placer sa sœur fussent inutiles. D'un autre côté, le nouvel évêque de Poitiers, M. de la Poype de Vertrieu, le demanda pour reprendre ses fonctions.

Le serviteur de Dieu résolut donc de retourner à Poitiers et de renvoyer sa sœur à ses parents. Avant son départ, il alla remercier la Prieure des Bénédictines du Saint-Sacrement. Une femme de qualité, qui se trouvait alors au parloir, apprenant qu'il partait sans argent, lui donna un écu pour son voyage ; mais le V. Montfort la pria de lui permettre de consacrer cet argent aux besoins de sa sœur. Il demanda ensuite à la supérieure et aux autres religieuses si elles n'auraient pas besoin d'une sœur converse. Mais quand il leur présenta Louise, elles jugèrent qu'elle rendrait plus de service à leur Ordre en qualité de religieuse de chœur.

Deux filles de Paris étaient sur le point de partir pour Rambervilliers en Lorraine, où on les demandait dans une communauté des dames du Saint-Sacrement. Pauvres comme Louise Grignon, elles avaient été dotées par les aumônes de personnes charitables. La supérieure, qui regardait le V. Montfort comme un grand serviteur de Dieu, désira procurer le même avantage à sa sœur. Mais les religieuses et d'autres personnes eurent beau faire appel à la charité, les bourses étaient vides ou fermées, et les deux postulantes devaient partir seules le lendemain.

Le V. Montfort redoubla ses prières et demanda celles de ses amis : elles furent exaucées. Une personne moins riche que celles dont on avait sollicité l'aumône, apprenant que

Louise serait obligée de rester dans le monde, au risque de son salut, donna généreusement la dot, les vêtements et l'argent du voyage.

Tout n'était pas fini pour la pauvre postulante : la sœur chérie de Montfort devait partager ses croix. L'évêque de Toul, qui n'avait demandé que deux religieuses, vu la pauvreté de la maison, reçut fort mal celle qui était de surcroît et fut sur le point de la renvoyer à son frère ; néanmoins, il se radoucit et laissa son sort à la disposition des religieuses de Rambervilliers, qui l'accueillirent avec bienveillance. Comme, dans la vie, la Providence mêle la joie à l'épreuve, elles furent très-bien reçues par le duc de Lorraine, qui leur donna un de ses carrosses pour les conduire avec plus d'honneur à Rambervilliers, où elles arrivèrent à la fin d'octobre 1703. Après trois mois d'épreuve, on fit prendre à Louise l'habit et le voile de l'Ordre sous le nom de sœur Saint-Bernard.

Le V. Montfort ne se regarda pas comme déchargé du soin de cette sœur dont la vocation lui avait coûté tant de peine. Pendant son noviciat, il lui écrivit trois lettres, l'une pour la féliciter du bonheur qu'elle a d'être religieuse :

Ma chère sœur en Jésus-Christ, le pur amour de Dieu règne en nos cœurs.

Permettez à mon cœur de nager avec le vôtre dans la joie, à mes yeux de verser des larmes de dévotion, à ma main de marquer sur le papier la sainte allégresse qui me transporte.

Je n'ai point perdu mon dernier voyage de Paris ; vous n'avez rien perdu dans vos abandons et vos croix passées, le Seigneur a eu pitié de vous ; cette pauvre fille a crié, et le Seigneur l'a exaucée, et l'a immolée véritablement, intérieurement, éternellement. Qu'il ne se passe chez vous

aucun jour sans sacrifice et sans victime ; que l'autel vous voie plus souvent que votre lit et votre table. Courage, mon cher supplément, demandez instamment pardon à Dieu, à Jésus souverain prêtre, des péchés que j'ai commis contre sa divine majesté en profanant le Très-Saint-Sacrement. Je salue votre ange gardien, qui est le seul qui a fait voyage avec vous.

Je suis autant de fois tout à vous qu'il y a ici de lettres, pourvu que vous soyez autant de fois sacrifiée et crucifiée avec Jésus-Christ votre unique amour et Marie notre bonne mère.

MONTFORT, prêtre et esclave de Jésus
en Marie.

Il lui en écrivit une autre pour lui expliquer le but de sa vocation.

27 octobre 1703.

Ma chère sœur en Jésus-Christ, le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs.

Je remercie tous les jours notre bon Dieu des miséricordes qu'il exerce envers vous ; tâchez d'y correspondre par une entière fidélité à ce qu'il demande de vous. Si Dieu seul ne vous ouvre pas la porte du couvent où vous êtes, n'y entrez pas, quand vous auriez une clef d'or pour vous en ouvrir la porte ; car elle deviendrait la porte de l'enfer. Il faut une haute vocation pour les filles du Saint-Sacrement, car l'esprit en est relevé. Toute véritable religieuse du Saint-Sacrement est une véritable victime de corps et d'esprit ; elle se nourrit de sacrifice continu et universel ; le jeûne et les adorations sacrifient le corps, l'obéissance et le délaissement sacrifient l'âme ; en un mot, elle meurt tous

les jours en vivant, et vit en mourant. Faites tout ce qu'on vous dira dans cette maison. Tout à vous.

MONTFORT.

Ayant appris que sa sœur était tombée malade pendant son noviciat, il lui écrivit la lettre suivante pour l'encourager à faire un saint usage de ce temps d'espérance.

Ma chère sœur, que le pur amour règne dans nos cœurs.

Je me réjouis d'apprendre la maladie que le bon Dieu vous a envoyée pour vous purifier comme l'or par le feu ; vous devez être comme une victime immolée sur l'Autel du Roi des Rois à sa gloire éternelle. Quelle haute destination ! quelle sublime vocation ! j'envie quasi votre bonheur. Or quelle apparence que cette victime lui soit parfaitement agréable, si elle n'est entièrement purifiée de toutes taches, même des plus petites ! Ce Saint des Saints voit des taches où la créature ne voit que des beautés ; souvent sa miséricorde prévient en nous sa justice, en nous purifiant par la maladie qui est le fourneau ordinaire où il purifie ses élus. Quel bonheur pour nous de ce que Dieu veut lui-même nous purifier et apprêter sa victime selon son goût ! Combien d'autres laisse-t-il à elles-mêmes, ou à d'autres à purifier ! Combien d'autres qui sont reçues pour victimes sans passer par les épreuves et au tamis de Dieu ! Courage donc, courage, ne craignez pas le malin esprit qui vous dira souvent dans votre maladie : Tu ne seras point professe à cause de ton incommodité, sors du monastère, retourne chez tes parents, tu demeureras sur le pavé, tu seras à charge à tout le monde. Ayez le corps souffrant et le cœur constant, car rien ne vous convient mieux pour le présent que la maladie ; demandez et faites demander la divine sagesse pour moi qui suis en Jésus-Christ et Marie. Votre frère, MONTFORT.

Si Louise n'eût pas eu la même foi et le même abandon que son frère, elle lui eût fait la réponse de Job à ses amis : Vos consolations me sont à charge : *consolatores onerosi omnes vos estis* (Job. XVI, 2) ; mais elle n'aurait pas pu lui dire avec la même raison : J'ai souvent ouï de semblables paroles, *audivi frequenter talia*.

Qui jamais a écrit des pareilles lettres à ceux qu'il aime ! Comme ces pensées qui semblent de durs paradoxes respirent la sublime sagesse de la croix !

Dieu rendit la santé à la sœur Grignon, dite de Saint-Bernard ; son noviciat et celui de ses deux compagnes étant achevé, elles firent toutes trois ensemble profession, le jour de la Purification de la sainte Vierge, 2 février 1704, dans le couvent de Rambervilliers, où elles ont toutes trois accompli fidèlement les devoirs de la vie religieuse.

Lorsque la sœur Saint-Bernard eut fait ses derniers vœux, le V. Montfort lui écrivit une dernière lettre :

Chère victime en Jésus-Christ, le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs.

Je ne puis assez remercier notre bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite de vous avoir rendue une parfaite victime de Jésus-Christ, amante du Très-Saint-Sacrement et le supplément de tant de mauvais chrétiens et de prêtres infidèles. Quel honneur à votre corps d'être immolé surnaturellement pendant une heure d'adoration du Très-Haut ! Quel honneur pour votre âme de faire ici-bas, sans goût, sans connaissance, sans lumière de gloire, avec la seule obscurité de la foi, ce que les Anges et les saints font dans le ciel avec tant de goût et de lumière ! Qu'une fidèle adoratrice rend de gloire à mon Dieu sur la terre ; mais qu'elle est rare, puisque tout le monde, même les plus spirituels, veulent goûter et voir : autrement ils se dégoûtent et se ralentissent : ce-

pendant *sola fides sufficit*, la seule foi suffit. Enfin, enfant fidèle du Très-Saint-Sacrement, quelle utilité, quelle richesse et quel plaisir pour vous aux pieds de ce riche et honorable Seigneur des Seigneurs! Courage, courage, enrichissez-vous, réjouissez-vous en vous consumant chaque jour comme une lampe ardente. Plus vous donnerez du vôtre, plus vous recevrez du divin. Après vous avoir félicitée, n'ai-je pas raison de me féliciter moi-même, sinon comme votre frère, du moins comme votre prêtre ; car quelle joie, quel bien pour moi d'avoir la moitié de mon sang qui répare par des sacrifices amoureux les outrages que j'ai (hélas!) tant de fois faites au bon Jésus dans le Très-Saint-Sacrement, tant par des communions faites avec tiédeur, que par des oublis et des abandons étranges. Oh ! je triomphe en vous et en toutes vos dignes Mères, parce que vous avez obtenu les grâces dont moi et les autres ministres indignes des autels, nous nous rendons indignes par notre peu de foi.

Je pars incessamment pour l'hôpital de Poitiers ; je vous prie, ma sœur, de n'aimer que Jésus seul en Marie, et par Marie Dieu seul et en lui seul.

Tout à vous.

J'ai cité intégralement ces quatre lettres où s'est épanchée l'âme du V. Montfort. Elles prouvent que la mort de la nature en est la résurrection et la vie ! Quelle charité ardente ! Quel père écrivant à sa fille a jamais trouvé un dévouement si absolu, une affection si tendre ? Saint Paul, en flétrissant le paganisme, lui reproche d'avoir tué l'affection : *Sine affectione* (Rom., 1, 31). Au contraire, la rédemption de Jésus-Christ a donné aux affections de l'âme humaine les trois caractères de l'amour divin : la force, la générosité, la tendresse. Lisez les épîtres de saint Paul. Comme cette âme fougueuse est pourtant pétrie de

charité et de mansuétude ! Lisez dans l'austère saint Bernard ses adieux à son frère dont il vient de faire les funérailles : jamais voix humaine ne fut aussi déchirante ni si pleine de sanglots. Le V. Montfort avait la trempe de ces grandes âmes : comme il se haïssait lui-même, il déversait sur Dieu et sur ses frères toute l'énergie de la faculté aimante que les impies et les mauvais chrétiens absorbent pour leur égoïsme.

CHAPITRE XIX.

MOTIFS QUI DÉTERMINÈRENT MADAME DE MONTESPAN A SECOURIR LES-
SOEURS DU V. MONTFORT.

Dans l'histoire des sœurs du V. Montfort, nous avons vu un nom qui paraît étrange, celui de madame de Montespan. Ce qui peut le paraître davantage, c'est le profond respect avec lequel le serviteur de Dieu parle de cette femme tristement célèbre. Il craint, en ne suivant pas la voie qu'elle lui indique, de manquer à la volonté de Dieu ; et s'il se décide à ne pas suivre son avis, c'est qu'il n'est partagé ni par son directeur, ni par Mgr Girard, évêque de Poitiers. Les historiens de sa vie, n'ayant pas approfondi les circonstances de cette protection, en paraissent embarrassés. M. Grandet la nomme en passant ; et M. de Clorivière, qui écrivait sur les notes de M. Besnard, passe ce nom sous silence. C'est une omission regrettable : les enfants du V. Montfort doivent avoir de la reconnaissance pour cette femme qui fut la protectrice de leur Père.

D'ailleurs, la vie de l'Église étant la continuation de la vie du Sauveur, les pénitents et les pénitentes doivent y occuper la même place, importante et souvent privilégiée. Les apôtres étaient avec leur Maître au festin de Simon le Pharisien : comme ils sont effacés par une misérable pécheresse !

Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan, avait donné de grands scandales ; mais Dieu, qui avait pitié de cette âme égarée, lui ménagea le remède convenable : il l'humilia profondément pour la faire revenir à lui. Disgraciée par le roi, exilée de la cour en 1680

avec l'ordre de n'y jamais reparaître, elle demanda pardon à son mari, et lui adressa la prière du prodigue, le suppliant de la recevoir dans sa maison, quand ce serait à titre de servante.

Le marquis de Montespan fut inexorable. Ainsi repoussée de tous, la pécheresse se tourna vers Celui qui ne repousse personne : elle se convertit sincèrement ; son orgueil abattu, elle était toute convertie. Elle n'avait pas eu cette infernale logique que nous voyons poindre au siècle suivant, et qui est devenue si commune de nos jours. Elle n'avait pas éteint dans son âme le flambeau de la foi pour goûter sans remords les voluptés du mal ; elle l'avait entretenu malgré ses désordres ; après l'orage, il lui servit de phare pour la guider à la réparation et à la vertu. « Elle n'avait, dit Saint-Simon, jamais perdu de vue la religion ; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni aucun jour maigre ; elle fit tous les carêmes, et avec austérité ; quant aux jeûnes, lorsqu'elle était à la cour, elle y ajoutait d'abondantes aumônes. Jamais rien qui approchât du doute ou de l'impiété ; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance entraînent après soi. » Quand elle fut convertie, sa foi devint plus vive et la porta aux pratiques de la pénitence. « Alors, dit le même auteur, elle en vint à donner tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour, à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises ou autres choses semblables, et y faisait travailler ce qui l'entourait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale ; ses jeûnes furent fort multipliés ; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait ; et, à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier Dieu dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de

toile jaune, la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies, et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. »

Par une délicatesse de repentir que vous trouvez chez toutes les âmes qui ont une foi vive, madame de Montespan voulut non-seulement expier pour elle, mais prévenir chez d'autres le mal dont elle avait été victime. Elle consacra son immense fortune à fournir des dots aux jeunes filles pauvres, soit pour les marier convenablement, soit pour les faire entrer dans la vie religieuse. Il y avait vingt ans qu'elle menait cette vie charitable et pénitente, lorsque le V. Montfort la vit à Fontevault. Elle avait soixante ans.

Il ne faut donc pas s'étonner de la voir secourir et doter trois des sœurs du V. Montfort : elle avait doté des centaines de jeunes filles. Les demoiselles Grignon étaient nées d'une famille de gentilshommes pauvres et honnêtes, cette recommandation leur suffisait. Le serviteur de Dieu, pour attirer sur elles ces charitables largesses, n'eut besoin ni de ruses, ni de flatteries, ni de démarches tortueuses, incompatibles avec son caractère et sa position de pauvre séminariste ; d'autres se chargèrent de les indiquer à madame de Montespan. Ce fut l'évêque de Poitiers lui-même, qui ne connaissait pas le serviteur de Dieu, mais qui le fit à la sollicitation de Mgr de Saint-Valery, évêque de Québec, ami et protecteur du V. Montfort ¹.

Lorsque le V. Montfort arriva à Fontevault après avoir fait à pied, et en mendiant, quarante lieues dans trois jours, il était dans un état pitoyable ; mais la femme d'esprit, sous ces manières extraordinaires et ces vête-

1. Lettre de Mgr Girard.

ments en lambeaux, démêla le saint et l'homme de génie.

En effet, le V. Montfort, tout en restant étrange, avait néanmoins profité de ces dix ans qu'il avait passés dans la première société ecclésiastique de Paris. Il y avait acquis une grande souplesse et une admirable distinction de langage. Il faisait comprendre et goûter sa parole enthousiaste aux paysans de la Vendée et du Poitou ; il balbutiait avec les petits vagabonds pour les instruire ; mais aussi il laissait tomber de sa plume et de ses lèvres les plus magnifiques accents de la langue parlée par le grand siècle. Madame de Montespan voulut donc le protéger comme elle avait secouru ses sœurs. La seule au monde, elle s'occupa de son avenir, et tenta, malgré lui, de l'arracher à la misère.

D'ailleurs, le prêtre sans ressources lui offrait un spectacle nouveau. Au jour de sa puissance, elle avait vu les grands personnages du royaume s'incliner devant elle et solliciter sa protection pour obtenir les plus hauts emplois. Et voilà qu'un pauvre jeune prêtre consentait bien à l'implorer pour ses sœurs, mais ne demandait rien pour lui, refusait tout, même un canonicat dont la collation ne lui coûtait qu'une parole. Elle insista donc, elle poursuivit de sa protection cet enthousiaste de la pauvreté, et, ne pouvant le persuader, elle exigea qu'il s'en remît à la décision de l'Évêque de Poitiers.

Monseigneur Girard n'était pas un étranger pour elle : il avait été longtemps attaché à sa maison en qualité de précepteur de ses enfants, et surtout du comte de Toulouse. Elle avait obtenu sa nomination à l'évêché de Poitiers, parce que Fontevault, dont sa sœur était Abbesse, et la magnifique terre d'Oyron où elle se retirait quelquefois, dépendaient de ce diocèse.

En se rendant compte de l'histoire contemporaine, on verra que cette protection de Madame de Montespan ne fut

gagnée ni par l'activité du vénérable serviteur de Dieu ni par des influences qu'il sut ménager. Ce fut une attention maternelle de la Providence qui voulait secourir celui qui l'avait implorée. Il put placer ses pauvres sœurs, grâce à une protectrice généreuse qu'il n'avait pas cherchée.

CHAPITRE XX.

ÉPREUVES DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU PENDANT SON SÉJOUR
A PARIS. — IL EST REBUTÉ PAR M. BRENIER ET M. LECHASSIER, ET
RENVOYÉ DE LA SALPÊTRIÈRE.

Pour ne pas interrompre l'histoire de Louise Grignon, je n'ai point parlé des travaux apostoliques du V. Montfort, ni des épreuves qu'il essuya pendant son séjour à Paris. Dieu, qui voulait l'aguerir, permit que toutes les tribulations vinssent fondre à la fois sur son serviteur. La Sagesse éternelle a dit : *Qui non est tentatus, quid scit.* Eccle. 34, 9. Celui qui n'a pas eu d'épreuve ne sait rien. Le V. Montfort, dès le début de son sacerdoce, fut initié profondément à la sagesse de la croix.

La vie chrétienne doit représenter tout ou partie de l'existence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et être acceptée en esprit d'union avec lui, suivant la pensée pratique de saint Paul : Éprouvez les mêmes sentiments que Jésus-Christ, qui, étant Dieu, et ayant la forme divine, s'est humilié en prenant la forme d'esclave.

Quoique toute la vie du Sauveur ait été une croix et un martyre¹, il est néanmoins certaines circonstances où il a voulu faire trêve à l'épreuve, et d'autres où sa vie divine a été plus fortement marquée par la souffrance ; le Thabor et le Calvaire en sont les points extrêmes.

Ainsi dans la Vie des Saints. Pour celle du vénérable serviteur de Dieu, le séjour à Paris, en 1703, fut son cal-

1. *Tota vita Christi crux fuit et martyrium*, (*Imitation de Jésus-Christ.*)

vaire ; il souffrit tout : contradictions, pauvreté amère pour lui et pour une sœur chérie, abandon de ceux qui tenaient la place de Dieu.

Il était parti de Poitiers à pied et sans argent, comme dans tous ses voyages ; mais, au lieu de se diriger par Tours et Orléans, voie la plus courte, il passa par Angers. Ce circuit de quinze lieues lui permettait de visiter le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, et de consulter M. Brenier son ancien supérieur, qui était allé à Angers prendre la direction du séminaire, confié depuis peu à MM. de Saint-Sulpice. M. Brenier l'avait durement conduit ; mais comme ce pieux directeur n'avait agi que par zèle, le V. Montfort lui avait toujours conservé un souvenir respectueux et reconnaissant, qu'il lui témoignait dans les lettres écrites à M. Léchassier.

Sa position actuelle, douloureuse et embarrassée, lui faisait espérer de son ancien maître une consolation et une lumière. Vain espoir ! Dieu, qui voulait que cette grande âme s'appuyât exclusivement sur lui, lui ménagea l'épreuve la plus dure et la plus imprévue.

A peine fut-il en sa présence, qu'il s'en vit rejeté d'une manière outrageante à la vue de toute la communauté, qui était en récréation. Encore s'il lui eût offert à dîner, l'affront n'eût paru qu'un premier mouvement d'impatience ; mais il le fit sortir à jeun, sans égard ni à son caractère ni à son besoin.

Si familiarisé avec les humiliations, le V. Montfort ne put résister à celle-ci ; six mois durant, M. Brenier avait voulu obtenir de lui une impatience ou une saillie d'amour-propre sans pouvoir réussir, parce que le vertueux séminariste voyait bien que l'épreuve lui était ménagée par une main paternelle. Mais ici, c'était bien le mépris de la part d'un homme qu'il vénérât comme un saint : aussi c'est la seule occasion

où une parole d'étonnement soit sortie de sa bouche : « Est-il possible qu'on traite ainsi un prêtre dans le séminaire? » Le serviteur de Dieu avoua depuis à l'un de ses amis que jamais épreuve ne lui avait été aussi poignante.

« Par quel motif M. Brenier, cet homme si humble et si attentif sur tous les mouvements de son âme, agit-il en cette occasion? Fut-ce par un dessein prémédité d'humilier son ancien disciple et d'éprouver de nouveau sa vertu? Fut-ce par un mouvement humain et une vivacité échappée à un homme tout de feu, qui avait besoin de sa grande mortification pour en arrêter la violence en certaines occasions? Fut-ce par une permission divine qui voulut sevrer M. de Montfort de toute consolation humaine? Fut-ce enfin par un trait de Providence, pour nous apprendre que les saints ne se goûtent pas toujours, et que quoique conduits par le même esprit de Dieu, ils ne marchent pas par les mêmes routes dans le chemin du Ciel? C'est ce que je ne puis dire, ajoute M. Blain, et sur quoi j'adore les jugements de Dieu, qui permet que des saints persécutent des saints et se fassent les peines les plus sensibles ⁴. »

Ce rude voyage devait se continuer sous les auspices de la croix. Après avoir passé quinze jours à l'Hôtel-Dieu pour se guérir de sa fatigue et des plaies qu'il avait aux pieds, il alla se présenter à la Salpêtrière, ou hôpital-général de Paris, fondé par saint Vincent de Paul. Le goût des hôpitaux et de l'abjection qui y règne ne s'était pas éteint en lui, et il y trouva largement à exercer les vertus de douceur, de patience, de mortification, d'amour de la pauvreté et des pauvres; mais la jalousie le chassa de ce vaste hôpital, comme elle l'avait chassé de celui de Poitiers. On représenta le nouvel aumônier comme un brouillon, capable seule-

4. Blain.

ment de causer du bruit. Au bout de quelques mois, en se mettant à table, il trouva sous son couvert un billet où on lui intimait l'ordre de se retirer ¹.

Il y exerçait son ministère à la fin d'octobre 1703, comme le prouve une lettre de cette date adressée à Mademoiselle Trichet, depuis la Sœur Marie-Louise de Jésus, fondatrice et première supérieure des Filles de la Sagesse. Elle était alors novice à la communauté des Filles de Notre-Dame de Châtellerault : « Je suis, lui disait-il, à l'hôpital général avec cinq mille pauvres pour les faire vivre à Jésus-Christ, et pour mourir à moi-même. »

Ainsi renvoyé de la Salpêtrière et contraint néanmoins de rester à Paris pour assurer la vocation de sa sœur Louise, il ne savait plus quelle voie suivre. Son oracle gardait le silence ; car M. Léchassier, fidèle à l'injonction qu'il lui avait faite dans une de ses dernières lettres, ne voulut plus le diriger et lui refusa ses avis. Ce fut une grande croix pour le serviteur de Dieu qui avait placé en lui toute sa confiance. Qu'il fut mortifié quand, arrivé à la maison de campagne où ce cher directeur passait ses vacances avec plusieurs ecclésiastiques, « M. Léchassier le reçut avec un visage glacé, et le renvoya sans vouloir l'entendre ni lui parler ² ».

Jusqu'alors M. Léchassier avait tenu la première place dans la confiance et l'affection du V. Montfort dont les lettres sont pleines de soumission et de naïveté filiale : cette épreuve dut lui être plus sensible que les rebuts de M. Bre nier. Mais s'il avait exprimé sa surprise à Angers, cette fois, il ne laissa percer aucun sentiment, échapper aucune parole qui trahît sa douleur.

1. Grandet, p. 37.

2. Blain.

« Pour moi qui étais présent, dit M. Blain, j'étais interdit et je souffrais de cette humiliation ; pour lui, il la soutint avec sa douceur et sa modestie ordinaires, s'en retourna avec tranquillité et un accroissement de ferveur. Car en chemin, ayant rencontré un homme qui jurait, il alla, suivant sa coutume, le reprendre avec un courage intrépide et une douceur qui déterminait les plus coupables à demander pardon à Dieu.

« Témoin de cette action, je lui reprochai son trop grand zèle qui l'exposait aux insultes de ces gens grossiers ; mais lui, insensible à ses intérêts et infiniment sensible à ceux de Dieu, me répliqua qu'il ne pouvait voir avec patience l'homme faire injure à Dieu et ne pas s'y opposer ; après quoi, plein de l'humiliation qu'il avait reçue à Issy, il continua son chemin avec action de grâce. »

CHAPITRE XXI.

IL EST EN PROIE A LA PLUS AFFREUSE PAUVRETÉ. — PLUSIEURS DE SES ANCIENS AMIS L'ABANDONNENT, D'AUTRES LE SOUTIENNENT. — IL RAMÈNE LA CONCORDE PARMI LES ERMITES DU MONT-VALÉRIEN. — LES PAUVRES DE POITIERS LE REDEMANDENT A M. LECHASSIER.

Ce grand ami de la pauvreté se retirait alors dans un petit trou d'une chétive maison à côté du noviciat des Jésuites : « Il y était si caché, si inconnu, dit M. Blain, que j'eus bien de la peine à le trouver dans ce lieu, pauvre comme l'étable de Bétlhéem. Ce n'était en effet qu'un petit réduit sous un escalier. Je n'y vis pour tout meuble qu'un pot de terre, et, je crois, un misérable lit qui, aussi bien que le logement n'était propre que pour des malheureux.

« Presque tous ses amis vinrent à douter de sa vertu. M. de la Chetardie, curé de Saint-Sulpice, directeur renommé, avait été un des plus grands admirateurs de M. Grignon ; il l'avait en si grande vénération lorsqu'il demeurait au séminaire, qu'il se levait et lui faisait une profonde révérence quand il le voyait entrer dans la sacristie de sa paroisse. M. de Montfort, de retour à Paris, croyait trouver le curé à son égard tel qu'il l'avait laissé en partant ; mais, ô inconstance du cœur humain ! et qu'il y a peu de fond à faire sur lui ! il le trouva si changé qu'il ne daigna pas ni le recevoir ni lui parler. Il comptait sur quelque assistance de sa part, et il ne reçut que de honteux rebuts. Il est vrai que des histoires fausses et burlesques, qu'on faisait courir sur le compte de l'humble prêtre, avaient pu causer ce changement en M. le curé et en plusieurs autres. Tantôt

on disait avoir vu M. de Montfort prêcher dans des places publiques et que Mgr l'archevêque, pour arrêter semblables saillies de zèle, l'avait interdit. Tantôt on débitait qu'il avait attaqué les chanteurs du Pont-Neuf et semblables gens qui amusent le peuple, et par là causé un grand désordre et un grand bruit, ce qui l'avait fait arrêter lui-même et conduire dans les prisons de l'Officialité⁴. »

Mais Dieu qui fait un pacte avec l'épreuve pour que ses élus puissent la soutenir, donna à son serviteur quelques amis dans son délaissement. Le Père Descartes, qui l'avait eu pour écolier au collège de Rennes, se chargea de la direction de son ancien élève. M. de Saint-Valery, évêque de Québec, qui avait la réputation d'un saint, rendait témoignage qu'il était animé de l'esprit de Dieu et entretenait des rapports avec lui.

« Un des directeurs de Saint-Sulpice, très-sage et très-expérimenté, laissait entrevoir son estime pour le vertueux prêtre, parlait souvent de lui avec admiration, et n'élevait aucun doute sur sa vertu ni sur l'esprit qui le conduisait. »

« M. Fèvre, autre sulpicien, supérieur du séminaire de Cambrai, laissait aussi échapper des marques d'admiration de sa grande austérité. Il m'en parlait quelquefois, dit Monsieur Blain, lorsque le froid était plus piquant et l'hiver plus rude, et il se représentait M. Grignon qui ne voyait pas de feu, peu couvert, les pieds nus dans ses souliers, glacé de froid, dans un réduit humide et manquant de tout. »

Celui qui soutient ses serviteurs dans les épreuves, ne se contenta pas de ces consolations extérieures ; il lui prodigua des tendresses plus paternelles et le dédommagea par des communications si délicieuses que le serviteur de Dieu en vint à douter s'il ne devait pas cesser ou du moins suspendre

4. Blain, ch. 57.

pour un temps les fonctions du ministère, afin de se livrer entièrement à son attrait intérieur. Il consulta ; mais suivant toute apparence, on lui conseilla de continuer l'exercice de son zèle, puisque en ce temps-là même, il accepta l'occasion qui s'était présentée.

En effet, malgré l'appréciation erronée ou peu bienveillante sur sa vertu, à le voir si ami des pauvres, si zélé pour les instruire, il était difficile de ne pas le reconnaître pour un franc disciple de Celui qui donnait l'enseignement des pauvres comme la grande marque de sa mission divine : *Pauperibus evangelizare misit me.* (Luc. 4. 18.) Sa conduite avait beau être un problème pour des hommes inintelligents des voies de Dieu ; sa patience, sa pauvreté et sa vie crucifiée faisaient penser à lui, quand il fallait entreprendre des œuvres pénibles qui dépassaient le courage ou la force des ouvriers évangéliques les plus dévoués.

C'est par ce motif qu'il fut envoyé au Mont-Valérien pour mettre la paix parmi les bons Frères ermites qui y vivent en communauté. « Leur vie est fort retirée, fort austère, dans un silence presque perpétuel ; elle approche beaucoup de celle de la Trappe. Le supérieur de ces bons ermites était le plus ancien d'eux, nommé le Frère Jean ; il les gouverna assez longtemps dans la paix et l'union ; mais enfin la discorde se mit parmi eux. M. l'abbé Madot, depuis évêque de Châlons, qui était leur supérieur, ayant inutilement tenté d'y rappeler la paix, par lui et par d'autres, crut que M. Grignion était l'homme propre à la faire revenir par sa grande ferveur et son bon exemple. Il le pria donc de se charger de cette commission ; le serviteur de Dieu l'accepta et partit aussitôt par un temps fort rigoureux pour aller sur cette montagne la plus élevée des environs de Paris, où le vent, les orages, la pluie, la neige,

le froid, et toutes les intempéries des saisons se font sentir plus que partout ailleurs. »

« Son recueillement, son esprit d'oraison, sa ferveur, sa pénitence firent l'édification de ces bons Frères. Il suivait leur règlement, se trouvait à tous les exercices et leur donnait l'exemple des vertus les plus difficiles. Ces ermites si austères ne paraissaient plus l'être devant lui ; car à toutes leurs pénitences il ajoutait les siennes. Entre les exercices communs, ils le voyaient dans leur chapelle, toujours à genoux et en oraison, glacé et tremblant, parce que sa pauvre soutane et peut-être quelque mauvaise camisole ne pouvaient pas le défendre contre l'âpreté du froid. Ils en eurent même pitié et le prièrent de prendre un de leurs habits. Ainsi l'homme de Dieu, revêtu de la robe blanche de ces ermites, vivait comme l'un d'eux. »

Frappés de ses grands exemples de vertu, touchés par la grâce et l'onction de ses paroles, gagnés par sa douceur et son humilité, ils ne tardèrent pas à se rendre à ses désirs et à unir leur voix à la sienne pour rappeler parmi eux la paix et la concorde qui en étaient bannies¹. »

Après avoir rétabli la paix parmi les ermites du Mont-Valérien, le V. Montfort revint à Paris.

Pendant que le serviteur de Dieu languissait au milieu des épreuves, les pauvres de l'hôpital général désiraient ardemment son retour. Ayant su, soit par Mademoiselle Trichet, soit par le Père de la Tour son confesseur qu'il se laissait guider par M. Léchassier, ils s'adressèrent à ce directeur pour qu'il leur rendît leur père. Je cite cette lettre curieuse qui a été conservée par M. Léchassier et dont la copie existe encore à la bibliothèque d'Issy.

1. Blain.

Lettre des pauvres de l'hôpital de Poitiers à M. Léchassier.

De l'hôpital général de Poitiers, ce 9 mars 1704.

Monsieur,

Par la mort et la passion du bon Jésus.

Nous, quatre cents pauvres, vous supplions très-humblement par le plus grand amour et la gloire de Dieu, nous faire venir notre vénérable pasteur, celui qui aime tant les pauvres, Monsieur Grignon. Hélas ! Monsieur, nous ressentons plus que jamais la perte que nous avons faite pour le salut de nos âmes ; car pour les biens de ce monde, ce n'est pas ce qui nous inquiète, la Providence fournit à nos besoins, et nous croyons que, par ses prières, il nous a obtenu de Dieu une nouvelle supérieure qui a toutes les conditions qu'on peut souhaiter pour les choses temporelles ; elle est de grande qualité, très-riche veuve, qui a pourvu ses enfants richement. Le démon n'en veut qu'à nos âmes, et, pour cela, il a remué toutes sortes de machines et de tentations pour faire déchoir l'œuvre de Dieu et faire en aller celui qui faisait tant de conquêtes au bon Jésus... La maison est très-grande, il y a très-peu d'ouvriers ; il prévoyait bien cela, et même, ceux qui nous le devaient ont été les premiers à se laisser séduire par la tentation. Quel détriment de la gloire de Dieu ! Nous voyons tous les jours visiblement que l'édifice qu'il avait commencé, pour n'être pas assez affermi, se va détruisant petit à petit ; et comme dans cette maison c'est un flux et un reflux de monde qui entre et sort, il y a toujours à convertir plusieurs âmes.

Mon très-cher Monsieur, nos besoins pressants ne toucheront-ils point votre cœur qui aime Dieu et sa gloire et le salut des âmes ? Quel grand bien vous feriez de nous

envoyer notre ange ! Vous en auriez une grande gloire dans le ciel. Les pauvres sont toujours méprisés, et on n'écoute point leurs humbles demandes. Nous le demandons bien à notre illustre et révérendissime évêque, qui nous a dit qu'il l'avait demandé deux fois : les grands ne veulent point être refusés, et, pour cela, il faut que l'intérêt de Dieu soit mis en oubli. Nous, nous croyons que votre charité et zèle des hommes nous accordera cette grande grâce que nous vous demandons par toutes les amabilités du bon Jésus et de la sacrée Vierge Mère de Dieu. Seigneur, s'il était avec cette nouvelle supérieure, quels règlements et quelles justices ne ferait-il point observer dans cette maison ! Pardon, mon bon Monsieur, de la hardiesse que nous prenons : c'est notre indigence de toute manière qui nous fait vous importuner et les grandes peines que nous avons. Il y a quelques-uns de nos bons pauvres qui disent avoir vu le démon se moquer et rire de nous, d'avoir été victorieux ; mais vous savez mieux que nous que l'œuvre du Seigneur est toujours combattue par ce malheureux qui tâche à nous perdre par ses grandes tentations. Enfin, mon Dieu, consolez-nous et nous pardonnez nos grands péchés qui nous ont attiré pareille disgrâce ; si nous pouvons une fois le revoir, nous serons plus obéissants et fidèles à nous donner à notre bon Dieu, et le prierons, Monsieur, de vous conserver et augmenter les bénédictions et la persévérance finale.

LES PAUVRES DE POITIERS.

Malgré la rupture définitive, il est probable que M. Léchassier fit avertir le serviteur de Dieu du désir exprimé par les pauvres. Son séjour à Paris n'avait plus aucune raison, puisqu'il était désormais tranquille sur la vocation de sa sœur Louise ; elle avait fait sa profession chez les religieuses de Rambervilliers le 2 février 1704, sous le

nom de Marie-Catherine de Saint-Bernard. Elle survécut longtemps à son frère, n'étant morte qu'en 1750, après avoir édifié sa communauté par une sainte vie.

Le serviteur de Dieu se disposa donc à quitter Paris pour retourner à Poitiers. On lui avait donné trente francs pour faire son voyage ; mais, suivant sa coutume, il distribua cette somme aux pauvres, comme s'il n'en eût été que le dépositaire, et fit la route aux frais de la Providence, suivant son expression, c'est-à-dire en allant à pied et en mendiant son pain.

CHAPITRE XXII

APPRECIATION DES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES SACERDOTALES DU
V. MONTFORT. — IL S'EST TOUJOURS LAISSÉ GUIDER PAR L'OBÉISSANCE,
JAMAIS PAR SON ATTRAIT PARTICULIER.

Ce second séjour à Poitiers est l'époque la plus importante de sa vie, puisque c'est dans cette période qu'il jeta les fondements de l'Ordre de la Sagesse, son œuvre par excellence.

Mais avant de le considérer comme fondateur d'une nouvelle famille religieuse, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur son histoire, et de nous faire une idée juste de ce saint personnage qui, comme son divin Maître, a été un signe de contradiction.

Le mot si humble de M. Léchassier : « *Je ne me connais pas en saints* », justifie à la fois et le V. Montfort et son austère directeur ; on peut être pieux, éclairé, on peut être un saint, et ne pas comprendre la sainteté d'un autre, quand Dieu, dont la providence surnaturelle est aussi variée que la création, vous conduit par un chemin différent de la voie étrange qu'il a tracée pour votre pénitent.

Ce phénomène n'est point particulier au V. Montfort. Son directeur ne veut plus se charger de le conduire ; que prouve ce refus ? qu'il ne comprenait pas les voies admirables où l'engageait l'Esprit-Saint. La séraphique sainte Thérèse n'a-t-elle pas eu plusieurs fois la même humiliation ? Sainte Thérèse est une des grandes saintes, et le plus beau génie de femme qui ait existé. Aucune autre n'a sondé plus profondément Dieu, l'âme humaine et leurs rapports surnaturels. Les littérateurs de son pays

disent que son style est le type le plus pur de la langue espagnole, et, pour employer leurs expressions, que l'Espagne regarde ses livres comme sa plus belle perle littéraire. De plus, elle avait toutes les qualités surnaturelles, pureté, obéissance, dévouement sans bornes, immense amour de la croix.

Avec tous ces dons merveilleux, n'a-t-elle pas dérouté un grand nombre de confesseurs ?

Au lieu d'être cloîtrée, si elle eût pu assiéger le confessionnal de ses directeurs, certainement quelques-uns se seraient donné la consolation de lui dire à peu près comme M. Léchassier : « Je n'entends rien à vos états mystiques ; pour moi, c'est de l'arabe ⁴ ; cherchez un directeur qui comprenne ce langage inintelligible ». Et pourtant, aux yeux de l'Église, qui donc avait raison ? sainte Thérèse. De même, M. Brenier et M. Léchassier étaient des directeurs sages et dévoués. Mais en voyant la vie héroïque du V. Montfort couronnée par un trépas précieux, la vénération des peuples et les gloires de son sépulcre, nous disons moins absolument que leur humilité ne l'a dit d'eux-mêmes : ils ne connaissaient pas ce genre de sainteté.

Si la vertu héroïque du V. Montfort ne doit rien souffrir de l'erreur de ses guides, elle dépend encore moins de l'appréciation inexacte de ses historiens qui, n'ayant pas connu sa correspondance, présentent sous un faux jour les agitations de ses premières années sacerdotales.

En les lisant, on dirait que le serviteur de Dieu n'agissait que sous la motion d'un attrait surnaturel dont lui seul avait conscience. Cette explication n'est pas fautive en elle-même ; mais elle l'est, si on l'applique aux premières années sacerdotales du V. Montfort. Elle a l'inconvénient de fausser la

4. Expression de sainte Thérèse

vérité historique, et de donner à la vie de ce pieux personnage si obéissant et si humble, une teinte aventureuse dont sa correspondance bien étudiée le justifie complètement.

En effet, Dieu, pour nous conduire dans les voies surnaturelles, nous donne trois guides différents ; ce sont les trois échos de la voix divine.

Le premier est l'attrait intérieur, force mystérieuse qu'on ne peut analyser et qui règle souvent les actions les plus importantes de la vie, par exemple, le choix d'un état. Un directeur prudent pourra bien vous détourner d'une vocation au-dessus de vos forces, malgré l'attrait qui vous y entraîne ; mais jamais il ne vous poussera dans un état de vie qui vous inspire répulsion et dégoût.

Les saints qui, par leur union avec Dieu, distinguaient facilement la voix divine, ont souvent agi sous la pression de ces attrait surnaturels qu'ils étaient seuls à reconnaître : tel saint François de Girolamo, qui, à minuit, se sent pressé de faire un discours sur une place déserte. Il prêche sur les jugements de Dieu, croyant n'avoir pour auditeurs que la nuit et le silence. Un pécheur l'écoute et se convertit.

Ce guide est le moins sûr quand il est seul ; car il est facile de prendre l'activité naturelle pour une inspiration céleste. Mais il est une autre voix pour nous guider : celle de Dieu nous parlant dans les événements de la Providence. Quand cette voix est clairement formulée, elle entraîne l'homme malgré un attrait contraire et la permission des supérieurs. Tel saint Antoine de Padoue qui, ayant attrait et mission pour prêcher et gagner le martyre sur les terres du Maroc, est deux fois rejeté par la tempête sur les côtes européennes. Tel saint Camille de Lellis, qui prend deux fois la bure et la corde des Capucins, mais qui les quitte deux fois, parce qu'un ulcère survenu à la jambe disparaissait aussitôt qu'il quittait le monastère. Tel saint Romuald qui

était saisi d'une fièvre mortelle, aussitôt qu'il entra dans le pays où il voulait prêcher. Les événements de la vie s'imposent souvent par leur nécessité : ce n'est point par hyperbole poétique que David, en décrivant les scènes tumultueuses de la nature, les appelle la voix de Dieu, dans le beau psaume 28¹.

Enfin il est un dernier écho de la voix divine plus sûr et plus journalier que les deux autres : c'est la volonté de nos supérieurs qui ont reçu de l'Église la mission de nous conduire. Ayant grâce d'état pour nous donner des avis et jugeant plus clairement que nous dans nos propres causes, ils doivent être écoutés de préférence ; quelque forts que soient nos attrait particuliers, ils doivent être tenus pour suspects quand ils ne sont pas approuvés des guides donnés par l'Église.

En appliquant ces principes aux quatre premières années sacerdotales du V. Montfort, nous avons droit d'attribuer à l'obéissance et aux événements providentiels la part que ses historiens attribuent à l'attrait particulier ; loin de le prendre pour guide de son activité, il l'immole sans cesse pour faire triompher l'obéissance.

En effet, aussitôt après son ordination, il ressent l'attrait d'aller prêcher l'Évangile aux sauvages du Canada : ses supérieurs n'approuvant pas cette vocation, il reste en France.

Ses supérieurs le donnent à M. Lévêque : il travaille sous ses ordres et lui obéit comme à un père. Mais sa communauté étant peu réglée, quelques-uns des prêtres imbus de doctrines suspectes, le V. Montfort avait le droit de la quitter ; néanmoins il en demande la permission à M. Léchassier.

1. Vox Domini super aquas... Vox Domini confringentis cedros... Vox Domini concutientis desertum. ps. 28.

Il n'avait nulle pensée, nul désir d'aller à Poitiers. Il y va consulter Monseigneur Girard pour obéir à Madame de Montespan qui dotait ses trois sœurs.

Il n'avait nul attrait, il le dit lui-même, pour s'enfermer dans un hôpital. Son élément, c'était la vie apostolique dans les campagnes. Il immole son attrait et reste à l'hôpital sur l'invitation de Monseigneur Girard, et d'après les conseils de son directeur.

Il n'avait nul attrait pour aller à Paris mendier la dot de sa sœur, nul attrait pour s'enfermer avec des frères ermites dont il ne pouvait pas embrasser l'Institut. Il fait l'un pour obéir au devoir de la charité fraternelle, et l'autre pour obéir aux supérieurs ecclésiastiques.

Il retourne à l'hôpital de Poitiers subir de nouvelles épreuves pour obéir à la demande de l'évêque et aux sollicitations des pauvres.

Dans cette première période de sa vie sacerdotale, le V. Montfort n'écoula point l'activité mobile du jeune homme qui essaie son indépendance. Ses lettres prouvent que son holocauste a été parfait, et qu'en immolant sa chair par la pénitence, son cœur par l'humiliation et la pauvreté, il n'a pas fait une rapine coupable en se réservant le capricieux domaine de sa volonté.

Quand il eut mis sous le joug de l'obéissance toutes ses riches facultés, Dieu le dota d'un des plus grands honneurs qu'il décerne à ses saints ici-bas, en lui donnant la lumière et le courage nécessaires pour fonder une nouvelle famille religieuse.

LIVRE IV.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ORDRE DE LA SAGESSE
JUSQU'AU DÉPART POUR ROME.

CHAPITRE XXIII.

COMMENCEMENTS DES DEUX ORDRES FONDÉS PAR LE V. MONTFORT.
— DÉTAILS SUR LA SŒUR MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — DEUX LETTRES
ADMIRABLES QUE LUI ÉCRIT L'HOMME DE DIEU.

Dès la première année de son sacerdoce, le V. Montfort avait songé à une réunion de missionnaires menant une vie apostolique comme il la comprenait. On se rappelle qu'il dit à M. Léchassier, dans sa lettre du 6 novembre 1700, et à M. Blain dans son entrevue à Rouen : « Je ne puis m'empêcher, vu les nécessités de l'Église, de demander continuellement, avec gémissement, une petite et pauvre compagnie de bons prêtres qui s'exercent sous l'étendard et la protection de la sainte Vierge ¹. »

Il y songea toute sa vie, il pria toute sa vie pour l'obtenir ; mais la Providence ne lui fournit les moyens d'ébaucher cette œuvre qu'un an avant sa mort. Au reste, il y a dans la pensée du V. Montfort une difficulté qui a toujours tenu sa congrégation de prêtres dans d'étroites limites : il

1. Pour ne pas interrompre le récit des faits, nous renvoyons à la fin de cette histoire une dissertation sur la mission divine des fondateurs d'Ordres religieux.

veut que ses enfants soient missionnaires, exclusivement missionnaires. Ils ne doivent ni vicarier ni régir des cures, ni enseigner la jeunesse, ni former des prêtres dans les séminaires, comme font tant de bons ecclésiastiques.

Or son génie méditatif et organisateur a bien vu, qu'avec ces conditions, sa société de prêtres serait restreinte, du moins au début de son œuvre.

Mais en instituant l'Ordre de la Sagesse, ses prévisions et sa manière de faire ont un caractère différent. Ravi en esprit, il voit clairement l'avenir de sa Congrégation : C'est un essaim nombreux et pressé ; c'est une pépinière où les sujets abondent. Dans sa Règle, il établit donc la différence tranchée qui donnera une fécondité exubérante à cette congrégation de la charité. Au lieu de défendre à ses Sœurs l'instruction des petites filles, qui pourrait les détourner du soin repoussant des malades, il fait de cette œuvre une partie intégrante de leur vocation. Pendant les deux seules années où il lui soit donné de voir fonctionner son œuvre, il applique surtout ses Sœurs à tenir des écoles à la Rochelle. Mais, pour prouver que leur but principal est le soin des malades, il veut que leur premier berceau soit un hôpital, et que les premières Sœurs de la Sagesse soient de pauvres filles d'hôpital. Sous cette étrange manière de faire, se cache une admirable harmonie. Comme l'origine de tous les êtres fixe leur marche et leur développement, les Filles de la Sagesse savent, en lisant la vie de leur Père, quel est le double but de leur activité. Elles doivent avant tout s'occuper des hôpitaux, puisqu'elles sont nées dans un hôpital ; elles doivent aussi se consacrer à l'instruction, puisque leur premier acte de vie, sous les yeux et par ordre de leur Père, a été de fonder des écoles et d'instruire les jeunes filles. C'est là leur double raison d'être. Les hôpitaux et les écoles sont leurs deux sources de vie. Tarir l'une ou

l'autre, ce serait perdre leur sève surnaturelle. La fidélité des filles du V. Montfort à suivre cette double prescription de leur père est la cause de leur efflorescence. Dieu la conservera et l'augmentera encore à proportion de leur fidélité.

Nous n'avons aucun document écrit du vénérable fondateur qui nous initie à la manière dont cette idée germa dans sa tête ; mais cette règle des Filles de la Sagesse, dont on peut dire ce que saint Grégoire disait de celle de saint Benoît : « Elle est pleine de prudence et de lumière », sortant parfaite et inaltérable de la pensée d'un jeune prêtre sans expérience, prouve son origine céleste. Elle a été puisée dans les communications avec Dieu ; car elle paraît antipathique au caractère enthousiaste de celui qui l'a imposée. D'ailleurs sa céleste origine se lit encore dans la vocation de celle qui en fut l'ouvrière infatigable. Louise Trichet, en religion Marie-Louise de Jésus, aux yeux de la prudence humaine, a, bien plus que le V. Montfort, établi la Congrégation des Sœurs de la Sagesse ; mais, aux yeux de l'observateur chrétien, elle n'a été que l'instrument admirable dont le fondateur s'est servi pour réaliser sa pensée. Malgré l'intelligence, le dévouement et l'énergie de cette femme qui est à la fois la mère des Filles de la Sagesse et la gloire de notre pays qui l'a vue naître, le V. Montfort doit tenir le premier rang, parce que c'est lui qui a conçu et formulé l'idée de cet Institut. Or les œuvres humaines étant l'image des œuvres divines, on doit dire que l'idée domine toujours le fait, de même que l'idée créatrice de Dieu dépasse l'univers qui est son ouvrage.

D'ailleurs, la Sœur Marie-Louise se regarda toute sa vie comme une docile ouvrière mettant à exécution le plan inspiré du maître. C'est ce qui fit sa force. Si elle eût pensé que l'idée venait d'elle, elle n'aurait jamais eu le courage

de combattre les obstacles que rencontra l'œuvre naissante. Elle l'eût laissée, croyant qu'elle avait rêvé l'impossible ; mais sa vénération et son obéissance filiale lui firent regarder comme céleste le projet dont l'homme de Dieu l'avait faite dépositaire. Sa croyance ardente à la sainteté du prêtre dont elle avait contemplé les vertus, lui donna foi dans sa promesse et la fit espérer contre l'espérance. A toute sainte femme qui fait de grandes choses pour la gloire divine, on peut appliquer, dans un sens restreint, ce que sainte Elisabeth disait de la sainte Vierge : *Beata quæ credidisti* : « heureuse d'avoir cru ».

Au reste, la Sœur Marie-Louise n'eut pas de peine à goûter ces sentiments. Comment n'aurait-elle pas tout attribué à son Père, quand sa jeune âme avait reçu de lui le rayon illuminateur ? La manière dont il l'accueillit quand elle vint la première fois écouter sa parole, prouve que Dieu révéla dès lors à son serviteur les desseins merveilleux qu'il avait sur cette âme d'élite.

Louise Trichet naquit à Poitiers le 7 mai 1684, de M. Julien Trichet, procureur au siège présidial de Poitiers, et de Françoise Lecoq, tous les deux remarquables par leur piété. Elle était la quatrième de huit enfants. Dès son jeune âge, on remarquait en elle un cœur généreux et compatissant, une admirable justesse d'esprit jointe à une grande douceur, un penchant décidé pour la vertu. Dieu lui donna une constitution robuste pour qu'elle mît la main aux œuvres fortes ¹, comme la femme de l'Écriture. Elle avait un air si modeste que sa mère, prévenue contre elle, s'en plaignait amèrement à son mari : « Que ferons-nous de cette fille, disait-elle ? elle est stupide. » — « Vous vous trompez, répliquait le père : par elle Dieu fera de grandes choses. » Nous voyons

1. Manum suam misit ad fortia. Prov. 31. 19.

dans l'histoire des saintes femmes que souvent le père les a mieux appréciées que la mère. Telle sainte Catherine de Sienne qui trouva pour sa vocation naissante un protecteur dans son père, tandis qu'elle était persécutée par Lappa sa mère.

Du reste, l'adolescence de la Sœur Marie-Louise de Jésus présente les mêmes caractères que celle du V. Montfort : piété extatique, esprit d'oraison, fuite absolue du monde et de ses plaisirs, innocence virginale et en même temps sainte cruauté de la pénitence exercée sur elle-même, soumission absolue à la voix de ses guides. Dieu, qui créait ces deux grandes âmes pour fonder l'Ordre de la Sagesse, leur imprima les mêmes perfections, et les dota des mêmes grâces.

Lorsque le V. Montfort vint à Poitiers pour la première fois en 1700, Louise Trichet touchait à sa seizième année. L'homme de Dieu, ne voulant pas concentrer son zèle dans l'hospice, prêchait souvent dans les paroisses de la ville. Elisabeth Trichet partageait la piété de sa sœur. Ayant entendu le missionnaire prêcher dans l'église de Saint-Austrégisile, elle en fut si touchée, qu'elle vint aussitôt épancher sa joie dans le cœur de Louise, et lui dit dans sa pieuse admiration : « Ma sœur, si vous saviez le beau sermon que je viens d'entendre ! De ma vie je n'ai écouté rien d'aussi touchant. Ce prédicateur est un saint ». Elle n'oubliait rien pour piquer la curiosité de sa sœur, qui déjà songeait à se mettre sous sa direction. Louise alla donc le lendemain se confesser au missionnaire. Avant de l'entendre, le confesseur lui demanda quelle personne la lui avait adressée. « C'est ma sœur », dit simplement la pénitente. — « Non, ma fille, ce n'est pas votre sœur, c'est la sainte Vierge qui vous adresse à moi. » Il avait vu, dans la lumière divine que Dieu lui envoyait cette aide pour fonder l'œuvre qu'il avait déjà méditée. La pieuse jeune fille, qui,

de son côté, songeait à se consacrer à la vie religieuse, accorda toute sa confiance au guide que Dieu lui avait donné. Mais elle y mit tant de discrétion que ses parents eux-mêmes l'ignorèrent pendant six mois. Ce n'était pas sans raison que Louise y mettait cette réserve. Ce directeur n'était nullement du goût de la mère qui paraît avoir été solide chrétienne, mais peu portée à la dévotion. Elle lui en témoigna donc son chagrin en termes assez amers : « J'ai appris, lui dit-elle, que tu vas te confesser à ce prêtre de l'hôpital ; tu deviendras folle comme lui. » Comme on le voit, Madame Trichet ne ménageait pas ses termes quand il s'agissait de sa fille ou de son directeur.

Madame Trichet avait dit plus vrai qu'elle ne le pensait elle-même ; le pieux directeur fit partager à sa pénitente la sainte folie de la croix.

Malgré cette indiscretion de paroles, qu'il ne faut pas prendre au sérieux, la mère laissa à sa fille toute liberté pour suivre son attrait et assister aux pieux exercices que donnait le V. Montfort. Il prêchait dans l'intérieur de l'hôpital, des retraites dont les fruits étaient précieux. Il en donna surtout une aux approches de la Pentecôte 1701, afin de préparer les âmes aux grâces du Saint-Esprit. Mademoiselle Trichet y fut admise avec plus de soixante personnes du dehors ; elles y consacraient toute leur journée, venant le matin, retournant le soir et prenant en commun le repas préparé à leurs frais. Le V. Montfort avait coutume de nommer successivement quelque personne pour faire la lecture pendant le dîner. Un jour il se contenta de dire en général : « Que quelqu'une d'entre vous fasse la lecture. » Marie-Louise se présenta avec une sainte hardiesse dont l'homme de Dieu fut intérieurement satisfait ; mais voulant l'exercer à l'humiliation, il la reprit publiquement, comme si l'amour-propre lui inspirait le désir de

paraître parmi tant de personnes devant qui elle devait garder le silence. L'humble jeune fille ne murmura aucune excuse et retourna à sa place sans rien perdre de sa tranquillité.

Le directeur qui était si dur pour lui-même inspirait à toutes ses prosélytes les pratiques de la pénitence. Il réservait à Marie-Louise les leçons d'humilité. Un jour qu'elle vint à la retraite, l'oraison commencée, elle se hâta d'entrer dans l'oratoire : « Non, non, ma fille, lui dit le prédicateur, vous n'entrez pas ; pour punir votre retard, vous resterez à la porte. »

Elle progressa tellement sous sa conduite, qu'elle ne sentit plus d'attraits que pour une vie abjecte et crucifiée. Néanmoins son directeur, pour lui inspirer le détachement d'elle-même, n'eut garde d'employer pour cette âme innocente les impitoyables épreuves auxquelles il avait été soumis lui-même pendant son séminaire. Il était trop éclairé de la lumière surnaturelle pour commettre cette erreur. Les humiliations qu'il imposa furent toujours légères et paternelles. Dans un âge plus avancé, la Sœur Marie-Louise de Jésus fut soumise à une dure humiliation par un de ses supérieurs, parce qu'il n'avait ni la sainteté, ni le génie du V. Montfort.

En lisant l'histoire des saints fondateurs d'Ordre, de saint Dominique, de saint Ignace, de saint François, de saint Vincent, vous n'en trouverez aucun qui, sous prétexte de leçons d'humilité, ait poursuivi à outrance des âmes innocentes. Ces saints personnages savaient qu'il y a chez elles une fleur exquise de délicatesse. Ils n'ont eu garde de froisser trop rudement ce don naturel, le plus beau de tous ceux qui ont survécu aux ravages du péché. Les guides spirituels qui agissent autrement sont des esprits médiocres ou atrabilaires.

Marie-Louise eût bien voulu se consacrer à Dieu dans un monastère ; mais la volonté de ses parents y mettait obstacle et elle se consumait de désirs inutiles. Elle s'en ouvrait souvent à son confesseur et se plaignait de son abandon dans la peine où elle se trouvait : « Vous avez du zèle pour faire placer des filles dans les communautés et pour recommander leur vocation à Monseigneur l'évêque : j'en connais beaucoup qui vous doivent leur entrée dans la vie religieuse ; mon dégoût pour le monde ne vous est-il pas assez connu ? » Sans s'expliquer ouvertement, le saint homme se contentait de lui dire : Vous serez religieuse, ma fille, consolez-vous, vous serez religieuse. Ces paroles adoucissaient un peu les inquiétudes de Marie-Louise, mais ne la rassuraient pas entièrement, parce qu'elle n'en comprenait pas le mystère, comme elle l'a déclaré dans la suite.

Mais vers le milieu de 1703, le V. Montfort étant parti pour Paris, où l'appelait la détresse de sa sœur, Mlle Trichet se voyant sans guide, exécuta la résolution qu'elle avait prise depuis longtemps. Elle avait mis à profit les leçons de son père spirituel, qui lui avait souvent répété la parole du divin Maître : Le fils de l'homme est venu pour servir et non pour être servi. Animée de ces sentiments, elle triompha des obstacles de la famille et entra comme Sœur converse dans une communauté cloîtrée. Elle trouvait dans cette position inférieure de quoi satisfaire sa ferveur et son humilité. Mais elle n'y resta pas longtemps. L'esprit de soumission ne régnait pas dans la maison qu'elle avait choisie ; c'est du moins ce qu'un bon prêtre représenta à Madame Trichet, sa mère. Elle était venue voir sa fille qui était malade, elle profita de l'occasion pour la retirer sans éclat.

M. Allaire, qui nous transmet ce détail, a charitablement passé sous silence le nom de cette communauté religieuse qui existait encore de son temps. Mais un manuscrit prove-

nant de cette communauté nous l'a fait connaître. C'était la maison des Filles de Notre-Dame de Châtellerault. Ce manuscrit renferme un extrait de la vie du V. Montfort par M. Grandet. A la fin se trouve un renseignement précieux : la copie de ces deux lettres du V. Montfort avec cette réflexion préliminaire qui ne laisse aucun doute :

« Copie de deux Lettres de Monsieur de Montfort. »

« Ces deux lettres sont écrites de Paris à une de ses pénitentes à Châtellerault, où elle était dans le couvent pour y être converse ; mais le Seigneur avait d'autres desseins sur elle ; ayant été depuis religieuse de l'Ordre des Filles de la Sagesse, institué par ledit Monsieur Grignon de Montfort, et supérieure de sa communauté, où il est entré une fille de condition qui lui a succédé (Mademoiselle de la Coussaye). Cette première se nommait Marie Trichet ; elle était de Poitiers. »

Ce manuscrit appartenait à la communauté des Filles de Notre-Dame, comme le prouve un office en mauvaises rimes françaises pour la fête du bienheureux Fourier de Mataincourt, leur fondateur, et surtout une lettre autographe signée du Père Guignal, Jésuite, avec cette suscription : « De la rivière Saint-Joseph, le 6 mai 1719, au milieu des forêts du Canada ». Elle est adressée à Mesdames de Bessay, de la Vergnée, de Montberard, de Brusse, de la Bretonnière, de Roffay, religieuses de Notre-Dame à Châtellerault.

On s'étonnera peut-être que Madame Trichet, qui habitait Poitiers, ville monastique, où se trouvaient tant de communautés, ait placé sa fille à Châtellerault ; mais elle n'était pas étrangère à cette ville où habitait une partie de sa famille.

C'est pendant le séjour de M^{lle} Trichet au couvent de

Notre-Dame que le vénérable serviteur de Dieu lui adressa les deux lettres suivantes, dans lesquelles il peint si bien l'état de son âme :

« Ma chère fille en Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

» Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs avec la divine sagesse. ■

« Je sais plus par mon expérience que par votre lettre, que vous priez instamment votre époux pour ce chétif pécheur. Je ne puis reconnaître ce bienfait que par un retour de prières, lorsque je tiens, au saint autel, entre mes mains criminelles, le Saint des saints, ce que je fais tous les jours. Continuez, redoublez même à demander pour moi ; si c'est une pauvreté extrême, une croix très-pesante, des abjections et des humiliations, j'y consens pourvu que vous le priiez en même temps de se trouver avec moi et de ne m'abandonner pas d'un instant, à cause de ma faiblesse infinie. O quelle richesse ! ô quelle gloire ! ô quel plaisir, si tout cela m'obtient la divine sagesse après laquelle je soupire nuit et jour ! Non, je ne cesserai jamais de demander ce trésor infini, et je crois fermement que je l'aurai quand tous les anges, les hommes et les démons me diraient le contraire. Je crois vos prières trop efficaces, la bonté de notre Dieu trop tendre, la protection de la sainte Vierge notre bonne Mère trop grande, les besoins des pauvres trop pressants, la parole et la promesse de Dieu trop expresse ; car encore que la possession de cette divine sagesse serait impossible par les moyens ordinaires de la grâce, ce qui n'est pas, elle deviendrait possible par le moyen de la force avec laquelle nous la demandons, puisque tout est possible à celui qui croit, vérité immuable ; ce qui me fait encore dire que je l'aurai, ce sont les persécutions que j'ai eues et que j'ai tous les jours, jours et nuits. Je vous prie donc, ma chère fille, de faire entrer dans ce parti de prières quelques

bonnes âmes vos amies, particulièrement jusqu'à la Pentecôte, et de prier avec elles depuis une heure tous les lundis jusqu'à deux. Je le ferai à la même heure. Envoyez-moi leurs noms par écrit. Je suis à l'hôpital général avec cinq mille pauvres, pour les faire vivre à Dieu, et pour mourir à moi-même. Ne m'accusez pas de changement ou de refroidissement à l'égard de ceux de Poitiers, car mon Maître m'y a conduit comme malgré moi ; il a en cela ses desseins que j'adore sans les connaître ; et ne croyez pas non plus que des desseins temporels ou quelque créature me retienne ici, cela n'est pas ; je ne connais plus d'amis ici que Dieu seul. Ceux que j'avais faits autrefois à Paris m'ont abandonné. Je n'ai point fondé ni ne fonde sur les biens à venir de Madame de Saint-André, je ne sais seulement pas si elle est à Paris, ni où elle demeure. Si je suis heureux de mourir ici, je le suis encore autant de mourir à Poitiers dans l'esprit de plusieurs, afin que Dieu seul y soit, Dieu seul. Vous serez religieuse, je le crois fermement. Croyez et priez. Ce 24 octobre 1703. »

Autre à la même.

« Ma très-chère fille.

« Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs. Ne croyez pas que l'éloignement des lieux et mon silence extérieur me fasse oublier votre charité pour moi, et celle que je dois avoir pour vous. Vous me marquez dans votre lettre que vos désirs sont toujours aussi forts, aussi ardents et continuels ; c'est une marque infaillible qu'ils sont de Dieu. Il faut donc mettre votre confiance en Dieu : assurez-vous que vous obtiendrez même plus que vous ne croyez. Le ciel, la terre passeraient plutôt que Dieu manquât de parole

en permettant qu'une personne qui espérait en lui avec persévérance fût frustrée dans son attente.

Je sens que vous continuez à demander à Dieu pour ce chétif pécheur la divine sagesse, par le moyen des croix, des humiliations et de la pauvreté. Courage, ma chère fille, courage ; je vous ai des obligations infinies, je ressens l'effet de vos prières, car je suis plus que jamais appauvri, crucifié, humilié. Les hommes et les diables me font dans cette grande ville de Paris une guerre bien aimable et bien douce. Qu'on me calomnie, qu'on me raille, qu'on déchire ma réputation, qu'on me mette en prison. Que ces dons sont précieux ! que ces mets sont délicats ! que ces grandeurs sont charmantes ! Ce sont les équipages et les suites nécessaires de la divine sagesse, qu'elle fait venir dans la maison de ceux où elle veut habiter. Oh ! quand posséderai-je cette aimable et inconnue sagesse ? quand viendra-t-elle loger chez moi ? quand serai-je assez bien orné pour lui servir de retraite, dans un lieu où elle est sur le pavé et méprisée !

Oh ! qui me donnera à manger de ce pain d'entendement dont elle nourrit ses grandes âmes ? qui me donnera à boire de ce calice dont elle désaltère ses serviteurs ? Ah ! quand serai-je crucifié et perdu au monde ? Ne manquez pas, ma chère enfant en Jésus, de répondre à mes demandes, pour satisfaire mes désirs. Vous le pouvez, oui, vous le pouvez, de concert avec quelques favorables amies. Rien ne peut résister à vos prières ; Dieu même, tout grand qu'il est, ne peut pas y résister. Il a été heureusement surmonté par une foi vive et une espérance ferme ; priez donc, soupirez, demandez la divine sagesse pour moi, vous l'obtiendrez tout entière pour moi, je le crois. »

J'ai cité tout au long ces deux lettres. Je ne crois pas

qu'il se soit épanché de la plume du V. Montfort rien de plus pieux, rien de plus crucifié.

Remarquez aussi l'admirable souplesse de son génie. Ces lettres sont à peu près contemporaines des dernières qu'il écrivit à M. Léchassier. Dans celles-ci, c'est l'humble séminariste qui, d'un ton embarrassé, rend compte de sa conduite à son directeur. Dans celles qu'il adresse à la mère des Filles de la Sagesse, il est tout enivré de la croix et laisse son cœur épancher la bonne parole, qu'il revêt d'une forme prophétique. Ce qui me frappe encore, c'est la vénération profonde qu'il a pour cette jeune fille et sa confiance illimitée dans ses prières. Il fallait que le serviteur de Dieu la sût bien avancée dans la science de la croix pour lui tenir un pareil langage.

Aujourd'hui l'antique monastère des Filles de Notre-Dame de Châtellerault est encore debout. Mais ses pieuses habitantes n'ont pas repris l'héritage qui leur avait été donné par la libéralité des fidèles. J'ai connu la dernière religieuse de cette maison. C'était une sainte fille qui vivait dans la retraite. Des richesses de son monastère, elle n'avait sauvé que la statue de saint Augustin, patron de l'Ordre ; elle l'avait entourée de quelques vieilles fleurs arrachées au pillage du sanctuaire : sa cellule et ces souvenirs lui rappelaient le cloître d'où on l'avait chassée. Jeune séminariste, j'allais quelquefois m'édifier des entretiens de cette sainte religieuse qui mourut âgée de 82 ans ¹.

En 1820, le monastère fut changé en prison. Aux pieux murmures de la psalmodie, au silence des grandes maisons inhabitées, qui ont au moins la majesté de leur solitude, succédèrent les chants impurs et violents des vagabonds. Rien ne rappelait le cloître où la mère des Filles de la

1. Elle s'appelait Mademoiselle Lévêque.

Sagesse avait essayé d'ensevelir sa vie. Mais il semble que Dieu ait dit au V. Montfort et à la Sœur Marie-Louise la même parole qu'au peuple d'Israël : Toute terre foulée par votre pied vous appartiendra. En 1852, dans les jardins du convent de Notre-Dame, on a bâti un bel hospice dont la direction est confiée aux Sœurs de la Sagesse. C'est pour elles une consolation de savoir que leur mère a prié et obéi dans ces lieux où elles se consacrent au soin des pauvres malades. Elles prient avec plus de ferveur sur cette terre foulée par les pas de leur Mère : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.* (Ps. 131. 7.)

Madame Trichet ramena sa fille, dit M. Allaire, étant avertie que l'esprit de soumission ne régnait pas dans la communauté des Filles Notre-Dame. Cet avertissement était-il fondé? Nous avons peine à le croire : les annales du monastère et la vie de deux saints prêtres qui furent les aumôniers de cette maison, à cette époque, nous permettent d'en douter. Mademoiselle Trichet, de retour à la maison paternelle, y continua sa vie de piété, de retraite et d'obéissance.

De son côté, le V. Montfort, cédant aux prières des pauvres et à la demande du nouvel évêque de Poitiers, dut reprendre la charge d'aumônier ; il y déploya le même zèle : il fut à la fois l'aumônier, l'économe et l'infirmier des pauvres malades ; il marcha sur les traces du divin Maître qui, durant son pèlerinage, évangélisait et soulageait les indigents.

Le premier historien de sa vie décrit ainsi ses charitables travaux : « M. de Montfort ne se contenta pas de la fonction d'économe à l'égard des pauvres ; il voulut encore exercer celle d'infirmier des malades. On ne saurait dire quelle fut sa charité dans cet emploi ; il demeurait jour et nuit auprès d'eux, passant de longues heures à les sou-

lager, à les consoler, à leur procurer la nourriture et les remèdes dont ils avaient besoin ; il les servait même dans les choses les plus répugnantes à la nature. Un d'eux ayant dit, pendant l'hiver, qu'il avait froid, il lui donna la couverture de son lit, sans en demander une autre pour lui. Un malade se désespérait et jurait le saint nom de Dieu. M. de Montfort l'exhorta longtemps à la patience, sans que les paroles pussent rien gagner sur son esprit ; il se prosterna par trois fois contre terre en sa présence, lécha même le pavé pour satisfaire à la justice de Dieu que ce misérable offensait par sa langue : ce qui le toucha si fort qu'il cessa de jurer¹. »

Mais le V. Montfort y trouva les mêmes épreuves qu'autrefois ; elles venaient toujours de la même cause. Les hospices étaient desservis par de pieuses veuves ou par des demoiselles qui, avec le titre de gouvernantes, faisaient le service sous les ordres d'une supérieure qui obéissait elle-même aux administrateurs. Comme ces emplois étaient rétribués, beaucoup de ces gouvernantes se consacraient au service des malades, plutôt par nécessité de position que par esprit de sacrifice. D'ailleurs, le lien religieux n'existant pas, la dissidence d'esprit et de volonté, le caprice et l'antipathie rendaient l'union assez discordante. Les simples employées obéissaient mal à leur supérieure, qui, de son côté, faisait de son mieux pour n'obéir ni aux administrateurs ni à l'aumônier. La résistance qu'elles opposaient aux réformes donna au V. Montfort l'idée de substituer à ces gardiennes égoïstes ou revêches, des religieuses qui obéiraient et travailleraient uniquement par principe de religion et de sacrifice.

1. Grandet, 64.

La supérieure séculière qui régissait l'hôpital de Poitiers manqua gravement à l'un des administrateurs, et fut obligée de quitter son poste. L'autre qui lui succéda, après être entrée dans les vues de réforme du vénérable aumônier, se tourna contre lui. Ce fut au milieu de ces traverses que le fondateur des Filles de la Sagesse jeta les fondements de son Ordre, n'ayant ni ressources, ni sujets, ni appui, pareil à ce patriarche du désert dont la Bible a dit : « Les mains de tous se tourneront contre lui. » (Gen. xvi. 12.)

En disant qu'il n'avait pas de sujets pour commencer son Ordre, je me trompe : il y en a toujours. Toutes les fois qu'un fondateur est doué d'une conviction profonde, il est vrai de lui appliquer l'énergique parole du Sauveur : Il peut avec des pierres former des fils d'Abraham.

Le vénérable serviteur de Dieu rédigea la règle pleine de prudence que suivent encore aujourd'hui les Filles de la Sagesse. Elle fut soumise à l'approbation de l'évêque et des administrateurs, qui, frappés de sa sagesse et de son admirable harmonie avec les besoins des hôpitaux, désirèrent voir les six gouvernantes de celui de Poitiers l'adopter et y conformer leur vie.

Mais cette vie de détachement et de mort à soi-même, ces vœux annuels qui avaient pour terme une consécration absolue à Dieu, effrayèrent ces six personnes qui, tout en se prêtant au service des pauvres, prétendaient conserver leur liberté et leur vie demi-mondaine. Elles refusèrent donc absolument de s'y soumettre. L'évêque et les administrateurs ne voulurent pas les y contraindre ; au reste, cet acte d'autorité eût été inutile et n'eût servi qu'à les faire sortir de l'hôpital, sans pouvoir les remplacer par d'autres mieux disposées. L'évêque usa donc de patience, et attendit que la grâce réalisât ce qui était impossible à l'autorité.

Dieu, il est vrai, parut approuver les desseins de son serviteur : car trois des gouvernantes qui avaient le plus vivement résisté, moururent en peu de temps ; les trois survivantes, regardant cette mort subite comme un châtement du ciel, vinrent demander pardon au serviteur de Dieu.

CHAPITRE XXIV.

MADEMOISELLE TRICHET ENTRE A L'HÔPITAL DE POITIERS, ET PREND SEULE L'HABIT. — ÉPREUVES QU'ELLE SUBIT.

Il crut que cette obéissance due à la peur les rendrait plus favorables à son Ordre naissant, et il se hâta de commencer le noviciat. Pour cet effet, il choisit dans ce nombreux personnel de filles pauvres, vingt des plus pieuses, mais infirmes et disgraciées de la nature : il leur donna pour supérieure une d'entre elles qui était aveugle, il obtint des administrateurs la permission de les faire vivre en communauté dans un appartement séparé qu'il nomma la Sagesse. Au milieu de la salle, il éleva une croix pour rappeler à ces novices que la vraie sagesse consiste dans la folie de la croix. Tous leurs exercices de piété se faisaient en commun, prières, méditations, lectures : les travaux manuels, le repas, les récréations, rien n'était isolé ; toutes les heures de la journée avaient leurs exercices déterminés par avance : en sorte que ces pauvres filles qui n'avaient entre elles que la communauté de misères et de souffrances, grâce à ce lien religieux, devinrent sœurs en ne formant qu'un cœur et qu'une âme.

Quelle fut ici la pensée du V. Montfort ? Son dessein primitif était de former des Sœurs propres à gouverner des hôpitaux. Comment choisit-il pour novices des filles malades ou valétudinaires, ayant elles-mêmes besoin de la charité d'autrui ? Leur règlement nous explique ses espérances ; il ne se borna pas à fournir des moyens de salut et de perfection à de pauvres filles renfermées dans l'hospice de Poitiers ;

sa pensée franchit cette étroite enceinte, elle s'adresse à toutes ces Sœurs valides et pleines de dévouement qui se consacrent au service de tant d'hôpitaux. Cette association de malades n'était probablement qu'un moyen de former à la vie religieuse quelques âmes d'élite qui plus tard fondèrent sa famille sur sa base véritable.

Néanmoins la grande maxime des saints est la même que celle de l'apôtre saint Paul : *sapere ad sobrietatem* (Rom. XII, 3.) Il faut de la réserve dans la sagesse. Accoutumés à regarder les choses créées comme rien, eux-mêmes comme néant, ils ne veulent faire le bien que dans la limite tracée par la Providence ; ils ne se laissent pas guider par l'espoir incertain de l'avenir : demandant à Dieu le pain de chaque jour, ils veulent aussi payer leur dette quotidienne sans trop s'effrayer de la caducité de leurs œuvres. Saint Ignace, qui semble avoir travaillé, plus que tous les autres fondateurs, à l'immortalité de son œuvre, disait qu'un quart d'heure de méditation le consolerait de la ruine de sa Compagnie : il y aurait donc travaillé avec la même ardeur, quand bien même Dieu lui eût dit qu'il assisterait à ses funérailles. L'obéissance à Dieu, le bien journalier à faire : voilà le grand mobile de l'activité des saints.

Comme eux, le V. Montfort vivait et travaillait au jour le jour. Les germes de perfection déposés dans le cœur de ces pauvres filles, l'holocauste de leur âme par la mortification et l'obéissance, tout cela suffit à la foi vive et à l'enthousiasme ardent du serviteur de Dieu. La plupart des hommes, au contraire, vivent dans un avenir qui n'arrive jamais, ou qui vient avec tout le vide du présent.

La vie du V. Montfort fut donc réellement pleine, parce qu'elle utilisait le présent et semait pour l'avenir. Au milieu de cette petite congrégation ridicule aux yeux du monde, il introduisit deux jeunes filles séculières qui devaient un

jour réaliser son œuvre. L'une était Catherine Brunet, qu'il donna à la supérieure aveugle pour guide et pour soutien.

L'autre fut mademoiselle Trichet, dont l'entrée à l'hôpital fut étrange, et marquée du sceau de cette sainte folie qui finit toujours par être la véritable sagesse.

Préoccupée du désir d'embrasser la vie religieuse, elle vint trouver son directeur, quelque temps après l'établissement de sa petite Congrégation de filles pauvres, et lui découvrit l'état de son âme. « Que voulez-vous que je devienne? lui dit-elle; où me retirer pour obéir aux desseins de Dieu sur moi? — Ma fille, venez demeurer à l'hôpital. » Cette réponse, jetée comme au hasard, impressionna vivement cette âme qui avait soif de perfection et d'humilité. Ce fut un trait de lumière qui lui montrait la route à suivre; elle vint donc se mettre à la discrétion de son directeur. Effrayé du succès de sa parole, il eut beau lui dire qu'il n'avait point parlé sérieusement, qu'il ne pouvait se mêler d'une affaire qui entraînerait de grandes difficultés; la postulante insista, le priant au moins de l'autoriser à en faire la demande à l'évêque de Poitiers, qui était président du bureau. Le saint prélat l'accueillit favorablement et réunit les administrateurs; mais le nombre de gouvernantes était complet. « Eh bien! Monseigneur, lui dit l'humble jeune fille, ces messieurs ne veulent pas me recevoir comme gouvernante; peut-être ne refuseront-ils pas de m'admettre en qualité de pauvre; et si vous voulez bien, par bonté pour moi, me charger d'une lettre, j'espère y réussir. » Le prélat était un saint; il ne trouva pas étrange ce désir de la sainte postulante et lui donna la lettre. Les administrateurs furent édifiés de la demande; mais ils auraient cru faire injure à la famille Trichet en accédant simplement au texte de la lettre; ils prirent donc un moyen terme, donnèrent made-

moiselle Trichet comme aide à la supérieure, en lui accordant le rang et les droits de gouvernante et les éloges qui étaient dus à son immense charité.

Mais ce n'était pas l'intention du V. Montfort ; il avait d'autres vues sur celle qui devait être la mère de sa famille spirituelle. Il la demanda donc à la supérieure pour la faire entrer au noviciat de la Sagesse. La supérieure y consentit, le priant de la mettre à la tête des pauvres filles qu'il formait à la vie religieuse. « Non, Madame, lui répondit l'homme de Dieu ; elle doit d'abord apprendre à obéir. » Elle avait alors dix-neuf ans.

Confondue avec les pauvres Filles de la Sagesse, elle ne voulut être distinguée en rien de ses compagnes, au rang desquelles son humilité l'avait fait descendre. Elle partageait leurs prières, leurs travaux et leur nourriture.

La supérieure l'avait souvent pressée de manger à sa table avec les autres gouvernantes ; ses instances avaient été inutiles : un pain grossier, un peu de soupe, le misérable régime des pauvres, tel était son ordinaire. Un prêtre qui était allé lui rendre visite, la voyant faire son repas avec un morceau de pain noir, lui en témoigna sa surprise. « Monsieur, dit-elle, ce pain me paraît excellent, et le Saint-Esprit y répand une suavité que je ne trouve pas ailleurs. »

Ce régime était sans doute une grande austérité pour une jeune fille élevée dans l'aisance ; mais il y avait une mortification plus grande pour l'amour-propre : c'était de vivre sans cesse avec ces pauvres filles qui n'avaient pas son éducation. Ce froissement continuel d'idées et de manières est plus pénible à la nature humaine, à la jeunesse surtout, que la pauvreté de la nourriture.

La pieuse postulante supporta l'épreuve aussi longtemps que son directeur le jugea convenable ; il soutenait sa ferveur par ses avis, par quelques épreuves paternellement

ménagées, et surtout par une direction opposée à la casuistique de l'époque.

En voyant cette âme si pure et si humble, il pensa avec l'Église qu'elle avait droit à se nourrir journellement du corps de Jésus-Christ, tandis que beaucoup de confesseurs permettaient difficilement à des âmes ferventes de recevoir Jésus-Christ aux grandes fêtes de l'année. Le V. serviteur de Dieu rompit en visière à ces tristes théories issues du jansénisme et de la paresse des pasteurs. Mieux instruit des pratiques de la primitive Église, que les jansénistes invoquaient sans les connaître, docile d'ailleurs aux salutaires avis du saint Concile de Trente, il permit à la novice la communion quotidienne.

La voyant affermie dans sa généreuse résolution, il lui conseilla une démarche décisive qui mettait entre elle et le monde une barrière désormais infranchissable. Un jour, après l'avoir entendue en confession, il lui dit : « Ma fille, il m'est venu en pensée de vous faire changer d'habit. J'ai reçu dix écus d'aumône d'une personne de piété. Je veux les employer à cet usage. » Dix écus pour un habillement complet, c'était assez effrayant pour une jeune fille de condition bourgeoise. Elle répondit avec humilité : « Je le veux bien, pourvu que ma mère y consente. — Allez lui demander son consentement. » Elle l'obtint : il est probable qu'elle eut soin de ne pas dire à quelle somme se montait la dépense. Le V. fondateur fait acheter une grosse étoffe grise, donne le modèle de l'habit tel que les Sœurs de la Sagesse le portent aujourd'hui ; il le bénit, assisté d'un autre prêtre, et le présente à la novice en lui disant : « Ma fille, prenez cet habit, il vous gardera et vous sera d'un grand secours contre toutes sortes de tentations. » Il lui ordonna en même temps d'ajouter à son nom de Marie-Louise, celui de Jésus, qui serait son partage.

Cet habit religieux était étrange au milieu de la variété bizarre des costumes de cette époque, il n'avait qu'un mérite, celui de sa pauvreté. C'était une épreuve que de le porter dans l'enceinte d'un hôpital. Ce n'était pas assez pour ce hardi fondateur qui voulait étouffer dans le cœur de la fondatrice tout mouvement de respect humain. Il lui commanda de sortir et d'aller en ville, revêtue de ce singulier costume.

Parmi ses parents et ses connaissances, beaucoup s'imaginèrent qu'elle avait perdu la raison, et lui en firent leurs sincères condoléances. La courageuse novice ne fit qu'en sourire ; mais de la part de sa mère ce fut un véritable orage. Elle se promit de gré ou de force d'arracher ce vêtement à sa fille : elle voulut recourir à l'autorité de son mari : mais il lui dit, pour se délivrer de ses importunités, qu'il avait donné cette permission. Elle alla se plaindre à Monseigneur de la Poype ; le saint Prélat lui dit qu'elle voulait enlever la vocation à sa fille, et s'adressant à la professe : Ma chère fille, ne quittez pas cet habit. Enfin elle s'adressa au directeur lui-même, lui répétant ce que disent toutes les mères dont l'autorité est froissée, qu'elle avait des droits sur sa fille. « Votre fille, Madame, elle n'est plus à vous, elle est à Dieu. » Ce fut le 2 février 1703, jour de la Purification de la sainte Vierge, que la Sœur Marie-Louise de Jésus prit seule l'habit religieux. De ce jour date la fondation des Filles de la Sagesse, de même que l'existence du peuple hébreu date de la vocation d'Abraham.

Le vénérable fondateur ne se contenta point de cette épreuve. L'habitude de la vertu ne se prend que par la répétition des actes, surtout quand il s'agit de la mortification et de l'humilité, vertus profondément antipathiques à la nature. Un jour il ordonna à la Sœur Marie-Louise d'aller en ville, des sabots aux pieds, et revêtue de bure. Une

autre fois il avertit de grossiers habitants de l'hospice de lui arracher son livre des mains, quand elle ferait sa lecture : elle le supporte avec patience. Lui-même la reprend avec fermeté, quand elle néglige d'exécuter ses ordres. Même soin pour l'exercer à la mortification. Quoique le régime de l'hospice en fût une très-dure pour une jeune fille de sa condition, son père spirituel lui apprend à vaincre les répugnances les plus légitimes. Un jour qu'on apportait du dehors une soupe détestable où surnageaient quelques vers, la Sœur Marie-Louise dit naïvement qu'elle n'aurait garde d'y goûter. J'espère bien, lui dit son directeur, que vous ne manquerez pas d'en prendre une pleine assiette à votre dîner. Pour l'y engager, il lui raconta ce qu'il avait éprouvé lui-même. La vue d'un pauvre couvert d'ulcères lui donnait des nausées : pour se vaincre, il eut le courage de recueillir dans sa main le pus de ses plaies et de l'avalier ; il se trouva qu'il n'avait jamais rien goûté de plus délicieux. Enfin, comme il voulait la former à être la servante des pauvres, il la chargeait des travaux les plus humbles, comme de porter de gros fardeaux de linge d'un bout de l'hôpital à l'autre, pour l'accoutumer au mépris de la fatigue.

Mais, suivant la réflexion de l'apôtre saint Paul, le travail du corps est de peu de valeur, tandis que la piété est utile à tout. C'est donc surtout la nourriture de l'âme qu'il lui distribua avec abondance par la méditation, la lecture, les exercices spirituels, la réception quotidienne de la sainte Eucharistie, et une direction pleine de fermeté. Fortifiée par ces secours, la sœur Marie-Louise-de-Jésus, qui n'était retenue par aucun vœu, montra une persévérance héroïque dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire des fondations religieuses : seule, sans compagne, éloignée de son directeur, elle porta cet habit pendant neuf longues années.

CHAPITRE XXV.

LE V. MONTFORT EST CONTRAINT DE QUITTER L'HÔPITAL DE POITIERS.
— IL COMMENCE L'ŒUVRE DES MISSIONS. — MISSION DE MONT-
BERNAGE. — ZÈLE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU POUR LA
RESTAURATION DES ÉGLISES ET LE SOULAGEMENT DES PAUVRES. —
VOCATION DU FRÈRE MATHURIN.

Si le V. Montfort voyait ses soins récompensés par les fruits qu'ils portaient dans cette âme, il n'en était pas ainsi du reste de son œuvre. Sa petite communauté de filles pauvres était fervente et fidèle ; mais le choix qu'il avait fait des unes indisposa les autres, et suscita leur jalousie. Elles communiquèrent leurs dispositions perverses à ceux qui gouvernaient l'hôpital : on murmurait contre lui, on opposait des obstacles à son zèle, on rendait son ministère impossible : si bien, que, malgré ses projets d'avenir, il se vit contraint de quitter cet hôpital, où il était venu s'enfermer sur la prière des pauvres et la demande de l'évêque de Poitiers. Mais, pour ne pas prendre imprudemment une résolution aussi grave, il consulta le Père de la Tour, son confesseur, et un autre ecclésiastique qui avait sa confiance. Tous deux l'engagèrent à quitter volontairement ce poste. Il ne fallait pas attendre que le bureau le contraignît à sortir : avant de faire cette démarche, il voulut avoir l'avis de la Sœur Marie-Louise de Jésus, à cause de la haute idée qu'il avait de sa prudence, peut-être aussi pour éprouver sa résignation. Sa pénitente avait trop bien profité de ses leçons pour envisager son intérêt propre plutôt que la gloire de Dieu. Témoin des dégoûts dont on l'abreuvait et des insurmontables difficultés qui entravaient son ministère, elle lui conseilla de quitter l'hôpital de Poitiers. « Ma fille, répondit-il simplement, vous avez raison. Je suivrai votre

conseil. » Et le même jour, il remit sa démission entre les mains des administrateurs. La proposition fut acceptée facilement, puisqu'elle avait été provoquée.

La Sœur Marie-Louise n'avait que vingt ans ; tout espoir d'avenir pour l'œuvre semblait disparaître avec le fondateur qui en avait conçu l'idée. Que pouvait faire, au milieu d'administrateurs hostiles, une jeune fille isolée, revêtue d'un habit singulier qu'elle portait seule, sans espoir d'engager des compagnes à le prendre et à partager ses projets charitables ? La sagesse lui conseillait de dire adieu à ses espérances et à ce vêtement, signe de contradiction, pour rester à l'hospice sur le pied des autres gouvernantes, ou pour entrer dans un Ordre tout formé, dont elle prendrait facilement l'esprit, puisqu'elle y trouverait une vie moins dure que la sienne.

Mais quand leur idée vient de Dieu, les saints la suivent sans espérance humaine ; car on ne peut pas appeler espérance une possibilité que le fondateur lui faisait entrevoir dans un lointain avenir. « Ma fille, lui dit-il, en la laissant, ne sortez pas de cet hôpital avant dix ans ; quand l'établissement des Filles de la Sagesse ne se ferait qu'au bout de ce terme, Dieu serait satisfait, et ses desseins sur vous seraient accomplis. »

Ce départ de l'hôpital, causé en apparence par la jalousie des uns, la malignité des autres, avait été ménagé par la Providence : elle voulait donner au zèle de son serviteur un champ plus vaste, et réaliser sa pensée de deux nouvelles familles religieuses qu'il n'eût jamais établies dans l'étroite enceinte de cet hôpital où il était comprimé par une surveillance jalouse. Était-il initié aux desseins d'avenir de la Providence ? La parole adressée à la Sœur Marie-Louise nous donne droit de le croire.

Le serviteur de Dieu avait trop de zèle pour rester oisif,

et attendre, comme les ouvriers paresseux de l'Évangile, qu'on vînt lui intimer l'ordre du travail. Il alla lui-même s'offrir à l'évêque de Poitiers, et lui demanda de faire des missions et des retraites dans les paroisses des faubourgs de la ville, et de rétablir les églises et les chapelles tombant de vétusté. Comme il ne demandait qu'à vivre, suivant son expression, aux frais de la Providence, ne réclamant ni poste, ni bénéfice, ni honoraires, laissant à la charité des fidèles le soin de son vêtement et de sa nourriture, il obtint facilement ce qu'il réclamait. Le pieux évêque de Poitiers accueillit avec empressement cet ouvrier intrépide qui ne voulait recevoir qu'au ciel le salaire de sa journée.

Le V. Montfort avait trente ans quand il commença seul l'œuvre des missions. Sa constitution robuste lui permettait les plus rudes travaux. Aussi ses historiens disent que, pendant les douze années qu'il vécut encore, il fit deux cents missions ou retraites. Ce qui suppose qu'à part les moments de repos spirituel qu'il se ménageait pour rendre la vigueur à son âme, il prêcha sans interruption.

Montbernage, faubourg de Poitiers, situé au delà du Clain et dépendant de la paroisse de Sainte-Radegonde, fut le premier théâtre de son zèle. Il était composé d'artisans, de terrassiers et de pauvres : on y trouvait l'ignorance, l'ivrognerie, l'habitude des querelles et des blasphèmes.

L'homme de Dieu se mit à instruire cette population illettrée, et à tonner contre ses vices. Le peuple courait en foule après lui. Sa parole était avidement recueillie et produisait de grands fruits dans les cœurs. Grâce à ses pathétiques exhortations, une partie de ses auditeurs fit pénitence de ses péchés, et embrassa avec ardeur les pratiques de piété qu'il avait soin d'établir pour assurer la persévérance des convertis.

Sa tendre dévotion pour la sainte Vierge, les grâces qu'il

avait reçues par son intercession, lui persuadaient qu'un peuple obéit fidèlement à Jésus-Christ quand il honore sa divine Mère. Aussi, dans toutes ses missions, il voulait éterniser le fruit de sa parole en le mettant sous la protection de la Mère de Dieu, et en propageant son culte parmi les peuples par la récitation du chapelet et du rosaire.

L'église de Sainte-Radegonde, d'où dépendait le faubourg, était trop éloignée pour y établir cette dévotion. Il prit donc le parti de convertir en chapelle une grange abandonnée qui se trouvait au centre de Montbernage. Aussitôt qu'il eut exprimé ce désir à ses auditeurs, ils oublièrent leur pauvreté et contribuèrent généreusement à fournir la somme nécessaire. Il acheta donc la grange, la fit réparer et y plaça un autel et une statue de la sainte Vierge. Cette pieuse population, longtemps après le départ du missionnaire, se réunissait tous les soirs pour réciter le chapelet. Ce souvenir de la mission en perpétuait les fruits.

Cette première mission de Montbernage nous donne l'idée de la méthode qu'il suivit dans toutes les autres : à la prédication, il joignait toujours la restauration des églises et le soulagement des pauvres. S'il donnait sa parole pour rien, il voulait du moins que ses auditeurs payassent Jésus-Christ, en restaurant son église qui est sa maison, en nourrissant les pauvres qui sont ses membres.

A Poitiers comme ailleurs, il laissa des traces de son zèle : après avoir établi cette chapelle du Rosaire, il fit une entreprise plus considérable et restaura le temple de Saint-Jean, comme le rapporte M. Grandet.

« M. Montfort, ayant une dévotion particulière à saint Jean l'Évangéliste, entreprit de rétablir l'église dédiée à Dieu, sous le nom de cet apôtre ; elle était tombée en ruines ; car elle était si ancienne que la tradition de la ville est encore qu'elle a servi de temple aux faux dieux ; c'est

en vain qu'on voulut détourner M. Grignion de cette entreprise. M. le doyen de la cathédrale lui dit un jour en le raillant : « N'est-ce point, Monsieur Grignion, que vous avez été transporté en l'île de Pathmos, et que Dieu vous a révélé qu'il voulait que vous fissiez rétablir l'église de Saint-Jean ? » — « Dites ce qui vous plaira, Monsieur, répliqua M. Grignion. J'en viendrai à bout avec l'aide de Dieu. » En effet, il fit une quête par la ville, il amassa environ 400 livres, et ayant reçu d'autres secours inespérés que la Providence lui envoya, il fit réparer cette église de fond en comble.

Dans toutes ses missions, il nourrissait les indigents ; ces pauvres gens n'étaient pas les moins assidus auprès du missionnaire, parce qu'il leur distribuait des aumônes et les recevait avec une bienveillance paternelle. La petite maison qu'on lui avait prêtée pour se retirer leur appartenait plutôt qu'à lui. Ils l'y assiégeaient à toute heure : il nettoyait leurs vêtements, leur distribuait de la nourriture, leur baisait les pieds et y apportait sur ses épaules les plus misérables pour mieux les secourir. Il prit un des plus rebutants pour son commensal ; il le servait le premier, lui donnait ce qu'il y avait de meilleur dans son triste ordinaire, et buvait après lui dans le même verre.

Cette dernière marque de charité nous paraît inutile pour le pauvre, repoussante pour le serviteur de Dieu, inexplicable pour notre délicatesse. Les traits de cette nature abondent dans la vie du V. Montfort ; on les retrouve dans l'histoire des saints personnages qui illustrèrent la Bretagne à cette époque, M. le Nobletz, le père Maunoir et M. de Quériolet.

Le V. Montfort avait déjà pratiqué cette humiliation à l'hôpital de Poitiers. M. Grandet nous dit crûment : Il vidait tous les bassins des pauvres, mangeait avec eux, et bu-

vait dans le verre de ceux qui avaient la teigne et les écrouelles. Ce naïf historien nous donne ces particularités dégoûtantes comme une suite naturelle de la vertu du V. Montfort.

Le Père de Latour, homme distingué par son éducation et par le rôle qu'il jouait à Poitiers, auprès des grandes familles, met le même sans-çon à raconter un fait aussi étrange. On lit dans la lettre qu'il écrit à M. Grandet pour lui exprimer son admiration pour son ancien pénitent : « Un jour, il trouva un pauvre plein de poux et de toute la plus rebu-tante saleté, lequel, ne pouvant supporter les piqûres de ces insectes, tira sa chemise de dessus son corps et la jeta sur une haie.

« Monsieur de Montfort, voyant cela, alla vite quitter la sienne pour la donner à ce pauvre et chercher celle du pauvre ; il s'en revêtit, toute sale qu'elle était. »

Mais ce qui nous étonne encore plus que la mortification du V. Montfort, c'est la réflexion suivante du Père de Latour : « Après cela je ne suis pas surpris des grandes béné-dictions que Dieu donnait à son zèle et des grandes et fermes conversions qu'il opérait. » Ainsi, dans la pensée de cet homme distingué, ces étonnantes victoires sur une délicatesse qui nous paraît une qualité, furent pour le V. Montfort le principe de ses succès apostoliques. Chez eux, pas d'apo-logies, pas d'explications : ils citent franchement le fait comme un acte de vertu dont personne ne peut contester la valeur.

Je trouve un trait à peu près semblable dans la Vie du Père Maunoir, qui mourut en 1683, après avoir évangélisé la Bretagne pendant 42 ans ; ce zélé missionnaire confessait beaucoup de pauvres gens couverts de vermine. Pour se dé-livrer de la crainte d'être envahi par ces hideux parasites qu'il appelait élégamment les pierres précieuses de l'hôpi-

tal, il crut que le meilleur moyen était de ne pas les poursuivre et d'être en état d'en donner, au lieu de toujours en recevoir. Cette dévotion s'harmonisait mal avec les allures des professeurs du collège de Quimper, parmi lesquels il se retirait pendant un mois, pour prendre un peu de repos et faire sa retraite.

Néanmoins les Pères Jésuites, tout en faisant de leur mieux pour se garantir des mérites de leur saint confrère, le laissèrent tranquillement satisfaire son esprit d'humilité. Les évêques de la Bretagne, qui venaient souvent à ses missions, le faisaient par honneur dîner à leur côté. Dans tous ces faits qui nous paraissent repoussants et inexplicables, il y a donc un côté surnaturel qui nous échappe.

En effet, dans nos idées modernes, plus philanthropiques que chrétiennes, le soin des pauvres se résume pour nous dans une seule chose : prévenir ou soulager la souffrance par commisération pour notre semblable. Mais ce sentiment n'a pas de base : si l'idée de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Dieu fait homme, venait à disparaître de la société, soyez sûr qu'elle emporterait avec elle toute théorie philanthropique et humanitaire. Quelle est donc la vraie doctrine de l'Évangile ? prévenir ou soulager la souffrance, voilà le fait, voilà l'œuvre extérieure. Mais l'idée ? ah ! l'idée, c'est Jésus-Christ fait homme, semblable à ses frères et ennoblissant cette vile humanité dans ses infirmités, dans ses haillons, dans ses plaies. Saint Paul eût été lépreux, couvert d'ulcères, il eût dit néanmoins en parlant de son corps : *membra Christi*, c'est un membre de Jésus-Christ. Quand cette idée passe dans les cœurs à l'état de croyance ferme et ardente, elle produit ces prodiges, disons le mot, ces célestes folies de la charité chrétienne. Saint Louis, avant de servir les pauvres à table, avait toujours soin de leur laver les pieds. A quoi bon prendre ce soin pour des mendiants qui, sortis de table, allaient

fouler à mi-jambes les boues et la poussière de la cité? Saint Louis le savait bien ; mais il savait aussi que ce baiser royal appliqué sur ces pieds de Lazares était aussi méritoire que les baisers prodigués par la pécheresse aux pieds du divin Maître ; et sainte Elisabeth de Hongrie, cette perle de beauté, d'esprit et d'innocence, elle, faisait bien pis : quand de ses doigts blancs et roses elle avait lavé les plaies des lépreux, elle avalait l'eau de cette impure lotion. Elle était donc folle? oui, folle de respect pour l'humanité rachetée par le sang divin, folle d'amour pour le Rédempteur qui un jour s'était montré à elle sous les traits d'un lépreux. Ecoutez les paroles du père Lacordaire analysant si bien cette séve de la charité chrétienne :

« Sainte Élisabeth de Hongrie, ayant abandonné le palais de ses pères et le palais de son époux, s'était confinée dans un hôpital pour y servir de ses mains les pauvres de Dieu. Un lépreux s'y présenta. Sainte Élisabeth le reçut et se mit à laver elle-même ses effroyables plaies. Quand elle eut fini, elle prit le vase où elle avait exprimé ce que la parole humaine ne peut pas même peindre, et elle l'avala d'un trait. Voilà ce qui est parfaitement extravagant. Mais remarquez d'abord une chose que vous ne pouvez pas mépriser : la force. La force, c'est la vertu qui fait les héros, c'est la racine la plus vigoureuse du sublime, en même temps que la plus rare. Rien ne manque autant à l'homme que la force, et rien n'attire davantage son respect. Vous n'êtes pas des êtres méchants, mais vous êtes des êtres faibles, et c'est pourquoi l'exemple de la force est le plus salutaire qu'on puisse vous donner, comme aussi l'un de ceux qui attirent le plus votre admiration. Sainte Élisabeth, en avalant l'eau du lépreux, avait donc fait un grand acte, parce qu'elle avait fait un acte fort. Mais il y avait là mieux que la force, il y avait la charité. Dans la sainteté, l'amour de Dieu étant

inséparable de celui des hommes, puisqu'elle n'est autre chose que l'excès de ce double amour, il s'ensuit que, dans tout acte des saints, là où se trouve le sacrifice pour Dieu, ce sacrifice rejaillit inévitablement sur l'homme. Et quel était le bénéfice de l'homme dans l'action de sainte Élisabeth? Quel était-il? Me le demandez-vous? Sainte Élisabeth faisait à cet abandonné, à cet objet d'unanime répulsion, même au milieu des siècles de foi, elle lui faisait une inexprimable révélation de sa grandeur, elle lui disait : Cher petit frère du bon Dieu, si, après avoir lavé tes plaies, je te prenais dans mes bras pour te montrer que tu es bien mon frère royal en Jésus-Christ, oh! ce serait déjà un signe d'amour et de fraternité, mais un signe ordinaire ; mais cher petit frère, je veux faire pour toi ce que l'on n'a fait pour aucun roi du monde, pour aucun homme aimé et adoré. Ce qui n'est plus toi, ce qui n'a été à toi que pour être transformé en une vile pourriture par son contact avec ta misère, je le boirai, comme je bois le sang du Seigneur dans le saint calice de nos autels: Voilà le sublime, et malheur à qui ne l'entend pas! »

Cette conduite si opposée aux maximes de notre siècle, ce surnaturel prodigué à haute dose, devait produire ses effets : le missionnaire prenait sur les âmes l'empire qu'il avait pris sur la sienne : c'est ce qu'éprouva un pieux jeune homme qu'il s'adjoignit comme catéchiste pour ses missions. Ce villageois, impressionné par les sermons d'un père capucin qu'il avait entendus dans sa paroisse de Bouillé-Laurent, était venu à Poitiers pour être admis dans l'Ordre du prédicateur qui l'avait touché ; à son arrivée, il entra dans l'église des Pénitentes et y fit dévotement sa prière : le V. Montfort qui entendait les confessions fut touché de la dévotion de ce jeune homme et lui demanda le motif de son voyage. Au lieu de l'engager à suivre sa vocation, il lui dit

avec autorité : « Suivez-moi ! » Docile comme ces pêcheurs auxquels le divin Jésus avait dit la même parole, il s'attacha au missionnaire, et resta son fidèle compagnon, malgré ses traverses, sa pauvreté et ses fatigues. C'est lui qui, sous le nom de frère Mathurin, a fait pendant cinquante ans le catéchisme dans les missions où il suivait le V. Montfort et ses successeurs.

CHAPITRE XXVI.

MISSION DU CALVAIRE. — HUMILIATION QUE REÇOIT LE MISSIONNAIRE DE LA PART DE MONSIEUR DE VILLEROY, GRAND VICAIRE DE POITIERS. — APPRÉCIATION JUSTE DE CE FAIT PAR M. BLAIN.

Le serviteur de Dieu commença une seconde mission chez les religieuses du Calvaire. Ce n'était pas pour ces personnes consacrées à Dieu ; mais comme la partie de leur église réservée aux fidèles était assez vaste, il l'emprunta aux religieuses. Dans son auditoire se trouvaient beaucoup d'hommes instruits, comme le prouve le genre de désordre contre lequel il dirigea ses prédications.

Malgré les lois et les édits, il y avait à Poitiers un grand nombre de mauvais livres, les uns hérétiques, parce qu'il y avait beaucoup de protestants dans la province, d'autres impies ou obscènes.

Dès cette seconde mission, il avait pris tant d'ascendant sur ses auditeurs, qu'il les détermina à faire un sacrifice ordinairement pénible, celui de détruire toutes les productions impies ou impures qui empoisonnent un pays pour de longues années. On lui en remettait un grand nombre. Il lui vint alors à l'idée d'imiter saint Paul, qui fit brûler publiquement à Éphèse une grande quantité de livres de magie : il savait que l'exemple est contagieux pour le bien comme pour le mal, et que beaucoup de chrétiens vulgaires qui n'auraient pas ce courage dans l'intérieur de leurs maisons, ne manqueraient pas de les apporter à la fin de la mission et de les jeter sur ce bûcher. Il fit donc faire un monceau de ces livres qui étaient au nombre de cinq cents, et il y

réunit même nombre de tableaux et de gravures obscènes. La cérémonie devait se faire sur une place publique voisine de l'église, à l'issue du sermon de clôture, prêché par le missionnaire. Sur les cendres de ces œuvres immorales, il devait planter une croix comme gage de victoire sur l'enfer. Mais, pendant le sermon, les curieux qui s'étaient réunis autour du bûcher, virent que le monceau de livres était surmonté d'une figure représentant le démon sous la forme d'une femme mondaine. Immédiatement, le bruit courut parmi le peuple que le missionnaire allait faire brûler le diable.

Qui avait placé cette figure? M. Blain, qui l'avait appris du Vénérable Montfort lui-même et d'un autre ecclésiastique témoin de ce fait, dit que cette idée n'était pas venue du missionnaire, mais de quelques-uns des spectateurs. Au reste, elle ne nous paraît ni inconvenante, ni étrange, devant des auditeurs qu'il avait transportés par l'ascendant de sa parole.

Ce bruit de la ville fut porté aux oreilles de M. l'abbé de Villeroy ; il se transporta au lieu du spectacle, où le prédicateur arriva de son côté. Le grand vicaire, lui attribuant cette invention singulière, lui fit, en présence de la foule, une verte réprimande, où rien de ce qui peut faire honte ne fut épargné ; jamais faute (s'il y en eut dans le pieux et simple projet du missionnaire) ne fut mieux réparée ; car l'humble prêtre reçut ces reproches avec une soumission qui a peu d'exemples.

Ce qui lui fit le plus de peine, ou plutôt ce qui fut seul capable de l'affliger, sans pourtant qu'il en témoignât rien alors, ce fut le scandale public, dont il se sentait être l'occasion quoique innocente, et surtout la conservation de livres pernicious, dont un contre-ordre empêcha l'embrasement. Le peuple crut avoir main levée pour s'en emparer.

Chacun se saisit en effet de ce qu'il put arracher du milieu de la foule. Ainsi, la ville se trouva de rechef inondée de mauvais livres.

Ce qui eût été le plus pénible dans cette humiliation, si le V. Montfort n'eût depuis longtemps étouffé les sentiments de la nature, c'est qu'elle lui était procurée par un curé de Poitiers qui s'était associé à lui pour prêcher cette mission. Mais prêcher avec le V. Montfort, c'était courir grand risque de rester dans l'ombre. Par un sentiment d'amour-propre dont la prédication ne guérit pas toujours, même quand on prêche sur l'humilité, ce prêtre, au lieu d'avertir charitablement le V. Montfort, alla prévenir M. de Villeroy.

Après le départ du grand vicaire, le prédicateur, qui n'avait pas articulé un mot d'excuse, se contenta de dire à ses auditeurs : « Mes frères, nous nous disposions à planter « une croix à la porte de cette église : Dieu ne l'a pas « voulu ; nos supérieurs s'y opposent ; plantons-la dans nos « cœurs, elle y sera mieux placée que partout ailleurs ; « et il commença la récitation du chapelet, prière qui » terminait chaque exercice de la mission ¹. »

Le lendemain, le vénérable missionnaire, prêchant pour faire ses adieux au peuple, leur parla en ces termes pleins d'humilité : « Je vous demande pardon, mes chers frères, du scandale que je vous donnai hier, sans doute par ma faute, quoiqu'on ait mal informé mes supérieurs : ce qui me cause un regret sensible, c'est que tant de mauvais livres et de tableaux obscènes aient été répandus dans le public. Hélas ! que ne m'a-t-on plutôt ôté la vie, car ces instruments de péché vont produire une infinité de scandales dans le monde. Si je pouvais les racheter par l'effusion de tout mon sang, je le

1. Blain.

répondrais de tout mon cœur, jusqu'à la dernière goutte, pour effacer ces livres et ces peintures. »

Pour montrer qu'il ne gardait aucun souvenir du mauvais office qu'on lui avait rendu, le vertueux missionnaire pria son dénonciateur de lui servir de diacre à la messe d'action de grâces qu'il devait chanter.

Une dénonciation instantanée faite par un confrère expliquerait difficilement cette démarche violente de M. de Villeroy ; mais il avait été indisposé par une personne de qualité que le V. Montfort avait humiliée. Tel est le récit de M. Dubois, directeur de l'hospice général de Poitiers, qui a vécu quelque temps avec lui ; il cite ce fait comme étant de notoriété publique. « Tout le monde, dit-il, sait la grande humiliation que lui attira une femme superbe et orgueilleuse sur la fin d'une mission, parce qu'il lui avait refusé une croix qu'on mettait sur le bras, pour quelque opiniâtreté invincible de cette entêtée. Elle employa le crédit des puissances ecclésiastiques pour se venger de ce prétendu affront, et à la fin d'un discours public de notre zèle missionnaire, on lui en fit une correction publique dans l'église ; lui, encore en chaire, s'apercevant du dessein qu'on avait, se mit à genoux, tête nue, et essuya humblement, sans ouvrir la bouche pour se défendre, tout ce qu'un zèle faux peut inspirer ¹. »

Mais Dieu mêle toujours des consolations aux amertumes. Le jour de la clôture, les personnes qui l'avaient accusé d'indiscrétion vinrent lui faire leurs excuses par ordre de leur confesseur. M. Révol, autre grand vicaire de l'évêque de Poitiers, déjà nommé à l'évêché d'Oleron, fut loin de partager les sentiments et la violence du futur archevêque de Lyon : il prêcha le jour de la clôture et releva le mérite

1. M. Grandet, 415.

du missionnaire autant que M. de Villeroy l'avait abaissé la veille.

Il ne se contenta pas de cette réparation. Les religieuses du Calvaire ayant servi un repas à tous les missionnaires, M. Révol vint pendant le dîner et dit qu'il avait quitté monsieur l'intendant, pour prouver combien il avait M. Montfort en considération.

CHAPITRE XXVII.

MISSION DE SAINT-SATURNIN. — RÉPARATION PUBLIQUE AU JARDIN DES QUATRE-FIGURES. — PRÉDICTION DU VÉNÉRABLE MISSIONNAIRE. SON ACCOMPLISSEMENT. — GUÉRISON DE MADAME D'ARMAGNAC. — LE V. MONTFORT REÇOIT DE L'ÉVÊQUE L'ORDRE DE QUITTER POITIERS. — APPRÉCIATION DE CETTE MESURE RIGOREUSE.

Au milieu de ces épreuves, le serviteur de Dieu conservait son influence incontestée sur les populations. Les connaisseurs ont beau juger un homme puissant en vertus et en œuvres, et dire : Il est étrange, il est imprudent, il est indiscret, le peuple fait peu d'attention à ces fines remarques des habiles : il ne les consulte pas, ou bien il croit que leurs appréciations ne sont pas désintéressées : partout où il sent la vertu, la mortification et la pauvreté dans la vie, la séve chrétienne dans la parole, il l'honore, il la recherche, il s'y laisse aller avec tout l'entraînement de la bonne foi.

Après cette humiliation, le serviteur de Dieu put paraître en chaire avec l'ascendant de sa parole et de sa sainteté. Il commença une autre mission dans le faubourg Saint-Saturnin, contigu à celui de Montbernage et dépendant aussi de la paroisse de Sainte-Radegonde ; l'affluence fut aussi considérable que dans la mission précédente, et là aussi, le zélé prédicateur voulut remédier à un scandale public. Le faubourg est situé sur un coteau dont la pente se termine à quelques mètres du Clain. Dans l'espace qui sépare le Clain du rocher, on avait ménagé une promenade ornée de quatre statues, ce qui lui avait fait donner le nom de Jardin des Quatre-Figures. Comme la magnifique promenade de Blossac n'avait pas encore été établie par le

gouverneur du Poitou qui lui a donné son nom, le Jardin des Quatre-Figures servait de réunion aux habitants dissolus de Saint-Saturnin, et aux désœuvrés et libertins de toute la ville. C'était un lieu de péchés et d'excès en tout genre. Le zélé missionnaire résolut donc d'y remédier en coupant le mal dans sa racine. Outre les moyens ordinaires qu'il employait pour conserver le fruit de sa parole : communions fréquentes, récitation du rosaire, pieuses confréries, il voulut qu'une réparation publique sur le lieu du désordre fût faite par ceux-là mêmes qui s'en étaient rendus coupables. Le serviteur de Dieu redoubla ses mortifications et ses prières pour obtenir de Dieu la force d'accomplir son dessein. Il employait le jour aux exercices de la mission ; la nuit, il passait plusieurs heures en prières dans le jardin mal famé ; pour expier les péchés dont il était le théâtre, il mêlait à ses larmes le sang versé par de rudes disciplines.

A la procession de clôture, il se dirigea vers le jardin et fit une exhortation pour engager ses auditeurs à réparer solennellement leurs fautes. Ses vœux furent satisfaits. Ce n'était de toutes parts que larmes et sanglots des assistants qui criaient miséricorde, quand le prédicateur, éclairé d'une lumière surnaturelle, les assura d'un ton prophétique qu'un jour ce jardin serait un lieu de prière et qu'il serait desservi par des religieuses.

Quelques jours après, le saint prêtre trouva dans le faubourg un pauvre atteint d'une maladie incurable et délaissé de tout le monde. Il le chargea sur ses épaules, et ne sachant où déposer ce triste fardeau, il le plaça dans une grotte formée par les rochers qui venaient effleurer le bord de la promenade ; bientôt il en amena quelques autres et en confia le soin à de pieuses demoiselles. Une idée charitable semée par un saint porte toujours ses fruits. La pensée d'un hôpital d'incurables avait germé dans les cœurs ; à la grotte

primitive choisie par le V. Montfort, parce qu'elle appartenait à tout le monde, succéda une maison qu'on avait achetée avec les pieuses libéralités des fidèles ; enfin, quarante-deux ans après la prédiction du V. Montfort, sur le terrain même du jardin des Quatre-Figures, le bel hospice des Incurables fut bâti aux frais du frère Philippe Lemery, grand prieur d'Aquitaine, qui consacra généreusement sa fortune à construire et à doter cet hôpital.

Mais comme aucune des paroles de l'homme de Dieu ne devait tomber à terre, suivant l'expression de la Bible ¹, quelques années plus tard, cette maison, après avoir été gouvernée par des séculiers, fut remise en 1758 aux mains des Sœurs de la Sagesse, qui y sont restées jusqu'à nos jours, même aux époques les plus sanguinaires de la révolution.

Plusieurs de mes confrères, natifs de Poitiers, se rappellent y avoir vu comme supérieure cette intrépide sœur Ave qui, en 1795, fut exposée au pilori pour avoir caché des prêtres fidèles. Elle avait le carcan au cou, mais les mains libres. Elle en profita pour prendre son tricot, et pendant l'heure écrasante de l'exposition, au milieu des huées des scélérats et des larmes des honnêtes gens du peuple, elle tricota aussi tranquillement que si elle eût été assise dans sa salle de communauté, entourée de ses Sœurs.

J'y ai connu aussi une religieuse de grande maison, dont le souvenir est encore vivant dans les faubourgs évangélisés par le V. Montfort. Après avoir été la servante des pauvres pendant 50 ans, elle voulut être enterrée au milieu de ceux qu'elle avait soignés pendant sa vie ².

Dieu manifesta la sainteté de son serviteur par un autre

1. R. 3. 49.

2. La Sœur Célénie.

fait qui suppose des communications surnaturelles. Madame d'Armagnac, femme du gouverneur de Poitiers, était délaissée des médecins et réduite à la dernière extrémité. Le Père de la Tour pria le V. Montfort de dire la messe pour elle. Il vint après le saint sacrifice lui annoncer que cette dame recouvrerait la santé. Le Jésuite, qui connaissait la haute sainteté de son pénitent, lui ordonna d'aller porter lui-même cette heureuse nouvelle. Obéissant et simple de cœur comme un disciple des Pères du désert, le V. Montfort se rend à l'hôtel du gouverneur et demande à visiter la malade. « Madame, lui dit-il, vous ne mourrez pas de cette maladie, Dieu veut vous laisser sur la terre et prolonger vos jours pour continuer vos charités aux pauvres. » En effet, la malade recouvra la santé et vécut encore 12 ans.

Après la mort du missionnaire, M. d'Armagnac attesta ce fait avec serment, le 28 novembre 1718, en présence des notaires royaux et apostoliques.

Malgré ces prodiges et le succès de sa mission, le V. Montfort avait des ennemis qui le poursuivaient sans relâche, et qui parvinrent à l'éloigner de Poitiers.

Après la mission de Saint-Saturnin, il avait commencé les exercices d'une retraite aux religieuses de Sainte-Catherine, lorsqu'on lui notifia un interdit de la part de l'Évêque et l'ordre de sortir du diocèse.

Mgr de la Poype avait une haute idée de la sainteté du missionnaire, mais il entendait dire à tout son entourage que son zèle était excessif, imprudent, nuisible à la religion. D'ailleurs le V. Montfort n'était pas de son diocèse, c'était un prêtre auxiliaire dont il avait demandé les services sans prétendre enchaîner sa liberté. L'Évêque était donc libre d'y renoncer, comme le missionnaire était resté libre de les porter ailleurs. Cette position indépendante ôte à cet interdit toute sa gravité : deux étrangers peuvent se quitter

sans injustice ou sans faute, quand ils ne se conviennent plus.

L'évêque de Poitiers, douze ans plus tard, répara son erreur ou sa faiblesse en laissant faire dans son diocèse une enquête sur les prodiges opérés par le V. Montfort pendant son séjour à Poitiers. Lui-même fut si convaincu de sa sainteté, qu'il envoya à M. Grandet, auteur de sa Vie, l'attestation suivante : « Nous, évêque de Poitiers, certifions que feu M. Grignon de Montfort, très-digne prêtre et missionnaire, a donné des exemples admirables de pénitence, d'oraison, de zèle et de charité pendant quelques années qu'il a demeuré dans notre diocèse ; en foi de quoi nous avons donné ce présent témoignage. Poitiers, 29 novembre 1718. Jean Claude, évêque de Poitiers. »

Cinq ans plus tard, il donna un témoignage plus décisif : croyant à la sainteté du serviteur de Dieu, il ordonna de faire prendre à deux malades de l'eau où il avait fait tremper un morceau de linge qui avait appartenu au V. Montfort, et ces malades ayant été guéris, il écrivit lui-même ce fait, qu'il regardait comme miraculeux, pour que M. Grandet le relatât dans la Vie du saint missionnaire ; il faut donc en conclure ou que l'évêque de Poitiers reconnut son erreur, ou que cet interdit n'était qu'une mesure de prudence, qui n'altérerait nullement la bonne opinion qu'il avait des vertus du V. Montfort¹.

Ce témoignage si décisif de l'évêque de Poitiers est néanmoins incomplet : il signale son esprit de pénitence, d'oraison, de zèle et de charité, mais il oublie la plus remarquable de ses vertus, l'humilité dont il donna un si rare exemple dans cette circonstance pénible. Le V. missionnaire avait

1. Voir, à la fin du volume, la note du Cardinal Villecourt relative à ces interdits.

beaucoup d'ennemis, mais il avait aussi beaucoup d'amis et de protecteurs. Il pouvait prévenir cette mesure ou la faire révoquer. Une démarche de l'abbé Révol, du Père de la Tour, et surtout de madame d'Armagnac, femme du gouverneur, lui auraient certainement obtenu la permission de rester à Poitiers. Mais le vénérable serviteur de Dieu avait coutume de voir la volonté de Dieu dans les décisions de ses supérieurs, dans la marche des événements, et dans les injustes persécutions de ses ennemis. Il embrassa donc cette croix avec le même amour que les autres, il garda le silence, méritant, toute sa vie, l'éloge que l'Écriture fait d'un des grands serviteurs de Dieu qui le mérita, du moins, au commencement de son épreuve : *In omnibus his non peccavit Job labiis suis.* (Job. II. 10.) Dans toutes ces occasions, Job ne fit pas de péché par ses lèvres.

Il en coûtait sans doute au serviteur de Dieu de se séparer d'une population si docile à sa voix ; mais il trouvait une consolation dans cet exil qui lui permettait d'accomplir un vœu cher à son cœur et de visiter Rome, la vraie patrie de tout chrétien et de tout prêtre.

La liberté forcée qu'on venait de lui donner, l'absence de tout engagement et de tout devoir de charité, lui permirent de faire ce pèlerinage ; mais, avant de partir il, voulut affermir ses néophytes ; il leur écrivit donc la lettre suivante :

« DIEU SEUL !

« Chers habitants de Montbernage, de Saint-Saturnin, Saint-Simplicien, de la Résurrection et autres, qui avez profité de la mission que Jésus-Christ mon maître vient de vous faire : Salut en Jésus-Christ et Marie.

« Ne pouvant vous parler de vive voix, parce que la sainte obéissance me le défend, je prends la liberté de vous écrire

sur mon départ, comme un pauvre père à ses enfants, non pas pour vous apprendre des choses nouvelles, mais pour vous confirmer dans les vérités que je vous ai dites.

« L'amitié chrétienne et paternelle que je vous porte est si forte, que je vous porterai partout dans mon cœur, à la vie, à la mort et dans l'éternité. Que j'oublie plutôt ma main droite que de vous oublier en quelque lieu que je sois, jusqu'au saint autel ! Que dis-je ! jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'aux portes de la mort ! Soyez-en persuadés.

« Pourvu que vous soyez fidèles à pratiquer ce que Jésus-Christ vous a enseigné par ses missionnaires et moi indigne, malgré le diable, le monde et la chair.

« Souvenez-vous donc, mes chers enfants, ma joie, ma gloire et ma couronne, d'aimer ardemment Jésus-Christ, de l'aimer par Marie, de faire éclater partout et devant tous votre dévotion véritable à la très-sainte Vierge notre bonne Mère, afin d'être partout la bonne odeur de Jésus-Christ, afin de porter constamment votre croix à la suite de ce bon Maître et de gagner la couronne et le royaume qui vous attend ; ainsi ne manquez point à accomplir et pratiquer fidèlement vos promesses de baptême et à dire tous les jours votre chapelet en public ou en particulier, à fréquenter les sacrements, au moins tous les mois.

« Je prie mes chers amis de Montbernage qui ont l'image de ma bonne mère et mon cœur, de continuer et augmenter la ferveur de leurs prières, de ne point souffrir impunément dans leur faubourg les blasphémateurs, jureurs, chanteurs de vilaines chansons et ivrognes. Je dis impunément, c'est-à-dire que s'ils ne peuvent pas les empêcher en les reprenant avec zèle et douceur, du moins que quelques hommes ou femmes de Dieu ne manquent pas de faire pénitence même publique pour le péché public, quand

ce ne serait qu'un *Ave Maria* dans les rues, au lieu de leurs prières, ou de porter à la main un cierge allumé dans la chambre ou à l'église.

« Voilà ce qu'il faut faire, et vous continuerez, Dieu aidant, à persévérer dans le service de Dieu. J'en dis autant aux autres lieux.

« Il faut, mes chers enfants, il faut que vous serviez d'exemple à tout Poitiers et aux environs. Qu'aucun ne travaille le jour des fêtes gardées ; qu'aucun n'étale et n'entr'ouvre pas même sa boutique, et cela contre la pratique ordinaire des boulangers, bouchers et revendeuses, et autres qui volent à Dieu son jour, et qui se précipitent malheureusement dans la damnation, quelque beaux prétextes qu'ils apportent, à moins que vous n'ayez une véritable nécessité reconnue par votre digne curé.

Ne travaillez point les saints jours en aucune manière, et Dieu, je vous le promets, vous bénira dans le spirituel, et même le temporel, en sorte que vous ne manquerez pas du nécessaire. Je prie mes chères poissonnières de Saint-Simplicien, bouchères, revendeuses, et autres, de continuer le bon exemple qu'elles donnent à toute la ville par la pratique de ce qu'elles ont appris dans la mission.

« Je vous prie tous en général et en particulier de m'accompagner de vos prières dans le pèlerinage que je vais faire pour vous et pour plusieurs ; je dis pour vous, car j'entreprends ce voyage long et pénible à la charge de la Providence, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, la persévérance pour vous ; je dis pour plusieurs, car je porte en mon cœur tous les pauvres pécheurs du Poitou et autres qui se damnent malheureusement. Leurs âmes sont si chères à mon Dieu, qu'il a donné son sang pour elles, et je ne donnerais rien ! il a fait pour elles de si longs et pénibles voyages, et je ne ferais rien ! Il a risqué

jusqu'à sa propre vie, et je ne risquerais pas la mienne! Ah! il n'y a qu'un idolâtre ou un mauvais chrétien qui n'est point touché de la perte de ces trésors infinis, les âmes rachetées de Jésus-Christ; priez donc pour cela, mes chers amis; priez aussi pour moi, afin que ma malice et mon indignité ne mettent pas obstacle à ce que Dieu et sa sainte Mère veulent faire par mon ministère. Je cherche la divine providence, aidez-moi à la trouver; j'ai de grands ennemis en tête; tous les mondains qui estiment et aiment les choses caduques et périssables, me méprisent, me raillent et me persécutent, et tout l'enfer qui a comploté ma perte et qui fera partout soulever contre moi toutes les puissances; au milieu de tout cela, je suis très-faible et la faiblesse même, ignorant, et l'ignorance même, et le reste que je n'ose dire.

« Il ne faut pas douter qu'étant unique et pauvre, je périrai, à moins que la très-sainte Vierge et les prières des bonnes âmes, et en particulier les vôtres, ne me soutiennent et ne m'obtiennent de Dieu le don de la parole, ou la divine sagesse qui sera le remède à tous mes maux et l'arme puissante contre mes ennemis. Avec Marie, il est aisé; je mets ma confiance en elle, quoique le monde et l'enfer grondent; et je dis avec saint Bernard : *hæc jilioli mei, maxima fiducia mea, ac tota ratio spei mee*. Faites-vous expliquer ces paroles. Je ne les aurais pas osé avancer de moi-même; c'est par Marie que je cherche et que je trouverai Jésus, que j'écraserai la tête du serpent, et que je vaincrai tous mes ennemis et moi-même, pour la plus grande gloire de Dieu.

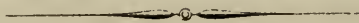
« Adieu, sans adieu; car si Dieu me conserve en vie, je repasserai par ici, soit pour y demeurer quelque temps, soumis à l'obéissance de votre illustre Prélat, si zélé pour le salut des âmes, et si compatissant à nos infirmités,

soit pour passer dans un autre pays, parce que Dieu étant mon père, j'ai autant de lieux à demeurer qu'il y en a où il est injustement offensé par les pécheurs. »

J'ai cité entièrement cette curieuse épître pour donner une idée du genre oratoire qu'avait adopté le missionnaire. Elle ne ressemble à rien de ce qu'on écrivait alors : c'est un mélange d'autorité, de familiarité et de tendresse, mais on y sent partout comme un frissonnement nerveux de cet enthousiasme qu'il savait faire courir sur les multitudes.

Comme document historique, cette lettre a beaucoup de valeur. Il est bien clair que le départ du missionnaire n'avait pas pour cause un interdit formel, mais une invitation de s'éloigner momentanément : il promet de revoir Poitiers à son retour de Rome, peut-être pour y demeurer quelque temps, soumis à l'obéissance de l'illustre Prélat, si zélé pour le salut des âmes, et si compatissant à nos infirmités. Cet éloge d'un évêque qui crut devoir céder aux clameurs orageuses de ses ennemis, prouve l'humilité du Vénérable Montfort, et le peu de ressentiment qu'il témoignait de son exil.

Après avoir rempli ce devoir de zèle et de charité, le pieux voyageur recommanda au frère Mathurin de l'attendre à Poitiers, ou aux environs, et le jour même il partit pour Rome.



LIVRE V

DEPUIS LE DÉPART POUR ROME, JUSQU'À L'ENTRÉE DU
V. MONTFORT DANS LE DIOCÈSE DE NANTES.

CHAPITRE XXVIII.

VOYAGE DE ROME. — AUDIENCE DU PAPE CLÉMENT XI. — RECOMMEN-
DATIONS QU'IL FAIT AU MISSIONNAIRE.

Le pieux pèlerin entreprit ce voyage comme tous les autres, sans argent. Il ne portait avec lui que la sainte Bible, son bréviaire, un crucifix, son chapelet, une image de la sainte Vierge et son bâton : l'argent est inutile à l'homme qui veut jeûner et mendier.

En sortant de Poitiers, il lui restait 18 deniers ou six liards : il pouvait les garder sans scrupule. Il n'emportait pas les dépouilles opimes de ses pénitents ; mais il trouva que c'était encore trop et les distribua aux malheureux. Un pauvre écolier espagnol le pria de le prendre comme compagnon de son pèlerinage ; il avait trente sous pour faire ses quatre cents lieues. Le V. Montfort le trouva trop riche et distribua ses trente sous aux pauvres, promettant de le défrayer sur les fonds de la Providence. Cette conduite paraît étrange. L'homme qui ne saurait pas comment croît la moisson, se scandaliserait de voir le laboureur semer son grain, et croirait que la terre le dévorera. Mais le Vénéral

Montfort savait que l'aumône est une semence qui donne au centuple pour le ciel et pour la terre.

Quel instinct surnaturel poussait ce voyageur sur une terre étrangère, où il ne voulait ni voir, ni vivre, ni mourir? c'est que Rome exerçait sur lui l'attraction invincible de la patrie. La patrie où nous sommes nés, où dorment nos parents qui ne sont plus, est comme le pôle vers lequel oscille le cœur de tous les hommes. Ils ont beau l'avoir quittée pour éviter l'affront, ou pour trouver une condition meilleure, le souvenir de la patrie ne s'efface pas de leur cœur. Tout ce qu'ils trouvent bon à l'étranger, ils le trouveraient meilleur au sein du pays. La Bible, qui peint au vif toutes les nobles impressions de l'âme humaine, a dit énergiquement : *ad quam ipsi levant animas suas ut illac revertantur*. Ils lèvent leurs âmes vers leur pays pour y revenir ; le corps est sur le sol étranger ; l'âme prend son essor et plane pour voir de loin, par ses désirs, la terre dont la vue lui est refusée. Tel est le sentiment de la nature.

Mais l'homme surnaturel a également sa patrie, sa patrie au ciel, sa patrie sur la terre : la vie surnaturelle, la filiation divine, l'honneur d'être frère de Jésus-Christ, membre de l'Église, associé à la grande communion chrétienne, il a trouvé tout cela dans sa ville, ou sa bourgade, s'il est né dans un pays chrétien ; car l'Église, à cause de son énergie vitale, fait affluer la vie jusqu'aux derniers rameaux de ses veines ; mais la tête qui gouverne, mais le cœur d'où partent ces pulsations surnaturelles se trouvent ailleurs, ils sont à Rome, ils y resteront. De là cette aspiration de toutes les âmes pieuses vers ce centre de la vie chrétienne.

Pour le V. Montfort, il était une raison plus puissante. Retenu en France par la sympathie des âmes pour sa parole, mais incertain de ses voies, et agité d'immenses projets de zèle pour la diffusion de l'Évangile, il avait besoin d'être

rassuré sur lui-même et d'avoir foi dans sa mission qui, jusqu'alors, n'avait pour guide qu'un attrait intime, lui parlant dans la solitude de sa conscience. Il avait bien dit au jeune villageois son disciple : « suivez-moi ! » mais Jésus-Christ ne lui avait pas apparu, pour lui dire la même parole, il allait la chercher à Rome.

Ce but de son voyage ne fut pas ignoré de ses contemporains, soit qu'il leur en ait fait la confidence, soit qu'ils l'aient facilement deviné d'après ses sentiments habituels. C'est l'appréciation qu'en donne M. Blain.

Ce voyage avait probablement un autre motif. Le vénérable pèlerin avait dit au frère Mathurin de l'attendre. Il prévoyait donc qu'il aurait besoin de communiquer avec lui ; il lui avait assigné Poitiers pour séjour, parce que cette ville était le berceau de sa congrégation, qui n'existait qu'en germe, il est vrai, mais avec toutes les proportions qu'elle devait posséder plus tard. En effet, lui-même représentait les missionnaires de la compagnie de Marie. Le frère Mathurin était le premier de ces humbles frères qui les aideraient dans leurs travaux apostoliques, et la Sœur Marie-Louise, qui avait pris le saint habit, était comme la tige d'où devait sortir l'Ordre florissant de la Sagesse. En allant à Rome pour se soumettre au Souverain Pontife, confirmateur et père des familles religieuses, il faisait donner le baptême catholique à ses deux Ordres naissants. Leur diffusion réalisa la double recommandation que lui avait faite le Souverain Pontife, de bien enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, et de faire revivre partout l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême.

Tel était le but surnaturel de ce voyage ; les enfants de Montfort avaient compris la pensée de leur père. Aussi, lorsque M. Mulot, son premier successeur, eut donné une forme à la congrégation naissante, il voulut que son adoles-

cence allât se retremper à la source de sa vie ; il envoya trois de ses prêtres pour se mettre à la merci de Benoit XIV, imitant le fondateur qui avait pris les ordres de Clément XI.

Comme la naissance de tous les êtres est le moment le plus douloureux de leur vie, ce voyage du V. Montfort fut bien plus pénible que celui de ses enfants. Son premier historien nous en a vivement retracé les angoisses. « Il n'est pas concevable, dit-il, combien il souffrit de peines, d'humiliations et de fatigues pendant ce voyage ; il fut souvent rebuté par des gens sans religion auxquels il demandait l'hospitalité ; il fut souvent contraint de coucher à leur porte ou sous les vestibules des églises, parce qu'on le prenait pour un espion.

« Il logea, quand il put, dans des hôpitaux ; enfin il fit un voyage d'apôtre ; il passa d'abord par Notre-Dame-de-Lorette avant d'aller à Rome ; il y demeura près de quinze jours, pendant lesquels il allait dire la sainte messe à l'autel de la Sainte Chapelle, où le mystère de l'Incarnation a été annoncé à la très-digne Mère de Dieu, où elle a conçu le Verbe incarné par l'opération du Saint-Esprit. Un habitant de la petite ville de Lorette l'ayant vu célébrer la sainte messe à l'autel de Notre-Dame avec une dévotion extraordinaire qu'il ne remarquait pas dans les autres prêtres, en fut si édifié qu'il le pria de venir prendre ses repas et son logement chez lui : ce qu'il fit ; il continua sa route ; à deux lieues de la ville de Rome, ayant aperçu le dôme de l'église de Saint-Pierre, il se prosterna contre terre, pleura à chaudes larmes, ôta ses souliers et acheva le reste du chemin pieds nus, faisant des réflexions solides sur la manière dont saint Pierre était entré dans cette grande ville, alors la capitale du monde, sans train, sans argent, sans amis, n'ayant qu'un bâton à la main, et pour toute richesse, la pauvreté d'un

Dieu crucifié. Pensant au miracle subsistant que Dieu a fait pour arborer la croix de Jésus-Christ son Fils sur le Capitole, et pour établir le siège d'un pauvre pêcheur sur le trône de César, il en bénit Dieu, et conclut par un motif de crédibilité très-certain que l'Église de Jésus-Christ est l'unique et véritable, parce qu'elle est romaine. »

Il arriva enfin à Rome, fatigué et épuisé ; après quelques jours de repos, il fit demander audience au pape Clément XI par un Théatin qui avait beaucoup d'accès auprès de Sa Sainteté. Le Pape ayant marqué le jour, M. Grignon demanda en quelle langue il fallait haranguer le saint Pierre ; ayant su que c'était pour l'ordinaire en latin, il fit un discours très-bref, mais très-éloquent, qu'il prononça en cette langue, après avoir été admis à baiser les pieds du Pape.

Il a dit depuis qu'en entrant dans la chambre de Sa Sainteté, et apercevant Clément XI, il fut saisi d'un respect extraordinaire, croyant voir Jésus-Christ lui-même en la personne de son vicaire. Clément XI le reçut avec beaucoup de bonté, et après sa harangue latine, il lui dit qu'il pouvait lui parler français, qu'il l'entendait assez pour y répondre ; M. Grignon lui ayant proposé d'aller faire des missions en Orient pour convertir les infidèles, le Pape lui répartit : « Vous avez un assez grand champ en France pour exercer votre zèle ; n'allez point ailleurs et travaillez toujours avec une parfaite soumission aux évêques dans les diocèses desquels vous serez appelé ; Dieu par ce moyen donnera bénédiction à vos travaux. »

La France, agitée plus que jamais en ce temps-là par les troubles qu'y causaient les partisans des nouvelles erreurs, était singulièrement l'objet de la sollicitude de Clément XI. Ce fut à ce royaume en particulier qu'il détermina la mission du serviteur de Dieu. Il lui enjoignit surtout de s'attacher à

bien enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et au peuple, et de faire refleurir l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême.

M Grignion présenta ensuite un crucifix d'ivoire au Pape, suppliant Sa Sainteté d'y attacher une indulgence plénière pour tous ceux qui le baiseraient à l'heure de la mort, en prononçant les noms de Jésus et de Marie avec contrition de leurs péchés, ce qui lui fut accordé. C'est pourquoi il fit graver sur le pied, en grosses lettres, ces paroles : *Indulgentia plenaria à Summo Pontifice Clemente undecimo concessa*, et il se servait ordinairement de ce crucifix dans les missions pour exciter les peuples à la contrition de leurs péchés, en leur montrant les plaies du Sauveur. Avant de sortir de Rome, il fit percer le haut de son bâton à vis, et assez souvent il y attachait ce crucifix en revenant en France, pour en tirer le sujet de ses méditations. Le Pape lui accorda aussi la permission de bénir de petites croix de papier et d'étoffe portant les noms de Jésus et de Marie ; il les distribuait, à la fin de chaque mission, à ceux qui avaient assisté à trente-trois sermons. Clément XI lui donna aussi le titre de missionnaire apostolique.

CHAPITRE XXIX.

RETOUR DE ROME. — HUMILIATION QU'IL ÉPROUVE. — REVENU A
POITIERS, IL REÇOIT DE L'ÉVÊQUE L'ORDRE D'EN SORTIR.

En revenant de Rome, il rencontra deux jeunes gens qui furent les compagnons de son voyage. Étant arrivé avec eux dans un village, il les envoya chez M. le curé, le priant, pour l'amour de Dieu, de leur donner de la nourriture. Le curé lui envoya un petit morceau de pain, comme à un pauvre. M. de Montfort, voyant qu'il n'y en avait pas assez pour trois personnes, alla lui-même au presbytère du curé, lui demander l'aumône ; il le trouva à table avec grande compagnie, il entra dans la chambre, et après lui avoir fait ses compliments, il se mit à genoux, suivant sa coutume, dit un *Ave Maria* et l'oraison *Visita quesumus*. Le curé, le prenant pour un fou, le fit entrer dans sa cuisine, et ordonna qu'on lui donnât à manger avec ses valets. On lui servit du pain bis avec de mauvais vin. Il alla ensuite remercier le curé de sa charité.

Comme il partit de Rome pour revenir en France pendant les grandes chaleurs de l'été, il souffrit une espèce de martyre. Le 25 août, fête de saint Louis, son patron, il arriva à Ligugé, prieuré appartenant aux Jésuites, et très-respectable pour avoir été autrefois consacré et sanctifié par la demeure de saint Martin, lorsqu'il vint trouver saint Hilaire, son maître. M. Grignon y dit la messe. Frère Mathurin, qui l'attendait en ce lieu-là, eut beaucoup de peine à le reconnaître, tant il était changé par les ardeurs du soleil, et affaibli par la fatigue du chemin ; il portait son

chapeau sous son bras, son chapelet d'une main, ses souliers de l'autre, ses pieds étant tout écorchés. Il croyait prendre du repos pendant quelques jours ; mais Monseigneur l'évêque lui envoya dire de se retirer dans 24 heures. Le Père de la Tour, jésuite, son directeur, qu'il était allé visiter, le voyant extrêmement fatigué du chemin, et le visage plein de boutons, le convia de rester à l'hôpital de la Charité, pour y prendre du repos pendant quelques jours ; mais deux raisons empêchèrent le serviteur de Dieu d'accepter cette proposition, savoir : la crainte de désobéir à Monseigneur l'évêque, et celle de ne pouvoir dire la messe ; c'est pourquoi il prit le parti d'aller à six lieues de Poitiers, pour faire une retraite de huit jours chez un curé de ses amis, et là consulter la volonté de Dieu sur ce qu'il avait à faire pour sa plus grande gloire ¹.

Je prie mon lecteur de bien remarquer les détails précieux donnés par M. Grandet. A son retour de Rome, le vénérable pèlerin reçut l'ordre de quitter Poitiers ; il obéit à l'instant, parce qu'il n'avait pas la permission d'y célébrer la sainte messe. Mais il va chez un prêtre de ses amis, qui ne demeure qu'à six lieues de Poitiers, c'est-à-dire dans le même diocèse, afin de n'être pas privé de la célébration des saints mystères. Ce n'était donc pas un interdit, comme l'évêque l'inflige aux prêtres qui ont violé les lois de l'Église ou profané leur sacerdoce, mais l'interdiction limitée d'exercer son ministère dans un endroit déterminé, parce que des raisons de prudence le forçaient à cette mesure, sans qu'il y ait faute du prêtre ainsi restreint dans l'exercice de ses pouvoirs.

L'état du diocèse de Poitiers explique parfaitement cette conduite. L'abbé de Saint-Cyran avait été grand vicaire de

1. Grandet.

Monseigneur Chateigner de la Roche-Posay, évêque de Poitiers ; il avait vécu quelque temps dans cette ville, et y avait laissé les traces de sa funeste influence. Or Saint-Cyran est le vrai père du jansénisme ; il ne se contenta pas de le faire formuler par la lourde plume du Belge Jansénius, son élève, il lui fit prendre racine par ses flatteries, son activité, ses intrigues et son extérieur mortifié, si bien qu'à cette époque beaucoup de prêtres séculiers poitevins et un grand nombre de membres de quelques congrégations régulières étaient imbus de sa doctrine.

Mgr de la Poÿpe, qui passait pour un saint, était-il donc partisan de l'erreur ? Nullement ; mais il avait à compter avec deux sortes de personnes qu'il croyait mériter des ménagements : d'abord avec ceux que, dans les temps de lutte, on appelle les gens raisonnables, ennemis de l'erreur, mais voulant qu'on la traite poliment, et trouvant toujours que les partisans de la vérité la défendent avec trop d'aigreur. Dans cette disposition, ces hommes de tiers-parti, comme on les nomme de nos jours, goûtaient mal le V. Montfort. Ils craignaient que, pour soutenir la vérité, il n'allât jusqu'au paradoxe, dans sa manière d'envisager les rapports surnaturels du chrétien avec la sainte Vierge.

Mais d'autres, s'occupant peu de doctrine et d'appréciations théologiques, s'étaient faits les ennemis du V. Montfort par antipathie aveugle, ou par une jalousie secrète, dont le zèle et la pureté de mœurs ne préservent pas toujours. A la vue de ce missionnaire enthousiaste, qui entraînait les multitudes, ils se disaient comme les Pharisiens : « Que faisons-nous, tous vont après lui ? »

Ce qu'il fallait faire ? imiter le V. Montfort, et devenir des saints ; ils n'en eurent pas le courage ; ils trouvaient plus facile de persécuter le serviteur de Dieu. D'autres enfin se croyaient blessés par le zèle qu'il inspirait à des

personnes qui leur étaient chères ; parmi eux on cite un ecclésiastique de la famille Trichet ; il ne pouvait pardonner au vénérable missionnaire l'influence qu'il avait su prendre sur la Sœur Marie-Louise, sa parente, et le vêtement dont il était l'inventeur.

Certainement les haines et taquineries de pareilles gens n'empêchent pas leur victime d'être un saint ; mais quand ils sont nombreux, bien posés et actifs, ils forcent parfois l'autorité spirituelle à compter avec eux. A force de parler d'imprudences, d'emportement, de zèle outré, ils finissent par jeter un doute dans l'esprit des supérieurs les mieux intentionnés.

CHAPITRE XXX.

POUR SE PRÉPARER A LA VIE APOSTOLIQUE, LE V. MONTFORT FAIT UNE RETRAITE DE HUIT JOURS ET DEUX PÈLERINAGES, L'UN A NOTRE-DAME DES ARDILLIERS DE SAUMUR, L'AUTRE AU MONT SAINT-MICHEL. — SA GRANDE DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE, AUX ANGES ET AUX SAINTS.

Le serviteur de Dieu venait de finir son dur pèlerinage au tombeau des apôtres ; il l'avait fait suivre d'une retraite de huit jours chez un prêtre des environs de Poitiers. Il ne crut pas cette préparation suffisante pour la nouvelle carrière où il allait s'engager seul et sans guide ; il résolut donc de faire deux nouveaux pèlerinages, l'un en l'honneur de la sainte Vierge qu'il appelait sa bonne Mère ; l'autre, en l'honneur de saint Michel et des saints anges, dévotion qui s'harmonise si bien avec le culte de la Reine des anges. Ces pèlerinages étaient encore plus durs que sa vie de missionnaire. En mission, du moins, ses auditeurs, qui le savaient manquer de pain, lui apportaient leurs aumônes. Mais, en voyage, il lui fallait tendre la main, au risque de passer pour un prêtre vagabond ou chassé de son diocèse.

Le vénérable serviteur de Dieu avait une grande dévotion pour le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur. C'était le second pèlerinage qu'il y faisait. Quelque temps avant sa mort, il en fit un troisième, après y avoir envoyé trente-trois habitants de Saint-Pompain, comme nous le dirons dans la suite.

Les saints ressemblent au soleil : quand ils semblent fournir leur course pour leur propre compte, ils ont toujours un rayonnement de lumière et de piété pour les autres.

Le vénérable pèlerin était venu à Saumur pour satisfaire sa tendre dévotion à la sainte Vierge. Dieu l'y avait aussi amené pour éclairer de sa science surnaturelle une sainte âme incertaine dans ses voies : c'était Jeanne de la Noue, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne de la Providence. Cette humble servante de Dieu était, comme le V. Montfort, conduite par des voies étranges.

Ses religieuses, tout en ayant pour elle la vénération la plus profonde, étaient effrayées de sa vie extraordinaire, et surtout de ses austérités.

En effet, avant de fonder son Ordre, elle s'était engagée par vœu à ne faire par jour qu'un seul repas, où elle ne prenait que du pain et de l'eau, du laitage, des fruits et des légumes ; à ne jamais se coucher et à dormir assise sur une chaise, la tête appuyée sur un meuble ou contre la muraille. Avec ce régime, il lui fallait soigner deux cents malades et orphelines. Soutenue par la grâce et par son indomptable énergie, elle le suivit longtemps sans altération de sa santé.

Lorsqu'elle traça une règle aux filles charitables qui s'étaient associées à son dévouement, elle leur donna un régime beaucoup plus doux, mais elle voulut garder le sien. De là les réclamations des religieuses qui, craignant pour sa santé, lui disaient qu'elle devait se soumettre à la vie commune. Elles en firent part au missionnaire. La fondatrice, qui redoutait l'illusion, le consulta aussi et lui exposa toute sa conduite. Il lui promit d'y réfléchir devant Dieu et de lui rendre réponse.

Pendant son séjour à Saumur, il vint plusieurs fois à la Providence adresser des exhortations aux religieuses.

Dans l'un de ces entretiens, tout à coup il déclare à la supérieure, en présence de toutes les Sœurs, qu'elle est dans l'illusion, qu'un amour-propre secret la porte à vivre autre-

ment que ses filles, et que, pour éviter tout danger, elle doit suivre l'usage de la maison. Au reste, ajouta-t-il, frappé sans doute de l'humble soumission avec laquelle Jeanne de la Noue écoutait ses paroles, « je vais offrir le saint Sacrifice à votre intention, communiquez-y, et ne doutez pas que Dieu ne me fasse connaître ensuite ce que je dois vous dire. » Jeanne se rend à l'église, et adresse à Dieu cette prière : « Vous le savez, Seigneur, dans tout ce que j'ai entrepris, je n'ai jamais voulu que suivre votre volonté et procurer votre gloire. Mais si, croyant faire votre volonté, je suis le jouet du démon ; si, croyant chercher votre gloire, je cherche la mienne, Seigneur, donnez à votre pieux ministre les lumières dont j'ai besoin. » Assurée du témoignage de sa conscience, l'humble fille néanmoins avait été saisie de crainte à la parole de l'homme de Dieu. Après la messe, elle va lui demander la réponse du Seigneur. « Ma fille, lui dit-il, persévérez dans ce que vous avez commencé ; c'est Dieu qui vous conduit, c'est l'Esprit saint qui vous inspire des austérités si extraordinaires. Oui, tenez pour assuré que Dieu les demande de vous et que c'est votre vocation ; persévérez. »

Sans nous donner aucun autre détail sur la visite du célèbre missionnaire, les mémoires de la Providence nous disent qu'alors s'accomplit ce qu'avait annoncé François Souchet, que des personnes de Bretagne viendraient établir l'Ordre et les premiers règlements dans cette maison. Ces paroles ne peuvent pas s'entendre seulement de quelques conseils donnés à la supérieure, pour sa conduite personnelle. Il est probable, comme la tradition le rapporte, que Jeanne consulta le V. Montfort sur le gouvernement de sa communauté et sur les règles dont elle faisait alors l'essai.

De Saumur, le serviteur de Dieu se rendit au Mont-Saint-Michel, pour y faire son pèlerinage ; deux raisons le déter-

minèrent à cet acte de dévotion : le respect qu'il avait toujours eu pour les saints anges, et le désir de se mettre sous la protection de ce glorieux archange qui est le patron de la France.

Le V. Montfort avait eu l'idée de la quitter ; mais le Souverain Pontife la lui ayant assignée comme théâtre de son zèle, avant de commencer sa mission, il voulut rendre ses devoirs au prince du ciel qui est le protecteur de ce royaume.

Des lecteurs peu instruits trouveront peut-être que le zélé missionnaire avait dans ses dévotions un attrait capricieux ou puéril : ils se trompent. Le V. Montfort connaissait à fond le dogme catholique et surtout la doctrine de la rédemption et des rapports surnaturels de l'âme avec Dieu. Or quelle est la doctrine de l'Église sur cet article ? Elle nous enseigne que Jésus-Christ est le seul médiateur entre Dieu et l'homme ; mais que la sainte Vierge ayant rempli un rôle exclusif dans l'ordre de la rédemption, il est très-utile, et même nécessaire de recourir à sa médiation. Elle doit donc être honorée d'un culte spécial ; de plus, les anges et les saints étant les amis de Dieu, il est très-utile à notre âme de les prendre pour nos intercesseurs. L'âme vraiment catholique est vraiment humble. Dieu est si saint ! moi, je suis si pécheur ! Jésus-Christ, mon avocat, est Dieu. Avant de m'adresser à cette majesté incarnée, mais infinie, je prendrai donc pour intercesseurs auprès d'elle sa divine mère, ses anges et ses saints. Telles sont les idées catholiques et les impressions qu'elles réveillent nécessairement dans les âmes croyantes. Quelle est au contraire l'idée protestante ou anti-catholique ? Elle dit, comme nous, que Jésus-Christ est médiateur, et que ses mérites sont infinis ; mais puisqu'elle n'admet aucun mérite dans les créatures qui ne sont bonnes, suivant elle, que par l'imputation arbi-

traire et forcée des mérites de Jésus-Christ, à quoi bon implorer des intercesseurs qui ne sont rien, qui ne valaient pas mieux que nous ? Loin d'être utile à l'homme et glorieuse à Dieu, dont l'Écriture a dit pourtant qu'il est admirable dans ses saints, cette médiation est injurieuse à Dieu, illusoire pour l'homme : telle est la doctrine protestante.

La doctrine janséniste, que combattait le V. Montfort, était dérivée du protestantisme dont elle adoucissait de son mieux les formules brutales ; mais ses tendances étaient les mêmes. De là cette froideur du jansénisme dans le culte de la sainte Vierge, des saints ; de là cette disposition à taxer d'excès et d'ignorance les pratiques de dévotion conseillées par l'Église. On peut dire que le zèle et l'amour pour le culte de la sainte Vierge et celui des saints est la mesure de la vie catholique. Comme le V. Montfort l'avait profondément enracinée dans le cœur, le recours aux intermédiaires entre Jésus-Christ et l'âme revenait sans cesse dans ses prédications, dans ses écrits, dans sa conduite.

La charité pour le prochain accompagnait toujours les actes qu'il faisait pour Dieu.

Il trouva en chemin un pauvre homme chargé d'un fardeau très-pesant ; il lui fit tant d'instances pour lui permettre de l'aider, qu'il obtint enfin de prendre son fardeau sur ses épaules ; il le porta jusqu'au soir, qu'il entra dans une hôtellerie ; il fit manger et coucher ce pauvre homme avec lui, malgré l'hôtesse qui refusait de loger ce malheureux. Mais le missionnaire l'apaisa, en disant qu'il paierait sa dépense¹.

1. Grandet.

CHAPITRE XXXI.

LE V. MONTFORT COMMENCE SA PRÉDICATION A RENNES. — IL LOGE DANS UNE PAUVRE HOTELLERIE, AU LIEU DE DESCENDRE CHEZ SES PARENTS. — SA PRÉDICATION CHEZ LES RELIGIEUSES DU CALVAIRE. — IL VA PRÊCHER A MONTFORT-LA-CANE, SA PATRIE. — LEÇON DE CHARITÉ QU'IL DONNE A SA NOURRICE ET AUX AUTRES VILLAGEOIS.

Le V. Montfort, ayant reçu du pape Clément XI la mission de prêcher en France, sous le bon plaisir des évêques, se mit à l'œuvre et commença ses prédications. Pour bien le suivre dans son itinéraire apostolique, il est nécessaire de dire quels diocèses existaient alors dans les pays qu'il a évangélisés. Son retour de Rome date de 1706. Comme il mourut en 1716, il prêcha pendant dix années dans les diocèses de Luçon et de la Rochelle détachés de celui de Poitiers sous le pape Jean XXII, il parcourut l'Anjou, et tous les diocèses de la Bretagne où l'on parlait français, ceux de Rennes, de Nantes, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc. Si on y ajoute celui de Poitiers où il passa plusieurs années, nous trouvons qu'il prêcha dans sept diocèses, sans compter ceux de Paris, d'Avranches et de Coutances, où il ne fit que passer.

Après sa retraite, il alla d'abord à Rennes. Son père, sa mère, et son oncle, prêtre sacriste de l'Eglise de Saint-Sauveur, habitaient cette ville. Ce n'était pas cette considération qui l'y attirait. Amant de la croix, il avait renoncé aux joies les plus pures de la famille ; prédicateur de la grâce, il avait vaincu les sentiments de la nature ; d'ailleurs il croyait avoir payé sa dette à sa famille en la déchargeant de trois de ses membres ; car il avait fait entrer gratuitement deux de ses sœurs en religion, et avait déclaré à son père qu'il ne voulait rien de sa succession.

Guidé par ces idées, il ne descendit pas chez ses parents, qui étaient en état de le recevoir ; il aima mieux se retirer chez une pauvre femme qui manquait elle-même du nécessaire, ne recevant que des misérables, et leur fournissant au prix le plus modique de la galette de sarrasin et du lait, aliment des plus pauvres. Il allait tous les jours à l'hôpital instruire et consoler les indigents et les malades.

Une personne qui demeurait à l'Hôtel-Dieu vint un jour dire à l'oncle du V. Montfort, nommé de la Visseule Robert, que dans le prêtre qui venait tous les jours prêcher à l'hôpital, elle croyait avoir reconnu son neveu. Aussitôt son oncle alla le chercher par toute la ville ; ayant appris qu'il logeait dans une pauvre maison proche des Carmes, il s'y rendit ; ne l'y trouvant pas, il dit au Frère Mathurin, son compagnon de voyage, qu'il était bien dur à ses parents qui ne l'avaient point vu depuis dix ans, d'apprendre qu'il les fuyait ; et il alla encore le chercher le lendemain matin. L'ayant enfin rencontré, il l'embrassa et lui fit à peu près le même reproche que la sainte Vierge fit à notre Seigneur, qui avait quitté ses parents pour demeurer au temple : *Fili, quid fecisti nobis sic!* lui demandant pourquoi il agissait de la sorte avec eux ; il ajouta que son père et sa mère étant encore à Rennes, il ne devait pas manquer de les venir voir. Le V. Montfort lui répondit qu'il n'avait point d'autre père que Dieu sur la terre, qu'il voulait vivre et mourir détaché de ses parents ; il consentit néanmoins à les voir. En entrant dans leur chambre, il se mit à genoux et fit sa prière suivant sa coutume en disant l'oraison *Visita quæsumus*. Son père voulut le loger dans sa maison ; mais il ne put jamais l'y faire consentir ; il retourna dans la pauvre chaumière où il était d'abord entré. M. Grignion ne réussit pas mieux à le faire manger à sa table. Tout ce qu'il put

obtenir de lui, ce fut qu'il prît un seul repas avec quelques-uns de ses parents. Après le *Benedicite*, le missionnaire garnit une assiette de tout ce qu'il y avait de meilleur sur la table pour l'envoyer aux pauvres de la paroisse.

Ce qu'il fit dans l'église des Religieuses du Calvaire montra combien il était supérieur, non pas au respect humain, terme inexact employé par ses historiens, mais supérieur aux sentiments qui peuvent le mieux s'harmoniser avec l'idée du devoir. En effet le respect pour soi-même et pour ses frères qu'il évangélise, et surtout pour la sainte parole de Dieu, engage l'orateur chrétien à ne pas rester au-dessous de lui-même et à imiter de son mieux ce personnage dont la Bible dit : *Magnifice sapientiam tractabat* : il était magnifique à développer la sagesse. Tout prédicateur qui la traite sans façon, n'usant pas des ressources données par la Providence, n'a d'autre motif que sa paresse, excuse mal reçue de ses auditeurs et peu agréée de Dieu. Nous trouvons ce sentiment chez les plus saints orateurs du christianisme ; saint Jean Chrysostome, l'orateur par excellence, celui qui répandait splendidement la parole, comme le soleil projette ses rayons, donne ce motif pour excuser sa crainte et sa fuite du sacerdoce.

Cet exemple doit nous faire peur : Saint Jean Chrysostome, l'ange de la parole, fuyant au désert dans la crainte de ne pas parler assez bien pour ses frères ! Il serait à souhaiter que tous les novices du sacerdoce et des missions fissent parfois revenir ce trait dans leurs méditations. Le pieux Bourdaloue, chez qui nous trouvons une veine si pure d'éloquence et de doctrine, par respect pour la sainte parole, s'interdit l'art facile de l'improvisation, et se condamna toute sa vie au pénible labeur de la mémoire et de la composition. Mais chez le V. Montfort, nous voyons un autre sentiment : il faut que chez lui la croix do-

mine tout, la grâce comme la nature. Tout ce qui est jouissance ou considération, même dans l'ordre surnaturel, il l'immole ou l'échange pour l'humiliation et la souffrance, disant avec l'apôtre saint Paul : Je ne veux me glorifier que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le saint prêtre, en entrant dans l'église du Calvaire, voit un nombreux auditoire, se recueille un instant dans la sacristie, et dit à tout le peuple : « Vous êtes venus en foule pour m'écouter ; vous pensez peut-être entendre un grand prédicateur, un homme extraordinaire ; je ne prêcherai point, je vais seulement faire mon oraison comme je pourrais la faire si j'étais seul dans ma chambre. » On plaça un fauteuil pour lui dans la nef, il se mit à genoux, et, répandant alors à haute voix son cœur en présence de Dieu, il dit sur les souffrances des choses si belles et si touchantes que tous les assistants se sentirent vivement embrasés de l'amour de Jésus crucifié. Son oraison finie, il récita tout haut le chapelet, puis, se rendant à la porte de l'église, le bonnet carré à la main, il y fit une quête pour le rétablissement de l'église paroissiale de Saint-Sauveur.

« Il prêcha à Rennes en plusieurs endroits, même au séminaire. M. Esnen, qui en était supérieur et vicaire général de Mgr de Lavardin, alors évêque de Rennes, fut si content de ses exhortations, qu'il le convia de s'associer avec les directeurs du séminaire pour faire des missions à la campagne, suivant son attrait ; mais le vénérable Montfort, dont la grâce était plus étendue, le remercia, se sentant, comme les apôtres, attiré à prêcher partout, sans se borner à aucun endroit. Il se retira très-sagement de Rennes, où il n'aurait pas sans doute fait autant de bien qu'ailleurs ; pour deux raisons : la première, parce qu'il y était connu ; la seconde, parce que le bruit de l'affront qu'il avait reçu à

Poitiers avait diminué sa réputation, parmi les gens du monde ¹. »

Il était convenable qu'il répandît aussi sa parole dans le diocèse où la Providence l'avait fait naître. Vers la fête de la Toussaint, il se rendit à Montfort, lieu de sa naissance. Voulant tout devoir à la charité chrétienne et rien à la considération que ses compatriotes auraient pour lui, il évita d'entrer dans la ville, et s'arrêta dans un petit village qui n'en est distant que d'un quart de lieue. C'est dans son voisinage que se trouve le prieuré de Saint-Lazare, où l'homme de Dieu fit sa demeure pendant quelque temps. Il voulait aller loger chez sa nourrice ; mais, désirant savoir quelle était sa charité pour les pauvres, il envoya Frère Mathurin lui demander au nom de Dieu le couvert pour un pauvre prêtre et pour son compagnon, et il attendait sa réponse, éloigné d'un jet de pierre de la maison.

Cette bonne veuve n'était pas au logis ; Frère Mathurin n'y trouva que son gendre, qui ne voulut pas exercer la charité envers deux inconnus.

De là, ils allèrent chez un métayer, demander le logement, pour l'amour de Dieu : ce métayer les refusa très-grossièrement ; ils frappèrent à une autre porte, où on les traita comme la sainte famille à Bethléem.

Ils étaient près de coucher dehors, lorsque, le missionnaire ayant demandé quel était le plus pauvre du village, on lui indiqua la cabane d'un vieillard qui s'appelait Pierre Belin. Il le pria donc de lui donner le couvert pour l'amour de Jésus-Christ.

« Vous êtes les bienvenus, dit joyeusement le vieillard ; je n'ai à vous donner que de l'eau et un peu de pain pour votre souper, un peu de paille pour votre lit ; si j'avais

1. Grandet, 408.

mieux, je vous l'offrirais de grand cœur; mais enfin je partagerai volontiers avec vous le peu que je possède. » Jamais offre ne fut plus sincèrement faite, ni plus cordialement acceptée. Le serviteur de Dieu se réjouissait d'être reçu dans ce misérable réduit, qui lui rappelait l'étable de Bethléem.

Cependant le vieillard, l'ayant regardé attentivement, reconnut dans son hôte le fils de M. Grignion de la Bachele-raie. Le lendemain, la nouvelle en fut répandue dans tout le village. On apporta alors au saint prêtre tous les objets dont il manquait. Une demoiselle charitable lui fit porter une couverture, des draps, un matelas et un oreiller : il ne voulut pas s'en servir, et les envoya à un pauvre du voisinage, disant que ces douceurs ne convenaient pas à un misérable comme lui, mais aux vrais pauvres de Jésus-Christ.

Sa nourrice, ayant su que le voyageur refusé par son gendre, était M. Grignion, vint se prosterner à ses pieds, et lui demander pardon ; ses voisins en firent autant. Il prit de là occasion de leur dire que leur charité envers le prochain devait être plus divine qu'humaine, qu'ils devaient en la faisant moins envisager la créature que le Créateur, ce qu'ils n'avaient pas fait : « car, leur dit-il, si hier soir, je vous avais demandé le couvert au nom du prêtre Grignion de Montfort, vous le lui auriez accordé ; je vous l'ai demandé au nom de Jésus-Christ, votre Dieu et le mien, et vous me l'avez refusé : c'est une grande faute que vous avez commise, non pas contre moi, mais contre Jésus-Christ ¹ ».

Sa nourrice le conjura de venir chez elle, il refusa ; mais, pour ne pas trop la contrister, il voulut bien manger une fois dans sa maison ; pendant le repas qu'il y prit, il lui dit par charité plutôt que sous forme de reproche : « Andrée,

1. Grandet 116.

Andrée, vous avez bien soin de moi ; mais vous n'êtes pas charitable. Oubliez M. Montfort, il n'est rien. Pensez à Jésus-Christ, il est tout ; c'est toujours lui qu'il faut voir dans la personne des pauvres ».

CHAPITRE XXXII.

IL VA A DINAN. — SA RENCONTRE AVEC SON FRÈRE, SA CHARITÉ
POUR LES PAUVRES. — IL FAIT UNE MISSION AUX SOLDATS.

Le V. Montfort quitta sa ville natale et vint à Dinan, ville assez considérable du diocèse de Saint-Malo ; là, il eut une rencontre avec son frère, religieux dominicain, qui était dans cette ville. J'emprunte les termes de son naïf chroniqueur : « Il était allé loger chez Messieurs de la Mission ; trois ou quatre jours après son arrivée, il eut dévotion d'aller dire la sainte messe au couvent des Dominicains, où était alors religieux un de ses frères qui prenait soin de la sacristie. Sa piété le porta à célébrer les divins mystères à l'autel du bienheureux Alain de la Roche, dominicain, l'un des plus grands zélateurs du rosaire et des plus fervents réformateurs de son ordre ; il entra dans la sacristie, il y reconnut fort bien son frère sans en être connu, et lui dit sans autre compliment : « Mon cher frère, je vous prie de me donner des ornements pour dire la messe ». Ce religieux, qui était prêtre depuis longtemps, trouva mauvais que l'étranger lui donnât le titre de frère.

Pour le lui faire sentir il servit au prêtre discourtois un ornement usé, et plaça à l'autel deux débris de cierge où la cire faisait cascade.

Il espérait que la leçon serait profitable : vains efforts ! l'opiniâtre étranger, après avoir quitté ses habits sacerdotaux, l'aborde cordialement et lui dit : « Mon cher frère, je vous remercie de votre attention ; demain je reviendrai dire la messe ; je vous prie de me donner le même ornement. »

C'était trop pour la patience du bon religieux. Pendant que le missionnaire faisait son action de grâce, il exhala ses

plaintes au frère Mathurin, qui avait servi la messe : « Votre maître ne sait pas vivre; qu'il aille donc chercher ses frères ailleurs, qu'il sache qu'il doit m'appeler père, que je suis prêtre, que je prêche, que je dis la messe et que je confesse. » Le frère Mathurin l'excusa de son mieux; mais, dans l'après-midi, le religieux l'ayant rencontré, insista pour savoir le nom du prêtre : il s'appelle Grignon de Montfort parce qu'il est originaire de Montfort-la-Cane. « Mais c'est mon frère, sans doute! » Alors le dominicain de faire force exclamations sur le détachement de son frère.

Le lendemain, quand le V. Montfort se présenta à la sacristie, il lui fit reproche de ne pas s'être fait connaître. Alors le serviteur de Dieu lui dit : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous ai appelé mon cher frère : ne l'êtes-vous pas dans l'ordre de la grâce et de la nature? Le religieux lui fit réparation en lui donnant ses plus beaux ornements et en prônant partout sa vertu.»

Cette leçon fraternelle, rapportée par les biographes contemporains, et omise à tort par ceux qui écrivirent plus tard, prouve que le V. Montfort était attentif à mortifier les affections les plus saintes de la nature.

Il resta quelques mois à Dinan et travailla avec les missionnaires diocésains; il se chargea de préférence de faire le catéchisme, fonction que lui avait recommandée le souverain Pontife.

Là comme partout, il donna des preuves de sa tendre affection pour les pauvres.

Un soir, en ayant rencontré un tout couvert d'ulcères, il le prit sur ses épaules, le porta à la maison des missionnaires; et, en ayant trouvé la porte fermée, il se mit à crier qu'on l'ouvrît à Jésus-Christ. Chargé de son malade infect, il alla droit à sa chambre et le mit coucher dans son lit après l'avoir réchauffé, tandis que lui-même passa toute la nuit en

prières. Beaucoup d'autres éprouvèrent les effets de sa charité. Tous les jours il en nourrissait un très-grand nombre comme par miracle, sur les seuls fonds de la Providence. Pour perpétuer les secours qu'il leur donnait, il engagea plusieurs personnes pieuses à former entre elles une société pour le soulagement des pauvres.

Ses vœux ont été pleinement remplis, la bonne œuvre qu'il avait heureusement commencée ayant été depuis perfectionnée par M. le comte de la Garaye. Ce seigneur, dont la mémoire sera toujours en bénédiction, eut l'avantage de posséder quelque temps chez lui le missionnaire, qui donna les exercices de la retraite aux pauvres qu'il y logeait ; son épouse était de part dans ses bonnes œuvres.

L'un et l'autre, après avoir fait un hôpital de leur château, et y avoir eux-mêmes servi les pauvres pendant plus de trente années, ont fondé, à Dinan, une maison de charité, avec un revenu suffisant pour l'entretien de quatre Sœurs de la Sagesse, et quelques fonds pour distribuer du pain, du bouillon, des médicaments et d'autres secours aux pauvres de cette ville ¹.

Dans le temps que le V. Montfort exerçait son zèle à Dinan, il y avait des troupes en garnison. Quand la mission dont on vient de parler fut finie, l'homme de Dieu obtint les pouvoirs nécessaires pour en faire une autre aux soldats. Le succès en fut complet. Il sut tellement gagner leur confiance par sa charité, et toucher leurs cœurs par la véhémence de ses discours, qu'on les voyait fondre en larmes à ses sermons, et courir ensuite en foule au tribunal de la pénitence.

Parmi ces actes de zèle, le fervent missionnaire n'oubliait ni la dévotion pour la Mère de Dieu, ni le soin de propager

1. Grandet.

le saint Rosaire. Il y exhortait fortement les peuples. Pour leur laisser un monument qui pût leur rappeler ses discours, il fit faire un grand et beau tableau de Marie, devant lequel un cierge devait continuellement brûler, et il plaça ce tableau d'une manière convenable, afin qu'on pût se rassembler à ses pieds pour réciter le Rosaire.

De Dinan, le V. Monfort se rendit en différents endroits du diocèse, pour y exercer son zèle. Il fit une mission à Saint-Suliac, gros bourg à deux lieues de Saint-Malo, et donna une retraite dans la petite ville de Bécherel.

CHAPITRE XXXIII.

LE V. MONTFORT ENTRE DANS LA COMPAGNIE DE M. LUDUGÉ ; PORTRAIT DE CE CHEF DE MISSIONNAIRES. — MISSION DE LA CHÈZE, ET RÉTABLISSEMENT DE LA CHAPELLE DE NOTRE DAME DE PITIÉ.

Depuis la moitié du xvii^e siècle, le clergé français avait été pris d'un grand zèle pour l'instruction et la conversion des peuples. Cette idée avait donné naissance à la compagnie des prêtres des Missions, ou Lazaristes.

Les ordres religieux s'y appliquaient aussi, et ce zèle s'était communiqué aux prêtres séculiers.

Mais la Bretagne surtout avait vu s'éveiller cette ardeur religieuse. Les immenses travaux de M. Le Nobletz, du Père Mannoir et du Père Bernard son compagnon, avaient excité une sainte émulation dans toute cette contrée. Outre les instituts religieux, tous ces petits diocèses avaient une compagnie de missionnaires séculiers qui travaillaient sous les ordres de l'évêque. Il ne fallait que du zèle pour organiser ces maisons ; les ecclésiastiques pourvus de canonicats ou autres prébendes ne demandaient à la paroisse qu'ils évangélisaient que la minime dépense de leur entretien pendant la mission.

Il y avait alors, dans le diocèse de Saint-Brieuc, un célèbre chef de missionnaires séculiers : c'était M. Ludugé, grand vicaire de l'évêque et théologal de la cathédrale. Nous avons vu, dans les premiers livres de cette histoire, que sa grande renommée avait déjà fixé l'attention du V. Montfort, quand il était avec M. Lévêque. Le jeune prêtre avait même consulté M. Léchassier, pour savoir s'il devait travailler aux missions sous ses ordres. Le directeur avait ré-

pondu qu'il n'avait pas le bonheur de connaître M. le scolastique.

Jean Ludugé, docteur en théologie, grand-vicaire et chef de missionnaires, était, au rapport des contemporains du V. Montfort, un prédicateur qui avait une grande influence sur les multitudes : c'est tout ce que nous en savons. Aujourd'hui il nous serait impossible d'apprécier ses travaux et ses succès comme missionnaire. Mais nous pouvons au moins juger l'écrivain ; car il a laissé un livre intitulé « le Bouquet des missions, » résumé des vérités que les prédicateurs développent dans les retraites et les missions. Ce livre s'adresse au peuple des villes et des campagnes. Son succès prouve qu'il avait du mérite et qu'il répondait au besoin religieux des populations : car dix-huit ans après la mort du V. Montfort, ce livre était arrivé à sa quatorzième édition, succès bien supérieur à celui des sermons de Bourdaloue et de Massillon.

Les écrits du scolastique n'ont aucune analogie avec ceux du V. Montfort : tout docteur qu'il est, il n'a ni sa science théologique, ni son intuition profonde, ni son aptitude mystique. Sous le rapport littéraire, il n'a ni les éclairs, ni la verve parfois originale de son disciple, mais il développe la vérité clairement, nettement, complètement ; il y a quelque onction et beaucoup de sévé.

Comme casuiste et moraliste, il est d'une sévérité outrée : c'était la pente des esprits de cette époque ; mais, chez plusieurs, cette sévérité ne dépassait pas la théorie. Dans la pratique, beaucoup de pasteurs et de missionnaires absolvaient largement, tout en maudissant la faiblesse humaine, qui les forçait de faire brèche à leurs bastions théologiques. D'ailleurs il le fallait bien dans les missions. S'ils eussent exigé alors ces longues épreuves dont parlent nos casuistes français, ils n'auraient absous aucun pécheur ;

ils auraient eu le succès de conversion qu'obtint le grand Arnould. Sur la demande de l'évêque d'Angers son frère, il était venu travailler à une mission qui se donnait dans cette ville ; il ne reçut qu'un seul pénitent, et ne sut pas venir à bout de lui donner l'absolution !

Que ce pauvre docteur était ignorant avec toute sa science ! Il craignait de compromettre son salut en absolvant un pauvre homme qui faisait sa mission, et il ne craignait pas de damner son âme en troublant l'Église, et en résistant toute sa vie au pape, vicaire de Jésus-Christ !

Néanmoins, la sévérité n'avait pas pour principe, chez M. Ludugé, les opinions janséniennes. En effet, une partie de son ouvrage traite de la dévotion à la sainte Vierge, aux saints Anges et à saint Joseph ; on y trouve aussi les litanies du Sacré-Cœur de Jésus ; c'est la preuve que l'auteur n'avait aucune tendance aux erreurs modernes.

Mais ce n'est pas le ton du V. Montfort ; il n'a ni cette aspiration filiale, ni ce cri d'admiration, ni cet élan de cœur pour le culte de Marie ; il a de la méthode, de la substance, de la conviction ; pas d'enthousiasme.

Si les écrits de ces deux missionnaires donnent l'image de leurs prédications, on comprend très-bien qu'ils ne se soient pas convenu, et qu'il se soient facilement séparés. Il n'y avait entre eux que l'harmonie des contrastes, souvent discordante et jamais solide.

Ce fut M. Ludugé qui invita le V. Montfort à venir prêcher dans sa compagnie. Il avait un grand nombre de prêtres pleins de zèle et d'intelligence ; mais le nouveau missionnaire, quoique jeune et dans un emploi subalterne, fixa bientôt sur lui, sans le vouloir, l'attention des auditeurs. Il fit un grand nombre de missions sous M. Ludugé. Les principales furent celles de Baulon, le Verger, La Chèze, Médical, Plumieux, Saint-Brieuc, Moncontour. Ses paroles

avaient une efficacité singulière, à laquelle on ne pouvait résister.

Le peuple et surtout les pauvres venaient en foule à sa suite, et partout il laissait des preuves subsistantes de son zèle et de sa charité. Ce qu'il fit à La Chèze, petite ville du duché de Rohan, au diocèse de Saint-Brieuc, fut surtout bien remarquable. Il semble que la divine Providence l'y avait conduit pour l'exécution d'une œuvre qu'elle lui avait réservée.

Il y avait dans cette paroisse une chapelle spacieuse, dédiée à la très-sainte Vierge sous le nom de Notre-Dame de Pitié. Depuis plusieurs siècles elle était totalement abandonnée. Il n'y avait pas même de couverture, et le dedans était tout hérissé de ronces et d'épines. Le grand apôtre de la Bretagne, saint Vincent Ferrier, dans le cours de ses missions, l'avait vue dans cet état, et prêchant un jour au peuple dans la plaine de La Chèze, après avoir vivement déploré cet abandon et témoigné le désir d'y porter remède, il avait assuré que « cette grande entreprise était réservée par le ciel à un homme que le Tout-Puissant ferait naître dans un temps reculé ; cet homme viendrait en inconnu, il serait beaucoup contrarié et bafoué, et cependant avec le secours de la grâce, il achèverait cette sainte entreprise. » Ce sont les termes d'une lettre que le recteur de La Chèze, François Jager, écrivit en 1774 à l'évêque de Saint-Brieuc, Hervé-Nicolas Thébault du Bregon, prélat digne des premiers siècles. On ne dit point si le missionnaire eut d'abord connaissance d'une prédiction où il ne pouvait pas manquer de se reconnaître.

Cette notion n'était point nécessaire pour l'engager à faire la bonne œuvre. Le zèle de la maison du Seigneur qui le dévorait, sa tendre piété pour la Reine des vierges, son désir ardent de la voir honorée par tous les fidèles, étaient

autant d'aiguillons qui ne pouvaient le laisser en repos. Il entreprit donc de rétablir à neuf la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Depuis, en prêchant, dans la lande de la Ferrière, à une multitude innombrable, il ne fit point difficulté de leur déclarer qu'il était cet homme inconnu qui devait, suivant la prophétie, rétablir la chapelle de Notre-Dame. Ce qui remplit d'une nouvelle ardeur tous ceux qui avaient quelque part à ce grand ouvrage.

Son projet était magnifique : il voulut que tout fût exécuté de la manière la plus convenable, sans qu'on eût égard aux dépenses. Après avoir mis tout le dehors en très-bon état, il la fit couvrir et crépir, blanchir et paver, puis il donna lui-même l'idée des décorations qu'on y devait mettre.

Il y fit bâtir un grand autel à la romaine, le fit entourer d'une balustrade ornée de huit statues de grandeur naturelle, et sur l'autel il plaça une belle croix, couronnée de rayons dorés. Au pied de la croix, devait être posée une figure de Notre-Dame de Pitié. Les dépenses étaient très-considérables : il fallait employer des ouvriers de toute espèce, maçons, charpentiers, couvreurs, menuisiers, serruriers, peintres, sculpteurs ; il se chargea de tout, il fit tous les marchés, et contenta tout le monde. L'argent lui venait à point nommé lorsqu'il en avait besoin.

L'ardeur avec laquelle on travaillait fit achever l'ouvrage en peu de temps. Dans l'intervalle, il prêcha d'autres missions à plusieurs paroisses situées à une lieue et demie de La Chèze.

La proximité lui permit de veiller à son entreprise, sans discontinuer pour cela ses fonctions de zèle. Les choses se trouvaient au point où il les voulait, lorsque la mission de Plumieux était sur le point de finir. Il crut alors qu'il devait signaler, d'une manière extraordinaire, sa reconnaissance pour les miracles que le Seigneur venait de faire en sa fa-

veur, et pour la grâce particulière qu'il accordait à tous les habitants du pays. Pendant neuf jours consécutifs, il fit donc allumer des feux de joie ; le jour de la clôture de la mission, il ordonna une procession solennelle, qui devait aboutir à la chapelle nouvellement rétablie. L'ordre admirable avec lequel cette procession se fit, le silence profond des assistants, la variété des personnages symboliques qu'il y fit entrer, le recueillement de cette vaste multitude, tout servit à rendre cette pompe religieuse édifiante et magnifique. On y marchait cinq à cinq de front, et sur une même ligne, les yeux baissés et le chapelet à la main ; le silence n'était interrompu que par les cantiques, et pendant tout le chemin, quoiqu'il y eût une foule prodigieuse, il n'y eut pas le moindre désordre, ni le plus léger dérangement, de sorte qu'il semblait, dit une relation, que des anges étaient venus du ciel pour y mettre un si bel ordre. A la fin de cette grande procession, la statue de Notre-Dame de Pitié, qu'on y avait portée en triomphe, fut placée sur l'autel. Depuis ce temps-là, cette chapelle, une des plus belles de tout le diocèse, est devenue l'objet de la dévotion des peuples ; on y vient de loin pour y demander à Dieu, par l'entremise de la Vierge des douleurs, la grâce de porter patiemment les croix qu'il envoie.

C'est à cette intention que le missionnaire fit faire plusieurs croix de différentes grandeurs que les pèlerins portent sur l'épaule ou entre les bras, en faisant à genoux la procession autour de l'autel, ce qui se pratique encore à présent.

C'est aussi le premier endroit où il introduisit dans toute son étendue la pratique du Rosaire, ayant engagé plusieurs personnes à se rassembler dans l'église trois fois le jour, au matin, à midi, et le soir, pour réciter le chapelet à ces différentes heures, en y joignant la méditation des quinze

mystères. Cette coutume subsistait encore en 1785, soixante-quinze ans après la mort du missionnaire. Les biographes ne nous ont pas dit quelles statues entouraient la figure de la Vierge. M. Ludugé les a décrites. Dans le Bouquet des missions, il dit : « Dans la paroisse de La Chèze, où j'écris ceci, pendant la mission de 1712, se trouve la dévote et célèbre chapelle de Notre-Dame-de-la-Croix, où l'on voit sur le grand autel, fait à la romaine, un calvaire où il y a trois croix, la sainte Vierge au pied de celle du milieu, tenant Notre-Seigneur Jésus-Christ mort entre ses bras, et sur les balustrades qui environnent tout l'autel, les images des Saints qui étaient à la Passion.

« Depuis la mission qui se fit en 1707, tous les jours on dit dans cette chapelle trois chapelets en chœur : le premier après la sainte messe, le second un peu avant midi, et le troisième le soir ¹. »

Cette mission de 1707 est celle qui fut donnée par le V. Montfort.

1. Bouquet des Missions.

CHAPITRE XXXIV.

LE V. MONTFORT RETOURNE A SAINT-BRIEUC DONNER UNE RETRAITE AUX FILLES DE LA CROIX ; IL LEUR RECOMMANDE LA CHARITÉ. — MISSION DE MONCONTOUR. — LE VÉNÉRABLE MISSIONNAIRE EST REJETÉ PAR M. LUDUGÉ POUR UN MOTIF FUTILE. — SA JUSTIFICATION.

Après ces deux missions, le V. Montfort vint à Saint-Brieuc, par l'ordre de ses supérieurs, pour donner des retraites chez les Filles de la Croix. Avant de s'y rendre, il chargea frère Mathurin d'éprouver leur charité, en leur demandant un morceau de pain pour lui et pour un pauvre prêtre étranger. La portière lui répondit qu'on ne pouvait rien leur donner, qu'elles étaient pauvres elles-mêmes. Mécontent de cette réponse, le missionnaire alla en personne demander quelque chose à manger et pour l'amour de Jésus-Christ : la portière ne le reçut pas mieux que son catéchiste. Le V. Montfort fit instance, et lui dit : « Eh ! ma sœur, je ne vous demande qu'un morceau de pain, si petit qu'il vous plaira, j'en serai content : je vous le demande au nom de Dieu, pouvez-vous me le refuser ? » La portière fut inexorable. Sur ces entrefaites, arriva le prêtre qui l'avait prié de faire la retraite. Comme il n'y avait pas de grille en cette maison, où les religieuses ne gardaient pas la clôture, il dit à cette portière : « Eh quoi ! ma sœur, pourquoi laissez-vous si longtemps dehors M. de Montfort ? que ne lui ouvrez-vous la porte pour le faire entrer ? il vient pour faire les exercices de la retraite. » A ces mots, la portière lui dit : « Vous vous trompez, Monsieur : c'est un prêtre qui demande l'aumône. — Non, dit le prêtre, je ne me trompe pas, c'est monsieur de Montfort. » Alors la fille, chargée de confusion, fit ses excuses, lui ouvrit la porte et

le mena dans une chambre fort propre, où on lui servit bientôt une collation magnifique.

Le V. Montfort prit de là occasion de faire une grande correction à toute la communauté assemblée; et, lui racontant ce qui lui était arrivé, il dit d'un ton apostolique : « Vous n'avez point de charité, mes chères Sœurs. Quoi! vous refusez un morceau de pain qu'on vous demande au nom de Jésus-Christ, le Saint des saints, et vous donnez un grand repas, qu'on ne vous demande point, à un pauvre pécheur. Par là, vous manquez de foi et de charité tout ensemble. »

Après qu'il eut fait la retraite dans cette communauté qui en fut très-édifiée, il en prêcha encore cinq ou six pour les femmes ou filles de Montaigu. Il termina la clôture par une procession solennelle, où l'on porta une belle croix entourée de rayons dorés. Sur chacun d'eux étaient écrites en grosses lettres des sentences tirées de l'Écriture sainte, pour encourager les chrétiens à bien porter leur croix.

Rien de plus admirable que son genre de vie pendant un séjour de trois mois à Saint-Brienc. « Outre la fatigue continuelle des Retraites, de la prédication, de la confession, et des autres devoirs du saint ministère, auxquels il ne se refusait jamais, sans cesse occupé des pauvres, il en nourrissait régulièrement chaque jour jusqu'à deux cents; il les servait, leur faisait le catéchisme, et récitait avec eux le chapelet; il ne se contentait pas de leur distribuer ce qu'on lui remettait, quoique plus pauvre qu'aucun d'eux; il se privait, en leur faveur, des choses les plus indispensables qu'on lui donnait pour son usage. Les cruautés qu'il exerçait sur son corps étaient extraordinaires; et souvent il eut besoin que l'autorité de son confesseur modérât l'excès de ses abstinences et de ses macérations. Son union actuelle avec Dieu n'était presque point interrompue, et cependant il donnait, le jour et la nuit, un temps considérable à l'exer-

cice de l'oraison. C'étaient souvent des lieux non-seulement écartés, mais insupportables pour la nature qu'il choisissait. On l'a vu plus d'une fois sur un fumier, absorbé dans une profonde contemplation. Une fois qu'on le pressait d'abrégé son oraison, afin de renvoyer de bonne heure les personnes qui devaient ce jour-là sortir de retraite, il fit une réponse admirable, qui devrait être gravée dans l'esprit de tous ceux qui sont employés aux fonctions du saint ministère : « Laissez-moi, dit-il ; comment serai-je bon pour les autres, si je ne le suis pas pour moi-même ¹ ? »

En menant une vie si sainte, il n'est pas étonnant qu'il fît tant de fruit dans les âmes. Il ne parlait jamais en public sans tirer les larmes des yeux de ses auditeurs ; il changeait les âmes, soit en les retirant du vice, soit en les portant à une plus haute perfection.

Parmi les conversions qu'il opéra dans ce temps, on peut compter celles de deux jeunes demoiselles, qui assistèrent à une de ses retraites. Elles avaient toutes deux une telle aversion pour l'état religieux, qu'elles ne voulaient pas même visiter celles de leurs amies qui l'avaient embrassé, de peur qu'en les voyant, il ne leur prît envie de les imiter. La première fois que le V. de Montfort les vit, éclairé d'en haut, il les appela par leur nom, sans les avoir jamais connues. Il les recommanda aux prières de la retraite, et dit qu'elles seraient la conquête de Jésus et de Marie. En effet, peu de temps après, il les conduisit toutes les deux au couvent des Ursulines, où elles prirent l'habit et firent profession.

Les entretiens particuliers de l'homme de Dieu n'étaient guère moins salutaires que ses sermons. Vingt ans après le temps dont nous parlons, et près de douze après la mort

1. Cloriv.. 462.

du missionnaire, les Sœurs de la Croix attestèrent, par un écrit authentique, que ses avis faisaient encore sur elles la plus vive impression, et produisaient des fruits merveilleux dans celles qui les avaient reçus. Elles dirent, entre autres choses, que s'il en rencontrait quelqu'une dans la pratique d'un exercice abject et pénible, il lui disait alors, dans son agréable sérieux, comme si Jésus lui-même eût parlé par sa bouche : « Votre état est-il vil et bas ? réjouissez-vous ; votre état, si conforme au mien, est un signe de l'amour que je vous porte. »

Les Filles de la Croix ne furent pas les seules à profiter des instructions du saint prêtre ; beaucoup d'autres maisons eurent le même avantage, et particulièrement celle des Ursulines dont on a parlé. Il estimait beaucoup cette maison, qu'il disait être très-agréable à Jésus et à Marie. Un jour qu'il y était au parloir, il engagea la Mère de la Rivière à entreprendre l'établissement des Ursulines de Quintin, en lui prédisant qu'elle réussirait dans son entreprise, mais qu'elle y aurait bien des contradictions à souffrir : ce qui ne manqua pas d'arriver.

Après ces trois mois de résidence à Saint-Brieuc, le V. Montfort se rendit à Moncontour, où la mission était indiquée. En arrivant, il trouva un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui dansaient. Le missionnaire se mit à genoux au milieu de cette jeunesse folâtre, disant à haute voix : « Que celui qui est du parti de Dieu se jette par terre, pour apaiser sa colère ! » Plusieurs obéirent en demandant miséricorde ; quelques autres ne firent qu'en rire. Cependant le serviteur de Dieu leur parla d'un ton si ferme, que les plus fiers furent obligés de fléchir les genoux comme les autres et d'avouer leur aveuglement ; car il leur fit connaître le grand mal de ces danses : c'est une des pompes de Satan, auxquelles ils avaient

renoncé à leur baptême ; c'est un piège que le malin esprit tend à leur innocence, pour les faire tomber en enfer. Afin de prévenir désormais un pareil désordre, le V. Montfort engagea le maire à prendre des mesures. Il fit ainsi disparaître, en un jour, un abus contre lequel on réclamait inutilement depuis des années.

Quelques jours après, par une démarche hardie, il fit voir ce qu'il faut penser des parures mondaines. A l'issue de sa messe, ayant donné à baiser au peuple le crucifix auquel le Saint-Père avait attaché des indulgences, il ne voulut pas accorder cette faveur aux personnes dont la parure était trop mondaine ; il en priva aussi les demoiselles de l'hôpital, dont l'habillement modeste ne méritait pas ce refus ; mais il leur reprochait de ne pas assez corriger chez de jeunes pensionnaires l'amour de la parure.

Quelques ecclésiastiques, témoins de ce refus, étaient tentés d'en rire ; mais ils furent tellement touchés des paroles de feu qui accompagnaient cette cérémonie, qu'ils mêlèrent leurs larmes à celles de l'assemblée.

Ce fut probablement à la mission de Moncontour que le V. Montfort encourut la disgrâce du chef des missionnaires. Voici en quels termes M. Blain raconte et apprécie cet événement.

Un sujet assez frivole occasionna leur séparation. « M. Ludugé, qui était un homme puissant en œuvres et en paroles, ayant parlé dans une mission avec grande force, sur la prière pour les morts, et sur la nécessité de les soulager, M. de Montfort, à la fin du sermon, crut devoir saisir le moment de la bonne disposition des auditeurs, pour faire une quête, amasser un fonds suffisant pour fournir à l'honoraire d'un grand nombre de messes destinées au soulagement des défunts. Rien ne pouvait plus déplaire à M. Ludugé et à ses associés, qui s'étudiaient, dans toutes leurs

missions, à faire paraître un grand désintéressement, et qui en donnaient à toute heure des preuves effectives.

C'était une règle parmi eux de ne jamais rien demander : ils se contentaient de ce qu'on leur pouvait envoyer pour leur nourriture durant la mission. M. de Montfort ignorant cette règle, ou, l'ayant oubliée par une saillie de zèle, ne se fut pas plutôt mis en état de quêter, qu'il s'attira l'indignation de tous ses confrères et une sévère réprimande de leur chef.

On lui fit un crime de sa quête ; et, comme si le crime eût été irréparable et indigne de pardon, M. Ludugé le rejeta de sa Compagnie, et lui déclara ne vouloir plus travailler avec lui. Cependant, pour tout autre que M. de Montfort, cette action, dans le fond fort innocente, ou n'eût pas été remarquée, ou n'eût attiré à son auteur qu'un avertissement charitable, comme me le dit un jour un très-vertueux prêtre de Rennes, M. Béliet, grand ami de M. Ludugé, et souvent son compagnon dans ses courses apostoliques. Mais dans l'humble prêtre tout était tourné à crime, et rien ne méritait le pardon ».

Les réflexions de M. Béliet, ami du chef des missions, sont fort justes : la démarche du V. Montfort était innocente en elle-même. En quêtant pour faire dire des messes à l'intention des morts, il ne contrevenait nullement à la règle que M. Ludugé avait établie. Demander pour les pauvres ou pour les âmes du purgatoire, ce n'est pas demander pour soi-même. Les fidèles qui fournissent un honoraire au prêtre pour dire une messe, ne lui font ni un présent qui l'oblige à la reconnaissance, ni une aumône dont il ait à rougir ; ils lui donnent ce qui lui est légitimement dû d'après les lois de l'Église. Le V. Montfort avait bien droit de considérer les choses sous ce point de vue ; car ordinairement il ne profitait pas de l'honoraire de ses messes, comme le remarque M. Grandet, qui dit que pen-

dant son voyage de Rome, il fut quelquefois forcé, contre son ordinaire, de prendre l'honoraire de ses messes, pour pouvoir subsister. Habituellement qu'en faisait-il? il ne l'acceptait pas, ou le distribuait aux pauvres. Avec ces dispositions, il était en droit de ne pas regarder cette quête comme une charité faite aux missionnaires.

Au reste M. Ludugé, par une démarche qu'il fit peu d'années après, effaça l'impression défavorable que cette sortie violente pouvait produire. Ne voyant que le V. Montfort capable de le remplacer comme chef des missions en Bretagne, il regretta de l'avoir éloigné, et lui écrivit pour le prier de revenir et de continuer son œuvre. Mais l'homme de Dieu, qui avait commencé à faire des missions à l'apostolique, dans un grand esprit de simplicité, de pauvreté, de pénitence et d'abandon à la divine Providence, ne crut pas devoir changer sa méthode dont il voyait les fruits.

CHAPITRE XXXV.

LE V. MONTFORT SE RETIRE A SAINT-LAZARE. — MISSION DE MONTFORT-LA-CANE ; ON L'EMPÊCHE D'Y ÉRIGER UN CALVAIRE. L'ÉVÊQUE , PRÉVENU PAR DES ENVIEUX, LUI ENLÈVE SES POUVOIRS ET LES LUI REND SUR LA DEMANDE DU CURÉ DE BRÉAL.

Le V. Montfort, se voyant exclu de la Compagnie de M. Ludugé, se retira pour consulter le Seigneur et attendre ses ordres dans la solitude de Saint-Lazare. C'était une petite demeure, qu'il s'était procurée dans un prieuré de ce nom, dès le premier voyage qu'il avait fait à Montfort-la-Cane. La maison, qui n'est qu'à un quart de lieue de cette ville, n'était point habitée ; il avait obtenu la permission de s'y loger avec le frère Mathurin, et un autre frère nommé Jean, qui s'était joint à eux. C'est là qu'il se retirait pendant l'intervalle de ses missions ; il y recevait les lettres de ceux qui le consultaient, et c'était de là que, comme un autre Élie ou un autre Jean-Baptiste, après s'être lui-même fortifié de la manne céleste, il allait la répandre dans les lieux circonvoisins. Souvent aussi le peuple et surtout les pauvres y venaient en foule recevoir ses instructions.

En entrant dans cet ermitage il en avait trouvé la chapelle en ruine, et il l'avait fait réparer. Rien ne manquait à la décoration de l'autel ; dans le haut, il avait fait mettre un Saint-Esprit et un saint Nom de Jésus ; plus bas, sur l'autel, était placée une très-belle image de la sainte Vierge, à laquelle il donna le nom de Notre-Dame-de-la-Sagesse ; elle avait sous les pieds un croissant autour duquel étaient des rayons en or et en argent. Cette pieuse chapelle est à présent très-fréquentée. Au centre est un prie-Dieu auquel est attaché par une chaîne de fer un Ro-

saire, dont les grains de bois étranger sont de la grosseur d'un pouce. Les pèlerins le disent par dévotion pour la mémoire du serviteur de Dieu, qui s'en est servi lui-même.

Il renouvela dans cet ermitage le vœu de ne vivre que d'aumônes, et il le remplit même à Montfort, sa patrie, où il voulait donner la mission. Sachant que le Fils de Dieu a dit : « Personne n'est prophète en son pays », il voulut paraître à Montfort comme étranger et sans famille ; car son père et sa mère, ayant appris qu'il y entreprenait une mission, y vinrent exprès de Rennes, pour le loger chez eux, et pour lui fournir les aliments nécessaires pendant tout le temps de la mission ; mais il ne voulut jamais demeurer en leur maison ; il prit une petite chambre abandonnée auprès d'un bois, pour y aller coucher, et il défendit à ses parents de lui donner ni pain, ni vin, ni viande, les menaçant de leur renvoyer leurs provisions ; il disait qu'en son pays, comme partout ailleurs, il voulait être abandonné à la divine Providence, et qu'il ne regardait pas comme un de ses dons gratuits ce que lui fourniraient ses parents. Dieu pourvut abondamment à tous ses besoins ; le missionnaire nourrit même tous les pauvres de la ville et des environs. Les habitants de Montfort et des lieux circonvoisins se rendirent en foule aux exercices de la mission ; elle ne fut pas moins fructueuse que les autres ; il n'avait même pas besoin de parler pour toucher les cœurs. Un jour, étant monté en chaire, il ne dit pas un seul mot ; mais, montrant au peuple un grand crucifix qu'il portait ordinairement sur lui, il le plaça en spectacle sur la chaire d'où il descendit, voulant faire entendre à ses auditeurs que c'était Jésus en croix qui les prêchait. Afin de les rendre plus attentifs à la voix de ce divin prédicateur, il alla, avec un autre crucifix en main, par toute l'église, le présenter aux assistants en leur disant : « Voilà votre Sauveur : n'êtes-vous pas bien fâchés de

l'avoir offensé? » Alors, se mettant à genoux, il l'offrait à qui voulait lui baiser les pieds. Chose étonnante, tous les cœurs parurent comme percés de componction et d'amour ; chacun attendait avec une pieuse impatience l'approche du missionnaire pour baiser les pieds du saint crucifix. Tous également, et tour à tour, s'avouaient coupables de la mort de leur Sauveur, et lui faisaient publiquement amende honorable. Cette nouvelle prédication dura autant de temps qu'il en fallut au missionnaire pour parcourir l'église à genoux, et présenter à tous les assistants l'image du crucifix à embrasser : elle tira plus de larmes des yeux, plus de gémissements du cœur, elle fit plus de changements dans les âmes que le sermon le plus pathétique. C'est ainsi que Dieu se plaît à confondre la sublime sagesse du monde par l'apparente folie de la croix¹. »

Le missionnaire avait dessein de couronner ces pieux exercices par l'érection d'un calvaire, qui, en rappelant à leur souvenir les grâces qu'ils avaient reçues, graverait dans leurs cœurs l'amour d'un Dieu crucifié. Ses concitoyens étaient entrés dans ses pieux desseins, et chacun d'eux se faisait une joie d'y contribuer selon son pouvoir.

Pour planter la croix, l'homme de Dieu avait choisi une éminence, parce que la croix y eût été aperçue de très-loin ; la chapelle du château en eût été voisine, et il avait conçu le projet de faire bâtir de distance en distance des chapelles où les images de la Passion devaient être représentées. Déjà le sommet de la butte était aplani, et l'on avait creusé tout autour des fossés pour en défendre l'approche aux animaux, quand survint un ordre du duc de la Trémouille, seigneur de Montfort, qui défendait de poursuivre cette pieuse entreprise.

Des personnes qui voyaient de mauvais œil les grands succès de l'homme apostolique, lui avaient attiré cette mor-

1. B'ain.

tification, qui dut lui être sensible, parce qu'on s'attaquait bien plus à son divin Maître qu'à lui-même. Son zèle n'en fut pas diminué : il continua à l'exercer dans sa retraite de Saint-Lazare ; souvent même, on le voyait sous les halles et dans les places publiques de la ville, prêcher à une foule immense de peuple, que les plus vastes églises ne pouvaient contenir. Ce fut un nouveau sujet de mortification pour lui : l'évêque diocésain, Mgr Desmaret, étant venu sur ces entre-faites à Montfort, on dépeignit le missionnaire d'une manière peu favorable : on lui reprochait de se distinguer par orgueil, d'entretenir la fainéantise et de troubler l'ordre public par les secours abondants qu'il distribuait aux pauvres gens. Le prélat, jugeant qu'il était à propos de lui interdire la prédication et les missions, le fit venir. Sa Grandeur était à table avec ses curés et son grand-vicaire quand le missionnaire se présenta devant elle. Par respect, il se tint sur le seuil de la porte, chapeau bas, et dans la posture d'un suppliant ou plutôt d'un criminel. Le prélat, après l'avoir repris fortement de ce qu'il ne se comportait pas comme il le devait dans son diocèse, lui défendit absolument d'y prêcher et d'y entendre les confessions. Le serviteur de Dieu reçut cet ordre sans répliquer. Le triomphe de l'envie paraissait complet ; mais, au même instant, le recteur de Bréal, M. Hindré, ecclésiastique respectable par son zèle et ses vertus, entre dans la salle ; sans savoir ce dont il s'agissait, il s'approche de l'évêque et le prie de lui accorder Montfort, pour faire une mission dans sa paroisse. L'évêque, qui se repentait sans doute déjà de cet interdit précipité, lui accorde aussitôt ce qu'il demande ; il fait plus, le V. Montfort s'étant alors approché pour le supplier d'étendre cette faveur à tous ceux qui la demanderaient, l'évêque y consentit, et par là rétablit le missionnaire dans les pouvoirs qu'il venait à l'instant même de lui ôter.

CHAPITRE XXXVI.

MISSION DE BRÉAL; EFFET QU'ELLE PRODUIT SUR LES HABITANTS ET SUR LES SOLDATS. — PRÉDICTION DU MISSIONNAIRE. — L'ÉVÊQUE JANSÉNISTE DE SAINT-MALO LUI AYANT INTERDIT TOUTE PRÉDICTION HORS DES PAROISSES, IL QUITTE LE DIOCÈSE. — AVANT SON DÉPART, IL ÉTABLIT UNE GARDIENNE A LA CHAPELLE SAINT-LAZARE.

L'homme de Dieu commença la mission de Bréal, vers la Toussaint de l'année 1707. Elle eut un succès immense : tous ressentirent l'efficacité de ses paroles, petits et grands, ouvriers et soldats. Ces derniers surtout se signalèrent par leur assiduité à l'entendre, et leur zèle à profiter de ses instructions.

Il fit de ces soldats autant de héros chrétiens, et les enrôla tous dans sa confrérie des soldats de Saint-Michel, à laquelle il donne à peu près les mêmes règles qu'aux pénitents blancs, dont nous parlerons dans la suite. Mais tandis qu'il travaillait avec tant de fruit au salut du prochain, lui-même courut risque de perdre la vie. Un soir qu'il retournait au presbytère, entendant beaucoup de bruit dans une maison, il y monta et vit un homme qui maltraitait cruellement sa femme. Cet homme, outré de ce que lui dit le missionnaire, prit une hache ; et, furieux, leva les bras de toute sa force pour lui fendre la tête. Le saint homme s'agenouilla pour recevoir le coup ; mais les bras de ce misérable furent à l'instant engourdis, et la hache lui tomba des mains sans faire aucun mal. Toutefois, ni cet accident, qu'on peut regarder comme miraculeux, ni les avis charitables du missionnaire n'ayant corrigé cet homme, le V. Montfort lui donna sa malédiction ; il lui prédit qu'il

mourrait dans la misère. La chose ne manqua pas d'arriver. « J'ai connu cet homme, dit M. Dardeux, curé de Pipryac et de Saint-Quanton ; il s'appelait Salmon, c'était un très-méchant homme, et sa maison était une maison de scandale. La prédiction de M. de Monfort sur lui fut accomplie à la lettre. Il perdit tout son bien, qui ne laissait pas d'être assez considérable. On l'a vu, les dernières années de sa vie, mendier son pain de porte en porte ; je lui donnai l'aumône plusieurs fois, c'est de mes mains qu'il a reçu les derniers sacrements, et je l'ai vu expirer couché sur un peu de paille, dans une maison où on le logeait par charité. »

Après la mission de Bréal, le vénérable serviteur de Dieu se retira dans sa solitude de Saint-Lazare. Là, quand il était seul, il se livrait, jour et nuit, aux exercices de la prière et de la pénitence, ou bien il mettait son zèle au service des pasteurs, ou il veillait sur les fruits de ses missions. Le recteur de Bréal l'avait prié de prêcher pendant les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres ; dans sa réponse du 17 février 1708, le vénérable missionnaire s'excusa, à cause d'engagements pris avant cette demande ; mais il promit de lui envoyer le frère Mathurin le mardi pour réciter le Rosaire, chanter des cantiques et lui porter de petites croix destinées aux soldats. « Dès le dimanche, dit-il, vous les avertirez de s'assembler pour cela le mardi, ce qui ne servira pas peu à les préserver des excès si communs en ce jour ; saluez-les tous de ma part, et dites-leur que je les prie instamment d'être fidèles à garder leur règle, particulièrement lundi prochain, et que je les irai voir un des dimanches de carême. » Cette tendresse attentive rappelle l'affection de saint Paul pour ses néophytes.

La dernière mission que le V. Montfort fit dans le diocèse de Saint-Malo fut à Romillé au mois d'août 1708. A son retour, l'orage qui se formait depuis longtemps contre

lui éclata de nouveau. Le clergé de Montfort, plus indisposé que jamais, profita d'une visite que l'évêque de Saint-Malo faisait dans cette ville, pour renouveler ses plaintes ; sur quoi le prélat défendit au missionnaire de faire des instructions ailleurs que dans les églises de paroisses, sans excepter la chapelle de Saint-Lazare.

Dès lors l'homme apostolique comprit qu'il devait se retirer d'un lieu où il ne pouvait plus exercer librement les fonctions de son ministère.

Cet interdit porté par l'évêque, et cet acharnement des ecclésiastiques de Montfort, ne doivent nullement scandaliser. L'évêque n'enlevait pas au missionnaire le droit de célébrer le saint sacrifice, ni même d'annoncer la parole de Dieu ; il lui défendait seulement de parler dans les chapelles de communautés et dans sa chapelle privée de Saint-Lazare. L'évêque et les prêtres étaient donc rigoureusement dans leurs droits. Un évêque plus zélé n'eût pas obéi à ce mauvais vouloir de son clergé ; mais il faut se rappeler le pitoyable état où se trouvait le diocèse de Saint-Malo. M. Desmarets, qui était monté sur ce siège en 1702, était imbu des doctrines jansénistes : il gouverna ce diocèse pendant trente-sept ans, et contribua par son exemple à répandre l'erreur parmi ses prêtres. Plus tard, il est vrai, il répara sa faute par une humble confession qu'il en fit dans une lettre adressée au Pape ; mais le mal se fait plus vite qu'il ne se répare. Malgré la conversion de l'évêque et le zèle de ses deux successeurs, ce ne fut que soixante-dix ans après que les derniers prêtres jansénistes se réconcilièrent avec l'Église.

Avant de quitter son ermitage et son diocèse, le vénérable missionnaire voulut donner une gardienne à l'image de la Vierge qu'il avait placée dans sa chapelle, et il le fit d'une manière qui parut tenir de l'inspiration. Après une

retraite qu'il avait donnée aux filles, dans l'église de sa paroisse, il les conduisit en procession à Saint-Nicolas pour honorer Notre-Dame du Rosaire; là, il leur fit une exhortation, et leur demanda qui d'entre elles se destinait à être la gardienne de Notre-Dame de la Sagesse à Saint-Lazare. Comme aucune ne se proposait pour cet emploi, il fit un tour dans l'église; et montrant une personne au doigt: « C'est vous, ma fille, lui dit-il, c'est vous qui serez la gardienne de notre bonne Mère à Saint-Lazare. » Cette pieuse fille s'appelait Guillemette Roussel, de la paroisse de Talensac; elle était du tiers-ordre de Saint-François, et pouvait bien alors avoir quarante-quatre ans; elle a assuré que le V. de Montfort ne la connaissait pas, et que jusqu'alors elle ne lui avait jamais parlé; cependant, à l'instant même, elle se sentit fortement inspirée d'obéir à sa parole. Elle se rendit donc à la chapelle de Saint-Lazare, et, prenant son logement dans une petite chambre proche la porte, elle y vécut jusqu'à l'âge de soixante ans des aumônes que la pitié des fidèles lui apportait, constamment occupée à prier Dieu dans cette chapelle, et à ouvrir la porte à ceux qui venaient y honorer l'image de Notre-Dame de la Sagesse.

Rien ne retenait plus le missionnaire dans sa patrie. En la quittant, il déplora les malheurs qui la menaçaient, comme un juste châtement de ce qu'elle n'avait pas connu le jour où le Seigneur l'avait visitée dans sa miséricorde. Il lui prédit, quoi qu'elle fût alors dans un état florissant, la désolation où elle serait sous peu réduite, et dans laquelle nous la voyons de nos jours, plus d'un tiers des maisons étant ruinées et désertes, et la plupart des familles un peu considérables l'ayant abandonnée pour aller s'établir ailleurs. Telle est la réflexion de son premier historien ¹.

1. Grandet.

LIVRE VI

DEPUIS L'ENTRÉE DU VÉNÉRABLE MISSIONNAIRE DANS LE
DIOCÈSE DE NANTES, JUSQU'À LA FONDATION DE LA
COMPAGNIE DE MARIE.

CHAPITRE XXXVII.

LE V. MONTFORT VA DANS LE DIOCÈSE DE NANTES. — CARACTÈRE
GÉNÉRAL DE SES MISSIONS. — MAUVAIS TRAITEMENTS QUE LUI ATTIRE
SON ZÈLE.

Le vénérable serviteur de Dieu alla dans le diocèse de Nantes vers le commencement de l'année 1708. Il y resta environ deux ans. S'il y trouva les croix les plus amères, ce fut aussi la plus brillante époque de sa carrière apostolique par l'influence qu'il exerça sur les populations. Pour se faire une idée de sa rude vie de missionnaire, il suffit, comme dit M. Grandet, de nommer les paroisses où il fit les exercices de la mission : Nantes, Saint-Sambin, Saint-Donatien, et l'église des Pénitentes ; hors de Nantes, Cambon, la Chevrolière, Pont-Château, Vertou, Saint-Fiacre, Crossac, Béré, Missillac, Arbignac, Serrac, Landemon, Saint-Sauveur, la Bretière, Larmandière, Saint-Christophe-sur-Roc, Bourgnay ; il parcourut encore plusieurs autres paroisses du diocèse de Nantes.

Voici, d'après M. Grandet, le caractère général de ses

missions et les fruits de salut qu'elles produisaient. « Il opérerait une infinité de réconciliations, de restitutions et de conversions, et, quoiqu'il n'eût ni argent, ni logement, ni provisions assurées quand il commençait ses missions, il ne manquait jamais de rien. On lui apportait de l'argent et des vivres de toutes parts : en sorte que, non-seulement tous les missionnaires étaient très-bien nourris ; mais il faisait encore tous les jours du potage pour les pauvres des paroisses où ils étaient : il engageait de pieuses couturières à faire des habits pour les vêtir ; et la Providence, en qui il se confiait entièrement, fournissait à toutes dépenses par les aumônes des fidèles et par les restitutions indéterminées ; de sorte que les curés se faisaient un plaisir de le demander pour instruire, pour convertir et pour soulager leurs peuples, parce qu'ils ne lui fournissaient presque rien que le logement¹ ».

Autorisé par l'évêque, il s'associa d'abord le Père Joubert, Jésuite, qui avait un grand talent pour les missions. Ils commencèrent par une paroisse des faubourgs appelée Saint-Similien. A son ordinaire, le V. Montfort y prêchait avec une force apostolique contre les vices de chaque profession ; mais son zèle faillit lui être fatal. Des écoliers et des scélérats, dont il avait repris les scandales, résolurent de le tuer. Ils allèrent, dans cette intention, l'attendre à un chemin où il devait passer. Le missionnaire, qui ne craignait que Dieu et le péché, fut averti de leur mauvais dessein ; mais il ne laissa pas de sortir et d'aller à ses affaires. Ces misérables, l'ayant aperçu, se jetèrent sur lui avec fureur. Le peuple, voyant qu'ils voulaient l'assassiner, le délivra et poursuivit les assassins, les uns à coups de pierre, les autres à coups de bâtons.

1. Grandet.

Le V. Montfort, témoin du danger que couraient les écoliers, alla au-devant de ses défenseurs et leur dit : « Mes chers enfants, ne leur faites pas de mal, laissez-les en paix : ils sont plus à plaindre que vous et moi. » Il apaisa ainsi le peuple qui voulait le venger.

Un événement de même nature est raconté par M. des Bastières. « Comme je passais, dit-il, sur la place de Nantes, vers les quatre heures du soir, je rencontrai M. de Montfort que des soldats conduisaient au château, suivi d'une nombreuse populace, qui faisait un bruit épouvantable. Tête nue, le visage riant et vermeil, il récitait à haute voix son chapelet qu'il tenait à la main, et marchait à si grands pas, que les soldats avaient peine à le suivre ; on ne le conduisit pas cependant jusqu'au château, parce qu'un de ses amis le retira d'entre leurs mains ; il en fut très-mécontent, disant qu'on le privait d'un bonheur auquel il aspirait depuis longtemps : celui d'être prisonnier pour l'amour de Jésus-Christ.

« Quelques jours après, je lui demandai ce qu'il avait fait pour être conduit si ignominieusement, et il me raconta simplement la chose en ces termes : « Je venais de la communauté de Saint-Clément, et en passant par la Motte Saint-Pierre, je vis des soldats qui se battaient avec des artisans et qui faisaient des jurements horribles ; grand nombre de personnes couraient à eux pour être témoins de ce tragique spectacle ; m'étant avancé au milieu de cette multitude en furie, je me suis mis en prières, et plusieurs personnes suivirent mon exemple. Ayant dit un *Ave Maria* et baisé la terre, je me relevai et me jetai à corps perdu au milieu de ces furieux, qui s'assommaient à coups de bâtons et de pierres : je les séparai quoique très-difficilement ; les artisans se retirèrent aussitôt, quoiqu'ils fussent les plus forts, et les soldats demeurèrent sur le champ de bataille.

« En revenant, je vis une table où il y avait des marques

blanches et noires ; je demandai ce que cela signifiait : on me répondit que c'était un jeu qu'on appelait blanc et noir, et qui causait tous les jours des rixes semblables ; je le renversai par terre, et le brisai à coups de pieds.

« Les soldats, à qui il appartenait, l'ayant vu en pièces, et ayant appris qui l'avait rompu, entrèrent contre moi dans une fureur diabolique ; et s'étant jetés sur moi comme des lions acharnés, les uns me prirent par les cheveux, les autres déchirèrent mon manteau, et tous me menaçèrent de me passer leur épée au travers du corps, si je ne leur payais pas la table de jeu que je venais de briser. Je leur demandai combien elle leur avait coûté ; ils me répondirent qu'ils l'avaient achetée cinquante livres. Je leur dis que je leur donnerais de grand cœur cinquante millions de livres d'or, si je les avais, et tout le sang de mes veines, pour faire brûler tous les jeux de hasard semblables à celui que je venais de rompre. Ces paroles les irritèrent si terriblement contre moi, que je crus être chargé de coups.

« Mais un de ces soldats dit aux autres : Ne le frappons pas, il nous arriverait malheur ; menons-le plutôt au château. M. de Miàne, gouverneur, qui nous a permis ce jeu, nous rendra bonne justice. » Ils me conduisirent donc jusqu'au lieu où vous m'avez rencontré, et où malheureusement pour moi on m'arracha d'entre leurs mains.

« Je demandai ensuite à M. de Montfort, si, dans cette fâcheuse conjoncture, il n'appréhendait pas qu'on ne lui donnât quelques coups mortels, ou du moins qu'on ne le mît en prison. Tant s'en faut, répliqua-t-il en riant, j'en aurais eu une joie extrême ; je suis un trop grand pécheur pour mériter une si grande grâce. J'ai fait exprès le voyage de Rome, pour demander à Notre Saint-Père le Pape la permission d'aller dans les pays étrangers, faire mission chez les barbares et chez les infidèles, espérant y répandre mon

sang pour la gloire de Jésus-Christ, qui a répandu tout le sien pour moi ; Notre Saint-Père le Pape me refusa cette grâce, parce que j'en étais indigne, et il me permit seulement d'aller dans tous les pays du monde chrétien ¹.»

De Saint-Similien, le V. Montfort alla prêcher à Saint-Donatien, paroisse limitrophe de Nantes. C'est probablement dans cette mission qu'il faut placer un trait de zèle peu imitable peut-être, mais qui prouve le courage du missionnaire et son immense empire sur les cœurs. Le dimanche d'après la fête des saints Donatien et Rogatien, patrons de la ville de Nantes, en passant par la Motte de Saint-Nicolas, il aperçut un grand concours de peuple, et il demanda quel était le sujet de cette nombreuse assemblée ; on lui dit que c'étaient des garçons et des filles qui dansaient. Il se sentit inspiré d'aller les trouver pour faire cesser leurs danses. Ayant fendu la presse avec beaucoup de peine, il se trouva au milieu de plus de cent personnes qui dansaient au son d'un fifre : il essaya sept ou huit fois de les séparer et de les dissiper ; mais ils se redonnaient aussitôt les mains, et le missionnaire se trouvait toujours au milieu de la ronde ; alors ces jeunes gens poussaient de grands éclats de rire ; ils entonnaient un cantique qu'on avait coutume de chanter à la mission. Ne sachant plus que faire, il prit son chapelet ; et, élevant les bras vers le ciel, il s'écria de toutes ses forces : « S'il y a dans cette compagnie des amis de Dieu, qu'ils se mettent à genoux avec moi ! » Il n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que tous, spectateurs et danseurs, se jetèrent à terre ; et, ce qu'on aura peine à croire, ils psalmodièrent tous avec lui une dizaine du chapelet ; puis il fit une exhortation contre les danses, leur prouvant qu'elles sont une occasion pro-

¹. Cité par M. Grandet. 130.

chaîne d'une infinité de péchés. Son discours eut un effet si merveilleux, que leurs chants profanes furent en un moment changés en pleurs.

M. Blain raconte deux autres faits semblables :

« M. Grignion, rencontrant un jour une troupe de gens qui se divertissaient à la danse, qui est ordinairement accompagnée de chansons peu honnêtes et de manières immodestes, entra subitement au milieu d'eux ; et, mettant son crucifix sur un bâton élevé, il le planta en terre ; puis il se jeta à genoux pour l'adorer. Chose étonnante ! tous les danseurs en firent autant à son exemple. Les voyant disposés à l'écouter, il les prêcha et les renvoya touchés et sans envie de retourner à la danse.

« Une autre fois, trouvant dans une foire des joueurs de vielle et de violon, et d'autres instruments préparés pour divertir les danseurs, il les gagna si bien qu'il les obligea tous de lui remettre en mains leurs instruments qu'il emporta. C'est ce qu'il a fait souvent avec un zèle intrépide, mais qui lui attirait quelquefois des injures ou de mauvais traitements. »

La mission de la Valette suivit celle de Saint-Similien et porta des fruits abondants. Tous les paroissiens suivirent dévotement les exercices, excepté un seul que Dieu punit d'une manière terrible. Un des derniers jours, tous écoutaient la parole du missionnaire qui les exhortait au regret de leurs péchés. Un tonnerre affreux qui éclata pendant le sermon semblait inspirer la crainte des jugements de Dieu. Seul, cet homme était tranquillement assis dans sa maison. La foudre le tua sans lui laisser le temps de se reconnaître.

Là comme partout ailleurs, l'homme de Dieu établit la récitation du Rosaire ; les habitants, après y avoir été fidèles pendant quelques années, en abandonnèrent la pratique.

L'homme de Dieu les fit revenir à leur ferveur première, en leur témoignant la peine qu'ils lui avaient faite. En effet, après la mission de Roussay, en 1713, il refusa de passer par la Valette, quoique ce fût son chemin pour retourner à Nantes. En vain des habitants de la Valette qui l'accompagnaient le sollicitèrent ; en vain une femme de la paroisse se jeta à genoux pour le conjurer de leur faire cet honneur. Le [missionnaire fut inflexible : « Non, répondit-il, je ne passerai point par la Valette ; ils ont quitté mon chapelet. »

Ce reproche toucha les habitants de la Valette ; la récitation du rosaire fut rétablie. Elle subsistait encore quinze ans après, lorsque M. Mulot, successeur du V. Montfort, vint donner une nouvelle mission dans cette paroisse.

CHAPITRE XXXVIII.

MISSION DE LA CHEVROLIÈRE. — OPPOSITION ET INJURES DU CLERGÉ DE CETTE PAROISSE. — PATIENCE DU V. SERVITEUR DE DIEU. — MISSION DE VERTOU. — L'ABSENCE DE CONTRADICTIONS EFFRAIE LE MISSIONNAIRE.

« La première mission que j'ai faite avec M. de Montfort, dit M. des Bastières, fut celle de la Chaise : cette paroisse aussi appelée la Chevrolière est du diocèse de Nantes. Il la fit par l'ordre de M. l'abbé Barrin, l'un des grands-vicaires de Mgr l'évêque, homme d'esprit et de grand jugement.

« Le curé s'y opposa de toutes ses forces; mais il fallut enfin céder à l'autorité de son supérieur, et à la sollicitation de plusieurs autres personnes qui savaient le besoin qu'en avait sa paroisse. Le curé ne laissa pas de persécuter le missionnaire pendant plus de trois semaines que dura la mission, et il fit tout son possible pour empêcher que ses paroissiens n'assistassent aux exercices de chaque jour, entre autres aux sermons. Plusieurs n'y parurent point; d'autres n'y venaient que très-rarement; mais le plus grand nombre y fut très-assidu. Le curé en fut outré de dépit. Un jour, après le sermon du matin, tout le peuple étant encore assemblé dans l'église, fondant en larmes, tant il avait été touché des grandes vérités qu'il avait entendues de la bouche de M. de Montfort, le curé parut debout au milieu du grand autel, avec surplis et étole, et fit une courte exhortation, ou plutôt une sanglante invective contre le prédicateur, prenant pour texte ces paroles du Sauveur : *Miserèor super turbam* (MARC. VIII) « Cette troupe de per-

sonnes me fait grande compassion », dit-il ; et ensuite il commença son discours en disant : « Je me vois obligé, mes chers paroissiens, étant votre pasteur, de vous avertir charitablement que vous perdez votre temps à venir à cette mission ; on ne vous y apprend que des bagatelles ; vous feriez bien mieux de rester dans vos maisons, et de travailler pour gagner votre vie et celle de vos enfants ; c'est à quoi je vous exhorte de tout mon cœur. » Il dit encore beaucoup d'autres pauvretés, qui faisaient pitié à ceux qui les entendaient.

« Cependant M. de Montfort, qui était encore en chaire, se mit à genoux, écouta ce discours les yeux baissés et les mains jointes. Aussitôt qu'il fut fini, il se leva, descendit de chaire, fit une inclination profonde en passant devant M. le curé, vint me trouver et me dit : « Chantons le *Te Deum*, mon cher ami, pour remercier notre bon Dieu de la charmante croix qu'il vient de nous envoyer ; j'en ai une joie que je ne saurais vous exprimer. Nous psalmodiâmes tous deux le *Te Deum* devant le Saint-Sacrement, et il me dit après : Cette mission est bien combattue, mais j'espère qu'elle en sera d'autant plus fructueuse et remplie de bénédiction. »

« En effet, ajoute M. des Bastières, je n'ai pas vu, dans toutes les autres que j'ai faites avec M. de Montfort, un plus grand nombre de pécheurs convertis.

« Pour comble de mortification, M. de Montfort tomba malade environ quinze jours après le commencement de la mission. Sa maladie parut mortelle ; il fut attaqué d'une fièvre violente et continue, et d'une colique très-douloureuse. Il est surprenant que dans cet état il n'ait pas discontinué un seul jour de faire tous les exercices de la mission ; il prêcha et confessa comme s'il eût été en parfaite santé. Je l'ai vu plusieurs fois monter en chaire, tremblant de fièvre. et souf-

frant les douleurs d'une colique très-violente, ayant le visage semblable à celui d'un mort. On croyait qu'il n'aurait pas la force de dire un seul mot ; cependant il ne me souvient pas de l'avoir jamais entendu prêcher avec plus de force, d'onction et de pathétique que dans le temps qu'il souffrait le plus ; car il faisait pleurer tous ses auditeurs à chaudes larmes, et il les touchait jusqu'au fond du cœur. Cependant sa maladie qui devait augmenter, le quitta à la fin de la mission d'une manière bien extraordinaire.

« Le lendemain de la clôture de la mission, M. Montfort voulut faire la cérémonie de la plantation de la croix ; le temps était fort rude, il plut presque tout ce jour-là ; les chemins étaient pleins d'eau et de boue, et le lieu où l'on devait planter la croix était très-éloigné du bourg. Cependant le missionnaire ordonna au peuple de la porter nus-pieds ; et, pour mieux les engager à le faire, il joignit l'action à la parole : il se déchaussa ; et aussitôt plus de deux cents hommes se présentèrent à lui, les pieds nus, pour avoir l'honneur de porter la croix.

« Quoique M. de Montfort eût actuellement la fièvre et fût accablé de maux et de fatigues, il aida néanmoins à la porter, les pieds et la tête nus, insultant à la rigueur de la saison et à la maladie.

« Aussitôt que la croix fut plantée, M. de Montfort la bénit et prêcha avec une force surprenante ; plusieurs personnes qui se portaient bien avant cette cérémonie en tombèrent malades. Il n'y eut que M. Montfort qui, malade avant que la croix fût plantée, recouvra ensuite une parfaite santé. Je suis sûr que pas un médecin n'ordonnerait un pareil remède, pour guérir de la fièvre et de de la colique.

« A la suite de cette mission une personne subornée par les ennemis du V. Montfort alla le dénoncer à M. Barin, comme coupable d'hypocrisie, d'avarice et d'immoralité.

Elle eut l'effronterie d'en aller dire autant à Mgr l'évêque de Nantes, qui, prévenu par M. l'abbé Barin, la fit chasser honteusement de son palais, et lui défendit de se présenter jamais devant lui sous peine de la faire mettre en prison. »

Ses supérieurs qui avaient ainsi confondu la calomnie l'envoyèrent à Vertou, à deux lieues de Nantes, où beaucoup d'habitants ont leurs maisons de campagne. A la fin de la mission, le serviteur de Dieu fit dresser un bûcher comme à Poitiers, pour brûler les mauvais livres qu'on lui avait apportés ; chacun y jeta ses livres au feu. Mademoiselle des Marqués, jeune fille de condition, s'approcha comme les autres du bûcher : elle n'avait point de mauvais livres à y jeter ; mais, sous les yeux de ses parents, et de tout le peuple étonné de son sacrifice, elle livra aux flammes des parures qu'elle avait jusqu'alors trop aimées ; depuis, elle y renonça pour toujours.

Une guérison subite qu'opéra le V. Montfort dans la personne d'un laïque qui l'accompagnait et qui se nommait le frère Pierre, dut sans doute donner plus de poids à ses paroles. Ce miracle a été rapporté par un digne prêtre qui en fut témoin oculaire ¹. « Ce pauvre frère, dit-il, était si malade qu'il ne pouvait pas même changer de position sans l'aide de quelqu'un ; à peine pouvait-il parler, et il y avait déjà plus de douze jours qu'il était alité. M. Montfort et moi nous allâmes un matin le voir ; je le crus alors en danger, et je dis à M. Montfort qu'on tardait bien à lui donner l'extrême-onction ; il ne me répondit rien, mais il parla ainsi au malade : « Pierre, où est votre mal ? — Par tout le corps. — Donnez-moi votre main. — Je ne le puis. — Tournez-vous de mon côté. — Cela m'est impossible. — Avez-vous de la foi ? — Hélas ! mon cher père, je voudrais

1. Clouviens.

bien en avoir plus que je n'en ai. — Voulez-vous m'obéir? — De tout mon cœur. » Il lui mit la main sur la tête en lui disant : « Je vous demande de vous lever dans une heure d'ici et de venir nous servir à table. » Nous le quittâmes pour aller reprendre nos fonctions ordinaires. A onze heures et demie, comme nous allions dîner, je trouvai frère Pierre qui montait à la chambre où nous prenions nos repas. Je lui demandai comment il se portait ; il me répondit en riant que le Seigneur l'avait guéri. »

« Quand nous fîmes la mission de Vertou, dit M. des Bastières, mission à laquelle Dieu donna toutes sortes de bénédictions, M. Grignon n'y ayant reçu aucune croix considérable, me prit un jour par la main après la prière du soir, et me conduisit dans sa chambre ; je lui demandai ce qu'il souhaitait. Son air affligé me fit croire à quelque grand malheur ; il me dit en souriant : « Mon cher ami, que nous sommes mal ici ! — Point du tout, lui répondis-je : où irons-nous pour être mieux ? Nous avons tout à souhait et tout en abondance. — C'est que nous sommes ici trop à notre aise, me répliqua-t-il ; nous sommes très-mal, notre mission sera sans fruits, parce qu'elle n'est pas fondée ni appuyée sur la Croix ; nous sommes ici trop aimés. Voilà ce qui me fait souffrir ; point de croix, quelle croix ! quelle affliction pour moi ! J'ai dessein de finir cette mission dès demain ; que vous en semble-t-il, mon cher ami, ne serions-nous pas mieux en une autre paroisse à porter la croix de Jésus-Christ, notre cher Maître, que d'être ici sans rien souffrir ? » Je lui répondis : « Vous feriez mal, Monsieur, de laisser l'œuvre de Dieu imparfaite ; si vous n'avez pas de croix ici, ce n'est pas votre faute ; voilà peut-être la première mission où elles vous ont manqué. » Il eut la bonté de me croire ; nous achevâmes celle de Vertou, qui dura un mois, et Dieu y répandit ses bénédictions en abondance. »

CHAPITRE XXXIX.

MISSION DONNÉE A CAMBON ; IL RÉPARE L'ÉGLISE ET FAIT DISPARAITRE LA LITRE OU CEINTURE OU SE TROUVAIENT LES ARMES DU SEIGNEUR. — ON VEUT ATTENTER A SES JOURS. — MISSION DE CROSSAC ; IL ENGAGE LES HABITANTS A RENONCER AU DROIT QU'ILS PRÉTENDAIENT AVOIR DE SE FAIRE ENTERRER DANS L'ÉGLISE.

Vers le commencement du Carême 1709, le V. Montfort fit une mission dans la paroisse de Cambon ; il était accompagné de M. des Bastières, qui dit avoir à cette époque évangélisé quarante paroisses en compagnie du missionnaire. Nous suivrons son récit.

« La paroisse de Cambon est du diocèse de Nantes, et éloignée d'environ deux lieues de Pont-Château ; nous y fîmes, dit M. des Bastières, la mission de l'année du grand hiver, c'est-à-dire en 1709, pendant le carême, où le froid fut le plus rigoureux ; l'église était grande, mais délabrée. Quinze jours après l'ouverture de la mission, M. Montfort forma le dessein d'y faire toutes les réparations, qui étaient nombreuses et pressantes. Un jour, après avoir fini son sermon du matin, il fit sortir toutes les femmes de l'église, et ordonna aux hommes d'y rester, leur disant qu'il avait une chose très-importante à leur communiquer.

« Après que les femmes furent sorties de l'église, il en fit fermer les portes, et adressa un petit discours sur la décoration des temples consacrés au culte du vrai Dieu. Il fut court mais touchant ; il demanda à ses auditeurs s'ils ne voulaient pas contribuer chacun selon son pouvoir à la réparation de leur église ; ils répondirent tous qu'ils le feraient de tout leur cœur. « Eh bien ! mes chers enfants, mettez-

vous huit sur chaque tombe, quatre sur celles qui sont les moins pesantes, et deux sur chaque pavé. »

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ, et il leur dit ensuite : « Prenez la pierre sur laquelle vous êtes placé, et la portez dans le cimetière. » Cela fut fait dans un instant ; et dans une demi-heure tout au plus, l'église fut dépavée.

« Le lendemain, après son sermon, il fit, comme le jour précédent, sortir toutes les femmes de l'église ; il n'y resta que les hommes, qu'il exhorta à venir le lendemain pour paver l'église, amenant des maçons, des tailleurs de pierre, de la chaux et du sable, avec tous les outils nécessaires pour exécuter cette entreprise. Il fut exactement obéi ; on n'employa guère plus d'un jour et demi à achever cet ouvrage, tant il s'y trouva grand nombre d'ouvriers ; il fit ensuite blanchir l'église, et ordonna qu'on effaçât entièrement la ceinture ou litre où étaient les armes de M. le duc de Coislin, seigneur de la paroisse de Cambon. Ce coup était d'autant plus hardi, qu'il ne pouvait ignorer combien les seigneurs fondateurs des églises sont jaloux de ces sortes de droits. En effet, le sénéchal de Pont-Château, dont Cambon est une dépendance, ayant appris cette action, se transporta le lendemain sur les lieux, avec plusieurs autres officiers de la juridiction ; ils attaquèrent M. de Montfort, dans le cimetière, à la sortie de son sermon du matin ; et, le menaçant de l'entreprendre en justice, lui dirent les paroles les plus capables d'intimider l'homme le plus intrépide ; mais M. de Montfort ne parut nullement ébranlé, ni repentant de ce qu'il avait cru devoir faire pour la gloire de Dieu. Il est même probable que M. le cardinal de Coislin, qui avait beaucoup de piété et de religion, n'aura pas désapprouvé le zèle, tout indiscret qu'il parût, d'un missionnaire qui n'avait en vue que la gloire de Dieu et l'honneur de son église, dont il aura préféré les intérêts aux siens propres,

ayant d'ailleurs d'autres meilleurs titres pour les soutenir ¹ ».

Le vénérable missionnaire savait que l'église est la maison de Dieu, *domus Dei* : il ne voulait pas qu'elle fût le palais ou la mouvance de l'homme, ni que Jésus-Christ y parût sous la livrée. La croix, telle est la seule armoirie qui doit tenir la place d'honneur dans l'église. Il était révolté de toute complaisance sacerdotale qui laissait usurper à l'écusson la place due à l'étendard du chrétien : de là, cette réflexion amère d'un de ses cantiques.

On voit, au lieu du nom du Seigneur immortel,
Les armes de Monsieur au milieu de l'autel.
Le prêtre et le mulet portent son armoirie.
L'un l'honore à l'autel, et l'autre à l'écurie.

Ce fut dans cette mission que le serviteur de Dieu courut risque de la vie. « Nous devons, dit M. des Bastières, faire un voyage dont nous avons déjà fixé le jour ; mais la veille, sur les sept heures du soir, une femme cambonnaise me vint trouver, et me dit en pleurant qu'elle venait m'apprendre une bien triste nouvelle qui nous regardait personnellement. Lui ayant demandé les détails, elle me conta le fait en ces termes : « Je sais, dit-elle, que vous devez partir demain pour Pont-Château ; mais donnez-vous bien de garde d'y aller ce jour-là ; car cinq hommes armés doivent vous attendre sur le chemin pour vous assassiner. » Je lui demandai si elle en était bien assurée, et comment elle le savait. « La chose n'est que trop vraie, me répliqua-t-elle, je le sais d'eux-mêmes ; ils étaient auprès de la porte de ma maison à faire leur complot, ne sachant pas que je fusse si rapprochée d'eux. J'ai entendu qu'ils se disaient les uns aux autres : Trouvons-nous sans faute demain à quatre heures du matin, à tel endroit, dont je ne me souviens plus ; mettons

1. Grandet, 405.

des pierres neuves à nos pistolets pour ne pas manquer notre coup. Pour moi, dit un de ces malheureux, je m'attaquerai à ce brigand de Montfort, je lui veux casser la tête. Au reste, je ne connais point, dit-elle, ces misérables ; mais je vous avertis de leur mauvais dessein, afin que vous les empêchiez de l'exécuter. »

« J'allai sur-le-champ, continue M. des Bastières, en donner avis à M. de Montfort, qui se moqua de moi, et des avertissements de cette bonne femme, disant que ce n'était pas là le premier, et qu'on voulait nous faire peur : je lui dis que la témérité n'était pas une vertu ; et que, dans un pareil doute, il fallait prendre le parti le plus sûr. Il suivit mon avis, et je partis le lendemain pour aller à Nantes, et M. de Montfort resta encore quelques jours à Cambon. J'ai su depuis, à n'en savoir douter, que ces malheureux nous avaient attendus depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir, dans l'endroit où nous devions passer. »

Je me suis souvent demandé pourquoi les saints missionnaires, dans ces temps de croyance religieuse, couraient si souvent risque de la vie, comme nous le voyons dans l'histoire de saint François Régis, du Père Maunoir et autres, tandis que, dans notre siècle d'incrédulité, il est inouï que depuis 1815 on ait attenté aux jours des nombreux missionnaires qui ont évangélisé à peu près tous les points de la France. On peut, je crois, en donner deux raisons. A cette époque où la foi était générale, les rares impiétés, n'ayant pas pour circonstances atténuantes l'ignorance et la mauvaise éducation, étaient par là même plus profondément perverses qu'aujourd'hui : j'ai trouvé des impies de toute nuance, j'ai vu des malades qui, en face de la mort, ont nié Jésus-Christ et son Église ; jamais je n'en ai rencontré un aussi haineux que l'était par exemple M. de Quériolet avant sa conversion. Mais il y a une autre raison plus mal-

heureuse à dire. Lorsque plusieurs missionnaires évangélisaient une paroisse où couvait l'esprit de foi, leur souffle avait bien vite ranimé la divine étincelle, les conversions étaient générales; les quelques endurcis qui restaient, joueurs, buveurs, débauchés, adultères, voyaient le vide se faire autour d'eux : plus de compagnons, plus de complices; de là, des accès de rage contre ces hommes qui leur arrachaient des victimes. Aujourd'hui les missionnaires glanent quelques conversions, et ne réagissent que faiblement sur l'état des paroisses. Il se trouve pourtant d'heureuses exceptions.

Après la mission de Cambon, le vénérable serviteur de Dieu en fit une autre à Crossac, paroisse du diocèse de Nantes. Outre les fruits spirituels qu'elle produisit, elle fut remarquable par un acte qui étonna tout le monde. « Cette paroisse, dit M. des Bastières, était sans pasteur, lorsque nous y allâmes. L'église, très-malpropre, n'était pavée que dans le sanctuaire, presque toute la nef était labourée par sillons comme un champ, et elle servait de cimetière à tous les paroissiens, nobles et roturiers, grands et petits, pauvres et riches, qui prétendaient avoir droit, de temps immémorial, de s'y faire enterrer. Monseigneur de Nantes et ses grands-vicaires avaient eu beau s'opposer à un si grand abus, contraire aux canons et à la pratique de l'Église : ils ne purent jamais le faire cesser. Après avoir inutilement usé des censures contre les habitants de Crossac, on procéda contre eux en justice ; l'affaire fut portée au parlement et jugée par arrêt contradictoire en faveur des paroissiens, sur la possession où ils étaient de se faire enterrer de tout temps dans leur église, et ils gagnèrent leur procès avec dépens.

« M. de Montfort, en ayant été informé, prêcha de toutes ses forces contre cet abus, et leur fit voir que dans toute l'Église primitive on n'enterrait les Papes, les évêques, les

empereurs et les rois, que dans les cimetières, ou tout au plus dans les vestibules ; que les églises ne devaient être destinées qu'à renfermer le corps de Jésus-Christ et ceux des saints ; et qu'autrefois, la canonisation ne s'en faisait que par la translation de leurs ossements, des cimetières où ils avaient été enterrés, dans les églises où on les exposait à la vénération publique ; que la coutume qu'ils avaient de se faire enterrer dans le lieu saint, était une espèce de profanation. Dieu donna tant de bénédiction à ses paroles que tous ses auditeurs pleurèrent l'aveuglement où ils avaient vécu. M. de Montfort, profitant de leur bonne disposition, les obligea de lui promettre qu'ils ne se feraient plus enterrer dans leur église. Après le sermon, les principaux d'entre eux s'assemblèrent avec lui dans la sacristie ; un notaire fit un acte par lequel ils renonçaient à se servir de l'arrêt qu'ils avaient obtenu au parlement de Bretagne, et promettaient tous de choisir le lieu de leur sépulture dans le cimetière. Aussitôt après que cet acte fut signé, M. de Montfort fit travailler à paver l'église, à la blanchir, et à y faire toutes les autres réparations nécessaires. »

A la fin de la mission de Crossac, M. des Bastières étant parti pour Nantes, le V. Montfort crut qu'il l'avait abandonné pour toujours. Dans le même temps, un des Frères lais se révolta contre lui, et le chargea d'injures ; il composa sur ce sujet cette strophe de cantique insérée depuis au milieu de celles qu'il avait faites sur la conformité à la volonté de Dieu :

Un ami m'est infidèle,
Dieu soit béni, Dieu soit béni !
Un serviteur m'est rebelle,
Dieu soit béni, Dieu soit béni !
Dieu fait tout ou le permet,
C'est pourquoi tout me satisfait 1.

1. Grandet.

CHAPITRE XL.

MISSION DE PONT-CHATEAU. — ÉRECTION D'UN CALVAIRE GIGANTESQUE DANS UNE LANDE VOISINE. — L'ÉVÊQUE DE NANTES DÉFEND DE BÉNIR LE CALVAIRE; QUINZE JOURS APRÈS, LE ROI DONNE L'ORDRE DE LE RENVERSER.

Après la mission de Crossac, qui s'était faite sans contradiction, le V. Montfort entreprit celle de Pont-Château ; c'est la plus célèbre de toutes par l'enthousiasme dont il enflamma les multitudes, et par sa patience à supporter l'injuste humiliation dont il fut victime. On peut dire qu'en érigeant le calvaire de Pont-Château, il se préparait son Thabor et son Golgotha. Son compagnon de travail n'était pas le fidèle M. des Bastières, qui avait pour lui une si loyale admiration : il était accompagné de M. Olivier, missionnaire de Nantes, homme de bien, dit le chanoine de Rouen, mais que son amour-propre froissé engagea dans un assez triste rôle. Le V. Montfort ne voulut plus travailler avec lui : pour quels motifs ? La manière sournoise dont il agit avec le vénérable serviteur de Dieu, donne droit de croire que leurs caractères ne s'accordaient pas.

C'est lui qui nous a raconté dans un grand détail la construction du calvaire. Homme de bien, il ne rabaisse pas la gloire du V. Montfort, il ne s'attribue pas le mérite d'avoir excité cet enthousiasme des peuples, il blâme même hardiment les personnages haut placés qui ont persécuté le missionnaire dans ses œuvres : il fait sentir l'exagération de leurs craintes ; mais, fils d'Adam, comme dit M. Blain, il n'a pas le courage d'admirer et de louer franchement celui qui avait blessé son amour-propre. On peut, sans avoir vu les

lieux, se faire une idée exacte de ce monument, des peines immenses qu'il a coûtées, et de l'effet qu'il produit au milieu de ces campagnes incultes.

Les historiens disent que la lande dont le sommet est occupé par le calvaire, ressemble au chapeau d'un champignon, et qu'elle s'élève circulairement par une pente douce : cette configuration n'est point particulière à la lande de Pont-Château ; elle est à peu près générale dans les mouvements du terrain qu'on remarque en Bretagne.

Ce qui rend cet accident du sol plus remarquable dans la lande de Pont-Château, c'est son vaste pourtour et l'absence, dans un voisinage très-éloigné, d'un autre soulèvement semblable.

Aussi, du haut de la lande, même avant que le V. Montfort y eût dressé ce mamelon artificiel, la vue parcourait sans obstacle un horizon d'une circonférence de douze lieues, où l'œil apercevait vingt-sept paroisses, et les bruyères s'étendant comme une mer monotone à perte de vue.

Il est probable que le V. Montfort, dans ses pérégrinations apostoliques, n'avait trouvé nulle part une position aussi convenable pour le monument simple, mais grandiose, qu'il méditait en l'honneur de la Croix.

Un jour après le sermon, il fit part de son dessein à ses coopérateurs et aux paroissiens de Pont-Château, et leur fit voir l'honneur que procurerait au pays l'érection de ce calvaire. Jamais proposition de zèle ne fut aussi promptement goûtée. Il conduisit donc les travailleurs à la lande, désigna l'emplacement de la croix, et donna le premier coup de bêche pour creuser un fossé qui empêcherait les animaux de s'approcher du calvaire. Là se bornait son premier dessein ; mais l'affluence et le zèle des travailleurs lui firent concevoir une idée plus magnifique. Ce fut d'élever de main d'homme une montagne artificielle qui, surmontée de la

croix, serait l'image de la montagne où mourut le Rédempteur. Il traça donc trois cercles concentriques : le premier, de 400 pieds ; le second, de 500 ; le troisième, de 600. Dans celui de 400 pieds devait surgir la montagne du calvaire, ayant la forme d'un cône tronqué, de 133 pieds de diamètre et 50 pieds de hauteur. Entre la douve qui devait fournir la terre et la montagne qui en était composée, se déroulait circulairement une promenade ou chemin de ronde, large de 20 pieds. Enfin, la douve comprise entre le circuit de 500 et 600 pieds avait 15 pieds de largeur et 20 de profondeur. C'était cette immense masse de terre qu'il fallait creuser, porter et disposer en cône dont le sommet dépassait de 70 pieds la profondeur de la douve.

Il est facile de se rendre compte de ce travail gigantesque. Il a fallu extraire environ huit mille mètres cubes d'argile et de grès, et porter au panier ou à la hotte deux millions quatre cent mille kilogrammes de déblais. La parole du missionnaire était si ardente, la foi de ces populations si vive, que ce travail volontaire, sans rétribution, ne dura que quinze mois. Il eut constamment de deux cents à cinq cents travailleurs qui, sans rien recevoir, apportaient leur nourriture et leurs instruments, amenaient leurs charrettes et leurs bœufs, et travaillaient sans relâche à élever ce trophée à la croix.

On les payait à la fin de la journée en leur permettant de vénérer le crucifix qui était dans une petite grotte couverte de terre. Il y avait aussi les statues de la Vierge des Douleurs, de saint Jean, de sainte Marie-Magdeleine et des deux larrons. Ce spectacle, qui ne se voyait qu'à la lueur d'une lampe, les excitait à la componction et leur tirait les larmes des yeux : prier et pleurer au pied du crucifix, pour ces hommes de foi, c'était un riche salaire.

Des bandes d'estropiés et de mendiants vinrent trouver

la pieuse caravane, et vécurent des aumônes que leur procura la charité du missionnaire. C'était en 1709, année de disette.

L'enthousiasme fut général. Les riches ne se contentaient pas de donner leur aumône; des gentilshommes et de grandes dames, des laïques et des prêtres venaient se mêler aux travailleurs et porter la hotte par dévotion. Il en vint aussi des provinces plus éloignées; des Flamands et des Espagnols se mêlèrent aux Bretons.

Le zèle augmentait la force des travailleurs; les femmes n'étaient pas les moins empressées; le témoin oculaire qui nous donne ces détails dit avoir vu une fille de dix-huit ans porter du fond de la douve au sommet du Calvaire une pierre que plusieurs hommes avaient eu peine à charger sur sa hotte.

Le missionnaire ne resta que peu de temps au milieu des travailleurs; il fit de nombreuses missions dans les paroisses de Landément, Saint-Sauveur, la Boissière, la Renaudière, Berné, Missillac, Herbignac, Camoël, Assérac, Saint-Donatien, Miane et Bouguenais. Lorsque la mission était peu éloignée du calvaire, le V. Montfort s'y rendait une fois la semaine au jour du repos, pour diriger le travail. Lui-même mettait la main à l'œuvre.

Au reste, sa présence était inutile pour exciter le zèle et entretenir le bon ordre. Tous ces pèlerins, travaillant pour Dieu, travaillaient aussi sous l'œil de Dieu. Une harmonie parfaite régnait parmi eux. Le silence n'était interrompu que par le roulement des charrettes, le bruit des instruments et le chant des cantiques.

Lorsque la douve fut creusée, et que la montagne eut atteint sa hauteur, le V. Montfort exécuta les travaux nécessaires à la décoration de ce monument fait avec la terre nue. Il entoura d'un mur haut de cinq pieds la plate-forme qui avait quatre-vingts pieds de pourtour; ce mur fut sur-

monté de piliers qui soutenaient un rosaire de quatre-vingts pieds de longueur dont les grains avaient la grosseur d'un boulet de moyen calibre. Sur la porte de la plate-forme était un serpent d'airain qui figurait celui de Moïse. De sa gueule jaillissait de l'eau, entretenue par un réservoir. A l'entrée se trouvait un *Ecce Homo*.

Sur la plate-forme se dressaient trois croix. Au milieu, la plus grande, haute de 50 pieds et peinte en rouge. Il avait fallu douze paires de bœufs pour la traîner jusqu'au calvaire. Le Christ, haut de plus de 5 pieds, qu'on voit encore dans la chapelle du Calvaire, avait été fait par un sculpteur de Saint-Brieuc, et acheté au moyen d'aumônes, quand le vénérable missionnaire était dans la Compagnie de M. Ludugé. La croix était surmontée d'un Saint-Esprit. Au pied, furent placées les figures de Notre-Dame des Douleurs, de saint Jean et de la Magdeleine. Des deux côtés s'élevaient les croix du bon et du mauvais larron, peinte, la première en vert, la seconde en noir. La figure du bon larron avait été apportée en procession dans un char de triomphe entouré d'anges, tandis que le larron impénitent se déchirait le cœur.

De la porte, un chemin descendait en spirale jusqu'à la seule entrée du calvaire qui faisait face au crucifix ; on devait bâtir à l'extrémité trois chapelles pour y représenter les mystères du Rosaire ; elles avaient chacune leur cellule et leur petit jardin. Sous le pied de la croix se trouvait une quatrième grotte où devait être représenté le quinzième mystère.

Le bas de la montagne fut enclos d'un autre mur, de 400 pieds ; et, dans le chemin de ronde, le missionnaire reproduisit, sous une autre forme, l'image du Rosaire. Il planta, à distances égales, 150 sapins qui figuraient les *Ave Maria*. Après chaque dizaine de sapins, s'élevait un

cyprès qui indiquait le *Pater* : en sorte que les pèlerins pouvaient réciter le Rosaire en se promenant sous ces arbres. Enfin, des deux côtés de l'unique entrée, se trouvaient deux petits jardins carrés, représentant, l'un le Paradis terrestre, l'autre le Jardin des Olives.

Le V. Montfort avait pour but de frapper fortement l'imagination et le cœur des chrétiens par le souvenir de la Rédemption. Tout la rappelle dans son calvaire. De même que le Rédempteur fut écrasé sous le poids de sa croix qu'il traîna lui-même sur le sommet du Golgotha, de même il engagea ces populations chrétiennes à prodiguer leurs sueurs et à fatiguer leurs bras pour élever laborieusement cette image de la petite montagne juive d'où la vie et le sang d'un Dieu découlèrent sur le monde. Son monument n'a rien d'artistique : c'est l'homme se fatiguant à soulever une masse pour exprimer une idée. Mais que cette idée est vivement peinte sur ces argiles, précieuses seulement par la peine qu'elles ont coûtée à l'homme ! Que les annales périssent, que le nom du missionnaire soit détruit avec les populations fidèles de la Bretagne, pourvu qu'une humble croix soit plantée au sommet, on saura que des bras chrétiens se sont fatigués pour faire une colline en l'honneur de Jésus-Christ crucifié.

Dans la même province, en avançant vers la mer, vous trouvez les pierres énormes de Carnac, roulées de loin avec des labeurs infinis. Que veulent-elles dire ? Quel secret renferment-elles ? Elles sont muettes comme les cendres des captifs jadis immolés sous ces menhirs informes. C'est bien le même génie breton cherchant à reproduire la nature tourmentée qu'il a sous les yeux. Le druide soulève des rochers, le prêtre chrétien fait surgir une montagne. Mais si le labour est le même, si les travailleurs sont du même pays, que l'idée est différente ! Chez l'un, c'est la

terreur et la mort ; chez l'autre, l'espérance et la vie !

Tous les travaux étaient terminés : la colline se voyait de sept lieues à la ronde, la croix en doublait la hauteur, l'effigie du drame divin était complète : le Christ expirait sur la croix, le larron pénitent unissait ses douleurs à celles de son maître, tandis que l'impénitent se tordait dans le désespoir ; au pied, pleuraient les trois images de la Vierge, de saint Jean et de Magdeleine. Toutes les populations voisines étaient dans l'admiration et se faisaient fête d'assister à la bénédiction du calvaire que leur foi avait érigé.

Le missionnaire avait obtenu de l'évêque de Nantes la permission de faire cette cérémonie ; pour la rendre plus solennelle, il en fixa le jour au 14 septembre, fête de l'exaltation de la sainte Croix. La nouvelle s'en étant répandue, de pieux pèlerins vinrent de toutes parts. Les bourgades voisines étaient insuffisantes à les contenir. Le lendemain quatre prédicateurs, de quatre points du calvaire, devaient évangéliser simultanément les vingt mille pèlerins qui s'agitaient sur la lande de Pont-Château. L'allégresse était dans tous les cœurs, lorsque la veille de ce jour si désiré, à quatre heures du soir, un prêtre, envoyé par l'évêque de Nantes, signifia au missionnaire la défense de faire la bénédiction. Cette nouvelle consterna cette pieuse multitude. Le V. Montfort conserva son calme, partit aussitôt pour Nantes, fit quinze lieues dans sa nuit, et alla prier l'évêque de lever sa défense ; le prélat fut inflexible. Le missionnaire n'arriva à son calvaire que le lendemain de la fête. Malgré ce contre-temps, l'affluence avait été aussi nombreuse. Deux des prédicateurs avaient prononcé leur discours. On avait recueilli d'abondantes aumônes.

Le père du V. Montfort était venu de bien loin pour assister à la cérémonie. Ravi des choses qu'il entendait dire

de son fils, il sentait plus vivement que lui l'affront qu'il venait de recevoir. Dans la soirée, se trouvant à une nombreuse réunion de religieux, d'ecclésiastiques et de personnes distinguées qui le consolait, il se plaisait à faire l'éloge de son fils, qui ne lui avait jamais causé aucun chagrin.

Cette humiliation fut suivie d'une autre qui était plus personnelle. L'homme de Dieu, sans se laisser abattre, commença, le dimanche suivant, une mission à Saint-Molf, paroisse située à quelques lieues de Pont-Château. Elle n'était commencée que depuis quatre jours, lorsque l'évêque de Nantes lui défendit de la continuer. Pour que l'humiliation fût complète, la lettre d'interdit lui fut présentée par M. Olivier, dont il n'avait plus voulu pour collaborateur, et que l'évêque de Nantes envoyait pour le remplacer à Saint-Molf. A la lecture de cette lettre, le missionnaire laissa couler une larme, mais il ne dit pas un mot de récrimination ni de murmure. Il retourna à Nantes; et, quinze jours après, alla faire sa retraite chez les Jésuites.

Mais Dieu ménageait à son serviteur une épreuve plus sensible. Il voulut que ce calvaire fût détruit sous les yeux de celui qui l'avait érigé. Pendant qu'on y travaillait, un personnage puissant et malintentionné avait tenté d'interrompre les travaux en priant le cardinal de Coislin, propriétaire de la lande, de refuser son terrain. Mais l'évêque de Québec, prévenu par M. Olivier, avait facilement obtenu de Son Éminence une lettre qui enjoignait de laisser le missionnaire achever son œuvre. Son ennemi chercha donc un autre moyen, il écrivit à M. de Châteaurenaud, gouverneur de Bretagne, que les missionnaires se faisaient suivre d'une multitude; que, sous prétexte de dévotion, ils élevaient une forteresse entourée de douves et de souterrains, où se logeraient les ennemis, s'ils faisaient une descente. Cette accusation ayant été envoyée en cour, une personne de dis-

tion fut chargée d'inspecter les ouvrages, et par légèreté ou mauvais vouloir appuya l'accusation.

La cour, ainsi trompée, ordonna au commandant de la milice d'abattre le calvaire et de combler les douves. Cet officier réquisitionna cinq cents travailleurs et les fit surveiller par une compagnie de ses soldats. Arrivés à la lande, ils reçurent l'ordre de détruire ce calvaire. Ces pieux paysans se jetèrent à genoux en pleurant; et, pendant deux jours, refusèrent de prêter leurs bras à cette démolition sacrilège. L'officier, voyant qu'il ne gagnait rien, ordonna de scier la croix. Les paysans, pour empêcher que le Christ ne fût brisé dans la chute, s'offrirent alors de monter sur les croix et d'en détacher le Christ et les figures des deux larrons. L'officier y consentit. Il a dit lui-même à l'auteur de ce récit que la descente des croix faite à Jérusalem n'était pas aussi triste que celle de la lande de Pont-Château. Les paysans étaient à genoux pendant que les autres faisaient l'office de Nicodème et de Joseph d'Arimathie. Toutes les statues furent emportées avec soin dans une maison de Pont-Château, d'où le vénérable serviteur de Dieu les transporta à Nantes quelques années plus tard.

Cependant la démolition, faite à contre-cœur, avançait lentement. Après trois mois de travail, ces quatre ou cinq cents ouvriers n'avaient pas renversé la moitié de la montagne; les travailleurs, qui avaient eu des bras de fer pour l'élever, n'avaient plus que des bras de laine pour le détruire.

CHAPITRE XLI.

L'ÉVÊQUE RETIRE LA PERMISSION DE PRÊCHER AU MISSIONNAIRE, QUI VA FAIRE UNE RETRAITE CHEZ LES PÈRES JÉSUITES ; SA PATIENCE IMPASSIBLE AU MILIEU DE CES HUMILIATIONS.

S'il est difficile de comprendre comment un prêtre qui mendiait son pain a pu faire exécuter un pareil ouvrage, on comprend moins encore que des gouverneurs chrétiens aient pu insulter à la piété des habitants de ces contrées et ordonner une démolition qui de nos jours paraîtrait sacrilège. Mais on était tellement accoutumé aux excès capricieux ou jaloux du pouvoir, que personne n'en fut scandalisé. La raison d'État ! ce mot arrêta tout murmure.

Le V. serviteur de Dieu, après avoir fait tous ses efforts pour sauver son calvaire, ne conserva aucun souvenir de l'injure, aucun ressentiment contre ceux qui en étaient les auteurs.

L'évêque de Nantes lui ayant ordonné de faire sa retraite, il obéit sur-le-champ et la fit entre les mains du P. Martin, qui fut édifié également de sa prompte obéissance et de la pureté de son âme, qu'il connut par la manifestation de son intérieur. Charmé de trouver dans ce pauvre prêtre si persécuté l'union de deux vertus si rares, l'innocence et la pénitence, il s'est toujours déclaré depuis son protecteur et son panégyriste.

Le V. serviteur de Dieu avait gardé un si profond silence sur la destruction de son calvaire, que les Jésuites, qui l'apprirent quelques jours après son entrée dans leur maison, ne le voulaient pas croire. Il s'occupait dans sa retraite à faire sur la destruction de son calvaire un cantique qui

marque bien l'état de son âme, inébranlable dans les plus fâcheux accidents de la vie. Il imita la Sainte Vierge qui était debout, c'est-à-dire ferme sur le calvaire au pied de la croix de son Fils.

« A la première visite que je lui fis chez les Pères Jésuites, dit M. des Bastières, je crus le trouver accablé de chagrin ; je me disposais à le consoler ; mais je fus bien surpris, lorsque je le vis plus gai et beaucoup plus content que moi, qui avais plus besoin de consolation que lui ; je lui dis en riant : « Vous faites l'homme fort et généreux : pourvu qu'il n'y ait là rien d'affecté ; à la bonne heure. — Je ne suis ni fort ni courageux, me répondit-il ; mais, Dieu merci, je n'ai ni peine ni chagrin ; je suis content. — Vous êtes donc bien aise, lui repartis-je, qu'on détruise votre calvaire ? — Je n'en suis ni aise ni fâché, répliqua-t-il ; le Seigneur a permis que je l'aie fait faire ; il permet aujourd'hui qu'il soit détruit : que son saint nom soit béni. Si la chose dépendait de moi, il subsisterait autant de temps que le monde ; mais elle dépend immédiatement de Dieu : que sa volonté soit faite, non pas la mienne. J'aimerais mieux, ô mon Dieu, mourir mille fois, s'écria-t-il en élevant les mains au ciel, que de m'opposer jamais à vos saintes volontés. »

Cette patience du serviteur de Dieu nous est attestée par deux autres témoins. M. Barin, dans la lettre qu'il écrit à l'auteur de sa vie, M. Grandet, lui dit : « Il avait commencé un calvaire qui était un grand attrait pour la dévotion des peuples. Il y avait même des personnes de condition qui allaient en carrosse y travailler ; on manda à la cour que ce serait une retraite de voleurs quand il serait achevé, et, sur cette idée, on ordonna la destruction. Notre missionnaire reçut ce coup de foudre avec une soumission qui vous eût charmé. » Grand-vicaire d'un évêque qui paraît n'avoir rien fait pour prévenir l'ordre de la cour, et qui interdit la parole

au zélé prédicateur, pour le consoler de la destruction de son calvaire, M. Barin ne pouvait pas dire davantage ; mais le Père de Préfontaine, jésuite, qui reçut le V. Montfort après sa disgrâce, exprime plus nettement sa pensée : « Jamais homme, dit-il, n'a peut-être essuyé plus de contradiction, et n'a eu plus à souffrir, ayant été persécuté en tous lieux et par toutes sortes de personnes. Mais tout le mal qu'on put lui faire et les persécutions qu'on lui suscita ne poussèrent jamais sa patience à bout. Obligé de sortir d'un endroit, il allait dans un autre ; il y demeurait sans se souvenir de ce qu'il avait souffert dans celui qu'il avait quitté, ne se plaignant de personne et ne cherchant jamais à se justifier en faisant connaître les injustes procédés qu'on avait tenus à son égard, et la manière indigne dont souvent on l'avait traité. Tout le monde sait les mouvements qu'il s'était donnés pour élever un calvaire dans les landes de Pont-Château ; il avait toujours eu cet ouvrage à cœur pour honorer Jésus-Christ crucifié, quand enfin il trouva un temps et un lieu qu'il crut propres à l'exécuter ; il lui en coûta des peines infinies, et des dépenses énormes, auxquelles les libéralités de plusieurs personnes et le zèle des gens de la campagne contribuèrent également. L'ouvrage était presque achevé, et M. de Montfort bientôt au comble de ses vœux, en voyant ce lieu déjà devenir fameux par la dévotion des peuples qui de toute part venaient en foule offrir leurs prières à Dieu, à la vue de ce calvaire qui retraçait celui où le Sauveur du monde s'était autrefois immolé pour eux ; lorsque, tout à coup, un ordre de la cour vint renverser cet ouvrage et détruire ce calvaire. M. de Montfort reçut cette nouvelle, dont un autre qui n'aurait pas eu toute sa vertu aurait sans doute été accablé ; il songea seulement à se retirer chez nous, pour y passer huit jours en retraite et se consoler avec Dieu. Il y entra ; je le reçus

sans que j'eusse pu m'apercevoir qu'il lui fût arrivé le moindre chagrin ; il me parla comme à son ordinaire et ne fit jamais paraître la moindre émotion dans ses paroles ni dans ses maximes, ni même sur son visage. Comme cet ordre fit grand bruit à Nantes et aux environs, nous en fûmes bientôt instruits. J'en parlai à M. de Montfort, il me confirma ce qui se disait, mais sans qu'il lui échappât une seule parole de plainte ou de mécontentement contre ceux qu'il avait raison de soupçonner de lui avoir attiré un ordre si positif et si peu attendu. Cette paix, cette tranquillité, cette égalité d'âme dont il ne se démentit pas d'un seul moment pendant huit jours me surprit ; je l'admirai : ce que j'avais vu et ce que j'avais su de lui me l'avait fait regarder jusque-là comme un grand homme de bien. Mais cette soumission à la Providence, dans une occasion aussi délicate que celle-là, la sérénité, la joie même qui paraissait sur son visage malgré un coup si accablant pour lui, me le firent alors regarder comme un saint, et m'inspirèrent des sentiments de respect et de vénération pour sa vertu, que j'ai toujours conservés depuis, et que je conserverai jusqu'à la mort¹. »

« C'est ici l'occasion de rendre justice aux Pères de la Société de Jésus au sujet de M. de Montfort ; ils ont été ses amis, son soutien et son conseil. Ils avaient la sagesse de ne pas blâmer ses actions extraordinaires, respectant les principes dont elles procédaient, une intention pure, un zèle ardent, une simplicité chrétienne admirable, un mépris souverain du monde et de tout respect humain. Ces vrais connaisseurs de la vraie piété, qui en savent si bien les routes, n'ignoraient pas que Dieu, qui fait arriver tous ses élus au même terme, ne les conduit pas toujours par les mêmes voies.

1. Grandet, 454.

« Il y eut bien un retour dans les esprits : les hommes de cœur, qui avaient agi aveuglément sous des influences jalouses, ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur méprise. Quelque temps après, l'intendant de la province, ouvrant les yeux sur son ordre, en eut du repentir. Il vit alors, mais trop tard, que le V. Montfort ne faisait la guerre qu'aux vices, et qu'il était honteux d'avoir pris un calvaire pour une place d'armes¹. » En effet, la méprise était forte. Comment une lande nue comme un crâne, qui à une lieue à la ronde n'a ni ruisseau, ni rocher, ni forêt, pouvait-elle servir de repaire à des pirates ou à des voleurs ?

Le V. missionnaire avait eu le pressentiment ou la révélation que cette œuvre serait durable. Comme, suivant la parole de l'Écriture, aucune pensée venue du ciel ne tombera à terre, la Providence se chargea, quarante ans plus tard, de réaliser ses prévisions².

1. Blain, ch. 75.

2. Voir, à la fin du volume, la note relative au Calvaire de Pont-Château.

CHAPITRE XLII.

LE V. MONTFORT RESTE A NANTES; IL RECUEILLE DES MALADES INCURABLES ET ÉTABLIT LA CONFRÉRIE DE LA CROIX. — IL EXPOSE SA VIE PENDANT L'INONDATION DE LA LOIRE.

En attendant cette gloire d'outre-tombe, le V. serviteur de Dieu restait à Nantes, en proie à l'humiliation. Son calvaire était abattu, sa voix condamnée au silence ; ses amis l'abandonnaient, ses ennemis étaient triomphants ; mais il aimait trop la croix pour la fuir : il resta à Nantes pour boire à longs traits le calice d'amertume qui lui était préparé. Son séjour n'y fut pas inutile ; il entreprit et mena à bonne fin trois œuvres, que sa parole, laissée libre, n'eût peut-être pas fait éclore.

Il avait une tendre charité pour les malades, et surtout pour les incurables qui, ne présentant aucun espoir de guérison, sont ordinairement plus délaissés que les autres. C'est lui qui, à Poitiers, jeta les fondements de l'hospice des Incurables. Il eut le même bonheur à Nantes : une dame pieuse lui avait donné un petit hospice où il résidait ordinairement ; il lui donna le nom de *Providence*, y fit bâtir une chapelle et obtint la permission d'y célébrer la sainte messe. Il trouva le moyen d'acheter une autre petite maison voisine, y retira des pauvres incurables qui ne pouvaient mendier leur pain, et commença cet établissement qui manquait à la ville de Nantes. Une autre dame, nommée Madame Chapelet, travaillait à établir un hospice pour les convalescents ; il l'aida de ses encouragements et de ses conseils.

Ce fut enfin à Nantes qu'il établit la confrérie des Amis de la Croix.

Mais le V. Montfort savait aussi que le soin des autres ne suffit pas ; la perfection chrétienne consiste à placer dans son cœur ces degrés mystérieux qui nous font monter au ciel ¹. Il profita donc de son repos et de sa disgrâce pour consacrer plus de temps à l'oraison, et composer ses cantiques spirituels, où il épanchait son âme devant Dieu, en attendant le jour où ils porteraient la componction ou la ferveur dans le cœur de ses frères.

Pour témoigner sa dévotion à saint Dominique, premier promoteur du saint Rosaire, il voulut être admis dans le tiers-ordre, et fit sa profession le 10 novembre, dans le couvent des Frères Prêcheurs à Nantes.

Ainsi s'écoulèrent les derniers mois de l'année 1710 ; au commencement de l'année suivante, le V. Serviteur de Dieu donna la plus grande preuve de charité en exposant sa vie pour les victimes d'une inondation ; il imita l'apôtre qui, après avoir dépensé pour ses frères, son temps, ses fatigues et ses peines, voulait se dépenser lui-même. Pendant son séjour à Nantes, la fonte des neiges et l'abondance des pluies firent déborder la Loire : une partie de la ville fut submergée ; ceux qui furent surpris dans leurs maisons ne purent se sauver qu'en montant aux greniers ; mais, manquant de pain et de vivres, ils étaient menacés de finir par la faim une vie qu'ils venaient d'arracher aux vagues.

Le secours paraissait impossible : aussi personne n'osait le tenter. On peut dire que si le V. Montfort ne se fût pas trouvé à Nantes, cette partie de ses habitants serait morte de faim. Mais la charité est ingénieuse, dit l'apôtre. D'ailleurs, le V. missionnaire était naturellement inventif et d'une imagination féconde, qui ne le laissait guère manquer d'expédients dans le besoin. Jamais elle ne le servit mieux

1. *Ascensiones in corde suo disposuit.* Ps. 83, 6.

que dans cette occasion. Il fait la quête de tous côtés, ramasse des aumônes, du pain, des provisions et en remplit des bateaux pour secourir ces prisonniers de la Loire. Les plus intrépides bateliers craignent de le conduire et n'osent entreprendre de sauver leurs frères au péril de leur vie. Il les exhorte, les anime, il les remplit de son courage, il leur jette dans l'âme une étincelle de cette charité ardente qui l'enflamme. La rame à la main, aux yeux de la ville tremblante, les voilà qui font effort pour fendre les vagues; enfin ils passent à force de bras.

Le charitable prêtre arrive aux maisons qui ne se laissaient voir que par les cheminées et les ouvertures des toits. Il jette à ces affamés le pain et les aliments nécessaires. Toute la ville de Nantes vit ce miracle de charité. Le V. Montfort n'y fut pourtant pas moins persécuté dans la suite, et finit par en être chassé. Ce fut la récompense de son dévouement. Monsieur Barin, grand-vicaire, eut beau se déclarer le protecteur du pauvre prêtre et louer sa vertu héroïque, l'évêque de Nantes, fatigué des plaintes que portaient contre le missionnaire des personnes prévenues ou jalouses, crut devoir les contenter en l'éloignant de son diocèse.

Cependant un évêque, de sainte mémoire, Mgr de Champflour, dont le pieux missionnaire était connu, l'appela à La Rochelle. Montfort quitta donc Nantes, vers la fin de mars 1711; mais, avant de se rendre à La Rochelle, il lui fallait remplir la promesse qu'il avait faite à M. le curé de la Garnache, au diocèse de Luçon, de donner une mission dans sa paroisse.

CHAPITRE XLIII.

LE V. SERVITEUR DE DIEU QUITTE NANTES ET VA DANS LE DIOCÈSE DE LUÇON. — MISSION DE LA GARNACHE. — IL REÇOIT UNE HUMILIATION A SAINT-HILAIRE DE LOULAY. — L'ÉVÊQUE DE LUÇON L'INVITE A PRÊCHER A LA CATHÉDRALE.

La parole de Dieu ressemble au soleil : elle ne quitte un pays que pour en éclairer un autre. Sous ce rapport, la persécution locale ne nuit pas beaucoup à l'Évangile, parce que ses hérauts ne restent pas muets, et répandent ailleurs la semence divine. Que de contrées doivent la vie chrétienne à la persécution qui a porté chez elles les prédicateurs de l'Évangile, comme la tempête porte au loin la graine des plantes qui, dans le calme, se fût semée ou perdue sur le sol natal !

De Nantes, le serviteur de Dieu alla, comme nous l'avons dit, dans le diocèse de Luçon, pour la mission de la Garnache. Elle fut couronnée de succès. Grâce à la bonne disposition des habitants et au zèle du curé, saint prêtre, nommé Louis Dorion, la ville fut renouvelée par l'esprit de ferveur et de piété.

Là, comme partout, le prédicateur joignit aux exercices spirituels ses deux œuvres privilégiées, le soulagement des pauvres et la restauration des églises ruinées ; mais il changea le mode de secours qu'il avait jusque-là adopté pour les pauvres.

On avait reproché au missionnaire d'avoir à sa suite des troupes de mendiants ; le fait n'est pas difficile à croire : les mendiants se rassemblent autour de l'aumône, comme les aigles autour des corps. Au lieu d'avoir à sa suite ces bandes indisciplinées, il chargea chaque famille de nourrir un

pauvre ; lui qui n'avait rien, il en prit deux des plus rebutants, les fit manger à sa table, souvent au déplaisir de ses commensaux.

A l'entrée de la ville, sur un point culminant, se trouvait une ancienne chapelle en ruine, dédiée à saint Léonard ; il entreprit de la rétablir, de la décorer et d'y placer une statue de la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Victoire. Ayant obtenu la permission de l'évêque et des habitants, il y fit travailler suivant le plan qu'il donna lui-même. Au lieu d'un tableau, ce fut un pavillon soutenu par des anges ; sous le pavillon, une niche ovale, entourée d'un rosaire d'où partaient des rayons d'or et des flammes, devait recevoir la statue de la sainte Vierge tenant son Fils.

Mais comme il avait besoin de retourner à Nantes pendant qu'on achevait ces travaux, il promit aux habitants de revenir le 12 mai de l'année suivante, pour bénir la chapelle.

Le pieux auteur de l'*Imitation* dit dans son beau chapitre du royal chemin de la croix : « Montez ou descendez ; rentrez en vous, ou sortez de vous-même ; vous trouverez toujours la croix ¹. » Cette parole s'applique à la vie du V. Montfort ; quand la croix n'accompagnait pas ses travaux, elle les suivait, en sorte qu'il pouvait toujours compter sur sa compagnie. Le zèle que l'homme de Dieu déploya contre les désordres irrita ceux qui en étaient les auteurs impies et libertins ; ils débitèrent contre lui mille fables calomnieuses et ridicules. Elles ne firent aucune impression sur les habitants de la Garnache, témoins de ses vertus, mais elles se répandirent si facilement dans toutes les paroisses voisines, que son ministère y devint impossible. C'est ce qu'il éprouva à Saint-Hilaire de Loulay. Le curé,

1. *Imitation de Jésus-Christ*, livre 2, ch. 42.

témoin de ses succès à la Garnache, le pria d'évangéliser sa paroisse ; il fixa l'ouverture de la mission, l'annonça au prône, exhorta ses paroissiens à profiter de cette grâce et accompagna ses exhortations de grands éloges qu'il donna au missionnaire ; mais l'âme de ce pasteur ressemblait à ce chemin battu décrit dans l'Évangile ; la semence y tombe et ne s'y enfonce pas, et les oiseaux du ciel l'enlèvent. Un émissaire de Satan vint travailler cette âme irréfléchie ou inconstante et la fit passer de l'admiration à la haine. Le Vénérable missionnaire, qui ne pouvait prévoir ce changement, arrive la veille de la mission, au soir, dans son équipage apostolique, à pied, à jeûn, trempé de pluie. Au lieu de l'accueillir, ce curé se met en devoir de lui dire des injures et de le mettre à la porte. Tout autre moins accoutumé aux croix n'eût pas pris la chose aussi doucement ; mais le V. Montfort ne dit rien, partit comme il était venu et alla tranquillement demander une place à l'hôtellerie ; elle lui fut refusée : il est probable que les hôteliers et cabaretiers l'accueillaient mal parce que, durant ses missions, il faisait le vide dans leurs établissements. Il s'attendait donc à coucher à jeûn dans la rue, lorsqu'une pauvre femme qui l'avait entendu prêcher, le reconnut et lui donna l'hospitalité, c'est-à-dire du pain, et un peu de paille pour se reposer lui et son compagnon.

Le lendemain, il alla à Montaigu dire la messe chez les religieuses de Fontevault. Ces pieuses dames, frappées de son recueillement pendant la célébration des saints mystères, le prièrent de les écouter en direction ; elles lui découvrirent l'état de leurs consciences, et reçurent ses conseils comme ceux d'un ange.

A Luçon, il alla faire sa retraite chez les Pères Jésuites, qui recevaient toujours charitablement leur ancien disciple, et ne craignaient pas de se compromettre en lui témoi-

gnant leur estime ; ils firent son éloge devant leurs élèves. Dieu semblait prendre le parti de son serviteur persécuté ; car en disant la messe, il parut tellement absorbé dans la contemplation de la Victime infinie, qu'il fallut user de violence pour le rappeler à lui.

Après sa retraite, il alla passer quelques jours chez les Pères Capucins, qui désiraient avoir le bonheur de le posséder ; leur habit pauvre, leur corde et leurs sandales, éternel défi au monde, leur joyeuseté au milieu du mépris et de l'indigence, lui inspirèrent son cantique. contre le respect humain.

Étant allé saluer l'évêque la veille du cinquième dimanche de Pâques, il reçut l'invitation de prêcher le lendemain à la cathédrale. Après avoir expliqué l'évangile du jour qui nous enseigne l'efficacité de la prière, il développa les avantages du rosaire. Il en donna l'historique, et parla énergiquement contre les excès commis par les hérétiques albigeois.

Il arriva au serviteur de Dieu une de ces méprises qui, réjouissantes pour l'assemblée, donnent un amer dépit aux innocents qui en sont acteurs ou victimes. Pendant qu'il tonnait avec le plus de force contre les hérétiques d'Alby, il s'aperçut que les chanoines jetaient curieusement les yeux sur leur évêque, Monseigneur de Lescure : il eut peur d'avoir dit quelques paroles indiscrettes dans le feu de l'improvisation. Descendu de chaire, il demanda la cause de cette curiosité qui avait paru distraire quelques chanoines. On lui dit qu'il aurait probablement plus ménagé ses termes à l'égard des habitants d'Alby, s'il eût su que Mgr de Lescure était originaire de cette ville. Le charitable dignitaire de la cathédrale, en lui exposant la cause de sa méprise, lui conseilla d'en faire ses excuses à l'évêque. Mgr de Lescure et le V. Montfort s'en tirèrent à leur honneur. Le mission-

naire alla lui présenter ses excuses, et le prélat, charmé de sa bonhomie, lui répondit avec son entrain méridional : « M. Montfort, d'une mauvaise souche il sort parfois d'excellents rejetons. »

Malgré ce bienveillant accueil de l'évêque, le V. serviteur de Dieu ne fit que passer à Luçon et se dirigea vers la Rochelle ; le bien immense qu'il fit dans ce diocèse, dernier théâtre de ses travaux, fait bien voir qu'il y fut conduit par l'ordre de la divine Providence.

CHAPITRE X IV.

LE V. MONTFORT FAIT QUATRE MISSIONS A LA ROCHELLE. — MÉTHODE QU'IL EMPLOIE POUR CONVERTIR LES PROTESTANTS. — SON ZÈLE CONTRE LE LIBERTINAGE ET CONTRE LA DANSE.

Le V. Montfort fit son entrée dans la ville de la Rochelle vers le milieu de l'année 1711. A son ordinaire, il était à pied et sans argent ; néanmoins, il ne laissa pas de chercher une hôtellerie pour s'y reposer et prendre son repas. Mais comme il n'avait point de cheval, on le refusa dans la première où il s'adressa ; on le reçut avec peine dans une autre pour la même raison. Pendant qu'il prenait un souper très-frugal, son compagnon lui dit : « Mon Père, vous n'avez point d'argent ; qui donc payera demain pour nous ? — Ne vous mettez pas en peine, mon enfant, la Providence y pourvoira. » Le lendemain, il appela l'hôtelier dans sa chambre pour compter avec lui ; la dépense était de douze sous. Le voyageur lui dit simplement qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il le priait de prendre sa canne en gage, et que dans peu, il lui enverrait cette somme. Comme la canne valait beaucoup mieux que les douze sous, le gage fut accepté. Le serviteur de Dieu alla droit à l'hôpital pour dire la messe, visiter les malades et leur adresser des consolations. Une personne pieuse, nommée M^{lle} Prévot, frappée de sa piété pendant la célébration des saints mystères, en parla aussitôt à un prêtre, qui enseignait la théologie au séminaire. Le professeur qui connaissait particulièrement le V. Montfort, le devinant sans peine par ses œuvres de piété et de charité, engagea sa pénitente à donner l'hospitalité au missionnaire et à son compagnon, qui vivaient dans la pratique de la pauvreté. La charitable personne, instrument d'une Provi-

dence maternelle, alla les chercher à l'hôpital, pourvut à leurs besoins, et dégagea la parole et la canne du missionnaire. Il alla remercier son ami, le professeur de théologie, qui lui rendit un autre service, en prévenant l'évêque contre tous les bruits calomnieux ou ridicules qu'on répandait. L'entrevue du missionnaire confirma chez ce saint évêque la vérité de ce témoignage; il le regarda comme un aide que le ciel lui envoyait pour le bien de son troupeau. Il l'invita donc lui-même à travailler dans son diocèse, peu pourvu de secours spirituels. Au lieu de se tenir dans la défiance, comme l'avaient fait tant d'autres prélats mal conseillés, il donna au missionnaire les pouvoirs ecclésiastiques les plus étendus; mais, avant de le faire prêcher dans la ville, l'évêque voulut qu'il essayât ses forces dans une paroisse voisine de la Rochelle, appelée l'Houmeau. Dieu bénit ses travaux, et l'évêque, persuadé que les persécutions étaient la preuve et la récompense de son zèle, l'engagea à revenir à la Rochelle, où il fit consécutivement quatre missions.

Il fit la première à l'hôpital général de Saint-Louis. L'affluence des auditeurs fut si grande, que l'église, quoique assez vaste, fut trop étroite; il fut donc obligé de prêcher dans la grande cour de l'hôpital. Ce succès complet dès le début excita, comme toujours, la haine des mondains et des impies, la jalousie de quelques ecclésiastiques. Ils le décrièrent comme un extravagant et un fou; le serviteur de Dieu fut amplement dédommagé de ces tracasseries par les fruits de bénédiction que Dieu répandit sur sa parole.

Il choisit alors l'église des Dominicains, pour faire ses trois autres missions, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, la troisième pour les soldats. Cette église était plus vaste que toutes les autres. Toutefois, ce choix avait un autre motif; il voulait se mettre sous la protection de

saint Dominique, et, à son exemple, propager la pratique du saint Rosaire et la dévotion à la Mère de Dieu, dont l'Église dit : « C'est vous qui seule avez détruit toutes les hérésies dans le monde. »

A la Rochelle, en effet, s'ouvrait pour lui une nouvelle carrière : ce n'étaient plus seulement des pécheurs qu'il fallait convertir, des tièdes et des indifférents qu'il fallait réveiller de leur léthargie ; c'étaient des hommes engagés dans l'erreur depuis leur naissance qu'il fallait éclairer et ramener au sein de l'Église. Ils venaient en foule à ses discours ; mais ce n'était que le prélude de la vie, comme ce froissement d'os qu'entendit le prophète dans le champ de la résurrection. Quelle méthode suivre pour se réconcilier ces auditeurs hostiles ? Quelle vérité mettre en relief pour les ramener à l'Église ? Les gens inexpérimentés lui conseillaient d'attaquer de front la doctrine protestante, et d'en montrer l'erreur et l'instabilité ; mais le V. missionnaire connaissait trop bien la religion, l'âme humaine et les voies de la grâce. La dispute peut confondre un adversaire ; le convaincre, rarement ; le persuader, jamais. La plupart de nos défenseurs n'ont pas assez médité le texte de saint Paul : « Ne dispute pas en paroles. » En effet, c'est complètement inutile. Quelle est donc la vraie méthode pour convertir les âmes ? : « *Prædica Verbum* », prêchez la parole. On sait ce que l'Évangile entend par ce mot absolu : la parole par excellence, c'est celle de Jésus-Christ. Le devoir du prédicateur et de l'apologiste, c'est donc d'affirmer pleinement et hardiment la parole de Jésus-Christ, enseignée par l'Église, et de regarder comme nulles et sans importance toutes les erreurs contraires à la doctrine du divin Maître. L'aurore ne se donne pas la peine de chasser les ténèbres ; elle brille, et la nuit se dissipe d'elle-même.

D'où vient donc que tant de prédicateurs et d'écrivains

suivent une marche contraire? C'est qu'il faut seulement un peu de science pour voir le vide d'une erreur, et controver- ser toute sa vie, tandis que l'exposition ferme et lumineuse de la vérité suppose qu'on la possède parfaitement par la réflexion et l'étude.

Au lieu de ces controverses oiseuses ou irritantes qui au- raient éloigné les protestants, le V. Montfort développa les grandes vérités religieuses dont la croyance est admise par tous les chrétiens. A l'exemple de saint Dominique, il y entremêla des sermons sur la dévotion à la Sainte Vierge et sur les mystères qui nous sont rappelés dans le Rosaire. Cette méthode eut un plein succès. Souvent ses auditeurs fondaient en larmes, leurs sanglots reten- tissaient dans l'église, et le missionnaire était obligé de leur dire : « Mes chers enfants, ne pleurez pas, vos pleurs m'em- pêchent de parler ; si je ne me retenais, je m'abandonnerais moi-même aux larmes ; mais il ne suffit pas de toucher vos cœurs, je dois aussi éclairer vos esprits. » Après le ser- mon, les pécheurs venaient se jeter à ses pieds pour faire des confessions générales ; elles furent si nombreuses que les confesseurs religieux ou séculiers, suffisaient à peine pour les entendre ; elles étaient sincères, comme le prou- vaient les restitutions, les réconciliations et le changement entier de vie.

Touchés de sa parole, beaucoup de protestants rentrè- rent dans le sein de l'Église. De ce nombre fut madame de Mailly ; sa naissance, son esprit, son attachement aux erreurs de sa secte, la rendaient chère à son parti. Le zèle et la sainteté de l'homme de Dieu, bien plus que ses discours, provoquèrent ses doutes ; elle voulait les faire éclaircir par celui qui les avait fait naître. La chose demandait le plus profond secret. Une demoiselle catholique, amie de cette dame, fut l'intermédiaire, et lui ménagea un entretien avec

le P. Montfort. Sa manière de résoudre les difficultés et de développer les vérités catholiques porta la conviction dans le cœur de Madame de Mailly ; l'onction de sa parole, sa grande sainteté, et surtout la grâce de Jésus-Christ, firent le reste, et dès ce premier entretien, elle sortit à peu près désabusée de ses préjugés. Le missionnaire lui continua ses soins, et peu de temps après, il eut la consolation de lui voir faire l'abjuration publique de ses erreurs. Cette conversion, qui en amena beaucoup d'autres, fut sincère et persévérante ; car cette dame mourut trente-huit ans après dans les exercices de la piété. Elle disait souvent qu'elle devait sa persévérance à la dévotion à la sainte Vierge inspirée par son guide, et à la récitation du Rosaire. Elle observait si rigoureusement cette pratique, qu'elle se levait la nuit, quand elle avait oublié de s'en acquitter le jour.

Les calvinistes supportèrent aigrement cette perte, et, dans deux occasions, ils cherchèrent à s'en venger.

Non content de poursuivre l'erreur ou le vice dans la chaire, le serviteur de Dieu allait relancer les pécheurs jusque dans leurs plus dangereux repaires ; il l'avait fait dans la plupart de ses missions. Mais, à la Rochelle, ce zèle faillit lui coûter la vie, comme le raconte son fidèle compagnon, M. des Bastières, qui, sans le savoir et malgré lui, partagea ce dangereux ministère.

« On ne saurait dire combien de fois il a exposé sa vie pour retirer des personnes abandonnées au crime. Il m'a souvent conduit dans des maisons de débauche, sans m'en avertir, craignant avec raison que je ne le refuse. Quand nous entrions dans ces lieux maudits, il se mettait d'abord à genoux dans la chambre, ayant un petit crucifix à la main : je m'y mettais à son exemple, et nous disions un *Ave Maria*, et après avoir baisé la terre, nous nous relevions ; il les prêchait ensuite avec tant de force et d'onction

que ces pécheresses et leurs complices ne savaient que dire, tant ils étaient consternés. La plupart des hommes sortaient en silence, laissant ces samaritaines ; les unes pleuraient amèrement, les autres étaient comme des statues immobiles. M. de Montfort les faisait mettre à genoux et s'y mettait lui-même. Après les avoir bien prêchées, il leur faisait promettre de quitter pour toujours leur vie criminelle, et de faire une confession générale ; plusieurs de ces filles coupables et leurs complices sont venus se confesser à nous. Il arriva un jour que, comme M. de Montfort disait son *Ave Maria*, au milieu de neuf ou dix personnes de mauvaise vie, il y en eut une qui se jeta aussi à genoux pour prier Dieu ; tous les hommes sortirent, excepté un qui se jeta sur M. de Montfort, comme un loup ravissant sur un agneau ; il le prit aux cheveux, de la main gauche, tenant en l'autre son épée nue, et lui dit, en jurant exécration, que s'il ne sortait à l'heure même, il lui passerait son épée au travers du corps. M. de Montfort, sans être nullement intimidé, lui fit cette sage réponse : « Je consens, Monsieur, que vous m'ôtiez la vie, et je vous pardonne volontiers ma mort, pourvu que vous me promettiez de vous convertir ; car j'aime mieux mille fois le salut de votre âme que dix mille vies comme la mienne. » Ces paroles furent comme un coup de foudre pour ce malheureux : il en fut si épouvanté, qu'il tremblait des pieds et des mains, de sorte qu'il eut bien de la peine à rengâiner son épée, et encore plus à trouver la porte pour sortir. Nous restâmes seuls dans la chambre avec une pauvre malheureuse, qui était à genoux comme nous, et qui était plus que demi-morte, aussi bien que moi. M. de Montfort l'amena avec nous, et la mit entre les mains d'une fille très-pieuse, qui la fit si bien instruire qu'elle est présentement un parfait modèle de pénitence.

« M. de Montfort m'a raconté beaucoup d'autres aventures

à peu près semblables aux précédentes ; j'ai même été témoin oculaire de quelques-unes. Quand il ne pouvait convertir par ses remontrances quelques pécheurs qui étaient notés de crimes odieux et scandaleux, il offrait pour eux toutes les prières qu'il faisait pendant la mission, il jeûnait et prenait souvent des disciplines sanglantes, pour obtenir de Dieu leur conversion. »

Ce zèle apostolique s'exerçait aussi contre des désordres moins scandaleux, il est vrai, mais tolérés du monde et plus dangereux par la contagion de l'exemple. Il regardait avec raison les danses comme le tombeau de l'innocence : c'est la belle image dont il se sert dans un de ses cantiques. Ayant su qu'une réunion de cette nature devait avoir lieu, il entra dans la salle, se mit à genoux au milieu des danseurs, et récita l'*Ave Maria*. L'assemblée, qui ne s'attendait pas à ce visiteur insolite, fut aussitôt dissipée.

CHAPITRE XLV.

DES ENVIEUX CHERCHENT A INDISPOSER L'ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE CONTRE LE MISSIONNAIRE. — SAGE CONDUITE DE CE PRÉLAT. — POURQUOI LE V. MONTFORT FUT-IL PLUS GOUTÉ A LA ROCHELLE QU'A POITIERS ?

Ces traits de vigueur, pour lesquels le V. Montfort avait grâce d'état, sont peu imitables, et fournirent un prétexte à ses ennemis : on l'accusa de fanatisme et de folie, on épuisa sur lui les traits du ridicule et de la haine ; ses sermons furent traités de farces, le prédicateur de comédien, d'hypocrite, de séducteur et de perturbateur du repos public.

Il était insensible à ces injures ; le peuple et les honnêtes gens les laissaient tomber dans le mépris. Ses ennemis prirent alors une autre marche. Sachant la haute estime de l'évêque pour le missionnaire, ils n'eurent garde d'employer la calomnie ; mais ils tâchèrent de le circonvenir, comme on l'avait fait à Poitiers, pour Mgr de la Poype : tout en avouant ses vertus, ses qualités, ces adroits émissaires prétendaient que son zèle fougueux compromettait la religion auprès des sectaires.

Ces réflexions, quoique présentées par des personnes notables, faisaient peu d'impression sur Mgr de Champflour, qui se rappelait la parole de l'apôtre : *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem* : « Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ¹. »

Mais, pour ne point paraître agir aveuglément, ou d'après ses impressions personnelles, il chargea très-discrètement trois chanoines recommandables par leur science et leur piété, de suivre les sermons du missionnaire, et de signaler

1. Gal. 4, 40.

ce qu'ils trouveraient de blâmable dans sa conduite ou ses discours. Leur rapport confirma l'évêque dans l'opinion avantageuse qu'il en avait conçue : il se déclara hautement en sa faveur, le soutint de son pouvoir, et parlait de lui comme d'un saint et d'un apôtre.

Il nous semble que cette conduite de Mgr l'évêque de la Rochelle justifie aisément le serviteur de Dieu des reproches qu'on lui faisait ailleurs, et de l'attitude acerbe ou faible de Mgr l'évêque de Poitiers. Ces deux prélats jouissaient d'une même réputation de zèle et de piété ; tous deux ont laissé dans leur diocèse une grande réputation de sainteté : d'où vient donc leur appréciation ou plutôt leur conduite si opposée à l'égard du même personnage ?

Probablement, il faut en chercher la raison dans la différence de leur clergé. Si les trois chanoines de la Rochelle eussent été des hommes prévenus, n'auraient-ils pas communiqué leurs impressions à leur évêque ? Mais l'état de ces deux clergés n'était pas le même : celui de la Rochelle, en guerre avec les calvinistes qui formaient une partie notable de la population, retrempait sa foi dans cette lutte quotidienne, et n'avait garde d'adopter les théories semicalvinistes d'Arnauld, de Quesnel et autres. Ce clergé, d'ailleurs, comptait peu d'indigènes ; les vocations ecclésiastiques étaient rares dans ces contrées : il n'avait donc pas contre le V. Montfort les préventions des autres qui, sortis par phalanges, du sol poitevin, goûtaient peu ce missionnaire étranger de race et de manières. Ce zèle impétueux, cette ardeur de conquête plaisait au clergé rochelais, qui avait besoin de lutter contre les calvinistes. Le clergé poitevin, naturellement placide, n'aime pas le bruit qui trouble son sommeil ou sa quiétude. Quand la mort eut terminé cette existence orageuse, l'évêque de Poitiers et son clergé honorèrent la mémoire du serviteur de Dieu, aussi sincèrement

que Mgr de Champflour. Dans tous leurs établissements de charité, ils appelèrent les Filles de la Sagesse, en souvenir de leur fondateur.

Les sentiments du pieux évêque de la Rochelle réagirent sur ses diocésains. Le missionnaire, de son côté, priaït ardemment pour ses détracteurs ; au milieu des saintes cruautés qu'il exerçait sur lui-même, on l'entendait s'écrier : « Pardonnez, Seigneur, à ceux qui me persécutent, et ne leur imputez pas ce qu'ils font contre moi, convertissez-les, faites leur miséricorde, punissez-moi comme je le mérite ! » Ces vœux furent exaucés : un personnage qui s'était moqué de sa conduite et de ses sermons, en ressentit un remords si vif en l'entendant prêcher, qu'il vint le trouver de grand matin, lui disant qu'il n'avait pas reposé de la nuit à cause des reproches de sa conscience ; il fut, depuis, un de ses plus ardents défenseurs.

Un autre, au grand scandale des fidèles, avait déversé le ridicule sur sa prédication ; étant tombé malade, il fit appeler le serviteur de Dieu, et en présence de sa famille et de quelques autres témoins, il fit paraître le plus vif regret de sa conduite, et s'offrit à passer devant notaire un acte pour désavouer ses paroles. Le V. Montfort refusa cette réparation. Le malade lui en fit une encore plus persuasive : il le pria d'entendre sa confession générale et de l'assister à la mort.

Dieu, après l'avoir défendu des langues malveillantes, lui donna une marque plus signalée de sa protection, en le préservant de la fureur sanguinaire des impies et des hérétiques, qui essayèrent contre lui le fer, le poison et le brigandage des corsaires. Je cite la relation de M. des Bastières : elle est très-détaillée, parce que le danger avait impressionné vivement son âme, beaucoup moins intrépide que celle du V. Montfort, comme il a soin de nous le dire en toute occasion.

CHAPITRE XLVI.

LES IMPIES ET LES HÉRÉTIQUES ATTENTENT A LA VIE
DU V. MONTFORT.

« Pendant qu'il faisait mission à la Rochelle, dit M. des Bastières, il arriva à M. de Montfort une chose très-singulière qui prouve que Dieu veillait d'une manière spéciale à la conservation de cet homme apostolique. Sur la fin de la mission des hommes, qui se fit aux Jacobins, M. de Montfort me pria un soir de l'accompagner jusqu'à Saint-Louis ; nous y restâmes tout au plus une demi-heure. En revenant, il voulait aller chez le sieur Adam, son sculpteur, pour savoir s'il travaillait aux ouvrages qu'il lui avait commandés ; il me pria de l'y conduire. Pour y aller par le chemin le plus court, il fallait passer par une rue dite de la Rochelle, qui est fort étroite et très-obscur ; c'était en hiver, et il était plus de sept heures du soir ; lorsque nous fûmes auprès de cette rue, sur le point d'y entrer, M. de Montfort me dit que nous nous égarions ; je tâchai de lui persuader le contraire ; je n'en pus venir à bout ; il ne voulut jamais y passer.

« Après que nous fûmes sortis de chez M. Adam, je lui demandai pourquoi il n'avait pas voulu passer par la rue qui était le chemin le plus court pour aller chez son sculpteur. « Je n'en sais rien, me répliqua-t-il ; mais lorsque nous avons été vis-à-vis, mon cœur est devenu froid comme de la glace, et je n'ai jamais pu avancer. »

« Ce mystère me fut dévoilé clairement quelques années après. Revenant de Nantes à la Rochelle, je rencontrai sur la route sept cavaliers, tous de différents pays, qui

suivaient le messager. Quoi qu'ils ne sussent point si je connaissais M. de Montfort, à toutes les dinées et couchées, deux ou trois d'entre eux ne manquaient point de le mettre sur le tapis, et d'en dire des choses qui ne convenaient qu'aux plus grands scélérats de l'univers ; quand il aurait commis les crimes les plus atroces, ils n'auraient pas pu le traiter plus indignement. Je prenais toujours son parti, mais non pas aussi fortement que j'eusse pu, crainte de leur faire dire des choses encore plus infamantes contre son honneur. Je n'avais garde de leur faire connaître que j'étais du nombre de ses disciples.

« A la dernière couchée qui fut au Poiré, à sept lieues de la Rochelle, ces messieurs ne se couchèrent point, ni moi non plus, parce que nous devons nous embarquer dès minuit pour passer à Marans. Ils se retirèrent néanmoins après le souper dans une chambre haute, et moi dans une basse, immédiatement au-dessous d'eux, d'où j'entendais aisément leur conversation. Non contents de tout ce qu'ils m'avaient dit pendant le souper contre M. de Montfort, ils le prirent encore pour le sujet de leur conversation ; il n'y avait point d'injures qu'ils ne vomissent contre lui, et ils se disaient les uns aux autres : « Il est pire que tous les démons d'enfer ; c'est un hypocrite, qui séduit tout le menu peuple. On rendrait un grand service à l'état si on faisait disparaître ce malheureux, dit un des cavaliers ; si je le rencontrais dans un lieu écarté, je le percerais d'un coup d'épée. »

« A ce sujet, un autre raconta l'anecdote suivante : « J'étais, dit-il, à la Rochelle, lorsque cet antechrist fit une mission à Saint-Louis. Deux de mes amis et moi, nous y allâmes une fois à dessein de l'entendre. Sitôt entrés, nous voilà de rire ; il nous apostropha, en s'écriant de toutes ses forces : « Qui sont ces trois gens qui viennent d'entrer avec

des perruques poudrées ? Le démon les a suscités pour empêcher le fruit de la mission ; qu'ils sortent au plus tôt, ou je vais descendre de la chaire. » Puis il s'arrêta un instant. Nous sortîmes, et il recommença à prêcher. Si nous avions tenu ce charlatan à l'heure même, nous l'aurions exterminé. Nous avons depuis cent fois cherché l'occasion de le rencontrer seul, à l'écart ; sûrement, nous lui aurions donné son compte.

« Enfin, nous apprîmes qu'il devait aller un dimanche au soir, avec frère Mathurin, chez Adam le sculpteur, et qu'il devait passer par la petite rue de la Rochelle ; nous nous y étions postés, dès sept heures du soir, nous l'attendîmes jusqu'à onze heures, mais il n'y vint pas. » Un de la compagnie lui demanda ce qu'il lui aurait fait s'il avait passé, et il lui répliqua : « Nous lui aurions cassé la tête. — Et qu'auriez-vous fait, lui répliqua-t-on, à frère Mathurin ? — Et il dit : « Nous l'aurions envoyé au diable avec son maître. »

Ces hommes, capables d'un tel crime, n'étaient pas sortis des bas-fonds de la société. M. des Bastières nous les peint comme des cavaliers, logeant dans des hôtels bien famés et voyageant par plaisir ou par affaires. Dès cette époque, cette société avait donc un levain sacrilège et féroce. Sous cette apparence de religion et d'ordre, couvaient des passions impies et sanguinaires ; c'est ce qui nous explique comment, quatre-vingts ans plus tard se produisit un phénomène inouï dans l'histoire ; un peuple était chrétien la veille, et le lendemain, sur tous les points de la France, au fond des dernières campagnes, surgissaient de tous les rangs de la société, des démolisseurs et profanateurs d'églises, des juges et des égorgés de prêtres.

L'attentat des calvinistes est moins étonnant. Irrités des rigueurs qu'ils subirent sous le règne de Louis XIV, après la révocation de l'édit de Nantes, des défections nombreuses

qui en furent la suite, ils voyaient avec fureur des conquêtes plus évangéliques opérées par la parole du missionnaire. Ils résolurent de s'en venger sur leur auteur. Un jour qu'on lui donnait un bouillon quand il descendait de chaire, ils y glissèrent du poison. Le serviteur de Dieu prit aussitôt du contre-poison ; mais leur vengeance fut satisfaite en partie. Ce breuvage l'incommoda gravement toute sa vie, et en avança le terme.

CHAPITRE XLVII.

MISSION POUR LES SOLDATS ; SON SUCCÈS. — LE V. MONTFORT FAIT
PLANTER DEUX CROIX POUR LA CLOTURE DE SES MISSIONS. — DES
CROIX APPARAISSENT DANS L'AIR.

L'état de défaillance où il fut réduit par ce breuvage empoisonné n'arrêta pas son zèle ; il fit pour les soldats une mission dont le succès fut encore plus éclatant que celui des autres. La plupart fondaient en larmes et donnaient des preuves certaines de conversion, en sorte que des personnes qui n'étaient venues à ses sermons que pour rire, y accouraient pour en être édifiées. Tout le monde avouait que le missionnaire prêchait en apôtre.

Le changement qui se fit parmi les militaires édifia toute la ville. Lorsque le missionnaire paraissait dans les rues, il était toujours entouré d'officiers et de soldats. Ils s'empresaient pour l'entendre parler de Dieu, et le consulter sur la manière de le servir. Le V. Montfort leur témoignait une grande affection, et, comme beaucoup de soldats ne savaient pas lire, il composa spécialement pour eux un cantique où il leur prescrivait le règlement de vie qu'il fallait suivre pour conserver les fruits de la mission. Un changement si prodigieux dans des soldats donna tant d'estime à M. de Chamilly pour le missionnaire qu'il lui fit l'honneur de l'inviter à sa table.

La procession qu'il fit à la fin de la mission fut des plus dévotes ; tous les soldats y marchaient nu-pieds, tenant un crucifix dans une main et un chapelet dans l'autre ; un officier à leur tête, aussi pieds nus, portait une espèce de drapeau ou d'étendard de la croix. Tous chantaient les litanies de la Sainte Vierge ; les chantres, d'espace en espace, enton-

naient ces mots : « Sainte Vierge, demandez pour nous ; » et le chœur répondait : « L'amour de Dieu » ; et cette réponse se faisait d'un air si touchant, chacun ayant les yeux sur son crucifix, que tous ceux qui étaient présents se trouvèrent attendris de ce spectacle.

Le V. Montfort, suivant sa coutume, fit planter des croix à la fin de ses missions : une à la porte Dauphine, l'autre à la porte Saint-Nicolas, hors de la ville ; la première était de pierre, et la seconde, qui était de bois, fut portée très-solennellement ; tout le peuple chantait des cantiques alternativement avec le clergé. « Il arriva une chose assez extraordinaire, dit M. des Bastières, à cette cérémonie. Lorsque la croix fut élevée, M. Montfort prêcha avec son zèle accoutumé sur l'amour des croix et des souffrances ; il avait un auditoire prodigieusement nombreux ; car non-seulement les habitants de la Rochelle, mais les peuples d'alentour étaient venus pour assister à un spectacle si pieux. Un moment après qu'il fut monté en chaire, il se fit un bruit terrible au milieu de l'auditoire ; je crus d'abord que les religionnaires allaient faire main basse sur nous ; mais je fus agréablement surpris, lorsque j'entendis le peuple qui criait : « Miracle ! miracle ! Nous voyons des croix en l'air !... » Je regardai longtemps vers le ciel, mais je n'apercevais rien. Je m'approchai de M. Montfort, et je lui demandai s'il voyait quelque chose ; il me répondit que non. Le cri du peuple dura néanmoins un quart d'heure ; plus de cent personnes, tant ecclésiastiques que laïques, toutes dignes de foi, m'ont certifié depuis avoir vu ce jour-là, grand nombre de croix en l'air. Il ne faut pas s'étonner si Dieu les a fait paraître à plusieurs personnes, et les a cachées aux autres : ça été peut-être pour fortifier la foi de ceux qui étaient chancelants sur le mystère de Jésus crucifié, les autres n'ayant pas besoin de ce signe extérieur. Il est dit, dans les Actes des Apôtres, que

Notre-Seigneur apparut à saint Paul, sans qu'il fût vu d'aucune autre personne que de cet apôtre. Cette voie de Dieu est inexplicable ; mais elle s'est renouvelée plusieurs fois, et nous pouvons en citer un exemple contemporain. Lorsqu'une croix miraculeuse apparut à Migné, à la clôture d'une mission, un des assistants ne put voir cette croix qui captivait les regards de huit cents auditeurs. On peut appliquer à cette conduite inexplicquée de la Providence ce que saint Paul dit du don des langues : *Linguae signum sunt, non fidelibus, sed infidelibus.* (I. COR. XIV, 2) : « Les langues sont un signe pour les incroyants et non pour ceux qui croient. »

Ce fait du reste est moins important que l'apparition de la croix de Migné, phénomène miraculeux, qui fut soumis à une enquête sévère au point de vue historique et scientifique. Toutes les phases de l'apparition furent consignées dans le plus mince détail ; tandis que M. des Bastières laisse tomber ce miracle au milieu de son récit sans rien nous dire de la forme, de l'éclat, de la dimension de ces croix, de la hauteur où elles se montrèrent. Il est vrai que, compagnon inséparable du V. Montfort, il avait été témoin de miracles plus importants opérés par le serviteur de Dieu ; il n'en paraît nullement émerveillé, et le raconte comme une chose ordinaire. Au commencement de notre siècle, au contraire, on pourrait appliquer au miracle la parole de la Bible : *Sermo Dei erat pretiosus in diebus illis* (I. Reg. III, 1) : « En ces jours, la parole de Dieu était rare. »

CHAPITRE XLVIII.

LE SERVITEUR DE DIEU EST INVITÉ PAR L'ÉVÊQUE DE LUÇON A PRÊCHER DANS L'ILE-DIEU ; DURANT LA TRAVERSÉE, IL EST SUR LE POINT D'ÊTRE PRIS PAR DES CORSAIRES DE GUERNESEY AVERTIS PAR LES CALVINISTES DE LA ROCHELLE. — IL ÉCHAPPE AU DANGER PAR MIRACLE.

Après ces quatre missions, le serviteur de Dieu en fit quelques autres aux environs de la Rochelle ; mais, au milieu de ces œuvres évangéliques, Mgr de Lescure, évêque de Luçon, qui avait gardé de lui un bon souvenir, le pria de travailler aussi dans son diocèse : il lui recommanda spécialement l'Ile-Dieu, comme l'endroit le plus privé de secours spirituels. Le missionnaire se prépara donc à partir avec quelques coopérateurs : ils devaient s'embarquer à la Rochelle. Les calvinistes profitèrent de cette occasion pour achever leur vengeance ; comme ils entretenaient des relations avec les corsaires de Guernesey, qui infestaient la côte, ils leur indiquèrent le jour où le missionnaire devait faire la traversée, et leur promirent une récompense pour les délivrer du plus dangereux ennemi de leur secte. Le V. Montfort fut averti de leur complot par M. des Bastières ; mais comme il avait une intrépidité à toute épreuve, une grande foi dans la Providence, et une ardente aspiration pour le martyre, il eût passé outre, si son compagnon, moins amoureux des croix, n'eût refusé de le suivre. M. des Bastières, en racontant ce fait, communique à son récit ce frisson de peur qui courut dans ses veines à l'aspect des vaisseaux corsaires. Il se met en scène pour faire ressortir, par leur contraste, son effroi et celui des matelots d'un côté, de l'autre le sang-froid inspiré du V. Montfort.

« Peu de temps après la mission que M. de Montfort avait faite aux hommes de La Rochelle dans l'église des Jacobins, il avertit tous ceux qui l'avaient aidé, de se préparer à partir pour l'Ile-Dieu. Mais à la Rochelle et aux Sables-d'Olonne, il fut impossible de s'embarquer, parce que les corsaires de Guernesey infestaient la côte. Nous fûmes obligés d'aller à Saint-Gilles à trois lieues des Sables. Tous les matelots de cet endroit, refusèrent de nous passer par le même motif, de sorte que nous fûmes sur le point de retourner tous à la Rochelle. M. de Montfort parut en avoir un chagrin extrême, et moi une joie incroyable ; mais, avant de partir, il fit une dernière tentative : il alla trouver un maître de chaloupe, lui fit tant de supplications et de si belles promesses, l'assurant que nous ne courions aucun risque, et que nous ne serions certainement pas pris, que ce bonhomme consentit enfin à nous passer. Il fallut donc le lendemain s'embarquer ; mais, à trois lieues en mer, nous aperçûmes deux vaisseaux corsaires de Guernesey, qui venaient sur nous à toutes voiles ; nous avions le vent contraire, et nous n'avancions qu'à force de rames. Tous les matelots s'écrièrent : « Nous sommes perdus ! » et ces pauvres gens poussaient des cris capables de faire pitié aux cœurs les plus endurcis. Cependant M. de Montfort chantait des cantiques de tout son cœur, et nous disait de chanter avec lui ; mais, comme nous avions plus envie de pleurer que de chanter, nous gardions tous un morne silence. Alors M. de Montfort nous dit : « Puisque vous ne pouvez chanter, récitons donc ensemble notre chapelet. » Nous le psalmodiâmes avec lui avec le plus de ferveur qu'il nous fut possible. Aussitôt qu'il fut fini, M. de Montfort nous dit : « Ne craignez rien, mes chers amis : notre bonne Mère, la sainte Vierge, nous a exaucés, nous sommes hors de danger. » Nous étions pourtant déjà à la

portée du canon de ces vaisseaux ennemis. Alors un de nos matelots s'écria : « Comment serions-nous hors de danger ? l'ennemi est sur nous, et prêt à fondre sur notre barque ; préparons-nous plutôt à faire le voyage d'Angleterre ! » Alors M. de Montfort lui répliqua : « Ayez de la foi, mes chers amis, les vents vont changer. » Effectivement la chose arriva comme il l'avait prédite ; un moment après qu'il eut parlé, nous vîmes les deux vaisseaux ennemis virer de bord, et les vents étant tout à fait changés, nos vaisseaux s'éloignèrent les uns des autres, et nous commençâmes à respirer et à nous réjouir, et nous chantâmes de bon cœur le *Magnificat* en action de grâces.

« Nous arrivâmes enfin à bon port : nous fûmes parfaitement bien reçus des habitants de l'Île-Dieu, mais très-mal de celui qui en était le gouverneur, et de tous ses amis, qui persécutèrent M. de Montfort pendant tout le temps que dura la mission : ce qui n'empêcha pas que les habitants de l'Île ne profitassent beaucoup de tous les exercices. On planta à la fin une croix pour servir de monument à la postérité qu'on avait fait mission en ce temps-là ¹. »

Cette mission finie, le temps de bénir la chapelle de Notre-Dame de la Victoire approchait. L'homme de Dieu, pour accomplir la promesse de l'année précédente, se rendit à la Garnache ; il eut la satisfaction de retrouver les habitants fidèles observateurs de tout ce qu'il leur avait prescrit.

Leur saint pasteur prodigua les marques de la plus tendre amitié au missionnaire qui, avant la bénédiction de la chapelle, donna quelques jours de retraite à ses paroissiens.

Au jour indiqué, il y eut un concours prodigieux : ce qui l'obligea de prêcher en plein air, la chapelle n'étant pas à beaucoup près aussi grande qu'il le fallait pour contenir

1. Grandet, 194.

tout le monde. Le missionnaire fit un sermon pathétique sur le culte de la mère de Dieu ; la pluie vint à tomber pendant le sermon, et le peuple restait toujours à l'entendre, sans vouloir même se couvrir par respect pour la parole de Dieu ; le V. Montfort qui s'en aperçut leur dit à haute voix de se couvrir ; mais comme ils persistaient à ne le point faire, il les menaça de mettre fin à sa prédication ; alors seulement il fut obéi. Il bénit ensuite la chapelle et la sainte image qu'il fit placer à l'endroit préparé. Depuis ce temps la dévotion des peuples pour cette chapelle n'a fait qu'augmenter ; ce qu'on donne pour son entretien est si considérable, qu'une fois on en a tiré jusqu'à mille livres pour subvenir aux besoins des pauvres que la paroisse n'était pas en état de secourir.

Mgr l'évêque de Luçon, Claude-François-Antoine Jaquemet-Gautier, a libéré la paroisse de cette dette, vu le bon état de la chapelle et l'épuisement où était la paroisse, et « parce qu'il était juste, dit-il, que la Mère nourrit ses enfants, c'est-à-dire les pauvres ». Les grâces qu'on obtient à cette chapelle servent beaucoup à entretenir la dévotion des peuples ¹.

Un des successeurs du V. Montfort, M. Besnard, étant venu à Notre-Dame de la Victoire pendant une mission qu'il fit dans les environs au mois de février 1763, un vieillard contemporain de M. de Montfort lui raconta, les larmes aux yeux, qu'il avait vu plus de soixante malades laisser à la chapelle leurs potences, comme choses devenues inutiles, ayant été guéris en cet endroit ².

1. Cloriv., 253.

2. Cette chapelle, malgré le malheur des temps, n'avait jamais été complètement abandonnée ; mais M. Girard, curé de la Garnache vient de la faire restaurer avec un soin et un zèle dignes de tout éloge.

Pour inaugurer cette restauration importante, le digne curé or-

La mission de Salertaine commença le soir du même jour que se fit la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire ; mais ce ne fut pas sans de très-grandes difficultés : jamais on ne vit mieux se vérifier ce que l'homme apostolique avait coutume de dire, que s'il partait pour faire mission dans quelques lieux, il semblait que les démons prissent les devants pour la traverser ; mais Jésus, Marie et l'archange saint Michel les obligeaient à lui céder le champ de bataille, ou à ne l'attaquer que de loin.

ganisa un pèlerinage, qui, le 24 novembre 1873, réunissait, près de la chapelle de la Victoire, plus de 25,000 fidèles qui s'y étaient rendus de paroisses mêmes assez éloignées de la Vendée et du diocèse de Nantes. Mgr Colet, évêque de Luçon, entouré d'un nombreux clergé, célébra la messe sur un autel convenablement placé dans une prairie voisine. Près de 4000 personnes communiaient à cette messe.

CHAPITRE XLIX.

MISSION DE SALERTAINE. — ZÈLE DU V. MONTFORT POUR TRIOMPHER DES OBSTACLES. — IL FAIT ÉLEVER UN CALVAIRE. — AFFRONT QU'IL REÇOIT D'UNE DAME DE QUALITÉ.

Comme le curé de la Garnache et celui de Salertaine étaient zélés admirateurs du V. Montfort, ils convinrent, pour lui faire honneur, l'un, de le conduire, et l'autre, de venir à sa rencontre à la limite des deux paroisses.

La tâche était facile pour le curé de la Garnache, dont les paroissiens étaient dévoués au missionnaire ; mais celui de Salertaine, ayant annoncé l'ouverture des exercices et la procession du soir, se vit obligé d'y aller presque seul. La paroisse était fort mal disposée ; les mécontents ne s'en tinrent pas là : après le départ du curé, ils fermèrent les portes de l'église et emportèrent les clefs chez un homme de leur parti. Le missionnaire étant arrivé à Salertaine accompagné des deux processions, apprit que l'église lui était fermée : il ne fit paraître aucune émotion ; mais s'étant arrêté au pied d'une croix, il adressa ses adieux au curé de la Garnache et à ses paroissiens qui fondaient en larmes. Cependant ceux de la Salertaine le couvraient de huées ; quelques-uns lui jetèrent des pierres ; tous étaient dans l'attente, lorsque les portes de l'église s'ouvrirent tout à coup sans qu'on pût savoir qui les avait ouvertes.

Il fallait à cette population endurcie un missionnaire ingénieux et intrépide : le V. Montfort se fit donc conduire chez un riche bourgeois très-opposé à la mission. Il avait fait porter avec lui de l'eau bénite, il aspergea la salle d'entrée où était le maître de la maison avec sa nombreuse famille ; ayant posé son crucifix et une statue de la sainte

Vierge sur le rebord de la cheminée, il se prosterna, fit sa prière, et s'étant relevé, il dit au père de famille : « Eh bien ! Monsieur, vous croyez que je viens ici de moi-même ? Non, c'est Jésus et Marie qui m'y envoient. Je suis leur ambassadeur. Ne voulez-vous pas bien me recevoir de leur part ? » Le bourgeois répondit : « Oui, volontiers, soyez le bien-venu. — Eh bien ! répliqua le missionnaire, venez donc avec moi à l'église. — Tout à l'heure, dit celui-ci ; et à l'instant même, accompagné de toute sa famille, il suivit le missionnaire. Le V. Montfort, étant monté en chaire, annonça l'ouverture de la mission. Ce premier succès était un heureux présage. Par un miracle évident de la divine Providence, ceux qui l'avaient reçu comme des loups furent à sa voix changés en agneaux, et il n'eut plus qu'à se louer de leur douceur et de leur docilité.

Le lendemain, dès le premier sermon, l'église fut remplie d'auditeurs, et tous se retirèrent fondant en larmes ; l'histoire de cette mission prouve mieux que toutes les autres l'ascendant que le serviteur de Dieu prenait sur les multitudes, et la bénédiction attachée à sa parole. Tous les désordres régnaient dans cette paroisse, inimitiés, vengeances, querelles, procès, ivrogneries, scandales ; le zèle du missionnaire fit tout disparaître. On le prit pour arbitre des différends ; tous les jours, il consacrait une ou deux heures à terminer les procès ; il en accommoda plus de cinquante, ménagea plus de cent réconciliations, et fit restituer le bien mal acquis. C'est le plus difficile : on décide les pécheurs à sacrifier leurs passions, presque jamais à se priver du fruit de leur injustice.

On se demande comment le missionnaire avait pu, dans quelques sermons, changer cette paroisse. D'abord, c'est que toute population catholique qui n'a pas renié sa foi porte en elle-même son principe de conversion ; aussitôt

qu'on peut l'amener à entendre la parole de Dieu, elle voit l'effroyable contradiction qui se trouve entre sa conduite et sa croyance, tandis que la population hérétique ou pervertie dans la foi ne revient presque jamais : suivant la parole de l'Écriture, elle est comme l'aspic qui raidit sa tête contre la pierre pour ne pas entendre la voix qui calmerait sa fureur ¹. C'est pourquoi l'Église a toujours tenu l'infidélité ou l'hérésie comme le plus grand des crimes ; c'est pourquoi Jésus-Christ a dit que les voleurs et les femmes éhontées entrèrent dans le ciel, de préférence aux docteurs du mensonge. Mais ici la parole tirait une nouvelle énergie de l'exemple du missionnaire : dans la maison où il logeait, il avait fait choix du réduit le plus incommode ; avec deux sermons par jour, une conférence, des catéchismes, des confessions, des entretiens spirituels, il ne prenait que trois heures de sommeil, couché sur la paille, et ayant pour chevet une pierre ; encore il l'interrompait par de sanglantes disciplines.

Là, comme dans toutes ses missions, il voulut laisser un monument de sa dévotion à la sainte Vierge. Il obtint de l'évêque de Luçon la permission de réparer et d'orner une chapelle délabrée de l'église, et de la mettre sous l'invocation de Notre-Dame de Bon-Secours. Cette chapelle fut très-fréquentée, et plusieurs personnes assurèrent y avoir reçu de grandes faveurs du ciel.

Le serviteur de Dieu voulut aussi ériger un monument à la croix : le calvaire qu'il fit construire, sans avoir les proportions gigantesques de celui de Pont-Château, supposait encore l'immense ascendant de sa parole et une grande générosité de ces populations pauvres. Il choisit, près du bourg, une colline occupée jadis par un cimetière ; sur le

1. Ps. LV, 5.

sommet il traça un cercle de vingt-quatre mètres de circonférence dont le centre était occupé par une chapelle à double étage, comme les chapelles funéraires qu'on construisait au moyen âge dans les cimetières. La chapelle inférieure devait contenir les statues des saints qui assistèrent à la sépulture du Sauveur ; la chapelle supérieure pouvait contenir environ trente personnes ; elle était surmontée d'une lanterne en pierre et vitrée, où devait brûler une lampe ou un flambeau. Ce fut derrière cette chapelle qu'on planta la croix de mission ; à cette croix était attaché un christ d'un beau travail.

La mission touchait à sa fin et devait se clore par une procession générale, lorsque le zèle du missionnaire lui attira une insulte publique, qui fit éclater sa patience. Une demoiselle de haut parage se tint peu respectueusement dans l'église ; le missionnaire, qui regardait tous les hommes comme un néant devant Dieu, apostropha cette étourdie. Plaintes à la mère, qui résolut de venger l'injure faite à sa famille. Armée d'une canne, elle attend le missionnaire, et aussitôt qu'il paraît, elle lui adresse des menaces accompagnées de six coups. Le vénérable serviteur de Dieu se contenta de lui dire : « Madame, j'ai fait mon devoir ; Mademoiselle votre fille devait faire le sien. »

Nous, vulgaires en vertu et surtout en patience, nous nous demandons aujourd'hui comment ce robuste missionnaire qui portait une pierre tombale que deux laboureurs n'avaient pu soulever ; qui, un mois avant cette insulte, avait fait rouler sans effort un fragment de rocher qu'on ne pouvait pas faire bouger de place, n'a pas au premier coup arraché la canne de ces mains débiles ? Si même il en eût fait peur à la grande dame, le lui imputerions-nous à crime ? C'était si facile ! c'était si naturel ! Mais les saints ont étouffé la nature avec ses convoitises d'amour-propre et de vengeance.

Cette insulte ne troubla point le serviteur de Dieu ; comme à l'ordinaire, il organisa la procession qui garda un ordre admirable malgré le nombre de quinze mille assistants et une pluie battante ; elle avait été prévue par le missionnaire. Il avait dit avant de partir : « Le temps est clair et la journée est belle ; mais avant que la procession soit à moitié chemin, nous aurons une grosse pluie : qu'elle ne ralentisse pas votre piété. » Sa prophétie s'accomplit et les fidèles exécutèrent docilement la recommandation du prédicateur.

CHAPITRE L.

MISSION DE SAINT-CHRISTOPHE ; LE SERVITEUR DE DIEU REÇOIT DEUX AFFRONTS EN ALLANT COMMENCER LA MISSION. — IL MULTIPLIE DE LA FARINE ET FAIT DEUX PRÉDICTIONS QUI SE RÉALISÈRENT. — SON CALVAIRE DE SALERTAINNE EST RUINÉ COMME CELUI DE PONT-CHATEAU PAR L'ORDRE D'UN INTENDANT. — IL RETOURNE A LA GARNACHE , FAIRE L'EXERCICE DE LA BONNE MORT. — EN QUOI CONSISTAIT CET EXERCICE.

Armé d'un zèle infatigable, le V. Montfort commença immédiatement la mission de Saint-Christophe, bourg éloigné de trois lieues. Les habitants de Salertainne, pour réparer le mauvais accueil qu'ils lui avaient fait à son entrée, voulurent le conduire en procession, et ceux de Saint-Christophe devaient venir à moitié route ; mais les hommages rendus au V. Montfort étaient toujours accompagnés de croix. Il se proposait d'adresser la parole dans une église limitrophe de ces deux paroisses. Le curé lui en refusa l'entrée : il fut donc obligé de prêcher sous les halles. Des marchands forains qui passaient dirent tout haut : « C'est ce fou de Montfort qui est là. » Cette insolence indigna les auditeurs ; et les marchands l'auraient payée, si le missionnaire n'eût entonné le cantique qui exprime si bien sa résignation à la volonté de Dieu, et son indifférence aux outrages.

Voici mon mot ordinaire :
Dieu soit béni !
Quoi qu'il m'arrive sur terre,
Dieu soit béni !
On m'outrage, on me caresse,
Dieu soit béni !
On me guérit, on me blesse,
Dieu soit béni !

Le V. Montfort annonça qu'il recevrait encore un affront avant d'arriver à Saint-Christophe. En effet, aux approches du bourg, un homme lui donna un soufflet. Comme on voulait le saisir, le V. Missionnaire arrêta ses vengeurs, disant qu'il serait bientôt à lui ; suivant sa prédiction, cet homme se convertit sincèrement et vint, tout en larmes se jeter à ses pieds et lui confesser ses fautes.

Les habitants de Saint-Christophe étant bien disposés, la mission se termina sans incident ; mais elle fut remarquable par un prodige accordé de Dieu, à la prière de son serviteur, et par deux prédictions dont l'accomplissement doit être regardé comme miraculeux, parce que l'effet ne dépendait d'aucune cause naturelle, existant au moment de la prophétie. Je me contente d'indiquer ces trois faits, dont le détail sera donné lorsque nous considérerons le V. Montfort comme thaumaturge¹.

Il multiplie de la farine, en bénissant la huche qui la contenait ; mais là, l'homme de Dieu parut avoir conscience de son pouvoir surnaturel : car le pauvre sacristain en faveur duquel il opérait le miracle, étant venu par reconnaissance offrir un de ses pains à la maison des missionnaires, le V. Montfort lui dit : « Maître Cantin, vous apportez donc à la Providence ? C'est ainsi qu'il faut faire : donnez, et on vous donnera : puisque Dieu est si libéral pour vous, il faut que vous le soyez envers les pauvres. »

Un usurier ayant eu un commencement de conversion, recula et ne voulut plus brûler ses contrats usuraires. Le missionnaire lui prédit trois choses : qu'il tomberait dans la misère, lui et sa femme, que leurs enfants mourraient sans postérité ; enfin que leurs funérailles ne seraient pas honorées par le son des cloches. En effet, ils moururent tous deux

un jeudi-saint, l'un dix-huit ans, l'autre vingt-six ans après cette prédiction. La seconde prophétie était relative à la croix qu'il fit planter le jour de la clôture ; comme cette croix était faible, il annonça, pour rassurer les paroissiens, qu'elle ne tomberait pas avant qu'une autre ne fût plantée : ce qui se réalisa.

Dieu découvrit l'avenir à son serviteur, probablement pour le consoler de la ruine de son calvaire de Salertaine, qui eut le même sort que celui de Pont-Château.

On soupçonna la dame de qualité d'y avoir contribué par ses intrigues. Comme si des coups de canne ne suffisaient pas pour punir l'observation que le missionnaire avait faite à son impertinente fille ! Ses ennemis employèrent les moyens qui avaient si bien réussi à Pont-Château, la raison d'État ; on la fit valoir auprès du gouverneur de la province.

Le V. Montfort semblait n'avoir rien à craindre de M. de Chamilly ; celui-ci avait invité le missionnaire à sa table, et contribué aux succès de la mission parmi les soldats ; il avait vu avec édification les officiers assister pieds nus à la clôture. Mais, comme la plupart des courtisans de cette époque, il craignait beaucoup *le roi et Dieu* ; les lauriers du gouverneur de Nantes troublaient son sommeil. Sans prendre aucun renseignement sur les lieux, il se chargea de cette avanie sacrilège, et envoya cinquante canonniers pour détruire cette prétendue forteresse. A la vue de cet oratoire, pouvant à peine contenir trente personnes, ces braves gens comprirent qu'on avait abusé des craintes du gouverneur ; mais ils obéirent à leur consigne, et en moins de deux heures renversèrent cet oratoire béni par les prières de l'Église. Mgr de Lescure, qui en avait autorisé la construction et la bénédiction, pouvait se plaindre autant que le missionnaire. De la part des intendants c'était une légèreté et une violence inouïe. Si un oratoire de quatre mètres de diamètre

pouvait fournir un asile à des corsaires, il aurait fallu, sous ce prétexte, démolir tous les châteaux, toutes les églises et tous les édifices qui avoisinaient la côte.

La mission de Saint-Christophe fut la dernière que fit le serviteur de Dieu dans le diocèse de Luçon ; mais, avant de le quitter, il retourna à la Garnache pour faire l'exercice de la préparation à la mort.

Cette préparation à la mort paraîtrait aujourd'hui bizarre ou terrible à notre délicatesse ; même à l'époque du vénérable serviteur de Dieu, elle devait paraître exagérée ou ridicule aux prêtres et aux laïques instruits qui, imbus ou non, des doctrines jansénistes, avaient tous tendance à simplifier les pratiques du culte : ce fut, à notre avis, la grande erreur du clergé français dans le siècle qui précéda la Révolution. A force de vouloir rendre la religion simple, grave, majestueuse, sans rien donner aux sens et à l'imagination, à la superstition, comme on le disait, il a fini par s'isoler des peuples et concentrer les pratiques religieuses dans l'intérieur du sanctuaire. En sorte que ce clergé instruit et respectable a trouvé le moyen de perdre son influence sociale qui datait de l'origine de la monarchie et de se faire proscrire en masse.

Le V. Montfort connaissait mieux les besoins des populations, et il mettait en pratique la règle éternelle de persuasion donnée par le poète latin : « L'esprit est plus frappé de voir que d'entendre ¹. »

C'est sur cette règle qu'il faut juger cet exercice de la Bonne Mort, et tous les autres dont il se servait dans ses missions pour frapper l'imagination des peuples.

La préparation à la mort durait trois jours. Il y avait

1. Segnius irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

HORACE. de Arte poetica.

chaque jour deux sermons et une conférence ; il développait vivement toutes les vérités relatives à la mort, et il les réduisait à sept, qui devaient faire le sujet des entretiens dans l'intérieur de la famille :

La mort est inévitable ; elle est proche ; trompeuse ; terrible ; la mort des pécheurs est à craindre ; Celle des justes à désirer ; la mort ressemble à la vie.

Ce cadre renferme toutes les vérités sur la mort, que l'âme chrétienne doit méditer. Dans les conférences, il développait les moyens de rendre la mort précieuse aux yeux du Seigneur, et la manière de se comporter quand elle arrive. Pendant ces trois jours, les fidèles faisaient leurs confessions et leurs communions comme si elles devaient être les dernières de la vie. Ce sujet si pratique fait toujours une vive impression, même sur les âmes mondaines. Mais, sur les lèvres du V. Montfort, il était d'un pathétique terrible, parce que, jeune, il avait vu dans leurs réalités les horreurs de la mort dont on épargne le spectacle à la jeunesse.

Le soir du dernier jour, le missionnaire faisait un exercice plus lugubre encore : c'était une répétition naturelle de l'agonie et comme le noviciat de la mort. Au lieu de prêcher, il simulait le moribond : un crucifix à la main ou sur les lèvres, il levait les yeux vers le ciel, et demandait miséricorde ; à ses côtés deux prêtres faisaient l'office ; l'un de l'ange gardien qui excitait à la confiance et à la componction ; l'autre l'office du démon qui redoublait ses efforts à l'instant suprême, inspirait la défiance et le murmure. Le moribond accueillait pieusement les avis du bon ange, et rejetait avec horreur les suggestions diaboliques, leur opposant les actes de foi, d'espérance et de charité ; les auditeurs se retiraient en silence, et promettaient à Dieu de mener une vie sainte, pour mériter une sainte mort.

De nos jours, un pareil exercice de mission ferait plus de conversions que tous les discours polémiques et apologétiques auxquels se condamnent les missionnaires. Mais qui serait assez sûr de soi pour tenter une pareille prédication? Elle ne convient qu'aux grands serviteurs de Dieu, qui, familiarisés avec les vérités religieuses, sont toujours prêts à les développer sous toutes formes, parce qu'ils les sentent plus vivement pour eux-mêmes que pour leurs auditeurs.

CHAPITRE LI.

LE V. MONTFORT FAIT UNE MISSION A LA ROCHELLE. — CONVERSION DE MADEMOISELLE PAGÉ, FILLE D'UN TRÉSORIER. — IL SE RETIRE DANS L'ERMITAGE DE SAINT-ÉLOI QUI LUI EST DONNÉ.

De la Garnache, il revint à La Rochelle et reprit ses travaux. Il eut la consolation de voir que les âmes qu'il avait converties ou affermiées persévéraient dans leur ferveur : il voulut les y faire progresser davantage par de nouvelles prédications. Les Hospitalières lui ayant demandé une retraite, il consentit à la donner sous la condition que les personnes de la ville pourraient y prendre part. Tous en retirèrent des fruits de bénédiction, les Hospitalières devinrent plus dévouées au service des malades ; les pauvres de l'hôpital puisèrent dans ses discours la résignation à leurs maux ; enfin, les personnes ramenées à Dieu dans les missions précédentes renouvelèrent leur ferveur ; on y vit même quelques conversions éclatantes, entre autres celle de Mlle Bénigne Pagé, fille d'un trésorier de France, qui, après avoir entendu un seul sermon du V. Montfort, passa subitement d'une vie mondaine aux austérités du cloître, dans l'ordre des pauvres Clarisses.

Au temps de cette retraite, se trouvant en partie de plaisir avec des dames et des officiers, elle convint d'aller entendre le sermon pour rire du prédicateur ou provoquer de sa part une apostrophe qui le discréditerait. Richement parée, pimpante sous une toilette à moitié convenable, elle alla se placer en face du prédicateur pour le braver.

Il l'aperçut et en eut pitié. Au lieu de l'humilier, il se tourna vers l'autel et adressa au Sauveur une fervente prière pour cette âme égarée. Dieu exauça son serviteur : la mon-

daine qui était venue pour rire, mêla ses larmes à celles des pieux auditeurs, elle resta dans l'église longtemps après le sermon, laissa partir la compagnie qui la demandait, et avec sa suivante, se rendit chez le missionnaire qu'elle entretenait longtemps. Rentrée dans sa maison, elle passa la nuit à mettre ordre à ses affaires, et dès le lendemain alla se renfermer comme pensionnaire chez les religieuses de Sainte-Claire.

Aussitôt qu'elle eut fait sa confession générale au V. Montfort, elle demanda à entrer dans l'Ordre, et fut reçue après les épreuves ordinaires. Le monde fit ce qu'il put pour ressaisir sa victime : il menaça la novice, il menaça le directeur, il menaça de mettre le feu au monastère : les menaces furent inutiles ; la pénitente resta ferme, prit le nom de Louise en souvenir de celui qui l'avait convertie, et persévéra, plus de trente ans, dans la ferveur religieuse ; son exemple excita plusieurs jeunes personnes à se retirer du monde.

La Rochelle devint alors un lieu de repos pour le missionnaire : il n'y restait pas oisif, il dirigeait un grand nombre de personnes. Retirer les âmes du péché n'était pour lui que la moitié du travail ; il voulut les faire avancer dans la perfection et les rendre conformes à l'image de Jésus-Christ.

M. Besnard, qui a pu connaître ceux qui avaient profité de ses leçons, décrit ce genre de direction. Il évitait la perte de temps et les longs entretiens, et se contentait de quelques mots vifs et courts appropriés aux besoins divers des âmes. Quoique sa vie fût comme divinisée et absorbée dans la contemplation, il ne cherchait pas à faire marcher les âmes dans ces voies extraordinaires. Initié aux secrets divins, il savait que Dieu seul produit ces exceptions glorieuses. Mais à tous, pécheurs pénitents ou âmes d'élite, il incul-

quait le grand principe de la religion chrétienne, l'union de vie avec Jésus-Christ crucifié. En développant cette doctrine, le missionnaire parlait de l'abondance du cœur : il faisait goûter aux âmes cette sainte folie de la croix dont il était enivré. Aussi il institua dans beaucoup de localités des associations en l'honneur de la croix sous les noms divers, d'Amis de la Croix, de Confrères de la Croix, de Sœurs de la Croix ; celle qu'il forma à cette époque dans la paroisse de Saint-Nicolas à la Rochelle est une des principales. Elle était encore florissante au temps de la révolution française, et les souverains pontifes l'avaient enrichie de plusieurs indulgences.

Au milieu de ces travaux qui se prolongèrent pendant la belle saison, le serviteur de Dieu n'avait, pour vivre, que son bénéfice de cent livres. Il aurait donc manqué du nécessaire sans la charité des fidèles qu'il dirigeait. Mais il n'eut pas la peine de leur demander l'aumône : ils prirent pour règle la parole de saint Paul, et fournirent aux besoins temporels de celui qui partageait si généreusement avec eux ses richesses spirituelles. Pour le fixer dans le pays ils lui procurèrent, dans la paroisse de Saint-Éloi, un petit logement dont il devait jouir jusqu'à sa mort. L'ameublement était comme le maître, très-pauvre, si bien que cette simplicité et la profonde solitude où il vivait, firent appeler sa maison l'Ermitage de Saint-Éloi. Là, dans le calme de la contemplation, il se délassait du tumulte et de la fatigue des missions. Il y passa la belle saison de l'année 1712.

CHAPITRE LII.

MISSIONS DIVERSES ; PROPHÉTIE RÉALISÉE. — LE V. MONTFORT RÉCONCILIE UNE PAROISSE QUI ÉTAIT DIVISÉE PAR LA HAINE ; IL TOMBE MALADE EN FAISANT LA MISSION DE LA SÉGUINIÈRE.

L'hiver étant venu interrompre les travaux agricoles et ramener les jours favorables aux missions des campagnes, il recommença cette carrière laborieuse. Le succès dépassa ses espérances. Sa réputation de sainteté, les conversions éclatantes qu'il avait opérées donnaient une autorité céleste à sa parole. Aussitôt qu'il commençait une mission, tous les habitants des paroisses voisines accouraient pour l'entendre. Les églises étaient trop étroites ; une foule nombreuse stationnait à la porte et recueillait au moins quelques mots de ses sermons, grâce à la sonorité de sa voix et à l'énergie de son action oratoire. Les plus éloignés, en voyant les fidèles pleurer et se frapper la poitrine, étaient atteints de cette sainte contagion du repentir et mêlaient leurs larmes à celles des autres. Souvent, pour satisfaire le pieux empressement des auditeurs, il était obligé de parler en rase campagne ; alors il montait sur un tertre, ou prenait un arbre pour sa chaire. Cette prédication ressemblait à celle que le divin Maître faisait aux multitudes.

Cet enthousiasme ne gagnait pas seulement les laboureurs et les pauvres gens de la campagne ; propriétaires et gentils-hommes quittaient leurs métairies et leurs manoirs pour recueillir sa parole. Confondus avec le peuple, ils stationnaient pendant des heures auprès de son confessionnal, ne se prévalant ni de leur position ni de leurs titres pour devancer les autres. Comme moyen de persévérance, le zélé missionnaire conseillait la fréquentation des sacrements, l'aumône et

le rosaire : tel fut le caractère général des missions qu'il fit dans cet hiver de 1712 et 1713 à Saint-Vivien, Esnandes, et dans quelques autres paroisses du diocèse de la Rochelle.

Celle d'Esnandes nous présente une preuve de l'esprit prophétique que Dieu, dans beaucoup de circonstances, accordait à son serviteur. Un aubergiste, le jour de la elôture, ayant prêté son hôtel pour être un théâtre de scandale, le Vénérable l'avertit charitablement; mais, le trouvant sourd à ses remontrances, il lui dit avec autorité : « Malheureux ! tu périras avec toute ta famille. » Cette prédiction se vérifia sur le mari, la femme et les enfants.

Après la mission d'Esnandes, le V. Montfort se retira dans sa solitude de Saint-Éloi. Une lettre qu'il écrivit de son ermitage à sa sœur Louise, religieuse de l'Adoration perpétuelle, à Rambervilliers, montre que le succès de la parole et la protection de Mgr de Champflour ne l'exemptaient pas des croix. Elle est datée du premier jour de janvier 1713 : « Dieu prend plaisir, ma chère sœur, à nous voir combattre, et à nous rendre tous deux victorieux, vous dans le secret et moi, dans le public ; car vos combats se passent dans vous-même ; ils n'éclatent pas hors de votre communauté ; mais les miens éclatent par toute la France, soit à combattre les démons de l'enfer, soit à faire la guerre au monde et aux mondains, ennemis de toute vérité. Vous seriez sans doute surprise si vous saviez le détail de l'aimable croix dont le ciel me favorise par l'intercession de notre bonne Mère. Je vous prie d'en remercier mon aimable Jésus, et de prier votre communauté, que je salue, de m'obtenir de Jésus crucifié, la force de porter les plus rudes croix, et les plus pesantes, comme des pailles, de résister, avec un front d'airain, aux puissances infernales. »

Ces sentiments se retrouvent dans une lettre qu'il avait écrite à une Religieuse du même Ordre à Paris :

« Ah ! que votre lettre est divine, puisqu'elle est remplie des nouvelles de la croix, hors de laquelle, quoi que la nature et la raison en disent, il n'y aura jamais ici-bas, jusqu'au jour du jugement, aucun véritable plaisir, ni aucun solide bien.

« Votre âme porte une croix grosse, large et pesante. Oh ! quel bonheur pour elle ! Qu'elle ait confiance, si Dieu, tout bon, continue de la faire souffrir, qu'il ne l'éprouvera pas au-dessus de ses forces ; c'est une preuve qu'elle en est assurément aimée ; je dis assurément aimée : car la meilleure marque que l'on est aimé de Dieu, c'est qu'on est haï du monde et assailli de croix, c'est-à-dire de privation des choses les plus légitimes, d'opposition à nos volontés les plus saintes, d'injures les plus atroces et les plus touchantes, de persécutions et de mauvaises interprétations de la part des personnes les mieux intentionnées et de nos meilleurs amis, des maladies les moins à notre goût. Mais pourquoi vous dis-je ce que vous savez mieux que moi par le goût et l'expérience que vous en avez ? Ah ! si les chrétiens savaient la valeur des croix, ils feraient cent lieues pour en trouver une ; car c'est en cette aimable croix qu'est enfermée la sagesse véritable, que je cherche jour et nuit avec plus d'ardeur que jamais. Ah ! bonne croix, venez à nous, à la plus grande gloire du Très-Haut ! C'est ce que mon cœur dit souvent, malgré mes faiblesses et mes infidélités. Je mets, après Jésus, notre unique amour, toute ma force dans la croix ; je vous prie de dire à N. que j'adore Jésus-Christ crucifié en elle, et je prie Dieu qu'elle ne se souvienne d'elle-même que pour s'offrir à des sacrifices encore plus sanglants. »

La date de cette magnifique lettre ne nous a pas été conservée ; mais qu'importe la date ? A toutes les époques de sa vie sacerdotale, le V. serviteur de Dieu faisait revenir

ce thème céleste dans ses lettres. Les deux qu'il écrivit, en 1703, à Mademoiselle Trichet, développent la même idée ; elle se retrouve encore dans ce fragment de lettre adressée à une Religieuse inconnue :

« Que vous dirai-je, ma chère Mère, pour répondre à votre lettre, sinon ce que l'Esprit-Saint vous dit tous les jours : amour de la petitesse et de l'abjection, amour de la vie cachée, du silence sacrificateur muet de Jésus-Christ au Sacrement de l'autel, amour de la divine sagesse, amour de la croix : je suis contredit en tout, je suis captif. Remerciez pour moi le bon Dieu des petites croix qu'il m'a données, proportionnées à mes faiblesses. »

Ces lignes révèlent bien celui qui plus tard appelait la croix un friand morceau du paradis.

Après avoir passé quelques jours à son ermitage de Saint-Éloi, dans les premiers mois de l'année 1713, le serviteur de Dieu reprit le cours de ses missions. Les années précédentes, il avait renversé bien des obstacles et remporté bien des victoires ; mais une des plus éclatantes est celle qu'il obtint dans une paroisse de campagne appelée Courson. Elle était livrée au démon de la discorde ; les paroissiens n'étaient occupés qu'à se nuire et à se déchirer ; partout c'étaient médisances, calomnies, haines et imprécations.

Le curé paraît avoir été un homme de foi et de mœurs réglées, comme le prouvent son zèle pour appeler le missionnaire, et l'éclatante humiliation qu'il s'imposa pour convertir ses paroissiens. Mais, malgré ses bonnes qualités, il avait aussi besoin de conversion : car la haine est comme la gale ou la teigne, elle se gagne au contact. Se voyant un objet de haine pour cette population querelleuse, il ne voulut pas rester en arrière avec ses paroissiens, et les paya largement de retour ; peu patient, il se livra aux emportements de son caractère ; il maudissait publiquement le jour

où il avait mis le pied sur cette infernale paroisse : ces compliments n'étaient pas propres à adoucir les esprits ; ils fomentaient le scandale ; c'était une étrange bergerie où pasteur, brebis et agneaux s'entre-mordaient comme des loups.

Le missionnaire, qui voyait sa parole tomber stérile sur les âmes, en découvrit facilement la cause ; il savait la sentence de la Bible : *Non in commotione Dominus*¹ : « Le Seigneur n'est pas au milieu de la tempête. »

Or, de tous les orages qui grondent dans l'âme humaine, celui qui étouffe le plus victorieusement la voix divine, c'est celui de la haine ; les autres passions ont une sorte d'excuse auprès de Dieu dans la violence bestiale qui les fait éclore ; mais la haine a son siège dans les facultés les plus nobles de l'âme humaine ; elle part de l'intelligence et de la volonté, qui, par cette perversion, deviennent des facultés diaboliques, et reçoivent l'empreinte de celui dont le Sauveur a dit : « Il était homicide dès le commencement², » faisant le mal pour le mal, sans autre profit que celui de le faire.

Le serviteur de Dieu voulut donc détruire la cause de l'endurcissement ; avant de s'adresser aux pécheurs, il s'adressa à Celui qui tient entre ses mains l'âme de l'homme ; au lieu de lui parler seulement par la prière, il lui parla par ses jeûnes et ses austérités, et fit crier la voix de son sang par de dures disciplines. Ensuite il indiqua un jour où il devait traiter un sujet important, et pria tous les paroissiens d'y assister.

Jamais sa parole ne fut plus ardente, jamais l'Esprit-Saint ne la rendit plus persuasive. Il prêcha sur le pardon des injures ; il fut si pressant et si pathétique, que le curé

1. III. Reg. xix, 44. — 2. Jean. vii, 44.

avant la fin du discours, pria le missionnaire de s'arrêter, et faisant sa confession publique, demanda humblement pardon à ses paroissiens du scandale qu'il leur avait donné par ses emportements et ses rancunes.

Le V. Montfort, qui, comme tous les grands orateurs, s'inspirait du moment, s'adressa aux fidèles · « Quoi, leur dit-il, votre pasteur désire se réconcilier avec vous, et vous demande pardon ; et vous qui avez vomé contre lui mille imprécations, vous hésitez encore!... » Les gémissements et les sanglots coururent sur toute l'assemblée ; les habitants demandèrent pardon à leur pasteur qui fondait en larmes.

Il fallait réconcilier les paroissiens entre eux : c'était facile : les sentiments haineux ressemblent à une chaîne. En briser un seul anneau, c'est délivrer le captif. Aussi, sur le premier ordre du missionnaire, les hommes qui étaient séparés dans l'église demandèrent pardon à leurs voisins, et les embrassèrent en signe de réconciliation ; les femmes en firent autant pour leurs voisines. C'est un des plus beaux triomphes oratoires : car l'effet en fut durable.

Pasteur et paroissiens se rappelèrent la promesse qu'ils avaient faite devant l'autel, et s'édifièrent mutuellement par leur charité. Pour ne laisser aucun levain de discorde, tous les habitants remirent entre les mains de l'homme de Dieu l'examen de leurs discussions, et l'en firent juge en dernier ressort. Tous se soumirent à sa décision, et vécurent désormais comme des frères. Où le V. missionnaire puisait-il ces divins secrets, qui le rendaient maître des âmes ? Dans son ardente charité et dans l'horreur qu'il avait de la haine ; cette tentation paraît lui avoir été aussi inconnue que les tentations contre l'innocence. L'envie la plus furieuse, les calomnies les plus atroces n'avaient pas le don de l'émouvoir ; il n'avait même pas la peine de pardonner : il était insensible à l'injure, comme le prouve un exemple inouï de dou-

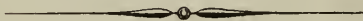
ceur que M. des Bastières rapporte sans date, mais qui arriva vers cette époque. « Le V. Montfort s'était associé un Religieux, pour l'aider dans une mission. Pendant un mois qu'elle dura, cet ouvrier infidèle ne cessa pas de le calomnier de la manière la plus cruelle ; je fus si scandalisé de la conduite de cet indigne calomniateur, que je crus être obligé en conscience d'avertir M. de Montfort de ce qu'il disait de lui ; je fis même tous mes efforts pour qu'il le congédiât ; mais le serviteur de Dieu, bien loin de suivre mon avis, le comblait d'honnêtetés, lui faisait mille prévenances, le faisait placer à table à sa droite, et il ne lui a jamais fait de reproche de ce qu'il savait de lui. N'est-ce pas là imiter de près la conduite que Jésus-Christ a tenue à l'égard du traître Judas ? »

Le serviteur de Dieu fit encore plusieurs missions dans les campagnes. Le curé de la Séguinière, sentant le prix de la parole de Dieu, le pria de venir évangéliser sa paroisse, qui était déjà fervente et bien réglée. Le serviteur de Dieu avait en grande estime ce bon prêtre irlandais, nommé Kartin, et il l'appelait le curé selon son cœur. Touché de son zèle, il accéda à sa demande et fit mission chez lui pendant un mois.

Une ferveur inconnue se répandit dans tout ce canton, et y fut entretenue par la fréquentation des sacrements et la confrérie du rosaire ; longtemps après, on le récitait en entier dans la paroisse de la Séguinière, les dimanches et fêtes, et la récitation se faisait chaque jour dans les maisons.

La mission avait commencé le 30 mai ; le missionnaire, qui s'était livré à des travaux incroyables, tomba malade vers la fin de juin, et eut beaucoup de peine à terminer la mission ; quand elle fut finie, le curé voulut le retenir pour lui procurer quelques jours de repos. Mesdemoiselles de Beauvaie, qui avaient pour lui plus de bienveillance que leur frère

ou leur parent, l'évêque de Nantes, le pressèrent aussi de rester quelques jours à la maison de campagne qu'elles avaient à la Séguinière. Toutes les instances furent inutiles. Le serviteur de Dieu ne voulait pour repos que le changement de fatigue. Il partit donc pour Paris, afin de commencer une œuvre dont la pensée l'avait toujours occupé depuis son sacerdoce.



LIVRE VII

DEPUIS LA FONDATION DE LA COMPAGNIE DE MARIE, JUSQU'À
L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES A LA ROCHELLE.

CHAPITRE LIII.

LE V. MONTFORT FONDE UNE COMPAGNIE DE PRÊTRES SOUS LE NOM
DE COMPAGNIE DE MARIE.

Tout homme aspire à l'immortalité ; il le désire pour lui-même, pour son corps et pour ses œuvres ; il nous semble qu'en laissant sur la terre des traces de notre activité, nous pourrons dire avec le vieux poëte : *Non omnis moriar* : « Je ne mourrai pas tout entier ». La vie est si courte, le labeur si dur pour édifier, que les grands hommes regardent comme indigne de travailler seulement pour les heures fugitives de la vie. Aussi travaillent-ils dans le présent, mais les yeux fixés sur l'avenir.

Plus un homme est énergique, plus il a soif de vie et d'immortalité ; cette espérance a soutenu le génie des poëtes et des artistes.

Le peintre grec, pour s'exciter à la patience opiniâtre que demandait la perfection de son art, se disait, en prenant ses pinceaux : « Je peins pour l'immortalité ». Un poëte latin terminait son œuvre par ce cri d'espérance : « J'ai dressé un monument plus solide que l'airain ». Un autre disait : « Mon œuvre éternisera mon nom ». Tel est le senti-

ment inné dans la nature humaine. Vivre n'est rien, si on ne se survit par le souvenir qu'on laisse.

La religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ a exalté cette sublime aspiration de l'âme en lui donnant un nouveau mobile. Elle nous apprend que le devoir de l'homme, c'est de glorifier son créateur. « Que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ! » Le chrétien travaille sans cesse à l'avènement du règne de Jésus-Christ ; mais, sachant que la mort étouffera cette activité surnaturelle, il désire laisser sur la terre quelque œuvre de son esprit ou de ses mains qui procure à sa manière cet avènement du royaume des cieux. « Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni ceux qui descendent dans la tombe ! » Nous voulons donc faire vivre quelque chose qui nous remplace dans ce concert de louange. Les pieux architectes du moyen âge et les populations indigentes qui travaillaient sous leurs ordres n'ont pas mis leur nom sur les immenses cathédrales. A quoi bon l'écrire pour celui qui a compté les étoiles, et qui nomme ce qui n'est pas nommé parmi les hommes ? Mais à leurs structures massives, vous voyez qu'ils travaillaient pour la louange éternelle. Après des siècles, il est vrai de dire, comme à l'éclosion de leur œuvre : « La pierre crie du sein des murailles, et le bois engagé dans l'édifice lui fait réponse ». Les quatre évangélistes n'ont pas inscrit leur nom en tête de l'Évangile. De leur livre inspiré, comme du tombeau silencieux du conquérant, on peut dire :

*Point de nom*¹.

Aussi, ce n'était pas lui qu'ils voulaient éterniser, mais les paroles, actions et miracles du divin Maître ; c'étaient ses douleurs dont ils voulaient faire palpiter le souvenir, durant

1. Ici git ; *point de nom* ! Demandez à la terre,
Ce nom ! il est inscrit en sanglant caractère.

la longue période des siècles. Quel homme, quand il aurait la voix de la foudre, oserait se mettre en comparaison avec ces quatre hérauts qui annonceront le Sauveur jusqu'à la trompette de l'Archange ?

C'est aussi la pensée des fondateurs d'Ordres. Au lieu de tailler des pierres ou d'écrire des lignes inspirées, ils ont laissé leurs enfants spirituels pour continuer leur œuvre, pendant qu'ils dorment au tombeau. En tête de leurs statuts et de leurs règles, ils ne se nomment pas plus que les écrivains sacrés en tête de l'Évangile ; mais la piété de leurs enfants a retenu et répété leurs noms, comme la reconnaissance maternelle de l'Église nous a conservé les noms immortels de saint Jean et de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc. « Heureux, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, les serviteurs qui seront trouvés en faisant la veille à l'arrivée de leur maître (LUC. XII, 37). Tout chrétien imitateur de Jésus-Christ laisse sur la terre des traces de son passage ; aussi l'Écriture a dit : « Leurs œuvres les suivent. » Ce n'est pas seulement au tribunal de Dieu que se présentera ce cortège béni ; sa trace lumineuse marquera leurs pas sur la terre des vivants, même quand ils l'auront quittée.

Une famille, au milieu de la désertion générale, conserve comme un trésor la pensée de la foi et l'amour des vertus chrétiennes. En remontant à l'origine, vous trouvez qu'une jeune fille, sur les bancs de l'école, a recueilli plus ardemment que les autres les leçons religieuses et les conseils de la bonne Sœur qui lui apprenait à lire ; plus tard, quand Dieu lui a donné une famille, elle a gravé sur le cœur de ses jeunes enfants la bonne parole qu'elle avait recueillie ; dans sa vieillesse, elle l'a redite à ses petites filles. A qui, au jugement dernier, en reviendra le premier mérite ?

Une paroisse se signale dans la contrée par son zèle religieux : d'où vient ce phénomène ? Pourquoi, dans les envi-

rons, sous le même climat, avec les mêmes conditions physiques et morales, les paroisses voisines présentent-elles une physionomie différente? Parce que jadis, il y a un, deux siècles, est passé là un ardent missionnaire ou un pasteur fidèle dont la charité, plus forte que la mort et l'enfer, a imprimé son sceau impérissable sur cette population; leurs œuvres les ont suivis. Au jour du jugement dernier, tous les hommes de zèle reconnaîtront et embrasseront des fils qu'ils ont engendrés après leur mort, se disant comme le prophète : « Qui donc m'a donné ces enfants? » (ISA. XLIX, 21.)

Mais parmi les saints qui veillent⁴, il faut placer surtout les fondateurs d'Ordres. Ils ont beau dormir dans leur repos, ils sont comme un soldat debout qui veille sous les armes, parce que les fils engendrés par leurs paroles se succèdent dans la durée des siècles pour monter la sainte garde du Seigneur, en attendant son avènement suprême.

Ce besoin d'éterniser les fruits de sa parole et de donner un écho à sa voix, se fit ressentir d'une manière spéciale au V. Montfort. Dans toutes ses missions, il restaura ou bâtit des églises, établit la récitation du rosaire, planta des croix, érigea des calvaires : il fonda de pieuses associations qui, sous le nom de Vierges et de Pénitents blancs, d'Amis ou de Filles de la Croix, de soldats de saint Michel ou de Confrères du Saint-Sacrement, perpétuèrent la ferveur allumée par ses discours.

Mais ces œuvres, limitées à chaque paroisse sans lien commun, avaient une existence plus durable, sans doute, que la voix qui les avait fait éclore, néanmoins éphémère. D'ailleurs elles ne peignaient qu'une partie de sa pensée; c'était un legs partiel qui ne représentait pas la plénitude de l'héritage destiné aux fils privilégiés de sa famille. Cette idée

4. Dan. iv, 10.

n'était pas neuve dans l'esprit du missionnaire ; il l'avait ardemment désirée aux jours de sa jeunesse sacerdotale, comme le prouve la lettre du 6 novembre 1700 ¹ écrite à M. Léchassier. Elle était restée dans son âme comme un germe puissant qui projette de fortes racines avant de révéler son énergie. Nos laboureurs disent que le froment le premier semé est toujours le meilleur. Pendant les frimas, il n'est pas plus fort que ses frères qui ont germé plus tard ; mais ses racines plus vigoureuses ont occupé le sol, et sa tige mieux nourrie fournira plus d'aliment au grain : il en est de même des saintes pensées : plus vite elles tombent sur une âme, plus sûrement elles se développent.

Le V. Montfort, comme tous les hommes qui ont fait de grandes choses, attendait patiemment le jour et l'heure de Dieu, et ne voulait pas devancer les desseins de la Providence ; mais, quoique jeune et d'une constitution athlétique, il entendait au dedans de lui-même la réponse de la mort. Les fatigues de l'apostolat et le poison donné par des mains hérétiques rongeaient insensiblement sa vie. Trois années seulement lui restaient jusqu'au terme de sa carrière, et il en avait le pressentiment. Quoique aucun fait providentiel ne lui indiquât la route ou ne lui fournît le moyen d'atteindre son but, il prit la résolution de commencer, et s'adressa à Dieu, qui parle à l'homme de deux manières : par la voix intérieure, et par la voix de ceux qu'il a chargés de régir les peuples.

Il communiqua son projet à Monseigneur de Champflour, évêque de la Rochelle, décidé à sacrifier sa pensée, si elle était contraire à celle du représentant de Dieu : car il se défiait de ses propres lumières, ne se croyant propre, comme il le disait lui-même, qu'à gêner l'œuvre de Dieu. Le saint

1. Nous l'avons citée plus haut, chap. 2, livre 4.

évêque lui donna les deux secours nécessaires à celui qui, seul et sans ressources, commence une œuvre difficile : il l'aida de ses encouragements et lui promit sa protection. Mais le fondateur s'adressa surtout à Dieu. Retiré dans son ermitage de Saint-Éloi pendant les intervalles de ses missions, il redoubla ses pénitences et ses prières, et chercha la divine sagesse dans ses entretiens avec Dieu. Pour montrer à ses enfants qu'il espérait tout de lui, et rien de ses propres pensées, il met en tête de sa règle une ardente prière dont le P. Faber, si bon juge en cette matière, dit :

« Depuis les épîtres des Apôtres, il serait difficile de
« trouver des paroles aussi brûlantes que les douze pages
« de sa prière pour les missionnaires de sa Compagnie. J'y
« renvoie instamment tous ceux qui ont de la peine à con-
« server, au milieu de leurs nombreuses épreuves, les pre-
« miers feux de l'amour des âmes ¹. »

Dans l'étude que nous ferons du V. Montfort comme orateur et écrivain, nous ne balancerons pas à le donner, ainsi que son *Traité de la vraie Dévotion à la sainte Vierge*, comme le type le plus élevé de sa foi et de son génie. Il avait abaissé son langage pour le rendre accessible aux faubouriens de Montbernage et de Saint-Saturnin ; il l'avait mis sur un mode plus solennel en exhortant les amis de la croix. Ici, parlant cœur à cœur avec Dieu, l'infinie Sagesse, il ne craint plus d'être incompris, et il s'exprime avec une magnificence digne de l'œuvre et de Celui qui l'inspire.

Cette prière brûlante est suivie de la Règle pour les missionnaires, puis d'une allocution qu'il leur adresse : le ton en est moins enthousiaste, mais il est plein d'onction et de piété.

1. Préface de la vraie Dévotion. Trad. du P. Faber.

CHAPITRE LIV.

ARDENTE PRIÈRE QUE LE V. MONTFORT MET EN TÊTE DE LA RÈGLE
DE SES MISSIONNAIRES.

Souvenez-vous, Seigneur, souvenez-vous de votre Congrégation que vous avez possédée dès le commencement, en pensant à elle dès l'éternité ; que vous teniez dans votre main toute-puissante, lorsque, d'un mot vous tiriez l'univers du néant, et que vous cachiez encore dans votre cœur, lorsque votre Fils, mourant en croix, l'a consacrée par sa mort, et l'a confiée comme un dépôt précieux, aux soins de sa très-sainte Mère. *Memor esto Congregationis tue quam possedisti ab initio.*

Exaucez, Seigneur, les desseins de votre miséricorde ; suscitez les hommes de votre droite, tels que vous les avez montrés en donnant des connaissances prophétiques à quelques-uns de vos plus grands serviteurs, à un saint François de Paule, à un saint Vincent Ferrier, à une sainte Catherine de Sienne, et à tant d'autres grandes âmes dans le siècle passé, et même dans celui où nous vivons.

Memento. — Dieu tout-puissant, souvenez-vous de cette Compagnie, en y appliquant la toute-puissance de votre bras, qui n'est point raccourci, pour lui donner le jour et la produire, et la conduire à sa perfection. *Innova signa, immuta mirabilia, sentiamus adjutorium brachii tui.*

O grand Dieu, qui pouvez des pierres brutes faire autant d'enfants d'Abraham, dites une seule parole en Dieu pour envoyer de bons ouvriers dans votre moisson, et de bons missionnaires dans votre Église.

Memento. — Dieu de bonté, souvenez-vous de vos an-

ciennes miséricordes ; et par ces mêmes miséricordes, souvenez-vous de cette Congrégation ; souvenez-vous des promesses réitérées que vous avez faites par vos prophètes et par votre Fils même, de nous exaucer dans nos justes demandes. Souvenez-vous des prières que vos serviteurs et vos servantes vous ont faites sur ce sujet, depuis tant de siècles ; que leurs vœux, leurs sanglots, leurs larmes et leur sang répandu, viennent en votre présence, pour solliciter puissamment votre miséricorde ; mais souvenez-vous surtout de votre cher Fils, *respice in faciem Christi tui* : que vos yeux contemplent son agonie, sa confusion et sa plainte amoureuse au Jardin des Olives, lorsqu'il dit : *Quæ utilitas in sanguine meo?* Sa mort cruelle et son sang répandu vous crient hautement miséricorde, afin que, par le moyen de cette Congrégation, son empire soit établi sur les ruines de celui de ses ennemis.

Memento. — Souvenez-vous, Seigneur, de cette Communauté dans les effets de votre justice : *Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam*; il est temps de faire ce que vous avez promis. Votre divine loi est transgressée ; votre Evangile méconnu ; votre religion abandonnée ; les torrents de l'iniquité inondent toute la terre et entraînent jusqu'à vos serviteurs ; toute la terre est désolée : *Desolatione desolata est terra* ; l'impiété est sur le trône ; votre Sanctuaire est profané, et l'abomination est jusque dans le lieu saint. Laissez-vous ainsi tout à l'abandon, juste Seigneur, Dieu des vengeances ? Tout deviendra-t-il à la fin comme Sodome et Gomorrhe ? Vous tairez-vous toujours ? Ne faut-il pas que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, et que votre règne arrive ? N'avez-vous pas montré par avance à quelques-uns de vos amis, une future rénovation de l'Église ? Les Juifs ne doivent-ils pas se convertir à la vérité ? N'est-ce pas ce que l'Église attend ? Tous les

saints du ciel ne vous crient-ils pas : *Justice, Vindica?* Tous les justes de la terre ne vous disent-ils pas : *Amen, Veni, Domine?* Toutes les créatures, même les plus insensibles, ne gémissent-elles pas sous le poids des péchés innombrables de Babylone, et ne demandent-elles pas votre venue pour rétablir toutes choses? *Omnis creatura ingemiscit.*

« Seigneur Jésus, *memento Congregationis tuæ* : Souvenez-vous de donner à votre Mère une nouvelle Compagnie, pour renouveler, par elle, toutes les choses et pour finir par Marie les années de la grâce, comme vous les avez commencées par elle. *Da Matri tuæ liberos, alioquin moriar.* Donnez des enfants, des serviteurs à votre Mère ; autrement, que je meure. *Da Matri tuæ.* C'est pour votre Mère que je vous prie.

« Qu'est-ce que je vous demande? *Liberos* : des prêtres libres de votre liberté, détachés de tout, sans père, sans mère, sans frères, sans sœurs, sans parents selon la chair, sans amis selon le monde, sans biens, sans embarras, sans soin et même sans volonté propre ; *liberos*, des esclaves de votre amour et de votre volonté, des hommes selon votre cœur qui, sans propre volonté qui les souille et les arrête, fassent toutes vos volontés et terrassent tous vos ennemis, comme autant de nouveaux David, le bâton de la croix et la fronde du saint Rosaire dans les mains : *In baculo Cruce et in virga Virgine.*

« *Memento.* Saint-Esprit, souvenez-vous de produire et former des enfants de Dieu avec votre divine et fidèle épouse Marie. Vous avez formé le chef des prédestinés avec elle et en elle, avec elle et en elle vous devez former tous ses membres ; vous n'engendrez aucune personne divine dans la divinité ; mais c'est vous seul qui formez toutes les personnes

divines hors de la divinité, et tous les saints qui ont été et seront jusqu'à la fin du monde sont autant d'ouvrages de votre amour uni à Marie. Le règne spécial de Dieu le Père a duré jusqu'au déluge, et a été terminé par un déluge d'eau. Le règne de Jésus-Christ a été terminé par un déluge de sang ; mais votre règne, Esprit du Père et du Fils, continue à présent, et sera terminé par un déluge de feu, d'amour et de justice.

« Quand sera-ce que viendra ce déluge de feu du pur amour, que vous devez allumer sur toute la terre, d'une manière si douce et si véhémence, que toutes les nations, les Turcs, les idolâtres, les juifs même en brûleront et se convertiront? *Non est qui se abscondat a calore ejus.*

« *Accendatur.* Que ce divin feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre soit allumé avant que vous allumiez celui de votre colère qui réduira tout en cendres. *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* Envoyez cet Esprit tout de feu, sur la terre, pour y créer des prêtres tout de feu, par le ministère desquels la face de la terre soit renouvelée, et notre Église réformée. .

« Voyez-vous, Seigneur Dieu des armées, les capitaines qui forment des compagnies complètes, les potentats qui forment des armées nombreuses, les navigateurs qui forment des flottes entières, les marchands qui s'assemblent en grand nombre dans les marchés et les foires. Que de larrons, que d'impies, d'ivrognes, de libertins, s'unissent en foule contre vous tous les jours, et si facilement et si promptement! Un coup de sifflet qu'on donne, un tambour qu'on bat, une pointe d'épée émoussée qu'on montre, une branche sèche de lauriers qu'on promet, un morceau de terre jaune ou blanche qu'on offre, en trois mots une fumée d'honneur, un intérêt de néant, un chétif plaisir de bête qu'on a en

vue, réunit en un instant les voleurs, ramasse les soldats, joint les bataillons, assemble les marchands, remplit les maisons et les marchés, couvre la terre et la mer d'une multitude innombrable de réprouvés qui, quoique tous divisés les uns d'avec les autres, ou par l'éloignement des lieux, ou par la différence de l'humeur, ou par leurs propres intérêts, s'unissent cependant tous ensemble jusqu'à la mort pour vous faire la guerre sous l'étendard et la conduite du démon. Et Vous, grand Dieu! quoiqu'il y ait tant de gloire et de profit, tant de douceur et d'avantage à vous servir, quasi personne ne prendra votre parti en main? quasi aucun soldat ne se rangera sous vos étendards, quasi aucun saint Michel ne s'écriera du milieu de ses frères, en zélant de votre gloire : *Quis ut Deus?*

« Ah! permettez-moi de crier partout : Au feu, au feu, au feu! A l'aide, à l'aide, à l'aide! Au feu dans la maison de Dieu, au feu dans les âmes, au feu jusque dans le sanctuaire! A l'aide de notre frère, à l'aide de notre bon père qu'on poignarde! *Qui Domini est, jungatur mihi.* Que tous les bons prêtres qui sont répandus dans le monde chrétien, et ceux qui sont actuellement au milieu du combat, et ceux qui se sont tirés de la mêlée pour s'enfoncer dans les déserts et les solitudes, que tous ces bons prêtres viennent et se joignent à nous, *vis unita fit fortior*, afin que nous fassions, sous l'étendard de la croix, une armée bien réglée pour attaquer de concert les ennemis de Dieu qui ont déjà sonné l'alarme. *Sonuerunt, frenduerunt, fremuerunt, multiplicati sunt. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cælis irridebit eos. Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus. Exurge, Domine, quare obdormis, exurge!*

« Seigneur, levez-vous; pourquoi semblez-vous dormir? Levez-vous dans toute votre puissance, votre miséricorde et votre justice, pour vous former une compagnie choisie de

gardes-corps, pour garder votre maison, pour défendre votre gloire et sauver ces âmes qui vous coûtent tout votre sang, afin qu'il n'y ait qu'un bercail et qu'un pasteur, et que tous vous rendent gloire dans votre saint Temple, *et in templo ejus omnes dicent gloriam. Amen.* »

CHAPITRE LV.

RÈGLE QUE LE VÉNÉRABLE MONTFORT DONNE A SES MISSIONNAIRES.
— ALLOCUTION QU'IL LEUR ADRESSE.

Cette règle, comme le remarquent les auteurs de sa vie, ne fixe pas tous les détails de son œuvre. Ne faisant qu'une fondation théorique, puisqu'il n'avait alors aucun coopérateur, il devait laisser au temps et à l'expérience le soin de l'instruire, lui et ses successeurs.

Peut-être aussi ne croyait-il pas devoir trop circonstancier cette vie du missionnaire, où l'inattendu, la fatigue et les besoins divers des missions jouent un si grand rôle : il n'y a aucun inconvénient à laisser aux âmes privilégiées une somme de liberté : mais c'est tuer un Ordre religieux que d'imposer à ses membres des obligations impossibles qui demandent une éternelle dispense.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le vénérable serviteur de Dieu admettait d'avance les modifications que Rome pourrait faire à son travail. Or par un décret du 6 juillet 1872, le Saint-Siège a réellement modifié quelques-uns des articles de la règle de la Compagnie de Marie, et, ce qui est très-remarquable, c'est qu'aucune de ces modifications ne touche à rien d'essentiel, et que l'œuvre du vénérable Montfort reste tout entière, comme elle a été approuvée par le Bref apostolique du 16 décembre 1853.

En comparant cette règle avec celle des autres fondateurs d'Ordres religieux, vous êtes frappés de son trait caractéristique. Le fondateur de la Compagnie est profondément exclusif : il veut des missionnaires, rien que des mission-

naires ! Il faut être la voix de celui qui crie : Préparez le sentier du Seigneur, ou ne pas se mettre à sa suite.

Les fils de saint François et de saint Dominique ont charge de prêcher, mais aussi de chanter les louanges de Dieu, et de répandre la science sacrée dans les classes de théologie. Les fils de saint Ignace mettent sur la même ligne la prédication et l'enseignement de la jeunesse. Saint Vincent de Paul permet aux prêtres de la Mission de tenir aussi des séminaires ; mais le V. Montfort le défend à ses disciples : il exprime sa pensée avec une clarté qui ne permettra jamais la méprise : c'est, suivant lui, la différence de leur vocation et de la vocation des autres ; cette différence spécifique, il la formule avant toutes ses prescriptions.

« Il faut que les prêtres qui entrent dans la Compagnie soient appelés de Dieu pour faire des missions, et non vicarier, régir des cures, enseigner la jeunesse, former des prêtres dans les séminaires, par conséquent, ils fuient généralement ces emplois.....¹. »

Comme s'il craignait que l'instruction de la jeunesse ne vienne, sous une autre forme, absorber la pensée de ses missionnaires, il défend que la Compagnie se charge d'écoliers et de pensionnaires :

« Jamais la Compagnie ne se charge d'écoliers de manière à s'écarter de son but, non plus que de pensionnaires ecclésiastiques ou laïques, quand même ils y voudraient donner tout leur bien (art. 9). Cependant on reçoit dans la Compagnie des Frères laïques pour avoir soin du temporel ; mais il faut qu'ils soient détachés, vigoureux, obéissants et prêts à faire tout ce qu'on leur ordonnera (art. 4). Soumis comme les prêtres au supérieur, ils forment avec eux la Compagnie de Marie². »

1. Art. 2^e.

2. Les Frères de la Compagnie de Marie continuèrent à s'occuper des

Mais comment se recrutera sa Compagnie de missionnaires? Généralement, les Ordres religieux qui désirent une grande expansion trouvent des sujets dans les élèves qu'ils ont formés à la piété et à la science. Dans cet Ordre du V. Montfort, il était, ce semble, une raison plus urgente de prendre ce mode de recrutement. On peut dire des missionnaires ce que Cicéron disait des orateurs : *fiunt, non nascuntur* : ils se forment, ils ne naissent pas tout formés. Que de longues préparations ! les études latines, littéraires et théologiques conduisent l'aspirant au sacerdoce jusqu'au grand tiers de sa vie. Après avoir subi toutes ces laborieuses épreuves aux frais de la famille, le jeune prêtre ira-t-il se donner à une congrégation inconnue de missionnaires, qui n'a jamais rien fait pour son instruction sacerdotale ?

Quoique l'esprit de Dieu souffle où bon lui semble et réveille souvent dans les âmes l'attrait de l'inconnu, le vénérable fondateur de la Compagnie de Marie ne crut pas devoir se fonder uniquement sur ce secours restreint. Il fait un appel à toutes les âmes ardentes du sacerdoce, en les invitant à se joindre à lui. « Que tous les bons

classes pour les jeunes enfants, jusqu'à l'époque où le R. P. Gabriel Deshayes fut nommé Supérieur général des Missionnaires, en 1821. A cette époque, quelques Frères d'une Congrégation tout nouvellement commencée par le P. Deshayes, en Bretagne, vinrent avec lui à Saint-Laurent et furent reçus comme membres de la Compagnie des Frères. Leur occupation presque unique était de faire la classe aux jeunes enfants. Leur nombre s'étant notablement accru, ils quittèrent la maison des Missionnaires, toujours cependant sous la conduite du P. Deshayes, pour aller habiter une maison à part, dans le bourg de Saint-Laurent, et un peu plus tard, ils reçurent le nom de Frères de Saint-Gabriel. A partir de cette époque, les Frères restés avec les Missionnaires cessèrent de s'occuper de l'instruction. Depuis la mort du P. Deshayes, les Frères de Saint-Gabriel ont un Supérieur général pris parmi eux, et leur Congrégation, sous la direction particulière de Mgr l'évêque de Luçon, a pris beaucoup de développement. Ils sont, en ce moment, 600 environ, répandus en divers diocèses.

« prêtres, qu'ils soient actuellement engagés dans le combat
« comme les missionnaires, ou qu'ils soient hors de la mêlée
« comme les solitaires, viennent se joindre à nous, pour
« former tous ensemble un corps d'armée, pour attaquer les
« ennemis de Dieu qui ont déjà donné de toute part le
« signal du combat. »

L'homme de Dieu voulut avoir un moyen plus sûr de recrutement en faisant alliance avec un séminaire qui lui donnerait tous les sujets ayant attrait et aptitude pour les missions, comme nous le raconterons un peu plus loin.

Mais pour quel motif le vénérable missionnaire défend-il à ses prêtres de se livrer à l'enseignement de la jeunesse? On trouvera cette défense utile et juste si on se place à son point de vue. Quel était son but? Former des missionnaires, c'est-à-dire des convertisseurs, et non pas de simples instructeurs des populations chrétiennes. L'instruction est le rôle du pasteur qui, sédentaire dans sa paroisse, a devant lui de longues années pour enseigner la doctrine. Il n'en est pas ainsi du missionnaire. L'instruction proprement dite est à peine la moitié de sa tâche. Il enseigne la vérité pour ébranler et convertir l'âme du pécheur; s'il n'est pas véhément ou pathétique, il n'est plus missionnaire, c'est-à-dire convertisseur.

Or, quel spectacle avait frappé le V. Montfort, pendant ses études théologiques? De savants professeurs qui, dissertant admirablement sur les plus hauts mystères de la science, ne parlaient jamais aux peuples dans la chaire des églises, même pour convertir leurs écoliers. Il pouvait en conclure que la chaire du professeur est un mauvais noviciat pour la chaire du missionnaire, parce que l'intelligence se développe toujours aux dépens de l'impressionnabilité qui est l'âme du talent oratoire.

Plus vous êtes habile à dissenter, moins vous avez d'ap-

titude à bouleverser les autres en vous impressionnant vous-même. L'intelligence qui s'applique surtout à la conquête des idées ou de la science est trop calme pour être éloquente : cette vérité se prouve par l'histoire aussi bien que par le raisonnement. Dans les constitutions approuvées de Rome le 6 juillet 1872 se trouve l'article suivant de la règle de la Compagnie de Marie : art. 1^{er} : « On reçoit en cette Com-
« pagnie, non-seulement les ecclésiastiques formés dans les
« séminaires, mais encore les jeunes gens qui n'ont suivi
« que les classes préparatoires à l'étude de la théologie.
« Ce scholasticat est un moyen de recrutement qui rem-
« place le séminaire du Saint-Esprit. »

Le second trait caractéristique de la règle, c'est la pauvreté absolue qu'elle impose à tous les membres de la Compagnie.

ART. 10. « Ils ont une confiance entière en la divine Providence, qui les entretient par qui et de la manière qu'il lui plaît.

ART. 11. « Ils n'ont dans la Compagnie aucun argent ni meuble en propre, ni en cachette, ni en public; la communauté leur fournissant tout ce qui est nécessaire pour leurs vêtements et leur nourriture, selon que la divine Providence le fournit elle-même à la communauté.

ART. 13. « Ils pourront recevoir, soit durant les missions, soit après, les aumônes de pure charité ou de reconnaissance qu'on leur offrira. Ces dons seront remis au supérieur ou à l'économe.

ART. 14. « Il leur est absolument défendu, soit pendant la mission, soit après, de demander quoi que ce soit à personne, soit directement, soit indirectement, se fiant entièrement, pour toutes choses, sur les soins de la divine Providence, qui ferait plutôt un miracle que de manquer aux besoins de ceux qui se fient en elle. Il ne leur est cependant pas défendu

de dire en public ou en particulier leur état de providence et leurs règles sur ce sujet.

ART. 16. « Quand ils vont en mission, le directeur ou l'économe porte avec lui quelque argent d'aumône, s'il en a, pour les besoins des missionnaires, pour les petites gratifications d'usage, pour quelques objets de piété que le directeur peut distribuer, et pour quelques aumônes aux pauvres. Cette conduite est conforme à l'exemple que Notre-Seigneur nous a donné, ayant une bourse commune, *pro suis pauperumque usibus*.

ART. 17. « Si quelque prêtre apporte quelque argent avec lui en entrant dans la Compagnie, il le met tout, sans réserve, dans la bourse de la Providence. Si, après son entrée dans la Compagnie, ses parents ou amis lui font quelque aumône, ou lui donnent quelques rétributions de messes, sans qu'il ait rien demandé, il les verse de même dans la bourse commune, pour être appliquées aux besoins de toute la communauté, sans en prétendre aucun fruit particulier, ni aucun privilège singulier, pas plus que celui qui n'a rien apporté, et auquel on n'a rien demandé. Il en est de même de tout ce qu'ils acquièrent par leur industrie ou en vue de la Société. »

Pour ce qui regarde les missions étrangères, le Saint-Siège, ayant égard aux désirs si ardents qu'avait eus le vénérable serviteur de Dieu d'y consacrer sa vie, et aux mêmes désirs exprimés par ses successeurs en 1728 (bref du 29 octobre 1728), a introduit formellement cette modification dans l'article 6 de la règle :

ART. 6. « Détachés de tout soin du temporel capable de les arrêter et fixer, ils sont toujours prêts à courir, avec les saint François Xavier et les autres apôtres, partout où Dieu les appellera, soit dans les villes, soit dans les campagnes, soit dans un gros bourg, soit dans une petite bourgade, soit

dans un diocèse, soit dans un autre, soit auprès, soit au loin, soit en France, soit dans les pays étrangers : la Compagnie souhaitant ardemment se consacrer aussi à la conversion des infidèles. Dans les pays étrangers de missions, les membres de l'Institut sont sous la dépendance de la Sacrée Congrégation *De propaganda Fide*. Ainsi ils seront toujours prêts à dire à l'appel de l'obéissance : *Paratum cor meum, Deus. Ecce adsum. Ecce venio* ¹. »

Le Souverain Pontife, en donnant mission au vénérable serviteur de Dieu, lui avait en même temps indiqué le mode qu'il devait suivre : faire le catéchisme aux enfants, renouveler les populations dans la grâce et les promesses du saint baptême. Le V. Montfort observa le précepte de l'Apôtre : *Depositum custodi* (I TIM. VI, 20). Cette mission du Pape subsistant encore dans toute sa force, il en transmet le dépôt comme il l'avait reçu ; il renouvelle à ses disciples la prescription qui lui avait été faite par Clément XI ; il n'y a dans sa règle ni tâtonnement, ni hésitation : ses fils seront d'autres lui-même ; ce qui a été prescrit au père comme moyen de sanctifier, sera tout aussi sanctificateur pour les enfants. Tel est le secret du V. Montfort : *Depositum*

4. C'est au mois d'août 1874 que s'embarquaient à Saint-Nazaire pour la Mission d'Haïti (Grandes-Antilles) les premiers Pères de la Compagnie de Marie : les PP. François Rupin, Ernest Boulanger, du diocèse de Luçon, et Henri Lamourique, du diocèse de Vannes ; et l'année suivante, le P. Pierre Deslandes, du diocèse de Vannes, et les Frères Joachim et Dorothée, l'un du diocèse d'Angers, l'autre du diocèse de Luçon. En 1873, le P. Thomas Nerrière, du diocèse de Luçon, et le F. Martin, du diocèse d'Angers, partaient aussi pour cette même Mission.

Les enfants du V. Montfort ont la consolation de voir leurs efforts couronnés de succès au milieu de ce peuple si longtemps abandonné. Le pieux archevêque de Port-au-Prince, Mgr Guilloux, et son digne suffragant, Mgr Hillion, évêque du Cap Haïtien, bénissent la divine Providence de leur avoir donné ces nouveaux auxiliaires.

custodi ; il a été un dépositaire fidèle, il a transmis à ses enfants, dans sa riche intégrité, le trésor qui lui avait été confié par le père de la grande famille chrétienne.

ART. 58. « Le but de leurs missions est de renouveler l'esprit du christianisme dans les fidèles : ainsi, ils en font renouveler les promesses, comme ils ont l'ordre du Souverain Pontife, de la manière la plus solennelle. Il faut avoir expérimenté les fruits de cette pratique pour connaître son prix. »

Un autre trait caractéristique de la règle donnée par le V. Montfort et confirmée par Rome, c'est la dévotion à la très-sainte Vierge par le saint Rosaire.

ART. 59. « Ils établissent, de toutes leurs forces, pendant toute la mission, soit par des lectures le matin, soit dans les conférences, soit dans les prédications, la grande dévotion du Rosaire de tous les jours. Ils expliquent aux peuples les prières et les mystères dont il est composé ; et ils leur donnent l'exemple, récitant, autant que possible, tous les jours de la mission, le Rosaire tout haut, tout entier, avec les offrandes des mystères, à trois différents temps. — Voilà un des plus grands secrets venus du ciel, pour arroser les cœurs de la rosée céleste, et leur faire porter le fruit de la parole de Dieu, comme ils l'expérimentent tous les jours. »

Enfin, ce que le V. Montfort a formellement réglé et ce qui a été complètement approuvé par le Saint-Siège, c'est que les membres de la Compagnie de Marie se lient par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

ART. 8. « Pour être engagés dans la Compagnie, ils font, après un noviciat d'une année, des vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour un an, entre les mains du Supérieur général. — Ils renouvellent ces vœux tous les ans ; et au bout de cinq années consécutives passées dans la Compagnie, ils font les trois vœux pour toujours. »

Le vénérable serviteur de Dieu, après avoir tracé à ses missionnaires, que son regard prophétique apercevait dans l'avenir, les règles qu'ils doivent suivre, leur adresse une touchante allocution dont voici quelques extraits :

« *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.*

« Ne craignez point, petit troupeau, car Dieu, votre père, a pour agréable de vous donner le royaume ; ne craignez point, quoique naturellement vous ayez tout à appréhender ; vous n'êtes, il est vrai, qu'un faible troupeau, qu'un troupeau petit, et si petit, qu'un enfant peut le compter, *puer scribet eos* ; et voilà les nations, les mondains, les avars, les voluptueux, les libertins rassemblés par milliers pour vous combattre par leurs railleries, leurs calomnies, leurs mépris et leurs violences, *convenerunt in unum.*

« Vous êtes petits, ils sont grands ; vous êtes pauvres, ils sont riches ; vous êtes sans crédit, ils sont appuyés de tous ; vous êtes faibles, ils ont en main l'autorité ; mais encore un coup, *nolite timere.*

« Écoutez Jésus-Christ : *Ego sum*, c'est moi, vous dit-il, c'est moi qui vous ai choisis, *ego elegi vos* ; c'est moi qui suis votre bon Pasteur, *ego sum pastor bonus* ; je vous connais comme mes brebis, *ego cognosco oves meas* ; ne vous étonnez point si le monde vous hait, *nolite mirari si odit vos mundus* ; sachez qu'il m'a haï le premier. Si vous étiez du monde, le monde vous chérirait comme une chose qui lui appartiendrait ; mais parce que vous n'êtes point du monde, il faut que vous essuyiez sa haine, ses calomnies, ses injures, ses mépris, ses outrages.

« *Ego protector tuus sum..... in manibus meis descripsi te.* Je suis votre protecteur et votre défense, petite compagnie, vous dit le Père éternel ; je vous ai gravée dans mon cœur et écrite dans mes mains, pour vous chérir et vous

défendre, parce que vous avez mis votre confiance en moi et non dans les hommes, en ma Providence et non dans l'argent. Je vous délivrerai des pièges qu'on vous tend, des calomnies qu'on vous impose, des terreurs de la nuit et des ténèbres qui vous intimident, des assauts du démon du midi qui veut vous séduire ; je vous cacherai sous mes ailes, je vous porterai sur mes épaules, je vous nourrirai à mes mamelles, je vous armerai de ma vérité, et si puissamment que vous verrez de vos yeux vos ennemis tomber à milliers à vos côtés ; mille mauvais riches à votre droite et dix mille mauvais pauvres à votre gauche, sans que ma vengeance approche même de vous.

« Vous marcherez avec courage sur l'aspic et le basilic envieux et calomniateur ; vous foulerez à vos pieds le lion et le dragon impies, emportés et orgueilleux ; je vous exaucerai dans vos prières, je vous accompagnerai dans vos souffrances, je vous délivrerai de tous vos maux, je vous glorifierai de toute ma gloire que je vous montrerai dans mon royaume, sans voile et à découvert, après que je vous aurai comblée de joie et de bénédictions sur la terre.

« Ce sont là, chère petite compagnie, les promesses admirables que Dieu vous fait par la bouche du Prophète, si vous mettez par Marie toute votre confiance en Dieu.

« Étant, comme vous êtes tous, abandonnés à sa Providence, c'est à Dieu à vous soutenir, à vous multiplier, en vous bénissant par ces paroles : *Crescite et multiplicamini, et replete terram.*

« Ne craignez donc point votre petit nombre, c'est à Dieu à vous défendre ; ne craignez donc point vos ennemis, c'est à Dieu à vous garantir de leurs attaques et de leurs embûches. C'est à Dieu à vous vêtir, à vous nourrir, à vous entretenir ; ne craignez donc point alors de manquer du nécessaire, en ces mauvais temps qui ne sont mauvais que parce

qu'on manque de confiance en Dieu. C'est encore à Dieu de vous glorifier, *glorificabo*. Ne craignez donc point qu'on vous enlève votre gloire ; en un mot, ne craignez donc rien, et dormez en sûreté sur son sein paternel. *In pace in idipsum dormiam et requiescam*.

« Mais c'est peu que de rien craindre sous sa protection ; Dieu veut, de plus, que vous espériez de lui de grandes choses, et que cette espérance vous comble de joie. Ce très-riche et très-bon Père veut vous donner le royaume de sa grâce, *dare vobis regnum*.

« Vous êtes rois et prêtres de Dieu, *Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes*, par votre christianisme et votre sacerdoce ; mais vous êtes encore rois par votre pauvreté volontaire : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum colorum*. Notre-Seigneur ne vous dit point seulement ici que vous aurez le royaume des cieux ; mais qu'étant pauvres d'esprit, vous l'avez déjà ; *ipsorum est.....*

« Afin donc que vous augmentiez ces richesses de votre pauvreté, et ce grand royaume que vous avez conquis, gardez ces trois pratiques :

« 1^o Estimez beaucoup et chérissez tendrement la pauvreté réelle et effective que vous avez embrassée ; personne ne devient riche avec plus de facilité, et ne sait mieux user des richesses, dit un savant évêque, que le vrai pauvre d'esprit ; sachant bien que les richesses ne servent qu'à rendre pauvres et misérables ceux qui les aiment en les possédant, et qu'elles font vraiment riches et heureux ceux qui s'en défont par un saint et précieux mépris. *Divitiæ pauperem faciunt et miserum, si diligentur; beatum et divitem, si pro Christo contemnantur*. (Humbert.) Prenez donc garde de regarder derrière vous ce que vous avez laissé de patrimoine ou d'espérances mondaines. *Nemo mittens manum ad*

aratrum et respiciens retro aptus est regno Dei. Prenez garde de regarder avec envie autour de vous les avantages, les positions honorables que vous pouviez justement obtenir comme tant d'autres, et qui enflamment la concupiscence de l'insensé : *Quæ concupiscentiam præbent insensato.* Mais ayant tout quitté comme saint Pierre, n'ayez plus d'autre joie ni d'autre ambition que de vous attacher de plus en plus à suivre Jésus-Christ. *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.*

« 2^o Expérimentez volontiers les effets de la pauvreté : d'abord les travaux, ne mangeant votre pain qu'à la sueur de votre front, dans une chaire ou un confessionnal ; ensuite les humiliations et les mépris que font ordinairement éprouver aux pauvres ecclésiastiques l'impiété et l'incrédulité du siècle ; enfin, les autres incommodités qui accompagnent la pauvreté, soit dans les vêtements, soit dans la nourriture, soit dans les logements, soit dans les fatigues des voyages, en un mot dans les travaux que demande la vie apostolique.

« C'est alors que, joignant la pratique à l'estime de la pauvreté, vous verrez heureusement se multiplier au centuple cette moisson que vous semez tristement sur la terre, et dont vous embrasserez les gerbes abondantes dans l'éternité. *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua ; venientes autem venient portantes manipulos suos.*

« 3^o Soupirez incessamment après les biens éternels, et frappez sans cesse à la porte de la miséricorde de Jésus-Christ, qui reconnaît et exauce, avec prédilection, tous ceux qui sont revêtus des livrées de la pauvreté.

« Le vrai pauvre d'esprit doit donc regarder le monde comme un désert affreux dont il retire entièrement son cœur ; il se dépouille de toute affection, il rompt tous les liens qui pourraient l'y retenir. Sans parents, sans amis,

sans affaires, comme un soldat en campagne, il ne veut que combattre les combats de la foi de Jésus-Christ. *Nemo militans Deo implicat se negotiis.*

De même donc qu'un voyageur pressé d'arriver à une royale cité vers laquelle il dirige sa course rapide, et qui, tout rempli de cette unique pensée, passe indifféremment sans s'arrêter à considérer la beauté des contrées qu'il traverse, ainsi le missionnaire, dégagé comme un saint François, marche à grande hâte vers la céleste Jérusalem, uniquement épris des charmes de cette immortelle cité de paix et de gloire, il n'a des yeux que pour la contempler ; il ne peut donner le nom de peine à ce qu'il lui en coûte pour y arriver, ni le nom de plaisir à ce qu'il peut l'en détourner. Tel qu'un autre Paul, il ne considère pas les choses visibles, mais les invisibles, parce que, se dit-il à lui-même, les choses visibles sont passagères et périssables, la mort les enlève quand on croit en jouir, souvent même on les perd avec déchirement avant la mort ; tandis que les biens invisibles, ces biens ineffables que l'on ne goûte que dans la possession de Dieu, sont éternels.

Ainsi, enfin, le missionnaire, soutenu et encouragé par cette noble espérance qui repose au fond de son cœur, ne peut se démentir ; et, persévérant dans sa sainte et sublime vocation, il aura le bonheur de pouvoir répéter avec confiance, en mourant, ces belles, ces consolantes paroles du plus zélé de tous les missionnaires de Jésus-Christ. *Bonum certamen certari, cursum consummari, fidem servari, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex. Amen.*

CHAPITRE LVI.

LE V. MONTFORT FAIT LE VOYAGE DE PARIS POUR S'ASSOCIER AU SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT. — M. DESPLACES, COMPATRIOTE ET CONDISCIPLE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU, FONDATEUR DE CE SÉMINAIRE. — IL PROMET DE FOURNIR DES MISSIONNAIRES A LA COMPAGNIE DE MARIE. — SES SUCCESSEURS RÉALISENT CETTE PROMESSE.

Ce besoin d'avoir des fils qui lui ressemblent lui donna le désir d'associer son œuvre au séminaire du Saint-Esprit. Sa jeunesse avait été nourrie de pauvreté ; plus tard, cette vertu lui coûta peu, parce qu'il en avait fait le rude noviciat dans les belles années de sa vie. Il crut que les élèves qui vivaient d'aumônes quand ils ne rendaient encore aucun service, ne rougiraient pas d'une pauvreté utile qui leur permettait de recevoir beaucoup moins qu'ils ne donnent, puisque, par la sainte parole, ils donnent Jésus-Christ et le ciel, et reçoivent en échange un morceau de pain. La pauvreté des missions, humiliante pour des prêtres riches de patrimoine ou de bénéfices, est honorable pour des écoliers qui ont quêté leur vie et leurs études.

En effet, l'Église voit avec joie et le monde avec édification des fils de puissants et de princes mettre en pièces leur baudrier, et ceindre leurs reins du cordon de la pauvreté. Mais ces sacrifices ne sont qu'une exception glorieuse : il sera toujours plus facile de garder une corde portée dès l'enfance que de la substituer aux riches ceintures. Pour le pauvre, il n'y a plus de noviciat à faire : tout le sacrifice consiste à rester ce qu'il est, et à mépriser les illusions de l'espérance ; c'est moins dur que de quitter une position acquise, des richesses certaines et une jouissance déjà goûtée.

Tels furent les graves motifs qui portèrent le V. Montfort à faire le voyage de Paris pour s'associer avec le séminaire du Saint-Esprit.

Le séminaire du Saint-Esprit, composé d'écoliers pauvres et vivant de charité, avait été fondé, il y avait à peine dix ans, par un de ses compatriotes et condisciples nommé Claude-François Poulard-Desplaces, né à Rennes en 1679. Il avait donc six ans de moins que le V. Montfort ; malgré cette différence d'âge, ils firent ensemble leur cours de philosophie, et contractèrent une amitié qui ne se brisa jamais. L'exemple et les discours de ce vertueux ami furent le principe de la sainteté pour le jeune Desplaces. Il s'associait à toutes les pratiques de piété de ce condisciple que son âge et sa grande ferveur lui faisaient regarder comme son maître. Après son départ pour Saint-Sulpice, M. Desplaces continua les œuvres de zèle et de dévotion qu'il avait commencées. Amant de la croix et immolateur de la nature comme le V. Montfort, il fit, à cette époque, le vœu de s'interdire pour toujours l'usage du vin.

Mais ses brillantes qualités et le désir de paraître dans le monde lui firent bientôt perdre sa ferveur : il eût aussi perdu sa vocation, si Dieu, par un attrait intérieur, n'eût tout à coup ramené à lui cette âme d'élite. Ses parents, qui n'avaient que ce fils, lui destinaient une place de conseiller au parlement de Bretagne. Ils doutaient si peu de ses dispositions pour le monde, qu'ils lui firent confectionner une robe de palais. Le futur magistrat la revêtit, se regarde au miroir, et, changé tout à coup, déclare que ce vêtement ne sera jamais le sien, qu'il portera la livrée de Jésus-Christ dans le sacerdoce. Les instances de sa famille furent en pure perte : ses parents se virent obligés de consentir à cette vocation surnaturelle.

M. Desplaces se retira au collège de Louis-le-Grand, sous

la conduite des Pères Jésuites, ses anciens maîtres ; caché dans cette solitude, il rompit avec le monde, et nourrit son âme de silence, de méditation et de prières. La lecture de la Vie de M. Le Noblet, missionnaire breton, mort en odeur de sainteté, acheva en lui le détachement des choses qui passent. Il fit vœu de pauvreté, renonça aux dignités ecclésiastiques, et ne voulut plus travailler qu'à sa perfection et au salut de ses frères.

L'esprit de Dieu lui inspira l'idée de fonder un séminaire pour fournir à des jeunes gens pauvres le moyen de faire leurs études et de consacrer à la gloire de Jésus-Christ des talents qui se seraient absorbés dans quelques travaux vulgaires. Idée sainte et méritoire entre toutes les autres ! Quand le père de famille traversa la place publique, les vigneronniers inoccupés lui dirent : « Personne ne nous convie à l'ouvrage » ; mais s'il fût allé les quêrir dans les maisons, combien d'autres lui auraient répondu : « Nous n'avons pas d'instrument pour cultiver la vigne, il n'y a personne pour nous les acheter et nous en apprendre l'usage ! » C'est donc une œuvre excellente que de fournir aux pauvres les moyens de conquérir les honneurs du sacerdoce, et de ressembler plus parfaitement à celui qui, n'ayant pas une pierre à se mettre sous la tête, a enrichi l'humanité des trésors de son sang, de sa grâce et de sa parole.

Pauperes evangelizantur : « On évangélise les pauvres », telle est la preuve de sa mission divine que le Sauveur met sur le même plan que la guérison des malades et la résurrection des morts. Mais cet ennoblissement du paupérisme devait aller plus loin. Les pauvres évangélisent ; ils deviennent docteurs à leur tour : la science sacrée leur est fournie avec tant d'abondance qu'ils peuvent la déverser sur leurs frères ; l'Église n'y a jamais failli. Dans les siècles les plus bardés d'aristocratie et de féodalité, elle a toujours eu les portes

de son sanctuaire toutes grandes ouvertes pour la pauvreté savante ou vertueuse. Quand l'esprit de Dieu avait abondamment versé la lumière et la sainteté sur ces fils du peuple, elle leur confiait ses plus hauts emplois; elle mettait la tiare sur leurs têtes, elle qui pouvait choisir entre les fils de princes : elle a eu raison. Saint Grégoire VII, Adrien, Sixte-Quint, élevés par la charité chrétienne, lui ont fait plus de bien et plus d'honneur que de nobles personnages, vulgaires de science et de piété. Sans sortir de notre pays, saint Vincent de Paul et le V. Montfort n'ont-ils pas dû leur éducation à la charité chrétienne qui donnait la science pour rien ?

M. Desplaces se consacra donc à l'éducation des pauvres clercs. Tout jeune et avant d'entrer dans le sacerdoce, il se priva de tout, partagea avec ceux qui n'avaient rien, non-seulement ses épargnes, mais la partie de nourriture qui lui était fournie au collège.

L'homme qui s'immole pour une œuvre chrétienne est toujours sûr d'être aidé ; s'il demande, on lui donne ; s'il ne demande pas, on lui apporte. En voyant ce brillant jeune homme si charitable et si humble, le recteur du collège de Louis-le-Grand lui accorda une partie de la desserte des tables. Fou-
lant aux pieds le respect humain, il allait les recueillir et les distribuer lui-même aux pauvres écoliers. D'autres ressources lui arrivèrent : il put, avant même d'avoir reçu la prêtrise, louer une maison, et faire vivre, sous un même toit, les étudiants pauvres qu'il avait recueillis.

Il était au début de son œuvre, quand le V. Montfort vint à Paris, en 1703, pour faire entrer sa sœur Louise dans l'état religieux. Les deux amis se revirent après douze années d'absence. Comme le missionnaire pressait M. Desplaces d'embrasser sa vie apostolique et de travailler avec lui, le fondateur du pauvre séminaire lui répondit qu'il

n'avait pas d'attrait pour les missions, que d'ailleurs il servirait plus utilement son œuvre en lui préparant des coopérateurs, parmi ses écoliers qui auraient cette aptitude.

Les deux amis se séparèrent pour ne plus se revoir qu'au ciel. Lorsque le V. Montfort revint à Paris, en 1713, M. Desplaces était mort depuis quatre ans. Accablé de fatigues, il avait succombé à une pleurésie qui l'enleva à l'âge de trente ans. Il expira doucement au milieu de ses aspirations pour le ciel. Il se garda bien de regretter sa mort avant l'heure, et son œuvre ébauchée : les saints croient toujours qu'ils ont fini, quand ils ont fidèlement exécuté l'ordre du maître.

Les écoliers qu'il avait nourris et fait arriver au sacerdoce continuèrent sa pensée charitable. L'un d'eux, M. Bouix, son successeur, consolida sa congrégation, et lui donna sa forme, l'ayant gouvernée plus de cinquante ans. Il y avait déjà quatre ans qu'il était supérieur, quand le V. Montfort vint pour profiter de la promesse que lui avait faite M. Desplaces.

Les directeurs le reçurent avec respect et sympathie, comme l'ami de leur bienfaiteur. Ils le connaissaient par sa réputation de sainteté. Son séjour parmi eux augmenta la grande estime qu'ils avaient pour sa vertu. Il était entré au séminaire pendant la récréation. Après avoir salué toute la communauté, il embrassa un séminariste qui était plus pauvrement vêtu que les autres. Comme on lui demandait le motif de cette préférence pour un inconnu, il répondit que les livrées de la pauvreté méritent le respect.

Le missionnaire prêcha plusieurs fois au séminaire du Saint-Esprit. Ses discours avaient si fortement frappé ses auditeurs, que, plus tard, le supérieur put en citer quelques traits. Il parla sur la divine Sagesse, son thème privilégié, sur le détachement, dont il donnait un exemple si héroïque,

et sur la dévotion à la sainte Vierge. Il fit revenir ce sujet dans les récréations, et, voulant montrer à ces jeunes gens la puissance de Marie pour la conversion des pécheurs, il employa cette image vulgaire, mais énergique : « Jamais aucun pécheur ne m'a résisté, quand j'ai pu lui mettre la main sur le collet avec mon rosaire. »

Le V. Montfort rappela aux directeurs du séminaire la promesse qu'il avait reçue de leur bienfaiteur. Fils respectueux, ils n'eurent pas de peine à faire un engagement qui répondait si bien à leur zèle, et ils promirent de lui envoyer des jeunes gens qui seraient propres à recruter sa compagnie de missionnaires : ce fut comme une alliance entre ces deux œuvres. Aussi, le V. Montfort écrivit aussitôt en tête de sa règle : « Il y a, à Paris, un séminaire, c'est celui du Saint-Esprit, où les jeunes ecclésiastiques qui ont vocation aux missions de la Compagnie de Marie, se disposent, par la science et la vertu, à y entrer. » Pour en perpétuer le souvenir, il donna au séminaire une statue de la sainte Vierge : sous son manteau ouvert des deux côtés, il fit mettre douze figures de prêtres qui, les yeux attachés sur leur mère, semblaient se féliciter d'être dans sa Compagnie.

A la naissance d'une œuvre, chaque coopérateur est un trésor. Malgré leur petit nombre, les directeurs du séminaire résolurent de fournir un aide au V. Montfort, et ils jetèrent les yeux sur M. Caris, qui souhaitait cette faveur. Malheureusement, ce saint prêtre était l'économe du séminaire. Or, dans les maisons besogneuses, un économe dévoué est le représentant indispensable de la Providence. Quand le supérieur lui dit : « Comment achèterons-nous du pain pour faire dîner toute cette multitude ? » au lieu de répondre à peu près comme l'Apôtre : « Il y en a bien un peu ; mais qu'est cela pour nourrir tous ces affamés ? » il faut qu'il en cherche, et surtout qu'il en trouve. Aussi, le supé-

rieur, ne pouvant se résoudre à perdre cet aide infatigable, révoqua sa décision, et garda M. Caris, qui regretta amèrement la privation de ce ministère apostolique. Mais sa récompense ne fut pas moindre. Pendant cinquante ans, il fut l'unique ressource de la pauvre communauté : sur son tombeau, on mit ces mots touchants :

HIC JACET PETRUS CARIS PAUPER SACERDOS :

Ci-gît Pierre Caris, prêtre indigent.

Riche, ce n'eût pas été grande merveille de nourrir les autres ; mais les nourrir, indigent soi-même, c'est le grand miracle de la pauvreté chrétienne.

Le V. Montfort fut donc obligé d'attendre le fruit de ses paroles et de ses démarches ; elles ne furent pas stériles : plusieurs séminaristes prirent la résolution de se joindre à lui ; les principaux furent MM. Vatel, Thomas, Hédan et Le Valois. M. Vatel exécuta sa résolution peu de temps après, et eut le bonheur de faire son noviciat des missions avec l'homme de Dieu. Les autres n'entrèrent dans la Compagnie qu'après sa mort ; mais la vocation de M. Le Valois prouve la vue de l'avenir et la connaissance des cœurs, que Dieu avait accordée au V. Montfort.

Il y avait deux ans que M. Le Valois était entré au séminaire du Saint-Esprit ; comme il en faisait l'édification par sa ferveur et sa régularité, ses supérieurs lui avaient confié l'office de réglementaire. Pendant le séjour de l'homme de Dieu au séminaire, il se trouvait auprès de lui, au temps des récréations, pour profiter de ses entretiens. Un jour que les jeunes séminaristes l'entouraient, l'homme de Dieu leur demanda sur qui il allait jeter son sort. Les fixant l'un après l'autre, comme pour lire dans leurs yeux, il ôta le

chapeau du réglementaire, mit le sien à sa place en disant : « C'est sur celui-ci, il est bon, il m'appartient, et je l'aurai. » A l'instant même, M. Le Valois conçut la pensée de le suivre quand il aurait terminé ses études ecclésiastiques ; mais il ne put exécuter son dessein qu'après la mort du vénérable missionnaire.

CHAPITRE LVII.

ÉPREUVES DU V. MONTFORT ; PENDANT SON SEJOUR A PARIS, IL OPÈRE
UNE GUERISON MIRACULEUSE.

L'heureuse issue de ses démarches fut accompagnée de grandes épreuves ; la croix le suivait dans tous ses voyages. Quoique le missionnaire ne fît aucune œuvre d'éclat qui dût lui attirer des contradictions, il n'en fut pas moins en butte aux mépris et aux insultes ; on racontait les humiliations qu'il avait subies dans ses travaux apostoliques. Il était repoussé par ses meilleurs amis, on l'insulta publiquement, et on sut mauvais gré à ceux qui, comme les directeurs du séminaire du Saint-Esprit, l'accueillaient avec bienveillance. Le missionnaire fit part de ses traverses à sa sœur Louise dans une lettre qu'il lui écrivit le 15 août de cette année 1713 : « Vive Jésus ! vive sa croix ! Si vous saviez mes croix et mes humiliations par le menu, je doute si vous désireriez si ardemment de me voir, car je ne suis jamais dans aucun pays, que je ne donne un lambeau de ma croix à porter à mes meilleurs amis, souvent malgré moi et malgré eux ; aucun ne me peut soutenir et n'ose se déclarer pour moi qu'il n'en souffre, et quelquefois qu'il ne tombe sous les pieds de l'enfer que je combats, du monde que je contredis, de la chair que je persécute. Une fourmilière de péchés et de pécheurs que j'attaque ne me laissent, ni à aucun des miens, aucun repos : toujours sur le qui vive, toujours sur les épines, sur les cailloux piquants. Je suis comme une balle dans un jeu de paume ; on ne l'a pas sitôt poussée d'un côté, qu'on la pousse de l'autre en la frappant rudement : c'est la destinée d'un pauvre pécheur ; c'est ainsi que je suis sans relâche

et sans repos depuis treize ans que je suis sorti de Saint-Sulpice. Cependant, ma chère sœur, bénissez-en Dieu pour moi ; car je suis content et joyeux au milieu de toutes mes souffrances, et je ne crois pas qu'il y ait au monde rien de plus doux pour moi, que la croix la plus amère, quand elle est trempée dans le sang de Jésus crucifié et dans le lait de sa divine Mère ; mais, outre cette joie intérieure, il y a grand profit à faire en portant les croix. Je voudrais que vous vissiez les miennes ; je n'ai jamais fait plus de conversions qu'après les interdits les plus sanglants et les plus injustes. Courage, ma très-chère sœur, portons notre croix aux deux extrémités du royaume ; portez-la bien de votre côté, je tâcherai de la bien porter du mien avec la grâce de Dieu, sans nous plaindre, sans murmurer, sans nous décharger, sans nous excuser, même sans pleurer comme de petits enfants qui versent des larmes et se plaindraient de ce qu'on leur donnerait cent livres d'or à porter, ou comme un laboureur qui se désespérerait de ce qu'on aurait couvert son champ de louis d'or pour le rendre plus riche. »

Mais le serviteur de Dieu ne se laissait détourner de la prédication, ni par ses œuvres, ni par ses traverses. S'il ne fit pas de missions proprement dites dans Paris, il engagea beaucoup de personnes à la récitation quotidienne du Rosaire, et il prêcha des retraites dans trois Communautés différentes. Celle qu'il fit aux religieuses de l'*Ave Maria* est la plus remarquable. Ces pieuses filles hésitaient à lui demander cette faveur. Elles n'ajoutaient aucune foi aux imputations que la calomnie semait contre lui ; mais elles craignaient son austérité excessive. Religieuses de Sainte-Claire, elles avaient peur que ce rude apôtre ne vînt encore surcharger ce joug dont le poids atteint la limite extrême des forces de la femme. A peine l'eurent-elles entendu, que leurs craintes furent calmées. Tout en leur traçant le royal che-

min de la croix, il le fit avec la douceur et l'onction du divin Maître qui a dit : « Mon joug est suave, et mon fardeau léger » : en sorte que, rassurées par sa parole, toutes voulurent recevoir ses avis pour leur avancement dans la perfection.

Désireuses de lui témoigner leur reconnaissance, elles lui donnèrent un ornement dont il pourrait se servir dans ses missions. Il fallait employer ce moyen pour être certain qu'il garderait ce souvenir. Non content de donner sa parole gratis sans jamais rien demander, il distribuait aux ecclésiastiques pauvres les soutanes et autres vêtements qu'il tenait de la charité des fidèles.

Après cette retraite, le serviteur de Dieu songea à quitter Paris ; il n'avait plus rien à y faire, son association avec le séminaire du Saint-Esprit étant terminée. Mais Dieu, pour compenser l'humiliation qu'il avait subie, le glorifia en lui accordant la puissance du miracle. En sortant de dire la messe chez les Religieuses du Saint-Sacrement, rue Cassette, il guérit un enfant attaqué de la teigne. Madame de Mailly, cette protestante qu'il avait convertie à la Rochelle, fut témoin de ce miracle, que nous raconterons à la fin de cet ouvrage.

CHAPITRE LVIII.

IL PASSE A POITIERS ET REÇOIT L'ORDRE D'EN PARTIR. — MADEMOISELLE CATHERINE BRUNET PREND L'HABIT SOUS LE NOM DE SOEUR DE LA CONCEPTION. — LE V. SERVITEUR DE DIEU FAIT LA MISSION DE MAUZÉ AVEC DEUX PÈRES JÉSUITES. — IL TOMBE MALADE. — SA PATIENCE HÉROÏQUE.

Le V. Montfort avait consacré son voyage de Paris à jeter les fondements solides de sa Compagnie de Missionnaires. En revenant, il voulut passer par Poitiers, pour achever l'autre édifice dont il avait jeté le fondement, il y avait neuf années.

Il n'était pas revenu dans cette ville depuis son retour de Rome. Il espérait sans doute que le temps aurait effacé les préventions et adouci les haines. Vain espoir : l'amitié s'oublie, la reconnaissance s'envole, les préventions disparaissent, mais la haine est éternelle.

Le V. Montfort en fit l'expérience. A peine fut-il arrivé que ses ennemis recommencèrent leurs calomnies auprès de l'Évêque, qui, cédant à l'orage, lui ordonna de quitter Poitiers dans les vingt-quatre heures. Vainqueur de ses ennemis par l'obéissance, le V. Montfort se retira, le soir même, au petit ermitage que les RR. Pères Capucins avaient hors de la ville. Mais ce temps si court dont l'homme de Dieu put disposer fut suffisant pour voir quels fruits de bénédictions avaient été attachés à sa parole ; il retrouva l'admirable Sœur Marie-Louise de Jésus fidèle à ses espérances et à l'ordre qu'il lui avait donné de porter le vêtement des Sœurs de la Sagesse. Quoique l'habit ne fasse ni le religieux ni la religieuse, on peut dire que, dans cette occasion,

il était la preuve d'une vocation inébranlable. Jusqu'alors elle l'avait porté seule. Le serviteur de Dieu voulant donner une forme à sa congrégation de Sœurs de la Sagesse, l'avertit qu'il allait lui choisir une compagne dans la personne de Catherine Brunet. Les deux fondatrices de l'Ordre de la Sagesse se complétaient mutuellement par le contraste de leurs qualités. La Sœur Marie-Louise de Jésus, guidée dès l'âge de dix-sept ans par le V. Montfort, avait pris quelques sombres reflets du caractère de son maître. Catherine Brunet, qui ne le connut qu'à l'âge de 35 ans, conserva toute sa vie un reste de cet enjouement qui faisait le fond de son caractère ; mais sous cet extérieur jovial se cachaient les mêmes qualités que chez la Sœur Marie-Louise de Jésus, une décision énergique, un grand amour de la croix, un profond mépris d'elle-même, et par là une aptitude céleste à mettre intrépidement la main aux œuvres difficiles.

Catherine Brunet avait connu l'homme de Dieu pendant son premier séjour à Poitiers. Orpheline dès son enfance, elle avait été élevée par une sœur aînée qui, craignant que son caractère enjoué ne l'entraînât à la dissipation, l'avait recommandée au missionnaire, alors aumônier de l'hôpital. S'arrêtant quelquefois à leur maison, il exhortait Catherine à se donner complètement à Dieu. Pour rompre l'entretien ou peut-être par suite de son enjouement, elle répondait aux exhortations du vénérable aumônier en chantant quelques chansons mondaines. Comme il l'en reprenait, elle ne faisait qu'en rire, et lui disait que l'air seul lui plaisait et qu'elle chanterait aussi volontiers un cantique, s'il voulait en composer un sur le même air. Le V. Montfort acceptait le défi, et, après quelques instants de méditation, il lui dictait un cantique qui remplaçait la chanson profane. Il la reprenait aussi sur le plaisir qu'elle prenait à porter et à sentir des fleurs ; il sut prendre un tel ascendant sur elle,

qu'il la détermina à entrer dans la petite société des Filles-de-la-Sagesse, composée de filles pieuses, mais infirmes et contrefaites.

Ici, dès le début de sa vocation, apparaît l'humilité et le profond renoncement de cette sainte fille. Née d'une famille honnête, intelligente et vivant de ses propres ressources, elle avait, ainsi que M^{lle} Trichet, droit de présider à cette petite association de pauvres et d'infirmes. Le V. Montfort, qui voulait la faire mourir à elle-même, lui donna pour emploi de guider la Supérieure qui était aveugle. Allait-elle en ville, aux bénédictions et processions, elle était toujours accompagnée de la nouvelle novice, qui remplissait son emploi avec joie et exactitude, sans néanmoins perdre son ancienne gaieté. « Mon Père, disait-elle au V. Montfort, vous nous avez donné une Supérieure aveugle. — Ma fille, c'est pour que vous ne considériez pas quelle supérieure Dieu vous donne, et que vous ne lui obéissiez que par amour, sans avoir égard à ses talents et à ses défauts. »

Cette humilité apparut encore dans le vœu d'obéissance qu'elle fit à la Sœur Marie-Louise qui était beaucoup plus jeune, et qu'elle eut besoin, au moment décisif, de presser et de guider comme si elle eût été sa mère.

Le V. Montfort avertit Catherine Brunet de se préparer à faire profession. Quelque temps après son retour à la Rochelle, il écrivit à la Sœur Marie-Louise de donner l'habit à sa compagne.

Il arriva dans le diocèse de la Rochelle vers la fin du mois d'août 1713. Comme c'était l'époque des vacances, deux prêtres de la Compagnie de Jésus, le Père Doye et le Père Collusson lui offrirent de partager ses travaux apostoliques pendant le temps que la cessation des classes leur laissait libre. Le dernier était un professeur de théologie, très-estimé dans la ville de la Rochelle. Cette co-

opération approuvée par les supérieurs du collège venge suffisamment le V. Montfort du traitement acerbe qu'il reçut à Poitiers. Il y avait huit ans qu'il avait quitté cette ville et que Mgr de la Poype l'avait perdu de vue : il ne pouvait donc le juger que sur des renseignements éloignés et inexacts. Il y avait aussi huit ans qu'il travaillait sous les yeux de ces Pères. La demande qu'ils lui firent de s'associer à ses travaux prouve la haute idée qu'ils avaient de sa sainteté, car ils n'avaient nul besoin de s'unir à lui pour donner des missions. Au reste ce sentiment est consigné dans le témoignage enthousiaste que le Père Collusson rendit de sa sainteté. Nous le reproduirons plus loin.

Ravi d'avoir de si dignes coopérateurs, le V. Montfort les conduisit aussitôt au travail et à la moisson. A son retour de Paris, il était passé par Mauzé, gros bourg situé aux confins du diocèse de la Rochelle ; il avait promis au curé de faire une mission dont l'ouverture fut fixée au dimanche suivant. Dieu répandit une grande bénédiction sur ses discours. Malgré l'épuisement de ses forces, il prenait pour lui le plus lourd du travail sans diminuer ses austérités ; mais, quel que soit le courage de l'âme et la vigueur de la constitution, le corps, comme dit l'Écriture, n'est pas d'airain et finit par s'abattre. Le missionnaire fut attaqué de plusieurs maux qui lui causèrent de violentes douleurs et mirent sa vie en danger. Lui seul était tranquille et disait naïvement à ses compagnons de travaux que tous les ans, vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, il avait coutume de recevoir de son bon Maître quelques parties de sa croix.

Il eut le courage de continuer la mission ; quand elle fut terminée, il fut porté à l'hôpital de la Rochelle tenu par les Frères de la Charité. Il avait bien droit d'y trouver

sa place, lui qui passait sa vie à former des Sœurs qui seraient la providence des hôpitaux.

Il accepta la maladie et les douleurs avec la joie de l'homme qui trouve ce qu'il est ordinairement contraint de chercher. Journées vides et nuits laborieuses employées à souffrir, fièvres continues, opérations cruelles et humiliantes qu'il subissait deux fois par jour, il supporta tout avec joie et actions de grâces. A l'entendre parler de Dieu, on eût dit qu'il n'éprouvait aucune douleur : cette patience surhumaine édifia les visiteurs et les médecins ; ils assuraient n'avoir jamais vu un courage comparable au sien. Voici le témoignage du docteur Seignette, célèbre médecin qui attacha son nom à un remède encore employé aujourd'hui : De cent hommes qui auraient eu le même mal, il n'en serait pas échappé un seul. Lorsqu'on le sondait, ce qui arrivait deux fois le jour, il ne donnait aucune marque qu'il sentît le mal, et ne poussait même pas le moindre soupir. Bien loin de prononcer des paroles de plaintes, il nous encourageait à ne le pas épargner, nous assurant qu'il se souviendrait de nous dans ses prières. Il riait avec nous, comme s'il eût ressenti le plus grand plaisir du monde, et lorsque la sonde touchait son mal, il chantait le cantique :

Vive Jésus, vive sa croix :
N'est-il pas bien juste qu'on l'aime ?

Enfin, après deux mois de dangers et de douleurs, Dieu rendit par degrés la santé et les forces à son serviteur. Comme il n'était pas en état de soutenir le travail des missions, il s'essaya en donnant l'exercice de la préparation à la mort dans la paroisse de Courson et ensuite à l'hôpital de la Rochelle. Il avait grâce d'état pour le faire, puisqu'il en avait si intrépidement supporté les approches.

CHAPITRE LIX.

MISSIONS DANS LES ENVIRONS DE LA ROCHELLE. — LE V. MONTFORT PART POUR LA NORMANDIE. — IL PRÊCHE DÂNS TOUS LES LIEUX OU IL PASSE. — IL S'ARRÊTE A ROUSSAY, A NANTES ET A RENNES.

Après ces premiers essais, il se crut assez fort pour reprendre les missions. Partout ses travaux étaient accompagnés de grâces abondantes, de guérisons miraculeuses et surtout de croix très-dures : il en reçut une très-sensible, en faisant mission dans la paroisse du Vanneau, au diocèse de Saintes.

Le curé du Vanneau, entendant parler des grands fruits que produisaient les missions de M. de Montfort, voulut faire participer ses paroissiens aux bénédictions qu'attirait partout cet homme apostolique. Ayant pour cet effet obtenu tous les pouvoirs nécessaires de son évêque, M. de Montfort s'y transporta avec joie, dans le dessein d'y gagner des âmes à Dieu ; mais le démon, jaloux de ses succès, ne pouvant supporter qu'il lui enlevât ses dépouilles, fit entendre par ses émissaires à Mgr l'évêque de Saintes que M. de Montfort était un imposteur, un homme extravagant et un hypocrite qui faisait plus de mal que de bien partout où il passait : c'est pourquoi ce prélat, pensant rendre service à Dieu, dix-huit jours après la mission commencée au Vanneau, fit signifier à M. de Montfort et à tous les prêtres qui travaillaient avec lui, une interdiction de toutes les fonctions sacerdotales. « Nous avons déjà, dit M. des Bastières dans ses Mémoires, entendu toutes les confessions générales ; nous devons le lendemain commencer à absoudre les pénitents bien disposés pour les préparer à la communion. Ce

fut, pour M. de Montfort, un coup de foudre ; il en fut touché jusqu'aux larmes, et il nous a dit qu'il n'avait jamais eu de sa vie aucune mortification plus sensible. Nous reçûmes cette sentence un peu après midi, et nous fûmes jusqu'au soir à délibérer sur le parti à prendre ; nous nous déterminâmes enfin à retourner le lendemain à la Rochelle ; mais M. le curé du Vanneau, homme sage et fort pieux, nous engagea à rester jusqu'à ce qu'il fût revenu de Saintes, où il voulait aller pour représenter à Mgr l'évêque les inconvénients de la suspense et les dommages qu'en recevaient ses paroissiens. M. de Montfort y consentit ; le curé partit tout aussitôt, et, quoiqu'il y eût quinze lieues du Vanneau à Saintes, il fit une si grande diligence, l'amour de ses ouailles lui ayant donné des ailes, qu'il fut de retour le lendemain à cinq heures du soir, et il apporta aux missionnaires la prolongation de leurs pouvoirs jusqu'à la clôture de la mission. Cette nouvelle leur causa autant de joie que la première leur avait donné de tristesse, et il n'est pas concevable combien cette mission procura de conversions extraordinaires. »

De retour à la Rochelle, le V. Montfort fit plusieurs autres missions, dont les principales furent à Vérines, Saint-Médard, le Gué-d'Aleret. Malgré ces travaux apostoliques, il s'occupait des écoles charitables, dont nous parlerons bientôt. Ce ne fut qu'après en avoir préparé l'établissement, qu'il partit pour un grand voyage dont les mémoires contemporains ne nous disent pas le motif. Il n'avait pas été demandé dans les diocèses qu'il traversa, en sorte que l'on conjecture avec raison qu'il l'entreprit surtout pour conférer avec M. Blain, son ancien ami, et l'engager à entrer dans sa Compagnie ; mais son zèle et peut-être la longueur de la route l'engagèrent à prendre en chemin le fatigant repos de la prédication.

Sa première station apostolique fut à Roussay, paroisse considérable du diocèse de la Rochelle et limitrophe de celui de Nantes. Le curé de Roussay avait pu apprécier les fruits de son zèle, parce que la contrée où avait prêché le V. Montfort était voisine de sa paroisse. Il pria donc le missionnaire de ne point passer sans annoncer la parole de Dieu. Quoique ce pasteur eût du zèle, il n'avait pu déraciner certains vices, et, en particulier, l'ivrognerie, qui entraîne tant de désordres après elle. Animé de l'esprit de Dieu, le V. Montfort parla avec tant d'onction et de force, que ses auditeurs firent une pénitence sincère de ce péché ; mais là, comme ailleurs, le fort armé défendit sa maison, et ne se laissa dépouiller qu'après un rude combat qui fournit au serviteur de Dieu l'occasion de faire briller les deux vertus qui, chez lui, se faisaient ressortir par leur contraste, la douceur et la fermeté : il les pratiquait si facilement, qu'elles semblaient ne lui avoir rien coûté.

A la porte de l'église se trouvait un cabaret, rendez-vous des buveurs ; non contents d'y continuer leurs libations, les habitués ne manquèrent pas de s'y rendre à l'heure des exercices de la mission pour injurier les fidèles à leur passage, troubler les exercices et faire la contre-partie des pieux cantiques en vociférant d'abominables chansons. Ils redoublèrent leurs cris pendant le sermon pour troubler le prédicateur et distraire son auditoire : c'est ainsi que le villageois ou l'artisan, quand il est impie, entend la liberté de conscience : il en use pour troubler les autres ; s'il devient méchant, il l'est sans forme, sans goût, sans limites, avec toute l'énergie de sa brutale nature. Ils s'attaquaient à un homme qui ne calculait jamais quand il s'agissait de la gloire de Dieu. Le prédicateur continua son discours : à peine descendu de chaire, plein d'une sainte indignation, il se dirigea seul vers l'auberge mal famée, et parla à ces per-

vers avec une fermeté qui les atterra ; mais comme la force seule est persuasive pour les âmes grossières, le vigoureux prédicateur culbuta les tables, ordonna aux tapageurs de sortir ; deux plus opiniâtres lui résistaient, il les prend par la main, les met à la porte et leur dit d'un ton menaçant qu'il leur arrivera pire s'ils osent y retourner.

Après ce coup de vigueur, le cabaret resta vide pendant les sermons ; les buveurs vinrent avec les autres entendre l'homme qui seul avait eu le courage de les braver.

Il avait déployé du courage contre le danger ; dans une autre occasion où il n'y avait nul péril, il n'employa que la douceur et l'humilité. Pendant un de ses discours, un forcené l'attaque et le charge d'injures ; les assistants veulent lui imposer silence, et le faire sortir de l'église ; ce furieux résiste ; le vénérable missionnaire descend de chaire, tombe à ses pieds et les baigne de larmes. Cet homme, devenu tout à coup docile comme un agneau, se laisse emmener à la maison des missionnaires. Le V. Montfort continua son discours au milieu des larmes de son auditoire touché de sa pathétique éloquence et de son admirable humilité.

A la plantation de croix qui se fit à la clôture, arriva un événement qui fit regarder le missionnaire comme un saint. Cette croix était haute, et la place était encombrée, parce que, dans toute cérémonie publique, chacun tient à être voisin du spectacle, sacré ou profane. Ceux qui dressaient la croix ayant fait une fausse manœuvre, elle devait, en s'abattant sur cette multitude compacte, tuer ou blesser un grand nombre d'assistants. Personne n'eut de mal, excepté une femme qui éprouva une légère contusion. Tous regardèrent cette chute inoffensive comme un miracle, ou du moins comme une protection spéciale de Dieu ; le missionnaire en rendit action de grâces, et réveilla chez ses audi-

teurs la dévotion à la sainte Vierge, à laquelle il attribuait cette protection divine.

Il n'avait pas attendu la fin de la mission pour témoigner sa dévotion à la sainte Mère de Dieu. Il restaura une chapelle en ruine, jadis consacrée à son culte, et vulgarisa parmi les paroissiens de Roussay la récitation du chapelet et du rosaire. Cette pratique gagna les paroisses voisines dont les habitants avaient assisté à la mission. Cinquante ans après, en 1764, le curé de la Chapelle-Dugenet, voisine de Roussay, écrivait aux missionnaires de Saint-Laurent :

« Il y a environ cinquante ans, quelques bonnes âmes de ma paroisse ayant assisté à la mission que M. de Montfort faisait à Roussay, commencèrent à réciter le chapelet tous les dimanches et fêtes gardées, trois fois chaque jour, ce qui faisait le rosaire. Cette pratique s'est toujours soutenue depuis ce temps-là dans mon église, avec l'édification et le concours des fidèles ; depuis quelques années, on y ajoute la pratique de réciter tous les soirs un chapelet. »

De Roussay, le V. Montfort s'achemina vers Nantes. Il y avait établi un hospice d'incurables, et dirigé dans la voie du salut ou de la perfection un grand nombre d'âmes. Il y séjourna donc quelque temps. Il remplit pour ses chers incurables les trois œuvres de charité corporelles et spirituelles qu'il prodiguait dans tous les hôpitaux : il les soignait de ses mains, leur rendant les services les plus pénibles, et leur prodiguait les bienfaits de la divine parole pour leur enseigner à rendre leurs souffrances méritoires ; enfin, pauvre et manquant de tout, il leur apportait d'abondantes aumônes qu'il quêta lui-même.

Il s'occupait aussi de confirmer dans leur ferveur les congrégations qu'il avait fondées, et en particulier celle des Amis de la Croix établie par lui dans la paroisse de Saint-Similien.

Une tromperie dont il fut la dupe dans cette ville prouve que les pauvres eux-mêmes peuvent être volés ; j'appliquerai à ce vol hideux l'expression énergique de nos villageois. Quand ils parlent d'un larcin exercé contre un indigent, ils vous disent : voler un pauvre, c'est voler sur l'autel. Cette considération n'arrêta pas un mauvais drôle d'écolier qui joignit l'hypocrisie au larcin. Ce jeune homme vint le trouver pour lui exposer sa misère. Il était dans un état lamentable, couvert de vermine et d'habits déchirés. Le V. Montfort, qui était plein de pitié pour tous les indigents, s'intéressa vivement à ce jeune homme, lui fournit les choses nécessaires et l'emmena à Rennes, ayant des vues sur lui pour l'avenir ; mais, dit naïvement son historien, le disciple avait aussi les siennes.

Il demanda au V. Montfort la permission d'aller voir ses parents qui demeuraient au diocèse de Tréguier. Il obtint facilement cette permission ; mais comme la route est longue, le V. Montfort offrit de lui prêter un petit mulet qui portait ses étendards et le bagage de la mission. C'était probablement l'espérance de cette offre qui avait provoqué la demande ; on devine facilement le reste. L'hypocrite partit et ne revint pas : le V. Montfort ne revit plus ni l'écolier ni la bête. Comme il racontait sa mésaventure à quelques personnes riches, il vit tout à coup son mulet attelé au chariot d'un voiturier ; il interroge cet homme, qui lui dit avoir acheté sa monture à un jeune homme de Tréguier. Le vénérable missionnaire pria un des gentilshommes présents de donner à ce voiturier 25 francs pour l'indemniser, et il reprit son bien. Cette humble monture, achetée d'occasion ou donnée par charité, n'empêchait pas le V. Montfort de vivre et de voyager à l'apostolique.

CHAPITRE LX.

LE V. MONTFORT FAIT SA RETRAITE A RENNES ET ÉCRIT SA LETTRE AUX AMIS DE LA CROIX. — IL ENGAGE M. DORVILLE A SE DONNER AU SERVICE DE DIEU. — L'ÉVÊQUE D'AVRANCHES REFUSE AU MISSIONNAIRE LA PERMISSION DE DIRE LA MESSE. — BIENTÔT APRÈS LES PAYSANS D'UN VILLAGE REFUSENT DE LE RECEVOIR. — IL EST OBLIGÉ DE PASSER LA NUIT AU PIED D'UNE CROIX.

A Rennes, le missionnaire, n'ayant pas la permission de prêcher, utilisa ses loisirs en faisant une retraite. Il en sortit plus fort d'amour et de zèle. Comme il brûlait de le répandre, il écrivit sa magnifique lettre aux Amis de la Croix, dont nous citons seulement les extraits suivants :

« Vous êtes unis ensemble, Amis de la Croix, comme
« autant de soldats crucifiés pour combattre le monde, non
« en fuyant comme les religieux et religieuses, de peur
« d'être vaincus, mais comme de vaillants et braves guer-
« riers sur le champ de bataille, sans lâcher le pied et sans
« tourner le dos. Courage ! combattez vaillamment. Unissez-
« vous fortement de l'union des esprits et des cœurs, infini-
« ment plus forte et plus terrible au monde et à l'enfer, que
« ne le sont aux ennemis de l'État les forces extérieures
« d'un royaume bien uni. Les démons s'unissent pour vous
« perdre, unissez-vous pour les terrasser ; les avarés s'unis-
« sent pour trafiquer et gagner de l'or et de l'argent,
« unissez vos travaux pour conquérir les trésors de l'éter-
« nité, renfermés dans la croix ; les libertins s'unissent pour
« se divertir, unissez-vous pour souffrir ; vous vous appelez
« Amis de la Croix.

« Que ce nom est grand ! Je vous avoue que j'en suis
« charmé et ébloui. Il est plus brillant que le soleil, plus
« élevé que les cieux, plus glorieux et plus pompeux que
« les titres les plus magnifiques des rois et des empereurs :
« c'est le grand nom de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai
« homme tout ensemble ; c'est le nom sans équivoque d'un
« chrétien.

« Si vous souffrez comme il faut, la croix deviendra un
« joug très-doux que Jésus-Christ portera avec vous ; elle
« deviendra les deux ailes de l'âme qui s'élève au ciel ; elle
« deviendra un mât de navire, qui vous fera heureusement
« et facilement arriver au port du salut. Portez votre
« croix patiemment, et, par cette croix bien portée, vous
« serez éclairés en vos ténèbres spirituelles ; car qui ne
« souffre rien par la tentation, ne sait rien. Portez votre
« croix joyeusement, et vous serez embrasés du divin amour ;
« car personne ne vit sans douleur, dans le pur amour du
« Sauveur. On ne cueille de roses que parmi les épines ; la
« croix seule est la pâture de l'amour de Dieu, comme le
« bois est celle du feu. Souvenez-vous de cette belle sentence
« du livre de l'Imitation : *Autant vous vous ferez violence,*
« *en souffrant patiemment, autant vous avancerez dans*
« *l'amour divin.* N'attendez rien de grand de ces âmes
« délicates et paresseuses qui refusent la Croix quand elle
« les aborde, et qui ne s'en procurent aucune avec discrétion :
« c'est une terre inculte qui ne donnera que des épines,
« parce qu'elle n'est point coupée, battue ni remuée par un
« sage laboureur ; c'est une eau croupissante, qui n'est
« propre ni à laver ni à boire. Portez votre croix joyeusement,
« et vous y trouverez une force victorieuse, à laquelle
« aucun de vos ennemis ne pourra résister, et vous y goûterez
« une douceur charmante, à laquelle il n'y a rien de
« semblable.

« Le monde l'appelle une folie, une infamie, une sottise,
« une indiscretion, une imprudence ; laissez dire ces aveu-
« gles : leur aveuglement, qui leur fait regarder leur croix
« en hommes, et de travers, est une partie de notre gloire.
« Toutes les fois que les hommes nous procurent quelques
« croix par leurs mépris et leurs persécutions, ils nous
« donnent des bijoux, ils nous mettent sur le trône, ils
« nous couvrent de lauriers. Que dis-je ? toutes les richesses,
« tous les honneurs, tous les sceptres, toutes les couronnes
« brillantes des potentats et des empereurs ne sont pas com-
« parables à la gloire de la croix, dit saint Jean Chryso-
« tome ; elle surpasse la gloire d'apôtre et d'écrivain sacré.
« Je quitterais volontiers le ciel s'il était à mon choix, dit
« ce saint homme, éclairé du Saint-Esprit, pour endurer
« pour le Dieu du ciel. Je préférerais les cachots et les pri-
« sons aux trônes de l'empyrée ; je n'ai pas tant d'envie de la
« gloire des séraphins que des plus grandes croix. J'estime
« moins le don des miracles par lequel on commande aux dé-
« mons, on ébranle les éléments, on arrête le soleil, on donne
« la vie aux morts, que l'honneur des souffrances. Saint Pierre
« et saint Paul sont plus glorieux dans les cachots, les fers
« aux pieds, que de s'élever au troisième ciel, et de recevoir
« les clefs du paradis. En effet, n'est-ce pas la Croix qui
« a donné à Jésus-Christ *un nom au-dessus de tous les noms,*
« *afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, et sur*
« *la terre, et dans les enfers ?* La gloire d'une personne qui
« souffre bien est si grande, que le ciel, les anges et les
« hommes, et le Dieu même du ciel la contemplant avec
« joie, comme le plus glorieux spectacle, et que, si les saints
« avaient un désir, ce serait de revenir sur la terre porter
« quelques croix. Mais si cette gloire est si grande, même
« sur la terre, quelle sera donc celle qu'elle acquiert dans
« le ciel ? »

Quoique le V. Montfort n'ait pas fait de prédications à Rennes, sa vie si pieuse et si austère réagit vivement sur ceux qui en étaient témoins. M. Dorville, subdélégué de l'intendant de Bretagne, fut de ce nombre : nous racontons ce fait en détail, parce qu'il nous montre le missionnaire dans ses relations sociales. Il était allé chez M. Dorville pour voir le marquis de Magnane, son ami pendant sa vie, le grand protecteur de son œuvre après sa mort. Toutes les personnes de la maison, ayant appris l'arrivée du V. Montfort, allèrent le trouver dans le jardin, à l'exception de M. Dorville ; pendant plus d'une heure, elles recueillirent les paroles de piété qui tombaient de ses lèvres.

La dame de la maison s'avisa alors de demander au missionnaire s'il avait diné. Sur sa réponse négative, elle le fit servir, et M. Dorville crut de son devoir de lui tenir compagnie. « Êtes-vous bien dévot à la sainte Vierge ? » telle fut la première question qu'il adressa brusquement à cet homme du monde qu'il n'avait jamais vu. Et, plaçant sur la table une petite statue de la sainte Vierge qu'il portait toujours, il remercia sa bonne Mère d'avoir donné à ses serviteurs l'idée de le nourrir, et la pria de verser ses bénédictions sur cette maison hospitalière. M. Dorville ne savait que penser de ce début étrange ; mais, après quelques instants d'entretien, les paroles enflammées du V. Montfort furent une lumière pour son âme, il se trouva changé en un autre homme, il promit de réciter tous les jours son rosaire, et pria ce prêtre inconnu de le guider dans la voie de la perfection.

En quittant Rennes, le serviteur de Dieu prit la route d'Avranches, où il arriva la veille de l'Assomption. Le lendemain matin, il se présenta chez l'évêque pour lui offrir ses services et lui demander la permission de dire la messe : malgré les attestations des évêques de Poitiers et de Nantes,

il fut très-mal reçu, n'obtint permission ni de prêcher ni de dire la messe, et n'entendit que cette dure réponse : « Le seul service que je vous demande pour mon diocèse, c'est de le quitter au plus tôt. » L'évêque avait-il été indisposé par des calomnies? Craignait-il d'être encore trompé, comme il l'avait été tout récemment par deux faux religieux? Était-il imbu des doctrines jansénistes? Une réponse absolument semblable attribuée par M. Blain à un évêque janséniste nous porterait à le croire.

Pressé de fuir ce diocèse inhospitalier, pour célébrer la messe dans un diocèse voisin, le V. Montfort prit un oheval de poste pour la première fois de sa vie, et, avant midi, il était arrivé à Ville-Dieu, paroisse du diocèse de Coutances. Son équipage ne prévenait pas en sa faveur ; mais, touché de ses instances et des preuves de science et de piété qui éclataient dans ses entretiens, le curé lui permit de satisfaire sa dévotion, et le pria de prêcher à ses paroissiens. Le court espace de temps qu'il y resta lui suffit pour être utile aux âmes, et établir la pratique du saint rosaire. Le pieux voyageur se dirigea alors vers Saint-Lô, accompagné d'un jeune homme, frère Nicolas. Après avoir fait cinq lieues, la nuit vint les surprendre ; ils s'arrêtèrent à l'auberge d'un village qui bordait la route ; mais les gens de l'auberge, voyant qu'il n'y avait pas grand profit à faire avec eux, leur refusèrent la nourriture et le couvert.

Ils restèrent donc au pied d'un poteau surmonté d'une main tenant une petite croix ; la nuit et la fatigue les forcèrent à s'asseoir sur la pierre qui servait de piédestal au poteau ; harassé par la route, pressé par la faim, le missionnaire, au lieu de dormir, se mit à composer un cantique sur cette main qui portait la croix :

J'ai partout la croix à la main
Dont le pouvoir est si divin

Qu'il m'élève à l'empire ;
Je la porte sans embarras
Et sur mon front et sur mon bras ,
J'en goûte en mon cœur les appas ,
Tandis que je renverse en bas
Ceux qui me veulent nuire.

Ce cantique ne se retrouve ni dans la volumineuse collection de M. Vatel, ni dans les recueils plus récents ; il est probable que son rythme difficile n'a permis de le chanter sur aucun air connu, et qu'il faudrait en composer un exprès pour lui. Quoi qu'il en soit, ces strophes, très-belles de sentiment, sont faibles de poésie si on les compare à beaucoup d'autres composées par le vénérable poëte. Au lieu de m'en étonner, je me demande comment il a pu rimer et chanter dans cette situation d'angoisse où tant de poëtes ne se seraient pas fait faute de pleurer et de gémir.

CHAPITRE LXI.

LE V. MONTFORT PRÊCHE A SAINT-LÔ. — SUCCÈS QU'IL OBTIENT DANS SES SERMONS ET DANS LES CONFÉRENCES PUBLIQUES.

Arrivé à Saint-Lô, le vénérable missionnaire fit sa première visite à la communauté du Saint-Sauveur, qui était alors dans toute la ferveur d'un Ordre naissant. Pour la rendre plus durable, il y établit la dévotion du rosaire et l'usage des cantiques spirituels. En entrant dans cette maison, il trouva un jeune vicaire, nommé M. Le François, qui lui fut très-utile ; il s'attacha au vénérable missionnaire, profita de ses discours et de ses exemples, et le servit avec ce dévouement, cet abandon et cette absence de jalousie et d'amour-propre, qu'on trouve surtout dans la jeunesse. C'est sous ce rapport qu'on peut appeler la jeunesse le plus bel âge de la vie. Il reste dans l'âme pieuse du jeune prêtre cette sainte nescience de soi-même, qui a fait dire de l'enfance : « Si vous ne devenez pas comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Il y a chez eux une franchise d'admiration qui les fait jouir de la gloire et des mérites de leurs aînés dans le sacerdoce, comme s'ils leur étaient propres. Tel était ce jeune vicaire qui fut, à Saint-Lô, le guide du V. Montfort.

Il le conduisit d'abord à l'hôpital pour y donner une retraite ; un des chapelains, qui était promoteur de l'évêque, obtint de Sa Grandeur tous les pouvoirs nécessaires. Cette simple retraite devint bientôt une mission. On y accourut de toutes les parties de la ville. Jamais la parole du vénérable missionnaire n'avait été plus véhémement et plus persuasive,

deux qualités que le même orateur réunit rarement, et qui se trouvaient au même degré chez cet athlète de la parole. C'est ce qui explique son immense ascendant sur les populations. On ne résiste pas à un homme qui saisit l'âme par tous ses points vulnérables, et qui sait à la fois vous faire peur, vous tirer des larmes et vous consoler. Des personnes de tout état, des ecclésiastiques et des religieux se disaient avec étonnement : « Quel est donc cet étranger qui vient d'arriver dans notre ville, son bâton à la main, et qui se fait suivre avec tant d'empressement? »

Mais cet éclat et ce bruit réveillèrent comme toujours la jalousie et la malveillance. La mission n'était pas à la seconde semaine, qu'arrivait un interdit de l'évêque de Coutances. Le vénérable missionnaire, qui en était à sa huitième ou neuvième humiliation de cette espèce, ne s'en troubla point. Il partit immédiatement pour Coutances avec le promoteur, nommé M. de Langles. L'évêque leva l'interdit avec le même sans- façon qu'il l'avait lancé, prévenu par la calomnie.

Le vénérable prédicateur dut son ascendant sur les âmes moins à son éloquence qu'à l'austérité de sa vie et à sa science dont on le força de donner une preuve sans réplique.

Malgré ses maladies, il n'avait rien retranché de ses austérités ; son jeûne était continuel ; il portait au bras une petite chaîne de fer armée de pointes qui lui entraient dans la chair. On le surprit au pied du crucifix, en prières, tandis que le frère Nicolas lui appliquait de vigoureux coups de discipline sur les épaules nues. Comme il en reçut de grands reproches, ce frère répondit qu'il en était encore plus marri que les autres, mais que ce triste service était la condition imposée par le V. Montfort pour le garder avec lui. Ce naïf paysan frappait de son mieux, puisqu'il frappait par obéissance.

Avant de monter en chaire, le vénérable missionnaire prenait de rudes disciplines. A ses amis qui lui en faisaient des reproches, il répondait gaiement que le coq chante mieux quand il s'est battu les flancs.

Sa science était très-variée ; il l'avait moins acquise dans les livres que dans l'oraison et les entretiens avec Dieu. Il ne faut pas s'en étonner. La plupart des livres vous révèlent les idées que vous trouveriez vous-même comme conséquence des principes, si vous preniez la peine de réfléchir et de prier. Mais l'idée que vous avez conquise par la réflexion est toujours plus profonde, plus vive et plus lumineuse pour vous que l'idée sortie d'une intelligence étrangère. Elle s'incorpore plus intimement à votre intelligence qui l'a produite. Saint Augustin a-t-il puisé son immense savoir théologique dans les livres ? Nullement. Il en existait à peine à son époque, et d'ailleurs, converti à trente ans, chargé, aussitôt après, des fonctions sacerdotales et épiscopales, il n'avait pas eu le temps de les lire. Ses idées théologiques venaient donc de sa science de l'Écriture sainte, de ses réflexions et de la prière. Telles étaient aussi les sources où le V. Montfort avait puisé la science sacrée ; elle brilla surtout dans les conférences publiques qu'il fit à Saint-Lô.

Le vénérable missionnaire employait volontiers ce genre d'instruction qui a l'avantage de stimuler l'attention des auditeurs, et de rompre l'éternelle monotonie du discours. L'orateur sacré, luttant contre un auditoire silencieux et désarmé, ne craint pas une défaite proprement dite ; mais sa parole solitaire, ses idées sans contradicteurs qui les ravivent, laissent souvent ses facultés dans la somnolence. Tandis qu'il paraît victorieux, parce que personne ne lui a résisté ouvertement, il a été vaincu par l'ennui, l'inattention ou les résistances intérieures de son auditoire dont il n'a pas dissipé l'erreur ou vaincu les passions.

Mais, à de rares époques dans l'Église, les orateurs sacrés ont engagé une lutte de parole avec les prédicateurs de l'impiété ou de l'hérésie. Tel, aux premiers siècles, Archélaüs, évêque de Cascar, qui défia Manès en discussion publique, lui ferma la bouche et le força à une fuite honteuse qui préserva son troupeau de la doctrine de cet impie. Telle est la célèbre conférence qui eut lieu entre les évêques donatistes et les évêques catholiques. Saint Augustin y portait la parole. Dans l'histoire de notre pays, nous avons eu deux conférences de cette nature : celle des protestants représentés par Mornay, contre les catholiques qui avaient chargé le cardinal Duperron de défendre leur croyance; l'autre, très-célèbre aussi, qui eut pour tenants Bossuet et Claude, ministre de Charenton.

Nous ne voyons pas que le V. Montfort ait jamais accepté ou offert aucun cartel oratoire avec les protestants ; au reste, ce genre de combat, qui peut terrasser une hérésie naissante, mais aussi compromettre la foi, suivant la science et la répartition des adversaires, ne doit jamais être offert ou accepté qu'avec la permission des supérieurs ecclésiastiques.

Il est un second genre de conférences : l'orateur sacré, tout en conservant la prééminence dans l'Église, s'offre pour tenir tête à tous les adversaires vrais ou simulés, et pour répondre à leurs difficultés. Cette seconde méthode, très-piquante pour la curiosité, offre de grands inconvénient, si l'orateur n'est pas sûr de sa science, de sa parole et de sa présence d'esprit.

Enfin, il est un troisième mode de conférences plus usité que l'autre. Les explications sont demandées, les objections posées par un autre prêtre qui se place au point de vue des ignorants, des gens du monde et des incrédules. Le prédicateur lui répond, expose la vraie doctrine et détruit les difficultés. Ce genre de prédication est très-utile, pourvu que

les deux prédicateurs se soient fortement préparés ensemble. S'il en est autrement, celui qui fait le rôle de mauvais chrétien ou d'impie paraît avoir raison quand il est éloquent ; s'il est languissant, s'il dit sans goût des banalités, l'auditoire trouve que le prédicateur de la vérité remporte un triomphe trop facile sur un adversaire qui semble jouer exprès un rôle d'ignorant. Beaucoup de conférences que j'ai entendues dans ma jeunesse, présentaient ce caractère.

A Saint-Lô, le vénérable missionnaire se fit fort de répondre aux difficultés que lui proposeraient ses auditeurs. La nouveauté de l'exercice, un peu de jalousie contre ses triomphes oratoires, peut-être aussi un peu d'animosité contre ses idées que les prudents de l'époque traitaient d'ultra-catholiques, amenèrent à ces conférences grand nombre de savants théologiens, séculiers ou religieux, qui désiraient s'escrimer contre lui. Ils avaient préparé leurs objections les plus fortes, les proposaient avec feu et ne laissaient pas au prédicateur le temps de respirer. Il avait à peine terrassé un adversaire, que l'autre recommençait la lutte. L'auditoire était souvent dans l'anxiété, craignant que le prédicateur ne pût répondre. Il répondit à tout avec modestie, mais sans hésitation, sans trouble, ferme comme un homme qui est sûr de la vérité et de lui-même. Cette controverse animée augmenta la bonne opinion qu'on avait de sa science. Désormais on ne chercha plus à l'embarasser, on l'interrogea pour s'instruire.

Le confessionnal acheva ce que la chaire avait commencé. Les esprits subjugués par son savoir et les cœurs vaincus par sa sainteté se laissèrent aller aux célestes entraînements de sa parole. Il convertit beaucoup de pécheurs et d'indifférents, et conduisit à une perfection plus grande beaucoup d'âmes chrétiennes.

Il termina comme partout par la plantation d'une croix ;

il s'était préparé à cette cérémonie par un jeûne rigoureux de vingt-quatre heures. On établit la coutume d'y aller en procession. Cet usage et l'établissement du saint Rosaire perpétuèrent les fruits de cette mission. Voici le témoignage que rendit, en 1755, M. Le François, ce jeune vicaire dont nous avons parlé, qui devint plus tard curé de Saint-Lô.

« Il me serait impossible, dit-il, d'exprimer tout le bien que M. de Montfort fit à Saint-Lô, les conversions qu'il opéra et les actes de vertu qu'il y pratiqua, et dont j'ai moi-même été témoin. Il sut si bien recommander la piété, que quantité de personnes, qui vivent encore très-saintement, sont le fruit subsistant de ses prédications. Il prêcha si bien la dévotion du Rosaire, que l'usage de le réciter publiquement s'y est toujours conservé. »

CHAPITRE LXII.

LE V. MONTFORT VA TROUVER M. BLAIN, A ROUEN. — ENTRETIEN DES DEUX AMIS. — OBJECTIONS DE M. BLAIN CONTRE SON GENRE DE VIE ET SON PROJET DE SOCIÉTÉ. — RÉPONSE DU MISSIONNAIRE. — CET ENTRETIEN NOUS FAIT CONNAÎTRE LE BUT QU'IL S'ÉTAIT PROPOSÉ DANS CE VOYAGE. — SON ZÈLE QUAND IL QUITTE ROUEN.

Le temps que le V. Montfort s'était assigné pour son voyage étant sur le point de finir, il se dirigea vers Rouen, pour voir M. Blain, son ancien condisciple d'humanités et de théologie. En passant par Bayeux, il alla saluer l'évêque, qui lui offrit les plus amples pouvoirs pour son diocèse. Il n'en fit pas usage, désireux de terminer sa pérégrination apostolique. Il arriva chez son ami vers midi, ayant fait le matin six lieues à pied, à jeûn, et chargé d'instruments de pénitence.

Nous allons laisser la parole à cet auteur si judicieux. De tous les documents contemporains, son récit est le plus précieux : c'est le V. Montfort apprécié et jugé par lui-même. Croyant ne parler qu'à un ami, il répond candidement, mais avec la plus grande fermeté au *Quid dicis de te ipso* : Que dites-vous de vous-même ? La vie et les actes du V. Montfort, au lieu d'être produits par un zèle enthousiaste, furent tous pesés à la céleste balance de la croix.

« Je commençai, dit M. Blain, par lui décharger mon cœur sur tout ce que j'avais à dire ou entendu dire contre sa conduite et ses manières ; je lui demandai quel était son dessein, s'il espérait jamais trouver des gens qui voulussent le suivre dans la vie qu'il menait ; qu'une vie si pauvre, si dure, si abandonnée à la Providence, était pour les Apôtres,

pour des hommes d'une force, d'une grâce et d'une vertu rares, pour des hommes extraordinaires, pour lui qui en avait l'attrait et la grâce, mais non pas pour le commun qui ne pouvait atteindre si haut, et que ce serait témérité de le tenter ; que s'il voulait s'associer dans ses travaux d'autres ecclésiastiques, il devait ou rabattre de la rigueur de sa vie et de la sublimité de ses pratiques de perfection, pour condescendre à leur faiblesse, ou les faire élever à sa hauteur par l'infusion de sa grâce. Pour réponse, il me montra son Nouveau Testament, et me demanda si je trouvais à redire à ce que Jésus-Christ a pratiqué et enseigné, et si j'avais à lui montrer une vie plus semblable à la sienne et à celle de ses apôtres, qu'une vie pauvre, mortifiée, et fondée sur l'abandon à la Providence, qu'il n'avait point d'autres vues que de la suivre et d'autre dessein que d'y persévérer ; que si Dieu voulait l'unir à quelques bons ecclésiastiques dans ce genre de vie, il en serait ravi ; mais que c'était l'affaire de Dieu, et non la sienne ; que pour ce qui le regardait, il n'avait point d'autre parti à prendre que de suivre l'Évangile et de marcher sur les traces de Jésus-Christ et de ses disciples. Que pouvez-vous dire contre ? ajouta-t-il ; fais-je mal ? Ceux qui ne veulent pas me suivre vont par une autre voie moins épineuse, et je l'approuve ; car comme il y a plusieurs demeures dans la maison du Père céleste, il y a aussi plusieurs voies pour aller à lui ; je les laisse marcher dans la leur, laissez-moi marcher dans la mienne, d'autant plus que vous ne pouvez lui disputer ses avantages ; elle est celle que Jésus-Christ a enseignée par son exemple et par ses conseils : elle est, par conséquent, la plus courte, la plus sûre et la plus parfaite pour aller à lui. — M'ayant ainsi fermé la bouche sur ce point, il ne tarda pas à me la fermer sur celui qui suit : — Mais où trouverez-vous, lui dis-je, dans l'Évangile, des preuves et des exemples de vos manières

singulières et extraordinaires? Pourquoi n'y renoncez-vous pas, ou ne demandez-vous pas à Dieu la grâce de vous en défaire? Les rebuts, les contradictions, les persécutions vous suivent partout, parce que vos singularités les attirent ; vous feriez beaucoup plus de bien et vous trouveriez beaucoup d'aides dans vos travaux, si vous pouviez gagner sur vous de ne rien faire d'extraordinaire, et de ne point fournir aux libertins et aux mondains des armes contre vous et contre le succès de votre ministère. Alors je lui nommai des personnes d'une sagesse consommée. Voilà, dis-je, des modèles de conduite sur lesquels vous devriez vous mouler ; ils ne font point parler d'eux, et vous ne feriez point tant parler de vous, si vous les imitez. Il me répliqua que s'il avait des manières singulières, c'était bien contre son intention ; que, les tenant de la nature, il ne s'en apercevait pas, et qu'étant propres à l'humilier, elles ne lui étaient pas inutiles : qu'au reste, il fallait s'expliquer sur ce qu'on appelle manières extraordinaires ; que si on entendait par là des actions de zèle, de charité, de mortification et d'autres pratiques de vertus héroïques et peu communes, il s'estimait heureux d'être, en ce sens, singulier, et que si ce genre de singularité est un défaut, c'est le défaut de tous les saints ; qu'après tout, on acquérait à peu de frais, dans le monde, le titre de singulier ; qu'on était sûr de cette dénomination pour peu qu'on ne voulût pas ressembler à la multitude ; que c'était une nécessité d'être singulier dans le monde, si on veut se séparer de la multitude des réprouvés ; que le nombre des élus étant petit, il fallait renoncer à y tenir place, ou se singulariser avec eux, c'est-à-dire mener une vie fort opposée à celle de la multitude.

« Il ajouta qu'il y avait différentes espèces de sagesse, comme il y en avait différents degrés ; qu'autre était la sagesse d'une personne de communauté pour se conduire,

autre la sagesse d'un missionnaire et d'un homme apostolique ; que la première, n'ayant pas à entreprendre du nouveau, doit se laisser conduire par la règle et les usages d'une maison sainte ; que les autres avaient à procurer la gloire de Dieu aux dépens de la leur et à exécuter de nouveaux desseins ; qu'il ne fallait donc pas s'étonner si les premiers demeuraient tranquilles et cachés, et s'ils ne faisaient point parler d'eux, n'ayant rien de nouveau à entreprendre ; mais que les seconds, ayant de continuel combats à livrer au monde, au démon et aux vices, avaient à essayer de leur part de terribles persécutions, et que c'est signe qu'on ne fait pas grand'peur à l'enfer quand on demeure ami du monde ; que les personnes que je lui proposais comme des modèles de sagesse étaient du premier genre ; qu'il n'en était pas de même des missionnaires et des hommes apostoliques ; qu'ayant toujours quelque chose de nouveau à entreprendre, quelque œuvre sainte à établir ou à défendre, il était impossible qu'ils ne fissent parler d'eux, et qu'ils eussent les suffrages de tout le monde ; qu'enfin, si on mettait la sagesse à ne rien faire de nouveau pour Dieu, à ne rien entreprendre pour sa gloire, de peur de faire parler, les Apôtres auraient eu tort de sortir de Jérusalem, ils auraient dû se renfermer dans le cénacle. Saint Paul n'aurait pas dû faire tant de voyages, ni saint Pierre tenter d'arbore : la Croix sur le Capitole, et de soumettre à Jésus-Christ la Ville Reine du monde : qu'avec cette sagesse, la synagoge n'eût point remué et n'eût point suscité de persécution au petit troupeau du Sauveur ; mais qu'aussi ce petit troupeau n'eût point crû en nombre, et que le monde serait encore aujourd'hui ce qu'il était alors, idolâtre, pervers, souverainement corrompu en ses mœurs et en ses maximes.

« Je lui dis encore qu'on l'accusait de faire tout à sa tête ; qu'il valait mieux faire moins de bien, et le faire avec dé-

pendance, consulter les supérieurs, et ne rien entreprendre sans leur ordre ou sans leur permission. Il convint de la maxime, en ajoutant qu'il croyait la suivre en tout ce qu'il pouvait, et qu'il serait bien fâché de faire rien à sa tête ; mais qu'il y avait des occasions et des rencontres imprévues et subites, où il n'était pas possible de prendre les avis ou les ordres des supérieurs ; qu'il suffisait, en ces cas, de ne vouloir rien faire qu'on ne crût devoir leur plaire et mériter leur approbation, et être disposé à leur obéir au moindre signe de leur volonté ; qu'au reste, il arrivait que des œuvres commencées avec le consentement des supérieurs, n'avaient pas quelquefois à la fin leur agrément, soit parce qu'ils étaient prévenus par des gens malintentionnés, et indisposés par de faux rapports, soit parce qu'ils écoutaient le jugement de cessages qui ne sont presque jamais favorables aux œuvres saintes ; qu'alors il n'y avait point d'autre parti que de se soumettre aux ordres de la Providence, et recevoir de bon cœur les croix, les persécutions, comme la couronne et la récompense de ses bonnes intentions ; qu'enfin, il était persuadé que l'obéissance étant la marque certaine de la volonté de Dieu, il ne fallait jamais s'en écarter, mais que sa conscience ne lui faisait point de reproche sur ce sujet, et qu'il était, en tout temps et toutes rencontres, dans la disposition d'obéir et de ne rien faire qu'avec l'agrément des supérieurs ; mais qu'il ne pouvait pas empêcher les faux rapports, les médisances, les calomnies, les traits d'envie et de jalousie.

« Je lui fis plusieurs autres objections que je croyais sans réplique ; mais il y satisfit avec des paroles si justes, si concises et si animées de l'esprit de Dieu, que je demeurais étonné qu'il me fermât la bouche. »

M. Blain, qui nous rapporte, dans un si grand détail, ses objections et les solides réponses du missionnaire, me semble

avoir passé sous silence le point le plus important de cette visite : par discrétion et par humilité, il n'a pas voulu le dire à ses lecteurs. Le V. Montfort était venu lui proposer de se joindre à lui et d'entrer dans sa Compagnie. Si on n'admet pas cette proposition, tout cet entretien est inexplicable.

En effet, M. Blain possédait cette exquise politesse qui fut dès l'origine une des qualités de l'éducation sulpicienne : il en avait profité, comme le prouve ce parfum de distinction ecclésiastique qui règne dans son manuscrit.

Or, il n'avait pas vu le V. Montfort depuis douze ans; et lorsque cet ami fait six lieues à pieds, chargé d'instruments de pénitence, pour avoir la consolation de l'entretenir, comprend-on que, dès le début, il réponde à son affection par des réflexions très-peu aimables sur sa personne, sur ses manières, sur ses projets? Ce n'est pas ainsi qu'on emploie la seule journée qu'on ait à passer ensemble, après une séparation de douze années.

Mais l'entretien a dû être tel, si l'on suppose ce que tait M. Blain. Le V. Montfort l'a attaqué le premier, comme il le fit pour M. Vatel, pour M. Mulot, pour M. Desplaces. Les deux premiers le suivirent. M. Desplaces s'excusa sur l'utilité de l'œuvre qu'il avait entreprise; de même M. Blain, dès le début de la conversation, s'excuse sur la sublime incapacité qu'il croit reconnaître dans son ami pour grouper des compagnons autour de lui, et les amener au genre de vie extraordinaire qu'il a embrassé.

Je suppose que le V. Montfort n'eût pas été plus heureux auprès de MM. les directeurs du séminaire du Saint-Esprit, qu'il ne le fut auprès de M. Blain, son voyage de Paris serait aussi inexplicable que celui de Rouen : on aurait cru qu'il l'avait entrepris par un zèle sans vocation et pour faire quelques prédications imprévues. Il

est donc probable que ces deux voyages avaient le même but : l'établissement de sa Compagnie.

Tout en lui faisant ces difficultés, M. Blain était néanmoins convaincu de sa sainteté et du don prophétique que Dieu lui avait communiqué ; il le consulta donc sur son avenir.

« J'étais alors dans une grande perplexité par rapport à une cure de la ville de Rouen, que je ne savais si je devais accepter. M. Montfort me dit en termes précis : « Vous y entrerez, vous aurez bien des croix, et vous la quitterez », ce qui est arrivé, comme il me l'avait prédit. C'est la seconde prédiction qu'il m'a faite en termes fort clairs, sur des choses qu'il ne pouvait savoir que par la lumière du ciel. Dans l'entretien que nous eûmes ensemble, il m'avoua que Dieu le favorisait d'une grâce fort particulière qui était la présence continuelle de Jésus et de Marie dans le fond de son âme⁴. J'avais peine à comprendre une grâce si relevée ; mais je ne voulus pas lui en demander l'explication, et peut-être n'aurait-il pu me la donner lui-même ; car il y a dans la vie mystique des opérations de grâce inexplicables aux âmes même qui en sont favorisées.

« Le jeune homme qui était venu avec lui ne perdait point de temps ; il l'occupait à faire des chaînes et des disciplines de fer. Il débitait beaucoup d'instruments de pénitence. Il avait grâce à la prêcher, puisqu'il en donnait un si grand exemple.

« Je lui fis dire le lendemain la sainte messe dans la cathé-

4. Dans un de ses plus beaux Cantiques sur la sainte Vierge, le V. Montfort répète à peu près la même pensée :

Voici ce qu'on ne pourra croire :
Je la porte au milieu de moi,
Gravée avec des traits de gloire,
Quoique dans l'obscur de la foi.

drale de Rouen, à l'autel qu'on appelle des Vœux, dédié en l'honneur de la Sainte Vierge, pour contenter sa dévotion envers elle ; il la dit avec une piété et une tendresse de religion si sensibles, qu'il attira les yeux de tous les assistants, peu accoutumés à voir des prêtres si dévots au saint autel. Il alla voir ensuite une religieuse du Saint-Sacrement de sa connaissance, qui le pria de faire une conférence à la communauté : il la fit sur l'esprit de sacrifice avec l'onction qui lui était particulière. Sa rétribution fut la portion de la sainte Vierge, qu'il demanda pour son dîner ; c'est une coutume, dans l'ordre du Saint-Sacrement, de laisser au réfectoire une place vide, que l'on regarde comme la place de la sainte Vierge, supérieure née et élue de la maison, et cette portion se donne tous les jours aux pauvres. Elle fut envoyée au pauvre prêtre, qui en voulut faire son dîner, par préférence à ce que je lui avais fait préparer ; il l'avait choisie par esprit de pauvreté et de prédilection pour ce qui portait le nom de la sainte Vierge.

« Le soir, je le fis parler dans une communauté de maîtresses d'école ; son discours fut sur les avantages de la virginité, matière que son grand amour pour la pureté lui rendait agréable à traiter : aussi le fit-il avec l'esprit et les termes de Ambroise et des Jérôme, qui en ont si divinement bien parlé.

« Il partit le lendemain par le bateau qu'on appelle la Bouille ; c'est une véritable arche de Noé, remplie de toutes sortes d'animaux. Il s'y trouve ordinairement près de deux cents personnes qui viennent à Rouen et s'en retournent chez elles les jours de marché. On ne serait pas bien reçu là à parler de Dieu, devant une troupe de gens qui souvent ignorent les premiers principes de la religion. Les entretiens ordinaires de ces allants et venants sont les plus grossières obscénités ou des paroles et chansons lascives.

Cependant, à peine notre missionnaire y fut-il entré, qu'il se mit à genoux devant toute l'assemblée ; et, prenant en main son grand rosaire, il exhorta ses compagnons de route à le dire avec lui. La figure de ce prêtre à genoux, et sa proposition de dire le rosaire, devinrent une foire pour l'assemblée ravie de trouver un si beau sujet de rire. Le saint prêtre, toujours à genoux et en prière, laissa la compagnie se divertir à son aise sur son compte. Quand ils eurent fini, il recommença et leur proposa de nouveau le chapelet à dire ; les rires recommencèrent aussi, et continuèrent assez de temps ; après quoi, le dévot prêtre, dont le zèle s'enflammait par les humiliations, leur proposa une troisième fois de dire le rosaire, d'un air si animé de l'esprit de Dieu, qu'il gagna sur toute la compagnie de le dire tout entier, et d'écouter ensuite ses instructions, ce qui dura jusqu'à la descente du bateau. Ce récit m'a été fait par une personne qui était présente ; ceux qui savent ce qu'est le bateau de la Bouille et l'esprit des gens qui s'y trouvent pour l'ordinaire, admireront ce fait comme un miracle dans l'ordre de la grâce ¹. »

1. Blain, ch. 79, 8.

CHAPITRE LXIII.

RETOUR DU MISSIONNAIRE. — SA CHARITÉ POUR LE FRÈRE QUI L'ACCOMPAGNAIT. — IL FAIT TRANSPORTER A NANTES LES STATUES DE SON CALVAIRE. — GRANDE FERVEUR DE M. DORVILLE QU'IL AVAIT CONVERTI. — RETOUR A LA ROCHELLE.

Presque tous les jours de ce voyage furent marqués par des traits de zèle et de piété. Étant arrivé un samedi dans une paroisse de campagne, le missionnaire fut froidement accueilli par le curé, qui lui octroya difficilement la permission de dire la messe. Il y vint beaucoup d'assistants ; le saint sacrifice ayant été troublé par les cris des petits enfants apportés par leurs mères, le V. serviteur de Dieu prit de là occasion d'adresser quelques paroles au peuple sur le respect qu'on doit au saint sacrifice ; le curé, qui l'avait reçu avec défiance comme un vagabond, fut frappé de son recueillement et de son éloquence ; il changea d'impression, et, après la messe, invita le voyageur à dîner avec lui. Sans rompre le silence, le V. missionnaire s'inclina profondément, et passa comme à l'ordinaire une demi-heure en action de grâces, au risque de faire attendre le curé qui était resté à la sacristie. Prié de séjourner le lendemain pour adresser quelques mots édifiants au peuple, le serviteur de Dieu accepta et fit deux discours sur l'Évangile. Tous pleuraient, tant cette prédication était sympathique. Le curé

et les paroissiens firent de vaines instances pour savoir son nom : il se contenta de répondre qu'il était un pauvre prêtre courant le monde pour gagner quelques âmes par ses discours et ses travaux, avec le secours de son bon maître.

Il continua son voyage. Il était si attentif à la présence de Dieu, qu'il marchait presque toujours la tête découverte, les yeux sur son crucifix, sans adresser de la journée une parole à son compagnon, qui s'appelait le frère Nicolas. Parfois, il lui faisait signe de passer devant lui ; le frère, en détournant la tête, le voyait prosterné le front dans la poussière.

Passant par Aigrefeuille, il dit la messe dans une chapelle nouvellement bâtie. Témoin de quelques irrévérences, il fit une prédication très-ferme pour arrêter ce scandale.

Il continua sa route pour Nantes. En approchant de la ville, le frère Nicolas, qui était encore jeune, se trouva si fatigué de ses trois cents lieues faites à pieds en deux mois, qu'il ne pouvait plus avancer.

Le charitable Père voulut le porter sur ses épaules ; mais ce jeune homme l'ayant refusé, le missionnaire prit d'une main son vêtement qui était fort lourd, et de l'autre le soutenant par le bras, il le fit cheminer ainsi pendant trois lieues. Comme ils rencontraient beaucoup de passants aux approches de Nantes, le frère, confus de cette charité paternelle, lui disait : « Mon Père, que va dire tout ce monde ? — Mon fils, que va dire le bon Jésus qui nous regarde ? » Ce mot naïf résume l'existence et les sentiments du V. Montfort. Tous tant que nous sommes, nous nous inquiétons de ceux qui nous croisent sur le chemin de la vie : que vont-ils dire ? Le V. Montfort passait sans voir personne autre que Jésus-Christ.

Le vénérable serviteur de Dieu, initié probablement aux intentions de la Providence sur son calvaire, voulut mettre en sûreté les statues qui l'avaient orné. Elles n'avaient pas été brisées. Le Christ, les deux larrons, les statues de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine avaient été déposés provisoirement dans une maison de Pont-Château. Le vénérable missionnaire voulut les mettre dans une demeure où il eût des droits, et il choisit la chapelle de son petit hôpital, à Nantes.

Au lieu de se reposer de sa longue course, il ne séjourna, à Nantes, que le temps nécessaire pour disposer cette chapelle, et repartit de grand matin, désireux de dire la messe aux religieuses franciscaines dont la maison se trouvait sur le chemin de Pont-Château. Il y fut reçu comme un envoyé de Dieu ; après son dîner, les religieuses s'étant rassemblées à la grille, il leur fit une exhortation pathétique qui ranima leur ferveur.

En arrivant à Pont-Château vers la nuit, il descendit chez le curé, qu'on lui avait dépeint comme son ennemi. Le V. Montfort, qui croyait difficilement le mal, répondit qu'il le regardait comme un de ses bons amis. En effet, ce prêtre le reçut affectueusement et l'aida de toutes ses forces.

Le lendemain, le missionnaire se donna beaucoup de peine pour faire charger les six statues sur des charrettes qui devaient les mener au bord de la Loire ; mais ce fut bien pis quand il fallut les mettre dans la barque : soit mauvaise volonté, soit crainte de s'enfoncer à mi-corps dans la vase qui obstrue l'abord des passages, bateliers et charretiers lui refusèrent leurs services. Le missionnaire fut donc obligé de tout faire : sur ses robustes épaules, il reçut tour à tour la croix et les six statues, et les déposa dans la barque. Il entra à l'auberge, fit laver, par le frère qui l'ac-

compagnait, sa soutane maculée de boue, et, la reprenant sur lui encore toute humide, il se hâta de gagner Nantes pour arriver en même temps que la barque. Il était alors maladif. Ces détails donnés par son historien prouvent quel souci il avait de sa santé et de sa vie. Il déposa les statues dans la chapelle des Incurables de Nantes, d'où elles furent tirées en 1748 pour être placées sur le calvaire de Pont-Château qui venait d'être rétabli par la piété du duc de Penthièvre, après être resté en ruine pendant trente-neuf ans.

Le missionnaire se rendit à Rennes et descendit chez M. Dorville ; cette hospitalité fut pour ce seigneur une source de bénédictions. Sa maison était contiguë à une place où une jeunesse folâtre se livrait aux divertissements, aux danses et aux désordres. Le vénérable missionnaire suggéra à M. Dorville le moyen de supprimer ces abus ; il fit orner avec soin une niche qu'on avait pratiquée dans la façade de la maison, y plaça une statue de la sainte Vierge, et engagea ce seigneur à y réciter publiquement le rosaire dans la soirée. Quand cette population légère, mais chrétienne, sut l'intention de M. Dorville, elle accourut en foule comme pour la consécration d'une église. Le V. Montfort y récita le rosaire les premiers jours : il confia cet office à M^{me} Dorville qui proposait les mystères, et la foule récitait à deux chœurs les *Pater* et les *Ave Maria*. Le vieux seigneur, armé de son fouet, remplissait humblement le rôle de suisse, et écartait les jeunes tapageurs qui venaient troubler la pieuse assemblée.

Un soir qu'il remplissait cette fonction étrange pour un ancien vice-gouverneur de la Bretagne, il vit arriver une file de voitures amenant à une fête l'élite de la société bretonne, ses amis, ses anciens compagnons de mondanité. Qu'allaient-ils penser et dire ? La piété oblige-t-elle au ri-

dicule? Ne ferait-il pas mieux de rentrer dans sa maison? La sueur lui perlait au front, le rouge lui montait au visage. Mais cette tentation ne dura qu'un moment : se rappelant les instructions de son saint ami sur la folie de la croix, il resta intrépide à son poste, et prit la résolution de continuer son service au culte de Marie, inaccessible désormais à tout sentiment de respect humain.

La connaissance des plus secrètes pensées, que Dieu donnait à son serviteur, rehaussait encore l'idée que toute cette pieuse famille avait de sa sainteté. Pendant qu'il était dans cette maison, il révéla à M. Dorville et au frère compagnon de son voyage des faits dont il ne pouvait pas avoir naturellement la connaissance.

Le V. Montfort ne put séjourner que peu de temps à Rennes ; la séparation fut très-sensible pour le converti. Il accompagna le missionnaire hors de la ville et versa des larmes. L'homme de Dieu en fut touché : il fit sur lui le signe de la croix, en lui disant à trois reprises : « Monsieur, je vous souhaite bien des croix ! » Le souhait fut accompli : les épreuves vinrent trouver M. Dorville sans abattre le courage héroïque qu'il avait puisé dans l'exemple et les instructions du missionnaire.

L'homme de Dieu avait promis de revenir après avoir employé trois mois à ce pèlerinage apostolique. Ce terme approchait et l'hiver aussi. Il partit donc pour la Rochelle. Sur sa route, au lieu de trouver des croix comme à son ordinaire, il ne recueillait que bénédictions et sympathie. Les peuples qu'il avait évangélisés accouraient sur son passage pour lui prodiguer leurs marques de respect. Des personnes d'un rang distingué descendaient de cheval et lui demandaient sa bénédiction ; dans les bourgs, ils venaient en si grand nombre, que, ne pouvant les entretenir tous, il se contentait de leur dire : « Mes petits enfants, mes chers

enfants, je souhaite que le Seigneur vous bénisse et qu'il vous fasse tous des saints. »

Était-il obligé de s'arrêter le soir dans une de ces paroisses qui lui étaient connues : il avait soin de partir de grand matin pour se soustraire aux empressements du peuple. Précaution inutile ! Beaucoup veillaient à la porte pour l'accompagner le matin à son départ. Ils craignaient de ne plus le revoir. L'affaiblissement du missionnaire et l'annonce de sa mort leur inspiraient la tristesse de la séparation suprême. On pouvait dire de ces populations chrétiennes, comme des fidèles qui conduisaient saint Paul, pour lui faire leurs adieux : « Ils avaient une vive douleur, sachant qu'ils ne devaient plus le revoir. » (ACT. XX, 38).

Arrivé à la Rochelle, il reprit les travaux nécessaires pour préparer l'installation des écoles charitables ; lorsque sa présence ne fut plus nécessaire, économe du peu de jours qu'il avait à passer sur la terre, il recommença ses travaux apostoliques. On entrait dans l'hiver : cette saison de chômage pour les travaux de la campagne est le temps le plus favorable pour faire la moisson spirituelle. Quand le givre ou la neige couvre les champs, le missionnaire peut se dire avec le divin Maître : « Voici que les campagnes sont blanchies pour la moisson. »

CHAPITRE LXIV.

MISSION DE FOURAS, DE L'ÎLE D'AIX ET DE SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE. — SAGESSE DU V. MISSIONNAIRE. — SON VISAGE DEVIENT LUMINEUX PENDANT UN SERMON EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE.

Il fit sa première mission à la petite paroisse de Fouras, située à quatre lieues de la Rochelle. Il n'y avait pas été demandé, mais il la choisit de préférence à d'autres qui l'avaient réclamé, parce que ses besoins spirituels étaient plus pressants.

Aujourd'hui nous nous plaignons de l'insouciance religieuse des peuples. Mais quand on lit certains détails du XVIII^e siècle, on voit qu'à toutes les époques, même à celles que nous trouvons les plus religieuses, l'ennemi se glisse facilement pendant le sommeil des pasteurs.

L'église de Fouras était si délabrée qu'on ne pouvait pas y célébrer décentement les saints mystères. La sacristie était vide, les linges et les ornements sacrés dans le dernier désordre. Était-ce la faute des pasteurs? la faute du peuple? des deux probablement. Quand on voit la désolation assise dans le temple matériel, elle trône aussi dans les âmes, temple spirituel de Dieu. Ce peuple, jeûnant depuis longues années de la parole divine, avait pris tous les défauts ordinaires aux paysans sans religion : ils étaient avarés, méchants et débauchés. Une pareille population ne devait pas être bien tendre pour des prêtres étrangers qu'elle n'avait pas appelés. Ils n'eurent pour logement qu'un vieux galetas qui les abritait si mal, que, pendant ce rude hiver, leurs lits

étaient souvent couverts de neige. Le peuple était insensible à leurs besoins, et le missionnaire fut obligé d'emprunter un peu d'argent pour nourrir ceux qu'il avait amenés : pour lui, il se contentait d'un morceau de pain, à peine suffisant pour entretenir la vie.

Ces cœurs de pierre laissaient tomber inutile la parole céleste. Mais là, comme ailleurs, le missionnaire resta maître du champ de bataille, grâce à son zèle, à ses macérations, à ses prières. Cette population sauvage comprit le malheureux état où elle était, et se laissa subjuguée par ces inconnus qu'elle regardait enfin comme des sauveurs envoyés par le ciel. Elle s'approcha des sacrements de pénitence et d'eucharistie qu'elle avait dédaignés. L'église fut réparée, la sacristie pourvue d'ornements, et les saints mystères furent célébrés avec une décence jusqu'alors inconnue. Pour conserver les fruits de cette mission, le V. Montfort institua, comme ailleurs, la pratique du rosaire.

A l'issue de cette mission, l'homme de Dieu passa dans l'île d'Aix, située à trois lieues de la Rochelle. La population est peu nombreuse, puisque l'île, peu fertile, n'a qu'une lieue de long sur une demi-lieue de large. Le V. Montfort n'y fit la mission que pendant quinze jours; mais elle eut un plein succès : tous, soldats et insulaires, la suivirent avec piété, les officiers donnant l'exemple. Au premier son de la cloche, ils accouraient aux exercices avec la rigueur de la consigne militaire.

La parole du V. Montfort fut si efficace qu'elle leur inspira le désir d'expier leurs péchés par la mortification.

Ne pouvant plus fournir d'instruments de pénitence à tous les soldats qui en réclamaient, le missionnaire fit une quête d'un nouveau genre; il allait de porte en porte demander des cordes pour fabriquer des disciplines à l'usage de ces militaires convertis; plus d'une fois, on en surprit

qui, à la faveur des ténèbres, se livraient derrière l'église à cet exercice inconnu dans les camps.

Avez-vous remarqué, mon cher lecteur, comme la parole du V. Montfort était sympathique pour les militaires ? Quatre fois dans sa vie, il fit mission pour eux, et son zèle produisit toujours des fruits : sans doute la parole du missionnaire, avec sa vigueur et sa franchise prouvée par les exemples de sa vie, pouvait y contribuer ; mais il est une autre raison plus générale que j'ai signalée ailleurs.

« Les gens de guerre, aussitôt que l'Évangile leur est prêché, ont une admirable disposition à croire ; quelle loyauté de foi, quelle franchise d'humilité dans le centurion de Capharnaüm ! Les soldats couraient pour écouter la voix et recevoir le baptême de saint Jean ; comme plus tard un autre centurion confessait la divinité de Jésus-Christ, au milieu des blasphèmes israélites. En voici la raison : chez les Romains comme chez nous, la discipline militaire, forte et inexorable, brisait le corps à la fatigue, et la volonté à l'obéissance. La religion chrétienne, quand elle est bien comprise, consiste dans le mépris de la vie, et la promptitude du cœur à écouter la voix de Dieu ; malgré les désordres des camps, la discipline militaire est une sorte de préparation évangélique. « Même aux temps des persécuteurs, la foi s'était glissée sous les drapeaux, et comptait des légions entières de chrétiens et de martyrs ¹. »

L'impression que l'homme de Dieu avait faite sur les insulaires fut durable, et probablement ils la transmirent à leurs enfants. Quatre-vingts ans plus tard, lorsque d'infâmes marins, indignes de ce nom, se chargèrent d'être les bourreaux des prêtres catholiques dans la rade de l'île d'Aix, et d'enchérir sur les ordres féroces de la Convention, les habi-

1. Vie de N.-S. J.-C. 1^{er} vol. p. 251.

tants virent avec horreur ces cruautés sacrilèges, et procurèrent à ces nobles victimes tous les secours qui étaient en leur pouvoir. N'auraient-ils donné que leur compassion, c'est l'aumône la plus douce pour le malheureux dont on raille les tortures !

Lorsque le vénérable missionnaire quitta l'île, le froid était si rigoureux que les glaçons pendaient aux flancs du navire. Au lieu de descendre dans la cale, ou de s'approcher du feu, il resta sur le pont, exposé au souffle de la bise. Comme on le pressait de descendre se chauffer, il répondit qu'il était fait à tout, et qu'il ne voulait pas occuper auprès du feu une place dont les autres avaient plus grand besoin que lui. La traversée fut longue, parce que le navire, laissé sur le sable, dut attendre le retour de la marée. Le missionnaire employa tout ce temps à prier, ou à chanter des cantiques pour l'édification de ceux qui faisaient la traversée.

Sans prendre un moment de repos, malgré ses fatigues et sa santé délabrée, le vénérable missionnaire entreprit d'évangéliser simultanément deux paroisses, Saint-Laurent-de-la-Prée, et une autre voisine. Leur rapprochement et leur circonscription étroite lui permettaient de mener de front ces deux œuvres. La rigueur de l'hiver et la disette qui sévissaient en même temps, firent beaucoup souffrir les missionnaires. Le V. Montfort, qui était dur pour lui et doux pour les autres, fut affligé de la détresse de ses coopérateurs ; mais à cette peine s'en joignit une autre plus sensible : c'est dans cette mission qu'il fut indignement calomnié par un de ses confrères.

Tant de traverses ne l'empêchèrent pas de travailler avec son zèle ordinaire, et d'en recueillir les fruits. Ces populations ignorantes, traitaient sans respect l'église et le cimetière. Le cimetière était un lieu de pâturage pour

les animaux ; à certain temps de l'année , l'église devenait une grange, où les cultivateurs serraient leurs récoltes et battaient leurs grains.

Le vénérable missionnaire fit cesser tant d'abus et apprit à ces populations grossières le respect de Dieu et des lieux consacrés par la religion.

Ces deux missions prêchées simultanément avaient été très-fructueuses. L'harmonie la plus édifiante avait régné entre les deux curés. Malheureusement l'esprit de paroisse, qui dans la circonstance était très-peu spirituel, faillit en compromettre les fruits. La mission ayant été commune, la procession de clôture devait l'être aussi. Mais quand il fallut décider lequel des deux curés aurait l'honneur de porter le Saint-Sacrement, il s'éleva une discussion ; grâce au zèle inintelligent des paroissiens campagnards, la querelle s'échauffa, et la mission allait se clore par une dispute scandaleuse.

Il est pourtant un moyen bien simple de terminer ces discussions : c'est d'accorder la préséance au plus âgé. La vieillesse est un honneur qui ne blesse personne excepté celui qui en porte le triste privilège.

Le V. Montfort leva la difficulté en décidant qu'on élèverait un reposoir sur la limite des deux paroisses ; à cette station, le curé qui avait pris le Saint-Sacrement dans son église, le laisserait désormais porter à son confrère. Le Vénérable Missionnaire prenait en grande pitié ces mesquineries, lui qui, dans les processions, tenait à honneur de porter la croix, et de remplir l'office d'enfant de chœur.

Il revint à la Rochelle, pour s'occuper de la grande affaire des écoles, mais comme il s'appliquait ce qui a été dit de son divin Maître : *Le Seigneur m'a envoyé pour annoncer la parole*, il continua ses prédications à la Rochelle. Il

prêcha dans l'église des Dominicains le jour de la Purification. Il avait coutume de se surpasser lui-même, quand il célébrait la gloire et recommandait le culte de la Reine du ciel. Dans cette occasion, il lui arriva un prodige qui s'est opéré plusieurs fois pour de saints prédicateurs. La sainte Vierge voulut glorifier celui qui, dans les derniers temps de l'Église, a été le plus ardent et le plus profond de ses panégyristes. Son visage pâle et amaigri par les jeûnes devint tout à coup lumineux : c'était comme une auréole de gloire qui l'entourait, si bien que ses amis qui le fixaient attentivement, ne le reconnaissaient qu'au son de sa voix ; son visage était transformé. Ce prodige fit une telle impression sur tous les assistants, qu'après la grand'messe, ils restèrent dans l'église pour entendre la messe du prédicateur dont le Ciel avait manifesté la vertu par un miracle.

Mais l'effet ne se borna pas à cet acte de dévotion. La plupart en conclurent justement que cette lumière extérieure était le signe de la lumière surnaturelle dont Dieu inondait son âme. Tous ceux qui voulaient sérieusement se convertir ou tendre à une perfection plus haute, s'adressèrent à lui comme au guide éclairé de Dieu. Pauvres et riches, prêtres et hommes du monde, venaient le consulter, et il les recevait tous avec cette humilité et cette douceur qui est la politesse des saints.

CHAPITRE LXV.

VOCATION DE M. ADRIEN VATEL, QUI FUT LE PREMIER DISCIPLE DU
V. MONTFORT.

Après ces prédications, l'homme de Dieu donna une retraite aux religieuses de la Providence, à la condition que tous les fidèles y seraient admis. Il n'en avait pas encore fait d'aussi fructueuse : car elle détermina M. Adrien Vatel, prêtre, à le suivre comme associé de ses travaux et premier membre de la Compagnie de Marie.

M. Adrien Vatel, prêtre du diocèse de Coutances, et l'un des élèves de M. Desplace, était venu depuis peu de Paris à la Rochelle, pour s'embarquer, passer dans les Indes et y travailler à la conversion des infidèles.

Il s'était même engagé avec le capitaine du vaisseau, qui lui avait avancé trois cents francs pour acheter des livres et des ornements sacerdotaux ; il devait en retour servir d'aumônier pendant la traversée. M. Vatel avait pourtant quelques difficultés sur sa vocation, parce qu'il craignait que sa mission pour ce pays-là ne fût pas bien autorisée. Il avait consulté différentes personnes, pour savoir de qui il devait la recevoir ; il lui fallait évidemment les pouvoirs du Pape, qui est l'Évêque universel de toute la Chrétienté, ainsi qu'il est appelé par saint Grégoire, *Episcopus Catholicus*. Or M. Vatel n'avait pas reçu de pouvoirs de Rome ; aussi était-il dans un grand embarras.

Heureusement la frégate qui le portait vint mouiller dans le port de la Rochelle ; il voulut profiter de son séjour pour consulter l'évêque, qui passait avec raison pour un des

plus savants prélats du royaume ; mais ayant entendu parler du V. Montfort, il résolut de conférer avec lui.

Il entra dans l'église des religieuses au moment où le missionnaire commençait son sermon ; M. Vatel éprouva l'impression ordinaire aux auditeurs qui ont entendu vanter un orateur : il eut du désenchantement, le missionnaire lui paraissant inférieur à sa réputation. Tandis qu'il s'occupait intérieurement de ces pensées, dissertant avec lui-même sur le mérite oratoire du prédicateur, au lieu de s'abandonner aux entraînements de sa parole, le V. serviteur de Dieu s'arrêta tout à coup au milieu de son discours, et prononça ces paroles prophétiques : « Il est ici quelqu'un qui me résiste ; je sens que la parole de Dieu me revient, mais il ne m'échappera pas. »

Après le sermon, M. Vatel, qui s'était probablement appliqué ces paroles, alla saluer le missionnaire. Il lisait alors la lettre d'un prêtre qui lui avait promis de venir travailler avec lui, et qui s'en excusait. M. Vatel lui ayant dit ses inquiétudes, le V. serviteur de Dieu lui répliqua : « Bon ! Monsieur, voilà un prêtre qui me manque, Dieu m'en envoie un autre ; il faut que vous veniez avec moi, nous travaillerons ensemble. » Et il lui affirma que tous ses pouvoirs étaient nuls.

M. Vatel lui répliqua qu'il ne pouvait pas travailler avec lui, parce qu'il était engagé avec un capitaine de vaisseau, qui lui avait avancé cent écus pour acheter ce qui lui était nécessaire. — « Vous voilà bien en peine, dit M. Grignon ; Mgr l'évêque de la Rochelle les lui rendra ». En même temps il mena M. Vatel à Monseigneur, qui, ayant écouté toutes les raisons de part et d'autre, confirma la décision du missionnaire. Pour tirer M. Vatel d'embarras, il lui donna cent écus pour les rendre au capitaine, lequel, très-mécontent de ce que M. le missionnaire lui enlevait ainsi l'aumônier de

son vaisseau, se mit à jurer qu'il le tuerait partout où il le trouverait. En l'apprenant, M. Grignon pria Dieu pour lui, alla le trouver, et lui dit naïvement : « Il paraît que vous voulez m'ôter la vie; me voici, je viens vous la présenter. » Le capitaine se calma aussitôt et se plaignit doucement de la perte de son aumônier et de l'impossibilité d'en trouver un autre. Il embrassa le missionnaire, et ils se séparèrent dans les meilleurs termes.

M. Vatel resta donc avec le V. Montfort; au calme que ressentit son âme, il reconnut qu'il était dans la voie de Dieu; il suivit le missionnaire dans toutes ses courses apostoliques, continua l'œuvre des missions trente ans après la mort de celui qu'il s'était donné pour supérieur, et eut la gloire de s'être le premier attaché à lui d'une manière constante, car M. des Bastières et les autres prêtres séculiers ou réguliers qui secondaient le serviteur de Dieu, conservaient vis-à-vis de lui toute leur liberté, comme nous le voyons dans plusieurs circonstances tirées de la relation de M. des Bastières lui-même.

CHAPITRE LXVI.

MISSION DE TANGON-LA-RONDE. — IL Y ÉTABLIT DEUX CONFRÉRIES, CELLE DES PÉNITENTS BLANCS ET CELLE DES VIERGES. — RÉGLEMENTS QU'IL LEUR DONNE.

Désormais accompagné de M. Vatel, le V. Montfort alla donner une mission à Taugon-la-Ronde. Au lieu des dispositions hostiles qu'il avait rencontrées ailleurs, il ne trouva dans cette paroisse que respect, sympathie et docilité. Fort de cette confiance et de l'empire absolu qu'elle lui donnait sur le pasteur et sur les fidèles, il établit dans cette paroisse deux confréries, qui furent comme le modèle des autres qu'il forma depuis dans ses missions.

La première pour les hommes, sous le nom de pénitents blancs : on les appelait ainsi, parce qu'à certaines fêtes de l'année, ils marchaient en procession revêtus d'aubes blanches ; l'un d'eux y portait une croix de bois. Outre l'assistance aux offices, ils se réunissaient tous les dimanches et fêtes dans quelque chapelle, pour s'acquitter des exercices qui sont propres à leur association. Voici le règlement plein de sagesse que leur donna le serviteur de Dieu :

Règlement des Pénitents blancs.

« 1° Ils seront de bonnes vie et mœurs, et diront régulièrement le rosaire.

« 2° Ils se confesseront souvent, surtout les premiers dimanches du mois, et les fêtes principales de l'année.

« 3° Ils iront quatre fois l'an en procession, les pieds nus, et habillés de blanc.

« 4° Ils feront chaque semaine quelques mortifications corporelles, suivant leurs forces et l'avis d'un sage directeur.

« 5° Ils édifieront les fidèles de l'un et l'autre sexe, par la pratique des vertus chrétiennes.

« 6° Ils n'auront entre eux aucun procès, et en cas qu'ils eussent quelques différends à régler, ils s'adresseront à des personnes prudentes et éclairées, pour terminer leur affaire sans aller au palais.

« 7° Ils n'iront que par nécessité au cabaret, pour éviter l'occasion du scandale et de la débauche.

« 8° Si quelqu'un d'entre eux meurt, ils assisteront à son enterrement, prieront et feront prier Dieu pour le repos de son âme.

« 9° Ils s'assembleront souvent par l'avis de leur directeur, pour recevoir de lui les instructions qu'il jugera leur être nécessaires.

« 10° Nul ne sera reçu dans la congrégation qu'à la pluralité des voix. »

Il établit la seconde congrégation pour les filles, et l'appela Société des Vierges, pour leur rappeler les vertus propres de leur état. Beaucoup de jeunes filles, éloignées de la surveillance de leurs parents par le besoin de gagner leur vie, courent de grands dangers dans le monde ; pour éviter les chutes, il leur faut autre chose que les obligations générales du christianisme : elles ont besoin d'une surveillance maternelle qui ne s'exerce sûrement et prudemment que par des compagnes également pieuses. Cette institution présentait pour les personnes de condition médiocre le même avantage que les chapitres de chanoinesses offrent aux demoiselles.

selles de famille noble ; mais ces associations de vierges n'étant pas dotées de fondations ni de prébendes, chacune restait dans sa profession. A certaines fêtes de l'année, ces vierges paraissaient à l'église paroissiale ayant un vêtement blanc et portant un voile, symbole de l'innocence. Elles étaient séparées du peuple et réunies dans une chapelle consacrée à la sainte Vierge ; dans les processions, elles portaient sur un brancard la statue de la Mère de Dieu, qu'elles honoraient spécialement, sous le titre de Reine des Vierges.

Voici le règlement que le V. Montfort leur donna pour les préserver des dangers du monde, et les conserver dans une vie de ferveur et d'innocence :

Règlement de quarante-quatre Vierges.

« 1^o Elles ne seront en nombre que quarante-quatre, et quand quelqu'une par mort ou autrement viendra à manquer, M. le curé de la paroisse en mettra à sa place une autre qu'il connaîtra être sage et de bonnes mœurs, et elle fera vœu pour un an de ne se point marier.

« 2^o Telles que Dieu appellera au mariage, consulteront leur directeur, et, par son avis, après le temps de leur vœu accompli, elles mettront entre ses mains, avant leurs noces, leur voile et leurs bagues, dont il leur rendra le prix, si elles le souhaitent, et il en sera remboursé par celles qui prendront leur place.

« 3^o Elles seront plus fidèles que les filles du commun à réciter le chapelet tous les jours, et à éviter tout ce qui pourrait ternir le moins du monde leur pureté, et donner la moindre atteinte à la sainteté de leur état, tels que sont les bals et les danses, les compagnies et les assemblées des personnes de différent sexe.

« 4° Elles s'assembleront quatre fois l'année à l'église, aux fêtes de l'Annonciation de la sainte Vierge, le dimanche dans l'octave de son Assomption, le jour de la Conception et de la Purification. Elles communieront ensemble, habillées de blanc, à la grand'messe ; et après vêpres, elles porteront une figure de la très-sainte Vierge en procession, après quoi elles assisteront à une instruction que leur fera M. le curé ou autre prêtre, dans la chapelle du rosaire.

« 5° Elles obéiront simplement à leur mère maîtresse, et à ses deux assistantes, et recevront leurs avis avec respect et soumission, lorsqu'elles leur ordonneront ou défendront quelque chose pour le bon ordre de leur compagnie.

« 6° Si quelqu'une, après deux avertissements charitables, continue à donner mauvais exemple, on ôtera son nom du catalogue des vierges, et on en mettra une autre plus sage en sa place.

« 7° Tous les ans, le jour de l'Annonciation, elles renouvelleront leur vœu pour un an. »

La confrérie des pénitents n'avait que des liens volontaires, auxquels les associés pouvaient toujours renoncer. Il n'en était pas ainsi de l'association des vierges. Le curé de la paroisse était autorisé par l'évêque à recevoir les vœux simples qu'elles faisaient pour une année : c'était le lien de leur confrérie ; elles la quittaient aussitôt qu'elles voulaient entrer dans le mariage.

M. Grandet dit que cette pratique a paru extraordinaire à plusieurs. Pour la justifier, il fait une longue dissertation historique, et prouve que, dans les premiers siècles de l'Église, beaucoup de filles chrétiennes se consacraient à Dieu par le vœu de virginité, sans toutefois quitter leur famille et le monde. Par qui était soulevée cette difficulté ? était-ce

par les Jansénistes ou par des prêtres fidèles, mais prenant trop facilement ombrage de tout ce qu'ils appelaient des nouveautés dans la dévotion? Comme nous n'en savons plus aujourd'hui le prétexte, cette difficulté prouve seulement que, dans chaque siècle, il est un levain d'erreur dans les esprits, et que, sous l'action de ces préjugés contemporains, des âmes même sincèrement catholiques rejettent ce qu'elles auraient admis facilement un siècle plus tôt ou un siècle plus tard. On ne peut pas accuser le missionnaire d'un zèle indiscret, puisqu'il substitua le vœu annuel de virginité au vœu perpétuel que faisaient ces vierges des premiers siècles. Cette modification était prudente dans la condition où se trouvaient la plupart de ces jeunes filles : comme elles devaient, pour la plupart, entrer dans l'état du mariage, le vœu annuel de virginité les préservait des dangers inséparables de la dépendance et de la pauvreté.

CHAPITRE LXVII.

MISSION DE SAINT-AMAND. — IL Y DÉRACINE LA SUPERSTITION.

Aussitôt après la mission de Taugon, le V. Montfort entreprit celle de Saint-Amand, paroisse populeuse qui dépendait alors du diocèse de la Rochelle, et qui relève maintenant de celui de Poitiers. Comme il n'avait que trois missionnaires qui avaient peu l'habitude de la parole, il prit pour lui-même toute la fatigue des sermons, instructions et catéchismes, et partagea avec eux le travail des confessions.

De même que chaque localité est affectée d'une prédisposition physique à certaines maladies, de même dans toute agglomération d'hommes, il est une triste variété de maladies spirituelles qui se perpétuent par l'éducation et par l'exemple. A Saint-Amand, c'était la superstition. Dans toute infirmité on voyait un maléfice, dans toute maladie un sort. Cette croyance superstitieuse amenait un autre désordre. On croyait que ces sorts et maléfices étaient l'effet d'un pacte que certains habitants avaient fait avec le démon. On les nommait publiquement, et, grâce à cette réputation de magie, ces familles étaient méprisées et vouées à l'isolement.

Une erreur de l'esprit est souvent plus difficile à corriger que les désordres contre les mœurs, surtout chez les populations ignorantes. Le missionnaire ne recula pas devant cette tâche, d'où dépendait le succès de la mission ; une femme lui avait été amenée, pour qu'il la soumit aux

exorcismes de l'Église. Il découvrit bien vite que ses convulsions étaient l'effet d'une maladie nerveuse, détrompa le peuple, rétablit la réputation de celui qu'on accusait d'être l'auteur du maléfice, et au lieu des exorcismes, il récita sur elle un évangile, comme on a coutume de le faire pour les maladies ordinaires.

Ayant ainsi gagné du terrain, il fit des instructions spéciales pour redresser l'erreur de ces paysans. Tout en admettant la réalité de la possession, il démontra que le pouvoir du démon a été grandement diminué depuis la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne nia pas non plus le crime infâme de magie, puisque l'Église l'a chargé de ses anathèmes ; mais il prouva que le pouvoir du démon est subordonné à la volonté divine qui l'enchaîne et n'en permet que rarement l'exercice, à cause du trouble qu'il porterait dans la société.

Pour remédier aux soupçons et aux haines qui condamnaient certaines familles au déshonneur, il prouva que le crime de la magie était si abominable, que peu d'hommes, parmi les chrétiens, étaient capables de le commettre. D'ailleurs, suivant les idées de la primitive Église, les démons et les magiciens n'ont aucun pouvoir sur les chrétiens véritables. C'était donc un grand péché contre la charité fraternelle que d'accuser sans raison et sans preuve des hommes innocents.

Ses raisons étaient si convaincantes, sa parole si persuasive, que tous ses auditeurs fondirent en larmes, comprenant la grandeur du péché qu'ils avaient commis contre leurs frères. Il profita de ces dispositions et engagea les coupables à réparer l'honneur des familles calomniées. Cette réparation se fit, aussitôt, publique et solennelle. Depuis cette époque, on ne parla plus de sort, ni de maléfices.

Le missionnaire combattit également les autres désordres. Un jour qu'il parlait contre la danse, l'église se trouvant trop étroite pour les flots d'auditeurs, le missionnaire se mit en rase campagne, et fit porter la chaire au pied d'un arbre. Comme on se pressait pour recueillir sa parole, le prédicateur, craignant que quelqu'un ne fût étouffé dans la foule, leur dit : « Ne vous pressez pas, mes frères, Dieu m'a fait la grâce de posséder tout mon auditoire ; tous tant que vous êtes, vous m'entendrez ». En effet, plusieurs qui se trouvaient hors la portée de la voix, et entre autres un prêtre, attestèrent qu'ils l'avaient entendu aussi facilement que s'ils se fussent trouvés au pied de la chaire.

Cet empire sur la nature lui donnait aussi l'empire sur les cœurs ; ses volontés étaient des ordres. Il témoigna un jour le désir de faire enclore le cimetière qui n'avait jamais eu de mur ; immédiatement, hommes et jeunes gens se mirent à sa disposition ; il dirigea lui-même les travaux ; l'ardeur fut telle que tout fut terminé en trois jours, quoiqu'il fallût aller au loin chercher la pierre.

On le vénérât comme un saint , et on lui apportait les malades ; il récitait sur eux un évangile , et recommandait à ceux qui guérissaient de mettre un petit pain aux pieds d'une statue de l'enfant Jésus qu'il plaçait sur l'autel par dévotion pour l'enfance du Sauveur ; il la portait dans toutes ses missions.

Malgré l'affaiblissement de ses forces , il s'était si peu ménagé à Saint-Amand que, pour la première fois de sa vie, il crut devoir partager le repos qu'il accordait à ses coopérateurs. Il alla donc à la Séguinière et accepta pendant huit jours l'hospitalité de mesdemoiselles de Beauveau ; mais, si rapproché d'une paroisse qu'il avait évangélisée et de la chapelle qu'il avait fait construire, il ne voulut pas prendre un repos absolu. Il prêcha donc plusieurs sermons,

et organisa une procession avec tambours et fusiliers, pour la conduire à la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Patience.

Les huit jours de ce demi-repos étant expirés, il alla visiter son hôpital des Incurables, à Nantes. La personne qu'il avait mise à la tête de cette œuvre étant peu capable, il se proposait de faire venir des Sœurs-de-la-Sagesse. Sa mort, qui survint dix mois après, empêcha ce projet ; néanmoins cette fondation a été durable.

CHAPITRE LXVIII.

MISSION DE MERVENT. — LE V. MONTFORT SE BATIT UN ERMITAGE
DANS LA FORET DE VOUVANT.

Le repos que le serviteur de Dieu avait pris était trop court et trop incomplet pour rétablir ses forces; mais, comme son zèle était plus fort que la maladie, il commença et termina la mission de Mervent, alors paroisse du diocèse de la Rochelle, et voisine de Fontenay-le-Comte. Malgré son état de faiblesse corporelle, il y déploya le même zèle et obtint le même succès.

Nous pouvons nous peindre le changement qu'il opéra dans les âmes, par celui qu'il apporta dans le temple à demi-ruiné! Une population ne peut pas empêcher la guerre ou les révolutions de saccager ses églises; mais, lorsque le fléau est passé, si elle ne met pas la main à l'œuvre pour réparer la maison de Dieu suivant ses forces, soyez sûrs que l'âme des paroissiens est en aussi triste état que le sanctuaire dévasté : aussitôt qu'elle commencera ce travail, la lumière et la charité seront revenues. Pour un observateur attentif, l'état des églises au XVIII^e siècle eût été le fatal présage de la catastrophe impie qui le termina. L'église est l'acte de foi public et visible : quand la foi ne sait plus le parler, c'est qu'elle est mourante dans l'âme des pasteurs et des peuples.

Il ne comprendrait donc rien à la vie du V. serviteur de Dieu, celui qui ne verrait dans toutes ces restaurations d'église, que le fruit d'une activité surhumaine, ou même le seul désir de rendre gloire à Dieu. Il y joignait le désir

d'être utile aux âmes qu'il avait évangélisées. Sachant que le prédicateur de la parole n'est qu'un pèlerin qui passe, il laissait presque partout trois échos de sa voix : une église restaurée, des cantiques et de pieuses associations en l'honneur de la sainte Vierge.

A Mervent, la vue de l'église lui tira des larmes ; la nef était découverte, les murailles lézardées, les fenêtres sans vitraux, en sorte que le vent et la pluie permettaient à peine d'offrir le saint sacrifice. Il se mit à l'œuvre dès le commencement de la mission ; il parla avec tant d'énergie, que les habitants et ceux des paroisses voisines qui étaient venus l'entendre, se décidèrent à réparer l'église ; lui-même, en descendant de chaire, venait tout en sueur à la porte, recueillir les offrandes et marquer les dons qu'on voulait faire ; il acceptait tout, argent, matériaux, charrois et travail. Si bien qu'avant de quitter la paroisse, il eut la consolation de voir l'église rétablie. Dieu favorisa son serviteur de la puissance miraculeuse : une fille qui depuis six semaines avait l'œil enflé et souffrait de cruelles douleurs, fut guérie en le lavant avec de l'eau que le saint missionnaire venait de bénir.

Malgré le succès de sa parole, il sentait un vif désir de s'unir à Dieu dans la contemplation et la solitude : c'est l'aspiration de tous les saints. Ils se prêtent au prochain, mais ils se donnent à Dieu.

Ayant su qu'il y avait dans les environs la vaste forêt de Vouvant, il résolut de s'y choisir un ermitage ; il trouva un lieu qui eût tenté un des pères de Sceté ou de Nitrie. Dans une profonde vallée, coule un ruisseau étroitement encaissé entre deux montagnes rocheuses et boisées.

Je ne sais, mon cher lecteur, si vous avez visité quelques endroits habités par de pieux solitaires. Ils ont tous le même aspect ; la nature y est belle, mais de cette beauté austère

qui, au lieu d'épanouir l'âme, la force à se replier sur elle-même, et à trouver sa consolation dans les saintes pensées de Dieu et de l'éternité. Contemplez les bassins enchanteurs de la Loire ou de la Seine. La grandeur des horizons, l'harmonie et la variété du spectacle, inspirent à l'âme une joie dissipée, qui empêche la réflexion et les pieuses tristesses. L'âme fait comme la colombe qui, trouvant des campagnes fertiles, y promena son capricieux essor et ne revint plus à l'arche qui lui avait servi de refuge. Aussi, ce n'est pas ordinairement dans ces riants paysages que les contemplatifs sont allés chercher l'idée de Dieu et la méditation des années éternelles. Il leur faut une scène rétrécie et mélancolique, une rivière qui coule monotone, un rocher qui heurte la vue. Cette nature qui semble gémir dans son veuvage, a de l'harmonie avec cette âme qui pleure son exil et ses misères ; ce vallon attristé lui rappelle que la vie est nommée par l'Église la vallée des larmes. Tel est le sentiment que fait naître le lieu choisi par le V. Montfort.

Le calvaire de Pontchâteau et la grotte de Mervent reflètent sa vie considérée dans ses deux aspects différents. La vaste lande de Pontchâteau avec ses travailleurs opiniâtres, ses vingt mille pèlerins ne paraissant pas plus qu'un essaim d'abeilles au milieu des vastes campagnes ; et plus tard, avec ses démolisseurs et ses restaurateurs, c'est la vie publique du V. Montfort, où se pressent les triomphes, l'enthousiasme des multitudes, la lutte ardente, les humiliations et les croix. La grotte de Mervent, tout enveloppée d'ombre, de fraîcheur et de silence, c'est la vie intérieure du V. Montfort passée sous l'œil de Dieu, avec ses effusions de prières et de larmes.

Instruits de son projet, les habitants voisins vinrent en grand nombre l'aider à bâtir son ermitage. On en compta jusqu'à cent dans un jour. Tous lui donnèrent les matériaux

et leur travail, sans autre salaire que celui d'obliger un homme qu'ils regardaient comme un saint. Ils étaient d'ailleurs encouragés par son exemple. Tout malade qu'il était, il y travailla plus que les autres. Il creusa dans le roc un enfoncement capable de contenir l'ameublement du prophète : un grabat, une table et une chaise. Il fit creuser un réservoir pour recevoir l'eau d'une source excellente qui sortait du rocher. Il se proposait d'y bâtir une chapelle, d'y planter une croix, pour méditer à loisir sur le grand mystère de la Rédemption. Mais Dieu ne voulut pas lui accorder ce repos auquel il aspirait¹. Soldat de la parole, il devait succomber au milieu de la mêlée, pareil à ces généreux combattants, qui estiment comme la plus belle, la mort venue en face de l'ennemi.

Il retourna à la Rochelle, qui ne devait plus le revoir. Pendant un séjour de sept semaines, il acheva l'établissement des écoles chrétiennes destinées aux garçons et aux filles, et régla tout ce qui concernait les Sœurs-de-la-Sagesse.

Il y avait plus d'un an que le serviteur de Dieu travaillait à cette œuvre ; il l'avait déjà commencée avant son voyage de Normandie, mais elle ne reçut sa pleine exécution qu'à ce dernier voyage.

1. *Grotte de Mervent.* — Le souvenir du vénérable serviteur de Dieu s'y conserve toujours vivant. Dans ces derniers temps, on a fait élever une croix en pierre sur le plateau appelé vulgairement le jardin du P. Montfort. Les fidèles viennent avec beaucoup de dévotion prendre de l'eau de la fontaine qui coule un peu plus bas. A certains jours, grand nombre de pèlerins se rendent dans ce lieu solitaire. Le pèlerinage le plus célèbre fut celui du 8 septembre 1873. Mgr Colet, alors évêque de Luçon, accompagné de 8,000 pèlerins, parmi lesquels grand nombre de prêtres, célébra la messe au pied de la croix dont nous venons de parler.



LIVRE VIII

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES A LA ROCHELLE
JUSQU'A LA MORT DU V. SERVITEUR DE DIEU.

CHAPITRE LXIX.

ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES POUR LES ENFANTS. — SAGES RÉGLE-
MENTS DONNÉS PAR LE V. MONTFORT.

Le serviteur de Dieu , sentant approcher son heure dernière , pressait l'œuvre dont il avait jeté les fondements depuis longues années, l'éducation de la jeunesse. Suivant la recommandation du Souverain Pontife, il avait enseigné Jésus-Christ aux enfants ; car, dans toutes ses missions, il avait consacré un temps considérable à les catéchiser. Mais quelques heures de catéchisme par semaine ne suffisent pas pour les enfants qui écoutent si mal et retiennent si peu ; que feront-ils des longues heures de leurs journées, si personne n'est là pour veiller sur eux ?

L'Église a toujours eu une grande sollicitude pour l'enfance. Elle sait que, pour recueillir, il faut semer les plantes de bonne heure. Toute récolte spontanée et sans culture est mauvaise. Comment l'âme, aux jours de la jeunesse, porterait-elle des fruits de science et de vertu, si, dans la première période de la raison, elle est restée inculte ? L'Église,

qui a la science de sa conservation, a donc toujours veillé avec zèle sur l'enfance, dont le soin ou l'incurie lui prépare des populations chrétiennes ou perverses.

A ce motif d'intérêt pour l'avenir se joint l'exemple du divin Maître. Il n'a pas seulement regardé les enfants comme l'espoir de la religion, mais comme le type le plus pur des vertus surnaturelles qu'il enseigne à la terre. « Laissez les petits enfants venir à moi, le royaume des cieux leur appartient. Si vous ne devenez pas comme ce petit enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Ces divines paroles ont enflammé le zèle de tant de saints instituteurs en leur révélant la valeur actuelle de l'enfance. Avec elle on gagne le double, le présent et l'avenir.

Dans toutes les théories profanes d'éducation, l'enfant est une non-valeur pour le présent, une espérance pour l'avenir : c'est un capital qui dort, ou plutôt qui dépense, et qui ne rendra que plus tard son équivalent ou sa plus-value. Telle n'est pas l'idée chrétienne. L'enfance est un trésor dont la valeur est actuelle et indépendante des années à venir ; la récolte y est de tous les jours, abondante et précieuse, comme aux époques les plus énergiques de la vie. Quand bien même on serait sûr que l'orage les brisera avant l'heure, il faudrait cultiver avec le même soin ces plantes divines, parce que le sang divin dont elles ont été arrosées les a rendues fécondes dès leur première éclosion.

Or, dans cette question si grave, se présente un rude problème : les parents sont de droit naturel les éducateurs de leurs enfants ; à moins de reculer aux limites extrêmes du communisme et de violenter les lois imprescriptibles de la famille, vous ne pouvez pas priver le père du droit de former lui-même l'esprit de son enfant à la science et son cœur à la vertu. Mais la plupart des parents n'ayant ni le talent, ni le courage, ni le loisir de donner à leurs enfants la cul-

ture intellectuelle, chez tout peuple sortant de la barbarie, il se trouve des écoles pour réunir des enfants, et des maîtres qui, par état, leur enseignent les rudiments de la science. Ainsi, un seul homme qui a pour lui l'étude, l'expérience et son temps libre de toute autre occupation, pourra faire facilement ce que trente pères ou mères de famille feraient mal et avec peine.

Mais là aussi se trouve un immense danger, parce que ces réunions d'enfants constituent une agglomération qui n'est pas suivant les lois de la nature. L'enfant n'est pas plus fait pour fusionner sa vie avec cinquante autres enfants, que les familles ne sont faites pour vivre en commun. Tous, nous sommes créés pour l'état social, avec ses relations vagues et éloignées ; pour l'état de communauté, non. En dehors du lien surnaturel et volontaire, toute communauté est un état anormal, forcé, contraire aux tendances légitimes de la nature humaine, par conséquent produisant des difficultés, des froissements et des vices qui ne se trouveraient pas dans la famille, si elle était capable de donner elle-même l'instruction scientifique avec l'éducation morale et chrétienne. Depuis l'âge de huit ans jusqu'à l'âge de quarante-quatre, j'ai toujours été écolier ou maître : je n'ai pas eu d'autre ministère. Guidé par mon expérience et celle des autres, j'affirme que l'absence d'éducation vaut beaucoup mieux qu'une éducation mauvaise. Vous pouvez corriger et améliorer celui qui n'a pas été élevé. Vous ne ferez pas revenir celui qui a été mal élevé. Pour obtenir une mauvaise éducation, il n'est nullement nécessaire que le maître soit un pervers, il suffit qu'il soit négligent, sans zèle, incapable ; les enfants se chargent eux-mêmes de se corrompre mutuellement, esprit et cœur.

Il faut cependant des écoles ou des agglomérations d'enfants ; c'est un mal nécessaire. Le seul moyen de le

neutraliser, c'est d'avoir des maîtres irréprochables dans leur conduite ; mais c'est encore insuffisant ; il faut des maîtres qui sachent conduire, enseigner, corriger et surtout former le caractère des enfants. C'est sous ce rapport que les communautés enseignantes, quand elles font de l'éducation leur œuvre principale, ont une supériorité incontestée sur tous les instituteurs isolés. Elles ont les grâces de leur vocation et leur esprit de sacrifice : mais comme toute profession difficile demande un long apprentissage, elles ont de plus les traditions de leur Ordre, fruit d'une expérience mûrie par les années : leurs membres ont l'avantage de travailler longtemps sous la conduite de supérieurs, qui les forment à cette tâche laborieuse : quand cette condition n'existe pas, de toutes les professions, celle d'instituteur est la plus pitoyablement exercée. Le jeune homme qui prend un art mécanique travaille longtemps sous l'œil du maître ; on ne lui permettra qu'au bout de deux années de fabriquer sans contrôle un soulier ou un vêtement. Il faudra trois ans au maréchal apprenti pour qu'on lui confie le pied d'un cheval à ferrer ; au jeune homme et à la jeune fille qui n'ont jamais guidé personne, on confie dès la première année une trentaine d'enfants, âmes tendres et novices, qu'ils instruiront peut-être, mais qu'ils ne sauront pas élever.

La Rochelle, comme tous les centres populeux, avait beaucoup d'enfants oisifs et courant les rues ; d'ailleurs son commerce, alors très-actif, enlevait une partie des hommes qui s'employaient aux voyages de longs cours. Privés de la présence de leur père, les enfants avaient, plus que ceux des autres villes, besoin d'une surveillance dévouée. Cet état de choses avait frappé le vénérable missionnaire : il était résolu à chercher un remède, il se sentait de force à le trouver et à en faire l'application. Mais, se défiant de

ses propres idées, il se décida à les soumettre à Mgr de Champflour, pour avoir ses conseils et sa protection.

Ce pieux évêque, à qui nous sommes redevables, ainsi qu'à Mgr Girard, de l'établissement de l'Ordre de la Sagesse, entra résolument dans les vues du fondateur. Il approuva ses idées, encouragea ses projets, le pressa de les mettre à exécution, et se chargea de tous les frais de l'entreprise.

Le V. Montfort apprit au prélat qu'il avait à Poitiers deux âmes d'élite disposées à s'immoler pour cette œuvre. Il reçut l'invitation de préparer leur arrivée à la Rochelle ; c'est pourquoi il leur écrivit de se disposer à partir dans six mois.

Il avait aussi des sujets tout préparés pour les écoles charitables de garçons. Quels étaient les liens spirituels qui les unissaient à lui ? Étaient-ils affiliés à sa congrégation ? Ses biographes ne nous le disent pas : nous savons seulement qu'à la tête de cette œuvre, il mit un prêtre qu'il chargea de régir ses maîtres et de travailler au bien spirituel des enfants.

Le V. Montfort n'était pas homme à laisser languir le bien. Certain de l'origine surnaturelle de son idée, et du concours de l'évêque de la Rochelle, il avait retenu un local convenable pour l'école des garçons, qu'il voulait organiser la première. Avant de partir pour son voyage en septembre 1714, il avait donné l'ordre de préparer, suivant son idée, la disposition des classes ; mais, à son retour, il trouva tout dans l'état où il l'avait laissé. Il fit donc reprendre les travaux, et les écoles de garçons furent ouvertes. Le V. Montfort y établit troismaîtres. Un prêtre fut chargé de veiller sur leur conduite, de dire la messe aux enfants et de les confesser tous les mois. Ces maîtres devaient être revêtus de soutanes noires, pour inspirer plus de respect ; ils n'exigeaient aucune ré-

tribution des familles. Ce fut le point qu'il marqua comme le plus important ; la violation de cette règle était une faute capitale, et la récidive devait faire exclure le maître coupable. La gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien spirituel des élèves devaient être les seuls mobiles de leur activité. Il prescrivit rigoureusement l'ordre et la succession des exercices, et le silence de la part des enfants : sans ces deux conditions, disait le serviteur de Dieu, l'école devenait pour le maître et pour les élèves une occasion d'offenser Dieu par la perte de temps, l'indocilité et l'impatience.

Le maître conduisait à la messe les écoliers, qui chantaient des cantiques ; l'un entamait la strophe, et les autres continuaient. Des inspecteurs pris parmi les enfants les reconduisaient à la maison de leurs parents. Après la classe, tous ensemble récitaient le chapelet en l'honneur de la sainte Vierge.

Comme s'il eût passé toute sa vie à instruire, le missionnaire régla ces minces détails qui paraissent superflus aux profanes, mais qui sont, pour les hommes d'expérience, la garantie de l'ordre, des progrès et de la moralité. La classe avait un peu plus de longueur que de largeur, pour que le maître, dont la chaire occupait le fond, pût tout embrasser d'un coup d'œil. Les élèves, placés sur neuf bancs en amphithéâtre, ne pouvaient ni causer, ni badiner sans être aperçus. Vis-à-vis la chaire était un banc plus élevé, qu'il appela le banc des Séraphins ; il était destiné aux enfants qui, ayant fait leur première communion, étaient plus avancés que les autres. De chaque côté s'élevaient en amphithéâtre quatre bancs auxquels il donna le nom des huit autres chœurs des anges.

Tous ceux d'un même banc avaient le même livre et répétaient la même leçon, parce que le premier était obligé de reprendre le second ; le second, le troisième. Ainsi, un maître pouvait surveiller et instruire cent cinquante écoliers

qui, grâce à ces précautions, profitaient autant que s'il n'en avait eu qu'une dizaine.

J'ai tiré mot à mot tous ces détails de ses biographes, et surtout de M. Grandet, le contemporain du vénérable missionnaire. On voit que la parole de l'Écriture est vraie pour tout temps et toute chose. Sous le soleil, il n'est rien de nouveau. Cet enseignement mutuel qu'on nous donnait, au commencement de ce siècle, comme un grand progrès venu de l'étranger, a été mis en pratique par tous les hommes intelligents qui se sont occupés d'instruction primaire.

Le V. Montfort, devenu instituteur, ne se contenta pas de donner ces sages règlements : l'idée est inutile, quand elle n'est pas appliquée par celui qui l'a conçue. Il présida lui-même à l'exécution : pendant ce séjour plus long qu'il fit à la Rochelle, il venait tous les jours aux petites écoles pour former les élèves et les maîtres à sa méthode d'enseigner.

Cette œuvre fut bénie comme les autres. Constamment retenus et occupés, ces enfants firent l'édification de la ville, dont ils étaient naguères l'embarras et souvent le scandale.

CHAPITRE LXX.

DÉPART DES DEUX SŒURS DE LA SAGESSE POUR LA ROCHELLE. — COMBAT QUE LA SŒUR LOUISE DE JÉSUS EUT A SOUTENIR. — ELLE REÇOIT LA RÈGLE RÉDIGÉE PAR LE V. MONTFORT. — IL FAIT ENTREPRENDRE A SA CONGRÉGATION LES DEUX ŒUVRES QUI SONT SA RAISON D'ÊTRE : 1^o L'ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES; 2^o LE SERVICE DES HÔPITAUX.

Mais le missionnaire n'avait garde de dépenser tout son temps et toute son activité à ces écoles des jeunes garçons. Il lui restait à faire la part la plus importante du travail. Comme tous les hommes de génie et d'observation, il avait vu que la femme reléguée au dernier rang par le paganisme romain, annihilée par les civilisations orientales, tient la plus large part dans la famille et la société chrétienne. L'homme élevé par une mère profondément pieuse n'est jamais pervers sans remords, ni incrédule sans retour. La parole maternelle est comme ce stylet de fer que Job demande pour buriner sa pensée sur le granit. Une fois gravé par la mère sur le cœur de l'enfant, le saint nom de Jésus reste, déformé peut-être, mais ineffaçable. Le V. Montfort avait compris que la régénération de la famille s'opère par la femme. Aussi son idée première et privilégiée, c'était de former de saintes femmes pour apprendre Jésus-Christ aux petites filles, et répéter son nom au chevet des agonisants. Il avait conçu ce projet dès les premières années de sa vie sacerdotale ; malgré des obstacles qui paraissaient invincibles, il l'avait poursuivie avec cette patience opiniâtre qui finit toujours par triompher, quand la foi en est le principe.

A l'époque de son voyage en Normandie, septembre 1714, il avait écrit à la Sœur Marie-Louise de faire ses préparatifs pour partir dans six mois. Elle obéit, en gardant le secret de son mieux ; mais elle ne put le cacher, quand lui arriva l'ordre d'être prête au premier signal. Il fallait en donner connaissance à l'économe de l'hospice général ; car elle devait rendre des comptes au bureau des administrateurs présidé par l'évêque. Pour ne point partir en fugitive, elle voulait obtenir le consentement de sa mère. Or tous ces intéressés mirent opposition à son départ. La plus vive et la plus opiniâtre fut celle des administrateurs, parce qu'elle était fondée sur un motif raisonnable. Témoins du dévouement et de la rare intelligence de mademoiselle Trichet, ils savaient ne pouvoir la remplacer, et jusqu'à la fin ils opposèrent des obstacles à son départ. M. de la Poype résista aussi pour le même motif. Mme Trichet fut plus bruyante que tous les autres. La Sœur Marie-Louise, n'ayant pas encore de supérieur proprement dit, se croyait obligée d'obéir à une mère pleine de tendresse qui lui avait dit : « Vous pourrez bien vous échapper, mais vous n'aurez jamais mon consentement. »

Dans cette perplexité, la Sœur Marie-Louise consulta son confesseur : c'était le Père Carcault, homme sage et pieux, comme on le voit par sa réponse. Il ne voulut pas prendre une responsabilité imprudente sous le rapport spirituel et temporel. M^{lle} Trichet faisait un bien immense à l'hôpital de Poitiers ; était-elle certaine de donner plus de gloire à Dieu, de procurer plus de bien à ses frères en s'engageant dans une voie inconnue, hérissée d'obstacles ? Arrêté par ces graves difficultés, le prudent directeur différa sa réponse, promettant de prier et de faire prier pour connaître la volonté divine.

Il n'en fallait pas tant pour faire hésiter la Sœur. Beau-

coup d'autres auraient reculé, même en ne rencontrant aucun de ces obstacles ; elle attendit que la voix de Dieu se fit entendre plus clairement.

La Providence, qui ne donne que des épreuves supportables, allégea celles de sa fidèle servante : quelques jours après, son confesseur lui dit : « Ma fille, il y a quelques jours, je vous disais que ce n'était pas la volonté de Dieu que vous partiez pour la Rochelle ; j'ai fait une neuvaine, Dieu veut que vous y alliez. » Monseigneur de la Poype donna aussi son consentement.

Pour vaincre la résistance de sa mère, la Sœur pria beaucoup et demanda des prières. Humble et amie de la pauvreté, elle se recommanda surtout à une pauvre aveugle qui demandait l'aumône sur le Pont-Joubert, près de la chapelle de la sainte Vierge. C'est à elle qu'elle crut devoir le changement de sa mère.

En effet, cette bonne mère, vaincue par la grâce, vint lui dire à l'hôpital : « Ma fille, vous serez peut-être surprise de ce que je vais vous dire : il y a longtemps que je vous refuse mon consentement pour votre départ de Poitiers ; il n'est plus en mon pouvoir de vous retenir davantage ; le Saint-Esprit me presse de vous dire d'y aller. »

Pour M. Trichet, plein de foi et de jugement, il tint une conduite qui doit servir de modèle à tous les parents chrétiens. Au lieu de s'opposer au sacrifice de sa fille, c'était lui qui, pour éviter les récriminations de la mère, écrivait l'adresse sur les lettres que sa fille envoyait au V. Montfort. Il ne mit à son consentement qu'une condition, exigée par la prudence et l'affection paternelle : c'est que Mgr de Champflour prendrait l'engagement de fournir le nécessaire à sa fille. La Sœur Marie-Louise et la Sœur de la Conception en avertirent le V. Montfort. Le 16 mars 1715, elles reçurent la lettre suivante de Mgr de la Rochelle :

« M. de Montfort m'a fait voir, mes chères Sœurs, la
« lettre que vous lui avez écrite au sujet de l'établissement
« qu'on a envie de faire à la Rochelle pour des maîtresses
« d'école, et les bons sentiments dans lesquels vous êtes
« pour commencer cet établissement. Comme vous lui avez
« marqué que tout ce qui vous arrêtaient était que M. votre
« père et M^{me} votre mère ne voulaient pas vous permettre de
« quitter Poitiers pour venir ici, sans une assurance de ma
« part que je pourvoirai à ce qui sera nécessaire pour votre
« temporel, je puis vous assurer que je ne vous laisserai man-
« quer de rien ; et, supposé que les établissements ne réus-
« sissent pas, nous trouverons le moyen de vous placer dans
« une autre communauté de filles, où vous pourrez travailler
« également pour la gloire de Dieu et le service des pauvres.

« Je suis, mes très-chères Sœurs, avec beaucoup d'es-
« time, tout à vous.

« ÉTIENNE,

« Évêque de la Rochelle. »

Il était facile à la Sœur de vaincre la résistance des administrateurs, qui, après tout, n'avaient que le droit de lui demander des comptes. Elle les rendit ; mais, au moment de partir, elle faillit reculer. Le V. Montfort leur avait envoyé un commissionnaire pour les conduire : les préparatifs étaient faits ; mais, ébranlée par les reproches et les prières du pieux aumônier de l'hôpital, et surtout par les cris de sa mère, la Sœur Trichet voulut retarder le départ ; la Sœur de la Conception, plus intrépide, emmena la mère et la fille jusqu'à la voiture, y fit monter sa jeune supérieure et donna l'ordre de partir.

Arrivées à la Rochelle, de nouvelles épreuves les attendaient. Le V. Montfort, qui vivait sur le fonds de la Providence, s'appliquait la parole du Sauveur : « Le disciple n'est

pas au-dessus du Maître. Occupé de la mission de Tangon-la-Ronde, il n'avait pas pourvu à leur arrivée, en sorte qu'elles se trouvèrent seules et presque sans logement. Il ne put les visiter qu'à la fin de cette mission, avant de commencer celle de Saint-Amand. Aussitôt qu'elles furent à demi installées, elles lui écrivirent pour lui demander des conseils et une règle de conduite. De la mission où il était, il leur envoya par un frère les avis suivants :

VIVE JÉSUS ! VIVE SA CROIX !

1° Mes chères filles, je crois qu'en la place du pauvre pécheur qui vous écrit, vous pouvez prendre pour votre directeur et confesseur M. le doyen des chanoines, pourvu que vous ne fassiez rien, et qu'il ne vous fasse rien faire contre vos règles et celles que je vous donnerai.

2° Suivez dès à présent les petites règles que je vous ai envoyées, et communiez tous les jours, parce que toutes deux, vous en avez un grand besoin, pourvu que vous ne tombiez en aucun péché véniel de propos délibéré.

3° On m'a dit que vous couriez voir la ville ; je n'ai pu croire cette vaine curiosité dans les Filles de la Sagesse, qui doivent être à tout le monde un exemple de la modestie, du recueillement et de l'humilité.

4° Nommez-vous la Communauté de la Sagesse pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres.

5° Je voudrais bien vous aller voir, mais je doute si je pourrai aller à la Rochelle aussitôt après la mission, parce que j'en ai une autre pour laquelle Mgr me presse.

6° Faites en union de la petite Geoffroy, si elle le veut, toutes vos règles de la journée, pour le lever, le coucher, l'oraison et la récitation du saint Rosaire.

7° Apprenez à bien écrire, et ce qui peut vous manquer ; achetez pour cela quelques livres d'écriture moulée.

8° Envoyez-moi de vos nouvelles par le frère Jean, si vous ne pouvez venir ici.

9° Dieu tout bon veut que Marie Trichet soit la mère supérieure pendant trois ans au moins, mais qu'elle soit tout à fait ferme et charitable.

10° Il ne faut pas que Marie Roy aille dans la maison tout d'abord avec ses filles qui ne sont point stylées au silence qu'il faut garder.

11° Dans le commencement, vous ne pouvez être trop fermes à garder le silence et à le faire garder à la communauté et à l'école ; car si vous laissez causer sans permission, tout est perdu.

Il ne put visiter les Sœurs pour la première fois qu'après la mission de Tangon-la-Ronde, avant de commencer celle de Saint-Amand. L'entrevue eut lieu au Petit-Plessis, à un quart de lieue de la Rochelle. Après avoir célébré la sainte messe, le vénérable missionnaire entretint ses filles ; c'est alors qu'il dit à la Sœur Marie-Louise de Jésus ces belles paroles :

« C'est vous, ma fille, que Dieu a choisie pour être à la tête de cette petite communauté qui ne fait encore que de naître. Dans la lettre que je vous ai écrite en commun, je n'ai fait que vous signifier, en vous nommant la mère supérieure, que c'est la volonté de Dieu qui l'a voulu ainsi. Il vous faut avoir beaucoup de fermeté ; mais la douceur doit l'emporter sur tout le reste. »

Pendant cet entretien, le V. Montfort aperçut une poule qui rassemblait tendrement ses poussins sous ses ailes. « Voyez, lui dit-il, cette poule qui a sous ses ailes ses petits poussins. Avec quelle attention elle en prend soin,

avec quelle tendresse elle les affectionne ! Eh bien ! c'est ainsi que vous devez faire et vous comporter avec toutes les filles dont vous allez désormais être la mère. »

Ils partirent du Plessis pour aller à l'ermitage de Saint-Éloi. Chemin faisant, le serviteur de Dieu, se rappelant la prédiction qu'il avait faite dix ans auparavant, dit à la Sœur Marie-Louise : « Ma fille, vous souvenez-vous qu'étant à Poitiers, lorsque je quittai l'hôpital, vous laissant entre les bras de la divine Providence dans l'embarras du gouvernement de cette maison, seule, sans secours, sans appui, vous me témoignâtes votre peine, croyant voir écrouler par là tout l'établissement des Filles-de-la-Sagesse ? Je vous dis à cette occasion que quand il n'y aurait des Filles-de-la-Sagesse que dans dix années, la volonté de Dieu serait accomplie et ses desseins effectués. Eh bien ! comptez ! vous verrez qu'il y a actuellement précisément dix ans que j'avançai cette parole ». La Sœur Louise se rappela distinctement cette époque, et n'oublia jamais cette prophétie du serviteur de Dieu.

M^{lle} Trichet lui ayant rappelé toutes les croix qu'elle avait éprouvées à l'hôpital de Poitiers, et son regret de les voir inutiles pour cet établissement, il lui fit une autre prédiction : « Ma fille, consolez-vous ; tout n'est pas perdu, comme vous le croyez, pour l'hôpital de Poitiers : on vous y demandera, vous y retournerez et vous y demeurerez ». La Sœur ajouta si complètement foi à ces paroles, qu'elle affirma toujours que les Filles-de-la-Sagesse gouverneraient un jour l'hôpital de Poitiers ; cette prédiction s'accomplit trente-deux ans après la mort du serviteur de Dieu, lorsque, sur la demande des administrateurs, la Sœur Marie-Louise y conduisit cinq de ses filles.

Désirant mettre la dernière main à son œuvre privilégiée, le serviteur de Dieu se retira dans son ermitage pour rédiger

les constitutions de l'Ordre de la Sagesse. Lorsqu'il eut achevé son travail, il consulta la Sœur Marie de Jésus ; elle lui fit quelques observations qui prouvaient son jugement et son humilité. Entre autres réflexions, elle lui dit que la perpétuité de la Supérieure générale présentait de graves inconvénients. Le V. Montfort accéda à cet avis et limita le temps de la charge en ces termes : « La Supérieure peut être perpétuelle ; tous les trois ans, elle est confirmée dans une assemblée générale ; si elle était convaincue par la plus grande partie de la communauté de ne pas faire son devoir, on procéderait à l'élection d'une autre ».

La lecture finie, le fondateur présenta la règle écrite de sa main à la Sœur Marie-Louise, en lui disant : « Recevez cette règle, ma fille, observez-la et faites-la observer à celles qui seront sous votre conduite ». La Sœur se mit à genoux et la reçut comme un gage de sanctification.

Les Filles-de-la-Sagesse avaient le bonheur de posséder leur père dans l'intervalle de ses missions. Sa parole les encourageait au milieu de leurs peines. Un jour qu'il leur parlait de Dieu, comme à son ordinaire, tout à coup il s'arrêta, immobile et fixant les yeux au ciel ; son visage est brillant, inspiré et en extase ; il leur dit : « O mes filles, que Dieu me fait connaître en cet instant de grandes choses ! Je vois dans les décrets de Dieu une pépinière de Sœurs de la Sagesse ! » En effet, cette pépinière n'était pas une vision. Malgré la tourmente de 93 qui faillit les emporter, les Sœurs sont aujourd'hui au nombre de trois mille.

Chez tous les êtres vivants, exister c'est agir. La vie des Filles-de-la-Sagesse a trois manifestations : le zèle pour leur perfection, l'instruction des jeunes filles, le dévouement pour les malades. Le fondateur, qui sentait sa fin approcher, voulut que son Ordre naissant commençât sous ses yeux ce

triple exercice de sa vie : il pourvut au premier par l'établissement de sa règle.

Dans la pensée du V. Montfort, le soin des malades et l'instruction des jeunes filles avaient la même importance ; il avait dit dans ses premiers avis, art. 4 : Nommez-vous la Communauté des Filles-de-la-Sagesse, pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres. Il voulut donc organiser les écoles et le service des hôpitaux.

Comme ces premières écoles devaient servir de modèle à toutes celles que les Filles-de-la-Sagesse élèveraient dans la suite, il surveilla lui-même leur organisation. Il entra dans les plus minces détails et leur donna un règlement à peu près semblable à celui que nous avons décrit en parlant des écoles charitables. Cette institution des écoles opéra de suite les deux fruits que récoltent toujours les Ordres qui enseignent. Les petites écolières vinrent en grand nombre, et de nouvelles postulantes se présentèrent pour entrer dans l'Ordre de la Sagesse.

Je ne sais si vous avez remarqué dans l'Évangile un passage où il est dit que le Sauveur, à la vue du petit troupeau qui le suivait, tressaillit d'allégresse et bénit son Père du succès de son œuvre. Tout Dieu qu'il est, Jésus-Christ voulut éprouver ce noble sentiment de la nature humaine qui tressaille en moissonnant avec joie ce qu'elle a semé dans les larmes. Le divin Sauveur qui donne à ses élus part à son calice, leur accorde aussi largement la participation à ses joies.

Dans une occasion, le V. Montfort l'exprima naïvement à sa petite communauté naissante : « Dieu soit béni, leur dit-il, de votre fidélité ! Oh ! que je suis satisfait de voir que vous êtes fidèles à observer les petits règlements que je vous ai donnés ; je vous dirai encore que ce matin ma joie a été bien sensible, lorsqu'en entrant en ville j'ai entendu de

petites filles qui, interrogées par leurs compagnes où elles allaient, ont répondu : Nous allons à l'école chez les Filles-de-la-Sagesse ! De quelle consolation mon cœur a été pénétré en entendant prononcer le beau nom que vous portez ; mais quelle gloire, si vous avez soin de toujours en remplir la signification ! »

Le serviteur de Dieu voulut aussi commencer l'œuvre des hôpitaux, plus crucifiante pour la nature. Il n'eut pas besoin de protection ni de demande pour procurer cette place à ses Sœurs. Quand un Ordre religieux est fondé sur une inspiration divine, il ressemble à Joseph : il porte sur son front la marque de son génie et de ses aptitudes surnaturelles. Avant qu'il se soit dévoué, on le devine capable de dévouement. Il en arriva ainsi au V. Montfort pour son œuvre. Les Sœurs étaient à peine arrivées depuis cinq mois que les administrateurs de l'hôpital lui en demandèrent une pour remplacer la Supérieure qui était séculière. Il ne jeta pas les yeux sur la Sœur Marie-Louise, qui avait assez de travail à former sa Communauté. Il choisit la Sœur de la Conception et lui donna pour seconde une personne qu'il fit venir de Poitiers, et qui prit l'habit sous le nom de Sœur Michèle.

La Sœur de la Conception était vive et ardente : trouvant tout à réformer dans une maison mal réglée, elle voulut faire le bien trop complètement et trop vite. Son empressement nuisit au succès, et sa patience n'égala pas son zèle : si bien que la pauvre Sœur, excédée et découragée, écrivit au V. Montfort pour lui peindre ses peines et lui demander la permission de renoncer à sa triste charge. Le fondateur voulait conserver cet établissement à ses filles. D'ailleurs, il fallait aussi leur apprendre à ne pas quitter la croix aussitôt qu'on la trouve trop pesante ; il lui répondit en ces termes :

VIVE JÉSUS ! VIVE SA CROIX !

« Prenez garde, ma fille, au nom de Jésus, à votre vocation, et de quitter l'hôpital par l'effort de la tentation ; si vous le faites, je ne veux jamais vous voir. Si vous ne voulez plus aller à confesse au R. P. Le Tellier, je vous permets pendant trois mois d'aller à M. l'aumônier de l'hôpital. Soyez fidèle à la règle générale et particulière que Jésus, votre cher époux, vous a donnée par mon organe. Prenez garde à vous, encore un coup, et ne suivez point votre sentiment propre. Je prie à genoux le bon Jésus de vous soutenir contre tout l'enfer qui craint la réforme de l'hôpital. Je suis, ma chère fille, tout à vous, tandis que vous serez obéissante. »

Cette lettre est un modèle de douceur et de fermeté. Malgré ces sages avis, la Sœur de la Conception ne put vaincre des difficultés toujours renaissantes, et le V. Montfort lui permit de retourner à la communauté. Les Sœurs de la Sagesse ne reprirent que plus tard le gouvernement de cet hôpital.

Le serviteur de Dieu vint passer quelques jours avec elles dans l'intervalle de ses missions. Il les quitta bientôt pour faire celle de Fontenay, et ne revint plus à la Rochelle ; mais il continua de les diriger par ses lettres, et leur écrivit le 31 décembre :

« Ce dernier de l'an 1715.

« Mes très-chères filles en Jésus-Christ, voilà un livre fait pour vous que je vous envoie. Lisez-le en public et en particulier ; je vous dis ce qu'il vous dit ; ne vous impatientez pas de mon absence ; ma personne et ma volonté toute diabolique, quelque bonne qu'elle paraisse, gâte tout ;

moins j'aurai de part à cet établissement, plus il réussira, j'en suis certain. Cependant que chacune m'écrive tous les mois pour me marquer : 1° ses principales tentations éprouvées dans le mois ; 2° ses principales croix bien portées ; 3° ses principales victoires sur soi-même ; et qu'on m'instruise des principaux changements qui arriveront ; je vous porte partout dans mon sein. Ouvrez, mes chères filles, ouvrez votre cœur à la Mère supérieure, comme aussi à votre confesseur, si Dieu vous y donne attrait. Tout à toutes en Dieu seul. Je vous souhaite une année pleine de combats et de victoires, de croix, de pauvreté et de mépris¹. »

En butte aux contradictions, l'Ordre naissant de la Sagesse était sur le point de succomber dès son berceau ; c'est le sort de toutes les œuvres de la Providence qui doivent être fécondes et durables. Battu par les vents, l'arbre projettera des racines plus profondes.

Accablée de croix, la Sœur Louise recourut à son guide ; elle lui écrivit à Saint-Laurent, où il venait de commencer sa dernière mission. Il lui fit la réponse suivante qu'elle nous a conservée.

Ma très-chère fille en Jésus-Christ, vive Jésus ! vive sa Croix !

« J'adore la conduite juste et amoureuse de la divine
« Sagesse, sur son petit troupeau, qui est logé à l'étroit chez
« les hommes, pour être logé et caché bien au large dans
« son divin cœur qui vient d'être percé pour cet effet. Oh !
« que ce sacré cabinet est salutaire et agréable à une âme
« vraiment sage ! Elle en est sortie avec le sang et l'eau,
« quand la lance le perça ; elle y trouve son rendez-vous
« assuré, quand elle est persécutée de ses ennemis. Elle y

1. Vie de Marie-Louise de Jésus. p. 98.

« demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu, mais plus
« conquérante que les héros, plus couronnée que les rois,
« plus brillante que le soleil, et plus élevée que les cieux.
« Si vous êtes l'élève de la Sagesse, et l'élue entre mille,
« que vos abandons, vos mépris, votre pauvreté et votre
« prétendue captivité vous paraîtront douces ! puisque, avec
« toutes les choses de prix, vous achetez la sagesse, la
« liberté, la divinité du cœur de Jésus crucifié !

« Si Dieu ne m'avait pas donné des yeux autres que ceux
« que m'ont donnés mes parents, je me plaindrais, je m'in-
« quiéterais avec les fous et les folles de ce monde cor-
« rompu ; mais je n'ai garde de le faire. Sachez que j'attends
« d'autres renversements plus considérables et plus sensibles,
« pour mettre notre foi et notre confiance à l'épreuve, pour
« fonder la Communauté de la Sagesse, non pas sur le sable
« mouvant de l'or et de l'argent, dont le monde se sert tous
« les jours pour fonder et enrichir ses appartements, non
« pas aussi sur les bras de chair d'un mortel qui n'est tout
« au plus, quelque puissant qu'il soit, qu'une poignée de
« foin, mais pour la fonder sur la sagesse même de la croix
« du calvaire ; elle a été teinte, cette divine et adorable
« croix, elle a été teinte et empourprée du sang d'un Dieu ;
« choisie pour être, de toutes les créatures, la seule épouse
« de son cœur, le seul objet de ses désirs, le seul centre de
« toutes ses prétentions, la seule fin de ses travaux, la seule
« arme de son bras, le seul sceptre de son empire, la seule
« couronne de sa gloire et la seule compagne de son juge-
« ment ; et cependant, ô incompréhensible jugement, cette
« croix a été abattue avec mépris et horreur, cachée et
« oubliée dans la terre pendant quatre cents ans.

« Mes chères filles, appliquez ceci à l'état où vous
« vous trouvez actuellement. Je vous porte partout, jusqu'au
« saint autel. Je ne vous oublierai jamais, pourvu que vous

« aimiez ma chère croix, en laquelle je vous suis allié,
« tandis que vous ne ferez point votre propre volonté, mais
« la sainte volonté de Dieu, dans laquelle je suis tout à
« vous. »

Douze jours après avoir écrit cette lettre, qui est comme un dernier souffle de sagesse et d'amour, le fondateur tombait d'épuisement, de travail et de mortification. Aux yeux des hommes, son œuvre n'était qu'ébauchée ; pour Dieu, sa tâche était finie. Comme le Créateur quand il eut terminé son travail, il pouvait désormais se mettre à l'écart et voir fonctionner son œuvre. L'esprit de vie qu'il y avait déposé devait lui donner développement et force. Lorsque les saints fondateurs sont descendus dans la tombe, on peut appliquer à leur société ce que le poète disait de la création : « C'est leur esprit qui l'entretient, c'est leur pensée qui la fait mouvoir ¹. »

1. Spiritus intus alit; totum diffusa per orbem
Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

CHAPITRE LXXI.

IL FAIT DEUX MISSIONS A FONTENAY ET COURT RISQUE DE LA VIE.

Le V. serviteur de Dieu, après avoir donné la dernière perfection aux écoles charitables, et réglé l'institut de la Sagesse, partit pour Fontenay-le-Comte, où il devait commencer une mission le 25 août, fête de saint Louis, patron du diocèse de la Rochelle.

Dans son premier discours, il crut devoir faire l'apologie de sa conduite, pour détruire l'impression causée par les calomnies : car plus il travaillait avec fruit, plus l'ennemi du salut lui suscitait de contradictions. Elles ne lui furent pas épargnées dans la mission de Fontenay ; dès les premiers exercices, il courut risque de la vie. Nous citons la narration de M. des Bastières ; elle est désintéressée, car le narrateur ne s'attribue pas un rôle héroïque. Si le V. Montfort fut accusé d'avoir plus de courage que de prudence, son compagnon de fatigues a soin de nous avertir qu'il ne mérita jamais ce reproche, et qu'il faisait toujours de son mieux pour fuir le danger.

« Ce fut en 1714, au mois de septembre, que feu M. de Montfort fit deux missions à Fontenay-le-Comte : la première aux femmes, et la seconde aux hommes, après laquelle il donna une retraite aux dames religieuses de Notre-Dame, du même lieu. Il n'arriva rien d'extraordinaire pendant la mission des hommes et pendant la retraite des religieuses ; ce ne fut que pendant la mission des femmes qu'il se passa une scène bien tragique.

« M. de Montfort défendit, au commencement de cette première mission, à tous les hommes et garçons de se trouver aux exercices qu'il y ferait, leur promettant de faire une mission particulière pour eux, pendant laquelle il défendrait également aux femmes et aux filles d'y venir.

« Il y avait alors à Fontenay-le-Comte des cavaliers en quartier d'hiver. Leur capitaine ou leur colonel, qu'on nommait M. du Ménis, pria M. de Montfort de permettre que ses soldats assistassent à la mission des femmes, alléguant pour raison qu'il croyait partir de Fontenay avant qu'il commençât celle des hommes. M. de Montfort lui accorda volontiers cette grâce. Presque tous les cavaliers assistèrent effectivement à tous les exercices pendant près de quinze jours. Ils y furent assidus le matin et le soir avec une modestie exemplaire : il arriva malheureusement une catastrophe des plus surprenantes et des plus imprévues qui empêcha qu'aucun de ces pauvres soldats ne fît sa mission.

« Vers les quatre heures du soir, étant dans la sacristie, à confesser, j'entendis tout d'un coup un bruit terrible qui m'effraya ; je sors de la sacristie, j'entre dans l'église : les femmes poussaient des cris à faire trembler. Je crus d'abord que quelque femme s'était trouvée mal et qu'on la portait dehors ; mais j'ouïs, un peu après, la voix de M. de Montfort, qui s'écriait de toutes ses forces : « Femmes, à moi ! » et presque dans le même temps, une autre qui dit : « Soldats, à moi ! » Vous eussiez vu dans ce moment toutes ces femmes sortir de leurs places et courir au secours de M. de Montfort, poussant des cris ou plutôt des hurlements épouvantables ; les soldats coururent à la voix de leur capitaine, qui les appelait. Je crus alors qu'on égorgeait M. de Montfort ; je fus tellement saisi d'effroi, que j'étais plus mort que vif. Je rentrai dans la sacristie, deux soldats y vinrent aussi, et me prièrent de leur servir d'ami ; je leur demandai quel service

j'étais capable de leur rendre, dans une si funeste conjoncture : « C'est, me dirent-ils, de témoigner que nous n'avons nullement participé au meurtre qu'on va faire. — Très-volontiers, leur répondis-je; mais comment pourrons-nous nous-mêmes éviter la rage des meurtriers? — Notre capitaine, me dirent-ils, n'en veut qu'à M. de Montfort et aux femmes. » Ils fermèrent la porte de la sacristie et la barricadèrent le mieux qu'ils purent. Nous y restâmes renfermés pendant un petit quart d'heure; sitôt que nous n'entendîmes plus de bruit, nous entrâmes dans l'église, où régnait un profond silence. Je vis M. de Montfort en chaire; je m'approchai de lui le plus près que je pus; il avait un air riant, mais son visage était aussi pâle que celui d'un mort; il prêcha néanmoins pendant plus d'une heure, avec autant de présence d'esprit, de force et d'onction, que s'il ne fût rien arrivé.

« Après le sermon et la bénédiction, M. de Montfort voulut sortir de l'église; mais toutes les femmes s'y opposèrent, criant à pleine tête que les soldats l'attendaient dans le cimetière, pour le tuer; il sortit pourtant, mais avec bien de la peine, précédé, entouré et suivi d'une grande troupe de femmes.

« Effectivement, M. du Ménil et ses soldats l'attendaient au cimetière, ayant tous le sabre nu à la main; il passa au milieu d'eux avec un courage intrépide; il en fut quitte pour quelques injures qu'on lui dit en passant. La troupe féminine le conduisit jusqu'à la Providence; il resta longtemps à la porte, pour empêcher que les cavaliers n'y entrassent. Je passai au milieu des soldats, non sans crainte, mais tremblant comme une feuille morte; on ne me dit pas un mot.

« Arrivé à la Providence, je m'adressai à M. de Montfort, dans le temps de la récréation; je le priai de me dire comment la chose s'était passée. Il me raconta ce qui suit :

« J'allai à mon ordinaire à l'église, vers les quatre heures

du soir, pour prêcher. En entrant, je vis un Monsieur que je ne connaissais point, appuyé sur le bénitier, son chapeau sur sa tête, qui prenait du tabac et qui riait, je ne sais avec qui, ni à quelle occasion ; j'allai à lui et le priai de sortir de l'église, parce que je ne faisais point la mission pour les hommes, mais pour les femmes ; il me répondit fort brusquement qu'il ne sortirait pas, et me demanda pour qui je le prenais, qu'il avait autant de droit que moi de rester dans l'église, et qu'enfin il était aussi bien chrétien que moi. « Eh bien ! lui dis-je, restez pour aujourd'hui ; mais n'y retournez pas demain ; je ferai une mission particulière après celle-ci, pour les hommes, à laquelle vous pourrez assister. — J'y retournerai malgré vous, me répliqua-t-il tout en colère ; les églises ne sont pas faites pour les chiens, mais pour les chrétiens, j'ai droit d'y aller aussi bien que vous. — Au moins, Monsieur, lui dis-je, n'y commettez point d'immodestie. » Ce fut alors qu'il jura le saint nom de Dieu exécrationnellement, en me disant des injures atroces, et en me menaçant de me passer son épée au travers du corps ; il mit en même temps plusieurs fois la main à la garde de son épée, sans la tirer tout à fait ; je me mis à genoux et baisai la terre, en demandant pardon à Dieu des blasphèmes horribles que cet impie venait de vomir contre lui. M'étant relevé, quelques femmes vinrent à moi et poussèrent ce Monsieur, le voulant faire sortir de force. Il entra dans une furie diabolique, et se jeta sur moi comme un lion rugissant, me prit à la gorge, et me donna deux coups de poing sur l'estomac, avec tant de force et de violence, que je pensai tomber à la renverse, évanoui ; ce fut dans ce moment que j'appelai les femmes à mon secours ; il me laissa quand il vit qu'elles venaient avec bruit et précipitation. Il appela ses soldats qui vinrent à lui ; je ne sais point ce qu'il leur dit. Les femmes m'entourèrent et me serrèrent si fort que je

pensai étouffer. Les soldats sortirent de l'église avec leur capitaine ; j'en fis fermer les portes et commandai aux femmes de se mettre dans leurs places, et de garder le silence, ce qu'elles firent sur-le-champ. »

« Les cavaliers restèrent dans le cimetière. Pendant tout ce temps-là, on ne cessa pas de jouer de la trompette, comme pour appeler les soldats au combat ; il était plus de sept heures du soir, quand ils se retirèrent tout à fait.

« Monsieur du Ménils partit ce jour même pour L'Hermenault, où était alors Mgr l'évêque de la Rochelle ; plusieurs soldats l'accompagnèrent. M. le curé de Saint-Jean, où nous fîmes les deux missions de Fontenay, y alla de son côté. M. de Montfort fut parfaitement justifié de toutes les faussetés et calomnies que ces Messieurs avaient débitées à Mgr l'évêque ; le champ de bataille lui resta, et il demeura victorieux dans ce combat. »

Cette longue narration nous fait connaître les mœurs de cette époque, et la facilité des esprits à honorer et à outrager la religion. Un commandant demande pour ses soldats la permission d'assister à une retraite qui ne leur était pas destinée : les soldats y viennent en foule. Aujourd'hui, peu de chefs, peu de compagnies feraient cet acte de foi. Et voilà que, sur le moindre mécontentement, commandant et soldats veulent faire main basse sur le missionnaire et sur l'auditoire. Voilà ce qui serait impossible de nos jours.

Au lieu de cacher son emportement, M. du Ménils cita le missionnaire devant l'autorité civile et ecclésiastique ; il n'avait à faire au V. Montfort d'autre reproche que de ne pas s'être laissé tuer sans rien dire.

La mission des hommes ne fut troublée par aucun incident. Néanmoins on empêcha le missionnaire de bâtir une petite chapelle, où il voulait placer un beau crucifix. Il reçut un affront de la part d'un prêtre qui alla éteindre un cierge

que le missionnaire avait fait allumer devant l'image de l'enfant Jésus. C'était un blâme qu'il jetait sur cette dévotion.

Les pauvres eurent aussi une large part à son zèle ; sachant qu'ils sont plus assidus à la porte pour quêter, qu'à l'intérieur de l'église pour écouter les sermons, il se servit d'un expédient pour les contraindre à suivre la mission. Il emprunta un grand chaudron qu'il faisait emplir tous les jours de potage, et, au sortir du catéchisme, qu'il faisait à Saint-Nicolas, il en donna pour chacun deux cuillerées. Par là il attira tous les pauvres pour assister à ses catéchismes : il les convertit tellement, qu'au lieu des jurements qu'on les entendait prononcer tous les jours avant cette mission, ils n'avaient plus à la bouche que des cantiques ; ils firent eux-mêmes une quête pour bâtir un oratoire, où ils faisaient tous les soirs la prière sous les halles, et allaient souvent de cet endroit, comme en procession, à la croix que M. Grignion avait plantée.

Les pauvres ne furent pas les seuls à agir de la sorte ; les enfants faisaient aussi des croix de bois, et y allaient en procession, chantant les cantiques qu'on leur avait appris. Il se rendait tous les dimanches une quantité prodigieuse de personnes qui y disaient le chapelet ; plusieurs y allaient les pieds nus, pour imiter les humiliations de Notre-Seigneur. Cette dévotion, dit M. Grandet, continue encore, et peu de personnes passent devant, qu'elles ne s'y arrêtent pour y faire leur prière à genoux.

Le V. Montfort fit rentrer dans le sein de l'Église deux sœurs calvinistes. Dieu accorda aussi à ses prières la conversion d'une demoiselle nommée Gustan, fille du trésorier de l'église ; elle fut guérie subitement de la fièvre, quand il eut récité un évangile sur elle. A la procession générale, comme on hésitait à se mettre en marche parce que la pluie

menaçait, l'homme de Dieu dit que le temps serait très-beau, et l'événement justifia sa prédiction.

Ces faits surnaturels et les nombreuses conversions qu'il opérait, augmentaient la vénération des peuples. Elle éclata dans un petit voyage qu'il fit alors à son ermitage de Vouvant; partout où il passait, les villageois quittaient leur travail, et venaient se mettre à genoux sur le bord de la route, pour recevoir sa bénédiction. Il prit quelques jours de repos dans son ermitage, et revint à Fontenay faire une retraite aux religieuses de Notre-Dame, qui désiraient, comme les autres, entendre l'homme de Dieu.

CHAPITRE LXXII.

VOCATION DE M. MULOT.

C'est pendant cette retraite qu'il gagna à sa Compagnie M. Mulot, qui fut comme le second fondateur des Filles de la Sagesse et des missionnaires de la Compagnie de Marie. Si ce jeune ecclésiastique n'eût pas eu foi dans la parole du serviteur de Dieu, la Compagnie de Marie n'eût existé que dans la pensée du V. Montfort, et la Sœur Marie-Louise, privée de ses conseils, n'eût probablement établi qu'une œuvre éphémère qui fût morte avec elle.

Il en arriva au V. Montfort comme à tous les serviteurs de Dieu qui fondent de grandes œuvres : le secours qu'ils avaient espéré leur manque, l'aide leur vient du côté qu'ils ne l'attendent pas.

Il avait prié M. Desplaces et M. Blain de s'associer à son œuvre : ils n'y eurent attrait ni l'un ni l'autre. M. des Bastières, son collègue des missions, qui avait pour lui une admiration si profonde, se retira quand il fallut prendre un engagement irrévocable ; mais M. Vatel et M. Mulot, deux jeunes ecclésiastiques qu'il n'avait jamais vus, sacrifièrent leur liberté à sa première invitation. Aussi tout fut surnaturel dans l'établissement de la Compagnie de Marie, la fin qu'elle se proposait et le mode de son institution. Je rapporte dans toute sa naïveté la narration de M. Grandet.

Le curé de Saint-Pompain, nommé M. Mulot, homme de bien et fort zélé, avait depuis longtemps le dessein de faire donner une mission à sa paroisse ; il jetait les yeux sur un religieux d'un saint Ordre, qui avait beaucoup de grâce et

de talent pour les missions; mais M. Pierre Mulot, son frère, aussi prêtre, qui demeurait avec lui, l'en détournait et lui conseillait d'inviter M. de Montfort, parce qu'il savait que la grâce de Dieu l'accompagnait partout, et que les fruits de ces missions persévéraient plus longtemps dans les lieux où il avait passé. Le prieur-curé de Saint-Pompain dit donc à son frère que, puisque Dieu lui avait donné cette pensée, il le priait d'en aller faire lui-même la proposition à M. de Montfort, qui était alors à Fontenay, quoiqu'autrefois il eût eu beaucoup d'éloignement pour lui, à cause de son zèle extraordinaire, que plusieurs curés et prêtres blâmaient comme extravagant.

M. Mulot partit aussitôt pour prier M. de Montfort de vouloir bien faire la mission chez son frère le curé. Le serviteur de Dieu lui dit qu'il ne pouvait pas lui accorder sa demande, parce qu'il était accablé de travail; que d'ailleurs, ayant promis trois ou quatre missions à des curés qui l'en avaient prié avant lui, il ne devait pas s'attendre qu'il entreprît la mission de Saint-Pompain avant celles qu'il avait promises. M. Mulot ne se rebuta pas, et il fit tant d'instances, que M. Grignon, en le regardant fixement, lui répliqua d'un ton ferme : « Si vous voulez me suivre et travailler avec moi le reste de vos jours, j'irai chez votre frère : autrement, non. » M. Mulot répondit modestement : « Vous rendez, Monsieur, l'exécution de ma demande impossible; car il y a plusieurs années que je suis paralytique d'un côté, que j'ai une oppression de poitrine et des maux de tête qui m'empêchent de dormir les jours et les nuits; que feriez-vous d'un pareil missionnaire? Je vous serais plus à charge qu'utile. » M. Grignon, pénétrant sans doute le fond du cœur de M. Mulot, et les desseins que Dieu avait sur lui, répliqua : « N'importe, Monsieur; toutes vos infirmités ne m'empêchent point de vous dire comme Notre-

Seigneur dit à saint Matthieu : « *Sequere me* » ; sa volonté est que vous me suiviez ; tous vos maux s'évanouiront lorsque vous aurez commencé à travailler au salut des âmes, et il faut faire un coup d'essai pour la mission de Saint-Pompain. » M. Mulo, quoique surpris de cette proposition, crut le saint homme, et le suivit à la mission de Vouvant, et il ne se fut pas plutôt mis en chaire et au confessionnal, qu'il sentit ses faiblesses diminuer, et sa santé fut si parfaitement rétablie en peu de jours qu'il a suivi près de trois ans M. de Montfort dans ses missions, sans incommodité. M. Grignion le prit pour son confesseur, et ce fut lui qui l'assista à la mort.

CHAPITRE LXXIII.

MISSION DE VOUVANT. — ÉPREUVES DU MISSIONNAIRE. — MISSION DE SAINT-POMPAIN, CONVERSIONS QU'ELLE OPÈRE. — MISSION DE VILLIERS-EN-PLAINE. — TÉMOIGNAGE DE MADAME D'ORION.

Le serviteur de Dieu alla donc, accompagné de son nouveau disciple, faire une mission à Vouvant. A peine est-il arrivé qu'on lui amène une fille pieuse dont l'état présentait tous les caractères d'une véritable obsession, en le priant de faire sur elle les exorcismes prescrits par l'Église. Il l'entreprit et força presque toujours le démon à lui obéir. Un jour, entre autres, quelques jeunes gens libertins, ayant su que le V. Montfort devait exorciser cette fille en présence d'un seul ecclésiastique, montèrent à la dérobée dans le clocher sans que la possédée eût pu en avoir connaissance par les voies ordinaires. Mais, aussitôt qu'elle fut entrée dans l'église, elle dit à l'exorciste : « Tu crois être seul avec moi, mais tu te trompes, il y a des personnes cachées dans le clocher qui veulent écouter ce que tu me diras et ce que je te répondrai¹. » Le V. Montfort examina la chose, et il la trouva très-véritable.

Le démon, qui possédait cette pauvre fille, étendait aussi son sceptre sur l'âme des habitants. Il y avait dans cette paroisse des scandales publics qu'il était impossible au missionnaire de pallier ou de ménager. Il employa contre eux les deux genres d'éloquence qui, partout ailleurs, lui donnaient l'empire sur les âmes. Il usa d'abord de douceur, espérant les arrêter sans bruit par la persuasion. Ce moyen

1. Grandel, 228.

ayant été inutile, il tonna publiquement contre ces désordres, et fit briller aux yeux des coupables le glaive de la justice divine.

Au lieu de convertir les pécheurs, son zèle ne fit que les aigrir. Pour fruit de ses prédications, il recueillit une ample moisson de croix et d'épreuves. Les coupables l'accablèrent publiquement d'injures, le menacèrent de lui faire procès et voulurent lui enlever sa croix, ses livres et tous les objets dont il se servait dans les missions. Rien ne fut capable d'abattre la charité et la patience du missionnaire ; il pria pour ses persécuteurs, et, pour ne pas attirer de châtimens sur leur tête, étouffa tout dans le silence. Cette mission, une des plus stériles qu'il ait faites, lui donna néanmoins l'occasion de conduire quelques âmes dans la voie du salut et de faire à l'église les réparations dont elle avait besoin.

La mission de Saint-Pompain qu'il avait promise à M. Mullet, fut plus consolante : on peut appliquer à ses prédications ce que son historien dit de ses privations physiques : si un jour il manquait de tout, la divine Providence le dédommageait amplement le lendemain. A Vouvant, son zèle avait jeûné de conversions ; à Saint-Pompain, il en fut rassasié.

Il commença par une réconciliation publique qui était nécessaire à l'édification de la paroisse. Le fermier général du seigneur était alors un important personnage, car il faisait cultiver ses domaines et percevait tous les droits seigneuriaux : ce qui lui donnait une grande influence sur les familles de cultivateurs et de petits propriétaires, presque tous assujettis à des redevances. Or ce fermier était au plus mal avec son curé et avec une autre personne de la paroisse. Cette inimitié publique, au lieu de s'adoucir, s'était aigrie avec les années. L'évêque de la Rochelle s'était entremis pour faire

cesser ce scandale ; ses efforts avaient été impuissants. Le V. Montfort fut plus heureux : grâce à la protection de la sainte Vierge, il réussit à l'extirper. Après son sermon, ayant aperçu dans son auditoire cet homme dont il sollicitait la conversion, il se mit à faire réciter le rosaire à deux chœurs. Le fermier assista comme les autres à cet exercice de piété : ce fut pour lui le moment de la grâce. Le rosaire fini, le missionnaire va droit à cet homme, l'embrasse et le remercie de l'édification qu'il donne à toute la paroisse par sa piété, et il ajoute : « Sera-t-il dit, Monsieur, que Jésus-Christ ne triomphera pas en vous de cette haine malheureuse que vous conservez dans votre cœur ? Ne voulez-vous pas, pour l'amour de lui, pardonner aux deux personnes que vous savez ? » Tout haineux qu'il était, ce pécheur avait conservé l'esprit de foi et la dévotion pour la Mère de Dieu. Ces quelques mots le changèrent : pour preuve de sa conversion, il donna un grand repas, invita ses deux ennemis et fit publiquement avec eux une réconciliation durable.

Le changement qui se fit dans le prieur ne fut pas moins édifiant. Il était irréprochable dans sa doctrine et dans ses mœurs ; mais, jeune d'âge et de caractère, il aimait trop les distractions, préférant une partie de plaisir à l'étude de la théologie et à la préparation de ses prêches.

Dans un âge plus avancé, il raconta lui-même sa conversion à la Sœur Florence, qui, en fidèle annaliste, n'a garde de taire ce qu'elle sait. Elle ne le nomme pas ; mais sa discrétion est en pure perte, car le nom était connu de tous ses contemporains, puisque le héros de l'histoire était le frère du supérieur de Saint-Laurent. Voici, dit la Sœur, ce que m'a raconté un bon curé : « J'avais appelé M. de Montfort, pour faire la mission dans ma paroisse ; il y faisait des fruits de conversion admirables ; il n'y avait

que moi qui n'étais touché de rien. Les quinze premiers jours de la mission s'étaient déjà écoulés, et mon cœur était dur comme une pierre ; j'assistais aux exercices, mais c'était moins dans la vue de me convertir que pour donner le bon exemple à mes paroissiens. Vers le milieu de la mission, il prêcha sur le péché mortel avec un zèle tout nouveau et tout extraordinaire ; les cœurs de mes paroissiens se fondaient de douleur, tandis que le mien semblait s'endurcir de plus en plus. Ma conversion n'était cependant pas éloignée, car, à l'issue du sermon, j'entendis tout d'un coup une voix pénétrante qui semblait venir du bas de l'église, et qui entonna ce cantique : *J'ai perdu Dieu par mon péché.*

« C'était la voix du frère Jacques, qui fut pour mon cœur endurci comme un coup de marteau ; plus il chantait, plus mon cœur s'attendrissait. Le cantique n'était pas fini, que je n'étais plus maître de mes soupirs, et les yeux baignés de larmes, je me jetai aux pieds de M. de Montfort, qui eut la charité d'entendre ma confession générale. Heureux, disait ce bon curé, mille fois heureux, d'avoir su profiter de ce premier moment, car depuis ce temps-là j'ai, par la grâce de Dieu, mené une tout autre vie que je n'avais fait jusqu'alors, et c'est le cantique du frère Jacques qui opéra ma conversion. »

Convertir le curé, c'est convertir la paroisse : chez les habitants de Saint-Pompain, ce fut un renouvellement complet. Le pèlerinage de Notre-Dame-des-Ardilliers, qui un mois plus tard fut entrepris par trente-trois des paroissiens, en est la preuve péremptoire. Nulle part ailleurs, la parole du serviteur de Dieu ne laissa des empreintes plus profondes.

L'historien du V. Montfort a pu dire : « Aujourd'hui encore, après soixante-dix ans, on se ressent des travaux du mission-

naire ; » et moi qui écris quatre-vingts ans après le P. de Clorivière, je puis dire en toute vérité la même parole, suivant le témoignage d'un missionnaire qui a dernièrement évangélisé cette paroisse.

A la clôture de cette mission, le serviteur de Dieu fit une cérémonie qui servit en même temps d'ouverture à la mission de Villiers-en-Plaine qui n'en est distant que d'une lieue. Pour montrer le respect qu'on doit à la parole de Dieu, il fit placer sous le dais et porter processionnellement la sainte Bible, de l'église de Saint-Pompain à celle de Villiers-en-Plaine.

M. Grandet, son premier historien, nous a laissé de précieux détails sur ces processions organisées par le V. Montfort.

La mission de Villiers-en-Plaine fut très-fructueuse : nous en avons quelques détails intéressants laissés par Madame d'Orion qui, trente-quatre ans après, fit une relation où elle parle surtout du changement qu'opéra en elle la parole du missionnaire. Son mari était propriétaire du château de Villiers ; mais il habitait celui d'Orion. Elle délibéra si elle devait venir à Villiers suivre la mission : les bruits calomnieux ou ridicules, répandus par les ennemis du V. Montfort, l'avaient prévenue contre lui. Jeune, puisqu'elle n'avait que 25 ans, et de plus, légère et mondaine, comme beaucoup de grandes dames de cette époque, elle se résolut à suivre les exercices pour ne pas scandaliser ses paysans, bien décidée du reste à se contenter de l'extérieur, sans faire sérieusement sa mission, se promettant bien de rire aux dépens de ce prédicateur excentrique.

Mais il y avait chez le V. Montfort une foi contagieuse qui gagnait forcément tous ses auditeurs. La jeune dame assistait aux trois sermons de la journée : elle les trouvait

pleins d'onction et de doctrine. Elle dînait souvent avec le missionnaire, soit au château, soit à la Providence : elle fut surprise de trouver sa conversation aussi gaie qu'édifiante. Parfois, pour éprouver sa patience, elle tenait devant lui des propos mondains, ou chantait quelques chansons étourdies. Au lieu de s'en scandaliser, le V. Montfort lui faisait charitablement une morale proportionnée à sa jeunesse et à son état. Tout ce qu'elle vit de sa charité, de sa ferveur et de sa mortification acheva de la convertir ; elle prit le missionnaire pour guide, le regardant comme un ange, parce que, dit-elle, au confessionnal, il semblait se croire plus coupable que ses pénitents.

Cette humilité brilla surtout le jour de la clôture des exercices. A la plantation de la croix se trouvait l'élite de la société des environs. Comme le V. Montfort prêchait au pied de la croix, un cavalier et une dame interrompirent l'orateur pour le charger de grossières injures. Ils le traitèrent d'antéchrist, de séducteur, d'hypocrite, débitant des fables au peuple pour amasser de l'argent. Au lieu de récriminer ou d'imposer silence, le missionnaire écoute leurs reproches, la tête nue, les mains jointes, les yeux baissés ; et, quand ils ont épuisé leurs sottes calomnies, il se met à genoux et leur demande pardon de les avoir scandalisés au point de leur faire commettre cette irrévérence sacrilège. Cette humilité déconcerta tellement ces grossiers perturbateurs qu'ils se retirèrent sans mot dire. Au dîner qui suivit, le prédicateur empêcha de rappeler l'injure qu'il avait reçue.

Quelques jours après, M^{me} d'Orion se trouvant dans la cour du château avec son mari et une nombreuse compagnie, le missionnaire la quitta pour entrer dans le jardin. Un domestique, en ayant quelques instants après entr'ouvert la porte, la referma d'abord comme effrayé. Ensuite il l'ouvrit de nouveau, parut regarder avec attention et

se retira tout pensif dans l'écurie. Ces mouvements avaient frappé M^{me} d'Orion : elle trouva ce domestique les bras croisés et dans la stupeur. Il lui en raconta la cause : il avait vu, au bout de l'allée du jardin, le V. Montfort priant à genoux, les bras en croix, élevé de plus de deux pieds au-dessus de la terre : il s'en était assuré une première et une seconde fois.

Le prieur de Saint-Pompain et M. Vatel lui conseillèrent de n'en rien dire ; mais ce prodige resta gravé dans l'esprit de M^{me} d'Orion, ainsi que les paroles que lui dit le missionnaire : « Vive Dieu ! je demanderai à Dieu cette chose avec tant de veilles, de jeûnes et de prières, qu'il me l'accordera, et je mourrai avant que l'année ne soit finie. Souvenez-vous de ce que je vous promets. » M^{me} d'Orion ne dit pas quelle grâce elle avait sollicitée ; elle finit sa relation par ces mots :

« Voilà le vrai de ce que j'ai vu et connu par moi-même, et je me flatte que ce que je dis est vrai. Dieu m'en est témoin.

« THÉBAULT, veuve d'Orion.

« Niort, ce 20 août 1749. »

Ce pressentiment ou cette connaissance surnaturelle de sa mort prochaine lui fit concentrer toute sa pensée sur son double projet, l'établissement d'une société de Prêtres et celui des Filles de la Sagesse. Pendant cette mission de Villiers, il avait écrit à M. Caris, économiste du séminaire du Saint-Esprit, le priant de lui envoyer quelques ecclésiastiques fervents pour s'associer à ses travaux. Pour activer son zèle, il lui faisait cette réflexion : « Si je viens à mourir

avant l'exécution de ce projet, toutes les donations faites à moi et à mes successeurs seront nulles et sans effet. »

Il ne se contenta pas de ces efforts auprès des hommes ; sachant que la vocation religieuse est le chef-d'œuvre de la grâce, il recommanda sa Compagnie à la glorieuse Mère de Jésus-Christ, l'intermédiaire de toutes les grâces.

CHAPITRE LXXIV.

PÈLERINAGE DES TRENTE-TROIS PÉNITENTS DE SAINT-POMPAIN A NOTRE-DAME-DES-ARDILLIERS POUR OBTENIR L'ÉTABLISSEMENT DES MISSIONNAIRES. — RÈGLE QUE LE V. MONTFORT DONNA POUR CE PÈLERINAGE.

Pour obtenir la protection de la sainte Vierge, il résolut d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers, à Saurmur. Comme l'union de prières fait une sainte violence au ciel, il engagea de bons chrétiens à s'acquitter aussi de cet acte de dévotion.

Les trente-trois pénitents de Saint-Pompain étant disposés à seconder ses vues, il profita de leur bonne volonté ; il voulut même qu'ils partissent les premiers, se réservant d'y aller seul, après s'être préparé par le jeûne et la prière.

Mais, pour ne pas réaliser la parole de l'*Imitation* : « Ceux qui font des pèlerinages se sanctifient rarement », il leur donna des règles de conduite. Elles sont au nombre de quinze. Je cite seulement les cinq articles qui nous font le mieux connaître quel empire il avait pris sur sa compagnie de Pénitents pour lui imposer un règlement aussi sévère (1, 5, 6, 8, 15).

1^o Vous n'aurez point d'autres vues dans ce pèlerinage que d'obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, de bons missionnaires, qui marchent sur les traces des Apôtres, par un entier abandon à la divine Providence et par la pratique de toutes sortes de vertus, sous la protection de la sainte Vierge, et qui soient doués de sagesse pour connaître, goûter et pratiquer la vertu, et la faire goûter et pratiquer aux autres.

5° Voici l'ordre des actions de la journée :

Premièrement, ils coucheront tous, s'il est possible, dans la même auberge ; les plus pénitents dans le foin et la paille, et les plus faibles dans les lits, toujours en silence et avec beaucoup de modestie, après avoir fait la prière en commun.

Deuxièmement, ils se lèveront à la pointe du jour, au premier signal que leur en donnera le supérieur, et réciteront ensemble une courte prière, savoir : un *Pater*, un *Ave*, un *Credo*, avec les commandements de Dieu et de l'Église.

Troisièmement, s'il y a une église dans le lieu où ils auront couché, et qu'il ne faille pas se détourner beaucoup pour y aller, ils iront y adorer à la porte le Saint-Sacrement, en chantant en son honneur le *Tantum ergo* avec l'oraison.

Quatrièmement, en se mettant en chemin, ils chanteront d'abord ou réciteront la Petite Couronne de la sainte Vierge ; ensuite, ils garderont le silence pendant une demi-heure, pour méditer sur la mort et la passion de Jésus-Christ.

Cinquièmement, après la méditation, ils réciteront à deux chœurs le premier chapelet, et pour le faire mieux, ils tâcheront de se mettre deux à deux ou quatre à quatre, si le temps et le chemin le permettent.

Sixièmement, après la récitation du chapelet, ils chanteront des cantiques pendant une heure ou environ.

Septièmement, au signal qu'ils recevront du supérieur, ils s'entretiendront de bonnes choses jusqu'à la dinée, et lorsqu'ils entreront dans le bourg ou village, ils chanteront des cantiques.

Huitièmement, si, dans le lieu de la dinée, il se trouve une église où repose le Saint-Sacrement, ils iront le visiter avant d'aller à l'auberge ; ils monteront tous, s'il se peut,

dans une chambre haute , ou bien se tiendront ensemble dans la même salle basse ; là, s'étant mis à genoux, ils chanteront : *O Saint-Esprit, donnez-nous vos lumières*, et réciteront un *Ave Maria*, puis s'assiéront.

Neuvièmement , un de la Compagnie , après avoir dit tout haut le *Benedicite*, leur fera une petite lecture qu'ils écouteront en mangeant et sans causer. Après la lecture faite, ils pourront parler le reste du repas, et ils le finiront au signal du supérieur, auquel ils obéiront pour l'honneur de Jésus-Christ.

Dixièmement, avant de sortir de l'auberge, ils chanteront, *Mère de Dieu, vous êtes notre Mère*, avec cet autre cantique. *Daignez rendre, Seigneur, à tous nos bienfaiteurs*, et ensuite ils réciteront un *Ave*.

Onzièmement, pendant quelque temps après le dîner, ils se récréeront saintement en marchant. La récréation finie, ils réciteront à deux chœurs le second chapelet, chanteront ensuite des cantiques pendant une heure, et puis parleront de bonnes choses, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés au lieu de la couchée.

Douzièmement, lorsqu'ils y seront arrivés, pendant que celui de la Compagnie qui sera député pour cela, fera préparer le repas, ils réciteront à deux chœurs le troisième chapelet pour l'édification de ceux qui les verront et les entendront : enfin, ils collationneront et se retireront ensuite comme il a été dit ci-dessus.

6° Ils tâcheront de jeûner tous les jours de marche, à moins que la maladie survenant ne les en empêche.

Ils ne s'écarteront point de la troupe et n'entreprendront rien d'extraordinaire sans la permission et l'agrément de celui qu'ils ont choisi pour le chef et le supérieur de leur

pèlerinage, afin que l'obéissance le sanctifie, plus encore que la pénitence.

8° Un quart d'heure avant d'entrer dans la ville de Saurmur, ils pourront se déchausser et entrer ainsi deux à deux, en chantant des cantiques, dans la chapelle de la sainte Vierge. S'ils y arrivent le matin, ils cesseront de chanter à la porte de la chapelle; et, quand les messes seront finies, si c'est le matin, ou lorsqu'on ne chantera pas d'office, si c'est le soir, le Supérieur ira demander au sacristain permission de réciter le chapelet devant l'image de la sainte Vierge, et de chanter quelques cantiques. Si cette permission lui est refusée, ils se tiendront contents et prieront Dieu en silence dans ladite chapelle, jusqu'au signal du Supérieur. Aucun ne sortira que par nécessité et par sa permission, afin de combattre et de vaincre tous ensemble les ennemis de Dieu, le monde, le diable et la chair qui ne manqueront pas de se réunir pour séparer et renverser quelqu'un de la Compagnie.

15° Quand ils seront de retour, ils viendront rendre compte de toutes les croix qu'ils auront portées et des principales choses qui leur seront arrivées, afin qu'on dise pour eux une messe solennelle d'action de grâces.

Les pèlerins furent dociles à la règle qu'il leur avait donnée. Ayant à leur tête M. Mulot et M. Vatel, ils firent sept lieues par jour à pied, et souvent pieds nus, quoique le froid fût alors rigoureux. Un seul, qui était vieux et malade de la goutte eut la dévotion de les suivre à cheval. Il en descendait de temps en temps pour faire monter ceux qui étaient le plus fatigués. Alors les autres donnaient le bras au goutteux pour l'aider à marcher. Ils priaient, psalmodiaient, chantaient des cantiques, et récitaient le saint

rosaire, suivant la règle prescrite. En entrant dans les villages, ils allaient adorer le Saint-Sacrement.

Les habitants accouraient sur leur passage et versaient des larmes de dévotion et de pénitence. A Tours, le curé de Saint-Jean les reçut à la porte de l'église et leur fit un discours touchant sur la pénitence des Ninivites. Après avoir marché trois jours, priant et jeûnant, car c'était en carême, ils arrivèrent à Saumur dont ils visitèrent toutes les églises. Touchés d'un spectacle si édifiant, les habitants se mettaient aux portes et aux fenêtres pour les voir passer. Ils se confessèrent tous à Notre-Dame-des-Ardilliers. Ils revinrent dans le même ordre à Saint-Pompain, et ce pèlerinage se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

La mission de Saint-Pompain s'était aussi close par la plantation d'une croix. Quoique la neige fût alors très-haute, les pénitents ne laissèrent pas d'y marcher les pieds nus.

Pendant sept jours, le missionnaire s'était mis en retraite pour se préparer à faire le même pèlerinage ; il prit pour compagnons de route quelques-uns de ses frères, et fit ce voyage avec une ferveur nouvelle. Il l'avait accompli au temps de sa jeunesse sacerdotale. Maintenant, deux nouveaux motifs stimulaient son zèle, l'attente d'une mort prochaine et le désir de fonder solidement sa Compagnie de missionnaires. Après avoir satisfait sa dévotion, il alla rendre visite aux Sœurs de la Providence dont il avait jadis guidé la fondatrice. Comme il n'était pas éloigné de Fontevault, ses amis le pressèrent de rendre visite à sa sœur qu'il y avait fait placer par Madame de Montespan ; mais il fit à Dieu le sacrifice de cette sainte affection. Il envoya deux de ses frères pour la visiter de sa part, et partit pour Saint-Laurent.

Un des traits les plus saillants de la vertu du V. Montfort fut, sans contredit, le détachement d'une famille, à laquelle il avait montré le dévouement le plus absolu.

A peu près vers cette époque, il avait donné une autre preuve d'une énergie héroïque; elle nous a été transmise par M. des Bastières: « Un jour, dit-il, M. de Montfort reçut une lettre pendant que nous dînions; après l'avoir lue, il leva les yeux au ciel et dit ces paroles de Job: *Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum.* Je le priai de me faire part des nouvelles qu'il venait d'apprendre, et il me dit: « C'est la mort de mon père, je le recommande à vos prières », et il continua ensuite son repas sans donner aucune marque de tristesse. Je lui demandai le lendemain pourquoi il avait paru si insensible à la mort de son père; il me répondit que le péché véniel était un plus grand mal que la destruction de tout l'univers; qu'il valait mieux pleurer le péché que la perte de tous ses parents, parce qu'il était inutile et même très-dangereux de s'opposer à la volonté de Dieu. Nous retrouvons le même sentiment dans une lettre qu'il avait jadis écrite à sa mère, le 28 août 1704:

« Préparez-vous à la mort qui vous talonne par beaucoup de tribulations, souffrez-les chrétiennement comme vous faites. Il faut souffrir et porter sa croix tous les jours: il est nécessaire, il vous est infiniment avantageux d'être appauvrie jusqu'à l'hôpital, si c'est la volonté de notre grand Dieu, d'être méprisée jusqu'à être délaissée de tout le monde, et de mourir en vivant. Quoique je ne vous écrive pas, je ne vous oublie pas dans mes prières et sacrifices; je vous aime et honore d'autant plus parfaitement, que ni la chair ni le sang n'y ont plus de part. Ne m'embarrassez point de mes frères et sœurs, j'ai fait pour eux ce que Dieu a demandé

de moi par charité; je n'ai, pour le présent, aucun bien temporel à leur faire, étant plus pauvre que tous; je les remets avec toute la famille entre les mains de celui qui l'a créée.

« Qu'on me regarde comme un mort, je le répète afin qu'on s'en souvienne; qu'on me regarde comme un homme mort; je ne prétends rien voir ni toucher de la famille dont Jésus-Christ m'a fait naître. Je renonce à tout, hormis mon titre, parce que l'Église me le défend; mes biens, ma patrie, mon père et ma mère sont là-haut; je ne reconnais plus personne selon la chair. Il est vrai que je vous ai, et à mon père, de grandes obligations pour m'avoir mis au monde, pour m'avoir nourri et élevé dans la crainte de Dieu, et rendu une infinité de bons services; c'est de quoi je vous rends mille actions de grâces, et c'est pourquoi je prie tous les jours pour votre salut, et je le ferai pendant votre vie et après votre mort; mais de faire autre chose pour vous, *rien et moi*, c'est la même chose dans mon ancienne famille. Dans la nouvelle famille dont je suis, j'ai épousé la sagesse et la croix où sont tous mes trésors temporels et éternels de la terre et des cieux, mais si grands, que si on les connaissait, Montfort ferait envie aux plus riches et plus puissants rois de la terre.

« Personne ne connaît les secrets dont je parle, ou du moins très-peu de personnes; vous les connaîtrez dans l'éternité, si vous avez le bonheur d'être sauvée: car peut-être ne le serez-vous pas; tremblez et aimez davantage.

« Je prie mon père, de la part de mon Père céleste, de ne point toucher la poix, car il en sera gâté; de ne point manger de la terre, car il en sera suffoqué; de ne point avaler de fumée, car il en sera étouffé.

« La fuite et le mépris du monde, et la dévotion à la sainte Vierge, avec laquelle je suis tout à vous et à mon père!

« Je salue votre Ange gardien, et suis tout en Jésus et Marie.

« MONTFORT,

« Prêtre et esclave indigne de Jésus
« vivant en Marie ¹. »

1. Grandet, p. 379.

CHAPITRE LXXV.

MISSION DE SAINT-LAURENT. — LE V. MONTFORT TOMBE MALADE ET MEURT. — SON TESTAMENT. — SA MORT.

Durant son voyage de Saumur à Saint-Laurent, le V. Montfort redoubla ses austérités : souvent il s'enfonçait dans les bois pour y prendre de sanglantes disciplines. Arrivé à Saint-Laurent, il logea dans un mauvais galetas qui n'avait pour ameublement qu'un peu de paille et ses instruments de pénitence.

Il y fut rejoint par M. Mulo, son disciple, et le prieur, son frère. M. Vatel était resté à Saint-Pompain pour se remettre de ses fatigues.

Comme ses travaux apostoliques ne lui faisaient pas perdre de vue son hospice d'Incurables à Nantes, à peine arrivé à Saint-Laurent, il écrivit à la Supérieure. Nous n'avons pas la lettre qui provoqua cette réponse.

La mission s'ouvrit le dimanche suivant. A la procession qui précède la messe, le missionnaire fit un acte de piété qui édifia grandement la paroisse. Comme il attendait dans une chapelle collatérale le moment de prêcher, il en sortit quand passa le clergé et prit lui-même la croix pour la porter durant la procession, témoignant par son maintien, son respect pour ce gage du salut.

Épuisé par ses mortifications et ses travaux apostoliques, il se livra néanmoins avec la même ardeur à la prédication. Sa parole, comme ailleurs, produisait les plus grands fruits dans les âmes. Au milieu de sa mission, ayant appris la prochaine arrivée de Mgr de Champflour, il en ressentit

une grande joie, parce que la présence de ce saint évêque donnerait une nouvelle bénédiction à ses travaux. Pour lui témoigner son respect, il engagea tous les paroissiens à venir à sa rencontre; mais il se donna tant de fatigues pour organiser cette procession, qu'il fut attaqué d'une fausse pleurésie. Le mal se déclara avec une telle violence qu'il fut obligé de se retirer dans sa chambre. Comme il devait prêcher dans l'après-midi, M. Mulo, son confesseur, voulut l'en empêcher; mais, craignant que son silence ne fût attribué à l'amour-propre et à la peur de parler devant l'évêque, il monta en chaire; il était si abattu qu'il fit compassion à tout l'auditoire. Il parla sur la douceur de Jésus-Christ; son énergie lui tenant lieu de force, il dépeignit d'une manière si touchante la douceur de Jésus-Christ à l'égard de Judas, qu'il fit couler les larmes de toute l'assistance.

En descendant de chaire, il fut obligé de se mettre au lit; suivant son habitude, il couchait sur la paille; mais, pour obéir à son confesseur, il consentit à prendre un matelas; il demanda et reçut les sacrements.

Il n'y avait que cinq jours qu'il était malade, et déjà il sentait ses forces diminuer. Le 27 avril, veille de sa mort, il fit son testament. Comme il est assez court, M. Mulo, qui se chargea de l'écrire, n'employa pas une feuille de papier ordinaire, mais les derniers feuillets d'un petit volume in-24 intitulé : le *Testament spirituel*. Il fut signé par le V. Montfort et déposé chez le notaire dont le certificat de réception existe encore.

Voici la teneur de ce testament :

« Je, soussigné, le plus grand des pécheurs, veux que mon corps soit mis dans le cimetière, et mon cœur sous le marche-pied de l'autel de la sainte Vierge.

« Je mets entre les mains de Mgr l'évêque de la Rochelle et de M. Mulot, mes petits meubles et livres de mission, afin qu'ils les conservent pour l'usage de mes quatre frères unis avec moi dans l'obéissance et la pauvreté, savoir : frère Nicolas, de Poitiers, frère Philippe, de Nantes, frère Louis, de la Rochelle, et frère Gabriel qui est avec moi, tandis qu'ils persévéreront à renouveler leurs vœux tous les ans, aussi pour l'usage de ceux que la divine Providence appellera à la même communauté du Saint-Esprit. Je donne toutes mes figures du calvaire, avec la croix, à la maison des Sœurs des Incurables de Nantes ; je n'ai point d'argent à moi en particulier, mais il y a cent trente-cinq livres qui appartiennent à Nicolas, de Poitiers. M. Mulot donnera dix écus de l'argent de la boutique à Jacques, dix autres à Jean, et dix écus de même à Mathurin s'ils s'en veulent aller, et ne pas faire vœu de pauvreté et d'obéissance. S'il y a quelque chose de reste dans la boutique, M. Mulot en usera en bon père à l'usage des frères et à son propre usage. Comme la maison de la Rochelle retournera à ses héritiers naturels, il ne restera plus pour la Communauté du Saint-Esprit que la maison de Vouvant donnée par contrat par M. de la Brulerie, dont M. Mulot accomplira les conditions, et les deux boisselées de terre données par M^{me} la lieutenantante de Vouvant, et une petite maison donnée par une bonne femme, à condition que, s'il n'y a pas moyen d'y bâtir, on y entretiendra les Frères de la Communauté du Saint-Esprit, pour faire l'école charitable. Je donne trois de mes étendards à Notre-Dame de Sainte-Patience de la Séguinière, les quatre autres à Notre-Dame de la Victoire ; à la Garnache et à chaque paroisse de l'Aunis où le Rosaire persévérera, une des bannières du saint Rosaire. Je donne à M. Bonny les six tomes de *Sermons de la Volpilière*, et à M. Clisson, les quatre tomes des *Catéchismes des peuples de la campagne*.

S'il en est dû quelque chose à l'imprimeur, on le payera de la boutique ; s'il y a du reste, il faudra rendre à M. Vatel ce qui lui appartient, si Mgr l'évêque le juge à propos. Voilà mes dernières volontés, que M. Mulot fera exécuter, avec un entier pouvoir que je lui donne de disposer comme bon lui semblera, en faveur de la communauté du Saint-Esprit, des chasubles, calices et ornements d'église et de missions.

Fait à la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 27 avril 1716.

Signé : LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT.

Il est bien évident que le serviteur de Dieu, en faisant à M. Mulot une si large part dans son pauvre héritage, désirait qu'il fût le continuateur de son œuvre. C'était un poids bien lourd pour un jeune ecclésiastique, faible de complexion, inexpérimenté et inhabile dans l'art de la parole. La pensée de remplacer cet intrépide missionnaire ne pouvait lui venir à l'esprit que pour la rejeter ; mais le V. Montfort n'en jugea pas ainsi. Éclairé d'une lumière surnaturelle, il lui ordonna hardiment de prendre sa place : comme le disciple s'en excusait, alléguant sa faiblesse et son incapacité, le V. Montfort lui prit la main : « Ayez confiance, mon fils, je prierai pour vous. » Ces paroles prophétiques donnèrent à M. Mulot la force et l'intelligence dont il avait besoin pour continuer et étendre l'œuvre de son maître.

Déarrassé de ces soucis de l'avenir, l'homme de Dieu ne s'occupa plus que de regarder en face la mort dont il avait si souvent évoqué le fantôme. Il demanda de garder dans le tombeau les chaînettes de fer qu'il portait au cou, aux bras et aux mains, comme marque de sa dévotion à la sainte Mère de Dieu, et, prenant dans sa main droite le cru-

cifix indulgencié par le pape, dans sa main gauche la statuette de la sainte Vierge qu'il portait toujours avec lui ; il se mit à regarder ces deux images, invoquant tour à tour les noms sacrés de Jésus et de Marie. Il recommanda de les mettre dans son cercueil avec ses instruments de pénitence.

Mais s'il convient aux rois de mourir debout, aux guerriers de tomber le glaive à la main, il sied aux missionnaires de mourir en parlant de Dieu. Cette mort prématurée entourait déjà le missionnaire d'une auréole de gloire. Un grand concours se fit autour de sa demeure : tous demandaient à le voir pour la dernière fois. L'homme de Dieu, ayant ordonné de tenir sa chambre ouverte, ceux qui se voyaient privés de sa parole voulurent au moins recevoir sa bénédiction. Pour vaincre son humilité, M. Mulot lui dit de les bénir avec son crucifix, ce qu'il consentit à faire. La chambre se remplit à trois fois successives. Alors le missionnaire, ranimant ses forces à la vue de ce peuple en larmes, chanta la strophe qui commence un de ses cantiques de mission :

Allons, mes chers amis,
Allons en paradis.
Quoi qu'on gagne en ces lieux,
Le paradis vaut mieux.

Au milieu des enivrements de la croix, sa vie avait été un chant d'espérance. Il avait chanté au milieu des peuples, Dieu, Jésus-Christ, sa divine Mère ; au milieu des injures, il avait chanté ses cantiques de résignation ; sur les ruines de son calvaire, il avait chanté le triomphe de la croix ; dans ses chants, il avait bravé la fureur des éléments et la rage des corsaires ; intrépide Jonas, il avait chanté au milieu de toutes les tempêtes qui l'avaient sub-

mergé : il ne voulut pas se taire au milieu des angoisses suprêmes.

. Mais, quelle que soit l'étendue de la grâce, l'énergie de l'âme et la solide trempe des nerfs, le disciple n'est pas au-dessus du maître qui avait frissonné aux approches de la mort. Pour les grands saints se réalisent presque toujours ces paroles de l'Écriture : *Venient super eum horribiles* : « l'horrible planera sur lui ». Le vénérable missionnaire avait pourtant fait le plus savant noviciat de la mort. Jeune, il l'avait vue dans d'effroyables nuits, seul à seul et face à face. Il l'avait chantée et prêchée sous toutes les formes. Pour en mieux inculquer la pensée à ses frères, il en avait simulé le spectacle et représenté les angoisses ; mais l'acteur le plus consommé n'est jamais assez sûr de lui-même, quand il faut jouer pour son compte ce terrible drame.

Tout à coup, à ses divins transports succède un profond abattement. Il s'éveille bientôt, tremblant et frémissant, et dit à haute voix, comme parlant à une vision : « C'est en vain que tu m'attaques : je suis entre Jésus et Marie, *Deo gratias et Marie* ; je suis au bout de ma carrière, c'en est fait, je ne pécherai plus. » Il entra ensuite dans un grand calme et expira doucement à huit heures du soir, un mardi, le 28 avril 1716.

Cette vision infernale venant troubler la quiétude des Saints à l'agonie n'est pas un phénomène surnaturel particulier au V. Montfort ; elle est la réalisation de la parole divine : « La vie de l'homme est un combat. » Quand la mort fait disparaître tous les fantômes de volupté, d'orgueil ou de richesse qui servaient à déguiser le tentateur, il nous tente par les apparitions de la peur et du désespoir.

Plus une âme a été généreuse à combattre le démon, plus il cherche à troubler la paix de son dernier sommeil. Saint Martin, le grand thaumaturge et le dompteur de

démons, vit son ennemi à sa dernière heure et lui adressa ces fermes paroles : « Que fais-tu là, bête sanguinaire ; en moi tu ne trouveras rien de damnable : j'irai au sein d'Abraham. » L'agonie de Michel le Nobletz, du P. Maunoir, de M. de Quériolet et du bienheureux Berchmans, présente quelque chose de semblable ; mais, chez tous ces saints personnages, le dernier soupir s'est toujours exhalé dans un grand calme. Le ciel voilé par la tempête, s'est montré pur à leur dernier regard. On peut dire des élus de Dieu :

Leur vie a coulé sans nuage,
Leur mort est le soir d'un beau jour.

CHAPITRE LXXVI.

PORTRAIT DU VÉNÉRABLE MONTFORT. — CARACTÈRE SPÉCIAL DE SA SAINTETÉ.

C'est ainsi que mourut, à quarante-trois ans deux mois et vingt-huit jours, le V. Louis-Marie Grignon de Montfort. Voici son portrait, tel que nous l'a transmis un de ses premiers historiens : « Sa taille était au-dessus de la médiocre, sa constitution forte et robuste, mais affaiblie par ses fatigues et ses austérités, son air plein de grandeur et de bonté ; il avait les joues assez vermeilles, le visage blanc, le front large et élevé, les yeux grands et vifs et cependant très-modestes, le nez aquilin et le menton un peu allongé. »

Cette description est parfaitement conforme au beau portrait du vénérable serviteur de Dieu, qui fut peint de son vivant. Il est conservé dans le pensionnat des Filles-de-la-Sagesse, à Rennes ; mais ce que l'historien n'a pu décrire et ce que le peintre a parfaitement exprimé, c'est ce regard intérieur et cette expression extatique d'un homme qui est mort aux choses périssables.

Pour rendre l'effet qu'il produit sur le spectateur, il faudrait écrire au bas cette parole de la Bible : *Visiones Omnipotentis videt*. Il contemple les visions du Tout-Puissant (Nomb. 24, 16). Le peintre a donné à son personnage cette expression qui lui était habituelle.

Tous les contemporains ont dit que le V. Montfort était singulier dans ses manières ; il est probable que cette étrangeté était produite par deux causes : son application continue à la présence de Dieu, son mépris et sa nescience des choses du monde le rendaient taciturne et absorbé

quand il ne s'agissait que des futilités de la vie ; mais l'élan de son âme et son zèle pour la gloire de Dieu le tiraient facilement de sa somnolence extérieure, et donnaient à sa parole et à sa personne cette animation enthousiaste qui se retrouve à chaque mot de ses lettres. Il était toujours silencieux ou missionnaire.

Peut-être aussi sa grande affection pour les pauvres, leur fréquentation habituelle et le désir de se mettre à leur portée avaient donné à ses manières un laisser-aller qui déplaisait à cette société du XVIII^e siècle, où l'étiquette et l'élégance affectée nuisaient au naturel. Il est probable que, dans notre siècle, on priserait plus facilement sa simplicité évangélique et populaire.

Quant à son âme, je n'en retracerai pas ici les qualités incomparables ; il faudrait redire ce que j'ai raconté dans les pages nombreuses que vous venez de parcourir. Qu'il nous suffise de remarquer le caractère spécial de sa sainteté. De même que tous les visages, en conservant les grands traits de la race humaine, se distinguent les uns des autres, soit par la rectitude l'ampleur, ou l'inflexion des lignes, soit par les impressions différentes qui les varient ; de même, parmi cette riche galerie de saints portraits que l'Église conserve avec amour, la physionomie du V. Montfort se dessine avec des traits qui le rendent facilement reconnaissable.

En effet, la sainteté n'est autre chose que la vie de Jésus-Christ en nous et la reproduction de ses vertus. Or, dans ce divin modèle, toutes les vertus ont existé en proportion suréminente et relativement infinie.

Malgré l'étendue de la grâce et le concours fidèle de la volonté, aucun des saints n'a égalé son Maître. En étudiant leur vie, on est frappé de deux contrastes : de leur immense supériorité sur leurs frères, de leur immense infé-

riorité, quand on les compare avec leur exemplaire. Tous ont péché, au moins véniellement, c'est-à-dire, dans certains actes de la vie, ils ont eu des défaillances de vertu. Même dans celles qu'ils portaient à l'héroïsme, vous remarquerez toujours une difficulté ou une imperfection due à leur nature morbide qui opposait à l'action de la grâce ses révoltes ou son inertie.

La perfection chez les saints consiste à suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ le plus près et le plus exactement possible : plus les traits de ressemblance avec lui sont nombreux, profonds, et antipathiques à la nature humaine, plus nous regardons comme saint celui qui en porte l'empreinte, parce qu'il s'éloigne davantage de la nature déchue, pour devenir conforme à l'image de Jésus-Christ.

C'est sur cette triple mesure qu'il faut apprécier la sainteté du V. Montfort. Or, je trouve dans sa vie trois traits profonds de ressemblance avec les vertus du Dieu fait homme : sa pureté sans tache, sa vie consacrée à évangéliser ses frères, son immense amour pour la croix.

Quoique dans Jésus-Christ toute vertu soit à l'état parfait et divin, néanmoins nous regardons comme plus efficaces pour la rédemption, les vertus du divin Sauveur qui sont plus antipathiques à la nature humaine : la virginité, dont aucun homme n'avait donné l'exemple à ses frères, le désir de procurer le salut des hommes et la gloire de Dieu ; la patience au milieu d'ineffables tortures. A la vérité, tous les actes de Notre-Seigneur Jésus-Christ avaient la même perfection, parce qu'ils étaient les actes d'une personne infinie ; néanmoins, les auteurs qui ont médité sur la rédemption attribuent à la croix un trésor de vertu expiatoire qui n'était pas aussi visible dans les autres actes de sa vie mortelle.

Il y a donc dans cette reproduction des trois vertus les plus difficiles de la vie du divin Sauveur, une perfection et une beauté surnaturelle qui nous permettent d'affirmer que parmi les serviteurs de Dieu le V. Montfort tient une place privilégiée, parce qu'il reflète en son âme les traits les plus éclatants de la similitude divine.

Mais ce qui lui donne un autre trait de ressemblance, c'est que, comme son divin modèle, il les a reflétés toute sa vie. Presque tous les saints ont passé par l'état de péché et d'imperfection ; leur vie n'est pas homogène, soit que la grâce n'ait pas été au même degré d'énergie, soit que la nature, fille d'Adam, n'y ait pas toujours répondu avec le même courage. Presque tous ont donc une existence de deux pièces : l'une coupable ou informè, semblable à celle d'Adam pécheur ; l'autre, divinisée par sa ressemblance avec la vie de l'Adam céleste, le chef des prédestinés.

Vous ne voyez pas ce partage dans la vie du V. Montfort ; on dirait que ces trois traits de similitude ont été gravés en lui dès le berceau, profonds, inaltérables. Quoique plus contraires à la nature humaine, ils semblent avoir été formés avec lui ; vous les trouvez dans son enfance, dans sa jeunesse, dans son âge mûr, sans intermittence, jaillissant avec le même élan que s'ils lui avaient été donnés par la nature.

C'est là une des grandes merveilles, même parmi celles que nous trouvons dans la vie des saints ; elle fait notre admiration, comme elle excita celle de ses contemporains qui l'avaient observée. C'est la remarque judicieuse de M. Dubois, aumônier de l'hôpital général de Poitiers : « Les travaux de M. Grignon ont été si pénibles pour le corps et l'esprit, ses exercices de piété si continuels et ses mortifications tellement sans relâche, que j'ai toujours regardé comme une

espèce de miracle qu'il pût suffire sans mourir mille fois; et comme je marquais un jour à M. Revol, évêque d'Oleron, alors vicaire général de Poitiers, mes sentiments et ma surprise à ce sujet, il me fit l'honneur de me répondre que, lui aussi, de tous les miracles qu'on attribuait dès lors à M. Grignon, c'était celui qu'il admirait le plus. »

« Ce qu'il y a de bien singulier dans sa vie, dit M. Grandet, c'est qu'il ne s'est jamais relâché en rien, ni paru un seul instant différent de lui-même. Je laisse à l'historien qui doit écrire sa vie, à faire valoir cet endroit qui est très-singulier et très-rare dans les plus grands saints; car pratiquer les plus hautes vertus et les plus austères mortifications de l'esprit et du corps, sans laisser échapper la nature en quelque occasion que ce soit, dans la retraite ou dans les fonctions publiques, avec les pauvres, avec les riches, dans le boire et dans le manger, seul ou en compagnie, c'est le prodige de la grâce ¹. »

Après cet aperçu qui résume son histoire, il est inutile d'énumérer toutes les vertus chrétiennes et de citer les traits correspondants de sa vie. En lisant cette histoire, on a dû voir que les actes du V. Montfort sont tous des manifestations de la vie surnaturelle.

Qu'il nous suffise de faire une dernière remarque. La virginité, le zèle pour la gloire de Dieu, l'amour de la croix, vertus hostiles entre toutes les autres à la nature humaine, sont par là même l'expression la plus haute de la divine charité. L'homme ne peut rester toute sa vie chaste, zélé, crucifié, qu'à la condition d'avoir pour Dieu un suprême amour.

L'immolation est la mesure de la charité, comme la cha-

1. Grandet, 482.

rité elle-même est la mesure des autres vertus chrétiennes. Or, la virginité, la dépense de sa vie pour ses frères, la croix ardemment désirée et amoureusement portée, immolent l'âme sur l'autel de la charité. Sous leur triple action, la vie du V. Montfort n'a été qu'un long holocauste.

CHAPITRE LXXVII.

HONNEURS RENDUS A LA MÉMOIRE DU V. MONTFORT ; DIX-HUIT MOIS APRÈS SA MORT, MONSEIGNEUR DE CHAMPFLOUR PERMET D'EXHAUSSER SON TOMBEAU. — SON ÉPITAPHE.

Le V. Montfort, comme tous les hommes qui ont profondément remué leurs contemporains, n'avait jamais trouvé d'indifférents autour de lui ; il avait toujours recueilli l'affection ou l'antipathie.

Mais les saints personnages ont deux sortes d'ennemis : les uns qui détestent leurs vertus et leur doctrine : ceux-là sont incorrigibles ; les autres qui n'ont pas de haine, mais un éloignement causé par la malignité, la jalousie, l'amour-propre ou les préjugés : ceux-là reviennent à des idées plus justes, passent même à l'admiration des vertus, aussitôt que la mort a fait disparaître ces causes frivoles d'antipathie. Il en fut ainsi pour le V. Montfort. Ceux qui l'avaient admiré vivant, le regardèrent comme un saint après son trépas ; ceux qui avaient blâmé ses manières et l'ardeur de son zèle, ne se rappelèrent que sa vie si pure et si pleine, son immense charité, sa mort si noblement acceptée au milieu du combat, et confondirent avec les autres leurs bénédictions et leurs regrets.

Le bruit de cette mort s'étant répandu, le bourg de Saint-Laurent fut bientôt rempli par une multitude de personnes qui vinrent lui rendre les derniers devoirs ; les

prêtres des paroisses voisines assistèrent à ses funérailles, qui se firent le lendemain.

En attendant la cérémonie, le corps du serviteur de Dieu fut exposé dans la nef. Tous étaient si convaincus de sa sainteté, qu'ils faisaient toucher au corps des chapelets, des crucifix, des images et du linge ; mais comme cette multitude enthousiaste eût coupé ses cheveux et ses habits, les pénitents se relevèrent pour faire la garde autour du cercueil de leur fondateur. Lorsque son corps fut mis dans la fosse, des cris et des sanglots retentirent parmi les assistants comme aux funérailles d'un père.

On rendit de grands honneurs à sa mémoire ; deux oraisons funèbres furent prononcées : l'une à Saint-Laurent, l'autre à la Rochelle, chez les Pères de la Compagnie de Jésus, qui voulurent aussi honorer après sa mort cet ancien élève, qu'ils avaient aimé et soutenu pendant sa vie.

Monseigneur de Champflour regretta amèrement la mort du missionnaire dont il avait encouragé les travaux. Il versa des larmes et dit qu'il venait de perdre le meilleur prêtre de son diocèse. Bientôt il donna publiquement deux preuves de sa vénération pour le serviteur de Dieu.

En répondant à M. Mulet, qui lui avait demandé la solution de plusieurs doutes, il lui dit : « Je n'ai jamais désapprouvé le vœu de chasteté que M. de Montfort faisait faire pour un temps limité ; au contraire, je le regardais comme une bonne pratique ; il ne faut pas être surpris de tous les mauvais discours qu'on pourra tenir de ce pauvre défunt ; il a eu pendant sa vie assez de traverses et de contradictions pour qu'après sa mort on continue à le calomnier ; mais je le crois toujours un grand saint devant Dieu, et partout où il a fait des missions, on lui donne des marques de reconnaissance, d'estime et d'attachement par tous les services et les prières qu'on fait pour le repos de son âme. Je me re-

commande aux vôtres et suis avec estime, Monsieur, tout à vous. — ETIENNE, évêque de la Rochelle. »

Peu après, il donna une preuve plus concluante de son admiration pour le serviteur de Dieu.

Par humilité et en même temps par dévotion pour la sainte Vierge, le V. Montfort avait mis en tête de son testament :

« Je, soussigné, le plus grand des pécheurs, veux que mon corps soit mis dans le cimetière et mon cœur sous le marche-pied de l'autel de la sainte Vierge. » Après avoir rapporté cet article de son testament, M. Grandet dit, cinq pages plus loin : « On l'inhuma dans la chapelle de Notre-Dame de l'église de Saint-Laurent. » Les disciples du V. Montfort et le doyen n'avaient pas cru devoir accéder aux vœux de son humilité. On ne fit pas l'ouverture du corps pour en extraire le cœur, et on l'enterra entier dans la chapelle de la sainte Vierge, à gauche, près du marche-pied de l'autel.

Un grand nombre de personnes vinrent journellement à son tombeau pour invoquer son crédit auprès de Dieu. Presque toutes disaient avoir été exaucées en obtenant des guérisons miraculeuses par ses prières.

Cette affluence s'augmentait sans cesse. M^{me} la marquise de Bouillé et d'autres personnes qui avaient une vénération profonde pour la mémoire du serviteur de Dieu, demandèrent à l'évêque de la Rochelle la permission de faire exhausser la tombe qui était au niveau de la terre, et d'en faire mettre une en marbre, élevée sur quatre piliers, avec une épitaphe en lettres d'or. L'évêque y consentit ; mais en même temps il défendit de rendre au serviteur de Dieu le culte qui est réservé à ceux dont l'Église infallible a proclamé la sainteté.

« Je suis très-édifié, Madame, des bons sentiments que vous avez pour la mémoire de M. de Montfort ; j'en ai aussi

de très-avantageux, et je le crois très-agréable aux yeux de Dieu. Ayant vécu aussi saintement qu'il a fait, il y a tout lieu de croire que Dieu lui aura fait miséricorde, et qu'il l'a mis au rang des Bienheureux du ciel. Il est vrai, Madame, que j'ai défendu qu'on lui rendît un culte public de religion, comme de lui faire des vœux, mettre des figures de cire, des pieds, des mains, des bras auprès de son tombeau, et de faire aucune cérémonie publique de cette nature, parce que l'Église ne l'ayant pas reconnu ni déclaré saint, on ne peut sans abus lui rendre aucun culte public.

« Mais on peut bien avoir pour lui une dévotion particulière, aller à son tombeau sans y faire des vœux, se recommander à ses prières ; je ne blâme pas cela, au contraire ; je ne blâme pas non plus qu'on boive sur quelque chose qui lui ait servi, même sur du bois de son cercueil ; enfin, Madame, j'approuve la dévotion particulière qu'on peut avoir pour cet illustre défunt, et la confiance qu'on a dans ses prières et dans son intercession ; mais je condamne le culte public et les pratiques publiques de piété, qu'on ne peut et qu'on ne doit rendre qu'aux saints reconnus et déclarés tels par l'Église. J'ai l'honneur d'être avec bien de l'estime et du respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« ÉTIENNE, évêque de la Rochelle. »

L'exhumation permise par Mgr de Champflour se fit dans la nuit du 12 novembre 1717, en présence de M. Friault, alors vicaire de Saint-Laurent, de M. le marquis de Treziedi, de M^{lle} Dauvais et de la Sœur Mathurine, qui payait la dépense du caveau et de la table de marbre. Il y avait aussi d'autres personnes qui aidaient aux travaux, ou qui s'y étaient introduites par dévotion. Le doyen était absent, et ne vint que plus tard. La relation a été faite par

M. Friault, vicaire, qui fut plus tard curé de Saint-Aubindes-Ormeaux. Il avait intimement connu le vénérable missionnaire, qui l'avait engagé à le suivre ; mais s'il refusa d'entrer dans sa Compagnie, il fut néanmoins très-utile à l'Institut naissant, en se chargeant de confesser les Sœurs de la Sagesse au début de leur établissement. Voici les détails qu'il signale dans ses relations :

Lorsque le cercueil parut, loin d'exhaler aucune mauvaise odeur, comme on s'y était attendu, on fut surpris de sentir une odeur très-suave. La terre même qui l'entourait en était imprégnée ; les assistants ne craignirent plus alors de s'approcher. Le cercueil fut posé sur deux bancs au delà de la balustrade de la chapelle de la Très-Sainte Vierge ; et lorsqu'on ôta l'ais de dessus le cercueil, on fut surpris d'y voir une infinité de petites mouches qui avaient les ailes vertes, et qui murmuraient à peu près comme des abeilles autour de leur ruche. Il n'y avait cependant ni limon ni putréfaction, et la chair était blanche et saine. M. Mougeon, doyen, étant arrivé alors, et s'étant approché du cercueil, ne sentit aucune mauvaise odeur, et trouva que le visage du serviteur de Dieu était tout entier très-reconnaissable, et nullement défiguré. Mgr l'évêque avait défendu de toucher au corps ; cela n'empêcha pas que plusieurs personnes qui s'étaient glissées dans l'église ne déchirassent des morceaux de sa soutane et de son aube, et ne coupassent des lambeaux de son cercueil. Le corps et le premier cercueil furent renfermés dans un autre cercueil fait de bois de chêne ; on le déposa dans un caveau en maçonnerie qu'on avait préparé ; mais, au lieu de l'appuyer sur la terre, on l'exhaussa sur deux tréteaux. Après avoir scellé le caveau, on éleva au-dessus un petit cénotaphe haut de 92 centimètres, recouvert d'une table de marbre sur laquelle on avait gravé cette épitaphe :

QUID CERNIS, VIATOR ?
LUMEN OBSCURUM,
VIRUM CHARITATIS IGNE CONSUMPTUM,
OMNIBUS OMNIA FACTUM,
LUDOVICUM-MARIAM GRIGNION DE MONTFORT.
SI VITAM PETIS, NULLA INTEGRIOR ;
SI PËNITENTIAM, NULLA AUSTERIOR ;
SI ZELUM, NULLUS ARDENTIOR ;
SI PIETATEM IN MARIAM
NULLUS BERNARDO SIMILIOR.
SACERDOS CHRISTI CHRISTUM MORIBUS EXPRESSIT ;
VERBIS UBIQUE DOCUIT ;
INDEFESSUS, NONNISI IN FERETRO RECUBUIT ;
PAUPERUM PATER,
ORPHANORUM PATRONUS,
PECCATORUM RECONCILIATOR ;
MORS GLORIOSA VITÆ SIMILIS ;
UT VIXERAT, DEVIXIT ;
AD CÆLUM DEO MATURUS EVOLAVIT.
DIE 28 MENSIS APRILIS
ANNO DOMINI 1716 OBIIT,
43 ÆTATIS` SUÆ.

En voici la traduction :

Passant, que vois-tu ?
Un flambeau éteint !
Un homme consumé par le feu de la charité, qui se
fit tout à tous,
Louis-Marie Grignon de Montfort.
Si tu demandes quelle fut sa vie, aucune ne fut plus innocente.
Son zèle ? aucun ne fut plus ardent.
Sa pénitence ? aucune ne fut plus austère.

Sa dévotion envers Marie ?

Personne ne ressembla mieux à saint Bernard.

Prêtre de J.-C., il retraça J.-C. par sa vie ;
partout il le prêcha par sa parole ;
infatigable, il ne s'arrêta que dans la tombe.

Il fut le père des pauvres,
le protecteur des orphelins ;
il réconcilia les pécheurs ;
sa mort glorieuse ressembla à sa vie ;
comme il avait vécu, il cessa de vivre.

Mûr pour Dieu, il s'envola au ciel ;
il mourut le 28 du mois d'avril
l'an 1716 de Notre-Seigneur,
âgé de 43 ans.

Tous les historiens rapportent cette épitaphe qui est remarquable. Car, comme le dit M. Blain, elle représente au naturel le portrait de son âme, en exprimant en peu de mots son vrai caractère et ses vertus dominantes, qui sont un zèle ardent, une innocence admirable et une austère pénitence. Mais aucun ne nous en a nommé l'auteur.

Elle est juste et vivement sentie. Ces deux qualités et une légère afféterie de style me porteraient à l'attribuer à M. Blain. Le *lumen obscurum, ut vixerat devixit*, rappellent le style du chanoine de Rouen. D'ailleurs, trois de ces lignes se trouvent dans ses écrits.

M. Barin, grand vicaire de Nantes, voulut aussi témoigner son affection au serviteur de Dieu, dont il avait été le protecteur ; il envoya une plaque de cuivre qui fut appliquée à la muraille au-dessus du tombeau :

« Ici repose le corps de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, excellent missionnaire, dont la vie a été très-innocente, dont la piété a été admirable, dont les discours remplis de

la grâce du Saint-Esprit ont converti un nombre infini d'hérétiques et de pécheurs, dont le zèle pour l'honneur de la Très-Sainte-Vierge et l'établissement du saint Rosaire a persévéré jusqu'au dernier jour de sa vie. Il est mort en faisant mission dans cette paroisse, le 28 avril 1716.

« Pour gage de tendresse ,

« M. L. Barin, chantre, chanoine dignitaire et grand vicaire de l'église cathédrale de Nantes. »

LIVRE IX

LE VÉNÉRABLE P. DE MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME
THAUMATURGE.

CHAPITRE LXXVIII.

LES MIRACLES QUE LE V. MONTFORT OPÉRA PENDANT SA VIE PROUVENT LA RÉALITÉ DE SES VERTUS; CEUX QUI ONT SUIVI SA MORT PROUVENT SA PERSÉVÉRANCE DANS LA GRACE.

Ces honneurs insolites, rendus à la mémoire du vénérable serviteur de Dieu, prouvent l'opinion que ses contemporains avaient de sa sainteté; mais l'Église, infaillible dans ses jugements, ne les appuie pas sur l'opinion humaine ni même sur l'appréciation qu'elle fait des vertus d'un saint. Il lui faut le jugement de Dieu manifesté par le miracle. Lorsqu'on demande à l'Église de placer un de ses fils au rang des saints, c'est-à-dire de déclarer, sous sa garantie infaillible, qu'il a pratiqué les vertus chrétiennes dans un degré héroïque, et qu'il est mort dans l'état de grâce sanctifiante, elle sait parfaitement que le témoignage humain, même le plus éclairé et le plus sincère, ne peut jamais affirmer absolument ces deux faits connus de Dieu seul.

Les actes extérieurs des vertus ont été héroïques. Mais le motif qui les animait était-il exclusivement surnaturel

et divin ? N'ont-ils pas été viciés par l'orgueil, l'amour-propre, la cupidité ? Puisque l'homme, qui a conscience des mobiles de sa volonté, ignore pourtant s'il est digne d'amour ou de honte, comment des témoins, même clairvoyants, pourraient-ils l'affirmer d'un autre ?

D'ailleurs, qui peut dire ce qu'a été la mort ? On a beau presser le crucifix sur son cœur, quand les mains retombent de faiblesse, quand la lèvre est frémissante au souffle de l'agonie, il est rigoureusement possible que l'âme, dans une pensée et dans une volonté suprême, se détourne du bien immuable, et perde à tout jamais le fruit de ses justices, comme il est possible qu'une âme ennemie de Dieu, et placée sur le bord des gouffres éternels, profite du dernier rayon de pensée, du dernier élan de la volonté pour se convertir à Dieu par l'amour, et que, dans cette pénitence de l'agonie, elle répare ses péchés et gagne le ciel.

Personne ici-bas ne peut donc dire d'une âme : « Elle est damnée ! » comme aucun homme ne peut dire infailliblement de l'âme la plus pieuse : « Elle est sauvée ! » Il n'y a que Dieu. C'est pourquoi l'Église réclame toujours son témoignage pour affirmer la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. Or ce témoignage, c'est le miracle opéré pendant la vie et après la mort.

L'Église applique donc aux vertus de ses enfants le divin contrôle que le Sauveur appliquait aux siennes pendant les jours de sa vie mortelle. Il disait : « Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres » (JOAN. X, 38). Ces œuvres, c'étaient ses miracles. Elle se fait la réflexion pleine de justesse qu'énonçait l'aveugle aux ennemis du divin Maître : « Si cet homme n'appartenait pas à Dieu, il ne pourrait rien faire » (JOAN. IX, 33).

Or les miracles opérés pendant la vie des serviteurs de Dieu prouvent que leurs vertus étaient réelles, intègres, sur-

naturelles. Elles n'ont été viciées ni par l'hypocrisie ni par quelque vice secret, ver rongeur qui aurait altéré ce fruit céleste. Cette participation à l'empire que le divin Sauveur exerçait sur la nature prouve que les saints ont été ses images parfaites dans des prérogatives beaucoup plus accessibles à l'homme. S'ils ont partagé son pouvoir miraculeux, c'est qu'ils ont reçu la participation la plus abondante de son immense charité.

Les miracles opérés après la mort sont une démonstration encore plus riche : ils confirment les vertus pratiquées pendant la vie, l'origine céleste des miracles que le thaumaturge opéra de son vivant, et surtout ils prouvent que telle était la vie, telle a été la mort, une dernière immolation à la volonté divine, un dernier soupir de l'amour divin.

Dans tous ces prodiges attribués aux serviteurs de Dieu, et transmis à l'Église pour fixer son jugement, il se présente une double question : Ces faits sont-ils véritables ? Leur origine est-elle miraculeuse ? Le devoir de l'historien varie, suivant que son héros est déclaré digne du culte des fidèles et vrai opérateur des miracles, ou bien que ses miracles, tout en présentant des motifs raisonnables de crédibilité, n'ont pas été affirmés par l'Église. S'il s'agit d'un saint qui reçoit les honneurs du culte, l'historien a le devoir d'affirmer comme réels et divins les faits miraculeux reconnus dans les actes de la canonisation. Les nier ou révoquer en doute leur réalité ou leur origine céleste, ce serait donner un démenti à l'Église. Au contraire, si le serviteur de Dieu, tout en ayant laissé après lui un grand renom de saint et de thaumaturge, n'est pas encore placé sur les autels, l'historien ne doit rapporter des miracles que comme des faits uniquement appuyés sur des motifs raisonnables : c'est une conviction historique, ce n'est nullement une foi religieuse qu'on prétend imposer aux autres.

Tel est notre rôle dans cette relation de miracles attribués au vénérable Montfort, soit pendant sa vie, soit après sa mort. Ils sont aussi la preuve de cette grande renommée de sainteté que laissa le serviteur de Dieu, puisque tant de chrétiens recoururent à son intercession et restèrent persuadés que Dieu, en vertu de ses mérites, leur avait octroyé le secours miraculeux qu'ils avaient demandé.

Or cette réputation de thaumaturge était si bien établie, que, dix-neuf mois après sa mort, au temps où Mgr de Champflour permettait d'exhausser sa tombe au-dessus du sol pour lui faire honneur, Mgr de La Poype, évêque de Poitiers, permit que ses amis et admirateurs lui rendissent un hommage plus éclatant. Il donna l'ordre aux notaires royaux et apostoliques de recevoir la déposition de ceux qui avaient été ou témoins ou sujets des miracles opérés par le missionnaire. Cette enquête se fit le 20, le 25, le 28 et le 29 novembre 1718, par-devant Perronnet et Sigonnières, notaires royaux et apostoliques. La minute resta entre les mains de Perronnet; mais plus tard il en remit une copie collationnée entre les mains des successeurs du vénérable Montfort. Cette copie a péri probablement à l'époque où les troupes républicaines saccagèrent le monastère. Quant à la minute, elle n'est plus dans l'étude de M. Maurice, successeur de Perronnet. Elle a été ou détruite en 1789, comme papier inutile, ou saisie avec tous les autres titres qui regardaient l'Église. Les recherches que j'ai faites jusqu'à présent, avec le concours de M. Boyer, notaire à Poitiers, ont été inutiles. Cette perte cependant n'est pas irréparable : le contenu a été imprimé six ans plus tard par M. Grandet.

Le Père Clorivière affirme le même fait.

Cet ordre ou cette permission de faire une enquête sur les miracles du serviteur de Dieu, donné par l'évêque du

diocèse où le vénérable avait reçu quatre sanglantes humiliations, le justifie pleinement. Monseigneur de la Poype lui avait interdit trois fois le séjour dans son diocèse. La dernière défense, ou le dernier interdit, comme on voudra l'appeler, datait du mois d'octobre 1713, et cinq ans après, le même évêque ordonnait ou permettait de faire une enquête sur les miracles du pauvre prêtre qu'il avait si durement traité.

M. Grandet, qui a tant fait pour la justification et la gloire du V. Montfort, nous a transmis une preuve encore plus forte des sentiments de Mgr de la Poype. Ce pieux évêque recourut lui-même à l'intercession de celui qu'il avait renvoyé de son diocèse, et il resta persuadé que c'était à ses mérites qu'il devait la guérison surnaturelle de deux pauvres filles de l'hospice.

« Comme vous écrivez, mon cher Monsieur, la vie de feu monsieur Grignon de Montfort, serviteur de Dieu, voici un événement miraculeux qui vient d'arriver à Poitiers, comme vous le verrez par le certificat de la demoiselle gouvernante de l'Hôtel-Dieu ; j'ai eu la consolation de voir guérir deux bonnes filles maleficiées, par le moyen de l'eau où a trempé du linge de ce serviteur de Dieu, laquelle j'envoyai pour la leur faire prendre ; elles ont été guéries dès qu'elles en ont pris, et auparavant elles tombaient toujours dans leurs accidents de maléfice, où les médecins ont avoué qu'ils ne connaissaient rien, et que cela n'était point de leur compétence ; Dieu soit béni, qui manifeste combien ce serviteur de sa divine Majesté lui a été agréable pendant sa vie, et l'est encore après sa mort. Je me recommande à vos saintes prières, et suis plus que personne votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Jean-Claude, évêque de Poitiers.

« A Poitiers, ce 13 décembre mil sept cent vingt-trois. »

Cette lettre de Mgr de la Poype, cette phrase si claire : *Dieu soit béni, qui manifeste combien ce serviteur de sa divine Majesté lui a été agréable pendant sa vie, et l'est encore après sa mort*, est la plus éclatante réparation d'une erreur. Elle efface tous les interdits.

Au lieu de transcrire ces faits anciens ou modernes dans l'ordre chronologique, je suivrai la méthode employée dans les procès de canonisation : elle consiste à classer chaque miracle d'après la loi naturelle qu'il a violée ou suspendue. Ainsi le lecteur en apprécie mieux l'énergie.

En effet, quoique tous les miracles prouvent l'intervention surnaturelle de Dieu, néanmoins, à notre point de vue, ils n'ont pas tous la même sublimité. Le miracle, considéré dans son résultat ou dans son mode d'exécution, surpasse toute force naturelle : plus les lois interrompues ou violées sont nombreuses et importantes, plus aussi le miracle est sublime.

D'ailleurs, cette variété de lois interrompues, ces prodiges opérés sur des maladies si variées, prouvent clairement qu'on ne peut les attribuer ni au hasard, ni à l'imagination des malades.

Nous commencerons par ces faits miraculeux qui ont modifié les lois de la nature inorganique. Ils sont les plus importants, puisque le sujet n'avait par lui-même aucune puissance pour produire cet effet ; ils sont les plus clairs, parce que les lois de la matière se connaissent mieux que celles de la vie.

CHAPITRE LXXIX.

MIRACLES OPÉRÉS SUR LES ÉLÉMENTS. — LE V. MONTFORT MULTIPLIE DE LA FARINE. — MODIFICATION DES LOIS DE LA PESANTEUR ET DES LOIS DE L'ACOUSTIQUE.

M. Besnard, troisième successeur du vénérable Montfort, dans une mission prêchée à Chalans en 1763, apprit le fait suivant des personnes mêmes à qui la chose était arrivée. Jean Cantin, sacristain de l'église de Saint-Christophe, était un homme simple et craignant Dieu. Sa famille était nombreuse et pauvre. Le serviteur de Dieu allait quelquefois chez lui pour lui dire quelques paroles d'édification. Un jour, ayant trouvé une des filles de Jean Cantin occupée à boulanger, il lui demanda si, avant de se mettre au travail, elle avait bien soin de l'offrir à Dieu. La fille lui dit avec simplicité qu'elle le faisait quelquefois, mais qu'il lui arrivait souvent d'y manquer. *N'y manquez jamais*, dit le missionnaire, et aussitôt, comme pour ajouter l'exemple aux leçons, il se mit à genoux, fit sa prière, bénit la huche en faisant un signe de croix, et quitta la maison. La pâte étant suffisamment pétrie, la mère dit à sa fille de la lui apporter pour la mettre en pains. Quand elle en eut à peu près rempli le four, elle demanda s'il en restait encore. *Vous n'êtes pas au bout*, répondit la fille ; *il en reste encore plus d'une fois autant.*

Cette réponse surprit extrêmement la mère, qui crut que sa fille ne disait cela qu'en badinant. Cependant la chose était véritable. Il se trouva assez de pâte pour fournir encore deux fournées entières, quoiqu'on n'en eût pas mis

plus qu'à l'ordinaire, et que même la huche n'en pût contenir que pour une fournée : ce qui fut regardé comme un effet miraculeux de la prière et de la bénédiction du vénérable Montfort. Par reconnaissance, le père porta un des pains à la maison où logeaient les missionnaires. Les paroles du serviteur de Dieu furent bien propres à le confirmer dans la pensée qu'il avait déjà. *Eh bien, maître Cantin, lui dit-il, vous apportez donc à la Providence : c'est ainsi qu'il faut faire. Donnez et on vous donnera ; puisque Dieu est si libéral envers vous, il faut que vous le soyez envers les pauvres* ¹.

La fin de la mission de Roussay fut marquée par un événement qui parut tenir du miracle. On était accouru de toutes parts pour assister à la plantation de la croix. Cette croix était très-grande, et le lieu où elle devait être plantée était étroit pour la multitude qui s'y trouvait rassemblée. Une partie du peuple chantait des cantiques, d'autres récitaient le chapelet à deux chœurs, le tout avec beaucoup d'ordre et d'édification, lorsque la croix, on ne sait par quel accident, vint tout à coup à tomber du côté où la population était le plus entassée. Sa chute devait naturellement écraser plusieurs assistants. Il n'y eut personne, à l'exception du missionnaire, qui n'en fut épouvanté jusqu'à pousser un cri de frayeur ; mais lorsqu'on vit que la croix, en tombant, n'avait fait aucun mal, et que personne n'avait été blessé, hormis une seule, qui n'avait qu'une légère contusion, le missionnaire en rendit hautement grâce à Dieu, et prit de là occasion d'exhorter le peuple à une grande dévotion pour Marie, à qui il attribuait tout ce que cet événement avait d'extraordinaire ².

1. Clor., p. 267, 268.

2. Clor., p. 380.

Un jour que le missionnaire prêchait contre les danses, dans la paroisse de Saint-Amand, Dieu fit voir par l'étendue miraculeuse qu'il donna à sa voix combien le zèle de son serviteur lui était agréable. L'église du lieu n'étant pas assez grande pour contenir l'affluence des auditeurs, il fit placer la chaire au pied d'un grand arbre. Chacun voulut s'en approcher de plus près pour le mieux entendre ; on se pressait même si fort, que le missionnaire craignit que quelqu'un ne fût étouffé dans la foule. Pour prévenir ce malheur, il dit au commencement de son sermon : *Ne vous pressez point, mes chers frères ; Dieu m'a fait la grâce de posséder tout mon auditoire ; tous tant que vous êtes, vous m'entendrez bien.* En effet, plusieurs personnes, du nombre desquelles était un prêtre, ont assuré que, quoiqu'elles fussent si éloignées du prédicateur, qu'elles ne pouvaient naturellement l'entendre, elles l'avaient cependant entendu aussi parfaitement que si elles eussent été rapprochées de la chaire ¹.

On peut ajouter à ce genre de miracles celui dont il fut lui-même l'objet en prêchant à la Rochelle. Son visage devint lumineux. Cette émission de lumière par un visage humain est un phénomène qui, au lieu de suspendre une loi naturelle, en viole une qui est universelle. Dans aucun temps, l'homme n'a possédé cette prérogative contraire à toutes les lois de l'irradiation.

Ce miracle présente de l'analogie avec la transfiguration du Sauveur.

1. Clor., p. 457.

CHAPITRE LXXX.

GUÉRISONS DE PLAIES, DE MALADIES CUTANÉES, DE DOULEURS,
D'INFLAMMATIONS ET DE TUMEURS.

Jeanne le Droit, née à Château, paroisse de Saint-Rémi, diocèse du Mans, ayant à la jambe gauche une large plaie qui la faisait beaucoup souffrir depuis plusieurs mois, fut inspirée d'appliquer sur son mal une relique du père Montfort : la plaie fut parfaitement guérie à la fin de la neuvaine qu'elle avait faite à son intention. Quelques semaines après cette guérison, elle eut les bras couverts d'un mal que les médecins qualifièrent de dartres vives ; après avoir employé inutilement plusieurs remèdes, elle y appliqua une image qui avait touché à la relique du V. Montfort : cette image représentait le missionnaire. Les dartres disparurent encore plus subitement que n'avait fait la plaie de la jambe. Depuis cette époque, ces maux n'ont plus reparu. La personne a elle-même certifié le fait, le 9 avril 1835.

Nicolas Barangé, de l'île de Ré, a été guéri d'un mal de jambe très-considérable, par l'invocation du P. Montfort, et l'application de linges qui avaient touché à son tombeau. Ceci eut lieu en 1824.

M^{me} Joséphine de Besne, épouse de M. Pierre de Cadaran, fut guérie d'une tumeur à la main par l'application du ciment qui joint la tombe du V. Montfort avec la table de marbre qui la recouvre.

Mlle Mallet avait un abcès au foie. Le médecin déclara qu'elle n'avait que peu de temps à vivre. Les crises multiples, l'étouffement, les efforts pour vomir, la puanteur des crachats ne laissaient aucun doute. La supérieure de Chantonay lui ayant donné à boire du lait où elle avait fait tremper pendant cinq minutes de la poussière prise au tombeau du V. Montfort, la malade fut guérie : les étouffements et les nausées cessèrent ; sa convalescence, comme dit la sœur, n'a duré que ce qu'on a voulu.

Sœur Patience, Fille de la Sagesse, s'était brûlé les mains au point qu'une vingtaine de plaies s'y formèrent. On fit une neuvaine pour elle au tombeau du P. Montfort ; on y fit toucher plusieurs linges qu'elle appliqua sur ses plaies, et le lendemain elle se trouva parfaitement guérie¹.

En 1718, René Perronnet déposa devant les notaires apostoliques et royaux, avoir été guéri d'écrouelles par l'application d'un petit fragment du cercueil renfermant le corps du vénérable missionnaire.

Un jour, le V. Montfort avait dit la messe dans l'église des Dames-du-Saint-Sacrement, à Paris ; comme il en sortait, une pauvre femme qui avait été frappée de la dévotion singulière avec laquelle il célébrait toujours les saints mystères, vint à lui, tenant un jeune enfant dont la tête était toute rongée de teigne.

M^{me} de Mailly, cette dame que le V. Montfort avait instruite et convertie à la Rochelle, était alors présente. La femme tout éplorée dit au missionnaire qu'elle avait en vain employé tous les remèdes pour la guérison de cet enfant, mais qu'elle le pria instamment de s'intéresser pour elle auprès de Dieu, afin de l'obtenir.

« Croyez-vous, lui dit alors le saint homme, que les ministres de Jésus-Christ aient le pouvoir de guérir, au nom de leur Maître, les différentes maladies et d'imposer les mains? — Oui, Monsieur, répondit cette femme, je le crois, et suis persuadée que si vous demandez la guérison de mon enfant, elle vous sera accordée. » Dans le moment, le V. Montfort, mettant la main sur la tête de l'enfant, dit ces mots : « Que le Seigneur vous guérisse, mon enfant, et récompense en vous la foi de votre mère. » Aussitôt la teigne sécha, tomba, et l'enfant fut parfaitement guéri.

Mlle Madeleine Langlois, née le 1^{er} janvier 1780, à Saint-Florent-le-Vieil, fut atteinte, vers 1804, d'une dartre jaune qu'on fit rentrer au moyen d'une pommade. De là, des douleurs très-vives, qui aboutirent un peu plus tard à une éruption nouvelle plus effrayante que la première. Il se manifesta sur tout le corps une dartre qui, tantôt rouge vif, tantôt purulente, était de temps en temps couverte d'une croûte épaisse. Les douleurs étaient vives et continuelles. Mlle Langlois, n'attendant plus rien des secours humains, obtint à force d'instances d'être conduite au tombeau du V. Montfort. Le 25 mars 1806, on la plaça avec beaucoup de peine sur un cheval, et deux de ses parents se tenaient à ses côtes pour la soutenir. Le lendemain, après avoir passé une nuit très-douloureuse à Saint-Laurent, elle se fit conduire au tombeau. A peine y a-t-elle fait toucher ses membres malades, qu'une fraîcheur délicieuse se répand dans tout son corps; elle s'écrie qu'elle est guérie, et le prouve en traversant l'église dans toute sa longueur. Il ne lui restait pas la plus légère apparence de dartres. Le jour suivant, au lieu de prendre un cheval pour retourner chez elle, elle voulut faire à pied toute la route, quoiqu'elle fût difficile et de six lieues de longueur. Elle en fit la moitié ce jour-là,

et le reste le lendemain. Elle marchait avec tant de facilité que ses parents ne pouvaient la suivre. La persévérance de la guérison en prouva la réalité.

Thérèse Penneau, femme Guitton, de Saint-Laurent, avait un petit nourrisson affligé d'une dartre lépreuse qui couvrait tout le corps ; elle fit une neuvaine pour cet enfant au tombeau du P. Montfort ; le neuvième jour, au moment où elle le mit sur le tombeau, son mal disparut entièrement, et il ne s'en est plus ressenti depuis ¹.

Un prodige à peu près semblable fut opéré sur une autre enfant nommée Eulalie Boitel ².

Mlle Marie-Clotilde de Vezins ³ et Louis Sauvray furent également guéris de maux très-graves, par l'intercession du V. Montfort ⁴.

Une religieuse ursuline de Chavagne, diocèse de Luçon, avait depuis longtemps de si grandes douleurs à un genou, que le médecin voulait lui couper la jambe ; avant d'en venir à cette cruelle opération, elle fit une neuvaine au tombeau du P. Montfort, et à la fin de la neuvaine, elle se trouva parfaitement guérie ⁵.

Demoiselle Marie Montois, âgée de vingt-un ans, demeurant à Poitiers, paroisse de Saint-Michel, a déposé qu'ayant depuis plus de deux ans sur la main une loupe qui l'incommodait beaucoup, elle fut inspirée d'aller faire une neuvaine au tombeau de M. de Montfort, à Saint-Laurent-

1. Annales, 397.

2. Avocat de la cause, 336.

3. Vie imprimée en 1839.

4. Procès de l'Ordinaire, 46.

5. Annales, 394.

sur-Sèvre, et d'y dire cinq *Pater* et cinq *Ave*; ce que n'ayant pu accomplir sitôt qu'elle l'aurait souhaité, elle fit dire une messe dans l'église de Saint-Jean, pour remercier Dieu des grâces qu'il avait faites à M. de Montfort, et demander sa guérison par son intercession, et qu'au bout de neuf jours, elle se trouva entièrement guérie ¹.

1. Grandet, 430. — Les Annales de l'Ordre et l'avocat de la cause rapportent six autres faits semblables.

CHAPITRE LXXXI.

GUERISONS MIRACULEUSES DE LA CÉCITÉ, DE L'OPHTHALMIE ET DU
MUTISME.

Dame Hilaire Nicolas, veuve de M^e Olivier Guilbault, sieur de la Faverie, docteur en médecine de la faculté de Poitiers, âgée de cinquante-six ans, a déposé avoir appris d'une des demoiselles suivantes de M^{me} de Montespan que le sieur Grignion ayant un jour dit la sainte messe dans la chapelle de M^{me} de Montespan ¹, il entra dans la sacristie pour y faire son action de grâces ; qu'en sortant, il aperçut un homme aveugle, et lui demanda s'il voulait être guéri ; que cet homme lui ayant dit que oui, M. de Montfort prit de sa salive avec un de ses doigts, lui en frotta les yeux ; qu'au même instant, l'aveugle recouvra la vue et s'écria qu'il voyait très-bien.

Louise Ouvrard, femme de François Alenneau, marchand, demeurant à Poitiers, paroisse de Saint-Étienne, âgée de trente-cinq ans, a déposé que Jeanne Alenneau, sa nièce, était devenue aveugle ; qu'après avoir fait faire tous les remèdes dont les médecins et chirurgiens purent s'aviser, suivant les règles de leur art, sans en recevoir aucun soulagement, elle invoqua enfin M. de Montfort, et appliqua pendant neuf jours sur les yeux de sa nièce un morceau d'un des souliers de M. de Montfort qu'elle conservait ; au bout de cette neuvaine, elle fut entièrement guérie, et recouvra la vue ; elle alla même ensuite au tombeau de M. Grignion, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, pour le remercier

1. Grandet, p. 488.

de cette grâce ; qu'à son retour, il lui prit une fausse pleurésie dont elle pensa mourir ; mais ayant imploré l'intercession de ce fervent missionnaire, elle se mit sur l'estomac un mouchoir qu'elle avait fait toucher à son tombeau, et fut aussitôt guérie ¹.

Charles Guillon, maître chirurgien, a déposé devant les mêmes notaires pour attester la cécité et la guérison miraculeuse de la jeune Alenneau.

Voici un fait miraculeux arrivé pendant la mission de Mervent, tel que l'a rapporté un de ceux qui y travaillaient avec M. de Montfort, et qui en fut témoin.

On présente au serviteur de Dieu une fille qui, depuis six semaines, souffrait à l'œil des douleurs inouïes qui ne lui laissaient pas un seul moment de repos. Son œil était extraordinairement enflé. Le missionnaire fit apporter de l'eau, la bénit, dit à la malade de s'en frotter l'œil ; la fille ne l'eut pas plutôt fait qu'elle en ressentit du soulagement, et la nuit suivante elle fut entièrement guérie ².

Une jeune fille nommée Marie Greslard, de la paroisse de Saint-Hilaire, près Mortagne, fut guérie miraculeusement du mutisme. Elle avait environ huit ans, lorsqu'en 1752, par suite de la petite vérole, sa langue tomba en pourriture, et fut détruite jusqu'à la racine au moyen de la pierre infernale. Avant sa guérison miraculeuse, elle ne pouvait articuler aucune parole ³.

La lettre qui rapporte ce miracle est du P. Blouet, ancien Carme.

1. Grandet, 434.

2. Cloriv., 403.

3. Annales, 396.

CHAPITRE LXXXII.

GUÉRISONS MIRACULEUSES DE FAIBLESSE, DIFFORMITÉ, FRACTURE
DES MEMBRES, PARALYSIE ET PHTYSIE.

En 1812, Perrine Bénéteau, âgée alors de 21 ans, native de Latouche-Lété, près Saint-Laurent, étant en service dans la paroisse d'Aizenay, fut frappée d'un mal qui lui tourna la tête sur l'épaule gauche, le bras droit derrière le dos ; la jambe droite se tourna de manière que le talon se trouvait à la place des doigts de pied, qui se fermèrent tellement que les ongles entraient dans la chair jusqu'au sang, tout cela avec des douleurs atroces qui la rendirent furieuse ; elle se frappait avec violence contre les murailles. On la soigna le mieux possible pendant deux ans et demi. Au bout de ce temps, M. le curé de la paroisse où elle était, voyant que les remèdes humains n'y pouvaient rien, profita d'un moment où sa raison revenait, et lui conseilla de faire un voyage au tombeau du Père Montfort. Des personnes charitables se chargèrent de la conduire ; elle s'y rendit ; elle pria avec toute la ferveur dont elle était capable ; on pria pour elle, et avant de quitter le tombeau, elle était parfaitement guérie. Elle-même a attesté ce fait le 9 mars 1838, plus de vingt-cinq ans après sa guérison, laquelle a été aussi durable que complète ¹.

César Barbet, de Chemillé, diocèse d'Angers, âgé de treize mois, n'avait aucune consistance dans les bras et dans

1. Annales, 385.

les reins ; on ne pouvait le faire tenir debout à cause de son extrême faiblesse ; il avait constamment l'air morne et souffrant.

Le 16 juillet, le père et la mère, n'ayant plus d'espérance dans les remèdes humains, allèrent au tombeau du Père Montfort, et y déposèrent du linge pour en revêtir l'enfant. Aussitôt qu'on eut appliqué ce linge, le petit malade commença à se tenir sur ses pieds, et prit un air de contentement et de gaiété, et à la fin de la neuvaine, il se trouva aussi fort et aussi bien que le sont ordinairement les enfants de son âge¹.

Sœur Marie de Saint-François, fille de la Sagesse, étant à la Rochelle, alors âgée de trente-cinq ans, se cassa le petit doigt de la main gauche, lequel, ayant été mal remis, la faisait souffrir de très-grandes douleurs depuis trois mois ; on n'y voyait d'autre remède que de le couper ; rappelée à Saint-Laurent, elle se rendit au tombeau du saint Fondateur, y posa son doigt, qui, à l'heure même, fut guéri, sans que, depuis, elle y ait jamais éprouvé aucune douleur².

Antoinette de Bège, âgée de quarante ans, a déposé que sa fille, âgée de trois ans, ne buvait ni ne mangeait, qu'elle avait les jambes et les cuisses comme mortes, ne marchait point depuis deux mois, et qu'elle éprouvait de plus une si grande oppression de poitrine qu'elle ne pouvait respirer. La mère s'avisa de mettre sur sa fille un soulier qui avait servi à M. de Montfort : l'enfant fut guérie sur-le-champ de tous ses maux³.

Cette déposition est du mois de novembre 1718.

1. Annales, 411.

2. Lettre de la Supérieure, 4829.

3. Grandet, 429.

Joséphine Legué, âgée de dix ans, de la paroisse de la Tour-Landry, fut atteinte d'une maladie qui lui paralysa les deux jambes ; en outre, elle avait des vomissements très-fréquents et de grandes douleurs de tête. Tous les soins des médecins ne purent lui procurer du soulagement. La sœur aînée promit pour elle un voyage au tombeau du Père Montfort. La malade commença une neuvaine à la même intention, en disant chaque jour cinq *Pater* et cinq *Ave*, du dimanche des Rameaux au lundi de Pâques ; la sœur aînée fit le voyage, accompagnée d'un de ses frères. A leur retour, ils trouvèrent la malade qui se promenait dans le village. Chaque jour de la neuvaine, elle avait éprouvé du soulagement, et le jour de Quasimodo, elle se rendit à la messe de la paroisse, à une lieue de chez elle. Ce miracle s'est opéré en 1842.

Relation de M. Rabelleau, chanoine d'Orléans.

Je, soussigné, François-Étienne-Stanislas Rabelleau, curé de Sully-sur-Loire, et chanoine honoraire de l'église cathédrale d'Orléans, atteste les faits suivants : Atteint depuis plusieurs mois d'une maladie dont les progrès rapides ne me permettaient plus d'espérer ma guérison, je consultai sérieusement le médecin qui me donnait habituellement ses soins, je le priai instamment de me dire s'il conservait encore quelque espoir de me guérir. Sur sa réponse très-positivement négative, je lui demandai sur combien de temps d'existence je pouvais encore compter. Voici en substance sa réponse : A moins d'accidents que je ne puis prévoir, et qui ne sont point probables, puisque vous tenez à savoir toute la vérité sur votre état, vous pouvez vivre encore trois mois : c'est le terme que je prévois. En-

viron quinze jours avant la fête de Noël, j'étais réduit à un tel état de faiblesse que je ne pouvais quitter ma chambre, mon estomac ne pouvait plus supporter la plus légère nourriture. Je me trouvais seul, je venais de lire mes vêpres, lorsque la pensée me fut inspirée, je ne saurais m'exprimer autrement, de renouveler le vœu que j'avais fait, environ six mois auparavant, de visiter le tombeau du Vénérable P. de Montfort, si par son intercession, Dieu daignait me rendre la santé ; je renouvelai mon vœu dans une disposition d'entière résignation à la volonté de Dieu. *A l'instant même je me sentis guéri. J'en eus une assurance excluant toute espèce de doute.* Je le déclare de nouveau devant Dieu. Mon assurance ne fut point trompée. Ce jour-là même, après avoir béni Dieu à genoux de la miséricorde dont il venait d'user envers moi, je fis un très-bon repas, sans éprouver la moindre indisposition. Je repris le lendemain tous les exercices de mon ministère et avec mon activité ordinaire. Je confessai la veille de Noël la journée entière : immédiatement après, sans autre nourriture qu'un morceau de pain et un verre de vin, je dis la messe de minuit, je donnai la sainte Communion à plus de six cents personnes ; l'office terminé, je dis une seconde messe à la chappelle des Sœurs de la Sagesse de la paroisse de Sainte-Croix, dont j'étais vicaire. Après deux heures de repos, j'allai dire une troisième messe chez Madame Ferrand, sœur d'un ministre de Louis XVIII. Je revins à la cathédrale où j'assistai, comme sous-diacre, Monseigneur notre Évêque pendant la grand'messe qu'il célébrait. Tout cela sans plus de fatigue que dans mon premier état de santé.

CHAPITRE LXXXIII.

GUÉRISONS MIRACULEUSES D'ÉPILEPSIE ET DE FOLIE.

En l'année 1727, demoiselle Luzeau, d'environ 30 ans, fit vœu d'aller à Saint-Laurent, au tombeau du Père Montfort, pour demander à Dieu, par son intercession, la guérison du mal caduc, auquel elle était très-sujette. Moi, Augustin de la Serre, prêtre, alors secrétaire de Mgr de Sanzay, évêque de Nantes, aujourd'hui résidant à la Communauté de Saint-Clément à Nantes, j'accompagnai ladite demoiselle qui avait son domestique. Avec nous était une ancienne demoiselle nommée de Lisne; elle était aussi de qualité. Nous nous confessâmes tous les quatre à Saint-Laurent et y fîmes nos dévotions; j'y célébrai la sainte messe, pendant laquelle, sur ma conscience, je sentis une odeur toute céleste, que je ne puis exprimer, laquelle me ravit d'émotion et de joie... Ladite demoiselle Luzeau s'en revint avec nous parfaitement guérie; elle a vécu longues années depuis, sans avoir aucune atteinte du mal caduc, que tout le monde sait être un mal affreux et rarement guérissable.

Signé : Jean-Augustin DE LA SERRE, prêtre à la Communauté de Saint-Clément à Nantes, le 22 septembre 1761.

En 1835, naquit dans la paroisse de Saint-Servan (Bretagne) Élise Mignon. Jusqu'à l'âge de 7 ans, elle semblait n'avoir aucune des facultés humaines : son idiotisme était si profond qu'elle rongait la paille de sa chaise, mettait ses vêtements en lambeaux et dévorait les débris de la cui-

sine ; mais sa mère avait été frappée par une remarque : lorsque sa fille était au lit, elle avait constamment les yeux fixés vers le ciel. Madame Mignon, persuadée que l'enfant demandait un secours, la voua au V. P. Montfort, fit déposer un cordon sur son tombeau et la mena entendre la messe. Le cordon lui ayant été donné, sa langue fut aussitôt déliée, et elle redit toutes les paroles qu'on prononça devant elle. Tout lui était inconnu, jusqu'à une chaise et une table. Il fallut commencer son éducation comme on le fait aux petits enfants. Son intelligence se développa peu à peu : elle apprit parfaitement sa prière, son catéchisme, et fit sa première communion dans d'excellentes dispositions.

Cette relation est de la Sœur Sainte-Thérèse, témoin de cette guérison.

Esprit Mérand, de Torfou, était attaqué du mal caduc, au point que parfois on le croyait mort ; on l'apporta à Saint-Laurent au tombeau du V. Montfort, et depuis il n'en a eu aucune attaque. Il avait alors 6 à 7 ans, et il en a vécu plus de soixante. Ce fait est attesté par M. le curé de Torfou.

Rose Soulard, de Saint-Malô, diocèse de Luçon, était épileptique. Ayant eu plus de vingt attaques dans un an, elle vint faire une neuvaine au tombeau en 1818 : depuis ce moment elle ne s'est nullement ressentie de sa maladie.

Monique-Chantal Morin, âgée de 25 ans, étant à l'hôpital des Incurables à Poitiers depuis 17 ans comme épileptique, eut la pensée de se vouer au Père Montfort, pour obtenir sa guérison ; on fit deux neuvaines à son intention, après lesquelles elle se trouva guérie. Ceci est arrivé en 1834.

Le médecin de l'hospice, l'aumônier et plusieurs autres

personnes ont attesté ce fait le 29 juillet 1835, 13 mois après la guérison.

Pierre Bondu, affligé du mal caduc depuis 25 ans, fut guéri après avoir fait un voyage au tombeau du vénérable Missionnaire. M. Pious, curé de Maulimart, atteste que cette maladie avait cessé depuis vingt ans.

Une jeune demoiselle, nommée Adélaïde Bonniol, de Fleurac, âgée de 22 ans, était depuis 16 mois à l'hôpital Saint-Louis, à la Rochelle, pour cause de folie. Tous les remèdes humains étant inutiles, sa mère promit un voyage au tombeau du Père Montfort ; on parvint à pouvoir attacher sur elle un morceau de sa soutane ; enfin on put l'habiller ; chaque jour de la neuvaine, les progrès de son retour à la raison étaient sensibles, et le dernier jour, 26 septembre 1829, elle fut parfaitement guérie, s'occupant au travail et à l'exercice des talents d'agrément, comme s'il n'y avait point eu d'interruption dans ces exercices. Le médecin de l'hôpital de Saint-Louis certifia ce fait le 9 octobre 1829.

CHAPITRE LXXXIV.

AUTRES PRIVILÈGES SURNATURELS DU V. MONTFORT.

Le pouvoir miraculeux, tel que nous l'avons décrit, s'exerce sur des objets extérieurs, sans que la personne du Thaumaturge en soit impressionnée. Mais les grands serviteurs de Dieu reçoivent ordinairement d'autres prérogatives surnaturelles qui affectent leur propre personne et commencent ici-bas leur glorification. Telle la connaissance de l'avenir, la notion des choses cachées, l'extase. Le V. Montfort a joui de ces privilèges.

Pour que la notion de l'avenir soit une prophétie, il faut que la chose prévue échappe à la prévision naturelle. La nécessité d'une révélation divine sera d'autant plus claire, que l'événement prédit sera plus éloigné, plus entouré de circonstances impossibles à prévoir, plus dépendant de la force capricieuse des événements et de la liberté des hommes. Les prédictions du V. Montfort ont été nombreuses.

Lorsque M^{me} Darmagnac était mourante, le vénérable serviteur de Dieu, avant de l'avoir vue, prédit au Père de Latour qu'elle guérirait. Il est si certain de sa connaissance de l'avenir, qu'il ne balance pas, sur l'ordre de son confesseur, à l'annoncer à la malade elle-même.

En allant à Nantes avec M. Lévêque, il annonça à trois jeunes libertins la punition divine à cause de leurs blasphèmes et de leurs discours licencieux. L'événement confirma la prédiction, comme nous l'avons vu dans cette histoire.

En faisant la mission de Saint-Saturnin, il prédit à son auditoire que le Jardin des Quatre-Figures, lieu de dissi-

pation et de débauche, sera changé en un lieu de prières et qu'il sera occupé par des personnes consacrées à Dieu. Cette prédiction s'accomplit encore de nos jours, puisque les Filles de la Sagesse administrent l'hospice des Incurables élevé sur l'emplacement de ce jardin.

Lorsqu'il prêcha à Montfort, la ville était florissante. Il lui prédit les malheurs qui devaient la ruiner, et la rendre presque déserte.

En faisant la mission à Saint-Brieuc, il trouva deux jeunes personnes nobles qui avaient un grand éloignement de la vie religieuse. Il les recommanda aux prières des fidèles et leur prédit qu'elles appartiendraient bientôt à Jésus et à Marie. En effet, elles firent peu après profession chez les Ursulines.

A un homme qui voulait tuer sa femme, il prédit la misère. Ce forcené mourut sur la paille, et sa maison fut longtemps appelée la maison maudite.

Lorsqu'il planta la croix de mission à Saint-Christophe, les habitants croyaient qu'elle tomberait bientôt, parce que le bois en était de petite dimension. Le vénérable serviteur de Dieu leur dit qu'elle durerait jusqu'à la plantation d'une nouvelle croix de mission. Vingt-cinq ans après, des missionnaires de la Compagnie vinrent évangéliser la même paroisse. Ils ne voulaient point, par respect pour leur Père, enlever la croix qu'il avait bénie ; mais un coup de vent la brisa. Suivant la prédiction, on mit la nouvelle à la place de l'ancienne.

Pendant la mission d'Esnandes, un aubergiste et sa femme permirent que leur maison devint un lieu de scandale. Après les avoir inutilement avertis, le missionnaire dit à l'aubergiste : « Malheureux, tu périras avec toute ta famille ». En effet, cet homme fut saisi d'un tremblement incurable, sa femme lui survécut dans la misère, et de plu-

sieurs enfants qu'ils avaient, il ne leur resta qu'une fille atteinte d'imbécillité.

M. Blain le consulta pour savoir s'il devait accepter une cure qu'on lui offrait à Rouen. « Vous y entrez », lui dit le vénérable serviteur de Dieu, « et vous en sortirez après avoir reçu bien des croix ». Et ce judicieux historien ajoute : « C'est la seconde prédiction qu'il m'a faite en termes fort clairs. Il avait prédit à M^{me} d'Orion qu'il serait mort avant la fin de l'année. »

Lorsqu'il vit, pour la première fois, M. Mulot dont la santé était délabrée, il lui promit sa guérison s'il se consacrait à l'œuvre des missions. En effet, M. Mulot, qui était incapable de rien faire à l'âge de 30 ans, soutint le rude travail des missions et mourut d'accident à Questembert, à l'âge de soixante ans.

Il fit à la Sœur Marie-Louise de Jésus des prédictions qui toutes se sont accomplies. Il lui avait annoncé qu'elle serait Religieuse ; que l'Ordre de la Sagesse commencerait dans dix ans, qu'il aurait un grand accroissement ; qu'elle retournerait prendre possession de l'hôpital de Poitiers. La Sœur était si convaincue de sa lumière prophétique, que, dans une maladie jugée mortelle, elle affirma qu'elle guérirait, parce qu'elle n'avait pas repris l'hôpital de Poitiers.

Plusieurs autres prédictions se sont conservées dans la mémoire des peuples. Pendant la mission de la Chaize, le V. Montfort prédit à M^{lle} de Villethébault qu'elle serait désormais guérie du mal caduc dont elle était atteinte, ce qui arriva en effet.

Lorsqu'il vit détruire le calvaire de Pont-Château, il annonça qu'il serait rétabli : ce que l'événement a, depuis, confirmé.

Parmi toutes les prophéties conservées par la tradition,

une des plus remarquables est celle que raconte Mgr de Beauregard, devenu, depuis, évêque d'Orléans.

En 1797, Mgr de Beauregard fut déporté à la Guyane pour avoir exercé le saint ministère à Curzay. Il nous raconte comment il apprit une prédiction du P. de Montfort. « La veille de mon départ, un homme assez âgé, vêtu très-simplement, de bonne figure, vient pour se confesser. Je ne peux dire combien il me consola, et je reconnus en lui plus qu'un chrétien ordinaire. Je l'invitai à revenir le lendemain, où il communia. Touché de cette rencontre, je le fis asseoir près de moi, et je lui demandai qui il était et quel était son âge. Il me dit qu'il avait quelque soixante-dix ans, qu'il avait travaillé toute sa vie au métier de fendeur dans les bois de M. de Curzay ; qu'il ne pouvait plus travailler, et que ses gens lui donnaient du pain ; qu'il n'avait jamais été marié. Comme je lui demandais comment il avait été assez heureux pour servir Dieu avec autant de fidélité, il me dit que son métier lui avait été enseigné par un bien saint homme qui avait été longtemps fendeur dans les forêts ; que cet homme, très-saint chrétien, le conduisait à des missions qui étaient données par MM. les Missionnaires de Saint-Laurent, qu'il l'avait souvent conduit à la croix du Père Montfort, près de Parthenay, pour y gagner des indulgences, et que lui-même y était allé plusieurs fois, après la mort de son bon maître, parce que ce bon maître lui avait dit que M. de Montfort était un saint. *Pas moins*, me dit mon saint pénitent, j'ai du chagrin dans mon cœur, touchant M. de Montfort ; je ne l'ai jamais dit à personne, mais je vais vous dire tout. Lorsque mon bon et saint maître fendeur me conduisait à la croix plantée près de Parthenay par M. de Montfort, il me disait : Remarquez bien cette croix, elle a été placée là et bénite par ce saint prêtre, après une mission où il y avait bien du peuple.

Quand la cérémonie fut faite, le P. Montfort, élevant la voix, s'écria : « Mes frères, regardez bien ma croix ; quand elle sera pleine de mousse, et que mon tombeau sera élevé de terre, il y aura une grande guerre, où les hommes se tueront les uns les autres, même les hommes du même pays, les frères feront la guerre à leurs frères, le sang sera répandu ; et il y aura beaucoup d'autres malheurs. Mais la guerre ne passera pas ma croix, elle sera le terme de la guerre qui s'étendra de ma croix au couchant : peuples, qui m'écoutez, retenez bien ceci, et dites-le à vos enfants, qui le rediront à d'autres » ; ce qu'il redit encore une fois. Quand mon bon saint maître fendeur me conduisait à la croix, il me le disait toujours, et moi aussi je l'ai dit souvent dans le pays. Mais la promesse n'est pas exécutée en entier. La croix est bien pleine de mousse grise, comme sur les vieux arbres ; la guerre n'a pas passé la croix, mais je n'ai pas ouï dire que la tombe de M. de Montfort se fût levée debout : personne n'en a parlé, et c'est là mon chagrin. Je consolai ce bon vieillard et je lui dis : Le miracle comme vous l'entendez, c'est-à-dire que la pierre placée sur la fosse du saint prêtre se fût levée de terre, eût été peu digne de la puissance de Dieu ; mais, en effet, le tombeau de M. de Montfort a été élevé de terre. Sa grande réputation de sainteté ayant été reconnue par Mgr l'évêque de la Rochelle, il a permis qu'on retirât son corps de la terre, et qu'on lui érigeât un tombeau de marbre. Deux fois j'ai invoqué ce saint missionnaire auprès de son tombeau, que j'ai baisé avec beaucoup de respect. Le pauvre homme ne put retenir sa joie, et il remercia Dieu de m'avoir fait venir dans ces cantons pour lui certifier que toutes les promesses ou prophéties de M. de Montfort avaient eu leur accomplissement. »

Un don surnaturel, analogue à celui de prophétie, c'est

la connaissance des pensées ou des actions secrètes. Dieu en avait gratifié le V. Montfort.

Un jour qu'il disait la messe dans la chapelle des Dames du Saint-Sacrement à Paris, Dieu lui révéla l'état intérieur et sublime d'une des religieuses. Elle mourut peu de temps après, et le P. Gourdan dit qu'elle était un chef-d'œuvre des opérations de Jésus au Saint-Sacrement.

Un autre jour, M. de Montfort devant prêcher dans l'église paroissiale de la Résurrection, où il avait fait mission, on prévint les personnes qui avaient coutume de le venir entendre dans l'église des Pénitentes : les fidèles ne laissèrent pas d'y rester. Parmi ce grand nombre, il y eut plusieurs personnes qui, craignant d'être privées de la parole de Dieu, prièrent ardemment Notre-Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge, que si le missionnaire devait faire plus de fruit dans ladite église des Pénitentes que dans le lieu où il s'était proposé de prêcher, il fût fortement inspiré d'y venir. Peu de temps après, on fut fort surpris de voir entrer M. Grignon, qui commença par se mettre sur le seuil de la porte de la sacristie et parla de la sorte : « Il y a en cette église des personnes qui ont prié Dieu que j'y vinsse prêcher, et j'ai été pressé de le faire contre ce que je m'étais proposé ; mais si vous n'en profitez pas, Dieu vous en demandera un compte exact et rigoureux au jour de son jugement. »

M^{me} Dorville parlant en secret à sa mère des dépenses qui se faisaient dans sa maison pour exercer l'hospitalité, le V. Montfort, qui ne le savait pas naturellement, lui en fit des reproches.

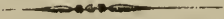
Dans la même occasion, il refusa la permission de communier au Frère, qui l'accompagnait, parce qu'il avait causé trop longtemps avec la domestique de la maison pour lui apprendre les particularités de la vie de son maître.

Enfin Dieu le glorifia devant les hommes en lui accordant quelques-uns de ces privilèges qui sont une preuve de sainteté.

Un jour qu'il célébrait la sainte messe dans l'église des Pères Jésuites, à Luçon, il tomba en extase. On eut de la peine à l'en faire revenir pour achever le saint Sacrifice. Toute la communauté assistait à la messe, et fut témoin de ce prodige.

A la mission de Villiers-en-Plaines, étant au château de Madame d'Orion, il se retira à l'écart dans un jardin et s'agenouilla pour prier. Il fut élevé à deux pieds de terre. Un domestique le vit deux fois dans cet état de ravissement.

Enfin l'Église compte au nombre des dons surnaturels les plus précieux, l'empire sur les âmes pour les convertir et leur inspirer l'amour de Dieu. Nous ne pouvons ici énumérer toutes les occasions où ce privilège s'est manifesté, il faudrait rappeler toutes les missions ou plutôt toute sa vie. Depuis saint Vincent Ferrier et saint François Régis, aucun missionnaire en France n'a opéré plus de conversions et contribué plus puissamment à faire régner Jésus-Christ dans les âmes.



LIVRE X.

LE V. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME FONDATEUR DE DEUX ORDRES RELIGIEUX.

CHAPITRE LXXXV.

TOUT ORDRE RELIGIEUX DOIT SA NAISSANCE A UN FONDATEUR QUI
AVAIT REÇU MISSION DE DIEU.

Le front du V. Montfort brille d'une triple auréole. Il a ses mérites, sa chasteté, sa victoire sur la nature, sa vie crucifiée, toutes les vertus portées à l'héroïsme, depuis son enfance jusqu'à son dernier soupir.

Il a son infatigable activité de missionnaire, tant d'âmes éclairées, converties, purifiées ; des paroisses et des provinces entières arrachées à l'ignorance et au péché.

Il a enfin une troisième couronne plus brillante que celle du missionnaire, plus visible du moins aux yeux des hommes, celle du fondateur d'Ordre religieux. Si le V. Montfort eût enfoui le talent divin, les trois mille Religieuses qui servent si généreusement Dieu et les pauvres n'auraient pas quitté le monde ; ses fils n'auraient pas glorifié Dieu et converti les âmes par les mille missions qu'ils ont données. Demandez à tous ces prêtres Enfants de Marie : Pourquoi ne pas imiter vos frères qui sont dans le monde ? Pourquoi res-

sembler à ces nuées volantes qui, après avoir versé leur pluie, vont au souffle du vent s'épancher plus loin jusqu'au moment où, épuisées, elles disparaissent? Demandez à toutes ces hospitalières : Pourquoi, ô jeunes vierges, quitter vos familles chéries et décolorer les jours de votre jeunesse au souffle mortel des hôpitaux? Tous vous répondraient comme jadis les fils de Réchab au prophète : Nous obéissons à la voix de notre Père dans tout ce qu'il nous a commandé ; nous n'avons pas bâti de maisons pour y habiter, et nous n'avons ni vignes, ni champs, ni moissons.

Puisque je rappelle ce magnifique récit du prophète Jérémie ¹, je vous prie, mon cher lecteur, de réfléchir un instant sur cette réponse des fils de Réchab, quand le prophète mit leur fidélité à l'épreuve. Ce hardi serviteur de Dieu, qui eut assez de confiance dans l'autorité de sa parole et dans la docilité de sa race pour lui imposer un précepte si lourd, s'appelait Jonadab ; mais il se garda bien de donner son nom à cette tribu sainte dont le pèlerinage ne devait jamais finir : il en rapporte tout l'honneur à son père, et il veut que ses fils s'appellent Réchabites, du nom de Réchab son père. Mille ans après, Jérémie et les habitants de Jérusalem les nommaient Réchabites, comme si Réchab seul eût été l'auteur de cette institution. Là se trouve le secret de cette force éternelle donnée à la volonté de Jonadab ; il voulut se faire oublier de sa race et ne laisser vivre dans leur pensée que le souvenir de son père ; mais il éternisa aussi le sien, et ses fils unirent ces deux noms bénis dans un même sentiment de tendresse.

Tel est aussi le procédé de tous les pères de ces familles religieuses, génies inspirés de Dieu dont la pensée survit à la tombe, dont la volonté, pareille à cet amour décrit

1. Jer., c. 35.

dans le cantique, est indomptable comme la mort, ardente comme le feu, et comme l'arche qui surnageait sur les eaux du déluge, reste inaltérable au milieu des tribulations. Ils n'ont pas appelé de leur nom cette race bénie qui devait éclore au feu de leur charité et au souffle de leur parole ; ils lui ont donné le nom de leur père, c'est-à-dire de Jésus-Christ rédempteur. De ces patriarches, comme de celui dont parle la Genèse, il est vrai de dire : *Iste cepit invocare nomen Domini* (GEN. IV, 26.) C'est lui qui commença à donner à sa famille le nom d'enfants de Dieu.

Trompés par les apparences et ne comprenant pas le mystère de cette paternité divine, les hommes donnent souvent aux familles religieuses le nom du père qui fut l'auteur de leur vocation ; nous les appelons Franciscains, Dominicains, fils d'Ignace, fils ou filles de Montfort ; mais ce nom n'a jamais été employé par ces saints personnages, ils l'auraient rejeté énergiquement comme mettant l'homme à la place de Dieu. Eux, ils les ont appelés d'un nom plus beau, rappelant le Messie ou l'une de ses prérogatives. Saint François les nomma Frères Mineurs, pour leur rappeler Celui qui a dit de lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; je suis venu pour servir et non pour être servi ». Saint Dominique appela ses fils Frères Prêcheurs, en mémoire de Celui qui s'est appliqué lui-même cette prophétie d'Isaïe : « Le Seigneur m'a envoyé pour prêcher la grâce aux captifs et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes ; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu ; pour consoler ceux qui pleurent. » Ignace appela sa famille Société de Jésus, nom qui n'a besoin d'aucun commentaire. Le V. Montfort enfin nomma ses religieuses *Filles de la Sagesse*, et ses prêtres Missionnaires de la Compagnie de Marie. Dans sa pensée, le chrétien devant faire tous ses actes en Marie

et par Marie intermédiaire entre Jésus-Christ et l'âme, l'Enfant de Marie est par là même fils de Jésus-Christ. Quoique ces familles religieuses trouvent un orgueil filial à dire qu'elles sont de l'Ordre de saint François, de saint Dominique, de saint Ignace ou du Vénérable Montfort, cependant elles obéissent au désir de leur Père, et, en se qualifiant elles-mêmes, elles se nomment Frères Mineurs, Frères Prêcheurs, Société de Jésus, Filles de la Sagesse, Compagnie de Marie. C'est là leur nom, comme chrétien est le nom propre du disciple d'un Dieu incarné, comme Jésus est le nom propre du Rédempteur.

Mais en quel sens Jésus-Christ est-il réellement le Père de toutes les familles religieuses, puisqu'il ne les a pas établies lui-même? Je comprends que la papauté, l'épiscopat, le sacerdoce se proclament fils de Jésus, puisqu'il les a institués directement et immédiatement lui-même, aux jours de son pèlerinage. Je comprends encore que le sous-diacre, l'acolyte, le lecteur et d'autres Ordres institués directement par l'Église, mère de tous les vivants, se prétendent fils de Jésus-Christ; car aucun homme n'apparaît comme promoteur immédiat de ces hiérarques inférieurs; ils sont créés par l'Église et pour toute l'Église, tandis que saint François, saint Dominique, saint Ignace, le V. Montfort sont tellement la raison d'être des Ordres qu'ils ont fondés, qu'en les supposant infidèles à leur vocation, vous ne connaissez personne, je ne dirai point parmi les étrangers, mais parmi leurs fils dévoués, qui eût pu se passer de leur père. Oui, mon cher lecteur, supposez que saint Bruno, au lieu de s'ensevelir sous les neiges de la Chartreuse, eût continué à suspendre les jeunes gens des Universités au charme de ses lèvres éloquents : aucun de ses compagnons, d'après nos idées, n'eût été capable de persuader, de rêver même les charmes de cette vie solitaire; les âpres sommets

de la Chartreuse, au lieu d'être habités par des hommes angéliques, n'auraient été foulés que par le pied de la bête sauvage et n'auraient entendu que le coup de vent éternel. Si saint François d'Assise, au lieu de se dépouiller de tout comme Jésus-Christ sur la croix, et de prendre la pauvreté pour sa fiancée, eût continué à vendre dans le magasin paternel ses riches étoffes de soie et d'or, ni saint Antoine de Padoue, ni le séraphique saint Bonaventure avec leur science et leur zèle n'auraient jamais persuadé à des milliers de leurs frères de ceindre leurs reins d'une corde, de fouler pieds nus la boue des rues et de demander à la charité de leurs frères le pain de chaque jour. Si saint Dominique, au lieu de venir chercher les fatigues et les périls de l'apostolat au milieu des hérétiques Albigeois, se fût contenté de suivre pieusement la psalmodie dans la cathédrale d'Osma, dont il était chanoine, ni saint Thomas d'Aquin, ni saint Vincent Ferrier, deux noms chers à l'Église, n'auraient réuni ces milliers de religieux, dont les grandes voix retentissent depuis des siècles dans les églises et dans les chaires de théologie. Malgré cette pléiade de grands saints et de beaux génies qui brillèrent sur le berceau de la Compagnie de Jésus, supposez qu'Ignace, au lieu de suspendre son épée à l'autel de la Vierge, eût ambitionné la gloire de Fernand Cortez ou de Gonzalve de Cordoue : ni Lainez, ni Lefèvre, ni François de Borgia, ni Canisius, ni François Xavier lui-même, n'auraient été capables de couler d'un seul jet cet admirable Institut dont il est vrai de dire avec saint Paul : *Totum compactum atque connexum*. Ce que je dis ici de ces géants de la vie religieuse, disons-le du V. Montfort : s'il n'eût pas arrêté dans sa pensée la forme de l'institut qui devait soigner les pauvres, si l'esprit de Dieu ne lui eût pas révélé que cette enfant de seize ans qui venait par hasard se confesser à lui devait être l'ouvrière intelligente et infati-

gable qui mettrait en œuvre ces pierres vivantes, suivant le plan qu'il avait dressé, aucun de ses fils, aucune de ses filles, quels qu'aient été leur zèle et leur intelligence, n'aurait été capable de l'exécuter ; que dis-je ? d'en concevoir l'idée, tant elle est forte et harmonieuse !

Je ne m'étonne donc plus de cette vénération profonde et de cette tendresse filiale pour leur fondateur qui fait le caractère de toutes les âmes vraiment religieuses. Après Jésus-Christ et l'Église, aucune pensée qui les occupe plus souvent, aucune parole, aucune volonté créée qu'elles croient plus vraie, plus lumineuse, plus sainte : la bien connaître, la suivre filialement, c'est là l'étude et le travail de leur vie. En voyant les moyens de salut qui leur sont ménagés, l'éloignement des dangers, la facilité pour la perfection, la grande douceur réservée à l'âme religieuse ainsi cachée sous l'aile de Dieu, elles reconnaissent qu'après Dieu, elles en sont redevables à leur saint fondateur. Il y a souvent, dans le même Ordre, des âmes d'une admirable sainteté que l'Église a honorées d'un culte public ; le religieux et la religieuse les respectent comme des frères ou comme des sœurs, dont l'exemple est un aiguillon qui stimule leur activité ; mais ce n'est pas de leur plénitude que la vie s'est déversée sur l'Ordre ; comme les autres, ils sont membres de cette famille spirituelle issue du Père fondateur ; de lui ils doivent dire dans un sens restreint ce que l'apôtre saint Pierre disait du Rédempteur dans un sens absolu : *Nec est aliud nomen datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri* (ACT. IV, 12) : Il n'y a pas d'autre nom que celui de mon Père pour opérer mon salut.

Ce rôle immense dévolu aux fondateurs nous amène donc à examiner quelle est l'origine des Ordres religieux. Comment relèvent-ils de l'Église, à qui le Sauveur a dit : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé ; tout pouvoir

m'a été donné dans le ciel et sur la terre ? » Comment, d'un autre côté, sont-ils en dehors du pouvoir de l'Église comme initiative et création ? C'est là ce qu'il s'agit pour moi d'expliquer, et pour vous de comprendre. Rien n'est plus facile.

CHAPITRE LXXXVI.

CETTE MISSION DU FONDATEUR, TOUT EN VENANT DIRECTEMENT DE DIEU, EST MANIFESTÉE ET RÉGLÉE PAR L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE.— ELLE A UNE CERTAINE ANALOGIE AVEC LE POUVOIR DE FAIRE DES MIRACLES.

L'Église a reçu de Jésus-Christ, son Maître, la plénitude des pouvoirs spirituels pour appliquer les mérites de son sang ; elle est sa manifestation toujours visible, son incarnation perpétuée pendant la durée des siècles. L'âme pressée par la faim de Dieu a beau se replier sur elle-même, elle n'y trouve qu'une image confuse de l'infini et de la vérité ; elle a beau lever les yeux au ciel, implorer le Créateur pour qu'il lui montre la voie, Dieu exauce sa prière en lui répondant comme jadis le roi d'Égypte aux populations affamées qui lui demandaient du pain : *Ite ad Joseph*, allez à Joseph, c'est lui qui distribue la nourriture. L'homme a besoin de lumière, de pardon et d'amour ; tous ces riches trésors, fruits du sang versé sur la croix, sont confiés à l'Église ; hors d'elle, il n'y a ni lumière, ni pardon, ni charité réelle : ce que nous exprimons plus énergiquement dans un seul mot : hors de l'Église point de salut, parce que le pardon des péchés et la science du Dieu véritable et de Jésus-Christ le Rédempteur est la source du salut. *Hæc est autem vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* (JOANN. XVII, 3.)

Mais l'Église, qui a reçu toutes les grâces, fruits du sang de Jésus-Christ, ne les tient pas toutes au même titre, ne les distribue pas avec la même autorité. Les grâces ordi-

nairés, indispensables pour la sanctification des hommes, prédication de la vérité, administration des divins Sacrements où l'âme puise la guérison, la nourriture, la vie, sont remises au pouvoir discrétionnaire de l'Église. Elle a également plein pouvoir pour régler son administration intérieure et transmettre les grâces hiérarchiques nécessaires à son gouvernement, choix des prêtres et des évêques, élection du Souverain Pontife quand la mort enlève celui qui représentait Jésus-Christ. Toute cette économie surnaturelle est confiée à son jugement et à sa volonté, sans que Dieu intervienne d'une manière insolite et nouvelle pour conserver ces merveilles. L'ordre surnaturel a désormais ses lois invariables comme l'ordre naturel ; il est certain que l'évêque institué par le pape a le droit de consacrer et d'ordonner des prêtres, que ces prêtres légitimement envoyés par leur évêque ont le droit de remettre les péchés et d'administrer les sacrements, et que le fidèle qui recourt à leur ministère avec les dispositions exigées par Jésus-Christ et l'Église, reçoit véritablement le pardon de ses péchés et la grâce sanctifiante qui nous est donnée dans tous les sacrements ; oui, cela est certain, comme il est certain que le soleil produit la lumière du jour, ou que la pierre lancée en l'air retombera sur le sol par l'action de la pesanteur.

Mais outre ces grâces surnaturelles de cours ordinaire, il en est d'autres dont Jésus-Christ s'est réservé la distribution immédiate, ne laissant à l'Église que le droit d'en constater la céleste origine ; tel, par exemple, le pouvoir d'opérer des miracles ; pas un des dix-huit siècles du christianisme qui n'ait eu ses thaumaturges, parce que Jésus-Christ avait promis à son Église le pouvoir miraculeux ; mais l'Église n'a jamais cru en avoir la dispensation discrétionnaire ; dans tous les siècles, elle s'est bornée à remercier la divine bonté de ce pouvoir extraordinaire confié à

quelques-uns de ses fils. Elle a un autre droit : elle peut dire au thaumaturge prétendu : « Ton miracle n'est pas vrai ; tu es victime d'une illusion ou un artisan de mensonge » ; et aux fidèles : « Gardez-vous de cet ouvrier de faux miracles qui veut vous séduire. » Elle n'a pas à sa discrétion cet esprit puissant qui commande à la nature ; mais elle s'applique la parole de l'apôtre bien-aimé : *Probate spiritus si ex Deo sint.* (JOANN. IV, 1.) Voyez si les esprits ou les grâces viennent de Dieu.

Or, je crois que la puissance de fonder un Ordre religieux a beaucoup d'analogie avec la puissance des miracles, et que dans les deux circonstances, c'est une action divine, directe et immédiate qui les confère au thaumaturge et au fondateur d'Ordre. Ce qui me le prouve, c'est que l'Église se conduit vis-à-vis des deux de la même manière, les dirigeant, les éclairant, mais s'abstenant de toute mission initiale qu'elle laisse à l'intervention directe de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En effet, l'Église possède admirablement la conscience de sa force et de ses droits ; elle lie ou délie, elle prescrit des règles d'administration ou de réception des sacrements ; pour le prêtre comme pour le laïque, elle en fixe l'obligation, l'époque et tous les rites accessoires. De même pour ceux qu'elle veut initier à sa hiérarchie, elle respecte l'attrait et la volonté de ses enfants ; mais, comme aux époques du danger tout citoyen est soldat, elle sait qu'elle peut dire à chacun de ses fils : Sois prêtre, je le veux ; elle l'a dit ; Sois évêque je te l'ordonne, elle l'a dit ; sois pape, j'ai besoin de toi, elle l'a dit, et le cas échéant elle le dirait encore. Là il n'y a ni exagération, ni usurpation de droits ; elle est directement dispensatrice du pouvoir sacerdotal, du pouvoir épiscopal et du pouvoir, non pas de faire un pape, car il tient toute son autorité de Jésus-Christ immédiatement, mais de

tirer l'élu de son sein et de présenter son candidat à la consécration divine ; tous ces actes ne sont que l'exercice normal de sa puissance.

Mais, quels que soient les besoins de la communauté chrétienne, l'Église n'a jamais dit à l'un de ses enfants : J'ai besoin de prouver ma mission divine à des populations aveugles : fais un miracle pour les convaincre ; guéris un malade par ta parole ou fais sortir un mort de son tombeau ; non, elle ne le dit pas ; elle répète seulement au gardien muet ou endormi qui a laissé dévaster son troupeau : *Prædica verbum*, prêche la parole et annonce Jésus-Christ crucifié.

De même elle n'a jamais dit à l'un de ses fils : Des erreurs plus contagieuses empoisonnent les croyances ; il me faut une réunion d'hommes forts et généreux, marchant comme un seul homme pour défendre la vérité ; va donc, mon fils, prends empire sur tes frères, et fonde-moi un Ordre religieux que j'opposerai à l'erreur ; non, elle ne l'a jamais dit. Mais quand ce thaumaturge se présente, quand surgit ce patriarche dont la parole inspirée doit faire germer une race chrétienne dévouée et généreuse, elle le reçoit comme un présent du ciel, respectant cette pensée créatrice, et ne se donnant d'autres droits que d'en examiner l'origine. Si elle est céleste, elle y appose le cachet de son infailibilité ; elle la proclame bonne, sainte et vitale, et elle dit à ses enfants : Ceux qui la suivront seront les bénis de Dieu et de l'Église. D'autres fois elle dit au fondateur ce qu'elle avait dit au faux thaumaturge : Ta pensée est purement humaine ; elle ne donnerait aucun avantage à l'Église, aucun bien spirituel ni à ton âme ni à celle de tes frères, et je ne veux pas les bénir ; quelle que soit la prétendue sainteté ou l'intelligence du fondateur, son œuvre se perdra dans la nuit comme ces astres dévoyés dont parle saint Jude : *Sidera errantia* (JUD. 13).

Ou bien encore elle fait un autre travail et sépare l'or de l'alliage ; elle dit au fondateur : Ta pensée est d'origine céleste ; mais tu y mêles une pensée humaine ; le fardeau que tu imposes est trop lourd pour des natures mortelles, il faut l'alléger, ou bien, parmi tes prescriptions, il en est une que tu as formulée, une autre que tu as négligée ; cette omission ou cette erreur sera un ver qui rongera ton œuvre et la fera crouler. Dans la fondation des Ordres comme dans les opérations miraculeuses, l'Église n'a que le rôle de direction, jamais celui de création ni d'initiative. Vous voyez combien est glorieux le rang que tiennent les fondateurs d'Ordre dans la sainte milice. Ce qui, en un sens, dépasse les forces du Pape et de l'Église, malgré leur plénitude de pouvoir, ils le font, eux, par l'énergie de leur foi et de leur charité, puisant directement en Jésus-Christ la force de volonté et la sagesse de conseil.

On peut dire néanmoins que ce pouvoir concentré dans la personne du fondateur vient originairement de l'Église, car il n'a de mérite auprès de Dieu, d'obligation créée à l'homme qu'en vertu de l'approbation de l'Église. D'ailleurs, le fondateur n'a reçu ses prérogatives qu'en vue du bien de l'Église. Cette pensée est nettement définie dans les oraisons que l'Église récite en l'honneur de ces saints patriarches :

« O Dieu qui enrichissez votre Église d'une nouvelle postérité par les mérites du Bienheureux François. »

« O Dieu qui, pour propager la plus grande gloire de votre nom, avez fortifié l'Église militante d'un nouveau secours par le moyen du Bienheureux Ignace. »

« O Dieu qui, pour procurer le salut des pauvres et la discipline du clergé, avez formé une nouvelle famille dans votre Église par le Bienheureux Vincent. »

Remarquez cette expression employée par l'Église :

postérité, famille. Les disciples de tous ces saints personnages étaient déjà enfants de l'Église ; ils ne sont point passés du paganisme ou de l'hérésie au cloître ; néanmoins l'Église les appelle par excellence sa famille, sa race, parce qu'ils sont ses fils privilégiés.

Tout dans l'histoire ecclésiastique nous prouve la vérité de la théorie que j'ai énoncée : les Ordres religieux doivent leur origine à une pensée surnaturelle directement inspirée par Jésus-Christ. Si leur éclosion était due à la force ordinaire déposée au sein de l'Église, les Papes, qui en ont la libre administration, ne se seraient pas contentés d'être les promoteurs et les gardiens des Ordres religieux ; ils auraient appliqué leur puissance prépondérante à créer ces Ordres, quand le besoin s'en faisait sentir. Il est monté sur le trône pontifical tant de Papes admirables de zèle, d'intelligence, d'énergie ! En connaissez-vous un seul qui ait mis la main à l'œuvre pour la création d'un Ordre religieux ? Aucun ne l'a tenté.

C'est aussi ce qui nous explique la conduite différente de l'Église dans la réforme du clergé et des Ordres religieux. Sa marche n'est pas la même. Ses canons, ses règles pour sauvegarder la sainteté sacerdotale n'ont pas la fixité des règles monastiques. L'Église, en les faisant, ne s'occupe pas toujours des prescriptions antérieures : le besoin ou le danger du moment, voilà ce qui motive ses arrêts. Armée de la plénitude de pouvoirs, elle sait qu'en dehors des grands préceptes de la vie chrétienne imposés par Jésus-Christ, elle peut, suivant les besoins urgents de l'époque, tolérer ce qu'elle avait défendu, défendre ce qu'elle avait permis. Cette autocratie lui permet de donner à sa législation ecclésiastique la souplesse qui conserve au sacerdoce nécessairement éternel, son énergie et sa pureté, malgré la différence des temps et de la civilisation.

Mais quand il s'agit de réformer les Ordres monastiques, l'Église suit une marche différente ; elle leur répète sans cesse cette règle qu'un grand Pape formulait à propos des traditions essentielles du dogme et des sacrements : *Nihil innovetur nisi quod traditum est*. Si le relâchement, suite de la faiblesse humaine et de la rigueur de la règle primitive, ne permet pas de la reprendre dans toute sa pureté, l'Église tolérera quelques adoucissements dans les observances, jamais dans la pensée mère du fondateur. Mais cette pensée n'a plus d'utilité, nos efforts n'ont plus de but raisonnable, le besoin qui était la raison d'être de notre institut n'existe plus, il faut lui en substituer un autre. *Sint ut sunt, aut non sint* : Soyez ce que vous a faits votre fondateur, ou ne soyez pas du tout. Cette belle réponse du Père Ricci lorsqu'on lui demandait de modifier l'institut dont il était Général, et par conséquent la pensée invariable de son Père Ignace, est celle que l'Église a faite dans la pratique à tous les Ordres qui succombaient, parce que le fondement où les appuyait le fondateur avait disparu.

C'est là ce qui nous explique l'extinction des Ordres militaires qui n'avaient plus de raison d'être, quand disparut l'ennemi qu'ils devaient combattre. Quelques-uns, il est vrai, tombèrent ignominieusement sous le poids de leurs désordres et de leur félonie envers l'Église leur mère. Tels les Templiers qui, préoccupés de leur puissance et de leurs richesses, désertèrent si souvent la cause chrétienne. Tels les chevaliers teutoniques qui, après de sanglants démêlés entre eux et avec les Princes chrétiens, se firent les protecteurs de Luther et les disciples du protestantisme.

Mais d'autres Ordres militaires descendirent noblement dans la tombe : tels les chevaliers de Saint-Jacques de Calatrava, institués pour combattre les Maures qui menaçaient l'Espagne. Quand tomba Grenade, le dernier rempart

de l'islamisme dans la Péninsule, le Pape sécularisa ces chevaliers qui n'avaient plus personne à combattre. Tels les brillants chevaliers de Malte, qui s'éteignirent avec la puissance des Osmanlis dont ils avaient deux fois arrêté les invasions. A quoi serviraient-ils, quand les nations chrétiennes font une croisade perpétuelle pour défendre les Turcs et empêcher le despotisme moscovite de les remplacer? L'Église dit à toutes ces milices ce que les capitaines disent à leurs troupes quand il n'y a plus d'ennemis : Je vous rends votre liberté et vos serments ; rentrez paisibles dans vos foyers.

Certainement, lorsque l'Église sécularisa ces religieux guerriers de Calatrava et de Malte, parmi ces âmes assoupies par une longue paix qui n'était pas leur élément, se trouvaient aussi des âmes jeunes et énergiques qui pleurèrent la destruction de leur Ordre comme l'enfant pleure aux funérailles de sa mère ; il semble donc que l'Église aurait pu se dire : Je ne veux pas perdre pour ma cause tant de cœurs magnanimes qui vont se vulgariser au milieu du siècle ; donnons un autre aliment à cette ardeur, un autre but à cette activité. Elle ne l'a pas dit, elle ne pouvait le dire ; elle n'avait pas créé ces chevaliers chrétiens, elle ne pouvait pas davantage leur rendre la vie.

L'Église est admirable par la conscience qu'elle a de sa force et des limites que Dieu lui oppose ; si elle n'était qu'une société mortelle, savez-vous ce qui serait arrivé de nos jours?

L'ordre de Malte est tombé ; mais à Rome il existe encore des bailliages, des prieurés, des commanderies de cet Ordre, possédés par des chevaliers honoraires ; voici la raison de ce fait : l'Église a une reconnaissance maternelle pour les morts qui, de leur vivant, ont été ses défenseurs. Les chevaliers de Saint-Jean ayant bien mérité d'elle, l'Église romaine n'a rien voulu faire que ressemblât à leur sup-

pression, elle a conservé leurs titres et prébendes qu'elle fait occuper par des chevaliers se rapprochant le plus possible des prescriptions de leur institut.

Si le pontificat suprême était un pouvoir mortel, trouvant sous sa main un noyau d'hommes qui lui rappelaient les jours de sa force, il n'eût pas manqué de se dire au milieu de ses angoisses : Je vais évoquer ce fantôme, je vais souffler sur ces ossements arides ; peut-être en surgira-t-il un vengeur : *Exurgat nostris ex ossibus ultor*. Eh bien ! non. Malgré ces vagues de douleur qui sont venues battre le siège de Pierre, jamais son successeur ne l'a tenté, jamais il n'y pensera. Mais il a dit aux catholiques ses fils : Je suis en danger, défendez votre Père.

Et pourtant, à voir le dévouement des catholiques, un pareil ordre, si Dieu en inspirait le dessein à une âme privilégiée, verrait vite des foules de généreux chrétiens se presser sous ses étendards. Oui, supposez qu'un homme pétri de foi et d'amour laisse là ses biens et sa famille, et qu'il tienne ce langage à ses frères : Nos ennemis veulent dépouiller le Pape du dernier lambeau de sa terre et le soumettre à quelque César qui se jouera de l'honneur et de la liberté des catholiques ; faisons-lui un rempart de nos poitrines ; veillons sur lui comme ces chérubins dont l'aile ombrageait toujours l'arche sainte. Mais une cause céleste demande une âme et des mains pures, il faut que les soldats de Jésus commencent par être ses fidèles serviteurs. Soyons des saints avant de combattre d'abord contre les ennemis du Siège apostolique ; Dieu aidant, nous serons vainqueurs. Oui, supposez qu'un saint eût tenu ce langage : paysans, artisans, bourgeois et gentilshommes catholiques tiendraient à honneur de lui donner leurs enfants pour frères d'armes.

Si jamais Dieu choisit une âme pour réaliser cette sainte pensée, dans quels rangs la prendra-t-il ? Ce sera peut-être

un homme de rien, un pâtre, un voiturin obscur, un artisan, un laboureur à qui l'ange de Dieu dira comme jadis au laboureur d'Ephraïm, quand il battait ses maigres épis dérobés à la dent des chameaux : Madianite, que le Seigneur soit avec toi, ô le plus brave des hommes ! Pars avec ta bravoure, et tu délivreras mon Église ; sache bien que c'est moi qui t'envoie : *Scito quod miserim te* (JUDIC. VI, 14).

Ce sera un prêtre qui, comme Judas Machabée, aura une apparition céleste. Un glaive d'or lui sera remis entre les mains, et il s'entendra dire : Reçois cette sainte épée ; Dieu te la donne pour renverser les ennemis de mon peuple.

Ou bien ce sera un gentilhomme qui, caché dans son manoir au fond de sa province, s'animera ainsi à combattre les combats du Seigneur : Que fais-je à étouffer entre ces vieux murs ? Parmi mes ancêtres, j'en trouve qui sont tombés dans les plaines d'Ascalon ou sous les murs de Jérusalem ; plus tard, d'autres mêlent leur sang aux eaux du lac de Tibériade. J'en retrouve encore à Jarnac et à Montcontour ; les plus rapprochés jonchaient de leurs os les genêts et les bocages de la Vendée. A quoi bon ces fades délices de la chasse et de l'agriculture ? Quittons cette solitude où fleurit un repos sans mérite et sans gloire, et jetons cette vieille épée dans la balance où se pèse l'honneur de Jésus-Christ et la liberté de l'Église.

Gentilhomme, ou laboureur, bourgeois, ouvrier ou marchand, oui, peut-être ; général intrépide, capitaine expérimenté, non, vous pouvez le prédire à coup sûr.

Rappelez-vous l'origine des deux grands Ordres militaires de la Terre Sainte. Pour les fonder, Dieu ne choisit pas ces hauts et puissants seigneurs, ces barons redoutés, ces paladins, chevaliers, bannerets de tout ordre et de toute noblesse, qui étaient venus en foule sous la bannière de la croix. Avant eux étaient partis d'avidés marchands italiens pour

échanger leurs étoffes contre les richesses de l'Orient. Mais quand ils virent les oliviers de Gethsémani abreuvés de la rosée sanglante qu'avait épanchée le front du Rédempteur agonisant, la sainte montagne où les flots du sang divin ont lavé les péchés du monde, le tombeau de la résurrection, ils sentirent comme un glaive leur percer l'âme, et ils se dirent qu'il était bien insensé d'user sa vie à échanger de la boue pour de la poussière et de la poussière pour de la boue ; qu'il valait mieux imiter le divin trafic de Jésus-Christ qui avait échangé son sang pour le salut des hommes. Ils recueillirent les pèlerins malades, les soignèrent eux-mêmes dans les hôpitaux qu'ils avaient bâtis ; bientôt leurs successeurs s'accoutumèrent à manier le glaive pour protéger les routes et refouler les bandits musulmans. Un inconnu, un Provençal dont on sait à peine le vrai nom, se joint à eux et leur apprend le métier de la guerre. De là, le grand Ordre militaire des hospitaliers de Saint-Jean qui, dans les premiers siècles, fournit tant de défenseurs à l'Église, tant de martyrs à Jésus-Christ, en sorte que plus tard, dans la salle d'armes des chevaliers de Malte, parmi ces princes dont les familles avaient tenu à honneur d'avoir un de leurs fils pour grand-maître de l'Ordre, au milieu des figures héroïques d'Héliion de Villeneuve, de Déodat de Gozon, de Pierre d'Aubusson, de Villiers de l'Isle-Adam, de Jean de la Valette, noms immortels dans les fastes de la religion et de la bravoure militaire, vous auriez pu voir à la place d'honneur un portrait trônant comme le roi au milieu de ses sujets, comme le père au milieu de sa famille : c'était le portrait du bienheureux Gérard, surnommé Tom, et premier grand-maître des Hospitaliers. Il enveloppait d'un regard d'amour cette race de lions qui se jouaient au milieu des combats ; ils étaient ses fils, son dévouement les avait fait éclore.

CHAPITRE LXXXVII.

POUR PROUVER L'ORIGINE SURNATURELLE DES ORDRES RELIGIEUX, DIEU PLACE ORDINAIREMENT LE FONDATEUR DANS UNE POSITION SOCIALE ANTIPATHIQUE A L'ORDRE QU'IL DOIT FONDRE. — APPLICATION AU V. MONTFORT.

C'est ici le trait caractéristique des fondateurs d'Ordre religieux ; c'est par là que l'origine de leur œuvre ressemble aux miracles opérés par eux ou par d'autres thaumaturges. Le propre de l'opération miraculeuse, c'est de ne trouver dans le sujet aucune disposition naturelle pour produire l'acte surnaturel. De même les fondateurs ne trouvent dans leur position sociale rien qui ait pu inspirer leur génie ; le plus souvent, elle était un obstacle : en sorte qu'on peut dire de presque tous que Dieu les a choisis, précisément parce qu'ils n'auraient pas été choisis par la sagesse humaine. L'œuvre est généralement antipathique à l'éducation, à la position, aux idées et impressions que le fondateur avait puisées dans le milieu social où l'avait placé la Providence.

Je ne veux pas dire que les fondateurs aient été des natures inertes et sans valeur ; ils étaient au contraire pleins d'énergie et d'intelligence. La grâce, en tombant sur ces vases d'élection, s'y trouvait parfaitement à l'aise. Il en est de même des Apôtres. Jésus-Christ les avait pris rudes, informes, mais d'une intelligence naturellement élevée, d'une volonté capable d'énergie. Le miracle qui s'opéra en eux consistait à donner des idées sublimes, des aspirations généreuses, le désir du sacrifice à ces humbles personnages dont toute la science se bornait à savoir le grossier idiome du

pêcheur. De même pour ces patriarches des familles religieuses. Le milieu social où ils avaient été nourris devait étouffer ou rendre inutiles les saintes aspirations, mobile de leur énergie. Au v^e siècle, Dieu veut établir un Ordre où l'âme pourra se sanctifier par le calme, la prière, le travail des mains et la rude vie des esclaves et des pauvres paysans. (car l'Ordre des Bénédictins nous donne le tableau de la vie que menaient les pauvres gens au début de la civilisation chrétienne). Un homme, un sage, même chrétien, eût choisi un de ces fils d'esclavage, d'affranchi ou de paysan qui s'étaient ennoblis par la cléricature, et il lui aurait dit : Profite de ta sainteté et de ta science pour préparer un asile à tes frères. L'homme eût agi de cette manière; mais cette sagesse humaine ne saurait convenir à Dieu. Il choisit un enfant de quinze ans, riche, de famille patricienne, saint Benoît, qu'il emmène au désert; mais alors il trouvera dans sa naissance, dans sa richesse, dans sa science, un éclat qui rejaillira sur ses frères? Nullement, mon cher lecteur. Saint Benoît renonce à ses richesses, à ses proches, n'apprend aucune science profane, en sorte qu'il n'a pour lui que les obstacles de sa naissance. Au xi^e siècle, époque de tumulte et de guerre, Dieu veut faire vivre cette vie des anachorètes, si pleine de séve chrétienne, où l'homme ne vit plus qu'en présence de Dieu, cherchant les sites les plus âpres pour n'être pas distrait de sa vision divine par les harmonies de la création. Vous croyez sans doute qu'il va choisir une de ces âmes pénitentes qui ont besoin de solitude pour calmer leurs remords, ou bien un de ces génies sombres qui, n'ayant jamais trouvé une âme pour battre à l'unisson de leur âme, goûtent de plus fières délices dans le silence que dans les entretiens antipathiques de leurs semblables? Non, il choisit saint Bruno, l'âme innocente et pure, le docteur sympathique dont la voix allait tellement

au cœur de ses semblables, que le pape Urbain II l'arracha malgré lui à ses disciples muets, et à ses rochers de la Chartreuse, pour jouir, lui et toute sa Cour pontificale, du charme céleste de ses entretiens et de ses discours. Il veut le forcer à être archevêque de Reggio. Après quelques années de ce lourd tribut payé à l'obéissance, saint Bruno s'évade comme un captif de guerre pour regagner la solitude. Saint François, cet amant de la pauvreté, ce doux extatique qui voyant partout Dieu, son père, voyait par là même des frères dans tous les êtres de la création, qui ne voulait rien posséder en propre, pour ne pas limiter le domaine de Dieu, où il avait puisé ces idées étranges, scandale de la raison et de la sagesse humaine, était-il né dans une famille uniquement occupée de Dieu et oublieuse de la terre? Vous savez le contraire. Il était né sur le comptoir d'un marchand. A vingt-cinq ans, il aidait encore son père dont les mains étaient avides de gain et resserrées pour l'aumône. C'est à cet âge que, pour suivre la voix de Dieu, il quitte la maison paternelle, maudit, déshérité, n'emportant même pas ce qu'on laisse au domestique vagabond, l'habit qui le couvre.

Un peu plus tard, Dieu suscita un Ordre pour instruire la jeunesse et opposer la science et le zèle à la science profane, dont la réforme s'était armée. Les plus brillants élèves et professeurs de l'Université de Paris, François Xavier, Lainez, Salméron, Lefèvre, Bobadilla, s'enrôlent dans cette sainte milice. En ont-ils conçu eux-mêmes la pensée? Ce serait du naturalisme; car le savant recourt à sa science comme le laboureur à sa charrue et le soldat à son épée. Non, la pensée de la Société de Jésus n'a pas germé dans ces intelligences cultivées, toutes riches de latin et de grec, de philosophie, de littérature et de théologie; mais Dieu l'a fait naître, armée de toutes pièces, dans la tête d'un soldat illettré,

qui, à trente ans, savait à peine lire. Ses brillants compagnons, malgré leur science acquise, ne sont qu'une matière riche, il est vrai, mais inutile à l'œuvre divine, si la pensée d'Ignace n'était pas venue leur donner sa forme et les animer de sa vie.

Vous voyez le même prodige dans les œuvres de saint Vincent de Paul, ce fils de laboureur qui était si pauvre, que ce fut pour lui un acte héroïque de donner une pièce de vingt sous à un pauvre, qui, à trente ans, n'avait que la richesse de l'esclave fugitif, c'est-à-dire sa vie et ses charmes ; qui, dans ce siècle de politesse, d'aristocratie et de science, n'avait pour réussir auprès des grands que sa naissance obscure, et sa pauvreté, son humilité, est chargé par la Providence de secourir des provinces affamées, de recueillir les pauvres, de nourrir les enfants trouvés et de leur procurer des mères. Ce fils de laboureur suffit à cette tâche qui eût écrasé Richelieu, Louis XIII et Louis XIV.

C'est aussi le caractère de l'œuvre établie par le V. Montfort. Cette congrégation des Filles de la Sagesse si harmonieuse dans son ensemble, si douce et si forte comme les œuvres de cette bénie Providence dont il est dit au Livre de la Sagesse : *Attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter* : elle atteint son but fortement et dispose tout avec douceur ; à qui doit-elle sa création, sa diffusion, sa solidité ? à la pensée que Dieu inspire au V. Montfort, aux lumières qu'il lui donne surnaturellement ; car, au point de vue naturel, il était incapable de la fonder : elle contraste singulièrement avec ses goûts, ses aptitudes, sa dureté pour lui-même, poussée à l'excès.

Le V. Montfort était un ardent missionnaire, c'était là son attrait et son aptitude ; mais, comme il le dit lui-

même dans sa lettre à M. Léchassier, il avait peu de goût à s'enfermer. Cette âme ardente avait besoin des émotions de la parole, de l'enthousiasmé des multitudes, des prédications en plein air, des amendes honorables faites par tout un peuple qui se frappait la poitrine, des plantations de croix portées par des pénitents pieds nus, des calvaires gigantesques où il faisait travailler des milliers d'hommes, sans avoir à leur donner d'autre rétribution que sa parole enthousiaste. Un pareil homme devait étouffer dans des salles d'hôpital, où la parole du prêtre suit la même marche que la fièvre lente, et ne produit son effet qu'à la mort. Aussi, malgré son amour pour les pauvres, membres de Jésus-Christ, son désir d'obéissance aux Supérieurs, et le bien immense qu'il fait parmi les malades, il a des froissements et des contradictions, la place n'est plus tenable pour lui, et c'est un évêque qui lui donne l'ordre de la quitter. Eh bien ! c'est cette position antipathique à ses goûts qui lui inspire son œuvre la plus belle, la plus féconde, la plus glorieuse aux yeux des hommes ; à cette sainte congrégation les pauvres et les riches disent du fond du cœur, sans jalousie, ce que les fils de Nachor disaient à Rebecca : Vous êtes notre sœur ; croissez par mille et par millions : *Soror nostra es, crescas in mille millia.* (GEN. XXIV, 60.)

Opposée aux goûts du V. Montfort, cette œuvre l'était encore plus à ses aptitudes. Il avait pour lui-même une dureté impitoyable que tous ses directeurs parvenaient difficilement à contenir. Aux fatigues si crucifiantes des missions, aux voyages à pied et dans la boue, il joint les disciplines sanglantes, les jeûnes à outrance, les nuits passées en prière ou sur la dure, les cilices et les chaînes de fer, si bien qu'à quarante-deux ans cette constitution d'athlète était usée, et que la mort, venue par épuisement, l'arrêtait au milieu de sa carrière. Comme tout ouvrier se

reproduit dans son œuvre, n'est-il pas à craindre que le V. Montfort n'impose à de faibles jeunes filles ce joug de fer dont il a chargé ses épaules, et qu'il n'écrase leur faiblesse par un double fardeau, l'œuvre des hôpitaux et les mortifications outrées incompatibles avec le soin des malades? Cette perfection indiscreète en apparence dont il usait pour lui-même eût atrophié son œuvre dans son germe, et, au lieu de ces milliers de Sœurs qui composent la famille du V. Montfort, elle se fût éteinte avec lui.

Ici apparaît dans tout son éclat l'inspiration qui guide la pensée du V. Montfort. Malgré son attrait pour la croix et le privilège d'en donner un lambeau à tous ceux qui la connaissent ¹, la règle qu'il trace est si pleine de discrétion et de sagesse, que des jeunes filles de dix-huit ans n'en seront pas écrasées. Outre le salut et la perfection de l'âme, elles y trouveront une paix et une sainte allégresse souvent enviée de leurs sœurs qui sont restées au milieu du monde.

Ce n'est point par hasard que cet effet s'est produit. Cet amant fougueux de la croix qui se refusait toute consolation, même spirituelle, et qui retraçait en lui-même le moment le plus dur de la passion, le délaissement de Dieu, comprend par la lumière divine que cet état de souffrance excessive n'est pas la voie ordinaire. Sciemment et avec pleine conscience de ce qu'il fait, il tempère pour sa famille religieuse ces amertumes infinies du divin calice. Comme la mortification est l'essence de tout ce qui est chrétien, et surtout de ce qui est perfection dans le christianisme, il veut que la fondatrice, cette âme qu'il forme lui-même aux rigueurs surnaturelles, réponde à l'état de son âme, soit blessée des plaies de la passion et enivrée de la croix ;

1. Lettre à sa sœur.

mais en même temps il lui donne pour soutien et conseil une compagne gaie, riante, insoucieuse, dont l'allégresse et la bonne humeur intarissable tempéreront, par un doux reflet, les sombres lueurs de ce calvaire éternel, en sorte que l'esprit des Filles de la Sagesse sera comme un mélange de ces deux sentiments qui fondront leurs teintes variées dans un seul. Elles ne riront pas ; mais elles auront un sourire pour le malade et l'agonisant, le sourire qui calme la douleur, remède qui ne coûte rien, mais introuvable pour ceux qui veillent auprès des mourants. A cette âme de Montfort rude et crucifiée, on peut appliquer la parole de la Bible : *De comedente egressus est cibus et de forti dulcedo* (JUD. XIV, 14) : La douceur est sortie de la force ; c'est le rayon de miel trouvé dans la gueule du lion.

De plus, le V. Montfort songea toute sa vie à établir une compagnie de missionnaires. Qui donc plus que lui eût été capable d'instruire des ouvriers évangéliques, de leur donner les secrets divins de son art pour entraîner les populations, et former, pour me servir de son expression, ces nuées tonnantes et volantes par les airs, au moindre souffle du Saint-Esprit, qui répandront la pluie de la parole de Dieu et de la vie éternelle, et tonneront contre le péché ?

En vain il y concentra sa pensée, en vain il y travailla toute sa vie, et les demanda à Dieu de toute l'ardeur de ses prières. Il ne put pas l'achever, parce que sa position, ses goûts, ses aptitudes rendaient cette œuvre trop facile au point de vue humain. Ses vœux seront exaucés, ses prières entendues ; mais pour avoir de la vitalité, sa congrégation de missionnaires devait surgir d'une impossibilité humaine. Arrêté par la mort prématurée, il laisse son manteau à deux jeunes prêtres inexpérimentés. Ils avaient tout ce qu'il fallait pour ne pas réussir : timides, maladifs, incapables de desserrer les lèvres devant un auditoire de laboureurs.

Le jour de la plantation de la croix, qui fut aussi celui de la mort de l'homme de Dieu, à la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le plus éloquent des deux voulut dédommager ce peuple qui n'avait plus la parole embrasée du V. Montfort ; il ne put dire que cette phrase : « Mes frères, nous avons en ce jour deux croix à planter : cette croix matérielle que vous voyez maintenant sous vos yeux, et une autre invisible que nous cause la perte de M. de Montfort, que nous nous préparons à ensevelir. » L'autre était encore moins orateur ; la chaire lui donnait le vertige, et il ne pouvait parler qu'au confessionnal. Ils étaient merveilleusement doués pour ne pas réussir dans la fondation d'une compagnie de missionnaires. Dieu se servit de ces instruments inertes, parce que le V. Montfort, l'instrument principal, avait une valeur personnelle qui eût voilé aux yeux attentifs le doigt invisible de la Providence.

CHAPITRE LXXXVIII.

L'INFLUENCE DU FONDATEUR SUR SON OEUVRE VARIE SUIVANT LA
GRACE QU'IL A REÇUE.

Puisque nous avons commencé l'examen des voies divines dans la création des Ordres religieux, poursuivons notre carrière, et cherchons les secrets variés de la grâce : *Multiformis gratia Dei* (EPH. III, 10). Cette grâce, dévolue aux fondateurs, est comme celle de l'inspiration prophétique : elle varie dans ses manifestations, ou parce qu'elle diffère d'intensité et de puissance, ou parce que la nature intelligente qu'elle soumet à son action diffère d'énergie. C'est un beau spectacle pour le philosophe chrétien que l'attitude variée prise par les prophètes devant les visions divines. Les uns s'excusent sur leur faiblesse, ils bégaièrent timidement et semblent passifs sous cette action surhumaine : tels Jérémie et Habacuc. D'autres, comme Samuel, les reçoivent avec un calme extatique, n'ayant pas plus peur des révélations, qu'un enfant ne tremble à la voix d'un père chéri. Un seul, Jonas, au front de fer, à l'âme dure comme les rochers du Jourdain, s'enfuit devant la face du Seigneur. Vous savez sa punition ; mais les entrailles du monstre marin, les gouffres de l'Océan le convertissent sans l'abâître. Du fond de sa double prison, il fait entendre un chant plaintif comme le gémissement des vagues. Quand il a suivi la voix du Seigneur et annoncé la ruine de Ninive, son audace lui revient, et il ose dire à Dieu : Seigneur, n'est-ce pas là ce que je vous disais, lorsque j'étais dans mon pays ? Je l'avais prévu, et c'est pour cela que j'ai fui à Tharses.

Car je savais que vous êtes un Dieu clément, bon, patient, plein de miséricorde, et pardonnant les péchés (JON. IV, 2).

D'autres, sans avoir cette audace, reçoivent l'ordre divin avec l'intrépide fermeté du soldat, quand son chef lui dit : « Va garder ton poste en face de l'ennemi ; tu seras la sentinelle qui veillera sur mon peuple d'Israël » ; un autre enfin, plus enthousiaste, n'attend pas que son nom soit prononcé par son chef ; il s'offre de lui-même, tant il a foi dans l'énergie de la mission divine. Qui ira pour nous ? dit le Dieu des armées. — Me voici, Seigneur, envoyez-moi, répond Isaïe. Tous ces hommes inspirés ont été admirables, parce que, malgré le frisson, le calme ou l'enthousiasme de leur élément mortel, ils n'ont eu foi que dans la parole de Dieu qui leur donnait mission.

En parcourant l'histoire des saints patriarches des familles religieuses, il serait facile de trouver pour chacun d'eux une ressemblance avec ces figures variées des prophètes, excepté Jonas. Les uns ont suivi, comme de doux enfants, sans pensées d'avenir, sans s'inquiéter du but où les menait le Père céleste, et quand ils ont vu autour d'eux cette famille qu'ils n'avaient pas appelée, ils se sont réjouis dans le Seigneur. D'autres, plus timides, ont été effrayés du succès de leur œuvre et auraient voulu s'exempter des périls de cette paternité qui leur était imposée par l'ordre divin et l'amour de leurs enfants ; mais d'autres, partageant l'intrépidité ou l'enthousiasme des deux grands prophètes, ont été initiés à la pensée divine, à son but ultérieur, et ont concentré sur lui toute la force de leur beau génie : tel saint Bruno, qui engagea six de ses écoliers à quitter le tumulte des écoles pour fonder l'Ordre des Chartreux ; tel saint Ignace, qui, immédiatement après sa conversion, travailla si intelligemment à grouper autour de lui des compagnons pleins d'énergie et de science ; tel le V. Montfort, qui, voyant sa jeunesse et son inexpé-

rience du travail des hôpitaux, fit, comme les grands peintres, une ébauche incomplète de son œuvre définitive, essaya sa règle sur de pauvres filles malades, estropiées, incapables, mais dont la petite société lui servit à étudier les défauts ou l'énergie de sa pensée, et surtout à former sérieusement ses deux premières religieuses, fondement et pierre angulaire de son édifice.

CHAPITRE LXXXIX.

RÔLE DU FONDATEUR DANS LA CRÉATION DES ORDRES RELIGIEUX POUR LES FEMMES.

Nous avons dit les voies merveilleuses de Dieu dans la mission des fondateurs ; mais quand il s'agit d'Ordres religieux pour les femmes, Dieu suit une autre marche. Presque toujours, dans la création de ces familles religieuses, il se sert d'un homme, d'un saint prêtre, pour élaborer l'idée. Mais comme Dieu, dans ses desseins miséricordieux sur les âmes, veut que l'être qu'il ennoblit coopère à sa propre régénération, il suscite une femme privilégiée qui, la première, et mieux que les autres, comprend la pensée du fondateur, et se dévoue pour la propager parmi ses sœurs.

Dans cette création de religieuses, la femme suscitée de Dieu pourra jouer un triple rôle vis-à-vis du fondateur. Ou bien elle sera, comme Marie, silencieuse aux pieds de son maître, lui soumettant sa volonté et sa pensée, et se disant intérieurement : Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent.

Ou bien, Dieu n'a donné au fondateur qu'une intelligence médiocre, tandis que la fondatrice est sublime d'esprit et d'énergie. L'Ordre alors reçoit une empreinte plus forte de son caractère ; c'est elle qui le crée, tandis que le fondateur n'est que le guide.

Ou bien enfin, Dieu départit au fondateur et à la fondatrice une somme égale de talent et de courage. Tels, pour l'Ordre de la Visitation, Saint François de Sales et M^{me} de Chantal étaient deux âmes admirables de sainteté et de génie.

La création des Filles de la Sagesse présente un spectacle à peu près semblable, mais sous un point de vue différent. La pensée de l'œuvre appartient uniquement au V. Montfort. Comment une jeune fille, retirée dans sa famille, aurait-elle pu songer à une pareille idée? D'ailleurs, les efforts que fit M^{lle} Trichet pour entrer dans un couvent, après le départ du V. Montfort, prouve qu'elle ne songeait nullement à fonder une nouvelle famille religieuse. Mais, d'un autre côté, la solitude où elle se trouva à la mort de son guide qui ne lui laissait que sa pensée, sa pauvreté et l'absence de tout secours, les épreuves qu'elle traversa, ses longs travaux de quarante-six ans après lesquels elle laissa sa famille florissante et organisée dans son ensemble et dans ses détails, nous donnent le droit de dire que, sans le V. Montfort, la pensée de cet Ordre admirable ne fût venue à personne, et que, sans la Sœur Marie-Louise de Jésus, la pensée du V. Montfort eût été ensevelie avec lui dans la tombe. Les Sœurs de la Sagesse doivent donc unir dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance le V. Montfort et cette femme incomparable qui, sans être effrayée de sa jeunesse, de son isolement et de sa pauvreté, espéra contre l'espérance, et se mit courageusement à élever cet édifice dont elle acheva les laborieuses constructions.

CHAPITRE XC.

PRINCIPE DE STABILITÉ POUR LES ORDRES RELIGIEUX. — L'ŒUVRE DU
V. MONTFORT N'A AUCUN GERME D'AFFAIBLISSEMENT NI DE MORT.

On peut encore considérer les corps religieux sous le rapport de la solidité. Issus d'une pensée surnaturelle et inspirée, il est vrai, mais, après tout, sujette à défaillance comme tout ce qui n'est pas l'œuvre immédiate de Jésus-Christ, ils ne peuvent être assurés de l'impérissable durée, qui, en droit, n'appartient qu'à l'Église. Mais si les Ordres religieux ne peuvent pas faire un acte de foi sur leur immortalité, ils doivent en avoir la ferme espérance, et se la procurer par leurs prières et leur fidélité à vivre de la vie de sacrifice, et à s'occuper exclusivement de l'œuvre prescrite par leur fondateur. Quelle gloire ce sera pour ces saintes milices d'avoir aidé l'Église dans ses laborieux combats, de l'assister encore dans cette lutte suprême qui précédera l'arrivée de l'époux, et de ne disparaître comme elle que sous les ruines du monde ! Mais cette catastrophe ne sera pas la mort, ce sera la vie ; ce sera l'apparition du Bien-Aimé qui a dit de lui-même : Je suis la résurrection et la vie. Alors l'Église présentera ces Ordres religieux qui ont persévéré dans leur sainte vocation, comme de fidèles paranymphe qui doivent occuper les premières places aux noces éternelles de l'Agneau.

Or, il y a pour les Ordres religieux plusieurs sources de maladie, et par conséquent de mort.

Tantôt c'est leur constitution elle-même qui est morbide, parce qu'ils ne répondaient qu'à un besoin passager de la

communauté chrétienne. Tels les Ordres militaires, qui s'éteignirent quand ils n'étaient plus utiles. Tels d'autres Ordres institués comme remèdes d'une calamité transitoire, celui des Antonins, par exemple, qui soignait la contagion connue sous le nom de *maladie des ardents* ou *feu de saint Antoine*. Ailleurs, c'est une règle exclusive et nécessairement limitée à certains climats : comme celle que suivaient les disciples de saint Antoine et de saint Pacôme. Rigoureuse pour l'Orient, elle eût été meurtrière pour les moines occidentaux.

Mais les Ordres religieux peuvent aussi mourir en se suicidant eux-mêmes, par la violation de leurs règles, par leur égoïsme qui sacrifie le bien de l'Église aux avantages menteurs de leur Ordre, par la cupidité et l'amour des richesses qui les empoisonnent en tuant chez eux l'esprit d'humilité, de mortification et d'obéissance sans lesquelles les corps religieux ne sont plus qu'un cadavre dont on dispersera bientôt la poussière.

Les Templiers, à l'époque de leur violente destruction, n'étaient pas inutiles ; ce fut la plus brillante période des Hospitaliers, leurs frères d'armes, institués dans le même but. Les Humiliés avaient encore leur utilité comme au moment de leur fondation. Mais, oublieux de leurs règles, ils se plongèrent dans le désordre, et recoururent à l'assassinat plutôt que de subir la réforme qui leur était nécessaire.

Ce relâchement des Ordres religieux vient quelquefois de leur constitution elle-même qui, excellente pour la période d'éclosion et d'enthousiasme, n'a pas donné aux chefs un empire assez grand pour réprimer le désordre. Mais la grande faute en incombe toujours à ces membres gangrenés qui apportent dans le cloître le désordre du monde, soit pour y être entrés par des motifs avilissants, soit pour être

retombés dans leurs habitudes perverses, après une conversion incomplète et des épreuves insuffisantes.

Or, dans les deux Ordres institués par le V. Montfort, nous ne voyons aucune cause de chute, ou, pour nous servir de l'expression de saint Paul, en interrogeant ces corps vigoureux, nous n'entendons aucune réponse de mort (II COR. I, 9).

L'aliment ne manquera jamais à leur activité. Institués pour soulager les misères du corps et celles de l'âme, les deux Ordres ne termineront jamais leur travail toujours renaissant. La pauvreté, la maladie et le péché sont trois vautours qui planeront sur l'humanité pendant son triste pèlerinage à travers cette vallée des larmes. Tout Ordre religieux qui a pour but de soulager les pauvres, de soigner les malades et de convertir les pécheurs est sûr de ne jamais rester oisif, à moins que, par lâcheté, il ne se croise les bras et ne détourne les yeux de ces misères humaines dont son fondateur l'avait établi médecin.

Quel que soit l'état de la civilisation, la règle du V. Montfort, harmonieux mélange de douceur et de force, entretiendra la ferveur parmi ses enfants, et attirera toujours des âmes chrétiennes pour l'attrait de sa perfection et de l'excellence de son œuvre. Voici cent cinquante ans qu'il vit et progresse : cent cinquante ans, ce n'est pas un temps bien long dans la longue période de l'Église ; mais il a traversé intrépidement notre tourmente révolutionnaire qui a donné la mort à tous les Instituts maladifs. L'Ordre du V. Montfort y a résisté. Privées de leur saint habit, de leurs prêtres et de leurs guides, les Filles de la Sagesse ont soigné les malades en face de la guillotine ; elles en ont gravi les degrés, avec le pardon dans le cœur et le chant sur les lèvres. Les prêtres de la Compagnie de Marie ont confessé Jésus-Christ et l'Église sous les baïonnettes et

les torches républicaines. Les deux familles du V. Montfort ont reçu le baptême du sang, consécration pour l'éternité. Elles en sont sorties avec une vitalité nouvelle. Tous les jours, elles s'augmentent en nombre sans diminuer en ferveur. Comme la vie des êtres est proportionnelle avec le temps de leur croissance, cette robuste jeunesse, après cent cinquante années de vie, est un gage de leur perpétuelle durée.

LIVRE XI

LE V. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME MISSIONNAIRE.

CHAPITRE XCI.

LE V. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME MISSIONNAIRE. — RÔLE DU MISSIONNAIRE DANS L'ÉGLISE. — UTILITÉ ET MÉRITE DE CE MINISTÈRE.

Aujourd'hui le V. Montfort nous apparaît surtout comme fondateur de deux familles religieuses qui honorent l'Église.

Ces deux œuvres qui, pour nous, effacent toutes les autres, n'eurent pendant sa vie qu'une germination invisible. Ce fut seulement autour de son tombeau qu'elles jetèrent avec profusion leurs fleurs et leurs fruits. En sorte qu'on peut lui appliquer l'ingénieuse parole de l'Écriture : *Defunctus adhuc loquitur* : Après son trépas, il parle encore *par la bouche de ses fils*.

Mais il avait parlé splendidement pendant sa vie, et sa voix d'outre-tombe n'est que l'écho de cette voix vivante qui réveilla les peuples de leur léthargie, secoua le sommeil des pasteurs, et fit naître dans le cœur des populations de l'Ouest une impression religieuse que cent cinquante ans et les fureurs de 93 n'ont pas encore effacée. Il parut, aux yeux de ses contemporains, un ouvrier infatigable, le plus zélé et le plus éloquent des missionnaires qui aient évangélisé nos contrées. Beaucoup de nos paysans bretons, vendéens et poitevins, savent à peine que les Sœurs de la Sagesse sont les filles de Montfort, que les missionnaires de Saint-Laurent sont les continuateurs de son œuvre. Mais toute paroisse où il a prêché garde intact le souvenir de son éloquence et de sa sainteté. Depuis la mort du serviteur de Dieu, toutes ces paroisses ont eu trois ou quatre missions : aucun de ses enfants, aucun des étrangers n'a effacé sa trace, n'a fait taire l'écho de sa voix.

J'ai étudié ce vénérable serviteur de Dieu comme fondateur d'Ordre religieux ; je dois dire à nos lecteurs ce qu'il fut comme missionnaire. Quel est ce titre dans l'Église? Quels droits confère-t-il? Quel rang occupe le missionnaire dans la hiérarchie sacrée?

Le Sauveur compare la Judée à un champ où la moisson blanchit. Cette gracieuse parabole renferme une vérité profonde que doivent méditer les pasteurs des âmes et les missionnaires qui viennent les aider dans ce travail souvent ingrat : « Ne dites-vous pas vous-même que dans quatre mois la moisson viendra? Mais moi je vous dis : levez les yeux et voyez les campagnes qui sont déjà blanches pour être moissonnées?

« Et celui qui moissonne reçoit la récompense et amasse les fruits pour la vie éternelle, afin que celui qui sème soit dans la joie, aussi bien que celui qui moissonne.

« Je vous ai envoyés moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail ; d'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans leurs travaux. »

Aucune image n'exprime mieux la vocation ordinaire ou extraordinaire des prêtres qui doivent travailler au salut des âmes. Le monde est un champ inculte, qu'il faut défricher, ensemençer et moissonner. Mais ce champ est-il un héritage abandonné, où chacun a le droit de promener sa charrue, de répandre son grain et de récolter sa gerbe? C'est l'insoutenable théorie des temps modernes. On dirait que le monde des intelligences est un vaste communal, où chacun peut semer sa pensée avec la parole ou la plume, et récolter des convictions et des prosélytes? Quoi! le terrassier sans travail ne pourra pas attaquer un misérable coin de lande, assainir une lagune de marais sans voir aussitôt se dresser un propriétaire pour lui dire : Que

fais-tu là, et qui t'a mis à l'œuvre? Ce terrain est à moi, et je te défends d'y toucher! Et dans ce champ intellectuel où chaque plante est une âme faite à l'image de Dieu, le premier venu parmi les ignorants, les pervers et les ravageurs, pourra, de sa serpe ou de sa faux, mutiler et blesser ces plantes précieuses, et sous prétexte de conviction, de progrès et d'idées, distiller le venin de sa plume, semer le poison de sa parole et inoculer aux multitudes la peste dont son âme est rongée! *Domini est terra et plenitudo ejus* (Ps. xxiii, 1) : Au Seigneur la terre et ce qu'elle enferme ; et dans un autre endroit de la Bible il est dit : « Il a donné la terre aux fils des hommes » (Ps. cxiii, 16) ; il les laisse se la partager suivant leurs lois et leurs convictions ; mais ces âmes faites à son image, il ne les a données à personne, il se les réserve, et il dit à son Fils : « Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession, les limites de la terre » (Ps. ii, 8). Alors le Fils de Dieu se présente et dit aux peuples : « Dieu m'a établi Roi sur la montagne sainte de Sion, j'annonce ses préceptes. » Le Seigneur m'a dit : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. »

L'apôtre saint Paul retrace la même pensée aux premiers chrétiens : « Vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu. » Dieu ayant livré à son Christ la race humaine à titre d'héritage et à titre de conquête, lui seul a droit de donner à des hommes le sceptre de la pensée et de la parole ; quand il a dit à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations », il a usé du même droit que le propriétaire de la vigne, quand il disait aux ouvriers inoccupés : « Allez aussi à ma vigne, et je vous donnerai le salaire journalier. »

Personne au monde n'a donc le droit de combattre la doctrine de Jésus-Christ, maître et sauveur des âmes ; personne même n'a le droit d'enseigner et de développer la

science chrétienne, à moins que le Sauveur ne lui ait dit par son Église : « *Ite, docete omnes gentes* : Allez, enseignez toutes les nations. » La science que le Christ n'a pas honorée de sa révélation, appartient à tout le monde. Faites de la physique, de la chimie, de la géologie, des mathématiques pures ou appliquées, tout ce qui n'est relatif qu'au temps ou à l'espace : tout cela vous appartient ; et encore, lorsque vos systèmes touchent à la révélation, n'en franchissez jamais la limite ; c'est une terre sacrée où vous n'avez pas le droit de travailler.

Mais si chaque gardien, dans cet immense pâturage, eût été chargé de tout le troupeau, il n'y aurait eu ni responsabilité, ni soin réel des brebis. Qu'ont donc fait les apôtres ? Après avoir reconnu Jésus-Christ comme pasteur universel, et l'un d'entre eux comme chargé par Jésus-Christ d'être le chef suprême, chacun a pris la partie du troupeau qui lui était assignée, se regardant comme spécialement obligé de veiller sur elle, de la protéger et de la nourrir de la parole de Jésus-Christ. Comme chaque partie du troupeau était encore trop nombreuse pour être guidée et défendue par un seul homme, au-dessous d'eux ils ont établi des gardiens subalternes, les prêtres qui, sous leur direction et avec des garanties fixées par l'Église, doivent enseigner le troupeau partiel qui leur est confié par l'évêque. Au point de vue historique, tout pouvoir de juridiction partielle est d'origine ecclésiastique, puisque Jésus-Christ, en fondant son Église, n'a fait entre ses apôtres aucune distinction territoriale ou personnelle. Dans la constitution que le Sauveur a donnée à ses apôtres, ils doivent avoir un chef, et ce chef, c'est Pierre. Le reste, ils l'ont réglé sous l'autorité du chef nommé par Jésus-Christ.

En remontant aux origines de l'Église, on voit que nul

pouvoir de juridiction, si j'excepte la papauté, n'est ni immédiatement divin, ni perpétuel, ni immuable, ni inamovible, et que l'Église a toujours la puissance de limiter ou d'enlever le pouvoir qu'elle donne sur les âmes. Le principe de stabilité n'est qu'une sage garantie qu'elle a donnée à divers degrés de sa hiérarchie : de sa part, c'est sagesse. En droit divin, personne, excepté le successeur de Pierre, ne peut dire : « J'ai droit sur le troupeau de Jésus-Christ. J'ai droit de le régir comme j'ai droit de faire partie de l'Église, et de jouir du Ciel en vertu de mon baptême. » Non, ce droit rigoureux n'existe ni pour l'évêque, ni pour le curé, ni pour l'abbé de monastère, ni pour le Général d'ordre religieux : car les droits du baptême ont été établis par le Sauveur aux jours de sa vie mortelle, et l'Église reconnaît que ce droit ne vient pas d'elle, tandis que Jésus-Christ n'a pas établi ce fractionnement de la puissance spirituelle : il est une précaution de l'Église, il peut être modifié.

Ce que nous appelons dans l'Église pouvoir ordinaire et pouvoir extraordinaire n'a donc aucune différence radicale. Ils ont la même source, l'autorité du chef de l'Église ; ils ont le même but, la sanctification des âmes.

Il était nécessaire de rappeler ces principes pour voir le droit de l'Église, qui, en dehors de l'exercice ordinaire de la parole auquel sont tenus tous les pasteurs des âmes, a toujours encouragé et favorisé les missionnaires, ouvriers nomades dans la vigne de Jésus-Christ, se portant où la culture est plus pressante, où les ravageurs sont plus nombreux. Rigoureusement, l'Église, c'est-à-dire le Pape qui en concentre les pouvoirs, peut dire à un homme dont il connaît la science et le zèle : « Je t'autorise à jeter partout le filet de la parole ; que le monde s'ouvre à ton zèle comme l'océan au pêcheur. » De même aussi l'évêque, à

moins que l'Église n'ait limité son pouvoir et créé des droits aux pasteurs secondaires, peut donner à un prêtre le droit d'évangéliser tout le troupeau confié à sa garde.

Mais ce droit rigoureux et absolu existe rarement. Le missionnaire, dans le droit commun, est un ouvrier auxiliaire que les pasteurs appellent pour leur prêter secours, et donner à leur paroisse une secousse salutaire que ne produit jamais une voix fréquemment écoutée, même quand elle est aussi riche de doctrine et d'onction. *Assueta vilescent* : la coutume émousse, c'est la loi fatale de l'humanité. Pour produire une vive impression de joie, de piété ou de terreur, il faut l'inattendu ou l'insolite.

La parole est la nourriture de l'âme, c'est la comparaison dont l'Ancien et le Nouveau Testament se servent. « Je leur enverrai, disait Amos, la disette, non pas du pain, mais de la parole de Dieu » (AMOS, VIII, 12) ; et l'apôtre saint Paul : « Vous avez besoin de lait, non d'une nourriture solide » (HEBR. V, 12). Or, comme une seule nourriture ne contient jamais tous les éléments utiles à la vie, une loi chez tous les êtres vivants, c'est de rechercher la variété dans les mets. Quelque substantielle que soit la parole du pasteur, soyez sûr qu'elle n'embrasse jamais dans leur totalité les incommensurables trésors de la doctrine chrétienne. Une parole étrangère qui ne vaut pas plus que la sienne, moins peut-être, donnera des idées, communiquera des impressions nouvelles.

Le missionnaire, orateur de passage, possède une ressource que n'a pas le prêtre qui parle toujours au même auditoire ; il peut recueillir et condenser sa force et ses moyens, et, dans deux mois, communiquer tous ses sentiments, et imprimer, par cette accumulation de motifs et de pensées, une commotion salutaire, que n'obtiendra jamais une parole condamnée à se faire

entendre tous les huit jours. Il faut nécessairement que le pasteur ordinaire étende sa pensée pour qu'elle dure plus longtemps, ou qu'il répète le même thème, excellent à redire pour le graver dans l'intelligence, mais impuissant à convertir, parce que cette pensée était déjà dans l'âme de ses auditeurs

D'ailleurs, la parole de Dieu doit prendre tous les tons, et saisir l'âme humaine par tous les points où elle est vulnérable. Habituellement douce et consolante, elle doit être parfois perçante et acerbe. Elle est une rosée qui tombe sur le gazon, elle est plus douce que le rayon du miel, elle est une nourriture qui donne la vie ; mais l'Écriture l'appelle aussi un feu qui dévore, un marteau qui brise la pierre, un glaive qui perce l'âme jusque dans ses profondeurs ! Le pasteur qui vit au milieu de ses fidèles, comme un père au milieu de ses enfants, pourra-t-il, même avec la meilleure volonté, saisir ces nuances terribles de la sainte parole ? N'y aurait-il pas un danger pour son ministère ? Si ces foudres reviennent trop souvent, les pécheurs ne croient-ils pas qu'il parle pour eux, qu'il les dénonce à l'attention publique ? Ne passeront-ils pas du péché à l'aversion de celui qui les poursuit de sa parole ? L'orateur étranger n'a pas ces ménagements à prendre. Qu'il ait un front d'airain, une parole de fer : inconnu, il ne blesse personne. D'ailleurs, quand il quittera ce sol qu'il ne doit plus revoir, que lui importe la colère ou l'aversion des pécheurs ? Elle ne peut le poursuivre dans son ministère nomade. Tels sont les motifs qu'a eus l'Église pour encourager les missions. Les pasteurs procurent à leur troupeau ce secours salutaire, sachant bien qu'une grâce générale de conversion ou même de perfection viendra plutôt d'un prédicateur étranger que de leurs discours.

Le missionnaire sera toujours utile dans la paroisse la

mieux gouvernée ; mais si elle l'est mal, si le pasteur, au lieu d'avoir le zèle et la science, ne sait point instruire ou ne veut point parler, l'apparition du prêtre auxiliaire sera pour cette paroisse la plus grande grâce du ciel. Or, à l'époque du V. Montfort, on peut dire, qu'à peine la moitié des pasteurs instruisait les peuples, et cela, malgré les prescriptions du concile de Trente si formelles sur ce devoir essentiel du saint ministère.

De là, chez cette âme de feu qui savait si bien, qui savourait si ardemment les délices de la doctrine chrétienne, cet empressement pour accepter des missions, soit sur l'invitation des pasteurs ou sur la demande des évêques qui l'envoyaient chez des curés dont il était vrai de dire avec l'Écriture : *O! pastor et idolum!* O! pasteur muet comme une idole!

Si quelques-uns de mes confrères, craignant les missions, viennent à lire ces lignes, comme Jéthro je dirai à ces vénérables Moïse des paroisses : *Stulto labore consumeris* : Vous vous épuisez dans un travail sans raison. Vous voulez tout faire seul, prêcher seul, confesser seul, ne laisser jamais entendre à votre troupeau une voix étrangère. Si c'est par zèle, il est mal éclairé ; si c'est égoïsme et jalousie, Dieu ne vous en tiendra pas compte, vous y perdrez vos frais d'éloquence peu fructueux sur terre, mal payés dans le ciel. Vous vous tuez à parler : que ne vous ménagez-vous un peu de repos en faisant parler une voix étrangère ? Il est si doux et si sage de recueillir des mérites qui ne vous coûtent rien, que la peine du silence !

De toutes les œuvres du saint ministère, la plus méritoire est sans contredit celle des missions, parce qu'elle est la plus pénible par les fatigues, la plus crucifiante par la privation d'un troupeau qui vous appartienne, la plus sainte, comme se rapprochant le plus de la vie du Sauveur. Le but

des missions est surtout d'éclairer les ignorants et de convertir les pécheurs : c'est ce qu'a fait le divin Sauveur pendant les trois dernières années de sa vie mortelle. Le but du ministère paroissial est d'entretenir la foi et la vertu dans le cœur des chrétiens. Le missionnaire ou l'homme de la parole est donc le conquérant ; le pasteur est le magistrat qui administre le pays gagné par la conquête.

CHAPITRE XCII.

DIFFÉRENCE DE QUALITÉS CHEZ LE PASTEUR ET CHEZ LE MISSIONNAIRE.

Cette différence de but et de vocation nous explique la différence des qualités propres à ces deux ministères. Le conquérant spirituel, le missionnaire avec sa vie pénible, bravera la souffrance et la fatigue, uniquement soutenu par l'espoir de gagner un grand nombre d'âmes à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'aura point, comme stimulant de son zèle, cette sympathie pour un troupeau connu qui vous appartient en propre. Les hommes n'exciteront sa charité que comme image de Dieu et peuple de conquête. Pour tous, il aura la même affection. Comme cette tribu de Lévi qui n'avait pas de territoire en propre parce qu'elle était disséminée dans Israël, lui aussi sèmera à tous les vents du ciel son affection et sa parole.

De même que ce ministère est à part, le ministre qui l'exerce n'aura pas la même physionomie que les autres ; ne devant en droit rien à personne, il se fera le débiteur de tous par sa charité ; son zèle ardent, qui n'est pas limité par un devoir proprement dit, donnera beaucoup à l'impression particulière, aux mouvements surnaturels de l'Esprit-Saint ; il y aura souvent de l'inexpliqué dans sa conduite, il peut choisir le lieu et l'objet de son zèle, et se laisser aller comme le nuage au souffle de l'esprit : personne n'a le droit de s'en plaindre, puisqu'il ne doit son ministère à personne en particulier.

Cette originalité qu'on a remarquée chez le V. Mont-

fort était dans sa nature sans doute, mais aussi dans sa position. Tous les hommes apostoliques, tous les missionnaires ardents ont présenté ce caractère. Réguliers ou séculiers, il leur a fallu une certaine liberté à suivre leur attrait surnaturel pour conserver leur enthousiasme, première qualité d'un missionnaire. J'en trouve un exemple frappant dans la vie de Michel Le Nobletz et du Père Julien Maunoir, les deux apôtres de la Basse-Bretagne, morts tous deux en odeur de sainteté.

M. Le Nobletz avait évangélisé ces contrées avec un zèle et des prodiges qui montraient que sa pensée venait du ciel ; devenu vieux et incapable de travailler, il se sentit inspiré de se choisir un successeur pour continuer son œuvre. Au lieu de nommer un prêtre séculier, qui, libre de toute règle monastique, aurait eu, ce semble, plus de facilité pour recevoir ses inspirations, il jeta les yeux sur un jeune Jésuite, professeur au collège de Quimper, qui, n'étant pas né en Bretagne, en ignorait l'idiome. Parmi les nombreux prodiges de sa vie, un des plus remarquables, c'est que, aidé du secours de la sainte Vierge, il put, au bout de huit jours, prêcher facilement en bas breton, idiome, au dire de tous les savants, le plus difficile qui existe. Il y fit des progrès si rapides, qu'il devint un des meilleurs écrivains de cette langue ; ses cantiques égalent les plus belles ballades bretonnes, si remarquables comme poésies.

Mais une des recommandations pressantes que fit M. Le Nobletz au supérieur du Père Maunoir, ce fut de lui laisser toute l'indépendance que comportait son état de religieux, et de l'abandonner à son zèle, ou plutôt au mouvement du Saint-Esprit. Les Jésuites goûtèrent cet avis si sage, laissèrent le Père Maunoir suivre son inspiration, vivre à l'apostolique à peu près comme le V. Montfort, pratiquant la pauvreté et d'effroyables macérations : son influence sur le

clergé de la Bretagne fut si grande, qu'il put faire donner simultanément quarante missions dans quarante paroisses différentes : parmi les cent prédicateurs, il n'y avait que trois Jésuites, les autres étaient des chanoines, des curés, des vicaires, auxquels le Père Maunoir avait communiqué son zèle. Lisez la Vie de saint Vincent Ferrier, de saint François Régis et de tous les hommes apostoliques : vous y trouverez toujours le même caractère : leur première qualité, c'est l'enthousiasme qui, à certains moments, négligera la prudence vulgaire, la réserve et les ménagements, qualités qui sont la condition de succès pour un ministère à poste fixe. Il faut que le péché leur inspire une vive horreur, que la piété les transporte pour faire passer leur âme dans celles de leurs frères ; ils doivent dire avec le Roi-*Prophète* : *Iniquitatem odio habui : legem autem tuam dilexi* : Je déteste le péché et je chéris votre loi. (Ps. CXVIII, 183.)

C'était là la qualité du V. Montfort, comme missionnaire. Les traits nombreux cités par ses historiens prouvent que, dans sa prédication et son oraison, il était tellement absorbé par l'idée de Dieu, que toute idée humaine s'évanouissait de son âme. Comme, à cet enthousiasme ardent, il joignait un beau génie oratoire, une grande facilité de langage et une expression pittoresque, on comprend que sa parole était pleine de sympathie. Des connaisseurs en éloquence qui allaient l'écouter pour le juger, l'apprécier, et savoir d'où venait son ascendant sur les multitudes, étaient bientôt distraits de ce travail d'érudit : subjugués comme les autres par cette conviction ardente, ils mêlaient leurs larmes à celles du peuple.

CHAPITRE XCIII.

LE V. MONTFORT AVAIT UNE ÉLOQUENCE ADMIRABLE ET IRRÉSISTIBLE :
C'ÉTAIT UN DON DE DIEU.

Chez le V. Montfort, comme chez tous les grands missionnaires qui ont ému les multitudes, se trouvait un don qui a fait leur force : c'est leur admirable talent pour instruire, toucher et convertir leurs frères. C'est lui qui les a rendus l'expression vivante et comme l'incarnation de la doctrine chrétienne. Ceux de leurs contemporains qui les ont entendus ont éprouvé leurs frémissements d'amour ou de crainte, ont mêlé leurs larmes sympathiques à celles que l'orateur versait en chaire ; ils ont été illuminés des rayons de sa foi, échauffés de ses élans. Mais quand ils ont voulu dire la cause de leurs impressions et de l'empire exercé sur eux par ces saints personnages, ils n'ont laissé que des paroles insignifiantes, qui ne peignent rien à ceux qui n'ont pas éprouvé cette puissance céleste de la parole. Comment auraient-ils expliqué à d'autres ce qu'ils ne comprenaient pas eux-mêmes ? C'était comme un magnétisme surnaturel, insaisissable, invisible, pareil au souffle de l'Esprit. D'où se dégageait-il ? Était-il lancé par le feu du regard, les vibrations de la voix, l'harmonie de la pose et du geste, les rayons de la pensée ou les élans de la volonté ? Par tout à la fois. C'était comme une possession divine : l'orateur possédait son auditoire parce qu'il était possédé lui-même par l'idée de Dieu. Ce n'était plus lui qui parlait : c'était la vérité révélée qui par lui se montrait en chair et en os, et qui saisissait tout l'auditoire. Ce don est, comme

celui du miracle, accordé gratuitement, sans que les longs travaux de la science ou les efforts de la pensée puissent vous le procurer.

Écoutez un des contemporains du V. Montfort décrire les effets de cette éloquence sympathique :

« Il lui est arrivé de monter en chaire et de s'y présenter sans dire un seul mot. Qu'y fit-il? Il tira subitement un crucifix qu'il portait toujours avec lui, le montra au peuple et le plaça en spectacle sur la chaire dont il descendit, voulant faire entendre à ses auditeurs que c'était Jésus-Christ crucifié qui les prêchait. Afin de les rendre plus attentifs à la voix de ce divin prédicateur, il alla avec un autre crucifix en main, par toute l'église, le présenter aux assistants et le leur donner à baiser tour à tour en leur disant : « Voilà votre Sauveur. N'êtes-vous pas bien fâchés de l'avoir offensé? » Alors, se mettant à genoux, il l'offrait à qui voulait lui baiser les pieds. Chose étonnante ! tous les cœurs parurent comme percés de componction et liquéfiés d'amour et de tendresse. Les yeux des assistants parlaient par des torrents de larmes. Chacun attendait avec une sainte impatience et une grande piété l'approche du missionnaire, et son tour à baiser les pieds du saint crucifix. Tous également s'avouaient coupables de la mort de leur Sauveur, et lui faisaient publiquement amende honorable. Cette nouvelle prédication dura autant de temps qu'il en fallut au missionnaire pour parcourir l'église, et présenter à genoux, à chacun des assistants, l'image du crucifix à adorer et à embrasser ; elle tira plus de larmes des yeux, plus de gémissements du cœur, elle fit plus de changements dans les mœurs que le sermon le plus pathétique. C'est ainsi que Dieu se plaît à confondre la sublime sagesse du monde par l'apparente folie de la croix. C'est ainsi qu'il attache les plus grandes grâces à des actes d'une dévotion simple et animée. C'est ainsi qu'il se plaît à

rendre ses saints puissants en œuvres comme en paroles. Un mot sorti de leur bouche, une inflexion de voix, un mouvement inspiré, c'en est assez pour produire des miracles de conversion par la vertu du Très-Haut. » M. Blain ajoute : « Ce que je viens de décrire m'a été rapporté par un religieux de l'Ordre des Capucins, le Révérend Père Vincent, qui accompagna M. de Montfort dans plusieurs missions. C'est également sur son rapport que j'ajoute ce qui suit : « Il parla avec tant de grâce et d'onction, que l'on vit tous ses auditeurs fondre en larmes. Ce n'était pas l'effet d'une imagination émue de quelques mouvements passagers de dévotion ; c'était une âme pénétrée dans son fond le plus intime ; en un mot, me dit ce Père, je croyais voir un ange, entendant parler M. de Montfort ; son visage enflammé manifestait son amour : sa langue n'était que l'écho de ce que le Saint-Esprit disait à son cœur ; sa voix, ses gestes, son extérieur se sentaient de l'union qu'il avait avec son Dieu présent, et disaient que c'était Jésus-Christ lui-même qui parlait par sa bouche.

« Ce n'est pas ce seul religieux que j'ai entendu ainsi parler du rare talent de M. de Montfort pour la parole de Dieu, et pour en procurer le succès. Plusieurs autres Pères Capucins et Jésuites, connaisseurs et bons juges, en rendent le même témoignage. Le Révérend Père Martinet, Jésuite, m'a dit qu'ayant entendu parler du grand pouvoir que M. de Montfort avait sur les cœurs, et de l'art divin avec lequel il domptait les plus rebelles et amollissait les plus durs, il fut curieux de l'entendre. Il alla donc à l'un de ses sermons accompagné d'un ecclésiastique d'esprit fin et délicat (et grand vicaire à Nantes, M. Barrin). En arrivant à l'église, il vit que tout le monde pleurait sans exception, ecclésiastiques et autres, qui ne sont pas pour l'ordinaire aisés à émouvoir, et dont on peut compter les larmes pour quelque

chose. Il se mit en garde contre ses yeux et leur défendit de laisser échapper des pleurs ; d'abord il sut s'en défendre, et ses yeux dociles lui obéirent et demeurèrent secs ; mais son cœur, en entendant M. de Montfort, ne put pas longtemps demeurer ferme contre les impressions et les traits de feu qu'il recevait de ses paroles. Touché au vif et pénétré des sentiments les plus tendres de dévotion, il permit presque sans s'en apercevoir à ses yeux de les déclarer, et de mêler leurs larmes à celles de tout un peuple qui ne pouvait arrêter les siennes. L'ecclésiastique dont il était accompagné, qui regardait M. de Montfort comme un saint, et avait soin de le justifier en toute occasion, ne put pas non plus résister aux pleurs, et paya le tribut de larmes que presque tous ses auditeurs avaient coutume de donner au saint missionnaire.

CHAPITRE XCIV.

ASCENDANT DE LA PAROLE, INEXPLICABLE CHEZ LE V. MONTFORT
COMME CHEZ TOUS LES GRANDS MISSIONNAIRES, TELS QUE SAINT
VINCENT FERRIER, SAINT BERNARDIN DE SIENNE, SAINT FRANÇOIS
RÉGIS, LE NOBLETZ ET MAUNOIR.

Cette description, faite par M. Blain, ne nous dit pas clairement quel était le caractère de l'éloquence du V. Montfort. Après avoir lu ces lignes, il est impossible de se peindre par la pensée les inspirations oratoires du V. Montfort. M. Blain et ces doctes personnages dont il avait fait pleurer les yeux rebelles, ne le comprenaient pas mieux que nous. Le vénérable serviteur de Dieu lui-même eût probablement été fort en peine de révéler les secrets de son art divin, et de dire comment il allait ainsi au cœur de ceux qui l'entendaient, prêtres et laïques, justes et pécheurs.

Cette impossibilité d'analyse n'est point particulière à l'éloquence du V. Montfort ; on retrouve la même obscurité dans la vie de tous les grands missionnaires. Vous ne saurez jamais pourquoi les multitudes couraient en foule pour entendre saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, saint François Xavier, saint François Régis, Le Nobletz, Maunoir et Montfort ; pourquoi, en les entendant, elles versaient des larmes et se frappaient la poitrine. Tous ces héros de la prédication ont eu des auditeurs qui ont écrit leur vie. Ils avaient tressailli en les écoutant ; mais aucun n'a pu expliquer le secret de cet empire exercé sur les âmes.

Et pourtant ces hommes différaient immensément de caractère et d'extérieur. Saint Vincent Ferrier et saint Bernardin de Sienne étaient doux, gracieux et débonnaires : leur aspect épanouissait le cœur ; à les voir, on éprouvait le sentiment de Jésus-Christ pour le jeune homme qui lui demandait la voie du salut : *Videns dilexit eum*. Saint François Xavier avait un reste de fierté espagnole. Le Nobletz, en prêchant aux paysans de la basse Bretagne, avait conservé ses belles manières aristocratiques qui le rapprochaient de saint François de Sales ; tandis que saint François Régis, le Père Maunoir et le V. Montfort avaient un extérieur austère qui prêchait la pénitence. Il est bien probable que leur prédication avait une teinte de leurs aptitudes naturelles. Eh bien ! malgré cette variété de caractère et d'inspiration, ils étaient maîtres de leurs auditeurs. Ignorants et doctes, paysans et gentilshommes, tous étaient captivés par leurs accents célestes.

Pour éclaircir un peu ce sujet difficile, que mon lecteur me permette d'analyser cette impression inexplicable que nous sentons si rarement. Depuis quarante ans, j'ai écouté, toutes les fois que je l'ai pu, les grands orateurs de la chaire, de la tribune et du barreau. Trois fois seulement j'ai éprouvé cet ascendant vainqueur de la parole. La première fois j'avais 13 ans, et je suivais une retraite du R. P. Guyon ; il prêchait à trois cents écoliers étourdis et dissipés. Pendant un sermon sur l'enfer, il nous fit jeter à genoux, tous comme un seul homme, éperdus et sanglotants. Plus tard, je fus vivement saisi en écoutant le Père de Ravignan décrire le bonheur de l'âme qui se dépouille de tout pour suivre Jésus-Christ crucifié. Un grand orateur, M. Berryer, m'arracha aussi des larmes en exhalant ses lamentations sublimes sur le tombeau du vieil et royal exilé de Goritz.

Les autres orateurs que j'ai entendus m'ont charmé, touché, instruit ; aucun autre ne m'a subjugué.

Faut-il se désoler de cette énorme différence entre les saints missionnaires et nous ? Nous lisons dans leur histoire que saint Vincent Ferrier, qui pendant quarante années prêcha tous les jours, que le V. Montfort, qui en fit autant pendant douze années, tiraient toujours les larmes de leurs auditeurs. Faut-il regretter de n'avoir pas obtenu les mêmes succès ? Non, sans doute, pas plus qu'il ne faut se plaindre de n'avoir pas eu leur puissance miraculeuse. Jésus-Christ a dit : « Enseignez toutes les nations, apprenez-leur à garder les commandements que je vous ai donnés ». C'est ce que peut faire, avec une grâce ordinaire, tout homme qui se donne la peine d'étudier la doctrine de Jésus-Christ et de l'exposer à ses frères. Nulle part le Sauveur n'a dit : « Soyez véhéments et persuasifs, tirez les larmes et excitez les sanglots », parce que ce fruit insolite de la prédication est l'effet d'une grâce extraordinaire. Jésus-Christ a comparé le semeur de la parole au semeur du froment. Tous deux sont obligés d'attendre la lente fructification de la semence. Mais si Dieu veut que la moisson croisse subitement sous les pas du semeur, c'est un miracle de sa grâce qui n'est accordé qu'à des ouvriers d'élite.

CHAPITRE XCV.

CE DON N'A PAS EXEMPTÉ LE V. MONTFORT DU RUDE TRAVAIL DE LA RÉFLEXION ET DE L'ÉTUDE, COMME LE PROUVENT LES PLANS DE SERMONS QU'IL A LAISSÉS.

On croirait peut-être que cette prédication enthousiaste, qui a tant de rapports avec l'inspiration prophétique, était spontanée chez ces saints missionnaires, et qu'elle les exemptait des durs travaux de l'intelligence. Ce serait une grande erreur. Leur connaissance profonde du dogme chrétien, de la morale de Jésus-Christ, des maladies et des faiblesses de l'âme, ne leur était pas venue par inspiration. Ils l'avaient puisée longuement et péniblement dans la méditation et l'étude de la science sacrée. La différence que Dieu a mise entre eux et nous, c'est qu'ils étaient plus émus par les grandes vérités chrétiennes, et que cette impression de la foi passait dans leur voix, dans leur regard et dans leur geste. Mais à tous on peut appliquer la belle parole que saint Augustin a dite de saint Jean : *eructabat unde biberat*. Ils s'étaient penchés avec plus de soif et d'amour sur la fontaine sacrée de la doctrine ; ils y avaient bu à longs traits, ils s'y étaient enivrés, et cette sainte ivresse les transportait quand ils étaient devant leurs frères.

Le V. Montfort, si éloquent dans ses prédications, nous a laissé un manuscrit qui peut servir d'édification et d'exemple aux prédicateurs. Peu d'hommes ont travaillé aussi âprement pour enrichir leur trésor oratoire. J'ai sous les yeux le demi in-folio qui renferme tous ses plans de

sermons. Imaginez-vous quatre cents pages remplies d'une écriture microscopique, admirable de correction et de netteté. Elles renferment tous les sujets de dogme et de morale qui peuvent être traités dans la chaire sacrée ; mais elles ne vous font pas soupçonner l'élan et l'enthousiasme de l'orateur. La pensée, comme dans la Somme de saint Thomas, y est à son état extrême de condensation. Vous y trouvez deux cents squelettes de discours, charpentes osseuses dont toutes les pièces fortement emboîtées annoncent la solidité, sans que vous puissiez dire quelle en sera la beauté, lorsque l'orateur, pareil au prophète, les aura animées de son souffle, faisant croître les nerfs, les muscles et tous les appareils de la vie.

C'est en parcourant ce recueil qu'on voit la justesse du jugement énoncé par M. Clorivière, probablement d'après l'appréciation de M. Besnard.

« Une imagination vive et fleurie lui faisait saisir les objets avec force, et les lui faisait peindre avec les couleurs les plus frappantes. De là venait en lui une éloquence naturelle, ainsi qu'un goût décidé pour ces arts, qui doivent à l'imagination leur mérite, la poésie, la peinture et la sculpture ; mais ce goût, dirigé par un attrait surnaturel et bien supérieur, ne se portait que vers les objets de religion, et ne s'employait qu'à ce qui pouvait contribuer à la gloire du souverain Maître, et à l'édification des peuples. A cela M. de Montfort joignait un jugement sur des connaissances étendues pour tout ce qui pouvait appartenir au ministère apostolique qu'il avait embrassé. Dogmes de la religion, Écriture sainte, points de morale, illusions de l'esprit humain, penchants du cœur, vices généraux, vices particuliers aux différentes classes des hommes, pratique des vertus, moyens de les obtenir, controverses : il n'y avait point de matière théologique qu'il ne possédât parfaitement, et tout

ce qu'il disait était appuyé sur des principes certains et sur des autorités respectables. Aussi, quoique son zèle lui eût suscité grand nombre d'ennemis, jamais on n'a pu le prendre dans ses paroles, ni lui reprocher aucune proposition qui tendit au relâchement ou à une rigueur excessive; et si, plusieurs fois, comme on l'a vu, il a été interdit, ce n'a jamais été pour sa doctrine⁴. »

4. Cloriv., 503.

LIVRE XII.

LE VÉNÉRABLE MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN
ASCÉTIQUE.

CHAPITRE XCVI.

LE PLUS BEL OUVRAGE ASCÉTIQUE DU VÉNÉRABLE MONTFORT, LE
TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE RETROUVÉ EN
1842. APPRÉCIATION DE CE LIVRE PAR LES RÉDACTEURS DE L'*Ana-*
lecta juris pontificii ET PAR LE R. P. FABER, DE L'ORATOIRE.

Quelque lumineuse qu'ait été la parole des prédicateurs, elle s'évanouit vite, si eux-mêmes ou de pieux disciples n'en ont pas fixé par l'écriture les reflets éphémères. Si saint Basile, saint Grégoire et saint Jean Chrysostome, saint Hilaire, saint Augustin et saint Thomas s'étaient contentés de répandre sur leurs auditeurs des flots de doctrine et de piété, ce trésor sans doute n'eût pas été complètement perdu pour les siècles suivants, mais nous n'en aurions que des débris. Ils ne réaliseraient pas à la lettre la belle parole de l'Écriture : « Les doctes brilleront comme l'éclat du firmament, et ceux qui instruisent les multitudes à la justice seront comme des étoiles dans les éternités sans fin » (DAN. XII, 3). Grâce à l'héritage que nous recueillons dans leurs livres, ces grands doctes nous illuminent comme aux jours de leur vie mortelle. Que l'avènement du Juge suprême soit encore retardé pendant de longs siècles, ces constellations

amies brilleront au ciel de l'Église sans que leurs feux puissent s'éclipser ou s'éteindre.

Le V. Montfort avait converti les âmes pécheresses et poussé ses frères à la perfection en propageant le culte dû à la Mère de Dieu. A une époque où cette dévotion était niée par une secte orgueilleuse, mal comprise et faiblement goûtée par beaucoup d'âmes chrétiennes, il l'affirma et la défendit avec une puissance de doctrine et une effusion d'amour que les siècles précédents n'ont pas surpassée. Quand on lit, en les comparant, les belles homélies de saint Bernard sur la sainte Vierge et le *Traité de la vraie dévotion*, on goûte la justesse de cette qualification donnée par son épitaphe : Nul n'a été plus semblable à saint Bernard : *nulus Bernardo similior*.

Le livre, très-court du reste, où se trouvent concentrés ces trésors de doctrine et d'amour, et qui est le principal de ses ouvrages, n'a pas de titre dans le manuscrit laissé par le Vénéral. Comme il lui en fallait un, on l'a appelé *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*.

Croirait-on que ce riche diamant a été comme enseveli pendant cent vingt-six années ? C'était l'accomplissement d'une prophétie qu'il avait insérée dans ce même livre : « Je prévois bien des bêtes frémissantes qui viennent en furie pour déchirer de leurs dents diaboliques ce petit écrit, et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire, ou du moins pour l'ensevelir dans le silence d'un coffre, afin qu'il ne paraisse point. »

Dans la révolution de 1793, les deux congrégations, prévoyant l'incendie qui dévorerait leur asile, cachèrent tous leurs papiers dans les fermes voisines. Ils y restèrent enfouis dans la poussière, et plusieurs devinrent indéchiffrables. Ceux qui se conservèrent furent mis, les uns à la bibliothèque de la Sagesse, les autres à celle du Saint-Es-

prit. Parmi ces derniers, se trouvait le *Traité de la vraie dévotion*. Un missionnaire de la Compagnie de Marie, en 1842, ayant, comme par hasard, mis la main sur ce manuscrit, voulut le lire pour préparer un sermon sur la sainte Vierge. Après en avoir parcouru quelques pages, il n'eut pas de peine à reconnaître le style du V. Montfort. En comparant l'écriture avec d'autres manuscrits authentiques, tels que la Règle des Sœurs et celle des missionnaires, les Pères de Saint-Laurent et les experts reconnurent facilement l'écriture du fondateur. C'est d'ailleurs un travail facile : l'écriture du V. Montfort est non-seulement tranchée, mais parfaitement homogène et identique à elle-même.

Mais si l'écriture est authentique, que dire du livre lui-même ? Qui donc, dans le siècle de Louis XIV, aurait eu cette doctrine si haute, cette audace de mots et cette effusion d'amour ?

Avant d'analyser les ouvrages du V. Montfort, je dois, pour éviter le reproche d'exagération dans mes éloges, citer des auteurs plus compétents que moi. Voici le sentiment des théologiens de Rome qui rédigent le journal intitulé *Analecta juris pontificii* : « L'impression que produi-
« sent les écrits du V. serviteur de Dieu Louis-Marie-
« Grignon de Montfort n'est pas la même que celle des
« ouvrages ordinaires. On y sent une onction intérieure,
« une paix et une consolation qui se trouvent uniquement
« dans les écrits des âmes privilégiées que Dieu favorise de
« lumières particulières. La vie de Jésus-Christ dans les
« âmes régénérées par le baptême est le principe fondamen-
« tal de sa doctrine : *Christum habitare per fidem in cordibus*
« *vestris* (Ephes, III) ; et dans l'Épître aux Galates : *Vivo, jam*
« *non ego, vivit vero in me Christus* (Gal. II. 20). C'est la
« vie du nouvel Adam dans les chrétiens, dont parle saint

« Ignace d'Antioche, et qui portait le père d'Origène à
« baiser tendrement la poitrine de son fils, où il considé-
« rait un sanctuaire, un vrai temple de l'Esprit de Jésus-
« Christ.

« Cette dévotion à J.-C. vivant dans les âmes fut prati-
« quée et recommandée par le pieux fondateur de Saint-
« Sulpice, à Paris. Le vénérable Grignon de Montfort,
« l'un des plus illustres élèves de ce séminaire, s'en montre
« pénétré profondément. »

Le Révérend P. Faber, que tous regardent comme un des premiers écrivains ascétiques de notre époque, a traduit en anglais le *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*. Voici le jugement qu'il porte des écrits du V. serviteur de Dieu :

« C'était en l'année 1846 ou 1847, à Saint-Wilfrid, que j'étudiais pour la première fois la Vie et l'Esprit du V. Grignon de Montfort. Aujourd'hui, après plus de quinze années, il m'est bien permis de dire que ceux qui le prennent pour leur maître, trouveront difficilement un saint ou un écrivain ascétique qui captive plus que lui leur intelligence par sa grâce et son esprit. Nous ne pouvons pas encore l'appeler saint ; mais le procès de sa béatification est tellement et si heureusement avancé, que nous ne pouvons pas avoir longtemps à attendre, avant qu'il soit placé sur les autels.

« Dans le XVIII^e siècle, peu de personnages sont marqués par la Providence aussi visiblement que cet autre Élie, missionnaire du Saint-Esprit et de Marie. Sa vie entière fut une telle manifestation de la sainte folie de la Croix, que ses biographes s'accordent à le classer avec saint Siméon Salus et saint Philippe de Néri. Clément XI le fit missionnaire apostolique en France, afin qu'il dépensât sa vie à combattre le jansénisme, si compromettant pour le salut des âmes. Depuis les épîtres des Apôtres, il se-

rait difficile de trouver des paroles aussi brûlantes que les douze pages de sa prière pour les missionnaires de sa Compagnie. J'y renvoie instamment tous ceux qui ont de la peine à conserver, au milieu de leurs nombreuses épreuves, les premiers feux de l'amour des âmes. Il était à la fois persécuté et vénéré partout.

« La somme de ses travaux, comme celle de saint Antoine de Padoue, est vraiment incroyable et inexplicable. Il a écrit quelques traités spirituels, qui ont eu déjà une remarquable influence sur l'Église depuis le peu d'années qu'ils sont connus, et qui sont appelés à avoir une influence beaucoup plus large encore dans les années à venir. Ses prédications, ses écrits et sa conversation étaient tout imprégnés de prophéties et de vues anticipées sur les derniers âges de l'Église. »

« Ici, en Angleterre, Marie n'est pas à moitié assez prêchée. La dévotion qu'on a pour elle est faible, maigre et pauvre ; elle est jetée hors de sa voie par les ricanements de l'hérésie. Dominée par le respect humain et la prudence charnelle, elle voudrait faire de la vraie Marie, une Marie si petite que les protestants puissent se sentir à l'aise autour d'elle. Son ignorance de la théologie lui enlève toute sa vie et toute sa dignité ; elle n'est pas le caractère saillant de notre religion, comme elle doit l'être ; elle n'a pas foi en elle-même. Et c'est pourquoi Jésus-Christ n'est pas aimé, les hérétiques ne sont pas convertis, l'Église n'est pas exaltée ; les âmes qui pourraient être saintes, dépérissent et dégènèrent ; les sacrements ne sont pas fréquentés comme il faut ; les âmes ne sont pas évangélisées avec l'enthousiasme du zèle apostolique ; Jésus n'est pas connu, parce que Marie est laissée en oubli ; des milliers d'âmes périssent, parce que Marie est éloignée d'elles. C'est cette ombre indigne et misérable à laquelle nous osons donner le nom de

dévotion à la sainte Vierge, qui est la cause de toutes ces misères, de tous ces obscurcissements, de tous ces maux, de toutes ces omissions, de tous ces relâchements. Cependant, si nous devons croire la révélation des Saints, Dieu veut expressément une plus grande, une plus large, une plus solide, une tout autre dévotion envers sa sainte Mère. Je ne crois pas qu'il y ait une œuvre plus excellente, plus puissante pour arriver à ce but, que la simple propagation de cette dévotion particulière du vénérable Grignon de Montfort. »

« Que quelqu'un essaie seulement pour lui-même cette dévotion ; et la surprise que lui feront les grâces qu'elle porte avec elle, et les transformations qu'elle produira dans son âme, le convaincront bientôt de son efficacité, d'ailleurs presque incroyable, comme moyen pour obtenir le salut des âmes et la venue du royaume de Jésus-Christ. Oh ! si Marie était seulement connue, il n'y aurait pas de froideur alors pour Jésus ! Oh ! si Marie était seulement connue, combien plus admirable serait notre foi, et combien différentes seraient nos communions ! Oh ! si Marie était seulement connue, combien plus heureux, combien plus saints, combien moins mondains nous serions, et combien mieux nous deviendrions les images vivantes de Notre-Seigneur et Sauveur, son très-cher et tout divin Fils ! ¹ »

1. Préface du Traité de la Vraie Dévotion.

CHAPITRE XCVII.

ANALYSE DU TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION.

Les ouvrages sur le culte de la sainte Vierge abondent ; un collecteur de notre époque, en réunissant ce qu'il connaissait, a pu imprimer seize volumes ; on en ferait bien encore autant si on recueillait ce qu'il a omis. Pas un Ordre religieux, Bénédictins, Carmes, Dominicains, Franciscains, Jésuites, qui n'ait eu d'ardents panégyristes de la sainte Vierge ; pas un siècle où le clergé séculier n'ait fourni les siens. Mais, après avoir lu le V. Montfort, on se dit : Nul n'a sondé aussi profondément le grand mystère de Marie.

Sa première phrase renferme tout le sujet de son ouvrage :

« C'est par la très-sainte Vierge que Jésus est venu dans le monde ;

« C'est par elle qu'il doit régner dans le monde. »

Il expose ces deux pensées dans une introduction pleine de feu.

« Dieu le Père a consenti qu'elle ne fit point de miracle dans sa vie, du moins qui éclatât, quoiqu'il lui en eût donné la puissance. Dieu le Fils a consenti qu'elle ne parlât presque point, quoiqu'il lui eût communiqué sa sagesse. Dieu le Saint-Esprit a consenti que les Apôtres et les Évangélistes n'en parlassent que très-peu, et qu'autant qu'il était nécessaire pour faire connaître Jésus-Christ, quoiqu'elle fût son Épouse fidèle. »

« Marie est l'excellent chef-d'œuvre du Très-Haut, dont il s'est réservé la connaissance et la possession. Marie est la

Mère admirable du Fils, qu'il a pris plaisir à humilier et à cacher pendant sa vie pour favoriser son humilité, la traitant du nom de *femme*, *mulier*, comme une étrangère, quoique dans son cœur il l'estimât et l'aimât plus que tous les Anges et les hommes. Marie est la fontaine scellée et l'Épouse fidèle du Saint-Esprit, où il n'y a que lui qui entre. Marie est le sanctuaire et le repos de la sainte Trinité, où Dieu est plus magnifiquement et divinement qu'en aucun lieu de l'univers, sans excepter sa demeure sur les Chérubins et les Séraphins ; et il n'est permis à aucune créature, quelque pure qu'elle soit, d'y entrer sans un grand privilège. »

« Je dis avec les Saints : La divine Marie est le paradis terrestre du nouvel Adam, où il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit, pour y opérer des merveilles incompréhensibles. C'est le grand et le divin monde de Dieu, où il y a des beautés et des trésors ineffables. C'est la magnificence du Très-Haut, où il a caché, comme en son sein, son Fils unique, et en lui tout ce qu'il y a de plus excellent et de plus précieux. Oh ! oh ! que de choses grandes et cachées ce Dieu puissant a faites en cette créature admirable ! comme elle est elle-même obligée de le dire, malgré son humilité profonde : *Fecit mihi magna qui potens est.* »

« Tous les jours, d'un bout de la terre à l'autre, dans le plus haut des Cieux, dans le plus profond des abîmes, tout prêche, tout publie l'admirable Marie. Les neuf Chœurs des Anges, les hommes de tout âge, conditions, religions, bons et mauvais, jusqu'aux diables, sont obligés de l'appeler Bienheureuse, bon gré, mal gré, par la force de la vérité. Tous les anges, dans les Cieux, lui crient incessamment, a dit saint Bonaventure : *Sancta, Sancta, Sancta Maria, Dei Genitrix et Virgo* ; et ils lui offrent des millions de millions de fois tous les jours la Salutation des Anges : *Ave, Maria, etc.* ;

et, se prosternant devant elle, ils lui demandent pour grâce de les honorer de quelques-uns de ses commandements. Saint Michel, dit saint Augustin, quoique le prince de toute la cour céleste, est le plus zélé à lui rendre et à lui faire rendre toutes sortes d'honneurs ; toujours en attente pour avoir l'honneur d'aller, à sa parole, rendre service à quelqu'un de ses serviteurs. »

« Toute la terre est pleine de sa gloire, particulièrement chez les chrétiens, où elle est prise pour tutélaire et protectrice en plusieurs royaumes, provinces, diocèses et villes. Combien de cathédrales consacrées à Dieu sous son nom ! Point d'église sans autel en son honneur ; point de contrée ni de canton où il n'y ait quelque-une de ses images miraculeuses où toutes sortes de maux sont guéris, et toutes sortes de biens obtenus. Tant de confréries et congrégations en son honneur ! tant d'Ordres religieux sous son nom et sa protection ! tant de confrères et sœurs de toutes les confréries ! tant de religieux et religieuses qui publient ses louanges et qui annoncent ses miséricordes ! Il n'y a pas un petit enfant qui, en bégayant l'*Ave Maria*, ne la loue ; il n'y a guère de pécheur qui, en son endurcissement même, n'ait en elle quelque étincelle de confiance ; il n'y a pas même de démon dans les enfers qui, en la craignant, ne la respecte. »

« Mon cœur a dicté tout ce que je viens d'écrire avec une joie particulière, pour montrer que la divine Marie a été inconnue jusqu'ici, et que c'est une des raisons pour lesquelles Jésus-Christ n'est point connu comme il doit l'être. Si donc, comme il est certain, le règne de Jésus-Christ arrive dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance du règne de la très-sainte Vierge Marie, qui l'a mis au monde la première fois, et le fera éclater la seconde. »

Ce livre renferme deux parties bien distinctes. L'une théologique, qui affirme et prouve l'excellence et la nécessité de la dévotion à la sainte Vierge ; l'autre pratique, qui conseille et développe une manière très-méritoire et peu connue pour lui appartenir.

Le vénérable auteur prouve ainsi l'excellence et la nécessité de la dévotion à la sainte Vierge :

« J'avoue avec toute l'Église que Marie, n'étant qu'une pure créature sortie des mains du Très-Haut, comparée à sa Majesté infinie, est moindre qu'un atome, ou plutôt n'est rien du tout, puisqu'il est seul Celui qui est, et que par conséquent ce grand Seigneur, toujours indépendant et se suffisant à lui-même, n'a point eu et n'a point encore absolument besoin de la sainte Vierge pour l'accomplissement de ses volontés et pour la manifestation de sa gloire. Il n'a qu'à vouloir pour tout faire. »

« Je dis cependant que, les choses supposées comme elles sont, Dieu ayant voulu commencer et achever ses plus grands ouvrages par la très-sainte Vierge, depuis qu'il l'a formée, il est à croire qu'il ne changera point de conduite dans les siècles des siècles ; car il est Dieu, et ne change point en ses sentiments ni en sa conduite. »

« Dieu le Père n'a donné son Unique au monde que par Marie. Quelques soupirs qu'aient poussés les Patriarches, quelques demandes qu'aient faites les Prophètes et les Saints de l'ancienne loi, pendant quatre mille ans, pour avoir ce trésor, il n'y a que Marie qui l'ait mérité, et qui ait trouvé grâce devant Dieu par la force de ses prières et la hauteur de ses vertus. Le monde était indigne, dit saint Augustin, de recevoir le Fils de Dieu immédiatement des mains du Père ; il l'a donné à Marie afin que le monde le reçût par elle. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour notre salut, mais en Marie et par Marie. Dieu le Saint-

Esprit a formé Jésus-Christ en Marie, mais après lui avoir demandé son consentement par un des premiers ministres de sa cour. »

« Dieu le Père a communiqué à Marie sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son corps mystique. Dieu le Fils est descendu dans son sein virginal, comme le nouvel Adam dans le paradis terrestre, pour prendre ses complaisances et pour y opérer en cachette des merveilles de grâce. »

« Dieu fait homme a trouvé sa liberté à se voir emprisonner dans son sein ; il a fait éclater sa force à se laisser porter par cette Vierge bénie ; il a trouvé sa gloire et celle de son Père à cacher ses splendeurs à toutes les créatures d'ici-bas, pour ne les révéler qu'à Marie ; il a glorifié son indépendance et sa majesté à dépendre de cette aimable Vierge dans sa conception, en sa naissance, en sa présentation au temple, en sa vie cachée de trente ans, jusqu'à sa mort, où elle devait assister, parce qu'il voulait ne faire avec elle qu'un même sacrifice, et être immolé par son consentement au Père éternel, comme autrefois Isaac par le consentement d'Abraham à la volonté de Dieu. C'est elle qui l'a allaité, nourri, entretenu, élevé et sacrifié pour nous. »

« O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu, que le Saint-Esprit, pour nous en montrer le prix, n'a pu passer sous silence dans l'Évangile, quoiqu'il nous ait caché presque toutes les choses admirables que cette Sagesse incarnée a faites dans sa vie cachée ! Jésus-Christ a plus donné de gloire à Dieu son Père par la soumission qu'il a eue à sa Mère pendant trente années, qu'il ne lui en eût donné en convertissant toute la terre par l'opération des plus grandes merveilles. Oh ! qu'on glorifie hautement Dieu,

quand, pour lui plaire, on se soumet à Marie, à l'exemple de Jésus-Christ, notre unique modèle ! »

« Si nous examinons de près le reste de la vie de Jésus-Christ, nous verrons qu'il a voulu commencer ses miracles par Marie. Il a sanctifié saint Jean dans le sein de sa mère, sainte Élisabeth, par la parole de Marie ; aussitôt qu'elle eut parlé, Jean fut sanctifié, et c'est son premier et plus grand miracle de grâce. A l'humble prière de Marie, il changea, aux noces de Cana, l'eau en vin, et c'est son premier miracle de nature. Il a commencé et continué ses miracles par Marie, et il les continuera jusqu'à la fin des siècles par Marie. »

« Après ces magnifiques exposés, le vénérable auteur sonde plus profondément le mystère de Marie. Il en démontre la raison et l'harmonie : comme tout vrai théologien, il ne la cherche ni dans la création, ni dans la déchéance de l'homme ; il montre que la maternité de Marie est la plus éclatante manifestation de la fécondité divine. »

« Dieu le Saint-Esprit étant stérile en Dieu, c'est-à-dire ne produisant pas d'autre personne divine, est devenu fécond par Marie qu'il a épousée ; c'est avec elle, en elle et d'elle qu'il a produit son chef-d'œuvre qui est un Dieu fait homme, qu'il produit tous les jours et produira jusqu'à la fin du monde, les prédestinés membres du corps de ce chef adorable. C'est pourquoi, plus il trouve Marie, sa chère et indissoluble épouse dans une âme, plus il devient opérant et puissant pour produire Jésus-Christ en cette âme, et cette âme en Jésus-Christ. »

Jamais le grand siècle n'avait si bien traité en français les hauts mystères de la théologie. Les pensées de Pascal ont un éclat funèbre qui attriste l'esprit et serre le cœur. Bossuet, dans ses élévations, illumine plus qu'il n'échauffe : c'est la lueur du diamant, splendide et froide. Chez le

V. Montfort, la lumière est un rayonnement du feu. Vous voyez qu'elle brille, et vous sentez qu'elle brûle.

Après avoir contemplé ces sublimes mystères dans la Trinité, le vénérable auteur les contemple dans Marie, puis il en fait voir l'application aux hommes fils de Marie.

« Dieu le Père veut toujours avoir des enfants par Marie jusqu'à la consommation du monde, et il lui dit ces paroles : *In Jacob inhabita* : « Demeurez en Jacob », c'est-à-dire faites votre demeure et résidence dans mes enfants et prédestinés, figurés par Jacob, et non point dans les enfants du démon et les réprouvés, figurés par Esäu. »

« Comme, dans l'ordre naturel, il faut qu'un enfant ait un père et une mère, de même dans l'ordre de la grâce, tous les vrais enfants de Dieu et prédestinés ont Dieu pour père et Marie pour mère ; et qui n'a pas Marie pour mère n'a pas Dieu pour père. C'est pourquoi les réprouvés, comme les hérétiques, les schismatiques, etc., qui laissent ou regardent avec mépris la très-sainte Vierge, n'ont point Dieu pour père, quoiqu'ils s'en glorifient, parce qu'ils n'ont point Marie pour mère : car s'ils l'avaient pour mère, ils l'aimeraient et l'honoreraient comme un vrai et bon enfant aime naturellement et honore sa mère, qui lui a donné la vie. »

« Le signe le plus infallible et le plus indubitable pour distinguer un hérétique, un homme de mauvaise doctrine, un réprouvé d'avec un prédestiné, c'est que l'hérétique et le réprouvé n'ont que du mépris ou de l'indifférence pour la très-sainte Vierge, tâchant, par leurs paroles et exemples, d'en diminuer le culte et l'amour ouvertement ou en cachette, quelquefois sous de beaux prétextes. Hélas ! Dieu le Père n'a point dit à Marie de faire sa demeure en eux, parce qu'ils sont des Esäu. »

« Dieu le Fils veut se former et, pour ainsi dire, s'incarner tous les jours par sa chère Mère, dans ses membres, et il lui

dit : *In Israel hæreditare* : « Ayez Israël pour héritage. » C'est comme s'il disait : Dieu mon Père m'a donné pour héritage toutes les nations de la terre, tous les hommes bons et mauvais, prédestinés et réprouvés ; je conduirai les uns par la verge d'or, et les autres par la verge de fer ; je serai le père et l'avocat des uns, le juste vengeur des autres et le juge de tous ; mais pour vous, ma chère Mère, vous n'aurez pour votre héritage et possession que les prédestinés figurés par Israël ; et comme leur bonne mère, vous les enfanterez, élèverez ; et comme leur souveraine, vous les conduirez, gouvernerez et défendrez.

« Un homme et un homme est né en elle, dit le Saint-Esprit : *Homo et homo natus est in ea*. Selon l'explication de quelques Pères, le premier homme qui est né en Marie est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ ; le second est un homme pur, enfant de Dieu et de Marie par adoption. Si Jésus-Christ, le Chef des hommes, est né en elle, les prédestinés, qui sont les membres de ce Chef, doivent aussi naître en elle par une suite nécessaire. Une mère ne met pas au monde la tête ou le chef sans les membres, ni les membres sans la tête : autrement ce serait un monstre de nature ; de même, dans l'ordre de la grâce, le chef et les membres naissent d'une même mère ; et si un membre du corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire un prédestiné, naissait d'une autre mère que Marie qui a produit le Chef, ce ne serait pas un prédestiné, ni un membre de Jésus-Christ, mais un monstre dans l'ordre de la grâce.

« De plus Jésus étant à présent autant que jamais le fruit de Marie, comme le Ciel et la terre le lui répètent mille et mille fois tous les jours : « Et Jésus le fruit de vos entrailles est béni », il est certain que Jésus-Christ est en particulier, pour chaque homme qui le possède, aussi véritablement le fruit et l'œuvre de Marie, que pour tout le monde en géné-

ral : en sorte que, si quelque fidèle a Jésus-Christ formé dans son cœur, il peut dire hardiment : « Grand merci à Marie ; ce que je possède est son effet et son fruit, et sans elle je ne l'aurais pas » ; et on peut lui appliquer plus véritablement que saint Paul ne se les applique, ces paroles : *Quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis...* « J'enfante tous les jours les enfants de Dieu, jusqu'à ce que Jésus-Christ mon Fils soit formé en eux dans la plénitude de son âge ».

« Saint Augustin, se surpassant lui-même et tout ce que je viens de dire, affirme que tous les prédestinés, pour être conformes à l'image du Fils de Dieu, sont en ce monde cachés dans le sein de la très-sainte Vierge, où ils sont gardés, nourris, entretenus et agrandis par cette bonne Mère, jusqu'à ce qu'elle les enfante à la gloire, après la mort, qui est proprement le jour de la naissance, comme l'Église appelle la mort des justes. O mystère de grâce inconnu aux réprouvés, et peu connu aux prédestinés !

« Dieu le Saint-Esprit veut se former en elle et par elle des élus, et il lui dit : *In electis meis mitte radices...* Jetez, ma bien-aimée et mon Épouse, les racines de toutes vos vertus dans mes élus, afin qu'ils croissent de vertu en vertu et de grâce en grâce. J'ai pris tant de complaisance en vous, lorsque vous viviez sur la terre dans la pratique des plus sublimes vertus, que je désire encore vous trouver sur la terre, sans que vous cessiez d'être dans le Ciel. Reproduisez-vous pour cet effet dans mes élus ; que je voie en eux avec complaisance les racines de votre foi invincible, de votre humilité profonde, de votre mortification universelle, de votre oraison sublime, de votre charité ardente, de votre espérance ferme et de toutes vos vertus. Vous êtes toujours mon épouse aussi fidèle, aussi pure et aussi féconde que jamais : que votre foi me donne des fidèles ; que votre pu-

reté me donne des vierges ; que votre fécondité me donne des élus et des temples.

« Quand Marie a jeté ses racines dans une âme, elle y produit des merveilles de grâce qu'elle seule peut produire, parce qu'elle est seule la Vierge féconde qui n'a jamais eu ni n'aura jamais sa semblable en pureté et en fécondité. »

Le pieux auteur en tire les conclusions suivantes :

1^o Marie a reçu de Dieu le Père un grand pouvoir sur les âmes ; 2^o la très-sainte Vierge étant nécessaire à Dieu, d'une nécessité hypothétique, dans l'œuvre de la sanctification, elle l'est encore plus aux hommes pour leur salut éternel ; 3^o elle l'est encore davantage à ceux qui veulent acquérir la perfection. Il dit ensuite que Dieu veut manifester de plus en plus les gloires et la puissance de Marie, à mesure que le monde approche de sa fin ; les vrais amis de Jésus-Christ doivent croître toujours en amour intérieur et en dévotion extérieure envers cette sainte Mère.

Prenant le ton prophétique, il annonce le règne de Marie et la diffusion de son amour : « Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle n'a été, ce qui arrivera sans doute, si les prédestinés entrent, avec la grâce et la lumière du Saint-Esprit, dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai dans la suite : pour lors, ils verront clairement, autant que la foi le permet, cette belle étoile de la mer, et ils arriveront à bon port, malgré les tempêtes et les pirates, en suivant sa conduite ; ils connaîtront les grandeurs de cette Souveraine, et ils se consacreront entièrement à son service, comme ses sujets et ses esclaves d'amour ; ils éprouveront ses douceurs et ses bontés maternelles, et ils l'aimeront tendrement comme ses enfants bien-aimés ; ils connaîtront les miséricordes dont elle est pleine, et les besoins où ils sont de son secours, et ils auront recours à

elle en toutes choses comme à leur chère avocate et médiatrice auprès de Jésus-Christ ; ils sauront qu'elle est le moyen le plus assuré, le plus aisé, le plus court et le plus parfait pour aller à Jésus-Christ, et ils se livreront à elle corps et âme, sans partage, pour être à Jésus-Christ de même.

« Mais quels seront ces serviteurs, esclaves et enfants de Marie ? Ce seront un feu brûlant, des ministres du Seigneur, qui mettront le feu de l'amour divin partout, et, *sicut sagittæ in manu potentis*, des flèches aiguës dans la main de la puissante Marie pour percer ses ennemis ; ce seront des enfants de Lévi, bien purifiés par le feu de grandes tribulations, et bien collés à Dieu, qui porteront l'or de l'amour dans le cœur, l'encens de l'oraison dans l'esprit, et la myrrhe de la mortification dans le corps, et qui seront partout la bonne odeur de Jésus-Christ aux pauvres et aux petits, tandis qu'ils seront une odeur de mort aux grands, aux riches et aux orgueilleux mondains.

« Ce seront des nuées tonnantes et volantes par les airs, au moment du souffle du Saint-Esprit, qui, sans s'attacher à rien, ni s'étonner de rien, ni se mettre en peine de rien, répandront la pluie de la parole de Dieu et de la vie éternelle ; ils tonneront contre le péché, ils gronderont contre le monde, ils frapperont le diable et ses suppôts, et ils perceront d'outré en outré, pour la vie ou pour la mort, avec leur glaive à deux tranchants de la parole de Dieu, tous ceux auxquels ils seront envoyés de la part du Très-Haut.

« Ce seront des apôtres véritables des derniers temps, à qui le Seigneur des vertus donnera la parole et la force, pour opérer des merveilles et remporter des dépouilles glorieuses sur ses ennemis ; ils dormiront sans or ni argent et, qui plus est, sans soin au milieu des autres prêtres, ecclésiastiques et clercs, *inter medios clericos*, et cependant auront

les ailes argentées de la colombe, pour aller, avec la pure intention de la gloire de Dieu et du salut des âmes, où le Saint-Esprit les appellera; et ils ne laisseront après eux, dans les lieux où ils auront prêché, que l'or de la charité, qui est l'accomplissement de toute la loi. Enfin, nous savons que ce seront de vrais disciples de Jésus-Christ, qui, marchant sur les traces de sa pauvreté, humilité, mépris du monde et charité, enseigneront la voie étroite de Dieu dans la pure vérité, selon le saint Évangile, et non selon les maximes du monde, sans se mettre en peine ni faire acception de personne, sans épargner, écouter ni craindre aucun mortel, quelque puissant qu'il soit.

« Ils auront dans leur bouche le glaive à deux tranchants de la parole de Dieu; ils porteront sur leurs épaules l'étendard ensanglanté de la Croix, le crucifix dans la main droite, le chapelet dans la gauche, les noms sacrés de Jésus et de Marie sur leur cœur, et la modestie et mortification de Jésus-Christ dans toute leur conduite. Voilà de grands hommes qui viendront; mais Marie sera là par ordre du Très-Haut, pour étendre son empire sur celui des impies, idolâtres et mahométans. Quand et comment cela sera-t-il?... Dieu seul le sait; c'est à nous de nous taire, de prier, de soupirer et d'attendre; *Expectans expectavi.* »

Cette attente de la glorification de Jésus-Christ et de son Église avant les jours de la tribulation suprême, n'est pas une théorie particulière au V. Montfort: presque tous les saints et les mystiques des temps modernes ont énoncé la même idée.

Puisque la connaissance et l'amour de Jésus-Christ doivent suivre la connaissance et l'amour de sa divine Mère, il faut une pratique correspondante qui soit à la même hauteur. Le V. Montfort avait été, après saint Dominique et le bienheureux Alain de la Roche, le plus ardent propagateur du

rosaire : il en avait établi des confréries dans toutes les paroisses qu'il avait évangélisées. Ici néanmoins, dans cette recherche d'une pratique destinée à glorifier Marie, il ne parle pas du rosaire comme exercice principal.

C'est que le rosaire, malgré son excellence, ne s'empare pas de toute la vie chrétienne. Il ne sanctifie qu'une heure de la journée. Or, le vénérable fondateur veut que sa dévotion saisisse l'âme à tous les instants, et la tienne toujours en immolation sur l'autel de Marie. Il trouve ces conditions dans l'esclavage volontaire en l'honneur de la sainte Vierge.

CHAPITRE XCVIII.

TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION (SUITE). — PRATIQUE DE LA DÉVOTION
A LA SAINTE VIERGE, PAR L'ESCLAVAGE VOLONTAIRE.

Cette pensée nous conduit à la 2^e partie du Traité, où le vénérable auteur expose en quoi consiste la dévotion la plus excellente à la très-sainte Vierge, ou la parfaite consécration à Jésus par Marie.

« Toute notre perfection consistant à être conformes, unis et consacrés à Jésus-Christ, la plus parfaite de toutes les dévotions est sans contredit celle qui nous conforme, unit et consacre le plus parfaitement à ce parfait Modèle de toute sainteté : or, Marie, étant de toutes les créatures la plus conforme à Jésus-Christ, il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui consacre et conforme le plus une âme à Notre-Seigneur est la dévotion à la très-sainte Vierge, sa sainte Mère, et que plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ : c'est pourquoi la plus parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très-sainte Vierge, qui est la dévotion que j'enseigne, ou autrement une parfaite rénovation des vœux et promesses du saint Baptême.

« Cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la très-sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ par elle. Il faut lui donner : 1^o notre corps avec tous ses sens et ses membres ; 2^o notre âme avec toutes ses puissances ; 3^o nos biens extérieurs, qu'on appelle de fortune, présents et à venir ; 4^o nos biens intérieurs et spirituels, qui sont nos

mérites, nos vertus, et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures : en deux mots, tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que nous pourrons avoir à l'avenir dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, et cela sans aucune réserve, pas même d'un denier, d'un cheveu et de la moindre bonne action, et cela pour toute l'éternité.

« Ici, il faut remarquer qu'il y a deux choses dans les bonnes œuvres que nous faisons, savoir : la satisfaction et le mérite, autrement, la valeur satisfactoire ou impétratoire, et la valeur méritoire. La valeur satisfactoire ou impétratoire d'une bonne œuvre, c'est une bonne action en tant qu'elle satisfait à la peine due au péché, ou qu'elle obtient quelque nouvelle grâce ; la valeur méritoire, ou le mérite, est une bonne action en tant qu'elle mérite la grâce et la gloire éternelle. Or, dans cette consécration de nous-mêmes à la très-sainte Vierge, nous lui donnons toute la valeur satisfactoire, impétratoire et méritoire, autrement, les satisfactions et les mérites de toutes nos bonnes œuvres : nous lui donnons nos mérites, nos grâces et nos vertus, non pas pour les communiquer à d'autres (car nos mérites, grâces et vertus sont, à proprement parler, incommunicables ; et il n'y a eu que Jésus-Christ qui, en se faisant notre caution auprès de son Père, nous ait pu communiquer ses mérites), mais pour nous les conserver, augmenter et embellir, comme nous dirons plus loin ; nous lui donnons nos satisfactions pour les communiquer à qui bon lui semblera, et pour la plus grande gloire de Dieu.

Le vénérable auteur ajoute : « Une personne qui s'est ainsi volontairement consacrée et sacrifiée à Jésus-Christ par Marie ne peut plus disposer de la valeur d'aucune de ses bonnes actions : tout ce qu'elle souffre, tout ce qu'elle pense, dit et fait de bien, appartient à Marie, afin qu'elle en

dispose selon la volonté de son Fils, et à sa plus grande gloire, sans cependant que cette dépendance préjudicie en aucune manière aux obligations de l'état où l'on est pour le présent, et où l'on pourra être pour l'avenir : par exemple, aux obligations d'un prêtre, qui, par office ou autrement, doit appliquer la valeur satisfactoire et impétra-toire de la sainte messe à un particulier; car on ne fait cette offrande que selon l'ordre de Dieu et les devoirs de son état. »

Le Vénérable Montfort montre ensuite que cette dévotion peut fort bien être appelée une parfaite rénovation des vœux du saint Baptême : « Car, dit-il, tout chrétien a, dans son baptême, par sa propre bouche, ou par celle de son parrain et de sa marraine, renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et a pris Jésus-Christ pour son Maître et souverain Seigneur, pour dépendre de lui en qualité d'esclave d'amour. Or, c'est ce qu'on fait par la présente dévotion : on renonce (comme il est marqué dans la formule de consécration) au démon, au monde, au péché et à soi-même, et l'on se donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie ; et même on fait quelque chose de plus, puisque, dans le Baptême, on parle ordinairement par la bouche d'autrui, savoir : par le parrain et la marraine ; et on ne se donne à Jésus-Christ que par procureur ; mais, dans cette dévotion, c'est par soi-même, c'est volontairement, c'est avec connaissance de cause. Dans le saint Baptême, on ne se donne pas à Jésus-Christ par les mains de Marie, du moins d'un manière expresse, et l'on ne donne pas à Jésus-Christ la valeur de ses bonnes actions ; on reste, après le Baptême, entièrement libre de l'appliquer à qui l'on voudra ou de la conserver pour soi ; mais, par cette dévotion, on se donne expressément à Notre-Seigneur par les

mains de Marie, et on lui consacre la valeur de toutes ses actions. »

Le zélé panégyriste de Marie montre ensuite que cette dévotion à la très-sainte Vierge est un chemin aisé, court, parfait et assuré pour arriver à l'union divine qui est la perfection du chrétien.....

« Qu'on me fasse, s'écrie-t-il, un chemin nouveau pour aller à Jésus-Christ, et que ce chemin soit pavé de tous les mérites des Bienheureux, orné de toutes leurs vertus héroïques, éclairé et embelli de toutes les lumières et beautés des Anges, et que tous les Anges et les Saints y soient pour y conduire, défendre et soutenir ceux et celles qui voudront y marcher : en vérité, en vérité, je dis hardiment, et je dis la vérité, que je prendrais préférablement à ce chemin qui serait si parfait, la voie immaculée de Marie : *Posui immaculatam viam meam* : voie ou chemin sans aucune tache ni souilluré, sans péché originel ni actuel, sans ombres ni ténèbres ; et si mon aimable Jésus, dans sa gloire, vient une seconde fois sur la terre (comme il est certain) pour y régner, il ne choisira point d'autre voie de son voyage que la divine Marie, par laquelle il est si sûrement et parfaitement venu la première fois. La différence qu'il y aura entre la première et la dernière venue, c'est que la première a été secrète et cachée, et que la seconde sera glorieuse et éclatante, mais toutes deux parfaites, parce que toutes deux seront par Marie. Hélas ! voici un mystère qu'on ne comprend pas : *Hic taceat omnis lingua*.....

« Soyez donc persuadé que plus vous regarderez Marie en vos oraisons, contemplations, actions et souffrances, sinon d'une vue distincte et aperçue, du moins d'une vue générale et imperceptible, et plus parfaitement vous trouverez Jésus-Christ, qui est toujours avec Marie, grand,

puissant, opérant et incompréhensible. Ainsi, bien loin que la divine Marie, toute perdue en Dieu, devienne un obstacle aux parfaits pour arriver à l'union avec Dieu, il n'y a point eu jusqu'ici, et il n'y aura jamais de créature qui nous aide plus efficacement à ce grand ouvrage, soit par les grâces qu'elle nous communiquera à cet effet, personne n'étant rempli de la pensée de Dieu que par elle, dit un Saint : *Nemo cogitatione Dei repletur nisi per te*, soit par le soin qu'elle aura toujours de nous garantir des illusions et tromperies du malin esprit.

« Là où est Marie, là l'esprit malin n'est point; et une des plus infaillibles marques qu'on est conduit par le bon esprit, c'est quand on est bien dévot à cette bonne Mère, qu'on pense souvent à elle, et qu'on en parle souvent. C'est la pensée d'un Saint, qui ajoute que, comme la respiration est une marque certaine que le corps n'est pas mort, la fréquente pensée et invocation amoureuse de Marie est une marque certaine que l'âme n'est pas morte par le péché. »

Le vénérable serviteur de Dieu présente ensuite un motif qui, selon lui, nous engage encore plus puissamment à cette dévotion à la très-sainte Vierge : c'est qu'elle est un moyen admirable pour persévérer dans la vertu et être toujours fidèle. « Car d'où vient, nous dit-il, qu'on retombe si aisément dans le péché? d'où vient que la plupart des justes, au lieu d'avancer de vertu en vertu et d'acquérir de nouvelles grâces, perdent souvent le peu de vertus et de grâces qu'ils avaient? Ce malheur vient de ce que l'homme, étant si corrompu, si faible et si inconstant, se fie à lui-même, s'appuie sur ses propres forces, et se croit capable de garder le trésor de ses grâces, de ses vertus et mérites. Or, par cette dévotion, on confie à la sainte Vierge, qui est fidèle, tout ce qu'on possède; on la prend pour la dépositaire universelle de

tous ses biens de nature et de grâce. C'est à sa fidélité que l'on se confie, c'est sur sa puissance que l'on s'appuie, c'est sur sa miséricorde et sa charité que l'on se fonde, afin qu'elle conserve et augmente nos vertus et mérites, malgré le démon, le monde et la chair, qui font leurs efforts pour nous les enlever. On lui dit, comme un bon enfant à sa mère, et un fidèle serviteur à sa maîtresse : « *Depositum custodi* : Ma bonne Mère et Maîtresse, je reconnais que, par votre intercession, j'ai jusqu'ici plus reçu de grâces de Dieu que je n'en mérite, et ma funeste expérience m'apprend que je porte ce trésor en un vaisseau très-fragile, et que je suis trop faible et trop misérable pour les conserver en moi-même ; de grâce, recevez en dépôt tout ce que je possède, et me le conservez par votre fidélité et votre puissance. Si vous me gardez, je ne perdrai rien ; si vous me soutenez, je ne tomberai point ; si vous me protégez, je suis à couvert de mes ennemis. C'est ce que disent saint Bernard et saint Bonaventure en termes formels. »

C'est au pieux Auteur lui-même que nous renvoyons tous ceux qui voudront avoir une idée exacte des effets merveilleux que produit cette dévotion dans une âme qui y est fidèle.

Le vénérable serviteur de Dieu désigne souvent sous le nom de saint esclavage cette consécration totale à Jésus par Marie.

« Avant le Baptême, dit-il, nous étions au démon comme ses esclaves ; et le Baptême nous a rendus les véritables esclaves de Jésus-Christ, qui ne devons vivre, travailler et mourir que pour fructifier par ce Dieu-Homme, le glorifier en notre corps et le faire régner en notre âme, parce que nous sommes sa conquête, son peuple acquis et son héritage. C'est pour la même raison que le Saint-Esprit

nous compare : 1° à des arbres plantés le long des eaux de la grâce, dans le champ de l'Église, qui doivent donner leurs fruits en leur temps ; 2° aux branches d'une vigne dont Jésus-Christ est le cep, qui doivent rapporter de bons raisins ; 3° à un troupeau dont Jésus-Christ est le pasteur, qui se doit multiplier et donner du lait ; 4° à une bonne terre dont Dieu est le laboureur, et dans laquelle la semence se multiplie et rapporte trente, soixante, cent pour un. Jésus-Christ a donné sa malédiction au figuier infructueux, et porté condamnation contre le serviteur inutile qui n'avait pas fait valoir son talent. Tout cela nous prouve que Jésus-Christ veut recevoir quelques fruits de nos chétives personnes : savoir, nos bonnes œuvres, parce que ces bonnes œuvres lui appartiennent uniquement : *Creati in operibus bonis in Christo Jesu* : « Créés dans les bonnes œuvres en Jésus-Christ ». Ces paroles montrent que Jésus-Christ est l'unique principe, et doit être l'unique fin de toutes nos bonnes œuvres, et que nous le devons servir, non-seulement comme des serviteurs à gages, mais comme des esclaves d'amour. »

Puis il ajoute : « Il n'y a rien parmi les hommes qui nous fasse plus appartenir à un autre que l'esclavage ; il n'y a rien aussi parmi les Chrétiens qui nous fasse plus absolument appartenir à Jésus-Christ et à sa sainte Mère que l'esclavage de volonté, selon l'exemple de Jésus-Christ même, qui a pris la forme d'esclave pour votre amour : *Formam servi accipiens*, et de la sainte Vierge, qui s'est dite la servante et l'esclave du Seigneur. Cela posé, je dis que nous devons être à Jésus-Christ et le servir, comme des esclaves d'amour, qui, par l'effet d'une grande charité, se donnent à lui et s'engagent à le servir en qualité d'esclaves, pour l'honneur seul de lui appartenir.

« Ce que je dis absolument de Jésus-Christ, je le dis rela-

tivement de la sainte Vierge. Jésus-Christ, l'ayant choisie pour la compagne indissoluble de sa vie, de sa mort, de sa gloire et de sa puissance au Ciel et sur la terre, lui a donné par grâce, relativement à sa Majesté, tous les mêmes droits et privilèges qu'il possède par nature : *Quidquid Deo convenit per naturam, Mariæ convenit per gratiam.....* « Tout ce qui convient à Dieu par nature, convient à Marie par grâce », disent les Saints : en sorte que, selon eux, n'ayant tous deux que la même volonté et la même puissance, ils ont tous deux les mêmes sujets, serviteurs et esclaves.

« On peut donc, suivant le sentiment des Saints et de plusieurs grands hommes, se dire et se faire l'esclave de la très-sainte Vierge, afin d'être par là plus parfaitement l'esclave de Jésus-Christ. La sainte Vierge est le moyen dont Notre-Seigneur s'est servi pour venir à nous ; c'est aussi le moyen dont nous devons nous servir pour aller à lui. Marie n'est pas comme les autres créatures, lesquelles, si nous nous y attachions, pourraient plutôt nous éloigner de Dieu que nous en approcher ; la plus forte inclination de Marie est de nous unir à Jésus-Christ, son Fils, et la plus forte inclination du Fils est qu'on vienne à lui par sa sainte Mère ; et c'est lui faire honneur et plaisir que d'en agir ainsi, comme ce serait faire honneur et plaisir à un roi, si, pour devenir plus parfaitement son sujet et son esclave, on se faisait esclave de la reine. C'est pourquoi les saints Pères, et saint Bonaventure après eux, disent que la sainte Vierge est le chemin pour aller à Notre-Seigneur : *Via veniendi ad Christum est appropinquare ad illam.* »

Le vénérable auteur dit ordinairement *l'esclave de Jésus en Marie, l'esclavage de Marie en Jésus*. Ce qu'il explique ainsi :

« On peut dire, à la vérité, *l'esclave de Marie, l'esclavage de la très-sainte Vierge* ; mais je crois qu'il vaut mieux qu'on

se dise l'esclave de Jésus en Marie, prenant la dénomination de cette dévotion plutôt de sa fin dernière qui est Jésus-Christ, que du chemin et du moyen qui est Marie.

« De plus, comme le principal mystère qu'on honore en cette dévotion, est celui de l'Incarnation où l'on ne peut voir Jésus-Christ qu'en Marie, il est plus à propos de dire l'esclavage de Jésus en Marie, de Jésus résidant et régnant en Marie, selon cette belle prière de tant de grands hommes : O JÉSUS VIVANT EN MARIE, etc.

« Enfin cette manière de parler montre davantage l'union intime qu'il y a entre Jésus et Marie. Ils sont unis si étroitement que l'un est tout dans l'autre : Jésus est tout en Marie, et Marie toute en Jésus ; ou plutôt, elle n'est plus, mais Jésus est tout seul en Marie ; et on séparerait plutôt la lumière du soleil, que Marie de Jésus. En sorte qu'on peut nommer Notre-Seigneur *Jésus de Marie*, et la sainte Vierge *Marie de Jésus*. »

Pour montrer de plus en plus l'union intime qui existe entre Dieu et la très-sainte Vierge, et prouver que l'esclave de Marie est, avant tout, l'esclave de Jésus-Christ, l'esclave de Dieu seul, le vénérable auteur ajoute : « Vous ne pensez jamais à Marie, que Marie en votre place ne pense à Dieu ; vous ne louez ni n'honorez jamais Marie, que Marie ne loue et n'honore Dieu. Marie est toute relative à Dieu, et je l'appellerai fort bien la relation de Dieu, qui n'est que par rapport à Dieu ; ou l'écho de Dieu, qui ne dit et ne répète que Dieu : si vous dites Marie, elle dit Dieu. Sainte Élisabeth loua Marie et l'appela Bienheureuse de ce qu'elle avait cru ; Marie, l'écho fidèle de Dieu, entonna : *Magnificat anima mea Dominum* : « Mon âme glorifie le Seigneur ». Ce que Marie a fait en cette occasion, elle le fait tous les jours ; quand on la loue, qu'on l'aime, qu'on l'honore ou qu'on

lui donne, Dieu est loué, Dieu est aimé, Dieu est glorifié ; on donne donc à Dieu par Marie et en Marie. »

Après avoir ainsi exposé la doctrine sur ce saint esclavage de Jésus en Marie, le V. Montfort en explique les pratiques extérieures et intérieures.

Citons seulement quelques mots d'une des pratiques extérieures, l'*Ave, Maria* : « Peu de Chrétiens, dit-il, quoique éclairés, en connaissent le prix, le mérite, l'excellence et la nécessité. Il a fallu que la sainte Vierge ait apparu plusieurs fois à de grands Saints fort éclairés, pour leur en montrer le mérite, comme à saint Dominique, à saint Jean de Capistran, au bienheureux Alain de la Roche. Ils ont composé des livres entiers des merveilles et de l'efficace de cette prière pour convertir les âmes ; ils ont publié hautement, ils ont prêché publiquement que le salut ayant commencé par l'*Ave, Maria*, le salut de chacun en particulier est attaché à cette prière ; que c'est cette prière qui a fait porter à cette terre sèche et stérile le fruit de vie, et que c'est cette même prière, bien dite, qui doit faire germer dans nos âmes la parole de Dieu, et porter le fruit de vie, Jésus-Christ ; que l'*Ave, Maria* est une rosée céleste qui arrose la terre, c'est-dire l'âme, pour lui faire porter son fruit en son temps ; et qu'une âme qui n'est pas arrosée par cette prière ne porte point de fruit, et ne donne que des ronces et des épines, et est près d'être maudite. »

« Ames prédestinées, esclaves de Jésus en Marie, apprenez que l'*Ave, Maria* est la plus belle de toutes les prières après le *Pater* ; c'est le plus parfait compliment que vous puissiez faire à Marie, parce que c'est le compliment que le Très-Haut lui envoya faire par un Archange, pour gagner son cœur ; et il fut si puissant sur elle, par les charmes secrets dont il est plein, que Marie donna son consentement à l'Incarnation du Verbe, malgré sa profonde humilité. C'est par

ce compliment aussi que vous gagnerez infailliblement son cœur, si vous le dites comme il faut.

« L'*Ave, Maria* bien dit, c'est-à-dire, avec attention, dévotion, modestie, est, selon les Saints, l'ennemi du démon qu'il met en fuite, et le marteau qui l'écrase; c'est la sanctification de l'âme, la joie des Anges, la mélodie des prédestinés, le cantique du Nouveau-Testament, le plaisir de Marie et la gloire de la très-sainte Trinité. L'*Ave, Maria* est une rosée céleste qui rend l'âme féconde; c'est une rose vermeille qu'on présente à Marie; c'est une perle précieuse qu'on lui offre. »

Il termine ainsi :

« Je vous prie donc instamment, par l'amour que je vous porte en Jésus et Marie, de réciter le chapelet, et même, si vous en avez le temps, le rosaire tous les jours, et vous bénirez, au moment de votre mort, le jour et l'heure où vous m'aurez cru; et, après avoir semé dans les bénédictions de Jésus et de Marie, vous recueillerez des bénédictions éternelles dans le ciel : *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet.* »

Le traité se termine par l'indication de pratiques particulières et intérieures pour ceux qui veulent devenir parfaits.

C'est de faire toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie, afin de les faire plus par Jésus, avec Jésus, en Jésus et pour Jésus.

« I. Il faut faire ses actions par Marie, c'est-à-dire qu'il faut obéir en toutes choses à la très-sainte Vierge, et se conduire en toutes choses par son esprit, qui est le Saint-Esprit de Dieu.... Je dis que l'Esprit de Marie est l'Esprit de Dieu, parce qu'elle ne s'est jamais conduite par son propre esprit, mais toujours par l'Esprit de Dieu, qui s'en est tellement rendu le maître qu'il est devenu son propre esprit.

« Afin que l'âme se laisse conduire par cet esprit de Marie, il faut : 1° Renoncer à son propre esprit, à ses propres lumières et volontés avant de faire quelque chose : par exemple, avant de faire son oraison, de dire ou entendre la sainte messe, de communier ; parce que les ténèbres de notre propre esprit et la malice de notre propre volonté et opération, si nous les suivions, quoiqu'elles nous paraissent bonnes, mettraient obstacle à l'esprit de Marie. 2° Il faut se livrer à l'Esprit de Marie pour en être mus et conduits de la manière qu'elle voudra. Il faut se mettre et se laisser entre ses mains virginales, comme un instrument entre les mains de l'ouvrier, comme un luth entre les mains d'un bon joueur. Il faut se perdre et s'abandonner à elle comme une pierre qu'on jette dans la mer : ce qui se fait simplement et en un instant, par une seule œillade de l'esprit, un petit mouvement de volonté, ou verbalement, en disant, par exemple : *Je renonce à moi, je me donne à vous, ma chère Mère*. Et, quoiqu'on ne sente aucune douceur sensible dans cet acte d'union, il ne laisse pas d'être véritable ; tout comme si l'on disait, ce qu'à Dieu ne plaise : *Je me donne au démon*, avec autant de sincérité, quoiqu'on le dit sans aucun changement sensible, on n'en serait pas moins véritablement au démon. 3° Il faut, de temps en temps, pendant son action et après l'action, renouveler le même acte d'offrande et d'union, et plus on le fera, plus on se sanctifiera, et plus tôt on arrivera à l'union avec Jésus-Christ, qui suit toujours nécessairement l'union à Marie, puisque l'esprit de Marie est l'esprit de Jésus.

« II. Il faut faire ses actions avec Marie, c'est-à-dire regardant la très-sainte Vierge comme un modèle accompli de toute vertu et perfection... Pour cela examiner et méditer les grandes vertus qu'Elle a pratiquées pendant sa vie.

« III. Faire toutes choses en Marie. Oh ! quelles richesses !

oh ! quelle gloire ! oh ! quel plaisir, quel bonheur de pouvoir entrer et demeurer en Marie où le Très-Haut a mis le trône de sa Gloire suprême !... Après que, par sa fidélité, on a obtenu cette insigne grâce d'entrer dans un lieu si saint, il faut demeurer dans ce bel intérieur de Marie avec complaisance, s'y reposer en paix, s'y appuyer avec confiance, s'y cacher en assurance et s'y perdre sans réserve... »

IV. Tout pour Marie, dans le sens expliqué plus haut pour le saint esclavage de Jésus en Marie.

On peut dire que le Vénérable serviteur de Dieu résume son livre en ces quelques mots, qu'il ajoute à la suite de ces pratiques intérieures :

Gloire à Jésus en Marie !

Gloire à Marie en Jésus !

Gloire à Dieu seul !

Enfin le pieux auteur indique la manière de pratiquer cette dévotion à la très-sainte Vierge, quand on fait la sainte Communion.

S'unir aux dispositions intérieures de Marie avant la Communion, au moment de la Communion et après la Communion, suppliant cette bonne Mère de nous prêter son Cœur pour y recevoir son divin Fils dans les mêmes dispositions qu'Elle.

« Souvenez-vous toujours, dit le vénérable Montfort, que plus vous laisserez agir Marie dans votre Communion, plus Jésus sera glorifié ; et vous laisserez d'autant plus agir Marie pour Jésus, et Jésus en Marie, que vous vous humilierez plus profondément, et que vous les écouterez avec paix et silence, sans vous mettre en peine de voir, goûter, ni sentir : car le juste vit partout de la foi, et particulièrement dans la sainte Communion, qui est une action de foi : *Justus meus ex fide vivit.* »

CHAPITRE XCIX.

LE SECRET DE MARIE. — LE SECRET ADMIRABLE DU SAINT ROSAIRE.
— LA TRIPLE COURONNE DE LA SAINTE VIERGE. — L'AMOUR DE LA
SAGESSE ÉTERNELLE.

Le V. Montfort a fait un traité fort court sur la même dévotion. Il était adressé à une Religieuse de Nantes. Il a pour titre : Copie d'un manuscrit que feu M. de Montfort avait écrit de sa main et envoyé à une personne pieuse, sur l'esclavage de la sainte Vierge. Il a été imprimé sous le titre de *Secret de Marie*.

Le V. Montfort était si plein de son sujet, que, tout en traitant plus brièvement la même idée, il est, comme dans le grand traité, plein de feu, de séve et d'originalité. « Avant de passer outre, lui dit-il, retenant un instant le désir naturel et trop empressé de connaître la vérité, dites dévotement l'*Ave maris Stella* et le *Veni Creator*, pour demander à Dieu la grâce de comprendre et de goûter ce mystère divin. »

Et le vénérable auteur, d'un ton inspiré, développe plus succinctement les idées que nous avons déjà analysées, les présentant parfois sous une forme nouvelle. J'en cite seulement un passage. Tout y est admirable, ton et mouvement, forme et idée.

« Marie est appelée par saint Augustin et est en effet le moule vivant de Dieu, *forma Dei*, c'est-à-dire que c'est en elle seule qu'un Dieu-homme a été formé au naturel, sans qu'il lui manque aucun trait de la divinité ; et c'est aussi en elle seule que l'homme peut être formé en Dieu au naturel, autant que la nature humaine en est capable par la grâce de Jésus-Christ. »

« Un sculpteur peut faire une statue ou un portrait au naturel, de deux manières : 1° se servant de son industrie, de sa force, de sa science et de la bonté de ses instruments pour faire cette figure en une matière dure et informe ; 2° il peut la jeter en moule. La première est longue et difficile, sujette à beaucoup d'accidents : il ne faut souvent qu'un coup de ciseau ou de marteau donné mal à propos pour gâter tout l'ouvrage. La seconde est prompte, facile et douce, presque sans peine et sans dépense, pourvu que le moule soit parfait et qu'il représente au naturel, et que la matière dont il se sert soit bien maniable, ne résistant aucunement à sa main. »

« Marie est le grand moule de Dieu, fait par le Saint-Esprit, pour former au naturel un Dieu-Homme par l'union hypostatique, et pour former un Homme Dieu par la grâce. Il ne manque à ce moule aucun trait de la divinité ; quiconque y est jeté et se laisse manier librement y reçoit tous les traits de Jésus-Christ, vrai Dieu, d'une manière douce et proportionnée à la faiblesse humaine, sans beaucoup d'agonie ni de travaux ; d'une manière sûre, sans crainte d'illusion, car le démon n'a point eu et n'aura jamais d'accès en Marie ; et enfin d'une manière sainte et immaculée, sans ombre de la moindre tache de péché. Oh ! qu'il y a de différence entre une âme formée en Jésus-Christ par les voies ordinaires, c'est-à-dire en se fiant comme le sculpteur à son savoir-faire et s'appuyant sur son industrie, et une âme bien maniable, bien déliée, bien fondue, qui, sans aucun appui sur elle-même, se jette en Marie et s'y laisse manier à l'opération du Saint-Esprit ! Qu'il y a de taches, qu'il y a de défauts, qu'il y a de ténèbres, qu'il y a d'illusion, qu'il y a de naturel, qu'il y a d'humain dans la première âme ; et que la seconde est pure, divine, semblable à Jésus-Christ ! »

« Il n'y a point, et il n'y aurajamais créature en qui Dieu soit plus grand, hors de lui-même, que dans la divine Marie, sans exception ni des Bienheureux, ni des Chérubins, ni des plus hauts Séraphins, dans le Paradis même.

« Marie est le Paradis de Dieu et son monde ineffable, où le Fils de Dieu est entré pour y opérer ses merveilles, pour le garder et s'y complaire. Il a fait un monde pour l'homme voyageur, c'est celui que nous habitons ; il a fait un monde pour l'homme bienheureux, c'est le Ciel ; mais il en a fait un autre pour lui, auquel il a donné le nom de Marie ; monde inconnu presque à tous les mortels ici-bas, et incompréhensible à tous les Anges et à tous les Bienheureux qui, là-haut, dans le Ciel, sont tellement dans l'admiration de voir Dieu si élevé, si reculé de tous, si séparé et si caché dans son monde, la divine Marie, qu'ils s'écrient sans cesse : *Saint, Saint, Saint*.

« Heureuse et mille fois heureuse est ici-bas l'âme à qui le Saint-Esprit révèle le secret de Marie, et la lui fait connaître : à qui il ouvre ce jardin clos, lui permettant d'y entrer ; à qui il donne accès à cette fontaine scellée, lui permettant d'y puiser et d'y boire à longs traits les eaux vives de la grâce ! Cette âme ne trouvera que Dieu seul, sans créature, dans cette aimable créature, mais Dieu en même temps infiniment saint et relevé, infiniment condescendant et proportionné à sa faiblesse. Puisque Dieu est partout, on peut le trouver partout, jusque dans les enfers ; mais il n'y a point de lieu où la créature puisse le trouver plus proche d'elle et plus proportionné à sa faiblesse qu'en Marie, puisque c'est pour cet effet qu'il y est descendu. Partout ailleurs il est le pain des forts et des Anges, mais en Marie il est le pain des enfants.

« Qu'on ne s'imagine donc pas, avec quelques faux illuminés, que Marie, étant créature, soit un empêchement à

l'union au Créateur ; ce n'est plus Marie qui vit, c'est Jésus-Christ seul, c'est Dieu seul qui vit en elle. Sa transformation en Dieu surpasse plus celle de saint Paul et des autres Saints, que le Ciel ne surpasse la terre en élévation.

« Marie n'est faite que pour Dieu ; et, bien loin qu'elle arrête à elle-même l'âme qui se jette en son sein, au contraire, elle la jette aussitôt en Dieu et l'unit à lui avec d'autant plus de perfection que l'âme s'unit davantage à elle. Marie est l'écho admirable de Dieu, qui ne répond que Dieu, lorsqu'on lui crie : Marie ; qui ne glorifie que Dieu, lorsque, avec sainte Elisabeth, on l'appelle bienheureuse.

« Quand on a trouvé Marie, et par Marie Jésus, et par Jésus Dieu le Père, on a trouvé tout bien... ; toute douceur et toute joie dans les amertumes de la vie.

« Ce n'est pas que celui qui a trouvé Marie par une vraie dévotion soit exempt de croix et de souffrances : tant s'en faut, il en est plus assailli qu'aucun autre, parce que Marie, étant la Mère des vivants, donne à tous ses enfants des morceaux de l'Arbre de vie, qui est la croix de Jésus ; mais c'est qu'en leur taillant de bonnes croix, elle leur obtient la grâce de les porter patiemment et même joyeusement, en sorte que les croix qu'elle donne à ceux qui lui appartiennent sont plutôt des douceurs ou de douces croix que des croix amères. Ou, s'ils sentent pour un temps l'amertume du calice qu'il faut boire nécessairement pour être ami de Dieu, la consolation et la joie que cette bonne Mère donne et fait succéder à la tristesse, les anime infiniment à porter des croix encore plus lourdes et plus amères. »

Le V. Montfort a laissé un autre écrit sur la dévotion à la sainte Vierge ; il est intitulé : *Secret admirable du très-saint Rosaire*, etc. On y trouve en premier lieu un traité sur l'excellence du saint Rosaire, divisé en 49 roses. Il montre cette excellence par l'origine de la dévotion, par son

nom, par le choix des prières qu'on y récite, par les indulgences que le Saint-Siège lui accorde, par les grâces signalées obtenues à l'aide de cette prière. Il explique la manière de réciter le Rosaire. Il indique les règles des confréries.

A la suite se trouvent quatre exhortations intitulées la rose blanche, la rose rouge, le rosier mystique, le bouton de roses.

Elles ont pour but d'engager les chrétiens, quels que soient leur condition, leur âge et l'état de leur âme, à pratiquer la dévotion du saint Rosaire. La rose blanche s'adresse aux prêtres, la rose rouge aux pécheurs, le rosier mystique aux âmes pieuses, le bouton de roses aux petits enfants. Cet ouvrage n'a point été imprimé.

Du reste, il est inachevé, puisque le V. Montfort s'est arrêté à la 49^e rose ou *Ave, Maria*.

Le V. Montfort a écrit un autre traité, qui est également resté à l'état de manuscrit ; il commence par ces mots : « La très-sainte Vierge est couronnée de trois couronnes. » Ce traité est divisé en trois parties : couronne d'excellence, couronne de pouvoir, couronne de bonté.

C'est plutôt un recueil de textes et de notes qu'un ouvrage proprement dit.

Comme tous les hommes intérieurs, le V. Montfort avait beaucoup médité sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les âmes chrétiennes. Il sentait vivement cette parole du grand Apôtre : « Je vis, ou plutôt ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » ; et cette autre : « Ayez les sentiments qui étaient en Jésus-Christ ». Pénétré de ces idées, le serviteur de Dieu conçut le plus vif amour pour ce Dieu incarné. Le considérant comme sagesse éternelle, il écrivit l'admirable Traité de l'amour de la *Sagesse* ; il voulut établir sa congrégation de Religieuses sous le même titre.

Le pieux auteur juge sévèrement son ouvrage. Dans l'offrande qu'il en fait à Jésus-Christ, il dit : « Il n'y a pas, ce semble, d'esprit ni d'ordre dans ce que j'écris. »

Dans ses deux traités sur la vraie dévotion à la sainte Vierge, nous remarquons au contraire un ton prophétique et un saint enthousiasme. Il est si transporté par l'idée des grandeurs de Marie, qu'il ne songe pas à sa propre faiblesse. Il semble dire comme le roi-prophète : *Eruclavit cor meum verbum bonum* : De mon cœur s'exhale une parole éloquente (Ps. XLIV, 2).

Je trouve trop sévère le jugement du V. Montfort sur l'amour de la divine sagesse. Il a de l'esprit, de l'ordre, et une admirable onction. Son plus grand défaut, suivant nous, c'est d'avoir embrassé un sujet trop vaste ; il n'est qu'effleuré, et son livre n'a pas la profondeur et la richesse de doctrine prodiguée dans *la Vraie Dévotion*.

Tout le monde connaît la *lettre* admirable du vénérable serviteur de Dieu *aux amis de la Croix*. C'est en entier qu'il faut la lire.

Nous ne dirons rien non plus des *mystères du saint Rosaire*, connus partout, et si remarquables par l'onction et la piété qui y règnent.

LIVRE XIII.

POÉSIES DU VÉNÉRABLE MONTFORT.

CHAPITRE C.

LE V. MONTFORT, DEPUIS SON SÉJOUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE JUSQU'À SA MORT, A COMPOSÉ DES CANTIQUES SPIRITUELS. — COMMENT NOUS ONT-ILS ÉTÉ CONSERVÉS ?

La religion a toujours regardé la poésie et la musique comme l'expression naturelle du sentiment religieux. L'élévation solitaire de l'âme vers Dieu, l'oraison silencieuse est nécessairement monotone et fatigante pour les multitudes. Aussi le chant des hymnes et des cantiques a toujours fait le fond de la prière publique.

Dans l'Ancien Testament, David est loué pour ses psaumes autant que pour les services immenses qu'il rendit à ce royaume dont il fut comme le créateur. Quand nous évoquons son souvenir, nous pensons plutôt à sa harpe, qui redisait les louanges de Dieu, qu'à son glaive libérateur qui refoulait les peuplades ennemies. Son nom réveille tellement l'idée de l'harmonie, que le prophète Amos reproche aux Israélites leur orgueil de se croire habiles musiciens comme David : *Qui canitis ad vocem psalterii, sicut David puta-*

verunt se habere vasa cantici (Amos, VI, 5). L'auteur de l'Écclésiastique y fait aussi allusion, lorsqu'il dit que les saints personnages d'Israël s'occupaient d'harmonie : *quirentes modos musicos*.

Les psaumes de David furent chantés dès les premiers siècles. Néanmoins, comme ces admirables poésies n'expriment pas tous les sentiments de l'âme chrétienne, l'Église a intercalé dans ses offices des hymnes qu'elle doit au génie de ses enfants : tels, chez les Latins : le *Pange lingua gloriosi* de Claudien Mamert, le *Te Deum*, le *Vexilla regis* de Fortunat, le *Stabat* de Jacopone, le *Dies iræ* d'Innocent III, et les hymnes incomparables de saint Thomas, où l'élan du cœur est égal à celui de l'intelligence.

Mais ces psaumes de David, ces hymnes et ces proses d'inspiration chrétienne sont, en un sens, comme une lettre morte pour la plupart des fidèles, qui ne savent pas le latin. Car l'Église, connaissant l'instabilité des idiomes, les phases variées du goût littéraire et la rareté des grands écrivains, ne veut pas qu'on chante sa liturgie en langue vulgaire. Elle a raison. Après quelques siècles, ces magnifiques monuments du génie religieux n'auraient présenté que des non-sens ou des vulgarités.

Comme il est bon néanmoins que le peuple chante sa foi et son amour dans une langue intelligible pour lui, elle permet que dans tous les idiomes on compose des cantiques qui, chantés au sein de la famille ou à l'église, en dehors de la liturgie proprement dite, réveillent l'amour et la foi dans le cœur des fidèles, et gravent dans leur esprit le souvenir des vérités éternelles. Le V. Montfort n'est pas, dans nos contrées de l'Ouest, le premier auteur des cantiques populaires : il en existait avant lui. Mais c'est à lui qu'on doit les poésies sacrées les plus pieuses, les plus in-

structives, les mieux appropriées au niveau intellectuel de ceux qui devaient les chanter.

Avant d'analyser ces poésies populaires, qui diffèrent de nos poésies classiques, je dois en faire l'histoire.

Le V. Montfort avait une merveilleuse aptitude pour les arts. Il les abandonna tous, excepté la poésie, qu'il garda comme sœur et aide de la prédication et de la prière. Il commença la composition de ses cantiques spirituels pendant son séjour à Saint-Sulpice, et les continua toute sa vie ; car son cantique de clôture pour la mission de Saint-Pompain a été composé un an avant sa mort.

Il n'en fit imprimer qu'un petit nombre à la Rochelle en 1711. Le recueil forme un in-18 de 120 pages ; encore il est composé de cinq fascicules différents qui pouvaient se séparer. Le premier renferme les vertus chrétiennes ; le deuxième et le troisième, des cantiques de mission : *Reviens, pêcheur*, et autres sur les fins dernières ; le quatrième, des cantiques en l'honneur de la sainte Vierge ; le cinquième, des cantiques pour le Sacré-Cœur.

Mais ce livre ne contenait qu'une faible partie de son trésor poétique. Le vénérable poète en avait beaucoup d'autres dans ses cahiers ; beaucoup d'autres qui, exhalés au milieu de l'enthousiasme d'une mission, avaient été laissés comme la feuille au souffle du vent ; mais presque tous avaient été recueillis par la piété des fidèles.

Le missionnaire étant mort, son héritage poétique, sa plus riche succession, échut aux deux prêtres qui l'avaient aidé. M. Vatel se chargea de la communiquer au public. Lui-même était poète, et ce fut un malheur. Au lieu de recueillir avec soin et de donner dans leur intégrité les poésies du maître, il les traita comme un patrimoine de famille dont l'héritier est maître absolu. Il enfouit la pensée

du V. Montfort dans un long recueil, parmi tous les cantiques qui avaient cours dans les missions.

Au bas de ses cantiques, le serviteur de Dieu écrivait toujours *Dieu seul*. M. Vatel ne conserva cette marque distinctive que pour un petit nombre de cantiques.

De plus, il altère ces poésies sous prétexte de les corriger. Du reste ses corrections consistent à remplacer par une expression correcte et atone le mot vulgaire et âpre, mais énergique, employé par le V. Montfort.

Ce travail de mutilation a continué : en sorte que l'œuvre de M. Vatel est utile aujourd'hui pour rétablir le texte véritable.

C'est ainsi que sa version nous permet d'affirmer certainement qu'un des plus beaux cantiques : *Oh! l'auguste sacrement, où Dieu nous sert d'aliment*, est l'œuvre du V. Montfort, quoique plusieurs le lui disputent. M. Vatel a conservé, dans l'avant-dernière strophe, un mot qui est le cachet de l'auteur :

Nous n'avons point de retour
Qui réponde à son amour :
Lui-même en ce sacrement
Est tout notre supplément.

M. Vatel, initié à la pensée de son maître, comprenait ce dernier mot qui résume toute sa doctrine. Jésus-Christ est notre supplément auprès de son Père ; la sainte Vierge est notre supplément auprès de son Fils ; nos amis, quand ils prient pour nous, sont nos suppléments auprès de Dieu. Le V. Montfort donne ce titre à la sainte Vierge, et il appelle sa sœur Louise son cher supplément.

Mais les correcteurs plus modernes, pour qui ce mot était

inintelligible, ont changé toute la strophe : on lit dans plusieurs éditions :

« Jésus est le Roi des rois ,
« Adorons-le sur la croix ,
« Adorons-le dans le Ciel ,
« Adorons-le sur l'autel. »

CHAPITRE CI.

LE V. MONTFORT A EMPLOYÉ SURTOUT LA POÉSIE POPULAIRE, PARCE QUE C'ÉTAIT LE SEUL MOYEN DE SE FAIRE COMPRENDRE ET GOUTER PAR LES POPULATIONS AUXQUELLES IL DESTINAIT SES CHANTS.

Les cantiques du V. Montfort présentent, je crois, une grande singularité littéraire. Ils ont presque tous le même ton et la même couleur : ce ton est simple, familier, populaire, tandis que ses lettres et ses ouvrages en prose, sont comparables aux grands modèles, en sorte qu'on trouve chez le même auteur une prose poétique et une poésie prosaïque. Pour nous expliquer ce problème, il faut exposer quelques considérations littéraires.

Le style écrit ou parlé est l'expression de l'âme : le style est donc la mesure des pensées et des sentiments. Or l'énergie de la pensée dépend beaucoup du milieu où l'âme se développe. Dans la société française où les distinctions sociales étaient fortement tranchées, il y avait quatre styles parlés ou quatre langages : celui du villageois, celui de l'artisan et de l'homme du peuple, celui du bourgeois, celui du gentilhomme. S'il s'agit du style écrit ou parlé dans les assemblées, il faudrait en nommer un cinquième que j'appellerai le style classique. Car notre littérature, ayant emprunté sa forme aux Grecs et aux Latins, a renoncé par là même à son énergie gauloise, et présente un genre de beauté peu sympathique aux masses qui ne la comprennent pas. Quoique la révolution de 89 ait feint de supprimer les distinctions, tout observateur actuel trouvera dans le langage du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois, du

gentilhomme, et dans le style de nos grands auteurs contemporains, les cinq nuances qui existaient à l'époque du V. Montfort, tranchées et reconnaissables.

Pour être goûté des multitudes, la condition indispensable, c'est d'être intelligible, c'est-à-dire de ne pas s'élever au-dessus du niveau de leur esprit.

Cette considération est nécessaire pour nous expliquer pourquoi le V. Montfort, qui pouvait égaler nos plus grands poètes comme il a égalé nos plus grands prosateurs, est humblement et volontairement resté poète populaire, exprimant avec naïveté les pensées et les sentiments qui ne dépassent pas la portée des âmes vulgaires. C'était le seul moyen de les instruire.

En effet, quel était son but? Ce n'était pas de devenir grand orateur et grand poète, mais de se servir de la parole et du chant pour enseigner et convertir. Ces cantiques avaient pour but de fixer dans l'esprit la parole prêchée.

Lui-même nous découvre son dessein dans le cantique qui sert de préface aux autres :

Voici mes vers et mes chansons ;
S'ils ne sont pas beaux, ils sont bons :
S'ils ne flattent pas les oreilles,
Ils riment de grandes merveilles.

Lisez-les donc et les chantez ;
Pesez-les et les méditez ;
N'y cherchez pas l'esprit sublime,
Mais la vérité que j'exprime.

Prédicateurs, dans mes chansons
Vous pouvez trouver vos sermons ;
J'en ai digéré la matière
Pour vous aider et pour vous plaire.

Voici des sujets d'oraison,
Je crois le dire avec raison ;
Car souvent un vers, une rime,
Font qu'une vérité s'imprime.

Les populations qu'il évangélisait lui faisaient un devoir de voler terre à terre. Chez tous les peuples, l'homme de travail manuel est privé de science : il n'étudie pas ou il étudie mal quand il est jeune ; quand il est plus vieux, lettré ou illettré, il devient incapable d'étudier ; mais l'instinct poétique, le sentiment vif de la nature est indépendant de l'étude : ainsi dans la Bretagne, où presque personne, alors, ne savait ni lire ni écrire, pas même les bardes qui nous ont laissé de si belles mélodies, vous trouvez une poésie nationale et populaire qui était comprise, goûtée, chantée par tous les habitants. Quelle est l'ode antique plus belle que la ballade sur la peste d'Ellian ?

Ce chant n'est pas seul. La submersion d'Is, la ballade de Nomenoë, celle de Duguesclin et la légende de saint Efflam, et tant d'autres compositions faites par des chanteurs populaires, révèlent un peuple très-apte aux impressions poétiques.

C'est l'inverse, aussitôt que vous avez quitté les campagnes où se parle l'idiome breton. Les autres populations de l'Ouest, de la Vendée, de l'Aunis et du Poitou, grâce probablement à leur idiome sans couleur, sont par excellence antipoétiques ; recueillez toutes leurs chansons populaires, pas une strophe qui sente le poète : leurs Noël's comme leurs chants profanes ne sont qu'une prose traînante et rimée.

Le V. Montfort, qui vivait et conversait sans cesse avec ces populations sans poésie, ne voulut pas prendre l'essor de l'aigle ; pareil à l'alouette, il rasa les guérets et rima ses naïves cantilènes pour l'oreille et l'esprit des laboureurs.

CHAPITRE CII.

TOUTE POÉSIE EST LYRIQUE OU DIDACTIQUE. — APPRÉCIATION DES
POÉSIES LYRIQUES DU V. MONTFORT, ET DE CELLES QUI SONT MIXTES
ET APPARTIENNENT A CES DEUX GENRES.

Les cantiques du V. Montfort, comme toute poésie saine et morale, ont deux buts : instruire l'esprit et donner au cœur des sentiments chrétiens. On retrouve donc dans ses œuvres la grande division de toute poésie véritable, la poésie lyrique qui exprime un sentiment de l'âme, la poésie didactique qui développe une vérité. Comme il voulait surtout éclairer ces populations peu instruites, il a beaucoup de cantiques qui ne sont que des instructions rimées ; et, parmi les plus pieux, il n'en est pas un qui ne renferme quelque vérité utile.

Nous pouvons citer comme exemple de poésie lyrique son beau cantique à la sainte Vierge :

Je mets ma confiance ,
Vierge, en votre secours :
Servez-moi de défense ,
Prenez soin de mes jours.
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

Sainte Vierge Marie ,
Asile des pécheurs ,
Prenez part, je vous prie ,
A mes justes frayeurs.
Vous êtes mon refuge ,
Votre Fils est mon Roi :

Mais il sera mon juge.
Intercédez pour moi.

A dessein de vous plaire,
O Reine de mon cœur,
Je promets ne rien faire
Qui blesse votre honneur.
Je veux que, par hommage,
Ceux qui me sont sujets
En tous lieux, à tout âge,
Preignent vos intérêts.

Vous êtes, Vierge Mère,
Après Dieu mon support.
Je sais qu'il est mon père
Mais vous êtes mon fort.
Faites que dans la gloire,
Parmi les bienheureux,
Je chante la victoire
Du monarque des Cieux.

Ce cantique diffère des autres qu'il a composés, comme une prière se distingue d'un sermon. Ici tout est personnel, et le vénérable poëte prie en vers au lieu de prier en prose.

C'étaient ces pieuses strophes que les Vendéens martyrs chantaient en allant au supplice. C'étaient probablement celles que répétaient ces deux jeunes Sœurs de la Sagesse en gravissant les marches de l'échafaud. Elles chantaient si pieusement que, malgré la crainte des soldats et des proconsuls, le peuple de Nantes criait : « Épargnez donc ces belles petites Sœurs qui chantent si bien ! »

Parmi ces poésies lyriques, qui sont un élan du cœur, nous citerons encore : *Ce bas séjour n'est qu'un pèlerinage, — Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle, — Jésus est la bonté même, — Sainte cité, demeure permanente, — Mon bon ange, je vous salue.*

Beaucoup d'autres sont mixtes et renferment à la fois la prière et l'instruction ; tels les beaux cantiques : *Oh ! l'au-*

guste sacrement, celui de la sainte Vierge qui commence par ces mots :

Que mon âme chante et publie
A la gloire de mon Sauveur.

Beaucoup de cantiques doivent être rangés dans cette catégorie. Car le V. Montfort, qui était théologien, savait que la vie chrétienne est à la fois feu et lumière. Une impression même surnaturelle s'efface vite, si elle ne repose pas sur une idée. C'est la pierre de touche pour reconnaître ses productions véritables : tout ce qui n'est que poésie, image, sentiment, doit être regardé comme apocryphe, si l'idée en est absente.

La poésie descriptive est lyrique lorsqu'elle décrit l'impression produite par le spectacle de la nature ; didactique lorsque la description a pour but de nous instruire.

J'ai fait remarquer ¹ que les écrivains du grand siècle, qui ont si admirablement connu et dépeint la nature humaine, ont été froids dans la description de la nature matérielle. Le spectacle des êtres sans raison ne leur inspirait pas cette admiration vive et sentie que nous trouvons dans Virgile.

Le V. Montfort a partagé le défaut de son siècle. Dans trois de ses cantiques, il a chanté sa solitude et sa grotte de Mervant. Ses peintures sont douces, naïves, mais n'ont pas cette teinte chaude que nous demandons au poète ou au littérateur qui dessine un paysage. Il imprime sur ses descriptions son double cachet : l'amour de Dieu et la pensée de la mort.

Le spectacle de la nature lui rappelle le souvenir de Dieu et la nécessité de le servir.

1. Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On y voit toujours de nouveaux charmes ,
Tout me plaît dans cet aimable lieu :
Loin de moi le monde et ses alarmes ;
Je ne vis ici que pour mon Dieu.

Le matin , dès que la douce aurore
A chassé les ombres de la nuit ,
C'est mon Dieu que ma prière implore .
Et lui seul est l'astre qui me luit.

Des ruisseaux secondant le murmure ,
Je lui parle et lui dis avec eux :
Puissant Roi de toute la nature .
Je vous rends l'hommage de mes vœux .

Si je vais sous un épais feuillage ,
Enchanté du doux bruit des zéplirs .
Aussitôt j'imité leur langage ;
Vers le Ciel je pousse des soupirs .

A mes yeux un arbre se présente ,
Tout courbé sous le poids de son fruit :
D'une voix tendre et reconnaissante ,
Je bénis le Dieu qui l'a produit .

Mais les esprits méditatifs voient toujours la mort sur les traces de la vie. En effet, dans les plus beaux jours du printemps, la nature se présente sous un double aspect : si c'est dans la fraîche matinée, les oiseaux chantent, la perdrix court sur les sillons, les fleurs s'ouvrent humides de rosée. Le papillon y boit un peu de miel, tandis que l'abeille se plonge dans la corolle embaumée pour emporter son butin : qui de nous, vingt fois par année, n'a pas admiré cette effusion de la vie!

Mais, au silence de minuit, au pâle reflet des étoiles, considérez la même campagne. La fraisaie sort de ses ruines : son aile glisse dans l'air, silencieuse comme l'aile de la mort ; son œil perçant découvre sa proie sous le double voile de la nuit et du feuillage, elle immole l'oiseau qui s'était endormi après les ébats de la journée. En même temps, le sinistre Atropos rôde autour des ruches ; au bruit

sinistre de ses ailes, à son cri strident, vous devinez la destruction : il pille les trésors amassés par l'abeille dont l'aiguillon est impuissant ; et, le lendemain, vous trouvez les pauvres travailleuses mortes par centaines sur leurs rayons dévastés. Ce second aspect de la nature, moins visible, est tout aussi réel que le premier. Dans l'un c'est la vie, dans l'autre c'est la mort : la vie et la mort, deux sœurs ennemies et inséparables, deux ombres légères qui traversent sans cesse la scène, sans jamais en interrompre l'éternel spectacle. La plupart des hommes ne veulent voir que la vie. Le vénérable poète regardait de préférence la mort, qui est toujours sur les pas de la vie ; la nature lui représentait d'immenses funérailles.

Tantôt errant de prairie en prairie,
Si je m'arrête au bord d'un clair ruisseau,
Hélas ! me dis-je, ainsi coule la vie :
Elle s'enfuit plus vite que cette eau.

Dès que la nuit étend ses sombres voiles,
Je me rappelle et la mort et son deuil,
Et je crois voir dans le feu des étoiles
Les pâles feux qui brillent au cercueil.

Cette image est gigantesque et pourtant pleine de mélancolie.

CHAPITRE CIII.

POÉSIES DIDACTIQUES. — LA SATIRE SE RAPPORTE A CE GENRE. —
TALENT SATIRIQUE DU V. MONTFORT. — USAGE QU'IL EN FAIT.

Les cantiques que j'appellerai cantiques de morale sont les plus nombreux et les plus longs : ils traitent des vertus chrétiennes et des vices qui leur sont opposés. Ce sont des discours rimés avec divisions et subdivisions, courts comme homélies, très-longs comme cantiques. Le vénérable serviteur de Dieu avait pris cette forme, pour que le chant fixât les vérités chrétiennes dans la mémoire des peuples.

Les littérateurs ont fait remarquer que la satire est une des variétés de la poésie didactique. Pour les hommes vicieux, il est aussi utile d'entendre déverser le reproche et le ridicule sur le vice que d'écouter l'éloge de la vertu. Le V. Montfort n'a eu garde de négliger cette arme puissante, et il excelle à la manier.

En effet, toutes les intelligences élevées ont une disposition naturelle à la satire, parce qu'elles voient plus clairement la sottise des hommes. Chez le V. Montfort, le néant de tous les biens terrestres, qu'il comprenait et qu'il goûtait comme naturellement, lui inspirait le mépris et le dégoût de la folie humaine. Il n'a pas souvent exprimé ce sentiment ; mais, quand il le croit nécessaire, son vers devient un fouet vengeur comme celui qui chassait les profanateurs du temple. Son amende honorable, dont on trouve difficilement le texte pur et intégral, est un chef-d'œuvre dans ce genre.

Soupirons , gémissons , pleurons anèremment !
On délaisse Jésus au Très-Saint-Sacrement ,
On l'oublie , on l'insulte en son amour extrême.
On l'attaque , on l'outrage et dans sa maison même.

Tout reluit chez Monsieur , il est très-bien meublé :
L'église est dans l'oubli , l'autel est dépouillé ,
Le pavé tout brisé , le toit sans couverture ,
Les murs tout écroulés et tout couverts d'ordure.

Le ciboire est cassé , le calice noirci ,
Le soleil tout d'étain ou d'un laiton moisi ,
Le crucifix rompu , la lampe sans lumière ,
Toute chose à l'envers , partout en la poussière.

Les linges sont pourris , les ornements crasseux ,
Les Saints estropiés et les tableaux poudreux ,
Enfin , depuis les fonts jusqu'en la sacristie ,
Tout est dans le mépris et dans l'ignominie.

On y vient quelquefois le soir ou le matin ,
Pour voir , pour être vu , pour couper son chemin ,
Pour entendre un sermon qu'un grand abbé prépare :
Mais pour Jésus-Christ seul. oh ! que la chose est rare !

Mais voyez en pleurant , voyez d'une autre part
Une femme éventée , enflée en son brocart ,
Sur ses souliers mignons , la tête à triple étage ,
Venir dans nos saints lieux , jouer son personnage.

Souvent on voit tomber ce beau ballon de vent
Auprès de nos autels , proche du Dieu vivant :
On ne regarde plus Jésus au tabernacle :
Ce suppôt du démon devient tout le spectacle.

Voyez la baladine y disputer l'honneur
A la divinité du souverain Seigneur :
L'autel ne brille plus auprès de ses parures ;
L'or même en est crasseux auprès de ses dorures.

Quoi ! nos autels sont-ils des théâtres mondains !
Nos mystères sacrés , des jeux de baladins !
La messe un passe-temps , l'Évangile une fable ,
Jésus-Christ une idole et l'église une étable !

Que dirai-je , mon Dieu , de ces Judas nouveaux ,
De ces loups déguisés sous la peau des agneaux ,

Qui viennent vous trahir, lorsqu'ils vous sacrifient,
Et vous donner la mort, les jours qu'ils communient ?

Frappez, Seigneur, frappez ces insolents ingrats :
Du moins ils vous craindront, s'ils ne vous aiment pas ;
Joignez votre justice à votre amour immense ,
On verra succéder la crainte à l'insolence.

Ou plutôt accordez grâce à ces insolents
En vous vengeant sur nous de ces affronts sanglants.
Pardon, cœur de Jésus, cœur tendre, cœur aimable ;
Recevez. exaucez notre amende honorable.

Amis du Sacré-Cœur et du Saint-Sacrement ,
Gémissons de concert , pleurons amèrement.
La torche ardente en mains, pieds nus, au cou la corde,
Crions, Seigneur, pardon ! pardon ! miséricorde !

On peut appliquer à cette mâle poésie la réflexion du satirique ancien : *Facit indignatio versum* : L'indignation est sa muse.

M. Vatel a eu tort de faire entrer cette pièce dans son recueil ; pour en faire un cantique propre à être chanté dans toutes les églises, il a fallu en émousser les flèches.

Dans d'autres poésies, les traits sont moins acérés, et l'ironie fait sourire le public, au lieu de faire crier la victime ; tel est le cantique contre le luxe :

Les damoiselles vêtues
De leurs habits d'arlequins ,
Se promènent dans les rues
Sur leurs petits brodequins.

Voyez leurs robes traînantes ,
Leurs beaux linges transparents ,
Leurs étoffes différentes
A trois et à quatre rangs.

Leur coiffure à triple étage ,
Leurs beaux colliers enrichis .
Leur orgueilleux étalage .
Leurs cheveux noirs tous blanchis ;

Leur amadis , leurs guipures ,
Leur frange d'or, leurs galons ,
Et leurs autres garnitures,
Dont on ignore les noms.

Des filles de Babylone
Les hommes sont amoureux :
Chacun a son amazone ,
Pour se rendre malheureux.

Ils imitent ces sucrées
Dans le luxe des habits,
Dans leurs perruques poudrées,
Dans leurs étoffes de prix.

Leur habit change de mode
Plus souvent que tous les mois ,
Et quoiqu'il soit incommode,
Ils doivent subir ces lois.

Le V. Montfort est le peintre fidèle des mœurs de son époque. Quelquefois, en pensant à ce *bon vieux temps*, nous nous figurons une société chrétienne et réglée, d'honnêtes bourgeois passant la soirée en famille et récitant leur prière quand sonnait l'heure du couvre-feu. Le vénérable poète n'a pas des couleurs aussi tendres pour peindre les tristes mœurs de ses contemporains.

On lui avait interdit la parole à Rennes : n'ayant pas pu dire à la ville ses dures vérités, il s'en console en les confiant à une mélodie qu'il intitule : *Mes adieux à Rennes*. Elle ne dut pas donner d'amour-propre à ses habitants. Elle nous peint ces mœurs demi-païennes que les populations religieuses allient trop souvent avec la croyance de l'Évangile.

Adieu , Rennes, Rennes, Rennes,
On déplore ton destin :
On t'annonce mille peines
Tu périras à la fin,

Si tu ne romps pas les chaînes
Que tu caches dans ton sein.

Tout est en réjouissance :
Monsieur est au cabaret,
Mademoiselle à la danse,
Et Madame au lansquenet ;
Un chacun fait sa bombance,
Et sans croire avoir mal fait.

Que de femmes malheureuses
Sous leur mine de gaité !
Que de filles scandaleuses
Sous leur air de sainteté !
Que de têtes orgueilleuses
Sous un habit emprunté !

Que voit-on dans les églises ?
Souvent des badins, des chiens,
Des causeuses des mieux mises,
Des libertins, des païens,
Qui tiennent là leurs assises,
Parmi très-peu de chrétiens.

Tu réponds à qui t'aborde
Pour démontrer ton erreur :
Dieu fera miséricorde,
Il est bon, n'ayons pas peur ;
Quand on le veut, il l'accorde.
Et puis, tout homme est pécheur !
Adieu, Rennes, Rennes, Rennes,
On déplore ton malheur.

Il faut feuilleter bien des poésies populaires pour trouver cette naïveté maligne et gauloise qui fait le charme de ces adieux.

CHAPITRE CIV.

CARACTÈRE DE CES POÉSIES SOUS LE RAPPORT DE LA FORME ET DU RHYTHME.

Je n'ai encore parlé que de la pensée. Il faut apprécier aussi la composition et le style, puisque c'est un des grands mérites de toute pièce littéraire, prose ou vers.

Le style du V. Montfort a généralement plus de facilité que de correction ; on voit que le poète s'est hâté, et que ses vers ont coulé comme de la prose. Mais l'auteur était si naturellement artiste en poésie que, malgré cette précipitation, il observe sévèrement les règles de la versification française, césure qui n'enjambe pas, rime facile, exacte et souvent riche. Le vénérable poète viole parfois quelques-unes de ces règles pour adapter son cantique à une mélodie populaire très-connue ; tel son beau cantique : *Oh ! l'auguste sacrement*, qui n'est composé que de rimes masculines ; il le fallait pour suivre la romance dont l'air simple et mélancolique est si facile à retenir. Je le cite pour donner en même temps un exemple de cet admirable mélange de doctrine et de piété qui est comme le sceau du V. Montfort.

Oh ! l'auguste sacrement ,
Où Dieu nous sert d'aliment :
J'y crois présent Jésus-Christ ,
Puisque lui-même l'a dit.

Aux prêtres donnant sa loi,
Il dit : Faites comme moi ;
C'est mon corps livré pour vous ,
C'est mon sang , buvez-en tous.

Dans la consécration,
Le prêtre parle en son nom.
Aussitôt et chaque fois
Jésus se rend à sa voix.

Ainsi sans quitter les Cieux
Il réside dans ces lieux :
Il fait ici son séjour,
Pour contenter son amour.

Le pain, le vin n'y sont plus,
C'est le vrai corps de Jésus :
Son corps tient le lieu du pain,
Son sang tient le lieu du vin.

Il en reste la couleur,
La rondeur, le goût, l'odeur ;
Mais sous ces faibles dehors
On a son sang et son corps.

Dans chaque hostie il s'est mis
A la façon des esprits ;
Ou ne le partage point,
Il est tout dans chaque point.

Également on reçoit
Sous quelque espèce qu'il soit,
Avec sa divinité
Toute son humanité.

Qui le prend indignement
Mange et boit son jugement ;
Est coupable de son sang ;
D'un Judas il tient le rang.

Qui lui prépare son cœur,
Trouve en lui le vrai bonheur :
S'unissant à Jésus-Christ,
Il devient un même esprit.

Nous n'avons point de retour
Qui réponde à son amour ;
Lui-même en ce sacrement
Est tout notre supplément.

Pour donner plus de vivacité à sa pensée et reposer l'esprit des chanteurs, le vénérable poète emploie souvent

la forme dialoguée. Tantôt c'est Jésus-Christ et l'âme, comme dans le beau cantique : *Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle*; tantôt l'âme, le directeur et le démon, comme dans les trois cantiques intitulés : *L'Affligé*. Ailleurs, ce sont les vivants qui interrogent les damnés; et ces malheureuses victimes de l'orgueil, de la luxure, de l'avarice, répondent tour à tour pour désabuser les vivants des faux biens qui les feraient tomber en enfer. Nous trouvons aussi de touchants dialogues entre Jésus et Madeleine, Jésus Enfant et les petits enfants qui lui demandent de leur enseigner la véritable sagesse. Ailleurs, pour mieux persuader le chanteur des avantages de la vie simple et pastorale ou de l'excellence de la vie religieuse, il introduit sur la scène deux bergères, Sylvie et Geneviève, ou même deux religieuses, Sœur Saint-Dominique et Sœur Saint-François. Ces dialogues sont simples et naïfs : grand mérite à cette époque où la pastorale avait perdu le naturel qui en fait le mérite.

L'œuvre capitale en ce genre est un dialogue ou plutôt un drame, puisqu'il y a mise en scène, péripétie et dénouement. C'est le mystère tel qu'il se jouait au moyen âge; mais celui du V. Montfort n'en a ni les détails puérils ni l'insupportable longueur. Il n'a que cinq cent neuf vers. Sa représentation devait impressionner vivement ces populations poitevines et vendéennes qui avaient une si grande dévotion pour les âmes des morts. La scène représente le tribunal de Dieu. Il y a seize acteurs : les trois personnes de la sainte Trinité, la sainte Vierge, l'Ange gardien, le démon, l'âme abandonnée, quatre âmes du Purgatoire, quatre âmes vivantes, une jeune fille pauvre, un chœur d'anges, un chœur d'enfants, un chœur de pauvres. Les âmes du Purgatoire apparaissent et décrivent les tourments qu'elles endurent : Dieu refuse de recevoir au ciel l'âme délaissée, parce qu'elle n'a pas encore satisfait à sa justice. Mais,

apaisé par la médiation de Jésus-Christ, l'intercession de Marie, les prières de la jeune fille, des enfants et des pauvres qui viennent tour à tour au pied de son trône, il ordonne à l'Ange de délivrer cette âme et de la faire asseoir à ses côtés, sur un trône de gloire.

La poésie de ce mystère est douce, simple, pieuse et proportionnée à l'intelligence des enfants et des petites villageoises qui en chantaient les rôles.

Il est certaines chansons populaires dont le rythme capricieux et compliqué est une lourde entrave pour la pensée. Tel celui qui revient plusieurs fois dans ses cantiques. La strophe est composée de cinq vers, dont le cinquième de quatre pieds est la répétition du premier. Dans les romances villageoises, cette répétition forcée n'est presque toujours qu'un refrain musical qui n'a pas de sens. La grande difficulté consiste à le lier aux vers précédents pour en compléter la pensée.

Cette gêne forçait le V. Montfort à mieux soigner sa composition : aussi, comme il triomphe heureusement de cet obstacle presque insurmontable pour les poètes ! Citons quelques strophes de son cantique sur la danse :

Le grand Moïse
Chargé des tables de la loi,
Voyant une danse, les brise ;
Admirons dans un juste effroi
Le grand Moïse.

La nuit obscure
Ne l'est pas assez pour couvrir
Tous les maux dont la danse impure
Fut l'origine : ils font rougir
La nuit obscure.

Grand nombre d'âmes
Qui sont dans l'enfer à souffrir,
Du bal ont passé dans les flammes.

Oh! que la danse a fait périr
Grand nombre d'âmes.

C'est la tristesse
Qui fait le partage des Saints ;
Mais elle enfante l'allégresse,
Au lieu que la fin des mondains,
C'est la tristesse.

D'affreux supplices
Puniront vos fausses douceurs :
Autant vous prenez de délices,
Autant souffrirez-vous, danseurs,
D'affreux supplices.

Tous ceux qui ont essayé la rime sentiront cette incroyable difficulté et la manière dont le poète en triomphe. S'il nous était permis d'emprunter une image à ce divertissement profane si rudement traité par le vénérable missionnaire, nous dirions que ces strophes dansent vives et énergiques avec un boulet au pied.

Voici un autre rythme que j'appellerai impossible :

Sous le firmament
Tout n'est que changement :
Tout passe.
Ainsi que sur la glace
Le monde va roulant,
Et dit en s'écoulant :
Tout passe.

C'est la vérité :
Hormis l'Éternité
Tout passe.
Faisons valoir la grâce ;
Le temps est précieux,
Puisque devant nos yeux
Tout passe.

Comme le vaisseau
Qu'on voit passer sur l'eau,
Tout passe.
Il n'en est plus de trace :

Ainsi vont les honneurs,
Les biens et les grandeurs,
Tout passe.

Mais pour le pécheur,
Hélas ! pour son malheur,
Tout passe
Et tout change de face ;
A ses derniers moments,
Excepté les tourments,
Tout passe.

Heureux le passant
Qui va toujours pensant :
Tout passe.
Rien n'est plus efficace
Contre les passions
Que ces réflexions :
Tout passe.

Analysez nos poètes français qui ont le mieux martelé et ciselé les rythmes les plus réfractaires : vous ne trouverez chez eux aucune pièce où la difficulté soit plus grande et plus heureusement vaincue.

Le V. Montfort, s'il eût travaillé pour l'art et la gloire, eût été un de nos grands poètes, parce qu'il a de l'imagination, de la souplesse, du mouvement, de l'énergie et un admirable sentiment du rythme et de la cadence poétique. Au lieu de laisser tomber ses rimes charitables pour des villageois grossiers, quand il rime pour Dieu et pour lui-même, voici ses accents :

Un jour je pensai défaillir,
Mon feu venant à s'amortir.
Amour, sans vous je vais périr,
Disais-je en défaillance :
Si c'est moi qui vous ai fait fuir,
Pardon de mon offense !...

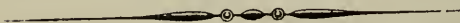
Je criais le long des coteaux :
L'avez-vous vu, bois et ruisseaux ?

Cherchez-le-moi, petits oiseaux,
En messagers fidèles,
Et venez, pour finir mes maux,
M'en donner des nouvelles.

L'amour nous comble de bienfaits,
L'amour est doux et plein d'attraits.
L'amour ne finira jamais,
L'amour seul est durable,
Pour l'amour seul nous sommes faits,
Il est indispensable.

Quand on aime purement,
On porte tout joyeusement,
On reçoit la croix pour paiement,
Pour prix et pour victoire,
Et pour joyeux avènement
A la grâce, à la gloire.

Gagnez mon amour, pauvres gens ;
Caressez-le, petits enfants,
Recherchez-le, riches, puissants :
L'amour est magnifique ;
Conquérez-le, grands conquérants,
L'amour est héroïque.



NOTE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLECOURT, RELATIVEMENT
AUX INTERDITS DU VÉNÉRABLE MONTFORT ¹.

(Page 191.)

« En France on n'a jamais prétendu frapper des censures ecclésiastiques un prêtre, par cela qu'on lui refuse des pouvoirs, ou qu'on les restreint, ou qu'on les retire ; et cependant, la pauvreté de notre langue, ou notre inexactitude a voulu qu'on employât aussi pour exprimer ces refus, restrictions ou retraits de pouvoir, les verbes *suspendre* et *interdire*. De là vient que les étrangers, prenant nos expressions dans le sens le plus sévère, supposent des censures ecclésiastiques, là où nous sommes bien éloignés d'avoir eu la pensée d'en désigner.

« C'est ce qui est arrivé à l'égard de M. de Montfort. Ses historiens ont dit qu'il avait été *interdit* ; aucun des lecteurs instruits n'en a conclu, en France, qu'il eût été frappé des censures ecclésiastiques. Mais les étrangers ont pu facilement avoir cette pensée. Elle serait une grande erreur.

« Il n'a subi aucune censure. Il en resterait quelque trace, quelque monument, quelque souvenir. Rien de tout cela. Il y a des monuments entièrement contraires dans les témoignages des Évêques. — Il n'a rien fait pour mériter une censure. On a pu blâmer *jure aut immerito* ses

· 1. Cette note et la suivante m'ont été communiquées par les RR. PP. de la Compagnie de Marie.

manières ou son zèle; mais le frapper pour cela des peines ecclésiastiques, eût été un scandale pour toute la France. — Il n'a pu subir de censure d'après les usages de l'Église de France, où les censures *ab homine* sont précédées de trois monitions. — La raison qu'on a donnée, c'est que les Jansénistes auraient pu ou pousser, ou porter à cet acte d'injustice par haine contre un zélé défenseur de la foi tel que M. de Montfort; cette raison ne vaut rien; car les Jansénistes étaient généralement ennemis des censures, et les faisaient cesser plutôt qu'ils n'en usaient. Si le serviteur de Dieu eût été mis à cette épreuve, ils se seraient plutôt déclarés ses défenseurs en cette matière surtout. »



NOTE

RELATIVE AU CALVAIRE DE PONTCHATEAU.

(Page 276.)

« Suivant une tradition du pays, le saint Missionnaire aurait annoncé que son Calvaire serait rétabli jusqu'à deux fois. Nous allons suivre jusqu'à nos jours l'histoire de ce Calvaire célèbre. Les terres de la montagne s'étaient peu à peu éboulées dans les douves, de manière que, trente-sept ans plus tard, elle n'avait guère que six pieds d'élévation. Le second successeur de Montfort, le Révérend Père Audubon, vint alors, avec quelques prêtres de sa Compagnie, donner une nouvelle mission à Pontchâteau. Il y trouva la mémoire du Vénérable serviteur de Dieu en bénédiction, et crut l'occasion favorable pour rétablir son Calvaire. Son projet fut adopté avec empressement.

« Le travail était encouragé par Mgr Louis de Bourbon, duc de Penthièvre et amiral de France, qui posa la première pierre le 3 juillet 1747. Il donna 600 francs pour aider à bâtir, dans le pied de la montagne, une chapelle et un saint sépulcre. Les trois croix furent replacées. Tous les travaux étaient déjà bien avancés, quand survinrent encore des oppositions. Le P. Audubon se hâta de faire, sans solennité, la bénédiction du nouveau Calvaire, et les choses en restèrent là.

« En 1764, les croix des deux larrons tombèrent; dix ans plus tard, la croix principale tomba également; et le Calvaire resta sans croix jusqu'en 1785. A cette époque, à

l'occasion d'une mission, on y plaça trois nouvelles croix, qui subsistaient encore en 1793. Mais les révolutionnaires impies, furieux des hommages dont ce Calvaire était l'objet, s'y rendirent une nuit, abattirent les croix, mirent le feu à la chapelle, et ne laissèrent que des ruines. En 1803, quelques personnes pieuses firent planter trois modestes croix sur le haut de la montagne....

« Enfin, M. Gouray, curé de Pontchâteau, ayant, après bien des démarches, obtenu les autorisations nécessaires, entreprit de réparer le Calvaire. Ce fut le 5 février 1821 qu'il commença cette restauration si importante. Les princes qui régnaient alors en France accordèrent, à la sollicitation de M. l'amiral Halgan, un témoignage de leur intérêt pour cette sainte entreprise. Leur exemple fut imité, et de cette époque jusqu'à 1838, les offrandes de la piété se sont élevées à plus de 21,000 francs. Beaucoup d'autres dons furent faits en divers matériaux. De plus, vingt-un mille neuf cent cinquante-trois journées de travail furent données gratis, depuis le 5 février 1821, jusqu'au 23 novembre de la même année.

« On avait vu se renouveler l'empressement de toutes les populations voisines pour concourir de leurs propres mains à la restauration du monument : même ardeur, même piété, même ordre qu'au temps du Vénérable Montfort.

« La bénédiction du nouveau Calvaire se fit solennellement par Mgr l'Évêque de Nantes, le 23 novembre 1821; et, malgré la pluie, plus de dix mille personnes étaient accourues à cette touchante cérémonie.

« La mémoire du V. Montfort est si chère, et sa réputation de sainteté si grande dans tout le pays de Pontchâteau, que son Calvaire, alors même qu'il était en ruines, n'a cessé d'être un rendez-vous de piété. Au milieu des excès de la Révolution française, les vrais fidèles s'y ren-

daient de plusieurs lieues de distance pour y prier. Mais, depuis la restauration dont nous venons de parler, la piété n'a fait que s'accroître. Plusieurs grandes cérémonies se sont faites au Calvaire de Pontchâteau, et toutes ont été marquées par un concours prodigieux de fidèles. La fête du 8 septembre 1825 fut particulièrement remarquable ; on y fit la translation d'une parcelle de la vraie croix ; quinze ou dix-huit mille personnes se pressaient autour de la montagne. Les autorités civiles et militaires s'étaient réunies au clergé : chacune des paroisses voisines y marchait sous sa bannière. Deux mille sept cents femmes y portaient l'étendard blanc ; et douze cents hommes faisaient flotter autour de la croix leurs étendards rouges.

En 1854, lorsqu'un appel fut fait à la piété des fidèles, pour remplacer les anciennes croix par trois croix en bronze, 17,000 francs furent recueillis pour cette bonne œuvre, qui semble assurer au Calvaire une durée perpétuelle.

« En 1873, le 24 septembre, le Calvaire du V. Montfort fut assigné par Mgr Fournier, évêque de Nantes, pour but d'un pieux pèlerinage, afin d'attirer les bénédictions du ciel sur Rome et sur la France. Jamais on n'avait vu un semblable empressement ; on vit accourir, de paroisses même très-éloignées, une foule de pèlerins ; plus de cinquante mille fidèles étaient là, chantant les pieux cantiques du V. Montfort et récitant avec dévotion le saint Rosaire.

Le pèlerinage était présidé par Mgr l'Évêque de Nantes, auprès duquel se trouvaient Mgr Colet, évêque de Luçon ; Mgr Bécél, évêque de Vannes ; Mgr Hillion, nommé à l'évêché du Cap-Haïtien (Grandes-Antilles) ; M. l'abbé Trégaro, aumônier en chef de la marine de France, et près de 600 autres prêtres de différents diocèses. Le saint sacrifice de la messe fut célébré au sommet du Calvaire, au milieu d'une foule toujours pieuse et recueillie, par

Mgr Hillion. Après le saint sacrifice, Monseigneur de Nantes fit entendre des paroles brûlantes dans une magnifique allocution sur la croix.

« Du reste, le zèle qui a toujours porté les fidèles à venir prier au Calvaire du V. Montfort, avait déjà pris un nouveau développement, depuis que les enfants du saint Missionnaire étaient venus y établir une résidence. La belle chapelle qu'ils viennent d'y faire construire est encore un grand encouragement pour la piété. Enfin, le Calvaire du V. Montfort est devenu le centre de la piété et de l'étude pour les jeunes apôtres de la mission d'Haïti. Les Missionnaires de la Compagnie de Marie les ont reçus dans leur résidence, à laquelle s'est ainsi joint le titre de *Séminaire de Saint-François-Xavier*.

« Qui ne verrait en tout cela une glorieuse réparation ménagée par la Providence à la Croix et à son apôtre? Au reste, ce n'est pas la seule manière dont Dieu se soit plu à relever, en ce lieu, la gloire de son serviteur. Une multitude de personnes y ont obtenu, par l'intercession de Montfort, des grâces signalées. Un témoin très-recommandable ne craignait pas d'assurer qu'on pouvait, sans exagération, en porter le nombre au delà de deux cents. »

GLOIRE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

Sous ce titre, nous allons donner quelques détails relatifs à la cause de Béatification du pieux Missionnaire, et un aperçu historique sur l'état de ses deux Instituts depuis sa mort.

§ I.

État de la cause de Béatification et Canonisation du Vénérable Père de Montfort.

C'est sous le gouvernement du R. P. Deshayes, septième successeur du vénérable serviteur de Dieu, que commencèrent les travaux relatifs à cette cause si importante. Le P. Deshayes fit tout d'abord son pèlerinage au tombeau des saints Apôtres, et alla recevoir, pour lui et pour les deux congrégations dont il était le chef, la bénédiction du Souverain Pontife. Pendant son séjour à Rome, il prit tous les renseignements nécessaires pour commencer, avec chance de succès, la grande œuvre qu'il avait en vue, et il en revint plein d'espérance.

Au mois d'août 1829, Monseigneur Soyer, alors évêque de Luçon, mettait la main aux premiers actes de la Béatification du serviteur de Dieu. Le procès pour l'introduction d'une cause de Béatification se fait toujours par l'autorité de l'Ordinaire. Mgr Soyer instruisit donc ce procès, pour constater les vertus et les miracles du serviteur de Dieu. L'envoi de ces actes importants à Rome était accompagné d'une éloquente et pieuse supplique de Monseigneur de Luçon.

« Depuis longtemps, y disait-il au Souverain Pontife, « depuis longtemps pressé par les vœux du clergé et des « fidèles de tout mon diocèse, je sou mets au jugement de « Votre Sainteté la vie admirable de Louis-Marie Grignon « de Montfort, de cet homme extraordinaire, que Dieu, « toujours attentif à la conservation de son Église, suscita « en nos contrées vers le commencement du siècle dernier, « pour y soutenir la foi et la piété ébranlées, et s'y opposer « aux ravages de l'incrédulité et de l'hérésie qui menaçaient « l'Église presque entière. » Après avoir tracé rapidement un tableau des vertus sublimes de Montfort, il ajoutait : « En « un mot, Très-Saint-Père, je ne puis mieux terminer le « portrait de cet homme admirable, qu'en lui appliquant ce « que l'Écriture dit d'un saint Roi de Judas : *Sa mémoire « est comme un excellent parfum préparé par une main ha- « bile, son souvenir sera doux à tous les hommes comme le miel « et comme la musique d'un festin délicieux. Destiné à faire « entrer les peuples dans la pénitence, il a fait disparaître les « abominations impies. Il a tourné son cœur vers le Seigneur, « et aux jours du crime, il a affermi le règne de la piété. » (Eccl. XLIX, 1 et suiv.)*

« Enfin, Très-Saint-Père, l'opinion de jour en jour plus « forte qu'ont tous les peuples de la sainteté de cet homme

« apostolique et la notoriété publique des guérisons et autres
« faveurs miraculeuses obtenues journellement par son in-
« tercession, ont attiré et attirent encore à son tombeau une
« multitude incroyable de personnes, non de mon seul dio-
« cèse, mais de tous les diocèses voisins, au point qu'il n'est
« aucun jour où la piété ne conduise quelques fidèles près
« des cendres de ce saint missionnaire..... »

Vingt autres prélats, cardinaux, archevêques ou évêques de France joignirent à la supplique de Monseigneur de Luçon leurs suppliques particulières.

Citons quelques mots de la lettre de Monseigneur de Quélen, de sainte mémoire :

« Au moment où plusieurs évêques de France adressent à
« Votre Sainteté leurs humbles supplications pour en obtenir
« un jugement favorable dans la cause du vénérable ser-
« viteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort,
« qu'Elle me permette de joindre mes vœux à ceux de mes
« collègues dans l'Episcopat... M. de Montfort appartient en
« quelque sorte au diocèse de Paris..... C'est ici qu'il a con-
« tracté une sainte amitié avec plusieurs grands serviteurs
« de Dieu que renfermait alors la capitale..... Son humilité
« profonde, son détachement des choses de la terre, son
« éloignement des vanités du monde, son esprit de pau-
« vreté, de pénitence, de mortification, ce zèle infatigable
« avec lequel il évangélisa la Bretagne et le Poitou, et
« dont il reste encore des traces malgré l'iniquité des temps,
« sa vie toute sainte et sa précieuse mort, les prodiges que
« Dieu s'est plu à opérer depuis un siècle par l'intercession
« de son serviteur : voilà les titres de gloire solides devant
« le Seigneur et devant les hommes, qui rendront éter-
« nelle la mémoire du vénérable Grignon de Mont-
« fort..... »

L'affaire de la Béatification du pieux Missionnaire, soumise au jugement de Rome dans le cours de l'année 1831, fut accueillie favorablement par le Souverain Pontife. Après le plus mûr examen, la Congrégation des Rites, le 1^{er} septembre 1838, jugea, à l'unanimité, qu'il y avait lieu à suivre cette affaire, si tel était le bon plaisir de Sa Sainteté ; et le 7 du même mois, veille de la Nativité de la très-sainte Vierge, le décret apostolique de Grégoire XVI accordait au grand serviteur de Marie le titre de *vénérable*, en autorisant la S. Congrégation à poursuivre l'affaire de la Béatification. Depuis cette époque, les procès apostoliques de *non-culte*, des *écrits* du vénérable serviteur de Dieu, de la *réputation de sainteté et des miracles en général*, enfin le *grand procès sur les vertus et les miracles en particulier*, ont été faits et soumis au jugement de Rome. Le 3 août 1839, le procès de *non-culte*, constatant qu'on n'avait pas devancé le jugement de l'Eglise en rendant à Montfort le culte réservé aux saints, a été jugé favorablement. Le 12 mai 1853, un décret apostolique déclarait les écrits du vénérable Montfort exempts de toute erreur opposée à l'enseignement de l'Eglise, et le 29 septembre 1869, Rome déclarait qu'il a pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologiques et cardinales, et celles qui en dépendent. Ce décret si important, affiché aux portes de la Basilique Vaticane à Rome, fut ainsi publié pour tout l'univers. C'est un grand pas fait vers le succès définitif de cette affaire. Il ne faut plus maintenant, pour la Béatification du vénérable Montfort, que le décret apostolique constatant quatre miracles opérés par son intercession. On connaît la juste sévérité du Saint-Siège en ces sortes de cas. Les faits doivent être attestés dans tous leurs détails par bon nombre de témoins sur la foi du serment le plus solennel ; et ce serment engage tous ceux qui font partie du tribunal apostolique, aussi bien que

les témoins, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife.

Nous sommes fondés à croire que le jour n'est pas éloigné où Dieu sera glorifié dans son serviteur par le décret de Béatification qui permettra de lui rendre un culte public. Nous terminerons cette notice par le récit des trois faits miraculeux les plus récents qui doivent être examinés à Rome. Nous pensons par là servir la piété des fidèles.

1° Guérison de la Sœur Marie de Saint-Lin, Fille de la Sagesse, atteinte d'un ramollissement de la moelle épinière (27 juillet 1869).

2° Guérison de Reine Malle, atteinte de coxalgie (19 mars 1870).

3° Guérison de la Sœur Saint-Gabriel, Fille de la Sagesse, atteinte de phthisie pulmonaire (18 avril 1873).

1° A Malestroit (Morbihan), dans le courant de mai 1866, Sœur Marie de Saint-Lin commença à éprouver une très-grande faiblesse dans les bras et les jambes, puis des douleurs aiguës. Bientôt ces premières souffrances disparurent et se fixèrent dans le dos.

Au mois de janvier 1867, on envoya la Sœur Saint-Lin à la maison des Sœurs appelée *La Chartreuse*, près d'Auray, pour y prendre du repos. Le médecin de la maison, docteur Denis, d'Auray, après un examen sérieux, constata une maladie de la moelle épinière. Il remarqua trois déviations dans la colonne vertébrale.

Malgré les remèdes les plus énergiques qui furent employés, le mal faisait constamment des progrès. Dans le cours de l'année 1868, les douleurs dans le dos devinrent

très-aiguës. La Sœur pouvait, toutefois, marcher un peu, à l'aide de deux béquilles.

Cependant, au mois d'octobre de cette même année 1868, la Sœur recouvra un peu ses forces : les Supérieurs en profitèrent pour lui accorder la permission qu'elle avait sollicitée de venir faire ses vœux perpétuels, à la Maison-Mère, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de Luçon. Elle y arriva le 30 novembre 1868. Le voyage l'avait beaucoup fatiguée, et dès le milieu de décembre elle fut réduite à garder l'infirmerie. Le 4 janvier 1869, on lui procura des béquilles, à l'aide desquelles elle put, comme autrefois, marcher un peu ; mais bientôt les douleurs du dos augmentèrent considérablement, et l'on perdit tout espoir de guérison. Le docteur Bourgeois, médecin de la communauté, regardait la maladie comme incurable. La Sœur Saint-Lin se traînait avec peine, appuyée sur ses béquilles, et sentait ses forces diminuer de jour en jour. Elle n'avait plus aucun appétit, et ne prenait presque plus de nourriture.

Le 14 juillet 1869, les douleurs du dos devinrent plus aiguës que jamais, et la tête de la malade lui tombait sur sa poitrine ; elle ne pouvait la tenir levée qu'avec de grandes souffrances.

Souvent, depuis que la Sœur Saint-Lin était à la communauté, on lui avait insinué la pensée de demander à Dieu sa guérison, dans l'impossibilité où elle était de guérir par le moyen des remèdes ; mais elle n'avait aucune confiance. Enfin, on lui conseilla formellement de s'adresser au Vénérable Père de Montfort. Elle ne le fit d'abord que par obéissance, et sans aucun espoir d'être guérie. Cependant ses Sœurs novices priaient avec ferveur, et lui demandèrent d'écrire elle-même une petite lettre au Vénérable Père de Montfort, ce qu'elle fit le 20 juillet.

Le lendemain, les Sœurs déposèrent cette lettre, qui

exprimait des sentiments de grande résignation, dans le tombeau du Vénérable serviteur de Dieu.

A partir de ce moment, la malade commença à espérer sa guérison. Elle devait bientôt l'obtenir. Cependant le mal faisait des progrès, et naturellement la guérison devenait plus impossible ; mais les Sœurs qui faisaient la neuvaine redoublaient de ferveur. Le 27 juillet était le jour où, à Rome, le Pape présidait en personne la congrégation qui devait statuer sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Montfort. Ce jour-là même, les Sœurs du second noviciat, dès 4 heures du matin, étaient debout pour aller au tombeau. Les plus faibles elles-mêmes faisaient partie de la pieuse station. Toutes avaient ferme espoir.

A cinq heures moins quelques minutes, on porta la malade au tombeau. Elle y entendit quatre messes. Pendant la première, entre le *Sanctus* et l'Élévation, elle sentit dans le dos une douleur très-aiguë et très-rapide en même temps. Après qu'elle eut communiqué, il lui sembla entendre comme une voix qui lui disait qu'elle était guérie. N'osant y croire, elle demeura assise jusqu'au moment de la consécration de la seconde messe. Alors elle se jette à genoux et reste prosternée jusqu'à la communion. Au dernier évangile, elle se lève et reste debout sans peine. Pendant les deux messes suivantes, elle se levait, se mettait à genoux, et s'asseyait sans difficulté. Enfin, quand il fallut partir pour retourner à la communauté, la Sœur Saint-Lin se leva, descendit, seule et sans appui, la nef de l'église, et se rendit ainsi à la communauté, avec toutes ses Sœurs qui ne pouvaient en croire leurs yeux, et témoignaient leur joie et leur bonheur par leurs larmes. La guérison était complète.

2° Reine Malle, âgée d'une dizaine d'années, fréquentait la classe des Filles de la Sagesse à Haubourdin, diocèse de

Cambrai. Depuis plusieurs années, elle se plaignait souvent de vives douleurs dans une jambe ; elle boitait, ne pouvait se mettre à genoux et éprouvait une grande faiblesse dans le côté droit. Au commencement de mars 1870, le mal fit de nouveaux progrès, et bientôt se déclarèrent des douleurs horribles. Le médecin fut appelé, et, après un long et sérieux examen, il déclara que Reine était atteinte d'une coxalgie. L'enfant ne pouvait remuer la jambe ; il y avait à la hanche droite une tumeur énorme causée par le déplacement de l'os ; la jambe était de huit à neuf centimètres plus courte que l'autre. Le docteur, sans enlever tout espoir de guérison, déclara que si la malade guérissait, elle resterait boiteuse. La santé, habituellement assez mauvaise, de la jeune Reine, était une raison de plus de craindre que le mal ne fût incurable. La mère de l'enfant ne se contenta pas du jugement du premier médecin ; elle prit une voiture et conduisit Reine à Lille, chez un docteur, dont le sentiment fut encore plus décourageant que celui de son collègue ; il déclara que la jeune malade ne pourrait jamais poser le pied droit par terre, qu'on le consultait trop tard, etc., etc... ; qu'elle devait éviter le plus léger mouvement, pendant au moins 4 ou 5 mois. Du reste, les moyens employés devaient servir seulement, de l'aveu du médecin lui-même, à adoucir les douleurs et à retarder les progrès du mal.

Ce fut alors qu'on commença une double neuvaine au Vénérable Père de Montfort, pour obtenir la guérison de Reine. Une de ces neuvaines se fit à la maison des Sœurs, et l'autre chez les parents de la malade. Le 19 mars, vers neuf heures du soir, on récitait les prières convenues près du lit de l'enfant, qui, jusque-là, était demeurée incapable de donner le moindre mouvement à sa jambe. Tout à coup, à la troisième invocation adressée au Père de

Montfort, Reine s'écrie : « Maman, ma jambe allonge, « ma jambe allonge. » On regarde : la tumeur avait disparu, l'os avait repris sa place naturelle. Les parents, ivres de joie, ne savent comment témoigner à Dieu leur reconnaissance.

Le médecin, à sa première visite, constata la guérison ; dans son étonnement il s'écria : « J'en suis tout bouleversé ! mais il faut voir si la guérison persévérera. » Quelques jours après, il disait : « Jamais médecin n'a vu semblable chose. » Après un examen sérieux pour constater la vraie guérison de l'enfant, après l'avoir fait marcher et courir, se mettre à genoux, monter et descendre une longue suite d'escaliers plusieurs fois, lentement ou en courant, il n'a pu retenir cette exclamation : « C'est incroyable, et cependant c'est vrai ! »

3° La Sœur Saint-Gabriel, dès avant l'époque de sa grande profession, qui eut lieu le 2 février 1872, avait été atteinte d'une fièvre muqueuse. Le 8 août de cette même année, elle fut atteinte d'une fièvre violente accompagnée d'un crachement de sang, mêlé de pus. Sa voix fut alors complètement éteinte. La Sœur éprouvait des douleurs très-aiguës dans le dos et dans tout l'intérieur. Les docteurs médecins de l'hôpital général de Poitiers, où se trouvait alors Sœur Saint-Gabriel, prescrivirent divers remèdes qui n'eurent à peu près aucun résultat. On peut même dire que le mal s'aggravait de jour en jour. A la fin de novembre 1872, un docteur déclara qu'il y avait anévrisme au cœur. Le 2 décembre suivant, on la crut à ses derniers moments. Sœur Saint-Gabriel resta pendant une douzaine de jours en danger de mort ; puis survint un peu de mieux, dont on profita pour la transporter à la maison-mère, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. C'est le 6 février 1873

que se fit ce voyage. Malgré toutes les précautions qu'on put prendre, la malade en fut excessivement fatiguée. Quand elle descendit de voiture, à la porte de la communauté, deux personnes furent obligées de la porter à l'infirmierie. Elle se trouva plus malade pendant une huitaine de jours, puis son état redevint ce qu'il était lors de son départ de Poitiers.

Deux ou trois jours après son arrivée à la maison-mère, elle reçut la visite du médecin de la communauté, qui exprima en termes assez formels qu'il n'y avait pas d'espoir de guérison. A sa seconde visite, il ne trouva aucune amélioration ; de même à la troisième visite. Depuis huit mois et demi, la fièvre était presque continue, les crachements de sang et de pus étaient journaliers, et les douleurs aiguës s'opposaient au sommeil ; enfin, elle ne prenait aucune nourriture solide. Le 12 avril 1873, le docteur, après un examen sérieux, fit comprendre qu'il n'espérait pas de guérison ; que la malade seulement pourrait traîner encore quelque temps.

A partir de ce jour, la Sœur Saint-Gabriel cessa tout traitement ; mais si tout espoir était perdu du côté de la science, on espérait encore dans les moyens surnaturels. Depuis un certain temps déjà, on avait fait bien des prières pour obtenir la guérison de la malade.

Après avoir inutilement prié et fait prier à Notre-Dame de Lourdes, à Notre-Dame des Anges, près Toulouse, et en différentes communautés religieuses, on recourut enfin au V. Père de Montfort. Dieu lui réservait cette guérison. On fit plusieurs neuvaines à ce vénérable serviteur de Dieu.

Pendant une de ces neuvaines qui se termina le 29 mars, Sœur Saint-Gabriel se trouva plus fatiguée. La fièvre était plus forte, et par moment les douleurs de côté lui ôtaient la respiration. Elle eut aussi deux vomissements de

pus et de sang. Toutefois on ne perdait pas confiance ; on continua de faire boire à la Sœur de l'eau d'une fontaine qui se trouve près de la grotte du V. Montfort, dans la forêt de Vouvant, et chaque jour on adressait quelques prières au vénérable serviteur de Dieu. On se préparait ainsi à la grande neuvaine qui devait précéder le 28 avril, anniversaire de la précieuse mort du vénérable Fondateur. Ce fut le 18 avril que commença cette neuvaine, que toutes les Sœurs regardaient comme décisive. On ne savait s'il y aurait moyen de conduire la malade près du tombeau, au lieu même où devait se faire la neuvaine ; cependant, comme il n'y avait aucun espoir humain de guérison, on s'abandonna à la Providence.

Le 18 avril donc, Sœur Saint-Gabriel, malgré une fièvre très-forte, se lève sur les 9 heures, aidée par la Sœur infirmière. A peu près sur les 10 heures, la malade, soutenue, ou plutôt traînée par l'infirmière, se dirige péniblement vers l'église de la paroisse, où se trouve le tombeau. Il n'y a pas 100 mètres de distance : pour faire ce trajet, il lui fallut plus de vingt minutes ; à chaque pas ses douleurs devenaient plus aiguës. Arrivée à la porte de l'église, elle fut obligée de s'asseoir et d'y rester près de dix minutes, elle croyait y mourir ; mais, redoublant de courage, elle se laisse traîner près du tombeau. Arrivée là, elle veut se mettre à genoux, le cœur lui manque, et elle est obligée de s'asseoir.

On commence les prières, et un instant après Sœur Saint-Gabriel se met à genoux ; on lui donne à boire de l'eau de la fontaine dont on a parlé. On y avait délayé de la poussière du tombeau du vénérable Père de Montfort. La voix de la malade, éteinte depuis le 6 août 1872, lui revint alors subitement. Aussitôt, elle se lève sans le secours de personne, s'appuie sur le tombeau pendant près de cinq minutes, puis se remet à genoux. La fièvre avait disparu, ainsi que

toutes les douleurs. La Sœur Saint-Gabriel était guérie. Elle resta à genoux sur la pierre pendant trois quarts d'heure ; les quarante Sœurs du second noviciat qui l'entouraient ne pouvaient en croire leurs yeux. On continua les prières ; comme les Sœurs se disposaient à partir, sans savoir encore si la guérison de leur compagne était bien réelle, elles s'aperçurent que Sœur Saint-Gabriel s'était levée sans difficulté, puis était entrée dans la chapelle de la sainte Vierge où se trouve le tombeau.

Alors, dans leur admiration et leur reconnaissance, toutes commencent des prières d'actions de grâces. On récite le chapelet en entier, et entre chaque *Ave Maria*, on ajoutait : *Vénérable Père de Montfort, priez pour elle*. Il est bon de remarquer que la Sœur Saint-Gabriel répondait à voix haute aux prières que l'on faisait avant de sortir de l'église. Quand il fallut partir, seule, sans aucun appui, et d'un pas ferme, elle se rendit avec ses Sœurs à la communauté. Arrivée là, elle monte l'escalier de l'infirmierie, sans même s'appuyer à la rampe. Elle était parfaitement guérie. Elle sentait seulement une faim dévorante, et Sœur Saint-Gabriel qui, depuis le 6 août 1872, n'avait pris de pain que cinq ou six fois, et une ou deux bouchées chaque fois, *et jamais sans en être incommodée*, mangea d'un très-bon appétit, comme une personne qui jouit de la meilleure santé. Sur les trois heures et demie du même jour, la Sœur fit une bonne collation, un troisième repas à six heures et demie, et cela sans ombre d'indigestion.

Cette faim extraordinaire s'est fait sentir pendant les huit jours qui ont suivi la guérison. Le besoin de sommeil était aussi impérieux que celui de la nourriture. Maintenant tout est à l'état normal, pour la nourriture comme pour le sommeil.

N'oublions pas de dire que le 18 avril, après son retour

du tombeau, c'est-à-dire depuis onze heures du matin, Sœur Saint-Gabriel s'est promenée et a agi comme une personne qui n'aurait jamais été malade. Le soir de ce même jour, vers quatre heures, elle se rendit au tombeau du vénérable serviteur de Dieu pour une visite d'actions de grâces, accompagnée de plusieurs de ses Sœurs. Le lendemain, samedi, 19 avril, elle assista à une messe dite près du tombeau, et y fit la sainte communion.

Ce même jour, 19, le médecin de la communauté vit la Sœur Saint-Gabriel ; il ne revenait pas de son étonnement. « C'est pourtant vous, dit-il, qui avez épuisé toute la science « de la médecine..... Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce ne « sont pas mes remèdes qui vous ont guérie. Tout ce que « je regrette, c'est que vous n'avez pas été traitée par « quatre-vingts médecins : car tout homme de science qui « aurait suivi votre maladie avec attention n'aurait pu « s'empêcher de reconnaître qu'une affection aussi compli- « quée que la vôtre était incurable. Vraiment il faut que le « doigt de Dieu soit là.... etc. »

Le 26 avril, le médecin revint à la communauté, et attesta de nouveau que la guérison de la Sœur Saint-Gabriel était parfaite. Cette guérison a persévéré ; et, le 12 juin 1873, la Sœur est retournée à Poitiers, où elle exerce son emploi, à l'Hôpital général, comme si jamais elle n'eût été malade.

Nous sommes frappés de cette attention de la divine Providence qui, depuis la promulgation du décret des vertus, semble vouloir, par ces prodiges nouveaux, hâter le moment du décret de béatification.

§ II.

Coup d'œil historique sur les deux Congrégations fondées par le Vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort.

Les missionnaires de la Compagnie de Marie et les Sœurs de la Congrégation de la Sagesse, depuis la mort de leur vénérable Fondateur, ont reçu abondamment les bénédictions du ciel. Le successeur de Montfort, dans le gouvernement des deux Instituts, fut le P. René Mulot, de Fontenay-le-Comte¹, dont la vie et la mort ont été celles d'un saint. On sait qu'il eut le bonheur de mourir pendant les exercices d'une mission qu'il donnait à Questembert, au diocèse de Vannes. Il emporta dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, après avoir gouverné les deux Instituts pendant plus de 30 ans. Au R. P. Mulot succéda le P. Audubon, originaire des Sables d'Olonne. Dès son enfance, il s'était fait remarquer par une rare piété. Son gouvernement, plein de sagesse et de douceur, maintint la ferveur primitive dans les deux Congrégations. Il eut le bonheur, lui aussi, de mourir en mission. Ce fut au Poiré, près Fontenay-le-Comte, que le pieux missionnaire, assez jeune encore, rendit le dernier soupir. Pendant toute sa maladie, qui dura depuis le jour de l'Immaculée Conception jusqu'au jour de l'octave, il n'eut pas la moindre frayeur de la mort. « Que je suis content ! s'écriait-il..... Ah ! que je suis content de mourir en mission..... C'est une grâce que je ne méritais pas. » Il

1. Alors du diocèse de la Rochelle, maintenant de celui de Luçon.

revenait sans cesse à cette pensée. Enfin il expira doucement le 15 décembre 1755.

Le P. Besnard, du diocèse de Rennes, succéda au P. Audubon. Son gouvernement, qui dura 33 années, fut fécond en résultats avantageux pour les deux Instituts. C'est lui qui leur donna une plus grande consistance en obtenant des lettres patentes qui leur assuraient une existence légale. C'est lui qui, à force de recherches, parvint à recueillir la plupart des détails qui forment l'histoire du V. Montfort. Il termina sa longue et laborieuse carrière le 22 avril 1788, à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Son successeur fut le P. Micquignon, originaire de Picardie, qui n'occupa cette place que 4 ans ; il mourut à la Rochelle le 18 janvier 1792. La vue des profanations sans nombre de cette époque désastreuse l'impressionnait vivement ; il ne pouvait entendre sonner la messe d'un prêtre jureur sans en frissonner. *Encore un sacrilège !* s'écriait-il avec l'accent de la plus vive douleur. Sa foi ferme lui inspira, dès le commencement de 1790, une lettre-circulaire adressée spécialement aux Filles de la Sagesse, pour leur rappeler que la foi devait être *le principe de leurs bonnes œuvres, la vie de leurs âmes, leur unique trésor*. Il leur recommandait, par-dessus tout, l'attachement à la Chaire de saint Pierre.

Malgré le malheur des temps, aussitôt après la mort du P. Micquignon, on lui donna un successeur dans la personne du P. Supiot. Il était né à Ancenis, au diocèse de Nantes. Il passa les jours de la Terreur caché dans les rochers qui environnent Saint-Laurent ; il y fut d'un grand secours pour le maintien de la religion dans toute la contrée. Mgr de Coucy, évêque de la Rochelle, lui avait donné à cet effet les plus amples pouvoirs. Du fond de sa retraite, il encourageait la vertu, consolait le malheur, et empêchait,

autant qu'il était en lui, l'effusion du sang. Un jour, entre autres, une Sœur vient en hâte lui apprendre que les insurgés conduisent hors du bourg, pour les fusiller, 14 prisonniers républicains : il court au lieu de l'exécution, se jette au-devant des Vendéens, demande grâce pour leurs captifs. Ses prières ne firent pas d'abord impression sur des hommes qui ne voyaient dans ce massacre que de justes représailles. « Eh bien ! Messieurs, leur dit alors le généreux missionnaire, en se plaçant au milieu des républicains, puisque je ne puis sauver la vie à mes frères, qui sont aussi les vôtres, je mourrai avec eux : tirez sur moi. » Ces paroles désarmèrent les Vendéens, et l'apôtre de la charité conduisit les républicains au presbytère, où il leur procura les secours dont ils ont besoin.

Pendant les deux congrégations fondées par le Vénérable Montfort, en traversant la grande révolution de France, eurent l'honneur, comme tant d'autres, de recevoir le baptême de sang. Deux missionnaires, les PP. Dauche et Verger, qui étaient allés à la Rochelle pour passer de là en Espagne, afin d'y ménager une retraite aux Filles de la Sagesse, furent reconnus et massacrés par des femmes qui, avant de les mettre en pièces, leur arrachèrent la langue : *cette langue*, disaient-elles, *qui avait fanatisé tant de personnes*. Parmi les Frères coadjuteurs, quatre eurent aussi le bonheur de sceller la foi de leur sang, en mourant sous la hache des républicains : ce sont les Frères Boucher, Olivier et Jean, massacrés à Saint-Laurent, et le Frère Antoine, à Cholet.

Mais comment rapporter en quelques mots seulement le martyre des Sœurs de la Sagesse ? La maison-mère, qui se trouvait au foyer de la guerre de la Vendée, devint d'abord un hôpital où tous les blessés, tant républicains que vendéens, étaient assurés de trouver les secours de la charité la plus tendre.

Souvent les Sœurs eurent besoin de toute leur industrie pour sauver les républicains de la trop juste colère des Vendéens vainqueurs. Le meurtre et la dévastation furent la récompense de tant de charité.

Le 31 janvier 1794, les républicains envahissent la maison des Sœurs, y pillent et saccagent tout, et accablent d'injures celles qui n'avaient pas eu le moyen ou la volonté de s'enfuir. De 36 Sœurs qui habitaient alors la maison de Saint-Laurent, 10 seulement s'étaient échappées. Les 26 qui étaient restées sont citées le lendemain devant le chef de cette horde de barbares. Après différentes menaces et les injures les plus sanglantes, on les lie deux à deux comme d'infâmes criminels, et on les conduit à Cholet, à 4 lieues de Saint-Laurent. On met sur des charrettes les infirmes et les malades, et l'ordre est donné, devant toutes les Sœurs, de fusiller celles qui ne pourraient pas suivre. Arrivées à Cholet, elles sont conduites devant le Comité révolutionnaire, où elles subissent un long et pénible interrogatoire. Nous ne pouvons passer sous silence les réponses, dignes des premiers martyrs, que font avec simplicité, à leur bourreau, ces dignes Filles de la Sagesse. L'Esprit-Saint, selon la promesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parlait par leur bouche : « Que faisiez-vous à Saint-Laurent? — Nous soignons les malades. — Aviez-vous des prêtres? — Vous savez bien que vous les avez chassés. — Ne faisiez-vous pas administrer les sacrements? — C'est notre devoir quand nous le pouvons. — N'avez-vous pas fait répandre le sang? — Bien loin de là, nous nous y sommes opposées autant que nous l'avons pu. — Ne regrettez-vous pas la mort du Roi? — Nous ne nous mêlons point des affaires politiques. — Ne faisiez-vous pas des images de dévotion? — Notre état est de soigner les malades... » Une dernière question est adressée d'une manière dérisoire : « *Voulez-vous vivre*

et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine? » Ici toutes les Sœurs se lèvent, et répondent avec fermeté : « *Oui, moyennant la grâce de Dieu.* » A cette sublime parole les républicains répondent par des blasphèmes, et les martyres de la foi et de la charité sont conduites dans un réduit où elles restent 24 heures sans nourriture, et où elles n'ont pour lit qu'un peu de paille. Quelques jours après, l'une d'elles mourut de misère en prison ; un peu plus tard, huit autres mouraient dans les prisons de Nantes. Déjà, au moment où les républicains s'étaient emparé de la maison-mère à Saint-Laurent, et y avaient mis le feu, deux Sœurs avaient été massacrées par ces furieux ; deux autres furent guillotines à Nantes ; elles se rendirent à l'échafaud, la joie du ciel sur le front et le chant des cantiques sur les lèvres. La plus âgée avait à peine 30 ans. Deux autres subirent le même supplice à Rennes. Le bourg du Longeron vit également couler le sang de deux Filles de la Sagesse. Une fut massacrée à Coron ; et une autre, blessée d'un coup de sabre, fut laissée pour morte sur la route du Mans. Les républicains en conduisaient plusieurs entassées dans une charrette ; ils en firent descendre deux qu'ils massacrèrent sous les yeux de leurs Sœurs, et ils conduisirent les autres dans les prisons du Mans, où quatre moururent de misère. A Poitiers, deux autres, condamnées à dix ans de fer, furent auparavant exposées avec cet écriteau placé au-dessus de leur tête : *Receleuses de prêtres fanatiques.* Leur noble contenance sur l'échafaud, leur calme religieux dans la gêne du carcan, firent l'admiration de toute la ville. La mort de Robespierre les délivra, ainsi que grand nombre d'autres, qui gémissaient dans le même temps en différentes prisons.

C'était un beau spectacle de voir ces filles admirables luttant contre des hommes redoutés, et les subjuguant à

force de vertus. Après une discussion de plusieurs heures, la vénérable Sœur Eugénie, que la Rochelle n'oubliera jamais, se lève, et d'un ton ferme : « *C'est assez, dit-elle, Messieurs ; ma parole définitive, la voici : La guillotine est en permanence, qu'on m'y conduise ; un serment contraire à ma conscience, on ne l'obtiendra jamais.* »

« *La détention de vos Sœurs est décrétée, lui dit-on plus tard ; il faut qu'elles partent, mais consolez-vous, vous n'irez point en exil avec elles.* » La Sœur Eugénie tombe à genoux : « *De grâce, Messieurs, ne me séparez pas de mes compagnes : ou qu'on les sauve avec moi, ou qu'on m'exile avec elles.* » Et la Sœur fut conduite aux prisons de Brouage.

Les œuvres de Dieu ont en elles une vie qui ne leur permet pas de mourir, et qui relève ces palmes célestes aussitôt qu'est passée la tempête qui les avait courbées.

Après la Révolution, les deux congrégations sont rentrées dans leurs maisons de Saint-Laurent, où la fureur des révolutionnaires n'avait laissé que des ruines. Depuis cette époque, elles se sont développées rapidement, surtout la congrégation de la Sagesse, qui, en ce moment, compte plus de 3,000 Religieuses distribuées en plus de 260 maisons en France et en Belgique. Elles s'y livrent avec zèle à toutes les œuvres de la charité envers toutes sortes de misères, sans oublier les sourdes-muettes et les aveugles. Et plus de 200 novices suivent habituellement les exercices préparatoires à cette vie de dévouement.

Nous avons parlé du vénérable P. Supiot, de son zèle, de son courage, de son dévouement pendant la tourmente révolutionnaire. Après avoir ainsi traversé les jours mauvais, et relevé de leurs ruines les deux congrégations, le Père Supiot déclara « qu'il était temps, près de finir sa carrière, « de se retirer pour pleurer tout le mal qu'il avait occasionné et tout le bien qu'il avait empêché, et pour supplier

« la bonté divine de lui pardonner, et de lui faire sentir
« l'effet de son infinie miséricorde ». Son humilité lui
inspirait ce langage. Il obtint d'avoir le P. Duchesne,
d'abord pour suppléant, en 1806, et pour successeur, en
1810. Il termina sa sainte carrière en 1818, à l'âge de
87 ans.

Alors fut confirmée par ses confrères l'élection du Père
Duchesne ; il était du diocèse de Saint-Brieuc. Il était
entré dans la congrégation en 1785, et mourut le 22 dé-
cembre 1820. Ce qui le distingua surtout, ce fut sa grande
bonté qui le rendait cher à tous. Il eut le bonheur de
se présenter deux fois devant Sa Sainteté Pie VII, une fois
à Paris, l'autre fois dans la prison de Fontainebleau, et de
recevoir la bénédiction apostolique pour ses deux instituts.

A sa place fut élu, le 17 janvier 1821, le R. P. Deshayes,
vicaire général de Vannes, et agrégé depuis peu à la com-
munauté des Missionnaires. C'est sous son gouvernement
que le Souverain Pontife Léon XII accorda aux deux
instituts le Bref laudatif du 20 mai 1825. L'importance de
ce document nous engage à le citer en entier.

« Notre très-cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Les paroles qu'un de nos prédécesseurs, Adrien II,
d'heureuse mémoire, instruit de l'affection de Charles le
Chauve, roi de France, pour les églises de ce royaume,
adressait à ce prince : *Croyez que nous chérissons autant que
nous-même les vertus qui brillent en vous*, ces paroles, nous
croyons devoir les employer aujourd'hui, et les adresser
avec vérité à vous et aux pieuses sociétés que votre vigi-
lance rend florissantes. En effet, nous n'ignorons pas que
les deux congrégations des Missionnaires et des Filles que
vous conduisez, instituées vers le commencement du siècle

passé, par le zèle du P. Montfort, ont excité l'admiration des gens de bien. L'on a vu, en effet, d'un côté les missionnaires entreprendre dans la Bretagne et le Poitou, pour instruire les peuples, de saintes excursions dont le nombre et les fatigues croissaient de jour en jour, et retirer une infinité d'âmes des dangers du vice et de l'erreur ; ailleurs, les Filles de la Sagesse donner tous leurs soins aux malades, non-seulement pour les soulager dans leurs infirmités corporelles, mais encore pour procurer le salut de leurs âmes, en leur rappelant à propos le souvenir des récompenses et des peines de l'autre vie ; et, de plus, faire tous leurs efforts pour réunir auprès d'elles de jeunes personnes des villes et de la campagne, afin de leur donner une éducation chrétienne et utile au public. Tant de bonnes œuvres étaient sans doute bien dignes d'admiration et de louanges ; mais, comme d'ordinaire les communautés sont, dans les commencements de leur institution, très-ferventes, pleines d'ardeur et de zèle, et que quelquefois cependant, *l'ennemi venant à semer l'ivraie*, la suite ne répond pas au commencement, il était nécessaire d'avoir attentivement les yeux ouverts sur ces deux sociétés, pour examiner leurs progrès, la marche qu'elles prendraient, et pour voir si la persévérance couronnerait de si beaux commencements. Et en effet, à peine soixante-dix ans s'étaient-ils écoulés depuis la mort de vos fondateurs, que la France a vu, dans un temps de calamité, le fanatisme changer sa constitution civile et religieuse, cribler le froment et en séparer jusqu'au dernier grain, de sorte qu'on distinguait et ceux qui conservaient encore en eux-mêmes quelques sentiments de religion, et ceux même qui, corrompus au dedans, se paraient encore au dehors d'un certain masque de vertu. Au milieu de ces troubles, où l'audace triomphait, hélas ! de l'autorité des lois, où l'impiété, déchaînée contre la religion de nos pères, desti-

nait et livrait à la mort tous les gens de bien ; vos deux Sociétés, nous le savons, après avoir embrassé la sainte cause, l'ont soutenue jusqu'au dernier soupir, et ont regardé comme un honneur et une gloire de mourir pour sa défense, ayant à leur tête celui qui les gouvernait dans ces temps orageux.

« Et aujourd'hui, après qu'une protection spéciale du ciel vous a arrachés des mains des impies, nous n'ignorons pas avec quel succès, sous votre autorité et par votre zèle, ces hommes choisis et ces filles courageuses procurent le bien de la religion dans votre patrie : c'est ce qu'ont attesté à notre Siège apostolique nos vénérables Frères les Archevêques de Bordeaux et d'Aix, ainsi que nos vénérables Frères les Évêques de Luçon, de la Rochelle, de Poitiers, de Rennes, d'Angers, de Coutances, de Quimper, d'Orléans, de Nantes et de Vannes. D'après un témoignage si digne de foi, et après avoir consulté les Évêques et les autres prélats réguliers, nous sommes restés convaincus, nous et nos vénérables Frères leurs Révérendissimes Eminences les Cardinaux, que chacun de vos instants était consacré à des œuvres saintes ; nous avons appris que les missionnaires de la Société dite du Saint-Esprit vont prêcher dans différents diocèses du royaume ; qu'ils éloignent de temps en temps du tumulte des affaires, des fidèles, et particulièrement les Filles de la Sagesse, pour leur remettre sous les yeux les vérités du salut ; que ces Filles admirables soulagent, par leurs paroles et par leurs secours, les affligés et surtout les malades ; qu'elles tiennent presque tous les hôpitaux maritimes de France, et un grand nombre d'autres ; qu'elles y assistent les infirmes, et les servent avec la plus grande bonté ; on nous a appris qu'elles ont, dans différents lieux, plusieurs maisons d'éducation pour les jeunes personnes du sexe, où les filles qui ne savent point de métier, et qui

n'ont pas été instruites des dogmes catholiques, apprennent un état, les principes de la religion, et à former leurs mœurs ; enfin ces deux Sociétés sont si persuadées que rien de ce qui peut être utile au prochain ne leur est étranger, qu'elles travaillent à l'instruction de ceux même que la nature a privés de l'ouïe, et rend incapables d'être instruits par la parole dont nous nous servons pour exprimer nos pensées, laquelle est si avantageuse pour la propagation de la religion.

« Chantons donc un hymne au Seigneur ; chantons un cantique nouveau à la gloire de Dieu ; car, si, au jour de sa colère et de ses jugements, il a permis que la France, la plus belle portion de la chrétienté, ait été remplie de troubles et d'agitations par des hommes pervers, et qu'elle se soit trouvée à deux doigts de sa perte, il a voulu, au milieu de la dévastation des temples, de la profanation des choses les plus saintes, et des flots de sang cruellement répandus, il a voulu, notre chér Fils, conserver à votre patrie, en vous et dans vos deux Sociétés, non-seulement des exemples de piété, mais encore de puissants secours et des instruments de salut.

« Maintenant que la paix est rendue à la France, et que la famille des Rois très-chrétiens est remontée sur le trône de ses ancêtres, vos Congrégations, protégées par cette auguste maison, et par la piété des Archevêques et des Évêques, qui seconderont vos soins et travaux, produiront de jour en jour des fruits de piété plus abondants, ce que nous demanderons sans cesse au Dieu de toute bonté et de toute grandeur. Il faut que votre courage continue l'œuvre sainte entreprise avec le secours de Dieu. Ne vous laissez arrêter ni par les fatigues des voyages, ni par les critiques et les calomnies des hommes ; mais efforcez-vous d'achever ce que Dieu vous a fait commencer, sachant que plus les travaux

sont grands, plus la gloire qui les récompensera dans l'autre vie sera grande : ce sont les paroles d'un de nos prédécesseurs, saint Grégoire le Grand. Enfin, pour gage de notre bienveillance, nous donnons à vous, aux zélés missionnaires et aux courageuses Filles que vous dirigez, notre bénédiction apostolique.»

Le P. Deshayes, après une administration de plus de vingt années, remarquable surtout par un grand abandon à la divine Providence, s'endormait dans le Seigneur le 28 décembre 1841. Il eut pour successeur le P. Dalin, du diocèse de Luçon. C'est sous son gouvernement que le Souverain Pontife Pie IX donna une solidité nouvelle aux deux instituts fondés par le V. Montfort, en les approuvant formellement par un Bref apostolique, en date du 16 décembre 1853. Dans ce Bref, Sa Sainteté rappelle en partie le contenu du Bref laudatif ; fait encore l'éloge des enfants du vénérable serviteur de Dieu ; et, s'appuyant sur la recommandation de plusieurs Évêques qui avaient écrit en leur faveur, elle donne l'approbation apostolique aux deux grandes œuvres du saint missionnaire. C'est depuis cette double bénédiction du Saint-Siège que la Compagnie des missionnaires a pris une plus grande extension. Pendant longtemps cette Compagnie, bornée au petit nombre de douze ou quinze prêtres, n'avait pas laissé de suffire à de grands travaux. Sans parler des soins multipliés qu'elle n'a cessé de donner à la Communauté de la Sagesse, elle a fait une quantité prodigieuse de missions dans le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, la Bretagne et l'Anjou. A la mort du P. Mulot, en 1749, on en portait déjà le nombre à deux cent vingt ; et de cette époque à 1781, le catalogue en compte trois cent soixante-cinq nouvelles ; mais, dans ces derniers temps, les missionnaires de la Compagnie de Marie ont vu commencer pour eux l'accomplissement de la parole

que leur adressait leur saint Fondateur, dans une allocution prophétique : *Crescite et multiplicamini, croissez et multipliez-vous*. En ce moment, cinquante missionnaires sont répartis en diverses résidences, et continuent de travailler avec zèle à l'œuvre si importante des missions. Plus de cent Frères coadjuteurs leur prêtent partout leur concours en s'appliquant aux travaux manuels.

En 1820, un des membres de la Compagnie de Marie, M. Coupperie, avait quitté la France pour aller porter au loin le flambeau de la foi ; il avait été sacré évêque de Babylone, et mourut à Bagdad en 1829. En 1832, M. Hilléreau, également de la Compagnie de Marie, était nommé par le Saint-Siège visiteur apostolique de Smyrne, avec le titre d'évêque de Calédonie. Plus tard, avec le titre d'Archevêque de Pétra, il occupa à Constantinople la place de Vicaire patriarcal. Ces deux vocations extraordinaires étaient une sorte de prélude à la grâce précieuse que Dieu réservait aux enfants de Montfort, de se consacrer aux missions lointaines. C'est en 1871, sous le gouvernement du R. Père Denis (du diocèse d'Angers), qui est à la tête des deux Instituts depuis l'année 1856, que la Compagnie de Marie a commencé ses travaux apostoliques aux Grandes Antilles en Haïti, où elle compte maintenant cinq missionnaires et trois Frères coadjuteurs. C'est aussi sous le gouvernement du P. Denis que s'est établi, à la maison-mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre, un scolasticat, où l'on reçoit les jeunes ecclésiastiques qui ont fait les études préparatoires à la théologie, et se disposent à entrer dans la Compagnie de Marie. C'est également sous son gouvernement que s'est établi le séminaire apostolique pour la mission d'Haïti, à la résidence du Calvaire de Pont-Château.

Ne nous semble-t-il pas voir un commencement de ces

bénédictions qu'entrevoit le vénérable serviteur de Dieu pour sa Compagnie de missionnaires : « *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* : Ce pauvre a fait entendre ses cris : et Dieu l'a exaucé (Ps. xxxiii, 7). *Si quis est Domini, jungatur mihi* : Que celui qui est au Seigneur se joigne à moi » (EXODE, xxxii, v. 26). « Que tous les bons Prêtres qui sont répandus dans le monde... viennent et se joignent à nous, afin que nous fassions, sous l'étendard de la Croix, une armée bien rangée en bataille et bien réglée, pour attaquer de concert les ennemis de Dieu..... Seigneur, levez-vous..... levez-vous dans toute votre puissance, votre miséricorde et votre justice, pour vous former une Compagnie choisie de gardes du corps pour garder votre maison, pour défendre votre gloire et sauver ces âmes qui vous ont coûté tout votre sang. » (*Prière du vénérable Montfort demandant à Dieu des missionnaires.*)

DIEU SEUL.

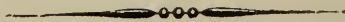


TABLE DES MATIÈRES

APPROBATION DE SA GRANDEUR Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS.	III
DÉCLARATION DE L'AUTEUR.	V
PRÉFACE.	VII

LIVRE PREMIER.

DEPUIS LA NAISSANCE DU VÉNÉRABLE LOUIS GRIGNION DE MONTFORT JUSQU'A SON ENTRÉE AU PETIT-SÉMINAIRE.

CHAPITRE PREMIER. — Naissance du Vén. Louis Grignon de Montfort ; sa sainteté se manifeste dès ses premières années.	1
CHAP. II. — Louis fait ses études au collège de Rennes, sous les RR. PP. Jésuites. — Ses talents et ses vertus.	6
CHAP. III. — Sa charité ; sa dévotion à la sainte Vierge et son angélique pureté. — Ses épreuves dans sa famille.	14
CHAP. IV. — Il embrasse l'état ecclésiastique et commence l'étude de la théologie à Rennes.	20
CHAP. V. — Le jeune Montfort part pour Paris et fait le voyage à pied.	24
CHAP. VI. — Il entre dans la maison de M. de la Barmondière et gagne sa pension à veiller les morts. — Effets que ces veilles produisent sur son imagination.	27
CHAP. VII. — Mortifications qu'il ajoute à ses veilles ; sa charité pour les pauvres, son oraison continuelle.	35
CHAP. VIII. — Mort de M. de la Barmondière. — Le V. Montfort entre dans la communauté de M. Boucher. — Il y tombe malade et se fait porter à l'Hôtel-Dieu.	40

LIVRE II.

DEPUIS L'ENTRÉE DU V. MONTFORT AU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE JUSQU'A SON ORDINATION.

CHAP. IX. — Entrée du vénérable Montfort au Petit-Séminaire de Saint-Sulpice. — Vertus qu'il y pratique.	45
--	----

CHAP. X. — Son zèle pour la gloire de Dieu.	52
CHAP. XI. — Son supérieur et son directeur lui font subir de rudes épreuves.	55
CHAP. XII. — Cette méprise de ses directeurs ne prouve rien contre la vertu du V. Montfort.	64
CHAP. XIII. — Il va en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. — Il fait vœu de chasteté avant son entrée dans les ordres. — Sa frayeur du sacerdoce. — Sa piété en célébrant sa première messe.	74

LIVRE III.

DEPUIS LE SACERDOCE DU V. SERVITEUR DE DIEU JUSQU'AU COMMENCEMENT DE L'ORDRE DE LA SAGESSE.

CHAP. XIV. — En sortant du séminaire, le V. Montfort se rend à Nantes dans la communauté de Saint-Clément, dirigée par M. Lévêque. — Vertus de ce saint vieillard.	80
CHAP. XV. — Le V. Montfort fait le voyage de Fontevault pour assister à la profession de sa sœur. — Madame de Montespan l'envoie à Poitiers en le recommandant à Mgr Girard qui en était évêque. — Les pauvres de l'Hôpital général le demandent pour aumônier. — Son zèle pendant son séjour à Poitiers.	88
CHAP. XVI. — En attendant sa nomination, il retourne à Nantes et fait quelques missions. — Il revient à Poitiers.	98
CHAP. XVII. — Vers le mois de novembre 1701, il entre comme aumônier à l'Hôpital général. Il le réforme au spirituel et au temporel.	107
CHAP. XVIII. — Il quitte Poitiers au mois d'août 1702, et part pour Paris, afin de placer sa sœur Louise qui était délaissée. — Il la fait entrer comme religieuse du Saint-Sacrement à Rambervilliers. — Lettres admirables qu'il lui écrit.	115
CHAP. XIX. — Motifs qui déterminèrent Madame de Montespan à secourir les sœurs du V. Montfort.	120
CHAP. XX. — Épreuves du Vén. serviteur de Dieu pendant son séjour à Paris. — Il est rebuté par M. Brenier et M. Léchassier, et renvoyé de la Salpêtrière.	131
CHAP. XXI. — Il est en proie à la plus affreuse pauvreté. — Plusieurs de ses anciens amis l'abandonnent, d'autres le soutiennent. — Il ramène la concorde parmi les ermites du Mont-Valérien. — Les pauvres de Poitiers le redemandent à M. Léchassier.	136
CHAP. XXII. — Appréciation des quatre premières années sacerdotales du V. Montfort. — Il s'est toujours laissé guider par l'obéissance, jamais par son attrait particulier.	143

LIVRE IV.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ORDRE DE LA SAGESSE JUSQU'AU DÉPART POUR ROME.

CHAP. XXIII. — Commencements des deux Ordres fondés par le V. Montfort. — Détails sur la Sœur Marie-Louise de Jésus. — Deux lettres admirables que lui écrit l'homme de Dieu. . . .	148
CHAP. XXIV. — Mademoiselle Trichet entre à l'hôpital de Poitiers, et prend seule l'habit. — Épreuves qu'elle subit. . . .	165
CHAP. XXV. — Le V. Montfort est contraint de quitter l'hôpital de Poitiers. — Il commence l'œuvre des Missions; Mission de Montbernage. — Zèle du V. serviteur de Dieu pour la restauration des églises et le soulagement des pauvres. — Vocation du frère Mathurin.	172
CHAP. XXVI. — Mission du Calvaire. — Humiliation que reçoit le missionnaire de la part de M. de Villeroy, grand vicaire de Poitiers. — Appréciation juste de ce fait par M. Blain. . . .	182
CHAP. XXVII. — Mission de Saint-Saturnin. — Réparation publique au jardin des Quatre-Figures. — Prédiction du vénérable missionnaire; son accomplissement. — Guérison de Madame d'Armagnac. — Le V. Montfort reçoit de l'évêque l'ordre de quitter Poitiers. — Appréciation de cette mesure rigoureuse.	187

LIVRE V.

DEPUIS LE DÉPART POUR ROME JUSQU'À L'ENTRÉE DU V. MONTFORT DANS LE DIOCÈSE DE NANTES.

CHAP. XXVIII. — Voyage de Rome. — Audience du pape Clément XI. — Recommandations qu'il fait au missionnaire. . .	197
CHAP. XXIX. — Retour de Rome. — Humiliation qu'il éprouve. — Revenu à Poitiers, il reçoit de l'évêque l'ordre d'en sortir. . .	203
CHAP. XXX. — Pour se préparer à la vie apostolique, le V. Montfort fait une retraite de huit jours et deux pèlerinages, l'un à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur, l'autre au Mont Saint-Michel. — Sa grande dévotion à la sainte Vierge, aux anges et aux saints.	207
CHAP. XXXI. — Le V. Montfort commence sa prédication à Rennes. — Il loge dans une pauvre hôtellerie, au lieu de descendre chez ses parents. — Sa prédication chez les Religieuses du Calvaire. — Il va prêcher à Montfort-la-Cane, sa patrie. — Leçon de charité qu'il donne à sa nourrice et aux autres villageois. . .	212

- CHAP. XXXII. — Il va à Dinan. — Sa rencontre avec son frère ; sa charité pour les pauvres ; il fait une mission aux soldats. 219
- CHAP. XXXIII. — Le V. Montfort entre dans la compagnie de M. Ludugé ; portrait de ce chef de missionnaires. — Mission de la Chèze et rétablissement de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. 223
- CHAP. XXXIV. — Le V. Montfort retourne à Saint-Brieuc donner une retraite aux Filles-de-la-Croix ; il leur recommande la charité. — Mission de Moncontour ; le V. missionnaire est rejeté par M. Ludugé pour un motif futile. — Sa justification. 230
- CHAP. XXXV. — Le V. Montfort se retire à Saint-Lazare. — Mission de Montfort-la-Cane ; on l'empêche d'y ériger un calvaire. — L'évêque, prévenu par des envieux, lui enlève ses pouvoirs et les lui rend, sur la demande du curé de Bréal. 237
- CHAP. XXXVI. — Mission de Bréal ; effet qu'elle produit sur les habitants et sur les soldats. — Prédiction du missionnaire. — L'évêque janséniste de Saint-Malo lui ayant interdit toute prédication hors des paroisses, il quitte le diocèse.— Avant son départ, il établit une gardienne à la chapelle Saint-Lazare. 241

LIVRE VI.

DEPUIS L'ENTRÉE DU VÉNÉRABLE MISSIONNAIRE DANS LE DIOCÈSE DE NANTES, JUSQU'À LA FONDATION DE LA COMPAGNIE DE MARIE.

- CHAP. XXXVII. — Le V. Montfort va dans le diocèse de Nantes. — Caractère général de ses missions. — Mauvais traitements que lui attire son zèle. 245
- CHAP. XXXVIII. — Mission de la Chevrolière. — Opposition et injures du clergé de cette paroisse. — Patience du V. serviteur de Dieu. — Mission de Vertou. — L'absence de contradictions effraie le missionnaire. 252
- CHAP. XXXIX. — Mission donnée à Cambon ; il répare l'église et fait disparaître la litre ou ceinture où se trouvaient les armes du seigneur. — On veut attenter à ses jours. — Mission de Crossac ; il engage les habitants à renoncer au droit qu'ils prétendaient avoir de se faire enterrer dans l'église. 257
- CHAP. XL. — Mission de Pont-Château. — Erection d'un calvaire gigantesque dans une lande voisine. — L'évêque de Nantes défend de bénir le calvaire ; quinze jours après, le roi donne l'ordre de le renverser. 263
- CHAP. XLI. — L'évêque retire la permission de prêcher au missionnaire, qui va faire une retraite chez les Pères Jésuites ; sa patience impassible au milieu de ces humiliations. 272
- CHAP. XLII. — Le V. Montfort reste à Nantes ; il recueille des

- malades incurables et établit la confrérie de la Croix. — Il expose sa vie pendant l'inondation de la Loire. 277
- CHAP. XLIII. — Le V. serviteur de Dieu quitte Nantes et va dans le diocèse de Luçon. — Mission de la Garnache. — Il reçoit une humiliation à Saint-Hilaire-de-Loulay. — L'évêque de Luçon l'invite à prêcher à la cathédrale. 280
- CHAP. XLIV. — Le V. Montfort fait quatre missions à la Rochelle. — Méthode qu'il emploie pour convertir les protestants. — Son zèle contre le libertinage et contre la danse. 285
- CHAP. XLV. — Des envieux cherchent à indisposer l'évêque de la Rochelle contre le missionnaire. — Sage conduite de ce prélat. — Pourquoi le V. Montfort fut-il plus goûté à la Rochelle qu'à Poitiers. 292
- CHAP. XLVI. — Les impies et les hérétiques attentent à la vie du V. Montfort. 295
- CHAP. XLVII. — Mission pour les soldats ; son succès. — Le Vénéérable Montfort fait planter deux croix pour la clôture de ses missions. — Des croix apparaissent dans l'air. 299
- CHAP. XLVIII. — Le serviteur de Dieu est invité par l'évêque de Luçon à prêcher dans l'Ile-Dieu ; durant la traversée, il est sur le point d'être pris par des corsaires de Guernesey avertis par les Calvinistes de la Rochelle. — Il échappe au danger par miracle. 302
- CHAP. XLIX. — Mission de Salertaine. — Zèle du V. Montfort pour triompher des obstacles. — Il fait élever un calvaire. — Affront qu'il reçoit d'une dame de qualité. 307
- CHAP. L. — Mission de Saint-Christophe ; le serviteur de Dieu reçoit deux affronts en allant commencer la mission. — Il multiplie de la farine et fait deux prédictions qui se réalisèrent. — Son calvaire de Salertaine est ruiné, comme celui de Pont-Château, par l'ordre d'un intendant. — Il retourne à la Garnache, faire l'exercice de la bonne mort. — En quoi consistait cet exercice. 312
- CHAP. LI. — Le V. Montfort fait une mission à la Rochelle. — Conversion de Mademoiselle Pagé, fille d'un trésorier. — Il se retire dans l'ermitage de Saint-Éloi qui lui est donné. 318
- CHAP. LII. — Missions diverses ; prophétie réalisée. — Le Vénéérable Montfort réconcilie une paroisse qui était divisée par la haine. — Il tombe malade en faisant la mission de la Séguinière. 321

LIVRE VII.

DEPUIS LA FONDATION DE LA COMPAGNIE DE MARIE JUSQU'À L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES A LA ROCHELLE.

- CHAP. LIII. — Le V. Montfort fonde une compagnie de prêtres sous le nom de Compagnie de Marie. 329

CHAP. LIV. — Ardente prière que le V. Montfort met en tête de la règle de ses missionnaires.	335
CHAP. LV. — Règle que le V. Montfort donne à ses missionnaires. — Allocution qu'il leur adresse.	341
CHAP. LVI. — Le V. Montfort fait le voyage de Paris pour s'associer au séminaire du Saint-Esprit. — M. Desplaces, compatriote et condisciple du V. serviteur de Dieu, fondateur de ce séminaire. — Il promet de fournir des missionnaires à la Compagnie de Marie. — Ses successeurs réalisent cette promesse.	354
CHAP. LVII. — Épreuves du V. Montfort, pendant son séjour à Paris; il opère une guérison miraculeuse.	362
CHAP. LVIII. — Il passe à Poitiers et reçoit l'ordre d'en partir. — Mademoiselle Catherine Brunet prend l'habit, sous le nom de Sœur de la Conception. — Le V. serviteur de Dieu fait la mission de Mauzé avec deux Pères Jésuites. — Il tombe malade. — Sa patience héroïque.	365
CHAP. LIX. — Mission dans les environs de la Rochelle. — Le V. Montfort part pour la Normandie. — Il prêche dans tous les lieux où il passe, il s'arrête à Roussay, à Nantes et à Rennes.	370
CHAP. LX. — Le V. Montfort fait sa retraite à Rennes et écrit sa lettre aux Amis de la Croix. — Il engage M. Dorville à se donner au service de Dieu. — L'évêque d'Avranches refuse au missionnaire la permission de dire la messe. — Bientôt après, les paysans d'un village refusent de le recevoir. — Il est obligé de passer la nuit au pied d'une croix.	376
CHAP. LXI. — Le V. Montfort prêche à Saint-Lô. — Succès qu'il obtient dans ses sermons et dans les conférences publiques.	382
CHAP. LXII. — Le V. Montfort va trouver M. Blain à Rouen. — Entretien des deux amis. — Objections de M. Blain contre son genre de vie et son projet de société. — Réponse du missionnaire. — Cet entretien nous fait connaître le but qu'il s'était proposé dans ce voyage. — Son zèle quand il quitte Rouen.	388
CHAP. LXIII. — Retour du missionnaire. — Sa charité pour le frère qui l'accompagnait. — Il fait transporter à Nantes les statues de son calvaire. — Grande ferveur de M. Dorville qu'il avait converti. — Retour à la Rochelle.	397
CHAP. LXIV. — Mission de Fouras, de l'île d'Aix et de Saint-Laurent-de-la-Prée. — Sagesse du V. Missionnaire. — Son visage devient lumineux pendant un sermon en l'honneur de la sainte Vierge.	403
CHAP. LXV. — Vocation de M. Adrien Vatel, qui fut le premier disciple du V. Montfort.	409
CHAP. LXVI. — Mission de Taugon-la-Ronde. — Il y établit deux confréries, celle des Pénitents blancs et celle des Vierges. — Règlement qu'il leur donne.	412

CHAP. LXVII. — Mission de Saint-Amand. — Il y déracine la superstition.	417
CHAP. LXVIII. — Mission de Mervent. — Le V. Montfort se bâtit un petit ermitage dans la forêt de Vouvant.	421

LIVRE VIII.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES A LA ROCHELLE JUSQU'À LA MORT DU V. SERVITEUR DE DIEU.

CHAP. LXXIX. — Établissement des écoles pour les enfants. — Sages règlements donnés par le V. Montfort.	425
CHAP. LXX. — Départ des deux Sœurs de la Sagesse pour La Rochelle. — Combat que la Sœur Louise de Jésus eut à soutenir. — Elle reçoit la Règle rédigée par le V. Montfort. — Il fait entreprendre à sa congrégation les deux œuvres qui sont sa raison d'être : 1 ^o l'enseignement des jeunes filles; 2 ^o le service des hôpitaux.	432
CHAP. LXXI. — Il fait deux missions à Fontenay et court risque de la vie.	446
CHAP. LXXII. — Vocation de M. Mulet.	453
CHAP. LXXIII. — Mission de Vouvant. — Épreuves du missionnaire. — Mission de Saint-Pompain, conversions qu'elle opère. — Mission de Villiers-en-Plaine. — Témoignage de Madame d'Orion.	456
CHAP. LXXIV. — Pèlerinage des trente-trois pénitents de Saint-Pompain à Notre-Dame des Ardilliers pour obtenir l'établissement des missionnaires. — Règle que le V. Montfort donna pour ce pèlerinage	464
CHAP. LXXV. — Mission de Saint-Laurent. — Le V. Montfort tombe malade. — Son testament. — Sa mort.	472
CHAP. LXXVI. — Portrait du V. Montfort. — Caractère de sa sainteté.	479
CHAP. LXXVII. — Honneurs rendus à la mémoire du V. Montfort; dix-huit mois après sa mort, M. M. de Champflour permet d'exhausser son tombeau. — Son épitaphe.	485

LIVRE IX.

LE VÉNÉRABLE P. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME THAUMATURGE.

CHAP. LXXVIII. — Les miracles que le V. Montfort opéra pendant sa vie prouvent la réalité de ses vertus. — Ceux qui ont suivi sa mort prouvent sa persévérance dans la grâce.	493
CHAP. LXXIX. — Miracles opérés sur les éléments. — Le véné-	

rable Montfort multiplie de la farine. — Modifications des lois de la pesanteur et des lois de l'acoustique.	499
CHAP. LXXX. — Guérisons de plaies, de maladies cutanées, de douleurs, d'inflammations et de tumeurs.	502
CHAP. LXXXI. — Guérisons miraculeuses de la cécité, de l'ophtalmie et du mutisme.	507
CHAP. LXXXII. — Guérisons miraculeuses de faiblesse, difformités, fractures des membres, paralysie et phthisie.	509
CHAP. LXXXIII. — Guérisons miraculeuses d'épilepsie et de folie.	513
CHAP. LXXXIV. — Autres privilèges surnaturels du V. Montfort.	516

LIVRE X.

LE V. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME FONDATEUR DE DEUX ORDRES RELIGIEUX.

CHAP. LXXXV. — Tout ordre religieux doit sa naissance à un fondateur qui avait reçu mission de Dieu.	523
CHAP. LXXXVI. — Cette mission du fondateur, tout en venant directement de Dieu, est manifestée et réglée par l'autorité de l'Église. — Elle a une certaine analogie avec le pouvoir de faire des miracles.	530
CHAP. LXXXVII. — Pour prouver l'origine surnaturelle des ordres religieux, Dieu place ordinairement le fondateur dans une position sociale antipathique à l'Ordre qu'il doit fonder. — Application au V. Montfort.	541
CHAP. LXXXVIII. — L'influence du fondateur sur son œuvre varie suivant la grâce qu'il a reçue.	549
CHAP. LXXXIX. — Rôle du fondateur dans la création des ordres religieux pour les femmes.	552
CHAP. XC. — Principe de stabilité pour les ordres religieux. — L'œuvre du V. Montfort n'a aucun germe d'affaiblissement ni de mort.	554

LIVRE XI.

LE V. MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME MISSIONNAIRE.

CHAP. XCI. — Rôle du missionnaire dans l'Église. — Utilité et mérite de ce ministère.	558
CHAP. XCII. — Différence de qualités chez le pasteur et chez le missionnaire.	567

CHAP. XCIII. — Le V. Montfort avait une éloquence admirable et irrésistible : c'était un don de Dieu.	570
CHAP. XCIV. — Ascendant de la parole, inexplicable chez le vénérable Montfort comme chez tous les grands missionnaires, tels que saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, saint François Régis, le Nobletz et Maunoir. ,	574
CHAP. XCV. — Ce don n'a pas exempté le V. Montfort du rude travail de la réflexion et de l'étude, comme le prouvent les plans de sermons qu'il a laissés.	577

LIVRE XII.

LE VÉNÉRABLE MONTFORT CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN ASCÉTIQUE.

CHAP. XCVI. — Le plus bel ouvrage ascétique du V. Montfort, le Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge retrouvé en 1842. — Appréciation de ce livre par les rédacteurs de l' <i>Analecta juris pontificii</i> et par le R. P. Faber, de l'Oratoire.	580
CHAP. XCVII. — Analyse du Traité de la vraie dévotion.	586
CHAP. XCVIII. — Traité de la vraie dévotion (suite). — Pratique de la dévotion à la sainte Vierge, par l'esclavage volontaire.	599
CHAP. XCIX. — Le secret de Marie. — Le secret admirable du Saint Rosaire. — La triple Couronne de la sainte Vierge. — L'amour de la sagesse éternelle.	612

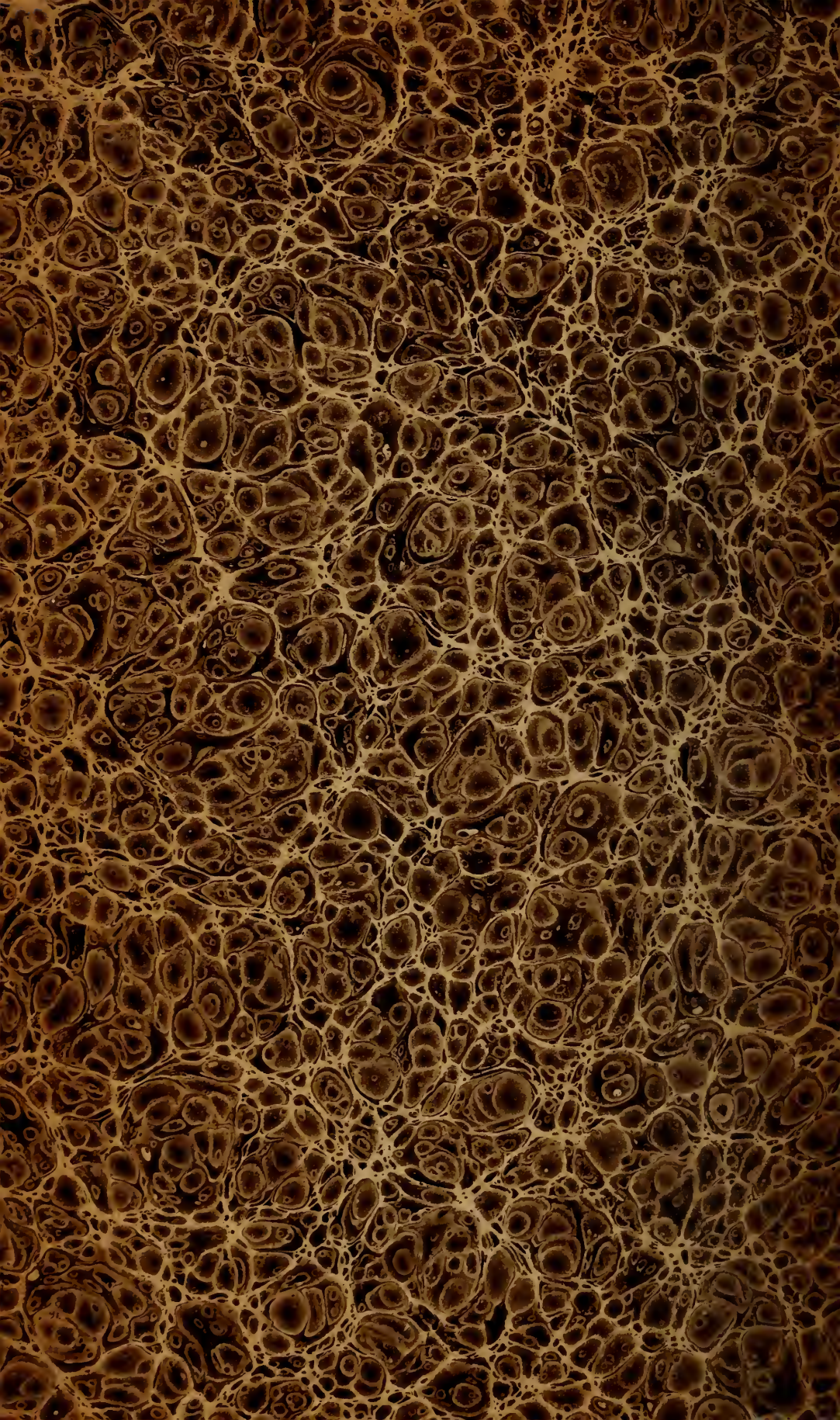
LIVRE XIII.

POÉSIES DU VÉNÉRABLE MONTFORT.

CHAP. C. — Le V. Montfort, depuis son séjour au Séminaire de Saint-Sulpice jusqu'à sa mort, a composé des cantiques spirituels. — Comment nous ont-ils été conservés?	618
CHAP. CI. — Le V. Montfort a employé surtout la poésie populaire, parce que c'était le seul moyen de se faire comprendre et goûter par les populations auxquelles il destinait ses chants.	623
CHAP. CII. — Toute poésie est lyrique ou didactique. — Appréciation des poésies lyriques du V. Montfort, et de celles qui sont mixtes et appartiennent à ces deux genres.	626
CHAP. CIII. — Poésies didactiques. — La satire se rapporte à ce	

genre. — Talent satirique du V. Montfort. — Usage qu'il en fait.	631
CHAP. CIV. — Caractère de ces poésies sous le rapport de la forme et du rythme.	636
Note de Son Éminence le Cardinal Villecourt, relativement aux interdits du Vénéralle Montfort.	643
Note relative au Calvaire de Pont-Château.	645
Gloire du Vénéralle serviteur de Dieu Louis-Marie Grignion de Montfort.	649
§ I. État de la cause de Béatification et Canonisation. . . .	649
§ II. Coup d'œil historique sur les deux Congrégations fondées par le Vénéralle serviteur de Dieu.	662





BX 4700 .G83 P38 1875
SMC

Pauvert, abbbe, curbe de
Chatellerault.

Vie du vbenberable

Louis-Marie Grignon de
AZB-8484 (awih)



